



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères
THESE
Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Langue Française
Option : Sciences du langage

L'argumentation et l'analyse du discours politique français
dans les débats présidentiels.

Le cas du débat présidentiel de l'entre-deux-tours de 2012

Présentée et soutenue publiquement par :

TALBI Chikh

Devant le jury composé de

TOUATI Mohamed	Professeur	Université d'Oran 2	Président
BOUTALEB Djamila	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
BOUMEDINI Belkacem	Professeur	Université de Mascara	Examineur
BENGOUA Soufiane	MCA	Université de Mostaganem	Examineur
BENMOSTEFA HARIG Fatima zohra	MCA	Université d'Oran 2	Examinatrice
ATMANE Yahya Abdeljébar	MCA	Université de Sidi Belabes	Examineur

2021-2022

Dédicaces

A la prunelle de mes yeux : Sahar.

Au bonheur de ma vie : Youcef Islam.

À ma famille, à ma femme

dont leur soutien me fut indéfectible.

Pensée et Remerciements

*« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des morts dans la mémoire des vivants »
Jean d'Ormesson (1974)*

À la mémoire de cette Grande Dame, cette Enseignante remarquable que nous avons tant aimée, qui est partie, mais ne sera jamais oubliée tant que nous détenons sa mémoire dans nos cœurs.

*À la mémoire de ma directrice de recherche, professeur **BOUHADIBA Lelloucha** qui n'a ménagé ni son temps ni ses efforts pour m'encadrer.*

Merci pour toute son aide, ses précieux conseils et ses judicieuses orientations qui m'ont éclairé tout au long de ce travail. Je lui en serai toujours reconnaissant.

Que le Bon Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

*Je ne saurais exprimer suffisamment ma profonde gratitude au professeur **BOUTALEB Djamila** qui a accepté sans réserve de m'encadrer à la mémoire de son amie.*

Ce travail de recherche a été mené à terme grâce à son aide, son soutien constant, ses lectures minutieuses et ses corrections très pertinentes.

Je la remercie chaleureusement pour son encadrement pédagogique et scientifique, pour ses judicieux conseils, son aide psychologique et son soutien moral tout au long de ce travail.

Mes remerciements vont aussi

A tous les membres du jury :

Pr. TOUATI, Dr. ATMANE, Dr. BENGOUA, Dr. BENMOSTEFA HARIG,

Pr. BOUMEDINI.

pour avoir consenti à lire et à évaluer ce travail.

Grand merci à l'ensemble des enseignants de mon cursus universitaire

ainsi qu'à tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

SOMMAIRE

Introduction02

CHAPITRE I

Débat politique comme une interaction médiatique.....11

CHAPITRE II

Communication médiatique et discours politique.....64

CHAPITRE III

Argumentation dans le discours politique.....108

CHAPITRE IV

Stratégies argumentatives dans le débat présidentiel.....158

CHAPITRE V

Analyse discursive du débat présidentiel.....209

CHAPITRE VI

Analyse lexicométrique et thématique du débat politique241

Conclusion291

Bibliographie.....304

Table des matières.....317

Annexes323

CorpusM

Depuis quand l'homme pratique-t-il l'argumentation ? On serait tenté de dire : depuis qu'il communique. Mieux encore : depuis qu'il a des opinions, des croyances, des valeurs, et qu'il met tout en œuvre pour les faire partager par d'autres. C'est à-dire depuis toujours, dans la mesure où l'homme s'identifie, à la différence de l'animal, à une parole, à un point de vue propre sur le monde dans lequel il vit.

Philippe Breton, l'Argumentation dans la communication (2009).

Introduction

INTRODUCTION

De nos jours, l'argumentation est connue comme un phénomène qui marque nos échanges, nos relations interpersonnelles et communicationnelles. Sans demander une conception claire et exacte de ce que recouvre le mot « argumenter », on s'accordera, sans doute, que l'argumentation est au fond de la plupart de nos activités langagières avec autrui, avec nos amis et nos proches, avec nos partenaires, dans la vie privée comme dans la vie professionnelle. Nous argumentons, pour ainsi critiquer un avis, rétorquer ou soutenir une idée ou mesurer un point de vue.

Parmi les discours où la parole est dotée de cette visée rhétorique et argumentative, le discours politique vient à la première place. Il est devenu, entre autres, le discours qui porte le plus, les enjeux interactifs et argumentatifs pour ce besoin ardent d'influence et de persuasion dont l'homme surtout politique a tant espérer.

En effet, les politiciens, dans leurs exercices politiques pour promouvoir leurs projets, et à travers leurs discours, voudraient séduire les électeurs pour gagner leur adhésion et enfin leurs bulletins de vote. Ils n'épargnent aucun effort pour rendre leurs discours beaucoup plus attractifs et convaincants.

Comme la vie politique est devenue, aujourd'hui, de plus en plus axée sur la couverture médiatique, l'exercice politique se révèle largement médiatisé, les débats télévisés se multiplient, les émissions politiques tirent de plus en plus l'intérêt des médias et des téléspectateurs. Par conséquent, l'activité politique devient, comme le cite G. Derville (2013) :

« Un spectacle quotidien où les leaders politiques se réinventent dans l'espace public [...] où l'homme politique doit constamment faire la preuve de son existence et cela passe par la production et la mobilisation de discours, de symboles, de mises en scène spectaculaires [...], l'activité politique ne va pas maintenant sans communication. »

De par son importance pour les hommes politiques comme pour les électeurs, les élections présidentielles en France représentent une occasion qui se répète chaque cinq an pour renouveler la politique du pays, et décider, par le suffrage universel, de l'homme qui va être le représentant local et mondial de la France.

Dans cette échéance, les Français guettent et suivent les hommes politiques en lice dans leurs déclarations, leurs interviews, leurs débats, etc., en attendant finalement l'élection du Président de la République. On peut constater l'importance de ces élections présidentielles pour les Français parce qu'elles accumulent le plus d'audience et de participation par rapport aux autres

élections : municipale, législative ou régionale ; ce qui témoigne de l'intérêt que le public porte envers les débats politiques de cette échéance électorale.

À cet égard, les campagnes présidentielles des candidats et les débats politiques télévisés et surtout le débat qui suit le premier tour de l'élection présidentielle (ce que l'on appelle unanimement le débat de l'entre-deux-tours) sont devenus des rendez-vous très importants pour les Français. En effet, ce débat final est un exercice médiatique qui a débuté aux Etats –unis dès 1960 aux élections présidentielles entre R. Nixon et J.F Kennedy.

Ce face-à-face télévisé est devenu par la suite ancré dans les traditions politiques dans tous les pays démocratiques et depuis, les face-à-face se sont enchainés pour permettre aux citoyens de suivre la dynamique de la politique de leurs pays, à travers les discours prononcés par les candidats, par rapport aux questions importantes qu'ils intéressent. S. MARION paraphrase cette tradition par le fait que les candidats

« Arrivés en tête au premier tour de l'élection ne peuvent se soustraire à cet événement » car il s'agit « d'un rendez-vous important entre les dirigeants et les électeurs, mais aussi entre les deux candidats qui ont ainsi l'occasion de se positionner l'un face à l'autre dans un échange direct ». (Sandre, 2010, p.81)

En France, le premier débat qui en était le point de départ, date de 1974. Il s'est déroulé entre les deux gagnants du premier tour à savoir F. Mitterrand et G. d'Estaing. Désormais, les débats de l'entre-deux-tours se succèdent comme un type particulier d'un « événement communicatif » (Kerbrat-Oriccioni et Traverso 2004) quoiqu'un seul débat final n'ait pas pu avoir lieu en 2002, parce que Chirac a refusé de rencontrer J -M. Le Pen.

Lorsque nous avons opté pour ce thème en 2012, la France était en pleine préparation des élections présidentielles. Les campagnes électorales étaient menées partout. Les chaînes françaises se sont beaucoup livrées à la production de plusieurs émissions politiques qui traitent des programmes et des discours des candidats à l'élection présidentielle telles que les émissions : « Des paroles et des actes », et « Complément d'enquête », « 100 minutes pour convaincre », etc., où les candidats sont invités pour défendre leurs projets politiques.

C'est ainsi que nous avons choisi d'étudier ce débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française ou bien mieux vaut-il dire qu'il m'est imposé, dans la mesure où il représentait, le fait médiatique le plus important en France en 2012 , le plus regardé, et pour moi un grand intérêt surtout d'un point de vue linguistique voire discursif.

Ce débat a opposé François Hollande (FH) à Nicolas Sarkozy (NS), diffusé simultanément par TF1 et France 2 le mercredi 2 mai 2012 à 21 h. Il a été animé par deux journalistes dont le rôle était de distribuer les tours de paroles tout en chronométrant le temps de parole partagé équitablement entre les deux parties.

Ce qui nous intéresse essentiellement dans cette étude, est ce type de discours politique qui est devenu par l'usage médiatique, un genre différent et particulier qui fait partie de la grande famille des discours politiques et des discours médiatiques et plus spécifiquement des discours télévisés (K. Oreccioni 2017, p.09).

Nous allons chercher, à travers ce travail, les différentes stratégies argumentatives et communicatives qui sont mises en œuvre par les discours des deux candidats sus-cités dans ce débat final, dans leurs dimensions affective, rationnelle ou même manipulatrice. L'étude proposée est portée sur l'analyse de discours en association avec les théories linguistiques telles que l'énonciation, la pragmatique et la linguistique interactionnelle.

Cette étude a pour but de démarquer le contraste entre les discours des deux candidats, en comparant leurs argumentations au long du dit débat.

L'un des objectifs de cette thèse est de décoder les enjeux argumentatifs et communicatifs utilisés par les deux candidats dans ce débat final. Nous insistons sur la teneur discursive des échanges langagiers entre les débatteurs, en observant d'abord l'objet lui-même qui est le débat, à travers ses objectifs, son importance, en analysant les choix linguistique, discursif et communicatif des candidats pour convaincre et/ou persuader les électeurs et sortir vainqueur.

Par conséquent, nous avons pu reformuler la problématique suivante :

- Quelles sont les différentes stratégies argumentative, communicative, et discursive utilisées par les candidats au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française de 2012 pour convaincre les électeurs et gagner leur adhésion ?
- Quelles sont les différences discursives entre les candidats et par quelles spécificités argumentatives se distinguent-ils dans ce débat ?

Ces interrogations préalables pourraient générer d'autres questionnements tels que:

- quelles sont les caractéristiques du discours politique dans le débat de l'entre-deux-tours ?
- quelles stratégies argumentatives semblent-elles plus efficaces pour gagner l'adhésion de public ?
- quelle est la particularité discursive de ce débat de 2012 ?

- combien la médiatisation du débat politique a-t-elle changé les stratégies communicatives des débatteurs

-combien les discours des débatteurs sont-ils ancrés au contexte économique et social que vit la France en 2012 ?

Les hypothèses qui émanent de ces interrogations sont les suivantes :

- Les candidats politiques dans le débat de l'entre-deux-tours auraient recours aux différentes stratégies argumentatives émotionnelles y compris les paralogismes pour persuader le public.

- Ils utiliseraient l'argumentation morale et affective à savoir l'éthos et le pathos plus que la démonstration logique pour gagner l'adhésion des téléspectateurs.

- Par la diffusion télévisuelle, le débat politique serait une opération de communication par excellence où chaque candidat tenterait de s'imposer par son image et son discours pour sortir vainqueur.

- La construction discursive de chaque candidat dépendrait de son argumentation et de compétence communicationnelle dans le débat télévisé.

- Le débat serait une interaction sur le contexte économique et social qui a marqué la vie politique de 2012 et la supériorité serait pour celui qui va mener un discours persuasif qui montrerait sa capacité de gérer les questions surtout économique et sécuritaire du pays.

La difficulté à mener une telle recherche dans ce domaine est que le débat politique télévisé est un objet hétérogène qui est composé des éléments complexes et qui sont aussi disparates que prolifiques.

Certainement, cette recherche est à la croisée de plusieurs disciplines (sciences politiques, sociales, de communication, le discours politique, le discours médiatique) où plusieurs théories linguistiques pourraient y entreprendre telles que l'analyse du discours, l'analyse praxématique, l'interaction verbale, la pragmatique, l'énonciation, etc.

Autre difficulté de cette étude réside dans l'analyse des données seulement scripturales du débat alors qu'il est de nature à la fois auditive et visuelle, qui comprend aussi des signes posturo-mimo-gestuel (K. Orecchioni, 2017, p.09). Dans notre étude, nous avons exclu totalement cet aspect non linguistique qui concerne la mimogestualité et nous avons pris seulement le texte transcrit malgré les difficultés liées à cet exercice de transcrire l'énoncé oral à un texte écrit.

Le débat qui est à la base un exercice oral perd des caractéristiques quand on veut le transcrire en texte. Orecchioni (2017) a bien su expliquer les difficultés de cet exercice et les jugements déductifs qui en sortent et qui sont parfois erronés, car l'oral a des contraintes prosodiques dans le débit et l'intonation que l'écrit ne reconnaît pas forcément. Néanmoins pour l'étudier, il faut le

transcrire scripturalement et le transformer en objet graphique. Même une préparation minutieuse de la transcription ne peut être fidèle à la source qui est régie par l'interaction télévisuelle.

A travers les différentes méthodes qui essaient d'expliquer ce phénomène linguistique, nous sommes penché d'abord sur la méthode analytique qui consiste à l'analyse argumentative en prenant pour objectif l'étude des caractéristiques de raisonnement des locuteurs à travers leurs énoncés. Elle permet l'interprétation de l'ensemble d'énoncés proférés par les participants dans ce débat pour le but de persuasion. Elle s'intéresse aussi aux démarches persuasives de l'orateur et par son style, son éloquence et sa performance oratoire. Elle s'appuie aussi sur l'analyse stratégique des arguments consistant à étudier les procédés discursifs adéquats utilisés par un débatteur politique pour faire passer ses messages, y compris par des moyens fallacieux ou par une « argumentation périphérique » (Gilles Gauthier, p.1995) tels que les attaques personnelles ou les arguments d'autorité.

En outre, cette étude s'appuie sur la dimension communicative du discours à travers le débat télévisé. Il s'agit d'expliquer les contraintes communicatives télévisées du débat politique de cette envergure sur la construction et la production du discours politique dans une interaction dialogale.

Pour la présente analyse, le corpus qui a servi à cette étude, est constitué de la retranscription scripturale du débat télévisé du 3 mai, entre Hollande et Sarkozy, faite par le *Monde.fr*.¹, et d'*Ouest France.fr*.² Le risque de dénaturer le corpus, principalement oral, n'est pas grand dans la mesure où l'analyse argumentative et discursive dont nous procédons s'intéresse plutôt à l'utilisation effective des énoncés par les candidats. De plus, les conditions acoustiques de communication verbale dans ce débat qui étaient conformes, nous permettant de vérifier la transcription d'une façon pertinente, excepté dans le cas des chevauchements et des nuisances acoustiques causées par le croisement des voix et des interventions non faciles à identifier.

Pour ce faire, nous avons employé une approche descriptive qui permet d'explorer la problématique étudiée dans la présente thèse à savoir comprendre la structure du discours

¹ « Sarkozy-Hollande : le compte rendu intégral du débat, thème par thème » (3 mai 2012) : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/03/Sarkozy-hollande-le-compte-rendu-integral-du-debat-theme-par-theme_1694802_1471069.html

² « Débat. La retranscription n du duel entre Hollande et Sarkozy » <http://presidentielle2012.ouest-france.fr/actualite/le-verbatim-du-duel-entre-hollande-et-sarkozy-03-05-2012-1500>

politique du débat électoral et les stratégies de la parole portée en décrivant les discours controversés des candidats à travers les principaux éléments développés.

Nous avons utilisé aussi une approche quantitative pour une analyse statistique du corpus. Nous nous sommes appuyés sur quelques logiciels lexicographiques tels que TROPES, LEXICO 3, IRAMUTEQ, ANTIDOTE 9 pour satisfaire les exigences de ce type d'étude.

En effet, il s'agit d'analyser et de comparer les vocabulaires des duellistes à travers des statistiques et mettre en valeur les expressions et les termes employés par leurs degrés de récurrence et/ou de rareté.

Cette approche n'a pas la prétention d'une étude carrément statistique et exhaustive du corpus. Cependant, elle contribuera à la définition des mondes lexicaux de la langue utilisée par les deux candidats et leurs identités discursives personnelles pendant le face-à-face présidentiel comme un phénomène discursif particulier.

L'analyse qualitative nous permet de comprendre ce phénomène discursif dans sa complexité, à travers les différentes théories discursives telles que l'argumentation, l'énonciation, la pragmatique et leur relation avec la théorie communicative qui s'appuie sur la diffusion télévisuelle où s'inscrit le débat politique.

Cette étude émane largement des recherches et des analyses faites dans ce domaine, à partir de diverses études réalisées par différents chercheurs qui nous ont permis de comprendre les contraintes de l'analyse des débats électoraux télévisés, et les exigences théoriques et pratiques d'une telle étude.

Nous pouvons citer entre autres R. Amossy, C.K.Orcchioni (1998, 1999, 2017) C. Perelman, S. Toulmin, P. Breton, C. Plantin, et plus particulièrement de G. Gauthier. Chareau, Maingueneau, Calvet et Veronis (2008), Constatin de Chanay (2009), Turbide (2011) Sandré (2009), Dupuy et Marchand (2009), etc.

Nous nous sommes aussi appuyés aussi sur quelques thèses de doctorat et mémoires de magister qui traitent de discours politique comme ceux de FZ., Benatta (2019), BB., Bouba (2015), Bouaziz S. (2013), Ain-Sebaâ S. (2014), de même d'autres auteurs que nous avons cités dans la bibliographie p. 310.

L'objectif de cette étude est de s'ouvrir sur de nouvelles perspectives, avec une problématique originale, en s'interrogeant à la fois sur la complémentarité de la nature persuasive et communicative de ce débat et le discours politique dans un contexte électoral et médiatique.

Dans le premier chapitre, nous nous penchons sur le débat télévisé électoral comme un genre discursif particulier. Nous visons l'aspect interactif, communicatif et conflictuel du débat. Nous

aborderons le débat électoral de l'entre-deux-tours comme un exercice politique particulier avec ses contraintes et ses enjeux médiatiques.

Nous allons expliquer ensuite l'intérêt argumentatif et communicatif que porte ce débat pour les finalistes afin de pouvoir s'imposer pour l'un ou pour l'autre comme l'homme le plus fort qui gagne la confiance des électeurs.

Dans ce même chapitre, nous mettrons l'accent sur l'auditoire comme un élément très intéressant de la communication médiatique du débat politique. Nous nous assignons aussi comme objectif l'intérêt des débatteurs à se conformer aux exigences de l'auditoire comme une instance très importante dans l'interaction politique, en fonction de laquelle le choix des stratégies argumentative et communicative et la construction du discours se fondent.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude du débat comme un genre communicatif et médiatique particulier. Nous nous intéressons à étudier combien l'utilisation de la télévision comme un moyen de communication, à influencer le discours politique. La politique contemporaine a beaucoup changé en présence des mass médias. Elle cédera petit à petit aux contraintes médiatiques et aux enjeux de la scénographie télévisuelle.

Nous cherchons comment les hommes politiques se sont adaptés à cet exercice communicatif et quelles sont les stratégies communicatives utilisées pour gagner l'adhésion des téléspectateurs. Nous allons ensuite analyser cette communication à travers les différentes théories linguistiques et behavioristes.

Le troisième chapitre est réservé à analyser l'argumentation dans le discours politique. Nous commençons à retracer les origines de l'argumentation à travers son développement dans l'histoire depuis la rhétorique antique jusqu'aux théories contemporaines.

Notre recherche s'inscrit d'abord dans l'étude de la rhétorique antique aristotélicienne et platonicienne basée sur l'entreprise dont coexistent les trois types de persuasion à savoir l'éthos, le pathos et le logos.

En effet, cette recherche vise, en premier lieu, à étudier l'argumentation affective à travers l'étude des qualités morales de l'orateur. C'est l'étude de l'attitude de l'orateur à se présenter honnête, sincère pour inspirer la confiance aux téléspectateurs.

Cette façon de présenter son image de soi est indispensable de toute prise de parole pour que l'auditoire découvre au discours de l'orateur son caractère, son état d'âme, son apparence physique, les traits de sa personnalité et détermine ainsi, s'il est capable de répondre à ses attentes et ses ambitions.

Nous allons étudier les différentes formes de cet ethos et leur utilisation par les candidats politiques dans le débat final pour gagner l'adhésion des auditeurs.

Ensuite, nous analysons les arguments liés au pathos qui sont des arguments à ordre passionnel et affectif qui visent surtout à remuer les passions et provoquer les émotions chez l'auditoire et à susciter chez lui le plaisir et le désir d'écouter l'orateur. Nous cherchons comment l'oratoire est adhérent au discours d'un débatteur politique par les valeurs, les croyances, les sentiments qu'il éveille en lui.

De surcroît, nous cherchons comment les discours dans les échéances politiques importantes comme celle du débat télévisé de l'entre-deux-tours sont caractérisées par le recours à la séduction comme une stratégie argumentative pour gagner l'adhésion de l'électorat. Le débat médiatisé offre cette possibilité de jouer sur le pathos, sur les opinions personnelles, et l'expression des émotions plus que sur la communication des informations.

Nous allons ensuite nous focaliser sur l'analyse liée au Logos. Cette fonction concerne la valeur démonstrative du discours par des arguments rationnels. C'est une entreprise de conviction qui s'appuie sur les preuves et les justifications dans la mesure où le locuteur emploie des arguments basés sur la logique pour faire admettre sa thèse aux destinataires comme crédible et raisonnable.

Dans le quatrième chapitre, notre analyse proposée sera autour des différentes stratégies de l'argumentation en fonction de leurs multiples applications dans les pratiques de la communication politique. Nous nous sommes intéressés aux différentes stratégies de persuasion utilisées par les deux candidats au long du débat final pour justifier, confirmer ou infirmer leurs opinions. En outre, nous allons examiner les stratégies fallacieuses qui ont été utilisées par les deux candidats pour manipuler les auditeurs.

Notre intérêt est d'identifier les différents paralogismes et combien ils servent les débatteurs comme une stratégie agonale et conflictuelle dans ce débat.

Dans le cinquième chapitre, notre analyse nous mène à la théorie du discours, qui dépasse la primauté de la langue vers la prise en charge de l'acte de langage, de l'énonciation, de l'étude du contexte, des facteurs situationnel, interactif, intentionnel et subjectif. Cette nouvelle conception de l'argumentation contemporaine consiste à comprendre le rapport étroit qui lie l'argumentation avec l'analyse du discours et la communication en interaction dans la proportion où cette analyse prend comme objet d'étude de décrire le fonctionnement des énoncés et les stratégies discursives en usage par les interlocuteurs dans un contexte communicatif précis.

Cette analyse ne doit pas être conçue que dans un cadre énonciatif et pragmatique qui consiste à comprendre les mécanismes, les interventions et les interactions lors de ce débat pour agir sur l'auditoire, le persuader et gagner sa confiance dans une situation dialogique précise. Nous

entreprenons ce discours comme une entité énonciative et pragmatique dans la mesure où il est produit par un sujet dans l'intention de faire réagir les interlocuteurs dans un contexte spatio-temporel particulier.

Nous visons également l'importance du contexte socioéconomique où vivent les interlocuteurs dans la construction des stratégies de persuasion et de production du discours. Nous tentons ensuite de comprendre la relation qui lie le discours produit avec les conditions de sa production.

Le sixième chapitre sera consacré à une étude lexicométrique de l'ensemble du débat. Il s'agit d'analyser l'utilisation lexicale des deux candidats et leurs développements thématiques au long du débat à travers les logiciels (Lexico3 et Iramuteq, Tropes, Antidote 9).

Ces logiciels nous permettent d'analyser et de comparer les vocabulaires des duellistes et leurs différents choix lexicaux. Cette étude quantitative cherche à justifier à posteriori, dans un premier temps cette particularité de ce discours politique du débat électoral à partir du comptage et des comparaisons statistiques des deux discours et d'en faire une conclusion signifiante.

Elle permet aussi l'étude des occurrences et les segments répétés dans les deux discours et les comparer pour trouver les ressemblances et les divergences.

Dans un deuxième temps, le travail porte sur une étude thématique du débat. Nous allons montrer les différentes séquences isotopes invoquées par les deux candidats en lice et leurs correspondances avec le contexte socioéconomique qui entoure le débat des élections présidentielles.

Chapitre I

Débat politique comme une
interaction médiatique

Chapitre I

Débat politique comme une interaction médiatique

Dans le monde de la politique, on ne peut pas ne pas communiquer. Certains font de la communication une activité professionnelle, le plus souvent, pour le but de la mettre au service des finalités escomptées. En effet, la communication, c'est un acte qui permet d'échanger avec l'autre des propos, des points de vue et de tisser des relations en créant ainsi des liens sociaux entre les interlocuteurs.

L'idée qui explique cette «*impossibilité de ne pas communiquer* », Maingueneau (2002, p. 111) la résume comme une forme de dialogue entre interlocuteurs qui échangent les idées dans une alternance discursive basée sur l'accord et le désaccord.

C'est à travers la communication que l'homme politique voulant accéder au pouvoir, expose ses idées et son programme et engendre par son discours, comme instrument de persuasion, ses actions politiques.

Dans ce discours politique, plusieurs facteurs intéressants vont expliquer sa composition, tels que les différents savoirs communs développés au sein d'une société qui forment une sorte de «*doxa* ».

En outre, les différentes situations historiques et les différentes appartenances idéologiques dans la même société composent le discours politique moderne auxquelles l'homme politique ne doit pas être indifférent. Quand un locuteur politique s'adresse à un auditoire, il doit savoir que cet auditoire n'est pas forcément homogène. Il est nécessaire de chercher les points communs avec lui à travers des stratégies argumentative et communicative pour gagner son adhésion au projet politique proposé.

La politique, au moins dans quelques-unes de ses activités les plus importantes, est considérée comme une activité de communication publique. Elle demande un certain savoir pour comprendre cette action politique communicationnelle comme une entreprise discursive qui a une finalité persuasive.

Le débat politique se montre de plus en plus comme un discours politique de nature communicationnelle. Il se présente souvent sous forme d'une confrontation entre chefs de partis dont l'objectif est de convaincre un électorat des bien-fondés de leurs propos où les antagonistes politiques cherchent à s'imposer par leurs points de vue et leurs arguments.

Le débat qui est le sujet de notre analyse est le face-à-face final entre les deux-tours des élections présidentielles qui se sont déroulées en France en 2012. Dans ces élections, s'opposent plusieurs candidats en premier tour, qui se terminent par la réussite des deux candidats qui gagnent la confiance des Français par le suffrage universel. Ces deux candidats en lice se

débattent pour convaincre les téléspectateurs-électeurs de leurs projets et gagner leurs bulletins de vote.

L'unité de base de ce débat est le dialogue entre les deux candidats. La transcription scripturale de ce débat constitue notre corpus (voir corpus, annexe3, M) qui s'appuie sur le tour de parole entre les débatteurs.

Pour un accès facile à chaque tours de parole, chaque intervention des deux débatteurs, et chaque exemple cité dans la thèse, nous procédons à numéroter le tour de parole depuis le début jusqu'à la fin du débat. Chaque tour de parole est commencé par les initiales de débatteur ainsi le numéro de son intervention :

***FH1:** Le prochain président de la République, c'est une décision importante, grave, pour 5 ans....*

***NS2 :** J'ai écouté Monsieur Hollande. C'est assez classique ce qu'il a dit.....*

***FH3:** Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique, je n'imagine pas que vous feindrez....*

***NS4:** Vous savez monsieur Hollande, j'ai une preuve à vous donner de cet esprit de...*

***FH5:** Je vais continuer parce que je pense que ce débat est intéressant,...*

***NS6:** Je n'ai pas évidemment le seul mérite, mais je ne peux pas être le seul coupable...*

I-1- Débat politique et la communication télévisuelle

Le débat est, avant toute chose, une opération de communication par une production médiatique par le biais d'une émission télévisée ou radiographique qui donne lieu à une matière d'information des comptes rendus journalistiques et des analyses éditoriales dans la presse écrite et électronique. Même, les plus petites phrases et les petits gestes des participants attirent l'attention des diffuseurs et font l'objet de manchettes et de commentaires pour satisfaire l'avidité du lectorat.

Dans un débat politique, Les candidats montrent de plus en plus la pertinence de leurs choix politiques et les solutions qu'ils proposent pour la société pour faire face aux problèmes dont elle souffre. Cela ne peut se faire qu'à travers une idéologie qui met en avant un programme d'action politique adopté.

Dans ce contexte, le débat porte au moins sur quelques thématiques qui touchent les questions essentielles de la société. Il consiste, principalement, à une interaction et un vif échange qui est souvent très paradoxal entre les candidats sur les différentes propositions portées pour la société. Mais les idées proposées doivent être bien présentées et bien défendues sans supériorité pour qu'elles soient pertinentes aux yeux de l'électorat. Il s'agit d'abord d'un genre dialogal, oral et spontané où l'interlocuteur malgré sa préparation, doit reconstruire son discours et s'adapter à chaque fois au discours de son adversaire. La médiatisation est maintenant une composante importante et constitutive de ce genre du discours. Le débat télévisé est soumis, plus que les stratégies que les débatteurs emportent, aux contraintes de la communication médiatique et de la production télévisuelle. Pour reprendre les termes de Christine Bouthillier, (2010) nous pouvons dire que l'avènement de cette pratique politique, la compréhension de ses influences sur le comportement des citoyens-électeurs et le rôle des médias, permettraient de cerner les considérations qui ont été produites sur cette activité de la modernité politique.

Monière (1992) portait à croire que la retransmission télévisuelle des affrontements d'idées entre les leaders politiques qui participent aux débats électoraux a rendu l'exercice de la communication politique plus accessible à l'opinion publique surtout quand l'émission a une vocation de divertissement ou qu'elle s'intéresse plutôt aux vies privées des hommes politiques qu'à leurs programmes politiques. Il spécifie plus loin que « *les débats électoraux télévisés mettent en évidence la transparence et l'ouverture des régimes démocratiques* ». (Monière, 1992, p. 18)

Cette nouvelle pratique de la communication politique a installé d'abord, une sorte de culture voire de concurrence entre les leaders politiques en campagne électorale, dans le sens où l'auditoire malgré sa conviction politique cherche toujours à suivre leurs leaders politiques dans leurs meetings, déclarations, interviews et débats politiques.

Il faut remarquer ici que la forme du discours des leaders politiques et la nature de la stratégie d'argumentation deviennent des facteurs importants à la compréhension des débats électoraux télévisés réalisés lors des campagnes électorales par rapport aux grands enjeux de la société. Cela permet de s'interroger sur le débat, et son avantage pour les citoyens-électeurs, pour mieux comprendre la position des leaders politiques.

À en croire les principaux spécialistes de la communication politique reconnaissent que ce type de débat politique produit des effets considérables sur le comportement politique et électoral des hommes politiques et des citoyens-électeurs pour s'intéresser davantage à la politique et les problèmes de la société.

I-1-1- Type interactif du débat politique

Le débat, dans son essence, est une rencontre entre deux opposants qui expriment leurs opinions controversées dans toute démocratie sans être contraints par la force. Il est souvent organisé par une instance médiatique qui garantit l'enjeu interactif de cet événement et impose par les journalistes le tour de temps de parole entre les hommes politiques.

Selon R. Vion (2000) :

«Le débat est une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur. Comme le combat, le débat est particulièrement dangereux et tout peut se jouer en quelques secondes ». (Vion, 2000, p. 139)

Pour avoir une implication de la part de son public, chacun des interlocuteurs déploie des stratégies discursives et communicatives différentes qui font appel à la fois à la raison et aux sentiments pour pouvoir le persuader ou bien le convaincre.

Catherine Orecchioni affirmait en 1998 que le débat politique prend forme dans un cadre dialogique et énonciatif concret :

«Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle, il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre préfixé [...] sont ainsi en partie déterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des intervenants, le nombre des participants et le thème de l'échange. En outre, un débat comporte généralement un public et un modérateur chargé de veiller à son bon déroulement (et même en leur absence, on peut dire que ce modérateur et ce public sont en quelque sorte intériorisés par les participants ». (Orecchioni, 1998, p. 118)

I-1-2-Cadre participatif

Selon Sandre (2010, pp.160-171), au niveau formel, le débat présente trois rôles interactifs : celui de l'animateur, des débatteurs et celui de l'auditoire. Le rôle de l'animateur est important pour assurer la gestion pertinente du débat. Il gère la distribution équitable du temps, les interventions entre les interlocuteurs. Selon son agenda de questions, préparé pour ce débat, il distribue les tours de parole et détermine les différents thèmes à aborder, il est chargé de réguler l'échange, de l'arbitrer et doit être à la fois neutre et impartial. L'animateur fait des rappels à l'ordre tant que la situation exige son intervention pour éviter toute intervention démesurée des deux candidats.

« Le caractère formel sera accentué par la présence d'arbitre(s) pour veiller au bon déroulement du combat. Cet arbitre effectue des rituels d'ouverture, énonce les thèmes et l'ordre dans lequel ils vont être abordés, rappelle les règles, distribue la parole, veille au respect du temps de parole de chacun et peut s'intercaler entre les belligérants ». (Vion, 2000, p. 139)

Les débatteurs, pour leur part, sont des représentants d'importantes instances politiques, chargées de défendre leurs idées. Ils répondent aux questions posées par les journalistes, respectent les thèmes abordés et présentent leurs opinions là-dessus.

La relation entre les débatteurs doit être définie comme une relation d'égalité, sans hiérarchie ni supériorité interactionnelle. Les personnalités politiques doivent se présenter comme conformes à leurs statuts sociaux, liées à un parti politique et/ou autour d'une idéologie politique identifiable, et légitimes aux yeux des téléspectateurs.

Les téléspectateurs influent sur la nature de l'interaction politique dans la mesure où ils représentent la finalité de cette communication politique à travers leur vote. Ils peuvent aussi préalablement définir des paramètres de la communication politique en répondant aux sondages, et en participant aux manifestations, enquêtes, etc.

Dans ce sens, K. C. Orecchioni (2017) parle d'un discours adressé, à deux destinataires. L'un est dirigé vers l'adversaire, l'autre vers le public, car c'est ce dernier qu'il faut convaincre.

Cette rencontre dialogale ne peut produire un discours totalement programmé, car dans les différentes interactions, on ne peut pas être préparé à tout, et on est inévitablement en quelques moments exposés à savoir improviser le discours.

« Même si le débat est préparé par les différents participants, ces derniers doivent s'adapter les uns aux autres et construire leurs discours par rapport aux discours d'autres. En ce sens, l'interaction garantit une certaine spontanéité de l'échange ». (Sandre, 2010, p. 160)

1-1-3-Cadre spatio-temporel

Généralement, le débat politique télévisé permet aux débatteurs de se trouver en contact direct pour un échange interactif. Le dispositif spatial est souvent étudié selon les exigences énonciatives du débat suivant le spectacle que l'on désire offrir. En effet, le débat télévisé se déroule dans un studio aménagé dans des bonnes conditions acoustiques.

Pour le cadre temporel, la télévision cherche toujours l'horaire qui correspond à la présence importante des téléspectateurs. Une programmation adéquate de la scène est essentielle pour une

diffusion à grande échelle. La durée de l'interaction doit suffire à aborder les sujets qui intéressent le public et doit permettre aux interlocuteurs d'avoir le temps nécessaire pour développer convenablement leurs thèses, sans qu'ils soient prolixes ni ennuyeux afin de ne pas désintéresser le public.

I-1-4-Finalité de l'interaction

Le débat qui est de nature dialogale entre deux antagonistes politiques de taille présente un enjeu compétitif. Il s'agit pour eux de vaincre l'autre et de gagner la rencontre. Une victoire symbolique dans les échanges discursifs est nécessaire pour convaincre les auditeurs et gagner leur adhésion : « *Le terme "débat" implique a priori un affrontement d'opinions, une argumentation et diverses démarches pour convaincre ou séduire l'autre* » (Torck, 1994, p.15). Cependant, il y a des règles qui gèrent cet affrontement, comme la conduite de civisme, qui oblige les interlocuteurs à une certaine coopération pour faire réussir la rencontre.

« Le débat se caractérise par une domination des formes de compétitivité sur celles de coopération. Néanmoins, l'existence de règles et la nécessité d'avoir des comportements non disqualifiants conduisent le débat à se dérouler dans une relative "modernité". Le débat consiste donc à jouer de manière compétitive dans la coopérativité » (Vion, 1992 , p.138).

Toutefois, le débat du face à face final des élections présidentielles a le caractère d'un combat qui pourrait trancher sur celui qui va gagner et celui qui va perdre. Le vote est le but final qui sanctionnera le résultat de l'affrontement. Tellement les enjeux sont importants, les candidats ne se privent pas d'employer toutes les stratégies possibles pour avoir l'adhésion des téléspectateurs y compris par les moyens moins corrects et manipulateurs du discours.

I-2-Le débat comme un type discursif médiatique

Pour faire prévaloir son discours auprès des téléspectateurs, chaque candidat doit les solliciter à penser que son raisonnement est celui qui effleurera leurs propres idées et qui répondra à leurs exigences et leurs buts escomptés.

Assurément, le débat de l'entre-deux-tours des présidentielles, représente pour les candidats l'occasion favorable pour expliquer leurs idées et s'inscrire dans le combat politique comme les forces politiques les plus influents du 1^{er} tour. Ils sont appelés à modeler leurs discours dans le débat en fonction des circonstances politiques par rapport au discours de l'autre.

Ils peuvent ainsi adopter une idée ou un argument tant qu'ils trouvent un certain intérêt auprès de l'auditoire. Il s'agit, donc, d'un débat d'idées pour se procurer de l'argument le plus productif et montrer au public que son idée est la meilleure pour défendre ses intérêts.

« Il s'agit de mener une joute oratoire qui déjouera (ses) arguments aux profits des thèses proposées ». (Amossy, 1994, pp.31-47)

Pour un candidat politique, la forme et le fond de son discours forment un tout indissociable. Pour cette raison, il doit faire attention au « bon usage et au bon dosage » de son discours afin qu'il soit efficace, pertinent et convainquant en poussant les téléspectateurs à adhérer pour sa thèse et par conséquent voter pour lui.

Le débat se joue dans un contexte dialogique certes, mais « agonal ». Comme dans un combat, chacun s'assigne comme objectif la domination du jeu afin de démobiliser les initiatives de l'autre, et s'imposer pour le but de se faire élire. L'objectif de chacun des candidats est d'obtenir l'adhésion de la cible à travers ses propres thèses qui permettent d'imposer les règles du débat et mettent tous les éléments et les rapports de force pour démarquer ses offres et ses mesures de l'autre. *« Le rapport de force qui s'y inscrit, structure le dialogue argumentatif et en détermine le développement en surface »* (Amossy, 1994, p.34)

I-2-1- Débat électoral télévisé

Le débat télévisé surtout dans les campagnes électorales est devenu une tradition dans les grandes démocraties du monde. Il est le produit de la communication massive et la vulgarisation de la médiatisation de politique contemporaine. Son expansion résume la politique par ses pratiques communicationnelles à travers les médias.

« Outre que se superposent plusieurs contrats (débat, médias, télévision), que se combinent plusieurs moyens d'expression sémiologique (parole, geste, image), les possibilités de stratégies discursives de la part des animateurs et des invités sont à la fois multiples et limitées par les contraintes du contrat médiatique dominant ».

(Charaudeau, 1991, p.35).

Le débat est devenu un exercice intéressant voire obligatoire pour les politiques comme pour les électeurs, car il représente une condition sine qua non de la propagande et de la communication politique et pour la société comme une nécessité de l'exercice de la démocratie et de la liberté.

Ce genre de débat a tendance à avoir un affrontement entre les débatteurs en raison de l'importance de l'enjeu.

Il est caractérisé souvent par une compétition qui produit une certaine confrontation, adversité, et donne lieu aux invectives, aux infamies, malgré que les débatteurs doivent suivre un certain

engagement d'honneur pour ne pas sortir du cadre de la compétition et de la convenance morale et sociale.

« Il existe une sorte de code d'honneur qui permet d'apparenter le débat au duel, ou au tournoi. Le débat trouve son point culminant dans la vie politique, avec le duel qui dans certains pays oppose les deux candidats restants en lice lors de l'élection présidentielle ». (Vion, 2000, p. 138)

Quoique le débat donne l'air de conflit et de divergence, les débatteurs reconstruisent leurs discours par rapport à leurs interactions. En effet, cet échange entre les deux interlocuteurs installe une coopération, une collaboration implicite, qui donnent lieu à une co-construction de leurs discours.

« Il s'agit d'un processus de co-construction de sens et d'un processus de co-construction du réel (...) les hommes politiques ne s'affrontent pas pour s'affronter, mais pour produire du sens, c'est-à-dire pour produire une sorte de locuteur collectif [...], il ne s'agit pas de nier la dynamique conflictuelle, mais d'adopter une autre perspective : reconnaître le constat d'affrontement des hommes politiques, mais aussi voir que cela produit du sens ».(Fortin, 2004,p.15)

I-2-2- Débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle

L'élection présidentielle est parmi les échéances médiatiques que les Français suivent le plus. La désignation du Chef suprême de l'Etat représente un moment très fort dans la vie politique d'un pays. Cette consécration publique sanctionne une politique qui a été menée pendant au moins cinq années.

Pour la France, cette échéance est très importante dans la mesure où l'homme qui est élu doit décider ce que devrait être la France pendant tout un quinquennat.

Depuis la 5e République, le rôle du Président de la République est devenu important par les pouvoirs politiques qui lui étaient conférés et surtout sa représentativité de son pays localement et mondialement.

Les campagnes présidentielles et les débats politiques et surtout celui de l'entre-deux-tours sont des rendez-vous importants pour les Français qu'ils leur permettent de suivre la dynamique de la politique générale de leur pays par les discours des candidats prononcés par rapport aux questions importantes qui les intéressent.

Ce débat politique de l'entre-deux-tours est un face-à-face final qui oppose les deux derniers candidats en lice pour l'élection présidentielle. *« Il s'agit de la confrontation des finalistes aux*

élections qui est devenue au cours des années une tradition dans un pays où règne la démocratie ». (Crisan, 2011, p.5)

Le premier débat présidentiel télévisé a commencé aux États-Unis d'Amérique entre R. Nixon et J.F Kennedy en 1960. La victoire de J.F Kennedy était due justement à sa performance lors du débat télévisé. Depuis lors, il est devenu une tradition dans les exercices des élections présidentielles surtout en Europe.

« Les deux candidats arrivés en tête au premier tour ne peuvent se soustraire à cet événement, tant l'attente est grande de voir les deux challengers s'affronter dans l'ultime combat. Il s'agit d'un rendez-vous important entre les dirigeants et les électeurs, mais aussi entre les deux candidats qui ont ainsi l'occasion de se positionner l'un face à l'autre dans un échange direct ». (Sandre , 2010, p.181)

À l'instar des pays européens, la France a organisé son premier débat de ce genre en 1974

« Une semaine avant le second tour de l'élection présidentielle de 1974, un débat est organisé entre les deux vainqueurs du premier tour. Mitterrand opposé à Giscard d'Estaing. Ce débat sera en France le point de départ – la référence mythique — de tous les débats ultérieurs en termes de construction de rituels, de stratégies interlocutives, de publicités communicatives et de croyance aussi en l'influence du débat télévisé sur les votes des électeurs ». (Fortin, 2004, p.114)

Le débat de l'entre-deux-tours finit par gagner toutes les échéances électorales à l'Europe et considéré comme une démonstration politique inévitable dans les élections présidentielles françaises devenues une tradition démocratique consacrée à une multitude de duels quoiqu'un seul débat final n'ait pas eu lieu en 2002, parce que Chirac refusait de débattre avec J -M. Le Pen.

« Le 23 avril, deux jours après le premier tour, Jacques Chirac avait annoncé qu'il refusait de débattre avec Jean-Marie Le Pen, avant le second tour. "Face à l'intolérance et à la haine, il n'y a pas de transaction possible, pas de compromission possible, pas de débat possible",

"Pas plus que je n'ai accepté dans le passé d'alliance avec le Front national, et ceci quel qu'en soit le prix politique, je n'accepterai demain de débattre avec son

*représentant”, avait poursuivi le candidat vainqueur de l’élection, avec plus de 80 % de voix. ».*³

Malgré cette sorte d’expulsion politique dont la France a souffert depuis quelques années, on constate que les élections présidentielles accumulent le plus de participation par rapport aux autres élections.

L’observation de différents taux de participations des Français dans les différentes élections montre que la grande part est réservée à l’élection présidentielle avec 80,35 % au 2e tour (2012) ; les autres élections sont moins importantes avec 65,20 % (en 2008) pour les élections municipales, 59,98 % (2007) pour les élections législatives et 51,22 % (2010) pour les élections régionales. Les élections cantonales et les élections européennes ne mobilisent que moins de 45%. (PAULEAU, 2013)

Voici les différents débats de l’entre-deux-tours des élections présidentielles françaises qui marquaient la vie politique française depuis plus de quarante années :

- Giscard d’Estaing et Mitterrand (1974 et 1981).
- Mitterrand et Chirac (1988).
- Chirac et Jospin (1995).
- Chirac et J-M. Le Pen. en 2002 (le débat n’a pas eu lieu car Chirac a refusé de débattre avec Jean Marie, Le Pen).
- Sarkozy et Royal. (2007).
- Hollande et Sarkozy en 2012, le débat qui constitue notre corpus d’étude.
- Macron et Marine Le Pen en 2017.

I-3- Analyse du contenu des débats politiques télévisés

Le débat télévisé, tel qu’il est conçu médiatiquement, par son extension, a contribué davantage à changer l’exercice politique à une véritable pratique communicationnelle.

Il est devenu actuellement un exercice quasi obligé des campagnes électorales. À cause de l’importance acquise aujourd’hui par la communication, le débat politique est le fruit de la vulgarisation et la médiatisation contemporaine de la politique jusqu’à ce que la politique elle-même semble réduire seulement à la communication médiatique.

³ http://www.liberation.fr/direct/element/en-2002-le-debat-le-pen-chirac-navait-pas-eu-lieu_62367/

Nous avons proposé d'analyser le débat politique de 2012 entre François Hollande et Nicolas Sarkozy, à travers les critères définis par Gautier (Hermès 17-18, 1995) et la conception d'une grille de lecture proposée par Seigneur, (2011, pp. 29-45)

I-3-1-Analyse linguistique

Pour une bonne appropriation des contenus des débats, l'analyse linguistique est importante parce que dans un débat politique, les échanges verbaux priment surtout, pour nous dans cette étude, sur tous les autres moyens de communication possibles. Il s'agit de notre sélection de trois types d'analyse linguistique : l'analyse lexicographique, l'analyse énonciative et l'analyse pragmatique (comportement discursif).

a- Analyse lexicographique et lexicométrique

L'analyse lexicographique consiste à analyser les mots employés dans un corpus donné. Il s'agit d'une analyse statistique de l'ensemble de vocabulaire et l'inventaire des mots utilisés dans ce corpus tels que les pronoms et verbes modaux, les prépositions, etc.

L'analyse lexicométrique s'opère par sectionnement d'un corpus textuel et tâche de calculer la distribution des mots à l'intérieur de ce corpus. Cette analyse quantitative du débat révèle des thématiques liée aux usages lexicaux des présidentiables: les mots employés et leurs occurrences. Elle contribuera à la définition des mondes lexicaux et la langue utilisée par les deux candidats pendant le face-à-face présidentiel comme un phénomène discursif particulier.

Dans le débat de l'entre-deux-tours de 2012, nous avons utilisé les logiciels lexicométriques (Lexico3 et Iramuteq, et Tropes, Antidote 9) pour analyser et opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et pouvoir ensuite cumuler, confronter, réunir ou opposer des occurrences de formes textuelles des deux débatteurs. Nous allons présenter dans le chapitre VI l'analyse statistique du corpus qui servira à cette étude en comparant les termes et les expressions employées dans ce débat, et en les mettant en valeur.

b- Analyse énonciative :

C'est une analyse qui est basée sur l'étude des relations entre les éléments de discours et la situation dans laquelle le discours politique en particulier s'est prononcé à savoir l'émetteur et le récepteur et le contexte de communication qui englobe des circonstances spatio-temporelles.

Elle s'intéresse à démontrer la dimension individuelle et subjective du langage dont le locuteur est au centre de l'énonciation par les indices linguistiques qui lui permettent de se situer par rapport au contexte de production comme les éléments personnels, pronoms, déterminants,

embrayeurs, modalisateurs, déictiques spatio-temporels, connecteurs logiques, l'emploi de temps, etc.

c- Analyse pragmatique (du comportement discursif)

Cette étude consiste à prendre en considération les aspects pragmatiques du discours politique comme l'acte ou l'effet du langage sur les interlocuteurs. Cet acte est considéré comme l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs. Il prend en compte ce que nous faisons avec le langage pour l'objectif de communiquer dans une société.

Il vise à traiter de ce qu'on appelle des « conduites communicatives » qui concernent l'utilisation du discours politique dans un contexte du débat présidentiel et les éléments situationnels qui entourent ce débat comme le contexte économique, social, sécuritaire, etc.

Cette analyse procède à définir la contextualisation des énoncés à travers la force illocutoire de l'énoncé, des implicites ou des connecteurs, l'emploi des verbes performatifs et les différents actes du langage (locutoire, illocutoire et perlocutoire).

Nous allons analyser ces éléments énonciatifs et pragmatiques constituant ce discours politique du débat présidentiel de 2012 à travers les éléments liés à la fois à la personne de chaque candidat, à son utilisation de modalisateurs intensificateurs et aux marqueurs contextuels de la conjoncture politique, et socio-économique de la France de 2012 à savoir, les déictiques spatio-temporels.

I-3-2-Analyse thématique et discursive

a- Analyse de l'agenda

Cette analyse comporte deux éléments essentiels : l'analyse des enjeux et l'analyse de l'agenda.

L'analyse des enjeux, « issues » en anglais, a pour but de caractériser les questions qui sont discutées au cours du débat. C'est une analyse faite à partir de la théorie de *Y agenda-setting*. Cette analyse est basée sur la sélection et le traitement de l'actualité sous une forme d'une hiérarchisation entre différents enjeux selon laquelle certaines actualités sont prioritaires et font l'ordre du jour imposé surtout par les médias.

C'est une étude qui sert d'abord, à identifier les questions d'actualité qui font l'opinion publique et de tenter par-là de comprendre quels sont les mécanismes de cette hiérarchisation dans le traitement de ces sujets.

b- Analyse de contenu

Cette analyse est pratiquée surtout dans la recherche en sciences sociales, elle est basée sur l'analyse des différentes formes d'expression et de communication comme les enjeux, les arguments et les effets des débats. Elle consiste à une technique plutôt quantitative qui cherche des liens entre le texte et son contexte de production.

Les séquences thématiques abordées par les deux candidats se caractérisent ainsi par des univers lexicaux spécifiques. La progression thématique du débat de 2012 montre les convergences et les divergences des discours opposés à travers les différentes réactions des deux débatteurs par rapport aux sujets les plus intéressants qui marquaient ce débat.

c- Analyse rhétorique

Elle consiste à prendre le discours prononcé dans sa dimension rhétorique qui met l'accent sur les finalités persuasives par le style et la performance oratoires de l'orateur.

Elle dénote les démarches discursives qui donnent éloquence au discours, en utilisant les figures de style comme moyens pour persuader le public, la beauté de la langue et les expressions bien faites qui montrent la compétence discursive et persuasive telle que les figures de sens (métaphores, métonymies, etc.), de l'intonation (jeux sur les sonorités et autres aspects phonologiques comme l'accentuation, le rythme de la parole, la modulation de la voix, etc.), de pensée (l'ironie, le paradoxe, etc.), d'intensité (hyperboles, euphémismes, etc.)

I-3-3-Analyse argumentative

a- Analyse persuasive

Elle prend pour objectif l'étude des caractéristiques de raisonnement des locuteurs à travers leurs énoncés. Elle s'intéresse aux stratégies de persuasion dans le débat politique en analysant d'abord les différents éléments de l'entreprise de persuasion à savoir l'éthos le pathos et le logos. Cette analyse est faite, à travers, les éléments liés à la démonstration logique qui évoque une argumentation objective, chiffrée et scientifique et la mise-en-œuvre des procédés rationnels, comme la déduction, l'induction, la démonstration, l'exemple, l'analogie, etc.

Ensuite c'est une persuasion à travers l'image que le locuteur se donne dans le développement de son discours. Il transmet sur scène ses qualités morales pour le but de trouver une crédibilité à l'égard de son auditoire. Enfin, par une persuasion basée sur l'aspect émotionnel du discours

politique à travers l'affect qui mobilise les sentiments par toutes les figures qui déclenchent l'émotion du sujet parlant (exclamations, interjections, interrogations.).

Dans le 3^{ème} chapitre, nous allons analyser l'argumentation chez les deux débatteurs dans ce débat final, à travers l'entreprise de persuasion basée sur les trois éléments ethos, pathos et logos.

Cette persuasion est entreprise par les éléments moraux et émotionnels pour que l'homme politique puisse projeter une image de lui qui assure sa crédibilité auprès de l'auditoire. Les émotions que l'homme politique peut susciter chez l'auditoire donnent lieu à une prestation séduisante et une dimension affective de son discours, qui implique l'adhésion des téléspectateurs.

b- Analyse stratégique

Un débat politique est assujéti dans sa rhétorique à une dimension stratégique fondamentale suivant laquelle les candidats politiques choisissent les procédés discursifs adéquats pour faire passer leurs messages et gagner l'adhésion des téléspectateurs.

Ce sont les manœuvres discursives utilisées par les participants à un débat politique pour lancer leurs propos d'une manière stratégique, qu'ils doivent être rationnels pour se défendre, justifier, affirmer ou infirmer ou bien émotionnels pour se présenter beaucoup plus sincère et par la suite plus performant que son adversaire.

Les stratégies se diversifient selon les intentions du locuteur, elles visent les trois fins : l'apologie, l'attaque et la défense. Comme l'énonciateur politique utilise dans le débat final quelques stratégies d'attaque pour vaincre son rival comme le recours à la violence verbale ou la réfutation du discours adverse, il a recours aussi à l'argumentation fallacieuse comme l'attaque à la personne ou l'argument de l'autorité.

Dans cette étude, nous allons observer les différentes stratégies argumentatives utilisées par les deux dualistes dans le dit-débat pour consolider leurs propos et réfuter les thèses adverses. Les deux hommes politiques ont recours de plus en plus à l'attaque et à la défense, aux discours antérieurement tenus, au discours rapportés pour montrer leur opposition. La réfutation et la négation sont analysées dans les discours des deux candidats comme des stratégies mettant l'incertitude sur les propos de l'adversaire. Il s'agit aussi d'étudier les stratégies fallacieuses basées sur les attaques personnelles et les arguments de confiance.

À travers cette étude, nous allons identifier certains arguments de paralogisme les plus caractéristiques qui ont été formulés dans ce débat de 2012 et notamment les différents

arguments ad hominem qui sont utilisés par chaque candidat pour attaquer la personne de son adversaires et sa compétence.

I-4- Genre de discours politique

I-4-1-Problématique des genres

Le genre auquel le discours s'inscrit est le résultat de cette nouvelle situation dans laquelle le discours prend des caractéristiques différentes pour un contexte différent.

« Chaque genre de discours définit ses propres rôles : dans un tract de campagne électorale, il va s'agir d'un candidat s'adressant à des électeurs ». (Maingueneau D., 2000 , p. 70)

La question qui se pose et qui s'impose est la suivante : « Quelle est la relation qui lie le(s) texte(s) au (x) genre (s) ? ». (Schaeffer, 1986)

Cela impose une sorte de contrat qui lie le locuteur à l'auditeur. Ce genre de discours doit respecter ce qui résulte de ce contrat et les contraintes corrélatives.

Un journaliste qui écrit un fait divers doit respecter dans son article ce qui devrait être une structure de l'écriture en cherchant, dans cet exemple, les informations et les circonstances liées à la situation d'énonciation.

Le texte est conçu comme une production qui ressemble à une autre, classée dans un genre qui englobe des caractéristiques qui le différencient d'autres genres.

« La notion de genre remonte à l'Antiquité. On la retrouve dans la tradition de la critique littéraire qui classe ainsi les productions écrites selon certaines caractéristiques, dans l'usage courant où elle est un moyen pour l'individu de se repérer dans l'ensemble des productions textuelles, puis de façon fort débattue dans les analyses de discours et les analyses textuelles ». (Charaudeau P. M., 2002 , p. 277)

Les genres peuvent être définis comme des *catégories* (d'après J. M. Adam 1999) : qui sont dues à des pratiques socio-discursives très archaïques.

J. M. Adam écrit :

« En considérant le discours comme une activité rapportée à un genre, l'analyse met l'accent sur les relations d'une action discursive donnée avec les régularités — et les ruptures de régularité — interdiscursives d'une formation sociale ». (Amossy R. A.-M., 1999 , p. 86)

I-4-2- Discours politique : un genre discursif

Le discours politique est à la croisée de plusieurs d'autres types de discours, comme le discours argumentatif, le délibératif, l'informatif, le médiatique, etc., c'est pourquoi le définir par des caractéristiques précises sera d'abord insignifiant. Il faut le relier à son contexte de production et les variables sociales qui influent sur la situation de communication à travers laquelle il est connu comme tel.

Le discours religieux par exemple est un discours dont les gens reconnaissent par ses caractéristiques qui sont relatives à l'emploi d'une argumentation et d'un vocabulaire particuliers qui le différencient par rapport à d'autres discours : didactique, historique, narratif, etc...

Charaudeau précise ainsi que :

« Les genres sont nécessaires à l'intelligibilité des objets du monde. Il faut pouvoir repérer des ressemblances et des différences dans la manière de configurer les sens qui aboutissent à l'établissement de catégories, lesquelles servent de modèle ou contre modèle de production-lecture du discours.

Dès lors, les genres s'inscrivent dans une relation sociale en tant qu'ils témoignent d'une codification qui peut varier dans l'espace (différences culturelles) et dans le temps (changements historiques) ». (Charaudeau, 2007, p. 82)

Pour cela la typologie discursive trouve, dans les éléments distinctifs entre les discours, le moyen pour les séparer autant qu'une institution qui représente une certaine tendance langagière ou une finalité exprimée par le langage.

« Tantôt ils choisissent de se référer aux institutions fondamentales d'une société comme le politique, le religieux... tantôt ils renvoient à des types d'activité langagière comme le démonstratif, le persuasif, le narratif ou encore à des modes énonciatifs comme le discours et le récit. » (Branca-Rosoff, 1999, p. 7)

On peut aussi démarquer certains genres qui durent dans le temps tant que les pratiques sociales durent aussi et autres genres qui disparaissent quand ils ne représentent aucun prolongement discursif avec les nouvelles générations et les nouvelles pratiques auxquelles elles sont associées.

De nos jours, l'afflux de nouveaux types de communication numérique comme le Short Message System SMS, le courrier électronique, le Chatt, le texto, etc. conduisent à l'apparition de nouveaux langages et installent de nouveaux genres tels que la communication électronique.

I-5-Genre politique contemporain

Les origines du discours politique remontent à la Grèce antique où la parole est un instrument de la persuasion et de la délibération juridique pour gérer les conflits dans un état de droit. La rhétorique remplace les combats et le recours à la force pour régler les problèmes de la société et contribue à la cogérance de la cité et l'organisation de la vie publique :

« La politique est donc la gestion de la vie collective, la régulation de la cité et sa défense, en un mot, l'art de gouverner des citoyens regroupés » (Bonnafous et Tournier 1995 , p. 67).

Les politiciens d'aujourd'hui, ne sont pas très différents de ceux qui étaient autrefois dans la *Polis* (la cité dans la Grèce antique), dans leurs exercices de persuader le public à travers la rhétorique. Bien que les orateurs actuels puisent dans cette tradition, cependant le discours utilisé pour le public d'aujourd'hui n'est censément pas le même.

L'ère actuelle impose aux politiques d'employer un langage qui serait efficace et emmènerait les auditeurs à croire à ce discours et se mettre à l'action dans leur contexte socioculturel. Les méthodes de persuasion sont différentes et ont un rapport étroit avec les préoccupations des citoyens.

Cette notion du discours politique est corrélative aux actes de communication et de persuasion par les différentes stratégies argumentatives qui varient selon le but et la finalité de discours, car comme le précise Le Bart (2003, p.97)

« Le discours politique existe comme produit d'une activité discursive spécifique, il émane d'un champ social singulier, c'est pour cela qu'il doit être étudié comme genre singulier doté d'une certaine cohérence ».

En effet, le discours politique possède une certaine structuration linguistique complexe qui lui permet d'avoir une certaine influence psychologique et sociologique sur l'auditoire. Charaudeau (2005, p.24) précise que

« Parler (...) de discours politique — c'est tenter de définir une forme d'organisation du langage dans son usage et dans ses effets psychologiques et sociaux, à l'intérieur d'un certain champ de pratiques ».

Pour bien comprendre ce type de discours, il faut commencer par trouver le rapport entre le langage, le pouvoir et l'action. Certainement, le discours politique développe une qualité d'influence dans la mesure où il suscite le public à entreprendre certaines actions pour lui permettre à accéder au pouvoir.

Ghiglione (1989, p.9) le définit comme « *un discours d'influence produit dans un monde social* » dont le but est « *d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* ».

Pour ce faire, le discours doit acquérir une force persuasive qui conduit les destinataires à l'action dans un espace social. Cet acte est produit par le langage politique qui a réussi à convaincre l'auditeur pour le bon sens des énoncés de l'orateur et l'implique à partager son but pour changer les choses.

Charaudeau présente le langage et l'action comme deux composantes de l'échange social, l'un est constitutif de l'autre. Il précise aussi que « *la politique est un espace d'action qui dépend des espaces de discussion et de persuasion* » (Charaudeau 2005 a , p.21).

En effet, nous pouvons distinguer deux caractéristiques du discours politique comme un langage de l'action. D'abord comme

- 1- **Idéologie** : un discours qui exprime un système de pensée et un partage culturel au sein du même groupe social. Il s'intéresse à l'aspect démonstratif et rationnel du discours (logos). Les différents arguments qui illustrent cette idéologie.
- 2- **Acte de communication** : un discours qui est de nature communicationnelle pour promouvoir des idées à travers une mise en scène discursive basée sur l'éthos et le pathos.

Toutefois, pour être efficace, le discours politique envisage quelques contraintes liées à sa nature d'un discours qui cherche le consensus social. Charaudeau énumère trois contraintes qui sont inscrites dans le contrat de communication politique.

I-5-1- Contrainte de simplicité

Le discours politique doit s'adapter au public auquel il s'adresse. Comme dans les élections présidentielles, le candidat est soumis à simplifier son discours pour que tous les téléspectateurs le comprennent. Hétérogène, dans ce cas, l'auditoire n'a pas le même niveau d'instruction, d'expérience, et de raisonnement.

Pour cette raison, le discours doit trouver les points communs qui unifient cet auditoire et ne pas le contrarier. Il doit être simple sans qu'il perde son originalité et son influence pour tout le monde.

« Simplifier le raisonnement conduit l'orateur politique à abandonner la rigueur de la raison au profit de sa force. Il ne s'agit pas tant de vérité que de véracité : dire, non pas ce qui est vrai, mais ce que je crois vrai et que vous devez croire vrai »
(Charaudeau 2005 b , p.32).

Dans le débat de 2012, les deux débateurs ont recours à l'utilisation des phrases simples, des expressions et des termes familiers pour rendre leurs discours accessibles à tous les téléspectateurs, qu'ils soient intellectuels ou simples fonctionnaires. Nous pouvons citer quelques termes familiers utilisés dans ce débat :

FH32 : « Et, donc, cette TVA que vous allez imposer va prélever du pouvoir d'achat. J'ai fait le calcul, 300 euros pour un couple de smicards, voilà ce que va être le prélèvement annuel que vous allez infliger (...). »

FH13 : « Est-ce que je me suis plaint que la présidente du patronat français ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que mes propositions n'étaient pas bonnes ?

NS416: *Ils ne petit-déjeunaient pas toutes les semaines ?*

NS210 : *Ça veut dire quoi ? Vous trouvez qu'on n'a pas assez de dettes en France ?*

Beaucoup d'expressions concises sont utilisées par les candidats lors du débat pour but d'être clairs et de frapper les esprits comme dans les slogans publicitaires, nous citons quelques-unes :

NS2 : « *c'est un choix historique - la France n'a pas le droit à l'erreur* ».

NS374 : « *Votre normalité, elle n'est pas à la hauteur des enjeux* »

FH3 : « *Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique* ».

FH321 : « *Je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances* ».

Dans le cas échéant, l'orateur politique vise l'adhésion de l'auditoire à travers un choix moral qui est basé sur un raisonnement éthique autour d'un principe. Le deuxième choix est souvent pragmatique qui conduit le public vers un acte de responsabilité envers les propositions et les conséquences du discours politique prononcé.

« Le discours politique à raisonnement éthique vise à placer l'individu devant un choix moral ("au nom de quoi il faut agir"), alors que le raisonnement

pragmatique vise à le placer devant une responsabilité (“quels moyens se donner pour aboutir à ses fins”) (Charaudeau 2005 a , p.78).

Nous pouvons citer quelques exemples du débat qui clarifient ce raisonnement pragmatique autour de valeurs qui unifient toute la société comme celle de responsabilité :

*NS33: « Ça s'appelle faire confiance; ça s'appelle prendre **la responsabilité**; ça s'appelle une économie moderne dans un monde moderne ».*

*NS467: « Nous sommes dans un monde dangereux, difficile où il faut savoir prendre des décisions, tenir un cap, et assumer **sa responsabilité**. »*

*FH115 : « Voilà **la responsabilité** d'une équipe sortante depuis 10 ans, la dette.*

À part le budget de l'éducation que je mets de côté, le premier budget du pays c'est celui des intérêts de la dette. »

I-5-2-Contrainte de crédibilité

Nous allons évoquer ultérieurement l'image de soi de l'auteur qu'il présente au long de son discours et qu'elle soit plus au moins vraisemblable. Elle représente son identité sociale et discursive. L'homme politique doit chercher une convergence entre le discours qu'il prononce et son image pour être crédible aux yeux des téléspectateurs. Cette crédibilité émane de sa sincérité et sa transparence identifiables par son discours et par son image.

Que les auditeurs puissent identifier cette crédibilité du sujet politique à travers sa personnalité et à travers son discours en rapport avec l'efficacité de ses actes et sa capacité de tenir ses paroles.

« Dans le discours politique, la crédibilité est fondamentale puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir. » (Charaudeau 2005 a , p. 92).

Le public doit trouver dans la personnalité de l'homme politique et dans son discours une identité et un pouvoir de dire vraiment ce qu'il pense et une compétence à exécuter ce qu'il dit ensuite. Il doit correspondre à être jugé crédible par son argumentation et sa conception de changer les choses et de répondre aux espérances de la société.

Charaudeau présente trois conditions qui assurent la crédibilité de l'homme politique : la condition de sincérité ou de transparence, la condition de performance et la condition

d'efficacité. Elles sont indissociables et dépendent inévitablement de la situation de communication.

Dans ce débat, beaucoup de promesses ont été exprimées par les deux candidats ; leur sincérité dépend de l'appropriation de leurs discours par l'auditoire. Nous pouvons citer quelques exemples du verbe vouloir exprimé par les deux débatteurs pour montrer leurs détermination.

NS19 : « Je veux mobiliser l'argent public, pas pour ceux qui ont déjà un emploi, pour ceux qui en ont besoin d'un ».

FH466 : « Je veux que nous puissions nous retrouver sur la seule valeur qui vaille : la jeunesse ».

FH163: « Les policiers, je veux augmenter leur nombre, puisque vous avez supprimé 12 000 postes de policiers et de gendarmes ».

FH343: « Je veux fermer Fessenheim pour deux raisons »

I-5-3-Contrainte de dramatisation

Le discours politique actuel est soumis plus qu'à l'efficacité de sa structure langagière, à une visée communicative qui est non moins importante et qui sanctionnera son efficacité auprès des auditeurs. La mise en scène des débats politiques par la télévision a beaucoup influé le discours en le soumettant aux exigences de la dramatisation des émissions télévisuelles qui provoquent un effet émotionnel auprès des téléspectateurs pour gagner leur adhésion.

L'appel à l'affect dans le discours politique et les différentes émotions véhiculées par le discours tels que (la peur, la haine, la fierté, la colère, la honte, l'audace, etc.) peuvent impliquer l'auditeur à adopter et accepter le discours et d'avoir l'impression d'être désigné par le discours et de partager quelque chose d'intense avec le candidat qui rend plus solide la cohésion et l'adhésion autour de son discours.

« Le discours politique est soumis à des conditions qui exigent que les valeurs soient présentées selon un scénario dramatisant susceptible de toucher l'affect du public, soit pour le faire adhérer au projet que l'on défend, soit pour le dissuader de suivre un projet adverse » (Charaudeau, 2011).

Dans le débat final, les deux candidats sont devenus deux personnages politiques qui jouent sur la scène télévisuelle comme des véritables acteurs qui s'inscrivent dans une scénographie particulière. Nous pouvons constater que les candidats politiques ont recours dans leurs discours

à des états émotionnels pour provoquer l'implication de l'auditoire à travers des mots tels que « colère », « horreur », « angoisse », « indignation » « peur » « humiliation », etc.

Nous pouvons citer à titre d'exemple la scène du « mensonge », quand NS reprend ce mot et ajoute la calomnie juste lorsque FH l'accuse d'avoir nommé ces proches partout dans l'administration.

NS22 : « Je vais vous répondre très précisément, M. Hollande, parce que ce débat est tellement important qu'il ne souffre aucun mensonge et aucune imprécision. »

NS426: « Monsieur Hollande, c'est un mensonge ».

FH427: « Encore une fois vous utilisez ce mot ».

NS441: « C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela ».

I-6-Notion de discours politique médiatique

Quand on écoute un homme politique en train de faire son allocution à la télévision, on pense à un genre de discours où quelques mots se répètent concernant le compatriotisme et l'amour de la nation et quelques formules d'ouvertures et de clôture ; un discours rythmé et souvent coupé par des applaudissements intermittents.

Nous pouvons constater, sans difficulté, qu'il s'agit d'un genre particulier de discours qui a ses caractéristiques langagières et énonciatives déterminées. D'abord, nous devons commencer par la définition de la politique elle-même pour pouvoir comprendre les discours qui émanent de cette science et quelles sont les caractéristiques qui donnent au discours politique cette particularité par rapport aux autres discours.

« La politique est un de ces objets qui de longue date se sont imposés aux sciences sociales. Qu'elle soit entendue comme science, comme technique ou comme art de gouverner, qu'elle le soit comme pratique – c'est-à-dire exercice du pouvoir ou affirmation de souveraineté, lutte entre agents individuels ou collectifs qui briguent telle ou telle position de pouvoir, qui s'opposent ou s'associent pour faire advenir leur ordre du monde, la politique en tant qu'activité sociale spécifique a été l'objet privilégié d'études et d'analyses dès l'émergence des sciences sociales ».

(Bourdieu, 2000, p. 7)

Dans cette définition de la politique, les réflexions sur le discours politique doivent se pencher sur le domaine social qui est lié au système de gouvernance et de pouvoir dans une société définie par certaines caractéristiques : géographique, économique, politique, religieuse, etc. Le discours politique prend en considération tous ces aspects et les valeurs inhérentes dans une communauté pour consolider le tout dans une affiliation à un groupe social particulier dans lesquels intérêts, les activités et les espérances sont des valeurs communes. Dans ce sens, la politique est l'affaire de tout le monde. *« Tous les citoyens peuvent s'exprimer, les problèmes qui concernent tout le monde, l'argumentation doit se fonder sur la raison »*(Lebart E, 1998, p. 13).

Cependant, le discours politique d'autrefois renvoie seulement aux élites, les professionnels, les hommes cultivés, parfois les hommes forts et riches, qui exercent le pouvoir non pas par les débats d'idées, mais par la force de leurs qualités comme étant des religieux, des guerriers, des philosophes, des fortunés, etc.

Dans son introduction au « Discours politique », C. Le Bart affirme que le domaine de la politique est souvent associé au mensonge, à la divergence, à l'individualisme, au favoritisme, au clientélisme, au népotisme, etc.

« Le discours politique n'a pas bonne réputation. Stigmatisé aussi bien pour ses lourdeurs formelles que pour son caractère mensonger (il suffit de penser à la fortune de l'expression "langue de bois"), il semble aujourd'hui condamné au mépris, sinon à l'insignifiance »(Lebart E, 1998, p. 3)

En revanche, conscients de cet effet néfaste de la politique, les hommes politiques travaillent leurs discours et les rendent loin de toute forme d'infériorité et d'abaissement pour répondre aux exigences de la communication efficace.

Dans le genre politique, on a recours à plusieurs discours qui répondent aux contraintes de contenu et de la communication comme lorsqu'il s'agit des moments des élections ou de la promotion d'un projet politique ou d'une communication présidentielle ou de bulletin municipal, etc.

« Le contenu est politique (un discours qui fait référence aux problèmes de gouvernement d'une société, ou bien qui se donne comme politique), les modes de diffusion (est politique un discours obéissant à certaines règles de publicité), ou encore les effets (électoraux par exemple) » (Lebart E, 1998, p. 6)

LE BART (1998, p. 122) distingue deux niveaux dans l'analyse du discours politique comme un genre et comme une stratégie. Cette opposition comprend trois composantes du discours politique, à savoir : sa *production*, son *contenu* et ses *effets sociaux*. (ci-dessous le tableau 1) :

<i>Niveau d'analyse</i>	<i>Production</i>	<i>Contenu</i>	<i>Effets</i>
le discours comme structure	système social (technologies, régime politique)	invariants mythes politiques	ordre social domination
le discours comme stratégie	logique de position (tactiques, stratégies)	singularités (lexiques, style...)	réceptions influence

Tableau 1: Genre et stratégie discursifs, Le BART (1998, p. 122)

I-7-Genre discursif particulier : les débats télévisés de l'entre-deux-tours

L'histoire du débat politique à la télévision reste dominée par les rendez-vous finalistes qui ont opposé , depuis 1974, les deux candidats du second tour de l'élection présidentielle

« Dans la vie politique française contemporaine, le débat par excellence est celui, devenu traditionnel, de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle. » (Bacot, 2012, p. 39).

Malgré son importance sur le plan symbolique pour un candidat , le débat du face-à-face final n'est pas le sort ultime et la formule magique pour se sortir vainqueur dans les élections aussi importantes comme celles des présidentielles. Certes , c'est une étape très intéressante, mais elle n'est pas fatale. Il ne modifie pas radicalement la donne politique, ni le choix des électeurs , car dans la politique, il ne s'agit pas d'un seul moment mais de toute une vie de militance, des idées installées, des campagnes de grande haleine qui incarnaient depuis longtemps l'espace politique . Deporte (2012 , p.381) rapporte les propos de NS à France Inter :

« je ne pense pas que les Français choisissent pour cinq ans un président de la République sur la seule impression qu'ils auront d'un débat de deux heures, même si celui-ci est important ».

L'exercice de la politique est un travail persévérant de construction de sens qui nécessite au côté des débats politiques un travail de persuasion par tous les moyens disponibles à savoir les

meetings, les interviews, les déclarations , les vidéos , les réseaux sociaux, les tracts , les affiches ,etc.

« Ce torrent de signes de symboles et d'images que charrie une campagne électorale construit un univers de sens , clôturé par une date fatidique- le jour de l'élection –qui marque les défaites et les victoires. » (Bertrand et al. 2007 : 7-8)

Cependant, l'importance de ce débat est évidente dans la mesure où il représente une rencontre très particulière entre deux postulants à la magistrature suprême dans une date fixe (mois de mai chaque cinq ans), qui dure presque trois heures. Ce débat est considéré par K.C Oriccioni (2017, p.08) comme un genre particulier et même « unique en son genre ».

I-7-1-Caractéristiques d'un genre

Ce genre du débat de 2^{ème} tour appartient d'une façon générale à la grande famille des discours politiques qui ont un objectif électoral et en particulier aux discours médiatiques. Il s'agit aussi d'un type de discours oral et interactionnel produit dans un contexte médiatisé assujetti à des règlements très stricts de la diffusion télévisée.

Cette diffusion obéit à des différentes contraintes comme dans le débat de 1988, « *de ne faire apparaître à l'écran que le locuteur en place, ce qui nous prive des réactions mimiques éventuelles de son interlocuteur*⁴ (C.K. Oriccioni, 2012).

Oral en interaction

L'opposition oral/écrit, comme le dit Oriccioni (2017, p.09) repose sur une différence de canal communicatif et de matériau sémiotique. Le débat télévisé de l'entre-deux-tours est diffusé par un canal audiovisuel qui transmet les paroles et quelques unités paralinguistiques par l'image comme les gestuels, les mimiques liées à l'apparence physique des candidats selon des plans choisis de la scène télévisuelle. Alors, il s'agit d'un discours oral « multimodal » pluri-sémiotique.

Malgré l'importance de la posture mimo-gestuelle des candidats dans la construction du sens chez le téléspectateur, son étude exige d'autres types d'analyse à ordre sémiologiques qui ne

⁴Ces propos ont été retenus par C.K. Oriccioni, *Analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés*, Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012 SHS Web of Conferences, DOI 10.1051/shsconf/20120100338.<http://www.shs-conferences.org>

sont pas pris en considération dans le cas de notre présente recherche, comme nous l'avons signalé dans notre introduction.

Le débat qui est à la base, oral, perd des caractéristiques quand on veut le transcrire comme un texte. Orcchioni (2017) a bien su expliquer les difficultés de cet exercice et les jugements déductifs qui en sortent et qui sont parfois erronés, car l'oral a des contraintes que l'écrit ne connaît pas forcément. Néanmoins pour l'étudier, il faut le transcrire scriptalement et le transformer à un objet graphique. En plus, la nature du discours oral est variée quand il s'agit d'un meeting, d'une conférence, ou d'un débat. Le discours oral en interaction se distingue forcément du discours de conférence longtemps monologué.

Le débat oral du face-à-face final électoral télévisé est une autre façon de prendre la parole qui se base sur l'interaction avec les journalistes, les deux interlocuteurs et les téléspectateurs sont considérés comme des électeurs potentiels. Il s'agit de savoir gérer le moment par des phrases mémorisées ou des tirades préparées, mais avec aussi l'improvisation. Même une préparation minutieuse et la plus simulatrice possible du débat, assistée généralement par les spécialistes de communication, ne peut prévoir ce qui pourra arriver dans le vrai débat. Toutefois, c'est la préparation bien utilisée dans le moment opportun qui pourrait avoir des répercussions sur les réactions après le débat, comme la tirade de FH, quand il l'a bien su utiliser pour réduire à à *quia* son interlocuteur avec la fameuse « *moi président de la République* ». Cette tirade restera gravée dans les mémoires pareillement à l'expression « *vous n'avez pas le monopole du cœur* " en 1974 » de Valéry Giscard d'Estaing.

I-7-2-Contexte médiatique et cadre participatif :

Les débats de cette nature se déroulent dans un plateau de la télévision qui regroupe les journalistes et les candidats. Les débatteurs sont placés face-à-face, ils s'opposent frontalement, une position qui donne déjà l'impression de la confrontation et du défi.



Photo 1: Confrontation et Temps de parole (Débat présidentiel entre François Hollande et Nicolas Sarkozy, 2012)

I-7-2-1- Débats, un genre conflictuel

Le débat politique est qualifié comme une confrontation entre les idées et les points de vue des débatteurs. Chacun voudrait avoir le dessus sur l'adversaire dans le débat, en espérant emporter sa victoire ensuite dans les urnes.

En participant à ce type de débat, le débat de l'entre-deux-tours précisément, le débatteur a toujours le sentiment surplombant, il voudrait plus que débattre avec son adversaire, de le battre, plus que le convaincre de le vaincre.

Les termes comme « duel », « joute » ou même « pugilat » sont très fréquents pour qualifier le débat politique actuel. Car la nature de l'enjeu politique est telle que le caractère conflictuel du débat n'est pas discutable.

C'est pourquoi le débat perd son caractère et son intérêt, d'une part, quand les interactions ne sont pas dans ce sens de confrontation comme le cas du débat entre Chirac et Jospin qui était jugé comme décevant et d'autre part, quand il ne s'agit dans le débat que de manifester la confrontation et les invectives dans le but d'en faire un spectacle comme le cas du débat de 2017 entre Macron et Marine Le Pen.

Il s'agit pour un candidat de convaincre le public par l'ensemble du discours prononcé qui favorise par conséquent son éthos comme quelqu'un meilleur, rassembleur, sympathique, etc., tout en disqualifiant son adversaire.

Le face-à-face final de 2012 a connu depuis les premières minutes une opposition entre les candidats qui donne, sans ambiguïté, le cadre conflictuel qui va caractériser ensuite l'ensemble du débat.

Les deux candidats montrent leurs oppositions catégoriques presque sur tous les sujets et donnent lieu à la divergence et au clivage qui principalement séparent les deux camps politiques auxquels ils appartiennent, dans les sujets invoqués. Ne serait-ce qu'au début du débat, la controverse sur le mot « rassemblement » donne lieu à des intimidations et des invectives.

*NS2 : Juste un mot sur le **rassemblement**. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, **mais** il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français.*

*FH3 : **Mais** je veux revenir sur le rassemblement, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. (...)*

***Mais** je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages.*

I-7-2-2- Déroulement du débat de l'entre-deux-tours

Le débat de l'entre-deux-tours est considéré comme un corpus qui a « le mérite d'être exhaustif, c'est-à-dire d'« épuiser » le genre qu'il illustre » (Oricchioni, 2017, p.28).

En effet, Il peut avoir des caractéristiques stables d'un genre particulier. On peut s'interroger sur certaines spécificités de ces débats et les différentes évolutions qu'a subies ce type d'interaction depuis le premier débat et les différentes variations qui peuvent venir à travers le temps.

Les principales règles qui organisent le déroulement du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises sont fixées après le mécontentement de Mitterrand par rapport au déroulement du débat de 1974 contre Valéry Giscard d'Estaing. Il a demandé que les règles soient changées, cela a permis d'élaborer un protocole destiné à encadrer ce genre médiatique qui a légitimé une charte qui portait sur le dispositif scénique et les conditions de tournage.

De Gaulle	Une télévision aux ordres du Président Le SLII et la réforme du statut
Pompidou	Amorce d'une libéralisation
Giscard	Le libéralisme La guerre des chaînes
Mitterrand	La création d'une instance de régulation extérieure La fin du monopole de l'État

Tableau 2 : la télévision sous trois mandats présidentiels (Ghosn, 2003)

Sur le choix unanime des animateurs à partir d'une liste des noms proposés par les deux camps, le dispositif prend en considération les techniques qui touchent à la caméra, à l'éclairage, la hauteur des micros, la nature des cadres et des plans comme le gros plan et plan poitrine sur le parleur vu de face. Cela ne permet pas aux téléspectateurs de constater tous les mouvements du corps et diminuer fortement ces expressions vers quelques mouvements de tête et de buste. On a passé ensuite vers quelques détails sur la longueur de la table, la hauteur des sièges, l'emplacement des candidats, le décor, le nombre et positions des caméras, etc. (Delporte, 2001, p.2012)

« L'obsession de l'égalité de traitement dans la mise en scène de ces débats est alors tels que les réalisateurs de ce type d'émissions n'ont plus aucune autonomie et se trouvent contraints par des clauses techniques draconiennes qui leur interdisent toute initiative (tels que, gros plans sur les mains ou les jambes des débatteurs à l'insu de ceux-ci, incrustation en médaillon de celui qui ne parle pas pour donner à voir ses réactions, etc. ». (Fortin 2004, p.89)



Photo 2: Gestuelle de l'Argumentation (Débat présidentiel : Hollande et Sarkozy, 2012)

Au-delà de ces mesures formelles qui gèrent le débat, il y avait des principes qui relèvent de la déontologie politique concernant le bon fonctionnement du débat y compris l'authenticité.

I-7-2-3- « Script » du débat :

Le déroulement du débat n'a pas changé depuis le débat de 1974. L'organisation reste la même, consistant à un préambule des journalistes qui présentent les principales règles de déroulement du débat et insistent sur le cadre équitable de tour de parole.

Les interventions sont chronométrées et le commencement et la clôture sont soumis au tirage de sort. Voici quelques interventions des journalistes pour commencer les débats présidentiels des 2^{èmes} tours de 1974 et de 2012.

Exemples de l'ouverture :

Débat de 1974

JACQUELINE BAUDRIER

« Mesdames, messieurs, le débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, monsieur Valéry Giscard d'Estaing et monsieur François Mitterrand, ouvre la campagne électorale à l'ORTF (.) Nous vous remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre.

(...) Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. Nous nous y efforcerons, d'ailleurs, vous en serez les juges ».

ALAIN DUHAMEL

« Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place et qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé, nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous.

Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing».

ALAIN DUHAMEL

« Et toujours pour respecter scrupuleusement une égalité totale entre les deux candidats, puisque c'est monsieur Valéry Giscard d'Estaing qui va ouvrir le débat, c'est donc monsieur François Mitterrand qui aura le dernier mot, à la fin, pour les conclusions».

JACQUELINE BAUDRIER

« Comment ce débat va-t-il être organisé? Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides, mais ils souhaitent aussi traiter un certain nombre de problèmes importants, la politique étrangère, les institutions, les libertés, la politique économique et sociale. Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, le tirage au sort vous a désigné pour ouvrir cette discussion, donc vous avez la parole».

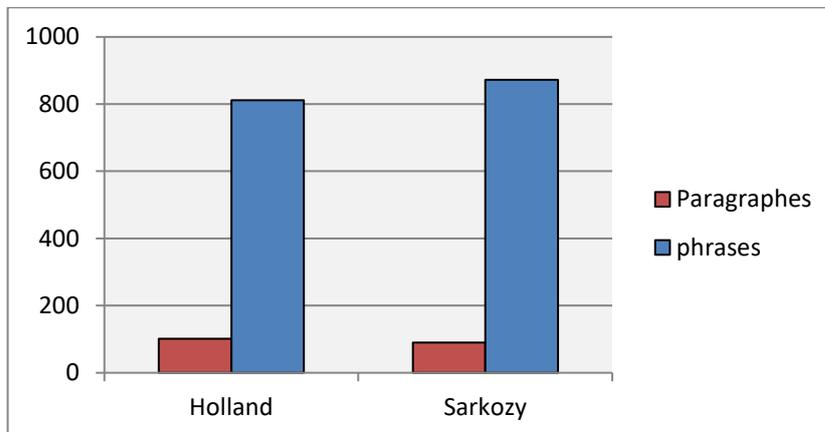
Débat de 2012

« Laurence Ferrari me : rci de votre participation à ce débat les Français et les Françaises qui nous regardent permettront/ (pourront) ainsi vous de juger à la fois sur vos programmes/, mais aussi sur vos personnalités/ »

« David Pujadas h :: alors ce : débat : nous : l'animerons dans un souci bien sûr de stricte Equité/ de stricte Egalité du temps d' parole les : chronomètres euh : en font foi h : et d' la plus grande clarté possible / alors h : voilà un peu le programme / nous avons décidé d'abord d'aborder les thèmes Economiques / la croissance/ l'emploi/ le pouvoir d'achat/h : les comptes publics / c'est-à-dire l' l' déficit la dette euh : les / les impôts / ensuite nous parlerons d' quelques-uns des GRANDS sujets qui ont qui ont été souvent débattus durant cette campagne/ du logement à l'éducation en passant par l'immigration h : nous évoquerons ensuite : des sujets plus politiques et notamment les REgles de la VIE démocratique et puis nous évoquerons les sujets internationaux/ d'abord quelques mots en guise d'introduction Laurence/ »

Dans notre corpus (Annexe K), le débat de 2012 est composé de 1 384 phrases. La divergence entre les deux candidats NS et FH n'est pas importante (695 pour NS et 689 pour le FH). Cela

est dû au caractère équitable du débat en termes de prise de parole dans la mesure où tout est calculé et chronométré. (cf. Photo 1, p.44)



Histogramme 1: Compte général comparatif des paragraphes et des phrases (Antidote)

Le corps du débat est organisé selon des chapitres autour de quatre thèmes :

- 1-politique intérieure et institutions ;
- 2 problèmes économiques et sociaux ;
- 3-Problèmes de société, logement, éducation, l'immigration, sécurité, etc.
- 4-Politique étrangère, européenne et internationale.

Cet ordre n'est pas immuable, car nous assistons en 2012 à un certain déplacement dans les sujets :

« En 2012, l'ordre des chapitres se trouve modifié (un changement dans la hiérarchisation des thèmes) : le débat attaque avec les problèmes économiques (croissance, emploi, pouvoir d'achat, dette, déficit des comptes publics, impôts), et les sujets plus politiques (« règles de la vie démocratique ») se trouvent relégués en troisième position, après les problèmes sociaux (éducation, logement, et bien sûr immigration) ».(Oricchioni, 2017, p.37)

I-7-2-4-Allocution et interlocution :

Si nous prenons le schéma de Oricchioni (2017, p.38), la participation des acteurs de la communication se devise en quatre participants actifs et un passif.

Deux animateurs (AN)

Deux débatteurs (DEB)

Le public comme une instance inactive(P)

Six schémas d'allocution sont possibles :

Le locuteur est un animateur :

- 1- AN1 → AN2
- 2- ANs → DEB (s) dont (s) est l'un des animateurs 1 ou 2.
- 3- ANs → P (sans possibilité de réponse)

Le locuteur est un débatteur

- 4- DEB → AN(s)
- 5- DEB1 → DEB2
- 6- DEB → P (sans possibilité de réponse)

a- Marqueurs d'adresse

Dans ce débat les pronoms et les noms sont employés pour s'adresser aux interlocuteurs : à travers des noms propres (vous), ou certaines adresses collectives (tous)

DP « (..) bonsoir **Laurence Ferrari** / »

LF « bonsoir **David** / bonsoir à : tous/ bonsoir messieurs: »

FH « bonsoir »

DP « bonsoir **François Hollande** »

NS « bonsoir »

DP « bonsoir **Nicolas Sarkozy** »

b- Formes nominales d'adresse :

Les animateurs s'interpellent par leurs noms et prénoms ou seulement par leurs noms.

Pour les débatteurs, les journalistes s'adressent à eux par une adresse collective messieurs ou bien monsieur ou madame + le nom

I-7-3- Petites phrases : (les épisodes marquants)

Nous présentons ici quelques exemples de phrases-clés produites dans les débats précédents 2012 et celles du face à face Sarkozy/Hollande : -Valéry Giscard d'Estaing (VGE), -François Mitterrand (FM), -Jacques Chirac (JC), -Lionel Jospin (LJ), -Nicolas Sarkozy (NS), -Ségolène Royale (SR) et -François Hollande (FH) :

1- « *Vous n'avez pas monsieur Mitterrand le monopole du cœur* » 1974 : (débat entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand)

Cette phrase est produite quand FM réfute la thèse de son adversaire VGE sur l'injustice de la politique fiscale menée et le privilège qui a été accordé à une minorité par une loi et l'accuse des bénéfices qu'il leurs avait accordés, au détriment de la majorité qui vivent difficilement. FM

qualifie cela comme une « affaire de cœur ». VGE riposte directement et brusquement sur le mot « cœur » pour lui reprocher de se mettre comme garant sur les cœurs des Français. Ensuite sa phrase « *Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand le monopole du cœur* » est devenue célèbre et marquait à jamais les débats présidentiels :

VGE : Eh bien, monsieur Mitterrand, si l'on vous a écouté comme je vous ai écouté avec intérêt, on est convaincu que ce qu'il faut faire ce n'est pas ce que vous proposez. D'abord, je vais vous dire quelque chose : je trouve toujours choquant et blessant de s'arroger le monopole du cœur. Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand, le monopole du cœur, vous ne l'avez pas.

2- **FM** : « *Je ne suis pas votre élève et vous n'êtes pas le président de la République ici* »1981. (Débat entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand)

Contrarié de ne pas être traité à égalité avec son rival qui a brigué son 1^{er} mandat, FM ne supporte pas le ton professoral de son adversaire parce qu'il est considéré comme un président sortant et il se porte bien quand il s'agit des questions économiques et financières qui sont ses domaines de compétence. FM réagit ironiquement en reprochant à son adversaire sa réponse magistrale.

FM : Les deux chocs pétroliers, c'est vrai, bien entendu, ce n'est pas la peine de prendre un ton professoral pour le dire... on l'a remarqué, figurez-vous, nous aussi qu'il y avait eu deux chocs pétroliers

FM n'a pas supporté que son adversaire prenne une certaine supériorité par rapport à son discours et par sa façon de poser des questions et chercher des réponses. FM veut répondre aux questions quand il veut, il refuse cette attitude de son adversaire de faire l'examen à ses compétences pour le juger, car pour lui, VGE n'est plus dans ce débat autant que président, mais autant que son égal.

FM : D'abord, je n'aime pas beaucoup cette méthode. Je ne suis pas votre élève. Vous n'êtes pas le Président de la République, ici, vous êtes mon contradicteur et je n'accepte pas cette façon...

3-**FM** : « *Mais vous avez tout à fait raison monsieur le Premier ministre* »1988 (débat entre Jacques Chirac et François Mitterrand)

Ce débat c'est le même type de négociation du débat précédent avec les rôles renversés, FM comme un président sortant en face JC comme ancien premier ministre. FM se trouve dans la même position qu'en 1974 avec un nouvel adversaire jeune. Mais, cette fois-ci, FM a habilement su retourner la situation pour lui encore une fois malgré que JC veut par la même façon que FM quand il a affronté VGE de rappeler à son interlocuteur qu'il ne doit pas se prendre comme un président, mais comme un débateur . Cependant FM par une boutade lui répond qu'il a raison de ce qu'il a dit, seulement il se permet de l'appeler comme bien même son Premier ministre.

JC : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le Premier ministre et vous n'êtes pas le Président de la République, nous sommes deux candidats à égalité, qui se soumettent au jugement des Français, le seul qui compte, vous me permettez donc de vous appeler monsieur Mitterrand.

FM : Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre.

4-LJ : « *Il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Jacques Chirac* »1995 (débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin)

ce débat est considéré comme le plus ennuyeux, surtout avec le discours très technique de LJ , cependant dans la thématique qui touche à la réduction du mandat présidentiel de sept ans à cinq ans, LJ se comporte différemment par humour suivi d'un petit rire avec un trait d'esprit en prononçant sa fameuse expression : « *Il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Jacques Chirac* ». Cette phrase est considérée par (Delporte (2012, p.297) comme la seule phrase marquante qui a bouleversé l'éthos préalable d'un candidat.

LJ : [...] c'est trop long sept ans à mon avis, surtout si ce mandat peut être renouvelable. » En somme je voudrais dire, en badinant bien sûr, mais avec un fond de sérieux, qu'il vaut mieux cinq ans avec Jospin que sept ans avec Jacques Chirac, ce serait bien long... [...]

5-SR : « *Je ne suis pas énervée, je suis en colère* »,« *Je m'énerve pas je suis en colère* »2007 (débat entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy)

La question de colère de SR est devenue le jour après du débat un sujet vif de la presse et a suscité différents commentaires chez les auditeurs. Cette forte tension émotionnelle de colère de Ségolène Royal est considérée comme un moment exceptionnel du débat.

SR : Tout n'est pas possible dans la vie politique, ce discours, cet écart entre le discours et les actes, surtout lorsqu'il s'agit d'enfant handicapé, ce n'est pas acceptable. Je suis très en colère. Les parents et les familles

.. : *Je ne perds pas mes nerfs, je suis en colère. Pas de mépris. Je suis en colère. Je n'ai pas perdu mes nerfs. Il y a des colères très saines et très utiles.*

Le journal Libération, a écrit le (04 mai 2007)

De ce débat, que restera-t-il ? Sa « saine colère » à elle, peut-être, sur le sujet inattendu de l'accueil des enfants handicapés à l'école, qui prend l'adversaire à contre-pied. C'est l'extrait qui nourrit les gloses du lendemain matin, que rediffuse en boucle la télé, que place à sa une l'édition en ligne du Figaro.

Le Monde a écrit juste après cela (07 mai 2007) :

« Ségolène Royal a piqué une « colère saine » à propos de la politique en faveur des handicapés et de la suppression du plan Handiscole (...) ».

Il s'agit dans cette scène d'une colère de SR qui est déclenchée par rapport au sujet de la scolarisation des handicapés et juste après l'intervention de NS, SR trouve son discours scandaleux et elle se met dans un état d'énervement et de colère. NS essaie de la calmer en lui disant de ne pas s'énerver, alors que la candidate socialiste répète à plusieurs reprises « *Je m'énerve pas je suis en colère* ».

6-FH373 : «*Moi, président de la République*» 2012 (débat entre François Hollande et Nicolas Sarkozy)

En répondant à la question concernant le type de présidence pour le prochain quinquennat, FH a voulu être en mesure de l'importance de l'enjeu. Cette tirade qu'il a utilisée et répétée autant de fois exprime cette volonté de qualifier avantageusement sa future présidence en discréditant au même temps le bilan et la gouvernance de son adversaire.

La tirade "moi, président de la République..." a marqué ce débat présidentiel de 2012, par son nombre d'occurrences (seize fois), une anaphore qui a duré 3 min 21. FH joue sur cette répétition afin de marquer les esprits des électeurs. Il déclare le lendemain en *France Inetr*⁵ que ce n'était pas préparé et qu'elle était inventée dans l'instant et qu'il attendait que son débateur lui réponde. Il pensait que trois, quatre répétitions suffiraient pour que NS réagit, mais il n'a pas fait.

Voici, d'autres phrases qui marquaient ce débat :

⁵https://www.youtube.com/watch?v=BSg_2GjWp2g

Nicolas Sarkozy	François Hollande
<p>-NS144 : « vous voulez moins de riches moi, je voulais moins de pauvres »</p> <p>-NS384 : « c'est une plaisanterie », NS55« ce n'est pas le concours de la petite blague »</p> <p>-NS6 : « Je n'ai pas évidemment le seul mérite, mais je ne peux pas être le seul coupable non plus »</p> <p>-NS33 : « Monsieur Hollande peut me <u>reprocher</u> bien des choses, et je le comprends bien, mais pas de ne pas <u>assumer</u> mes responsabilités. »</p> <p>-NS225 :« Je ne suis pas votre élève. J'y répondrai après vous <u>avoir</u> dit ce que j'ai à vous dire ».</p> <p>-NS237 : « La France est un pays ouvert et je sais moi-même d'où je viens ».</p> <p>-NS467 : « (...)parce que je ne fais pas de leçons de morale à des gens qui vivent dans des quartiers où je ne vis pas, ou qui mettent leurs enfants dans des écoles où je ne vis pas ».</p>	<p>-FH45 : « vous êtes toujours content de vous ».</p> <p>FH145 :« il y a à la fois, plus de pauvres et des riches plus riches »</p> <p>- FH29 : « Pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ne sais pas. Vous ne posez pas les questions ni ne donnez les notes dans cet exercice ».</p> <p>-FH32 : « Avec vous, c'est très simple, ce n'est jamais de votre faute. Vous avez toujours un bouc émissaire. Ce n'est jamais de votre faute ».</p> <p>« Ce n'est pas de votre faute, c'est la faute à la crise, jamais vous ».</p> <p>-FH45 : « Vous êtes toujours content de vous ! - Vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence ».</p> <p>-FH230 : « Je ne rabaisse pas la France, c'est vous qui êtes en cause, pas la France. Ne confondez pas votre personne avec la France ».</p> <p>-FH413 : « Je ne parle pas de Monsieur Mitterrand, je vous parle de vous ».</p> <p>-FH466 : « Il n'y a pas de peur à installer. Que les Français n'aient pas peur ! »</p>

I-7-4-Ouverture du débat présidentiel, La prise de position

L'ouverture du débat présidentiel de 19 mai 1974 est faite par Valéry Giscard d'Estaing (VGE) qui a entamé bien l'utilité de ce débat auprès des téléspectateurs en disant :

« Puisque je suis le premier à avoir la parole, permettez-moi d'abord de vous dire « bonsoir » et de poser la question suivante : quelle est l'utilité de ce débat ? À quoi peut-il servir ? » et d'affirmer vouloir « éclairer le choix des Françaises et des Français. Parce que le choix du 19 mai un choix très important ».

Près de quarante ans plus tard, FH a commencé le débat du 2 mai 2012, ainsi :

FH1 : « Le prochain président de la République, c'est une décision importante, grave, pour 5 ans. Donc, je dois dire ce soir quel président je serai si les Français m'accordent leur confiance. »

Pour sa part (NS) voulait commencer autrement :

NS2 : “En vérité, c’est [le choix du 5 mai] un choix historique. La France n’a pas le droit à l’erreur », et souhaitait que les électeurs qui allaient suivre l’échange puissent ‘se faire une idée’”.

L’ouverture du débat politique de cette envergure est comme l’ouverture d’un combat sportif. Par conséquent, Il est décisif pour un candidat politique, de savoir commencer son discours pour prendre l’ascendant sur l’autre, tout comme un athlète finaliste, dans un ring de boxe, essayant de s’imposer dès le premier round.

Delporte, CH. (3 mai 2012), a commenté le débat en disant que ce qui a été assez caractéristique de ce débat que dès les premières dix minutes(...) étaient d’intimidation entre les deux hommes qui ont fixé le cadre même du débat.

Barbier, CH.(2012, 3 mai),pensait que ce débat risque d’être ennuyeux, ils ont tout dit aux meetings , il n’aura pas d’idée nouvelle. Cependant on a un débat passionnant, car les deux acteurs étaient à la hauteur des attentes des téléspectateurs dans la mesure où ils attendent un combat féroce entre les candidats.

« FH a apparu beaucoup plus offensif à ce qu’on pensait, NS qui n’a rien lâché, un grand moment de télévision politique pendant 2 h 50, ils n’ont rien lâché. Sur les contenus comme sur les reproches avaient affaire à l’autre ».



Photo 3: Persuasion et Combativité (Débat présidentiel, Hollande et Sarkozy en 2012)

Barbier ajoute que le débat comporte certes, des idées rebattues, mais avec talents. Sur la forme, c’était un grand débat. Après une très longue campagne ; Ils étaient à la hauteur de leur tâche avantage en point à FH, sa combativité était exemplaire car il a pu cimenter ses électeurs.

FH est le premier (choisi par le tirage au sort) qui a commencé le débat en répondant à la première question sur son état d’esprit. Vite fait, il a commencé à fabriquer d’emblée une image de lui, reconstruite sûrement par ses conseillers de communication comme président de la

justice, pour les plus modestes, contre les privilégiés, un président de redressement et de la production, de l'emploi, de la croissance ; le président du rassemblement, de la confiance le même mot qui a été choisi comme un titre qui marquait sa campagne électorale.

FH1 : « -je serai le président de la justice parce que nous traversons une crise grave...

-je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques.

-Je serai aussi le président du redressement(...)

-je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance.

*-Ça sera un effort très long et qui appellera la mobilisation de tous, de tous les acteurs et c'est pourquoi je veux être aussi le président du **rassemblement**.*

-Pendant trop d'années, les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc -je veux les réunir, car je considère que c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin. C'est ainsi que reviendra la confiance. »

Quant à Nicolas Sarkozy, d'emblée, il se tourne vers son interlocuteur. Il tente de disqualifier son discours et le rend dérisoire et futile, il le qualifie comme classique, ne sorte pas des discours du passé. Le défi pour lui c'est dans l'authenticité du discours, dans la vérité prononcée, parce que le moment pour lui est historique et la responsabilité liée aux choix des électeurs est grande. Il prend le mot rassemblement qui a été utilisé par FH pour lui reprocher l'écart entre ses mots et ses faits en expliquant d'une façon presque magistrale que son rival fait le contraire de ce qu'il dit. Il le qualifie comme un homme de partie alors que lui c'est l'homme de toute la France. Puis, il rebond sur le fait que l'auditoire va décider surtout sur la vérité de chacun.

NS2 :-« J'ai écouté Monsieur Hollande. C'est assez classique ce qu'il a dit.

Il a dit qu'il serait un président si les Français le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président ».

C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat.

-« je veux que ce soir soit un moment d'authenticité ».

- « En vérité, c'est un choix historique, la France n'a pas le droit à l'erreur »..

-« Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits ».

-« Parce que lorsqu'on est président de la République, on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous, mais on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous».

-« *C'est peut-être ce qui fait notre différence, le peuple de France dans son ensemble* ».

-« *C'est ça notre défi, monsieur Hollande, être vrai.* »

Ce que l'on peut observer de cette ouverture du débat est que les candidats dès le début ont prêté à un débat très opposé où les discours seraient controversés parce que les tendances politiques sont d'emblée opposées.

I-7-5- Fermeture du débat

François Hollande conclut son discours en mettant l'accent sur l'utilité du débat. Il mentionne les différences entre les deux projets. Il insiste sur le bilan de son adversaire qu'il a qualifié comme lourd, car il veut le mettre devant ces paroles depuis 05 ans dans le débat final de 2007 et de le juger ensuite par ces résultats.

FH veut *le changement* radical de la politique de son adversaire. . Il a répété ce mot cinq fois dans la même phrase. Ce changement par rapport à un risque d'une politique qui ne marche pas. Par autant de répétitions du mot, il emploie le mot le redressement pour insister sur les deux axes dans sa politique, le changement d'une politique à risque et le redressement de ce qui a été endommagé.

FH affiche une confrontation politique et économique du projet présidentiel de son adversaire.

FH466: « Ce débat a été utile. Il a montré des différences sur les politiques économiques, sociales, fiscales. Nous n'avons pas le même projet. Le bilan de NS a été décrit comme étant particulièrement lourd. (...) ».

-« *moi je veux changer, changer de politique, changer de méthode, changer de conception de la République, changer aussi de démarche par rapport à l'ensemble de la société française. (...)* ».

-« *Changer, ça veut dire faire du redressement de notre pays la grande cause : redressement productif, redressement industriel, redressement économique, redressement moral* ».

Il enchaîne pour tâcher à tenir son engagement qui sera pour deux exigences : la jeunesse et la justice qui seront les critères pour le juger.

FH466 : « (...) parce que c'est pour la jeunesse que je veux m'engager pour le prochain quinquennat. La seconde exigence, c'est la justice.

-« Je veux être jugé sur les décisions que j'aurais prises en fonction de ce critère, juste ou pas ».

Le mot rassemblement revient à trois reprises pour clôturer ce débat. Pour lui, ce mot signifie d'être républicain, porteur d'un idéal de l'égalité entre tous les Français loin de la stigmatisation et d'exclusion. Il répète le mot « changer » qui devient un leitmotiv de sa conclusion.

FH 466: « Et enfin, je veux rassembler. Rassembler, non pas simplement les socialistes ou la gauche comme vous l'avez dit, rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République, qui veulent que la France rayonne partout dans le monde, qui veulent que la France soit fière d'elle-même, qui veulent que les jeunes Français puissent porter un idéal. Je n'écarte personne, je ne repousse personne. Je ne stigmatise aucune force qui existe. Nous aurons besoin de toutes les forces de la France. Voilà le choix qui est posé pour dimanche. Continuer avec vous, NS, ou change ».

Il combat l'idée de la peur prononcée par ses adversaires, et la spéculation faite sur la comparaison de son projet avec d'autres modèles socialistes qui ne marchaient pas. Il insiste sur l'application des lois de la République. L'économie doit revoir son fonctionnement après tant d'années de raccourcissement. La peur revient pour la troisième et la quatrième fois dans la bouche de FH pour insister sur le camp adverse qui suscite cette peur alors que pour lui, il veut que tous les Français ouvrent leurs esprits prochainement dans la confiance et l'espoir et de cesser d'avoir peur .

FH466 : « Il n'y a pas de peur à installer. Que les Français n'aient pas peur ! Il n'y aura pas la spéculation que vous avez réclamée, il n'y aura pas la comparaison avec l'Espagne, l'invasion par des cohortes étrangères, non ! Les lois de la République seront appliquées. La gestion sera saine. Les finances publiques seront rétablies et l'économie sera activée. Voilà ce que je voulais vous dire. Moi, je ne veux pas porter une peur, même pas la peur de votre propre reconduction. Ce que je souhaite, c'est que les Français reprennent confiance et espoir».

Nicolas Sarkozy, pour sa part, choisit de s'adresser aux électeurs qui ont voté pour lui et ceux qui n'ont pas voté pour lui comme l'extrême Droite. Il leur parle comme des citoyens qui se trouvent dans les quartiers difficiles pour leur assurer qu'ils ont le droit d'exprimer leur choix et qu'il est intéressé par leurs positions. Il les comprend, lorsqu'ils revendiquent plus d'autorité et de fermeté et de nationalisme.

NS467: « Je veux m'adresser à tous les Français qui n'ont pas voté pour moi au premier tour, en remerciant les quelque dix millions qui ont voté pour moi ».

-« Je veux parler à ceux qui ont voté pour Marine Le Pen ».

-« je ne fais pas de leçons de morale à des gens qui vivent dans des quartiers où je ne vis pas, ou qui mettent leurs enfants dans des écoles où je ne vis pas».

« Pour moi, il n'y a pas des sous-citoyens».

« Ils ont le droit d'exprimer le droit qu'ils voulaient... et je veux leur parler en leur disant : vous avez exprimé un choix, ce n'est pas le mien, je vous respecte, je vous considère. J'ai entendu votre demande de nation, de frontières, d'authenticité, d'autorité, de fermeté ».

Il s'adresse aux électeurs de François Bayrou⁶. Il donne la raison aux revendications de ses électeurs pour dénigrer son adversaire sur la réduction des déficits et la règle d'or. Il se montre quelqu'un qui tiendra ses engagements quoi qu'il en soit, car cela pour lui est un choix de la liberté de son pays.

NS467 :« Je veux parler aux électeurs de François Bayrou également, ils ont bien le droit. Le cœur de la campagne de François Bayrou, c'est la réduction des déficits. Son premier engagement, c'est la règle d'or. Monsieur Hollande la refuse parce qu'il ne veut s'enfermer dans aucune règle. Vous avez bien compris, c'est des paroles qui volent. Les engagements, c'est pour plus tard. La règle d'or, je la ferai adopter, s'il le

⁶Ministre de l'Éducation nationale sous trois gouvernements de droite de 1993 à 1997 (...) Candidat à l'élection présidentielle de 2002, il obtient 6,84 % des voix, se classant quatrième du premier tour. En 2007, il finit en troisième position avec 18,57 % des suffrages, et fonde peu après le MoDem, qui se veut au centre de l'échiquier politique, alors que l'UDF était traditionnellement classé au centre droit. Lors de l'élection présidentielle de 2012, il recueille 9,13 % des suffrages, terminant en cinquième position. (Wikipédia)

faut par le référendum, car je considère qu'un pays qui ne rembourse pas sa dette, qui ne réduit pas ses déficits, qui ne diminue pas ses dépenses, ce n'est pas un pays libre ».

Il s'adresse, au final, aux indécis et les abstenus pour leur rappeler d'assumer leurs responsabilités de considérer leur pays et l'avenir de leurs enfants ; de savoir prendre les bonnes décisions et d'aimer la France. Pour lui, cette passion de son pays qui l'a hantée pour présenter sa candidature.

NS467: « Je veux parler à tous ceux qui se sont abstenus en leur disant : ne laissez pas les autres voter à votre place, quel que soit votre choix. Ça ne doit pas être un vote d'humeur, mais un vote pour 5 ans. La question n'est pas celle de Monsieur Hollande, "je, je, je" ou de monsieur Sarkozy, la question, c'est vous les Français, quelle direction doit prendre la France ? Quel avenir pour nos enfants ? Nous sommes dans un monde dangereux, difficile où il faut savoir prendre des décisions, tenir un cap, et assumer sa responsabilité. J'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat. Si je le suis, c'est parce que j'ai la passion de la France et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les 5 années qui viennent».

On peut conclure en disant que NS se trouve en face d'un candidat qui s'impose comme un homme de gauche et qui l'assume. En effet, dans ce débat, La gauche est rassemblée et coalisée, et rassurée par la présidentialité de FH (Barbier, CH. 2012)

Sarkozy voulait récupérer les électeurs du Centre et de l'Extrême Droite autour de son projet. Cependant, il n'a pas pu rassembler les Français, il n'a pas pu résumer en 30 secondes ce qu'il serait et quelle politique il ferait, quel président serait dans le 2ème quinquennat après les ratés du premier.

I-8- Comment se définit un auditoire ?

L'auditoire est le terme utilisé par (Perelman 1970, p.25) pour désigner, de manière générale, « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » Cité par (Amossy R. , 2000, p. 34)

La construction de discours dépend de l'auditoire dans tous ces cas de figures, présent ou absent, singulier ou pluriel, déterminé ou indéfini, etc. Cet auditoire peut participer à un échange réel avec les candidats politiques ou bien absent physiquement, mais il compose un élément

essentiel dans l'interaction discursive. Son caractère dialogique dans le discours est non moins important. Maingueneau le pense ainsi :

« Toute énonciation,.. est en fait prise dans une interactivité constitutive (dialogisme) ; elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. » (Maingueneau 1998, p.40)

La nouvelle rhétorique de C. Perlman prend en considération la relation entre l'orateur et l'auditoire. Il l'a trouvé comme constitutive et importante dans l'échange argumentatif. Il pense que l'orateur ne peut que modeler le discours de l'auditeur dans la mesure où il doit prendre en compte les exigences de cette instance pour toute entreprise de persuasion :

« Comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auquel elle s'intéresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer » (Perlman, 1970 , p.24).

Pour un locuteur, la prise en considération d'un auditoire dans son discours est importante dans la mesure où il est partie prenante de tout projet de persuasion. Donc, le candidat politique doit s'adapter à cet auditoire malgré son hétérogénéité en cherchant des points communs à travers les opinions, des valeurs, les croyances, l'imaginaire, etc.

I-8-1-Adhésion du public

Pour entreprendre une persuasion, le locuteur détermine son auditoire par son discours. L'efficacité discursive et persuasive dépend en premier lieu de la nécessité de s'adapter à l'auditoire et à sa nature (un auditoire physiquement absent ou d'un interlocuteur qui est un partenaire de l'interaction) et de prendre en considération les opinions des autres surtout l'opinion commune, ce que l'on appelle unanimement la doxa.

« Chaque orateur pense, d'une façon plus au moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours ». (Perlman, 1970 : 25)

Pour gagner l'adhésion de public, l'orateur doit orienter son discours vers des prémisses (R. Amossy, 2010) approuvées par le public à partir des valeurs, des croyances et des représentations préalables. Il s'agit du niveau d'éducation de ses interlocuteurs, du milieu dont ils font partie, des fonctions qu'ils occupent en société, les responsabilités qu'ils assumaient.

Cela permet à l'orateur de construire l'idée de son public et de le rapprocher à travers des « opinions dominantes ».

Ce qui importe dans l'interaction médiatique, comme celle de notre étude c'est la représentation de l'image de l'auditoire et ses besoins comme un partenaire à qui le candidat politique doit s'adapter dans son discours.

L'image que le locuteur projette de son auditoire n'est pas forcément similaire de la réalité concrète et immédiate de celui-ci. Par ailleurs l'argumentation sera efficace quand cette image est plus ou moins identique de cet auditoire. Si l'assimilation n'est pas identique, si la construction de l'auditoire s'avère « inadéquate à l'expérience » « l'entreprise de persuasion est vouée à l'échec » (Perlman 1970, p.25) et l'auditoire ne se reconnaît pas dans le discours du locuteur.

Il faut s'interroger d'abord sur l'idée même de « construction de l'auditoire ». Il faut en effet se demander, s'il s'agit d'une représentation mentale ou d'une image verbale. Grize (1990, p. 35) pense que la « Construction de l'auditoire » s'effectue dans le texte même. Nous parlons ici d'une «schématisation » qui consiste à la mise en discours d'une image cohérente de l'auditoire dans le texte. Ce processus de concrétisation permet au locuteur de définir les traits de son public et répondre aux besoins de l'échange.

I-8-2- Stéréotypage de l'auditoire

Pour décrire l'image de l'allocutaire, les éléments discursifs émanent d'abord d'un imaginaire d'époque qui comprend un stock d'images toutes faites. Ce sont des représentations collectives (stéréotypes) partagées par une communauté, à travers lesquelles, elle est connue comme telle.

Le stéréotype peut être défini comme une image collective figée, qu'on peut décrire en attribuant un ensemble de prédicats à un thème. Le stéréotype est par définition doxique. Il est l'opération qui consiste à penser le réel à travers une représentation culturelle préexistante, un schème collectif figé. (Amossy, 1991)

Les stéréotypes, disait Lipmann (1922) « *sont des images dans notre tête, celle que nous nous faisons de l'immigrant maghrébin ou du banquier, ou encore de François Mitterrand ou de J.M. Le Pen* ».

En effet, le locuteur politique ne peut avoir une idée sur son auditoire qu'à travers une représentation attachée à une catégorie sociale, ethnique, politique, etc. qui circule dans l'opinion publique. Cela lui permet de prévoir leurs réactions, leurs préjugés à son égard. Ne serait-ce que pour les surnoms et sobriquets donnés aux candidats de ce débat présidentiel, FH raffole quelques'uns pour les petits travers de son physique atypique et son discours.

Il accumule une collection particulière comme « Fraise des bois » (imaginé par Laurent Fabius), « le Pingouin » (signé Carla Bruni-Sarkozy), et « le Capitaine de pédalo » de Jean-Luc Mélenchon. Pour sa part, NS est affublé de sa panoplie de surnoms : « Naboléon », « Le nain », "Le zinzin", , "Le petit", "Tête creuse", "Talonnettes". (signé Dominique de Villepin et Patrick Buisson).

Il est aussi affublé par l'ancien président américain qui a écrit dans son livre « terre promise », qui résume ses mémoires après huit années passées au pouvoir que le mari de Carla Bruni bombe le torse comme « *un petit coq* ».

I-8-3- Principaux indices de l'auditoire

I-8-3-1-Désignations nominales explicites

Dans un discours politique qui est adressé à un public, l'orateur utilise souvent des noms propres, ou des appellatifs qui permettent de désigner l'allocutaire. Dans le débat de l'entre-deux-tours de 2012, les deux candidats FH et NS ont recours, pour s'adresser à l'auditoire, à des appellatifs de la désignation neutre (les Français).

NS2 : « *Moi, je veux autre chose, je veux que ce soir soit un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité et que les **Français** en liberté choisissent. (...).*

*-Hier, je me suis adressé à tous les **Français**, (...)*

NS237 : « *Deuxième élément, je ne peux pas dire aux **Français**, 'il faut faire des économies, réduire nos dépenses (...)*

FH1 : « *Pendant trop d'années, les **Français** ont été opposés, systématiquement (...)*

FH3 : « *Mais je sais que les **Français** ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages.* »

FH15- *Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les **Français** par rapport à votre politique.* »

Les candidats s'adressent aussi au même auditoire par un autre terme générique « la société française »

FH5: *(...)et s ' il n'y a pas eu comme vous dites de violences , je pense que le mérite en revient à toute la **société française** .*

*FH466 -Moi je veux changer , changer de politique , changer de méthode , changer de conception de la République , changer aussi de démarche par rapport à l'ensemble de la **société française**.*

*NS6 : Je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute **la société française**, peut - être à l'exception d'une partie de la Gauche .*

Ils utilisent une image orientée de la société française en employant le mot (peuple). Pour NS, il préfère l'utiliser associé au mot « France » (90 fois) au lieu de l'adjectif français.

*NS2 : "Le rassemblement c'est quand on parle au **peuple** de France, à tous les Français."*

*"C'est peut-être ce qui fait notre différence, le **peuple** de France dans son ensemble."*

*FH273 : "S'il n'y a pas de majorité, ça sera au **peuple** français, et seulement au **peuple** français, de pouvoir en décider."*

*FH373 : « Mais il doit aussi **être proche du peuple, être capable de le comprendre.** »*

Quand il s'agit du mot « citoyen », les deux candidats l'invoquent surtout dans l'appartenance juridique ou légale à la société française. Ils l'utilisent dans le cadre des communautés qui se trouvent en France et qui ont la nationalité française.

*NS310 : « S'ils sont français , ils votent comme des **citoyens français**.*

*- Pour moi, il n'y a pas des **sous – citoyens**. Ils ont le droit d'exprimer le droit qu'ils voulaient ».*

*FH311 : « Il y a des musulmans en France, **citoyens** français, qui ne font pas de revendications communautaires à ce que je sache. »*

*FH313 : « Ce sont les parents de **citoyens français**. Combien avons - nous de cas où des Français qui sont nés en France , qui sont devenus français , **citoyens** , ont leurs propres parents qui sont venus en France il y a 30 ans , 40 ans , 50 ans et qui sont restés » .*

Les désignations nominales peuvent se développer en véritables descriptions pour désigner les communautés comme une partie de la société française, les deux candidats ont recours aux

termes doxique et des stéréotypes qui existent dans la culture de la société comme musulmans, immigrés, communautés (subsaharienne, étrangères), etc.

FH309 : « Je vous fais d'ailleurs observer qu'il y a des **Français qui sont deculte musulman aujourd'hui**. »

-« Je mets en cause ce principe parce qu'il y a **des étrangers qui sont là depuis des années**, qui viennent effectivement d'Afrique ou du Maghreb, qui peuvent être **musulmans** ou pas, pratiquants ou pas, et qui ne conçoivent pas forcément une participation à une élection locale comme un instrument de pression religieuse.

NS288 : « Contester que le droit de vote aux **immigrés**, c'est un droit de vote qui ira d'abord à une **communauté d'Afrique du Nord**, ou à une **communauté subsaharienne**, c'est ne rien connaître aux flux migratoires ».

Les deux candidats ont souvent employé des pronoms personnels pour désigner l'auditoire comme avec le pronom « nous »

FH3 : « Je n'essaie pas de savoir qui est né ici, depuis combien de générations, ou qui habite là, parce que je pense que **nous sommes tous Français** et que nous devons nous retrouver dans le même effort(...) ».

NS22 : « J'ajoute que je ne vois pas comment vous pouvez dire " l'Allemagne fait mieux que **nous**, mais on ne va prendre aucune des mesures qu'a prises l'Allemagne pour réussir " ».

NS210 : « L'Europe s'en est sortie et c'est très heureux pour **nous** et c'est très heureux pour les Européens ».

I-8-3-2-Auditoire homogène et composite

La situation la plus favorable à l'entreprise de la persuasion est celle où l'orateur s'adresse à un public homogène qui partage des valeurs, une vision du monde, une doctrine, un programme voire des objectifs identiques.

Quand l'oratoire est homogène, l'orateur ne trouve aucune difficulté dans son entreprise de persuasion, car il partage les mêmes valeurs, même vision du monde, le même programme et les objectifs des deux sont similaires.

Ainsi l'homme politique dans son rapport avec les électeurs doit miser sur l'identité nationale et aux valeurs de la République pour les impliquer à son projet politique. Les candidats aux présidentielles sont soumis entre deux types de situations : celle où le public est homogène qui partage leurs propos (les partisans) et celle où il s'adresse à un auditoire dont les positions sont différentes des siennes (les adversaires et les indécis).

Dans ce cas, ils doivent élaborer des stratégies de persuasion en se basant sur un ensemble d'opinions partagées et en considérant son public comme un tout indivisible.

À mainte reprise, le candidat NS reproche à son adversaire de favoriser son appartenance partisane au dépit de l'esprit rassembleur qu'il incombe à la fonction du président de la République.

NS2 : « Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France , à tous les Français Je ne suis pas l'homme d'un parti , je ne parle pas à la gauche » .

*NS398 : « Vous dites que vous serez un homme de rassemblement ? Vous ne cessez de parler au peuple de gauche , au Parti **socialiste** , vous ne cessez d'être entouré par le Parti **socialiste** , par Monsieur Mélenchon et par Madame Joly » .*

*- « Vous êtes un homme qui n'allait pas dans les réunions de parti , mais votre état-major de campagne n'est composé que de **socialistes** » .*

*NS6 : « Je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute la société française , peut - être à l'exception d'une partie de la **gauche** » .*

*-« Et est - ce que vous ne croyez pas que , même si on n'est pas de **gauche** , on a une légitimité à donner son opinion ? »*

*NS429 : « J'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur Fillon des personnalités de **gauche** qui ne me l'ont pas toujours rendu, c'est une présidence partisane ? »*

A son tour, FH reproche à son adversaire de mener une présidence partisane et de se comporter souvent comme chef du parti qui ne correspond pas au rôle du président de tous les Français qu'il revendique souvent:

FH399- « Pardon, mais je ne suis pas président de la République. Est-ce que vous avez reçu, comme président de la République, les parlementaires de la majorité à l'Élysée ? »

NS400: « Oui, bien sûr ».

FH401 :- « Donc vous vous êtes comporté comme un chef de parti ».

FH421 :- « De votre majorité. Vous vous êtes comporté comme un chef de majorité ».

FH425 :- « Je le regrette, mais c'est ainsi. Vous avez eu une présidence partisane, partielle, et vous en payez aujourd'hui les conséquences ».

En écoutant l'expression « *présidence partisane* », NS riposte rapidement aux accusations de son rival par une réitération pour lui expliquer son sentiment de rassemblement envers les Français.

NS429 : « sur la Cour des comptes, j'ai nommé un député socialiste, vrai ou pas ? À la tête de la Cour des comptes. C'est **une présidence partisane** ? J'ai autorisé la Cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'Élysée. Mes prédécesseurs ne l'ont jamais fait. C'est **une présidence partisane** ? J'ai nommé au Conseil constitutionnel un ancien collaborateur de Monsieur Mitterrand, Monsieur Charasse, c'est **une présidence partisane** ? J'ai nommé à la présidence de la SNCF l'ancien directeur de cabinet de Madame Aubry, c'est **une présidence partisane** ? J'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur Fillon des personnalités de gauche qui ne me l'ont pas toujours rendu, c'est **une présidence partisane** ? ».

Hollande a accusé son rival par son népotisme en faveur de certains de ses proches et leur désignation dans des postes d'état.

FH438 : « Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades, vous avez nommé tous vos proches, y compris dans les établissements bancaires qui dépendent de vous, ou plus ou moins. Y compris à Dexia. Vous avez nommé partout vos proches ».

FH442 : « C'est exactement ce que vous avez fait. Et sur les membres de la magistrature, c'est incontestable ».

NS riposte rapidement aux accusations de son rival que ses désignations étaient orientées vers ceux qui ne sont pas de sa majorité

NS443 : « (...) Mais comment osez-vous dire que j'ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois de faire

la part trop belle à ceux qui m'avaient combattu, à ceux qui n'avaient pas mes idées ? ».

I-8-3-3-Persuader un auditoire composite

L'auditoire du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles est forcément hétérogène, il se construit de toutes les tendances politiques. Les hommes politiques semblent alors fonder leur argumentation sur les prémisses communes de la société française loin des divergences marquées :

« que l'orateur ait à persuader un auditoire composite, réunisse des personnes différenciées par leur caractère, leurs attaches ou leurs fonctions... Il devra utiliser des arguments multiples pour gagner les divers éléments de son auditoire. C'est l'art de tenir compte, dans son argumentation, de cet auditoire composite qui caractérise le grand orateur. » (Perlman et O. Tyteca, 1970 : 28)

Les deux candidats ont montré dans leurs discours l'esprit de rassembleurs, des hommes qui cherchent à gagner l'adhésion de tous les auditeurs. Ils ne s'adressent pas seulement à leurs compatriotes, mais à tous les Français même aux électeurs qui n'ont pas voté pour eux le premier tour et bien sûr aux indécis et aux absentéistes.

NS467 :« Je veux m'adresser à tous les Français qui n'ont pas voté pour moi au premier tour , en remerciant les quelque dix millions qui ont voté pour moi ».

« Je veux parler à ceux qui ont voté pour Marine Le Pen ».

-« et je veux leur parler en leur disant : vous avez exprimé un choix , ce n'est pas le mien , je vous respecte , je vous considère .

-« Je veux parler aux électeurs de François Bayrou également , ils ont bien le droit (...) ».

*« Le rassemblement c'est quand on parle **au peuple de France** , à tous les **Français** . Je ne suis pas l'homme d'un parti , je ne parle pas à **la gauche** » .*

*NS2 :« Hier , je me suis adressé à tous les **Français** , pas simplement aux **syndicalistes** qui ont parfaitement un rôle à jouer , le rassemblement c'est de parler à tous , y compris à ceux qui n'ont pas vos idées » .*

*... :« Parce que lorsqu ' on est président de la République , on est président bien sûr de **ceux qui ont voté pour vous** , mais on l'est aussi de ceux qui **n'ont pas voté pour vous** » .*

Pour **FH(466)** :

-« (...)Rassembler , non pas simplement les socialistes ou la gauche comme vous l'avez dit , rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République , qui veulent que la France rayonne partout dans le monde , qui veulent que la France soit fière d'elle - même , qui veulent que les jeunes Français puissent porter un idéal. »

Synthèse :

Nous pouvons retenir que le débat télévisé électoral est considéré comme une opération de communication par une production médiatique sous forme d'émission télévisée. Les aspects interactif, communicatif et conflictuel du débat sont non moins intéressants pour analyser ce débat de l'entre-deux-tours comme un exercice politique particulier avec ses contraintes médiatiques et ses enjeux communicatifs.

L'intérêt argumentatif et communicatif que porte ce débat pour les finalistes est de pouvoir s'imposer pour l'un ou pour l'autre comme l'homme le plus fort qui gagne la confiance des électeurs. Ce genre de débat a tendance à avoir un affrontement entre les débatteurs en raison de l'importance de l'enjeu.

Dans ce débat, chacun voudrait l'emporter sur son adversaire, en espérant prédominer ensuite dans les urnes. Le débatteur est toujours prêt à plus de débats avec son adversaire, de le battre, qu'à plus de le convaincre et de le vaincre.

Les termes comme « duel », joute » ou même « intimidation » sont très fréquents pour qualifier ce débat. Le débat de 2012 était considéré comme un grand moment de la politique télévisée en France de l'époque; un débat passionnant car les deux acteurs étaient à la hauteur des attentes de public. Les deux dualistes se confrontent presque sur tous les sujets. Ils s'acharnent dès les premières minutes sans relâche, sur tous les sujets avec une virtuosité politique remarquable malgré quelques invectives lancées par l'un ou par l'autre mais qui donnent au débat la chaleur et l'ambiance médiatique espérée.

En outre, nous avons mis l'accent sur l'auditoire comme un élément très intéressant de la communication médiatique du débat politique. L'intérêt des débatteurs est de se conformer aux exigences de l'auditoire comme une instance très importante dans l'interaction politique.

C'est en fonction de laquelle que le choix des stratégies argumentative et communicative et la construction du discours se font pour les deux débatteurs. Il faut juste trouver ce qui relie les

débatteurs à l'auditoire : des opinions, des valeurs, des croyances, qui forment les points communs, en considérant son public comme un tout indivisible.

Les deux candidats dans ce débat de 2012 ont essayé de montrer l'esprit de rassembleurs ; des hommes qui cherchent à gagner l'adhésion de tous les auditeurs.

Ils ne s'adressent pas seulement à leurs compatriotes mais à tous les Français même aux électeurs qui n'ont pas voté pour eux dans le premier tour et aussi aux indécis et aux abstentionnistes.

Chapitre II

Communication médiatique et discours politique

Chapitre II

Communication médiatique et discours politique

II-1- Communication linguistique

Sous ce terme, on regroupe l'ensemble de signaux, sous forme d'un message, émis par l'émetteur en direction d'un récepteur « la cible ».

« La communication est l'ensemble de processus par lesquels s'effectuent les échanges d'information et de significations entre des personnes dans une situation sociale donnée. » (Abric , p. 4)

La communication ne doit pas être définie seulement comme un échange d'information, mais aussi comme un processus de signification. Elle peut être aussi définie comme un acte social qui repose sur les phénomènes d'interaction. Ainsi, elle s'inscrit dans un processus d'influence réciproque entre les acteurs sociaux. Watzlawick (et al 1972) formule ce lien social par la communication comme étant un élément naturel.

« Si l'on admet que dans une interaction, tout comportement a la valeur d'un message, c'est-à-dire qu'il est une communication, il suit qu'on ne peut pas ne pas communiquer, qu'on le veuille ou non ».

La communication ne doit pas être résumée aux seules expressions orales, mais les gestes du corps, la posture, les mimiques, le regard, les expressions faciales, même le silence, sont aussi considérés comme des actes de communication et qui répondent aux mêmes effets de la signification linguistique.

Exemples : Photo4 et Photo5 :



Photo 4: Intensité du regard (Débat présidentiel entre Sarkozy et Hollande en 2012)



Photo 5: Gestuelle des mains : le poing fermé et serré (Débat présidentiel, 2012)

La problématique générale de la communication moderne veille sur la diffusion massive des effets comme la transmission d'informations, de connaissances, d'influences, de modèles, de formation, de persuasions politiques, etc. Depuis quelques décennies, quelques préoccupations des chercheurs tournent autour d'effets des médias qui ont pris une place primordiale comme une industrie de la propagande et de la communication de masse. (Lohisse, 2009, p. 42)

II-1-1-Théorie de mécanisme (transmission)

II-1-1-1- Communication mécanique : le modèle de Shannon et Weaver(1949)

Nous commençons d'abord par le modèle élaboré par Shannon et Weaver dans le cadre de la théorie de l'information. Ce modèle est un résultat des travaux en télécommunications qui répondaient aux exigences d'ordre technique et économique de l'industrie de la téléphonie et la transmission d'un signal à l'époque.

Pour l'ingénieur Shannon et Weaver (philosophe), la communication est la transmission d'un message d'un émetteur vers un récepteur (E-M-R) dont l'émetteur donne une information en traduisant en langage compréhensible vers le destinataire. Le message doit être véhiculé par un moyen matériel. Cette communication est une communication mécanique et mathématique de l'information due à un système linéaire et atomique sans aucun ancrage social.

Selon les travaux des ingénieurs, toute transmission d'information suit le processus représenté par ce schéma qui suit :

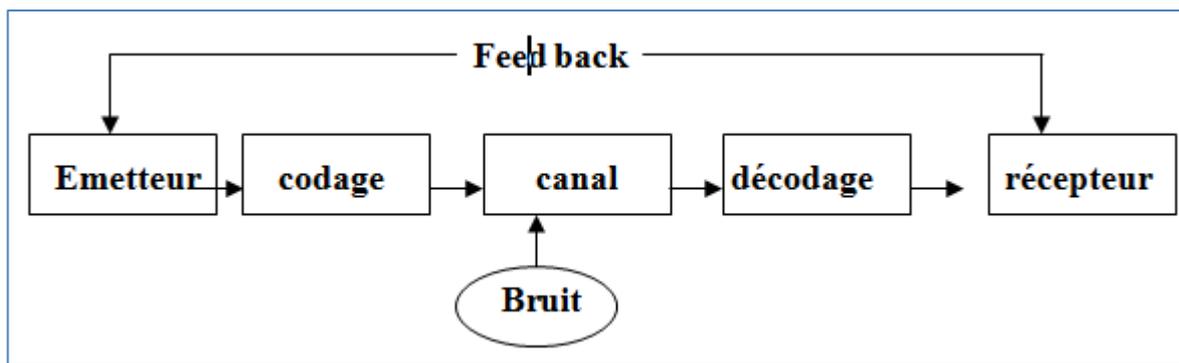


Figure 1: le schéma de communication selon Shannon et Weaver(1949)

Emetteur : auteur de message à communication

Message : doit être traduit en symboles ou en signes d'interprétable par la cible c'est l'étape nécessaire du codage.

Canal : est le véhicule utilisé pour faire parvenir le message aux destinataires.

Récepteur : ce dernier reçoit l'information et l'interprète selon son propre système de référence lors d'une phase de décodage.

Bruit : au cours de processus, différents phénomènes peuvent perturber la transmission du message entraînent ainsi des problèmes de blocage de l'information ou des difficultés de compréhension (comme les ambiguïtés linguistique et phonétique)..

Feedback : c'est la dernière étape du processus de communication. Elle représente la réaction attendue de récepteur.

Malgré le grand succès de ce schéma de communication et son influence même auprès de quelques linguistes comme R. Jakobson (1963), ce schéma mécaniste proposé est un schéma simpliste qui ne peut appréhender la complexité de la communication humaine car il ignore la question du sens et les facteurs psychologiques et les contraintes sociales de la communication.

« Le problème fondamental de la communication consiste à reproduire, en un point, un message prélevé à un autre point. Le plus souvent ces messages ont un sens... Ces aspects sémantiques de la communication n'ont pas de pertinence du point de vue des problèmes techniques. » (Martinet, 1975)

II-1-1-2- Modèle de Park et Lasswell (1940)

F. Laswell (sociologue américain et professeur de Sciences Politiques) s'intéresse à la propagande politique en rapport avec les médias, il a écrit en 1927 « Propagande Techniques in the Word of War » pour parler de l'impact des médias sur des individus amorphes et atomisés « le modèle de l'aiguille hypodermique ». son modèle a fondé la sociologie fonctionnaliste des médias basée sur la fameuse formule de « 5 W » qui se compose en répondant aux questions suivantes : " Qui ?, dit quoi ?, par quel canal ?, à qui ? et avec quel effet ? " ⁷

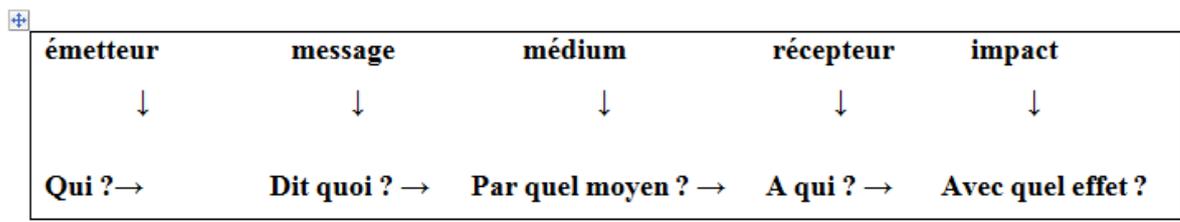


Figure 2: le schéma de communication selon L. Lasswell (1940)

- **qui** : correspond à celui qui émet le message.

- **quoi** : correspond au message, et à son contenu.

- **par quel canal** : désigne l'ensemble des techniques qui à un moment donné et pour une société déterminée, diffusent à la fois l'information et la culture.

- **à qui** : vise le récepteur, le public, le destinataire.

- **avec quel effet** : correspond à l'influence du message sur l'auditoire.

La différence entre ce modèle et le schéma précédent est dans l'importance donnée à l'impact d'influence et de persuasion de la communication. Ce modèle est conçu comme un processus dynamique qui s'appuie sur la finalité et l'effet de la communication.

Malgré son apport, il s'agit d'un modèle assez simpliste. Le processus de communication reste limité à sa dimension persuasive où la communication est perçue comme une relation autoritaire.

⁷ Encyclopædia Universalis / Masse (Sociologie De) - Culture de masse.

Il y n'a pas de rétroaction et le contexte sociologique et psychologique ne sont pas pris en considération.

Synthèse :

Les deux modèles exposés définissent la communication par son processus linéaire basé seulement sur le transfert des informations sans prise de compte du contexte auquel se développe cette communication. Dans cette tradition béhavioriste de communication, il existe une inter-influence et une rétroaction entre l'émetteur et le récepteur. Cependant, nous verrons que, dans l'analyse du discours, la communication politique et les discours prononcés dans les débats sont beaucoup plus complexes. En effet, Plusieurs autres facteurs comme les éléments non verbaux que nous développerons, s'y intègrent pour remplir les fonctions qui contribuent à l'interprétation des messages.

II-1-2-Théories du code

II-1-2-1-Communication linguistique chez Saussure (1917)

Chez les structuralistes, la communication est différente, Elle n'est pas basée sur une transmission des signaux codés, mais relative à la question de signification. Ils prennent la langue pour unique et véritable objet autant que structure logique et signifiante. Ils analysent la langue comme un support de sens. Saussure comme un précurseur du structuralisme prend la langue comme un système abstrait, formel et interne de signes indépendamment de la contextualisation externe et de la situation d'élocution.

On parle donc d'une communication purement linguistique. Saussure présente cette communication par au moins deux personnes dans *l'acte de parole*⁸, un minimum nécessaire pour qu'il s'établisse le *circuit de parole*.

Soient deux individus A et B qui s'entretiennent, le circuit peut prendre naissance dans le cerveau de A où

⁸ Idem.

« Les faits de conscience que nous appelons concepts se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques ou images acoustiques servent à leurs expressions » (Martinet, 1975, pp. 13-14)

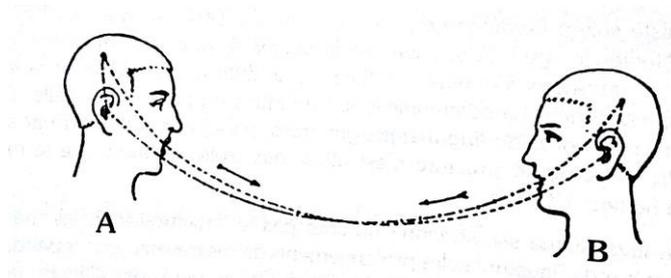


Figure 3: la communication selon F. De Saussure (1916)

Il se passe, donc quelque chose dans le cerveau de A, une impulsion qui est donnée aux organes de la parole pour qu'ils produisent les sons appropriés.

Ces sons se trouvent transmis sur les ondes sonores de bouche de (A) à l'oreille de (B) puis à son cerveau. Si (B) reprend, un deuxième acte de parole se produit et ainsi de suite tant que dure une conversation.

La langue est définie donc, comme une combinaison des entités qui sont constituées de l'association entre les images acoustique (signifiants) et les concepts (signifiés).

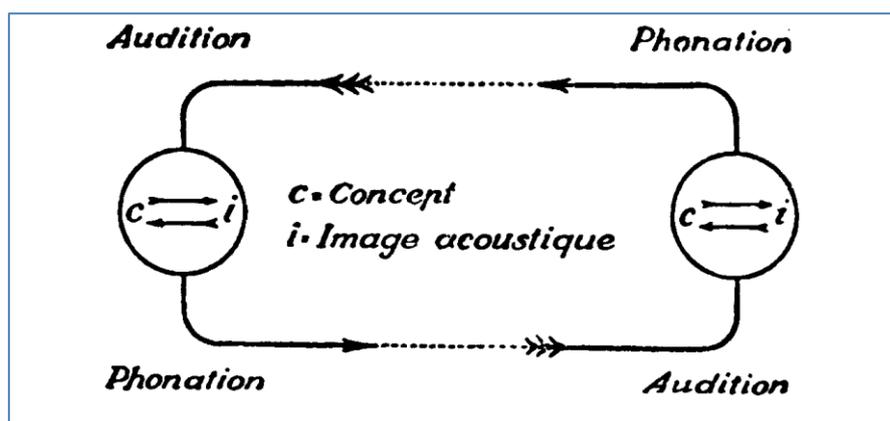


Figure 4 : le schéma de communication selon F. De (Saussure, 1916)

II-1-2-2-Apport De Jakobson (1965)

Jakobson (1896-1982), comme un des grands fondateurs du Cercle de Prague, prend rupture avec la conception saussurienne jugée très rigide sur la langue et préconise l'utilisation du langage comme un instrument de communication et d'action sur autrui. Pour lui, tout acte verbal doit contenir au moins une fonction et non forcément une seule, selon la diversité du discours. Il pense que :

« *Le langage doit être étudiée dans toute la variété de ses fonctions (...).*

Ces différents facteurs inaliénables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit »: (Jakobson, 1965)

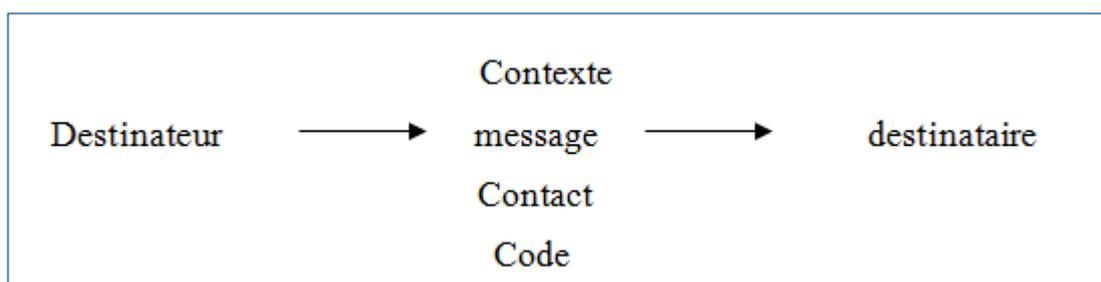


Figure 5: le schéma de communication selon R. Jakobson (1965)

En considérant ce schéma, R. Jakobson explique que le langage est constitué de six fonctions du langage qui correspondent à six facteurs constituant la communication humaine. A chaque terme ou facteur du procès linguistique correspond une fonction :

Référentielle (centrée sur le contexte), expressive (centrée sur le destinateur), conative (centrée sur le destinataire), phatique (centrée sur le canal) et métalinguistique (centrée sur le code), poétique (centrée sur le message),

- a- **Fonction référentielle** (dénotative, cognitive, représentative) : *c'est la tache dominante de nombreux message* . Cette fonction est la plus utilisée, elle concerne le contexte qui comprend les indices spatio-temporels pour repérer le message dans sa situation d'énonciation.
- b- **Fonction expressive (émotive)**: est centrée sur le locuteur, elle consiste à l'affectivité du langage et les émotions ou expressions relatives au locuteur en s'appuyant sur des indices personnels comme sa volonté, ses pensées, ses émotions, etc. elle est souvent indiqués par toutes les marques et les tournures de subjectivité comme les modalisateurs et les pronoms personnels, etc.

« Centrée sur le destinataire, vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion vraie ou feinte (...) la couche purement émotive dans la langue, est présentée, par les interjections (...) » (Jakobson, 1965)

- c- **Fonction conative (impérative, appellative ou injonctive)** : Cette fonction est centrée sur le destinataire. Le locuteur pousse le destinataire à adopter un certain comportement, à agir (inciter à écouter, à agir, à émouvoir), de produire un effet, sur le destinataire, de le séduire d'influencer ses choix. Cette fonction est indiquée par l'emploi de l'injonctif, l'impératif et les expressions de prière ou de l'apostrophe.

« trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif (...) « buvez ! ». Elle est utilisée comme un moyen pour amener autrui à adopter un certain comportement. » (Jakobson, 1965)

- d- **Fonction phatique** : Cette fonction correspond au canal par lequel se fait le contact entre destinataire et destinataire. Elle permet surtout de vérifier, de maintenir, d'établir ou d'interrompre le contact. Elle sert aussi à s'assurer que le canal acoustique de la communication fonctionne. Elle manifeste le désir et le besoin naturel de communiquer

« Il y a des messages qui servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne « Allo !, vous m'entendez ? », à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à assurer qu'elle ne se relâche pas, « dites, vous m'entendez ? » (Jakobson, 1965)

- e- **Fonction métalinguistique (de traduction)** : Cette fonction porte sur le code lui-même vérifie que les interlocuteurs utilisent bien le même code. Elle joue un rôle dans l'apprentissage de la langue. R. Jakobson attribue à cette fonction une marque « phase équationnelle ». Elle se traduit par les définitions, les notes explicatives, la traduction des termes d'autres langues.

« Chaque fois que le destinataire ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent le même code, le discours est centré sur le code : ils remplissent une fonction métalinguistique » (Jakobson, 1965).

- f- **Fonction poétique** : Cette fonction est caractérisée par le style et la visée esthétique et la beauté de la langue utilisés à son avantage, il s'agit de bien dire les choses et pour montrer l'éloquence de l'émetteur. Elle est centrée sur le message lui-même. Elle a pour but d'amuser, de surprendre et de motiver le récepteur.

« La visée du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Elle vise à produire un effet de beauté, en effet esthétique. »(Jakobson, 1965)

Les fonctions du langage	NS	FH
La fonction référentielle (le contexte)	<i>NS19</i> : « le chômage a augmenté de 18,7 % en France, sur la même période il a augmenté de 37 % en Italie, de 60 % en Angleterre, de 191 % en Espagne.	FH81 : « En Allemagne, il y a des partenaires sociaux, ils sont respectés, parce que les organisations syndicales sont reconnues ». FH115 : « Parlons de la dette publique. Elle a augmenté de 600 milliards d'euros depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy ».
La fonction expressive (le destinataire)	<i>NS467</i> : « J'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat. Si je le suis, c'est parce que j'ai la passion de la France et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les 5 années qui viennent.	FH1 : « Donc, je dois dire ce soir quel président je serai si les Français m'accordent leur confiance.
La fonction conative (le destinataire)	<i>NS129</i> : « Monsieur Hollande, ne fuyez pas une nouvelle fois » <i>NS158</i> : « Monsieur Hollande, supportez que je vous réponde ! » <i>NS197</i> : « Parlez de vous, parlez de votre politique. » (24 occurrences de l'impératif présent)	FH110 : « Deuxièmement, sur la TIPP, ne m'interrompez pas parce que je ne le fais pas. » FH171 : -« Ne confondez pas invalidité et pénibilité. » -« Ne dites pas une contre-vérité » (26 occurrences de l'impératif présent)
La fonction phatique (le canal)	Bien sûr, Juste un mot Ah bon ! Parfait ! Ça vous fait rire ? <i>NS276</i> : « Si je peux terminer mon raisonnement <i>NS 284</i> : « Puis-je terminer ?	Je ne vous ai pas interrompu ! FH203 : « Vous me permettez là-dessus ? »
La fonction métalinguistique (le code)	<i>NS 158</i> : « Vous dites que j'ai supprimé les RASED, un certain nombre de spécialistes qui vont s'occuper des enfants qui ont les difficultés les plus grandes. Mais je considère qu'il faut maintenant donner du temps aux adultes, aux professeurs dans les classes pour pouvoir s'occuper des enfants qui ont des difficultés	FH 140 : « -Des RASED, c'est-à-dire des réseaux qui servent aux enfants les plus en difficulté, rayés de la carte. FH175 : « Le taux d'encadrement dans le primaire est le plus bas de l'OCDE. C'est-à-dire que nous avons le moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables.

<p>La fonction poétique (le message)</p>	<p>NS4 : « Il y a ceux qui parlent de rassemblement, et il y a ceux qui l'ont fait vivre. (antithèse)</p> <p>NS6 : « Je n'ai pas évidemment le seul mérite, mais je ne peux pas être le seul coupable non plus Monsieur Hollande (antithèse)</p> <p>NS10 : « que le leader de la famille ne dit rien (synecdoque)</p>	<p>FH373 : « Moi président de la République (Une anaphore répétée 16 fois)</p> <p>FH3 : « -je suis de gauche, je l'assume. Vous êtes de droite, vous pouvez l'assumer ou pas. (antiphrase)</p>
--	--	--

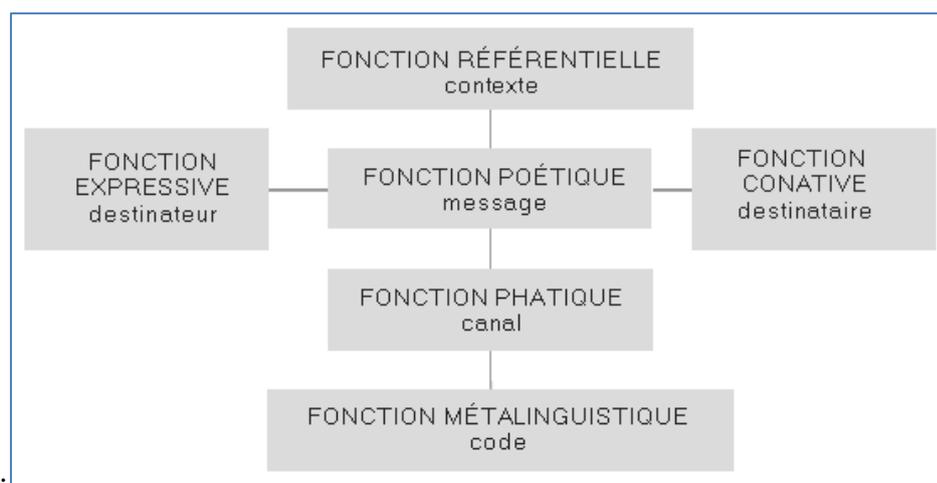


Figure 6: Le schéma fonctionnel de R. Jakobson (1965)

La communication selon Jakobson donne l'intérêt au contexte, au référent et aux interlocuteurs qui trouvera ensuite un écho dans la linguistique énonciative et pragmatique.

En analysant ces six fonctions du langage, Jakobson souligne qu'un énoncé peut remplir au moins une fonction ou les autres à la fois. Ces fonctions « ne s'excluent pas les unes les autres, mais que souvent elles se superposent ».

On peut remarquer que :

- Trois d'entre elles (expressive - conatif - phatique) sont de domaine du langage de la relation.
- Les trois autres (référentielle - métalinguistique - poétique) sont de domaine du contenu.

« Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique différente... il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celle-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante ». (Jakobson, 1965)

II-1-2-3-Les critiques de C.K Orecchioni

C.K Orecchioni (1999, p.08) critique le schéma de Jakobson. Elle pense qu'il ne répond pas à la complexité du processus de communication.

Elle propose d'enrichir son schéma par des éléments énonciatifs. Elle prend en compte, en plus des six éléments fondamentaux de la communication, d'autres paramètres en relation avec l'opération d'encodage/décodage, les compétences linguistiques, idéologiques et culturelles des partenaires de l'échange ainsi que les contraintes de l'univers du discours et les déterminations psychologiques.

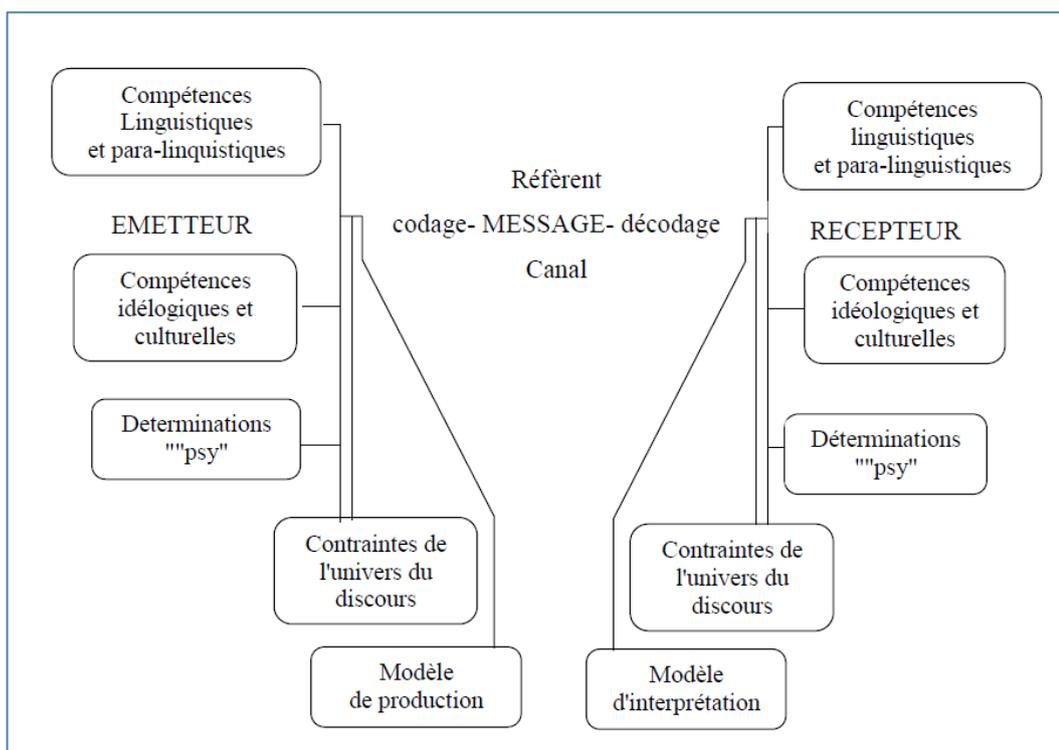


Figure 7: Schéma de communication selon Kerbrat-Orecchioni (1999)

II-1-3- Communication psychologique

II- 1-3-1- Béhaviorisme de Bloomfield

Chez Bloomfield (1933), une autre présentation de la communication linguistique est expliquée dans son apologue bien connu de Jack et Jill

« Jack et Jill se promènent dans un sentier. Jill a faim, elle voit une pomme sur un arbre. Elle produit des bruits au moyen de son Larynx, de sa langue et de ses lèvres.

Jack saute la barrière, grimpe à l'arbre, prend la pomme et la pose dans la main de Jill ; Jill mange la pomme. » (Martinet, 1975)

Bloomfield pose des problèmes behavioristes de communication, il décrit ce qui peut être observé de l'extérieur. Il distingue entre *Practical events* ; les faits et les gestes, la situation telle qu'elle se présente avant l'acte de parole et *Speech* : l'acte de parole lui-même.

Il analyse le tout en trois moments :

- a- la situation précédant l'acte de parole
- b- la parole
- c- la situation succédant l'acte de parole.

De « A » il tire le *stimulus* de locuteur, de « c » la réponse (réaction « de l'auditeur et insiste sur l'intérêt et l'importance de cette réponse.

La faim et la vue de la nourriture sont le *stimulus* (S)

Les mouvements pour atteindre la « réaction » (R)

S → R

« Le langage, donc, permet de susciter une réaction R chez une personne, quand une autre personne éprouve le stimulus S''

La totalité du procès est présente ainsi.

S → R → S → R

Il s'agit donc d'une relation de cause à effet. Le passage du stimulus à la réponse est parfaitement linéaire, séquentiel et représente le modèle mécaniste la communication.

II-1-4- Niveaux de la communication :

Les objectifs de la communication correspondent aux réactions de récepteurs, à l'aide de divers schémas théoriques comme le modèle AIDA , de LAVIDGE et STEINER ou comme celui de ROGERS (1975)⁹. Nous allons analyser ce qu'on appelle : *hiérarchie des effets*

	AIDA	LAVIDGE et STEINER	ROGERS
cognitif	Attention ↓	Prise de conscience ↓ connaissance	Prise de conscience ↓
Affectif	Intérêt ↓ désir	Attraites ↓ préférence ↓ conviction	Intérêt ↓ évaluation ↓
Comportemental (conatif)	↓ action	↓ achat	Essai ↓ adoption

Tableau 3: La hiérarchie des effets (cognitif, affectif, comportemental)

1- niveau cognitif : c'est surtout pour informer la cible, pour attirer son attention, la prise de conscience au sujet d'une idée, d'une information, etc.

2-niveau affectif :

A cet aspect, la communication a pour but d'éveiller l'intérêt chez le récepteur, elle agit sur ses attitudes, sur son désir et par conséquent sur ses choix.

3-niveau comportemental :

Pour susciter le récepteur agir maintenant selon les objectifs du discours et sur les finalités de la communication. Son but essentiel est d'entraîner une action traduisant l'adoption d'un certain comportement voire par voter le candidat en question.

⁹Source:christiania DERBAIX, les réactions des consommateurs à la communication publicitaire et la hiérarchie des effets, Revue française du marketing, sept oct. 1975, p. 9.

II-1-5-Communication et Neurosciences :

Les théories et schémas de communication que nous avons cités se recoupent et se complètent les uns les autres.

Actuellement, les études neuroscientifiques ont le bénéfice de nous éclairer davantage sur le processus complexe de la communication, grâce essentiellement à l'imagerie cérébrale, des différentes fonctions cognitives comme le langage (oral et écrit), la perception, la mémoire, l'attention, le raisonnement, le mouvement,...(illustrées dans le schéma ci-dessous où chaque couleur correspond à une fonction précise), non sans oublier de rapporter l'interconnexion entre les différentes parties du cerveau et la plasticité cérébrale définie ainsi :

*« La plasticité cérébrale décrit la capacité du cerveau à remodeler ses connexions en fonction de l'environnement et des expériences vécues par l'individu...
le cerveau évolue tout au long de la vie » (Maureen Clerc, 2015)¹⁰*

Cette chercheuse a mené des travaux combinant les mathématiques et l'informatique afin d'analyser et d'interpréter l'activité cérébrale, en collaboration avec des neurologues, des neurobiologistes, et d'autres neuroscientifiques dans le cadre de L'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique) qui développe actuellement ses compétences dans le secteur de l'intelligence artificielle et des technologies numériques (Nice-Sophia Antipolis-Méditerranée)¹¹

¹⁰Dans sa conférence-vidéo : « l'activité cérébrale est-elle unique et individuelle ? »

¹¹- (<https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/corps-humain-plasticite-cerebrale-15833/> consulté le 18/08/21).

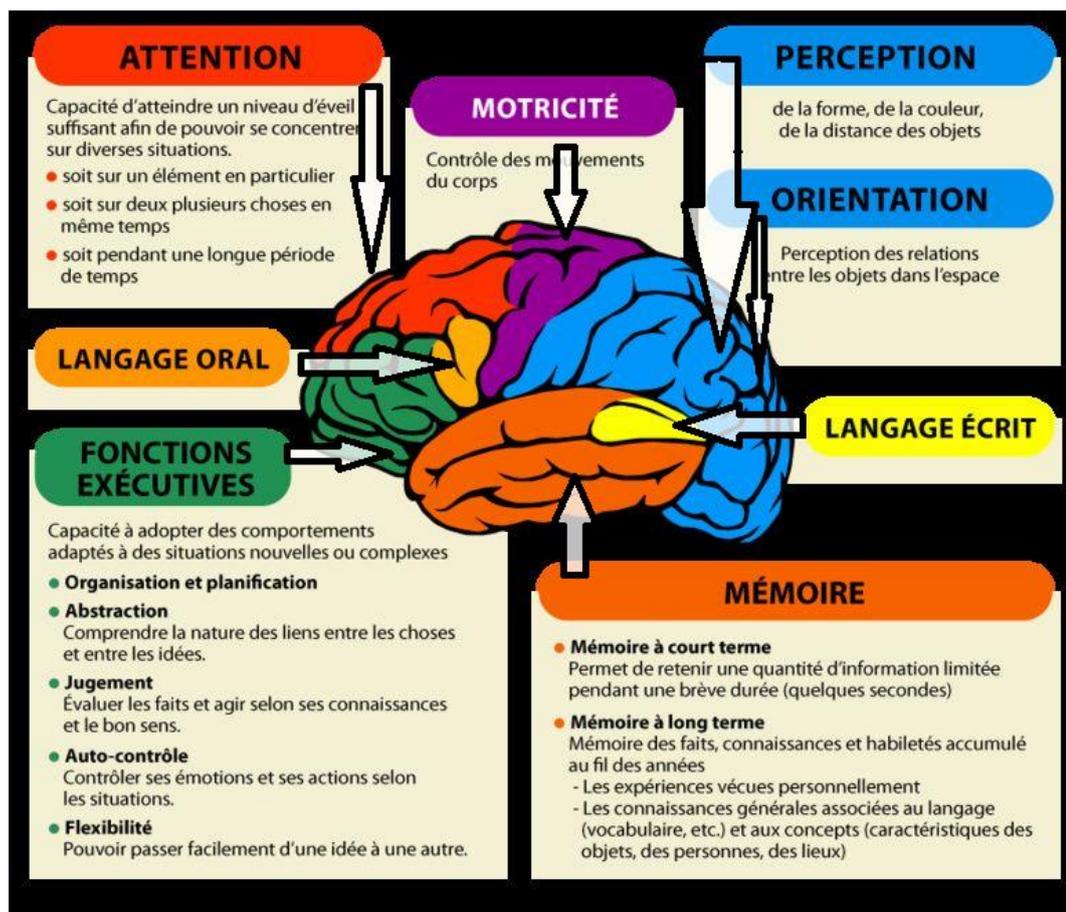


Figure 8: Société de la Cartographie du cerveau et thérapeutique (Californie)¹²

De nombreux chercheurs en neurosciences explorent et traduisent les images cérébrales, chacun selon l'objectif assigné.

Dans cette thèse, nous tentons d'apporter quelques résultats neuroscientifiques en lien avec notre thème portant sur le débat télévisé entre deux candidats dont le but est la victoire présidentielle. Nous allons développer dans le troisième chapitre les éléments discursifs comme l'argumentation lors de ce face-à-face de 2012, néanmoins, grâce à l'apport des connaissances neuroscientifiques, nous sommes à même de mieux comprendre les comportements langagiers de Nicolas Sarkozy et François Hollande.

Pierre Bertucci (2020)¹³ dans son cours magistral (université de Brest) intitulé : « Psychologie et neurosciences 1 - À quoi sert le cerveau ? » propose dans son programme trois thématiques :

¹²<https://www.pinterest.com/ideas/neuroscience/946391201542/> consulté le 18 août 2021

¹³Pierre Bertucci-a-quoi-sert-le-cerveau-J32X97CK.html (consulté le 17/08/2021)

1- Une brève épistémologie des localisations cérébrales : de l'Égypte ancienne jusqu'aux modules de « l'esprit-cerveau » : comme « l'âge d'or des localisations cérébrales : Broca, Wernicke, Brodmann

2- le schéma corporel : de son développement à sa dissolution : comme « le corps parle du corps : la proprioception »

3- Introduction à la psycholinguistique : c'est le point qui intéresse le plus notre étude :

« Dans les conditions ordinaires de communication, les activités langagières sont si courantes, si rapides et si faciles, qu'on éprouve de grandes difficultés à imaginer l'extrême complexité des processus cérébro-cognitifs qui les sous-tendent.

Nous verrons comment nous comprenons et produisons le langage parlé. »

La psycholinguistique, fondée en 1951, à l'université de Cornell aux Etats-Unis, est un domaine d'étude scientifique interdisciplinaire, auquel collaborent psychologues expérimentaux et linguistes théoriques qui désirent comprendre la nature fondamentale du langage. Elle s'intéresse aux processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage (*Annual Review of Applied Linguistics*, 21, 3–22, Cambridge University Press, 2001)...

La psycholinguistique s'intéresse au processus mis en œuvre par le cerveau humain lors de la communication : perception ou production du langage.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur l'anatomie du cerveau : C'est au XIX^e siècle que deux chercheurs Paul Broca (1861) et Carl Wernicke (1871) identifièrent sur un modèle anatomique les principales aires du langage : l'aire de production (ou zone de Broca) est située dans le cortex cérébral au niveau de la partie inférieure de l'hémisphère gauche (Brodmann 44-45) et l'aire de compréhension (ou zone de Wernicke) se trouve au niveau du lobe temporal gauche proche du cortex auditif (Brodmann 22).

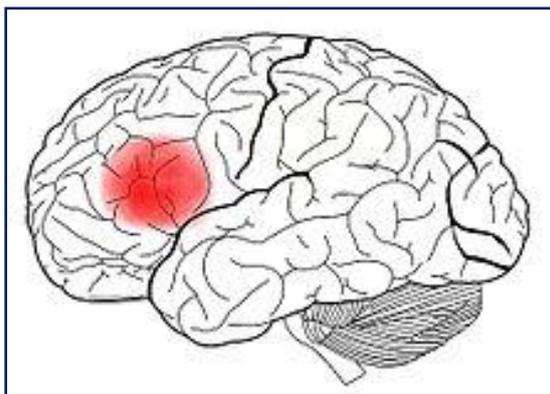


Figure 9:Aire de Broca (1861)
(Production du langage)

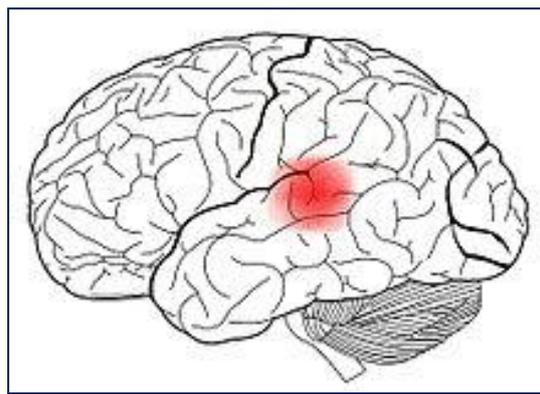


Figure 10:Aire de Wernicke (1871)
(Compréhension du langage)

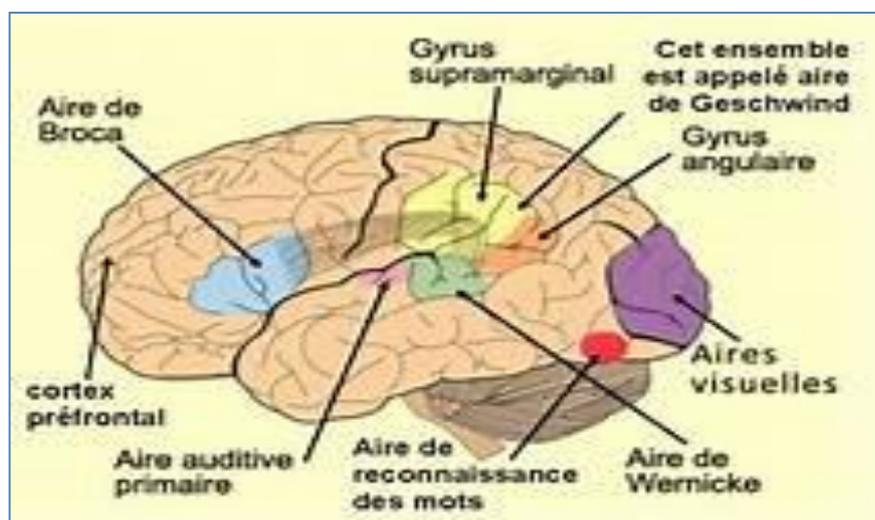


Figure 11:Aires de Broca et de Wernicke au niveau de l'hémisphère gauche¹⁴

Selon le modèle Wernicke-Geschwind , lors d'un échange verbal, les mots sont perçus au niveau du cortex auditif puis transmis à l'aire de Wernicke¹⁵.

Broca et Wernicke furent les premiers à localiser le « centre du langage » au niveau de l'hémisphère gauche du cerveau qui utilise les fonctionnalités suivantes : le verbal (langage), l'analytique, la logique, l'abstrait, le symbolique, la mémoire auditive, et d'autres fonctionnalités.

¹⁴<https://www.alamyimages.fr/photos-images/cartographie-du-cerveau.html>, (consulté le 18 août 2021

¹⁵http://lecerveau.mcgill.ca/flash/i/i_10/i_10_cr/i_10_cr_lan/i_10_cr_lan.html consulté le 24/01/2019

L'hémisphère droit représente généralement le non-verbal, les sensorialités du langage comme la créativité, l'affectif, l'intuition, la mémoire visuelle, et d'autres fonctionnalités.

Les études neuroscientifiques expliquent de plus en plus le fonctionnement cérébral de la production et de la compréhension du langage, voire le processus de la communication.

Nous constatons que dans l'analyse du discours politique, nous retrouvons ainsi de manière scientifique ces différentes fonctions que nous avons présentées dans le chapitre précédent.

DEHAENE Stanislas (né en 1965) est un neuroscientifique, professeur au Collège de France (Psychologie cognitive expérimentale). Intéressé depuis toujours par l'éducation, il est actuellement, depuis 2018, président du conseil scientifique de l'éducation nationale en France.

Les travaux de Stanislas Dehaene, qui exploitent conjointement les méthodes de la psychologie cognitive et de l'imagerie cérébrale, portent sur les architectures cérébrales de l'arithmétique, de la lecture, du langage parlé : « L'imagerie cérébrale peut-elle décoder le contenu de la pensée? » (2006).

L'imagerie cérébrale montre des corrélations entre l'état mental du sujet et l'activité cérébrale.¹⁶ Actuellement des chercheurs comme Roger Sperry neurobiologiste (Prix Lasker et Prix Nobel de Médecine), Henri Laborit (Prix Lasker), Paul Mac Lean et Pr Solon Smith (spécialiste en neurosciences depuis 40 ans) utilisent leurs données dont l'objectif est de promouvoir la « Neuro-Communication »¹⁷

Synthèse :

Aujourd'hui, la communication avec ses moyens puissants de masse est considérée comme une source d'information et de représentation par un contact aussi direct avec le récepteur. L'écran devient, incontestablement, la source de loisir d'instruction et d'éducation inculquant de différentes habitudes chez le récepteur.

Ce récepteur dans son état de consommateur est intéressant dans ce monde de communication qui le prend en considération dans sa prolifération culturelle selon, son âge, ses catégories socioprofessionnelles et ses représentations sociale et/ou mentale. La communication directe dans le foyer familial est primordialement mécanique. Elle est comme toute les autres types de la

¹⁶https://fr.wikipedia.org/wiki/Stanislas_Dehaene consulté le 17/08/2021

¹⁷« Communiquer, c'est s'adapter au profil cérébral de l'autre »
<https://cerveau-et-communication.fr/communication/> (consulté le 17 août 2021).

communication de machine basée sur un émetteur qui encode son message à travers un canal physique ou psychique pour l'envoyer au récepteur qui finit par le décoder en l'isolant de tout bruit possible comme l'indique le modèles de deux ingénieurs Shannon et Weaver .

Néanmoins, ce modèle machinale n'est pas identique à la communication humaine dans son enrichissement situationnel.

La communication en question qui est le débat politique n'est pas si simple vu la pluralité des récepteurs et les éléments psychologique et sociologique, idéologique corrélatifs. Lasswell propose un autre modèle qui met l'accent sur les finalités de la communication ; mais la relation autoritaire montre sa limite où le contexte psychosocial demeure absent. La communication dans les deux modèles reste un processus linéaire de transfère d'information dégagé de tout contexte sémiologique malgré sa pertinence au niveau de la technique.

Le récepteur est toujours considéré comme passif quoique qu'il y ait une rétroaction par l'effet de feed-back entre les individus en présence. Au fur et à mesure, on commence à changer la vision linéaire de la communication vers la conception d'un processus circulaire. A cet égard, apparaît l'intérêt à la communication interactive qui implique plusieurs facteurs diversifiés de la signification des messages.

Efficacement, l'association des masses média avec l'ensemble socioculturel dans lequel s'inscrit le discours politique est d'importance que ce discours doit être étudiée dans le processus communicatif qui prend cette communication dans tous ces aspects cognitif, persuasif et pragmatique.

Le choix et l'utilisation de technique de communication et la bonne compréhension de la cible sont des critères qui vont juger la réussite ou l'échec de la communication.

Actuellement, les neurosciences, de par l'exploration du cerveau qui renferme différentes zones de langage (production et compréhension), d'audition, de vision, de mouvement, ...sans oublier les éléments émotionnels, environnementaux, permettent d'une part de comprendre le processus de la communication, comme lors d'un débat présidentiel.

D'autre part ces connaissances neuroscientifiques, qui se précisent de plus en plus, mènent à la « neuro-communication », ce nouveau concept dévoile les mécanismes de la communication quelque soit le contexte, selon Lucienne Cornu (2003), cité par Boutaleb (2021), séminaire/Master sur les Compétences orales et Pratiques communicationnelles, où la question est posée :

Les hommes politiques, généralement largement « coachés » pratiquent-ils dans la préparation de leurs interventions, discours, interviews, conférences,...les éléments de la « neuro-

communication » ? sachant que : « la « Neuro-Pro Communication » est devenue un ensemble de techniques qui agit directement sur les mécanismes du subconscient, présents dans toute forme de communication humaine, afin d'obtenir une communication plus efficace par rapport aux objectifs de l'interaction relationnelle tout en respectant les besoins de chacun : devenir plus influant, plus convaincant, plus motivant... »¹⁸

II-2- Construction médiatique de la communication politique

II-2-1- Stratégies de la communication politique médiatique

Depuis les élections de 1974 en France, la pratique politique est de plus en plus appréhendée plus comme une activité de communication, une sorte de « *communicationnalisation* » de la politique comme l'a constaté J. Dakhila (2007). La vie politique est devenue de plus en plus axée sur la couverture médiatique, sur les personnalités des leaders politiques et leurs discours. Il ajoute que dans cette tradition, l'exercice politique se révèle largement médiatisé et spectaculairement personnalisé. Il le qualifie comme la « *peopolisation* » du trio constitutif de la communication politique : leaders politiques, médias et citoyens.

Selon Gauthier, les débats électoraux télévisés sont techniquement une production médiatique, parce que, non seulement, ils sont toujours présentés sous la forme d'émissions télévisées, mais aussi parce qu'ils représentent un événement de l'actualité électorale qui retient l'attention des médias (1990). Il ajoute que, les coulisses de cet exercice de communication font les manchettes d'articles journalistiques : les réactions et les exigences des chefs de partis, la détermination d'un leader gagnant et perdant, et les éventuelles conséquences de ce débat sur le comportement des électeurs, etc.

À ce propos, (G. Balandier : 2006) estime que l'activité politique devient un spectacle quotidien où les leaders politiques se réinventent dans l'espace public.

« Cette théâtralisation est inhérente à l'exercice même du pouvoir politique.. Cela passe par la production et la mobilisation de discours, de symboles, de mises en scène spectaculaires [...], l'activité politique ne va pas maintenant sans communication ». (Derville, 2013, p. 84)

Dans cette lignée, certains spécialistes de la communication tels que : Stephen Toulmin (1978, 1993), Christian Plantin (2005), Gilles Gauthier (1990, 1995, 1997) et Philippe Breton

¹⁸(www.neuroprocommunication.com consulté le 19 août 2021)

(2003, 2011) ont analysé les contributions des stratégies d'argumentation dans la pratique politique en général, et plus précisément dans la communication électorale.

De son côté, Breton propose d'aborder l'argumentation comme une pratique de communication qui vise à modifier la réception des citoyens, tout en se circonscrivant à l'analyse des débats politiques (1996).

II-2- 2- Communication politique et la construction médiatique

De nos jours, la pratique de la politique n'est plus comme auparavant. Elle subit de nombreux changements depuis des décennies. Ces changements sont dus surtout à l'évolution vertigineuse des moyens de communication qui participent à la médiatisation de la vie politique. Les hommes politiques ont de plus en plus recourt à l'utilisation de ces moyens de communication moderne pour communiquer davantage leurs idées.

La presse, la radio, la télévision et récemment l'internet donnent aux politiques cette possibilité pour rendre public leurs discours et aux auditeurs l'accès facile à la vie politique démocratique pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions et participer dans les décisions qui touchent à leur pays.

II-2-2-1-Impact de la télévision

Parmi les moyens destinés à assurer l'information du public moderne, la télévision est en premier rang. Cette pacifique conquête qui a changé la structure de nos loisirs, de nation à nation, de foyer à foyer. Ce petit écran a envahi le monde civique par des moyens de la science moderne de transmission qui sont accessibles à tout un chacun.

Ces gens consacrent beaucoup du temps à regarder l'écran pendant des heures et des heures. Manifestement, la télévision ne cesse d'occuper une place primordiale dans la vie privée des gens comme dans la vie publique. Son influence a dépassé toutes les prévisions. Ce phénomène particulier d'information et de communication a, par ailleurs, bouleversé les autres techniques de médias car il est captivant en utilisant à la fois l'image, le son et l'écrit. Cette image sur le plan psychologique s'impose et apporte au spectateur un stimulant souvent très affectif.

Par conséquent, la télévision et les autres masses médias, façonnent la culture d'une société, elles recréent le monde selon leurs besoins de telle façon qu'on confond parfois une réalité

sociale avec la réalité réelle. La télévision impose ses façons de voir l'actualité, de juger les événements et de susciter au public le désir et le rêve.

Aujourd'hui, la télévision contribue au nivellement des esprits et au remplacement de la représentation de la culture. Ce monde froid et chaud de la télévision est basé parfois sur la provocation et les sentiments. Cependant, il est la somme d'un travail d'attention, et d'habileté et de compétence de plusieurs personnes spécialistes talentueuses et perspicaces de la communication de masse.

II-2-2-2- Communication télévisuelle de la politique

La société moderne vit dans ce rythme de la communication moderne qui est le fruit de l'évolution des masses médias. La télévision parmi d'autres moyens qui assurent la communication de masse, se propose comme un vecteur d'information, de représentation et d'interaction très important au niveau d'une société et de sa culture.

La politique a trouvé dans la télévision un moyen infaillible pour la promotion de ses idéaux, surtout dans les campagnes électorales à travers les émissions politiques animées qui servent à persuader les électeurs et gagner leur adhésion. Ce média télévisé touche les électeurs plus qu'un autre média par ses caractéristiques psychosociologiques car les candidats sont présentés et apparus physiquement et même psychiquement par leurs discours, leurs comportements dans une situation interactive déterminée.

Un débat politique animé à la télévision entre les candidats politiques dans la course électorale, représente un support de communication très intéressant pour les électeurs afin de pouvoir faire leur choix et une occasion pour les hommes politiques de présenter à une masse considérable de téléspectateurs leurs programmes et leurs personnalités.

« En France, la multiplication des récepteurs de télévision, au tournant des années 50 et 60, influence très profondément la vie politique. Pour de Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, la télévision sera ce qu'avait été naguère la radio de Londres. Enfin, en 1974, le débat télévisé entre MM. Giscard et Mitterrand marquera aussi un moment important de la campagne présidentielle ». (Fortin, 2004, p.84)

Le général de Gaulle comme personnalité politique très réputée, a été suivi largement à travers la télévision dès son retour au pouvoir en 1958. Cela permet, depuis, à tous les présidents de la République d'utiliser la télévision pour leurs discours, leurs déclarations, leurs interviews, etc.

Le seul passage d'un candidat à la télévision est devenue en soi un événement politique pour le public comme pour les journalistes car l'image de la personne sur l'écran donne une forte attitude et une relation nouvelle et affective sur le monde social et politique. Particulièrement l'apparition de grandes figures de la politique représente un intérêt consistant de tous les partenaires de l'échange :

« Si, les « duels » télévisés qui opposent les leaders politiques (...) ont fait l'objet d'analyses particulièrement minutieuses, c'est qu'ils sont censés jouer, aux yeux du moins de la plupart des agents du champ politico-journalistique, un rôle décisif dans le choix final des électeurs ». (Fortin, 2004, p.88)

En effet, la télévision a changé la donne sociale, elle préfigure un autre lien dans la société basée sur le droit démocratique de la vulgarisation de l'information de la vie politique. Les spécialistes ont contribué à alimenter dans les émissions politiques cette croyance ascendante d'une opinion publique par leurs interventions. Les sondages et les commentaires qui ont été faits, sont devenus des supports de cette croyance qui circulent comme des représentations sociales.

« La plupart des « politologues » recherchent dans le débat lui-même — par exemple dans le look des débatteurs, leurs gestes, les mots qu'ils ont prononcés, ...etc. — ce qui leur permet de désigner sans hésitation le « vainqueur » ou pour le moins « le meilleur », sans voir que ce sont leurs propres analyses et les dispositifs qu'ils installent autour du débat qui, au sens propre du terme, produisent « le gagnant » et le « perdant » ». (Fortin, 2004, p.89)

Cela suscite les hommes politiques à s'adapter de plus en plus à cet exercice de la communication télévisuelle. Ils commencent à ajuster leurs apparences et de maîtriser les rituels, et les artifices de ce domaine par une présence agréable sur la scène depuis le discours bien préparé jusqu'à l'apparence vestimentaire et corporel.

Dans ce sens, la télévision répond à deux exigences, d'abord une exigence de divertissement et de spectacle qui renvoie à l'image et la dimension technique. Ensuite une exigence sociale qui renvoie à la communication de masse.

Cependant, la télévision n'est pas exempte de la spéculation commerciale. Actuellement la télévision se nourrit par l'introduction de la publicité pour lancer des émissions non seulement de la variété et de divertissement mais aussi de l'information et de la politique.

Les émissions politiques sont devenues aussi un *Entertainment* dans le but de satisfaire la curiosité publique plutôt que de donner des informations ou d'éclairer la population. La communication politique entre dans l'ordre de la communication-spectacle. Les politiciens à leurs tours ne cherchent pas des moyens logiques basés sur la démonstration rationnelle pour persuader le public mais souvent à plaire au public.

Ils ont recours aux sondages effectués par les masses médias pour mener à bien leurs stratégies argumentatives à travers des spécialistes de marketing et les fabricants des images dans les besoins et les désirs des téléspectateurs qui sont devenus des véritables consommateurs. Et comme l'opinion publique est un élément très intéressant dans le fonctionnement de la démocratie contemporaine et l'exercice du pouvoir, les politiciens s'intéressent à savoir les besoins de cette opinion et les exprimer pour gagner son adhésion.

Ils cherchent la domination sociale par la création d'une opinion publique dominante et contribuent à la création d'une « pensée unique ».¹⁹

En somme, La communication politique, comme une communication médiatique, serait préalablement conçue comme un marché.

II-2-2-3-Cohérence de l'image et le marketing politique

Les politiciens modernes doivent plaire et attirer l'attention du public comme dans la publicité avec une certaine vision mercantile du discours. L'homme politique joue le personnage qui va présenter le produit politique dans une durée donnée et de savoir « vendre » sur le « marché électoral » une image qui soit captivante qui inspire la confiance, le plaire et la crédibilité et de plus au moins authentique.

De par l'aspect lucratif des médias, les émissions politiques, la couverture des campagnes électorales sont organisées de la même façon que les campagnes publicitaires. Les sondages, et les enquêtes menées par les journalistes et les analystes participent à étudier auparavant les exigences du « marché politique » et les besoins des consommateurs pour que les hommes politiques adoptent les stratégies communicatives efficaces. Cela peut conduire même à choisir le candidat préféré de l'électorat.

¹⁹L'expression « **pensée unique** » est généralement utilisée dans le monde politico-médiatique européen pour accuser de conformisme les idées considérées comme majoritaires dans leurs pays respectifs et dans l'Europe communautaire, surtout depuis le dernier quart du XX^e siècle.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pens%C3%A9e_unique]

La première fois où les techniques du marketing politique sont utilisées en France, est dans les élections de 1965. A l'époque, le général de Gaulle qui voulait faire la politique à l'ancienne, fait abstraction de l'intérêt de la télévision et la campagne électorale pour gagner les élections ; mais il a enfin reconnu son erreur et se présentait enfin aux électeurs à la télévision pour expliquer son projet. Le rôle de la télévision et ses techniques du marketing en politique est désormais incontournable dans la communication politique.

D'ores et déjà, le recours aux conseillers en communication venus du monde de la publicité s'accroît et les campagnes électorales tendent vers la professionnalisation. En France, le premier qui a osé déployer les différentes techniques de marketing dans la communication politique, emportées des États-Unis, est Jean Lecanuet, candidat du MRP (Mouvement républicain populaire).

A travers une campagne électorale appuyée sur les techniques du marketing, ce candidat commence sa campagne avec 3 % des intentions de vote a pu recueillir 15.78% des voix deux mois après. (Veyrat-Masson, (23 janvier 2017). Il est aidé par son conseiller le spécialiste de la publicité Michel Bongrand qui a révélé en 2005 :

« Il va y avoir une élection présidentielle au suffrage universel pour la première fois en France en 1965, avec l'utilisation de la télévision me suis-je dit. On va faire un modèle de campagne présidentielle à la française, ...Pas une campagne à l'américaine, mais une campagne résolument moderne » (Bongrand, Borrell, 2005 (n° 4), p. 42-51.)

II-2-3- Campagnes politiques dirigées

II-2-3-1- Modèle de la «War room»

Dans les années soixante, entourés par quelques hommes fidèles, les hommes politiques ne sont pas trop inquiets de leurs campagnes électorales, ils croyaient plus à leurs facultés intellectuelles.

« François Mitterrand menait sa campagne depuis un trois-pièces où officiait une dizaine de personnes, tandis que le général de Gaulle ne déclara sa candidature qu'un mois avant le premier tour. En 1974, Raymond Depardon filmait le candidat Valéry Giscard d'Estaing arrivant à son ultime meeting au volant de sa propre voiture et cherchant une place de parking.

Aujourd'hui, les campagnes pour l'élection présidentielle se déroulent sur de nombreux mois et mobilisent des équipes et des budgets considérables. » Vedel, (23 janvier 2017),

Actuellement, la gauche comme la droite, ont pris l'habitude de s'entourer d'une armada de « *spin doctors* ». Ce terme anglais signifie les spécialistes des techniques de propagande qui sont indispensables aux hommes politiques pour diriger ce qu'on appelle aussi « *war room* » (Scammell, 1998). C'est une instance qu'est installée pour préparer les campagnes électorales d'une façon plus intelligente et plus efficace comme pour préparer la guerre.

Ce modèle a connu son essor vertigineux dans la campagne électorale de Bill Clinton en 1992. Sa réussite inspire les spécialistes de communication de Tony Blair dans sa campagne de 1997 pour aller ensuite vers la France et reproduire le même modèle dans la campagne de Sarkozy. Ce modèle repose sur quatre éléments essentiels :

II-2-3-2- Appareil de campagne centralisé et hiérarchisé :

a- dirigeants

C'est une instance politique pyramidale installée comme une cellule de crise, se compose en haut par le sommet qui contient les collaborateurs du candidat, les experts qui définissent les stratégies de la communication politique, l'image et le message du candidat et dessinent la tactique de campagne électorale en s'appuyant sur les traitements des informations venues de multiples sources (médias, sondage, enquêtes, etc.).

b- équipe administrative et opérationnelle de campagne

Constituée principalement de militants spécialisés rétribués pour leurs qualifications techniques (publicitaires, attachés de presse, media planeurs, logisticiens, informaticiens, etc.) pour mettre en œuvre les finalités et stratégies de la campagne selon les domaines de compétence de chacun pour exécuter la tactique des dirigeants de la campagne électorale.

c- militants et les sympathisants

Ce sont les partisans du candidat et les militants du parti qui se trouvent dans le terrain pour fournir la main d'œuvre et participent aux bureaux de vote.

d- relation offensive à l'égard des médias

Les soutiens du candidat et les porte-parole et des *spin-doctors* contrôlent et préparent les interventions du candidat lors de la campagne électorale et dans les meetings comme dans les

interviews et les débats. Ils examinent les arguments ainsi que les formules à utiliser pour confirmer leur position et gêner les adversaires. Ils doivent influencer les médias, les analyses des journalistes pour avoir une dominance médiatique.

e- campagne ciblée

Les spécialistes en marketing politique ne s'occupent pas forcément de l'ensemble de lectorat, ni de la même façon. Ils concentrent leurs efforts sur quelques régions ou quelques départements qui pourraient changer la donne et peser avantageusement sur l'opération électorale. Pour ce faire ils font des analyses, des études et des enquêtes sur l'opinion, ses préférences et ses rétrécissements à travers les sondages effectués avant chaque campagne électorale.

II-2-3-3- Petites phrases (les slogans politiques)

Le discours au sein de la télévision ne doit pas être ennuyeux ni lassant, il doit être court et succinct comme dans les spots publicitaires. Les conférences longues et les discours d'autrefois de grandes personnalités historiques sont révolus.

Le temps médiatique oblige les hommes politiques de « faire court » afin de séduire un public grand et hétérogène, par des petites phrases simples, compréhensibles et qui résonnent bien pour laisser l'impression qui convient aux auditeurs.

Les petites phrases sont des « éléments de langage » très particuliers dans les débats électorales, empruntées des slogans fabriquées par les services de propagande commerciale. Elles sont moins improvisées qu'on le croit. Tout est passé dans le « war-room », par des spécialistes de la communication pour frapper l'adversaire par « des mots qui tuent ». Veyrat-Masson, (le 23 janvier 2017).

Elles ont vocation à être reprises par les médias comme des refrains qui s'affichent à la une après chaque débat de l'entre-eux-tours. Les candidats aux élections présidentielles ont recours aussi à poser des marqueurs, sorte de slogans sur leurs candidature : « *Entendons par là des propositions ou des formulations suffisamment singulières pour être attribuées à sa propre candidature.* (Benoit, 2007,p.76.).

On peut citer des exemples dans la politique française à partir de la campagne de Ségolène Royal en 2007 « *démocratie participative* » ou pour François Hollande « *président normal* » ou bien les marqueurs de « *énergie* » pour Nicolas Sarkozy.

Voici quelques phrases courtes qui qualifient le débat de 2012 :

Nicolas Sarkozy	François Hollande
<p>NS2 : « C'est assez classique ». « Le rassemblement, c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français ». NS121 : « quel père la vertu vous faites! » NS146 : Ce n'est pas exact et ce n'est pas une plaisanterie NS150 : « Vous êtes conscient qu'on est dans un monde ouvert » NS158 : « supportez que je vous réponde ! » NS199 : « Merci de me donner votre autorisation ». NS217 : « Partout où vos amis étaient en pouvoir et n'ont pas pris les décisions ». NS374 : « Votre normalité, elle n'est pas à la hauteur des enjeux » NS429 : « C'est une présidence partisane ? » NS467 : « Je n'ai pas fait de leçon de morale »</p>	<p>FH3 : « Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique ». « je suis de gauche, je l'assume ». « je pense que le mérite en revient à toute la société française ». FH17 : « Alors, vous pourriez dire que vous avez une excuse, la crise est là, personne ne la conteste ». FH45 : « Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins mais, vous, vous êtes content ». FH73 : « Mais vous avez toujours, c'est terrible, dans votre esprit le mot mensonge, comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement ». FH122 : « Ça vous reprend. C'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude ».</p>

Le marketing politique consiste à s'intéresser sur l'image de locuteur et les émotions qu'il a suscitées chez les auditeurs en touchant les points sensibles de l'actualité.

La communication politique contemporaine a su connaître introduire des changements dans les techniques de persuasion qui s'appuient sur le modèle de marketing. Elle est au fur et à mesure ancrée dans les règles du marketing dont les « 4 C » s'imposent d'être : clair, court, cohérent, crédible. (Cotteret, 1991)

Les débats politiques en France sont influencés par ce marketing télévisuel basé sur les sondages pour laisser le champ libre aux émissions politiques qui promeuvent les images sur les personnalités politiques. Les hommes politiques ont compris qu'il faut s'adapter à ce type de communication de l'image qui s'appuie sur l'éthos et les petites phrases pour s'attacher aux téléspectateurs. Il faut conjuguer l'honnêteté de l'homme politique à l'art de plaire pour être convaincant.

« [...] l'honnêteté plus l'art de plaire. Car on pouvait bien être honnête homme sans avoir l'art de plaire pour autant » (Amossy, 1999 : 179).

II-3- Transformations de la vie politique française moderne :

De nos jours, la pratique de la politique n'est plus comme auparavant. Elle subit de nombreux changements depuis des décennies. Ces changements sont dus surtout de l'évolution rapide des moyens de communication qui participent à la médiatisation de la vie politique. Les hommes politiques ont besoin de plus en plus à l'utilisation de ces moyens de communication moderne pour communiquer davantage leurs idées. La presse, la radio, la télévision et récemment l'internet donnent aux politiques cette possibilité pour rendre public leurs discours et aux auditeurs l'accès facile à la vie politique démocratique pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions et participer dans les décisions qui touchent leur pays.

Depuis très longtemps, les hommes politiques surtout dans les campagnes électorales retrouvent leurs partisans en déplaçant dans les différentes régions par des rencontres et des meetings organisés dans des salles, des stades, ou des cours pour exprimer leurs opinions et expliquer leurs programmes. C'était plutôt un contact direct et physique entre les interlocuteurs. Cependant, dans les années 1960, la télévision entre au paysage politique, elle est devenue le canal et le média dominant dans les années 1970.(Sauvage, 2014)

Son importance dans ce champ politique s'est avérée incontestable, particulièrement dès les élections présidentielles de 1974. Le premier face-à-face présidentiel télévisé entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand donne lieu à un bouleversement dans la communication politique et marquait à jamais les esprits des téléspectateurs pour devenir ensuite une tradition politique durable.

« Depuis 1974, le débat d'entre deux tours des présidentielles est devenu en France le moment clé, le sommet, d'une campagne électorale. Il constitue ainsi l'événement central politico-télévisuel. Et comme l'écrit Jean Mouchon : « a grand événement, grande dramaturgie. » (Nel, 1988, p. 49)

Cette tradition médiatique constitue jusqu'à maintenant un grand spectacle politique qui s'offre aux différentes stratégies argumentatives et communicatives basées sur les techniques audiovisuelles de spectacle.

« L'histoire du débat politique à la télévision débouche sur une pratique dont la principale caractéristique est celle d'être intégré et constitutif d'un spectacle organisé, une pratique sociale de spectacularisation ». (Nel, 1988)

Les hommes politiques comprennent rapidement que l'effet de l'image sur les esprits est énorme. Le petit écran a modulé au fur et à mesure leurs interventions dans le champ médiatique.

La communication politique est devenue de plus en plus spectaculaire à travers les émissions télévisées qui se multipliaient pour répondre aux besoins des concitoyens et aux exigences de la télévision pour gagner plus de téléspectateurs.

Les années 1980 ont marqué la vie politique par des émissions pour couvrir les campagnes électorales et courir dans le rythme de la communication politique et les grandes échéances électorales comme le dit Éric Darras, « *les émissions politiques se saisonnalisent autour des principales échéances électorales* » (Darras, 2005).

Le temps consacré à la communication politique s'accroît. On peut citer quelques émissions : comme « L'heure de vérité » (1982) où la façon de présenter les politiques est différente. Elle ressemble à un spectacle par le décor et par la représentation des personnages dont l'animateur, les hommes politiques, et les journalistes.

Des formes communicationnelles sont créées pour provoquer chez le téléspectateur le plaisir, l'animation et la curiosité.

D'autres émissions se succèdent comme « Face à face », « Cartes sur table », « À armes égales », « Questions à domicile », « Sept sur Sept », « Les absents ont toujours tort » ; ... toujours dans le sens de rendre la politique qui était jusque-là très dure à supporter, à un moyen de spectacle et même de divertissement.

Les débats télévisés, les émissions politiques réservées aux hommes politiques sont devenus des spectacles médiatiques non pour présenter leurs idées mais pour répondre aux exigences de la télévision à distraire le public et à créer un espace de divertissement et de spectacularisation.

« Distraire, captiver, amuser : tels sont les objectifs des campagnistes... en utilisant particulièrement les débats télévisés.. Ainsi va la politique du spectacle. Avec son public. Car rien — ni la virtuosité des acteurs politiques, ni la complaisance des media, ni la haute technicité de l'industrie de la persuasion — rien de tout cela ne serait efficace sans un public qui s'y prêt » (Schwartzberg, 1977 p. 221).²⁰

Selon Jean (Mouchon, 1995, pp. 187-200) la médiatisation de la politique via la télévision se fait selon trois modèles d'échange :

²⁰ Schwartzberg (Roger-Gérard), *L'État spectacle*, op. Cit. p. 221.

- a- **modèle impositif** : la rencontre des journalistes avec les hommes politiques est autour des questions et des réponses dirigées par des journalistes.
- b- **modèle de l'agora** : le politicien est confronté à des journalistes et des citoyens qui lui posent des questions sans la possibilité de l'échange.
- c- **modèle interactif** : est caractérisé par l'interactivité avec le public.

A partir des années 1980, l'expérience médiatique des chaînes télévisées en France a modifié catégoriquement les codes de la communication politique et les interventions des hommes politiques ont été renouvelées pour s'adapter à ce nouveau langage de la télévision. Les candidats politiques aux élections trouvent dans ce moyen une occasion pour se lancer en s'inscrivant aux contraintes des émissions proposées.

Les émissions politiques se mêlent avec celles de loisir et de divertissement. Les anglophones ont inventé le terme d' « infotainment » cité par (Veyrat-Masson,(le 23 janvier 2017) pour ces programmes mélangeant les genres, conçus pour faire rire. Ce type de programme a connu beaucoup de succès auprès du public.

Dans les années 1990, les auditeurs des émissions pensent à présenter les hommes politiques comme des personnes loin de leurs choix politiques comme l'émission de Michel Drucker « Vivement dimanche » (depuis 1998) où on discute les goûts personnels des hommes politiques , leurs vies personnelle etsociale.

Dans les années 2000, les émissions télévisées politiques mêlent la politique au divertissement comme celle de Thierry Ardisson« Tout le monde en parle » (1998-2006) ou « On ne peut pas plaire à tout le monde » (2000-2006) présentée par Olivier Fogiel, puis plus récemment « On n'est pas couché » (Laurent Ruquier 2006-2020), ou « Une ambition intime », de Karine le Marchand.

La politique est devenue, petit à petit, un véritable spectacle, un show à l'américaine qui oblige les hommes politiques à s'y mettre. L'ambiance dans ces émissions est différente où on associe le culturel et le social au politique pour casser la rigidité des sujets politiques et les rendre beaucoup plus abordables et ordinaires dans un genre télévisuel acceptable et attirant.

« La politique, autrefois, c'étaient des idées. La politique, aujourd'hui, ce sont des personnes. Ou plutôt des personnages... Comme au spectacle.

Désormais, l'État lui-même se transforme en entreprise de spectacle, en « producteur » de spectacle. Désormais, la politique tourne à la mise en scène. ...Ainsi va la personnalisation du pouvoir. Fidèle à son étymologie. Personne ne

vient-il pas du latin persona, qui signifie masque de théâtre ? ». (Schwartzberg, 1977 p. 7).

Mais, cela ne pousse pas les politiques à prendre le risque d'y participer pour différentes raisons, comme quand ils n'apprécient pas le type d'humour dans une émission politique (le cas de F. Fillon avec une journaliste dans L'Émission politique (le 27 octobre 2016)²¹ de France 2. Ou quand Lionel Jospin en 1995 et Martine Aubry en 2009 ont refusé d'aller s'asseoir dans le canapé rouge du « Vivement Dimanche ». Pour Jacques Seguéla (Neveu, le 27 janvier 2017), ce refus leur aurait coûté les voix manquantes pour devancer les élections.

D'autres raisons sont à la base de refus de cette participation de la part de quelques hommes politiques dans les émissions semblables parce qu'ils se sentent mal à l'aise comme de se sentir « maltraités » chez Thierry Ardisson ; ou se sentir « moqués » ou « agressés » chez Marc-Olivier Fogiel ou chez Laurent Ruquier, ou de se faire « confesser » chez Mireille Dumas. (Veyrat-Masson, (le 23 janvier 2017).

Certainement, il y a ceux qui croient que ces émissions contribuent à vider la politique de son propre sujet pour devenir molle ; et ceux (les protagonistes) qui croient que les gens se familiarisent davantage avec ces émissions et se réconcilient agréablement avec la politique. Le discours politique est devenu audible et attire les attentions du public qui n'est plus indifférent aux questions politiques qui touchent son pays.

Une autre expérience marquait cette époque chapotée par TF1 dans l'émission « J'ai une question à vous poser » où le candidat est face à un échantillon de citoyens pour répondre à leurs questions.

Le journaliste est dans le rôle de médiateur entre les deux interlocuteurs. Pour des raisons de compétences, les premières émissions ont souvent recours à des spécialistes pour interroger les hommes politiques à partir de leurs légitimités dans leurs domaines.

En 2007 ce sont les citoyens comme « Français représentatifs » qui s'installèrent dans le plateau et qui posèrent leurs questions directement aux leaders politiques sans l'intervention des journalistes.

²¹L'Emission politique : Charline Vanhoenacker face à François Fillon le 27 octobre 2016 (France 2) [<https://www.youtube.com/watch?v=IK5pGEqtSI8>]

En 2012, ce risque par rapport aux questions de citoyens n'a pas été renouvelé pour éviter tout dérapage qui sorte de l'ordre. Les questions des citoyens sont repostées par les journalistes via l'internet.

Avant la fin de cette décennie, le monde de l'internet a commencé à changer le monde de communication d'une façon spectaculaire. Les politiques trouvent dans ce nouveau moyen d'autres perspectives pour se lancer et promouvoir leurs discours via les sites créés.

A l'instar du président américain Barack Obama, les candidats français tels que Ségolène Royal avec son site « Désirs d'avenir », ont recours à développer cette communication numérique pour convaincre davantage le public surtout dans les campagnes électorales et de voter pour eux.

Malgré cela, la télévision reste le moyen le plus efficace dans les débats de grande envergure. et garde toujours un rôle central dans la diffusion de l'information politique (Viviane, et al., 2011, pp. 45-73).

II- 4- Stratégies communicatives de la politique médiatique

L'homme politique utilise différentes stratégies qui répondent aux exigences de la communication médiatique du débat télévisé.

« La médiatisation de la politique a pour conséquence la mise en place de démarches stratégiques propres à la communication politique à la télévision ». (Coulomb-Gully, 2001, p. 171).

Ces démarches stratégiques de la communication sont préparées à travers des enquêtes et des sondages pour comprendre préalablement la copie, stratégie convenable d'un éventuel candidat, et le programme politique qui offre au mieux les réponses aux attentes des électeurs.

II-4-1- Personnalisation de leurs interventions

a- Discours de l'image

La politique contemporaine basée sur la médiatisation a donné beaucoup d'importance à l'image publique de l'homme politique comme une véritable stratégie de promotion politique. La gestuelle du corps, le physique, le visage, le regard, la voix, sont des éléments de persuasion efficaces autant que les mots du discours politique.

En effet, la télévision, au premier plan, a mis sur scène l'ethos de l'homme politique. Elle fabrique le charisme d'une personnalité qui représente des valeurs qui dépassent parfois une tendance politique.

« Pour emporter les votes, le profil et l'image comptent infiniment plus que son programme ou étiquette de parti » (Coulomb-Gully, 2001, p. 185).

Philippe Braud (1996) explique ainsi que *« l'image court-circuite la verbalisation des options politiques. Elle est l'anti-discours. »* (Braud, 1996, p. 85).

Conscient de l'importance de son image pour les téléspectateurs, l'homme politique prend soin de son apparition au niveau de la forme comme de fond, pour donner une bonne impression de ses interventions.

Son éthos doit être consistant, il doit se présenter dynamique, ouvert, entreprenant. Pour l'aspect physique, tout ce qui relève de l'apparence physique de la personne est souvent considéré dans le moindre détail : son corps, les expressions faciales, le choix de costume et de cravate, son habit, sa voix, ses gestuelles.

Ses intonations font partie de sa personnalité et contribuent convenablement pour avoir un aspect moderne et charismatique. L'apparence comme composante non verbale de l'orateur peut influencer l'auditeur et communiquer une information importante sur la personnalité de l'homme politique et agir selon cette considération sur le jugement de celui qui va voter prochainement.

« [...] bien que l'apparence reflète nécessairement la personnalité, l'habit ne fait pas le moine. L'apparence, qui va de la coupe des cheveux à celle du costume, peut donner une certaine aura à un individu qui, faute de goût ou de savoir se mettre en valeur, passerait totalement inaperçu....Il va de soi que l'apparence physique produit aussi un effet non négligeable sur le téléspectateur ». (Cotteret, 2000, p. 40)

Les hommes politiques comme des vedettes sont reconnus par des stéréotypés que le public leur attribuent et il n'est pas question dans cette identité de la personnalité politique médiatisée que

l'homme politique réagit autrement. Le public attend un type de profil qui correspond à la personnalité politique et à sa propre identité :

« [...] l'identité professionnelle impose un certain nombre de contraintes quant à la manière de se comporter des actants médiatiques, ... Si l'actant ne se comporte pas conformément au rôle professionnel auquel il prétend [...] l'interaction médiatique connaîtra des ratés et la performance ne sera pas optimale. [...] si le téléspectateur ne reconnaît pas le cadre d'interprétation que représente la personnalité publique, s'il a des raisons de douter du sérieux, de la compétence ou de l'honnêteté du politicien du sens du message en sera affecté. ». (Martel, 2010, p. 88)

La télévision a su donner au discours politique un sens dans cette dramaturgie par la mise en scène de la politique destinée à une masse. Le président J. Chirac par exemple est devenu une vedette politique par son physique et sa voix, son rythme et son style tout comme le général De Gaulle auparavant.

*« [...] l'ensemble des systèmes de signes qui constituent l'homme politique (attitudes corporelles, gestuelles, voix, paroles, vêtements, etc., concourent à la fabrication du sens que le téléspectateur co-construira....
Qu'est-ce que l'homme politique a voulu transmettre ? Qu'est-ce que l'homme politique a donné à voir et à entendre qui ait permis cette co-construction de sens pour tel ou tel ? »* (Ghiglione, 1989, p. 65)

Cette apparition de personnage politique se fait parfois en jogging comme le cas de NS ou en compagnie de sa famille ou en jouant sur un instrument musical comme le président russe Vladimir Poutine. Le jeu se situe autour de la singularité de la personnalité politique qui est devenue une star médiatique.

Le spectacle que la télévision a fourni aux hommes politiques, contribue à leurs façonner des images plus en moins propres à eux et qui attirent l'attention des téléspectateurs. Une certaine image médiatique répondant à la représentation à laquelle l'homme politique voudrait ressembler. Hannah Arendt (1972) a écrit que :

« La politique est faite, pour une part, de la fabrication d'une certaine « image » et, pour l'autre, de l'art de faire croire en la réalité de cette image ». ²²(Arendt, 1972, p. 15)

En effet, les téléspectateurs ne connaissent pas forcément les personnes à choisir ou élire. Ils sont trop loin pour les connaître personnellement ou ils n'arrivent pas à participer ni assister à leurs discours. Cependant ils les regardent dans leurs écrans et construisent une image d'eux selon ce qu'on produit sur eux et leur mise en scène par la télévision.

« L'électeur réagit à l'image du candidat, et non à l'homme, avec lequel 99 % de la population n'a jamais eu et n'aura jamais de contact direct. Ce n'est pas ce qui existe qui compte, mais ce qui est projeté... Nous n'avons donc pas à changer l'homme, mais l'impression reçue. » Coulomb-Gully, 2002, p.188)

Alors, la médiatisation de ces personnages politiques leur donne des « attributs » par lesquels ils sont identifiés et stéréotypés. Ils sont devenus comme des personnages d'un conte, des légendes caractérisés par des aspects physiques et psychologiques à travers le récit que la télévision leur a attribué. Ces images stéréotypées sont très importantes pour le marketing politique afin qu'elle automatise les choix des électeurs.

« Par attributs, nous entendons l'ensemble des qualités externes des personnages : leur âge, leur sexe, situation, leur apparence extérieure avec ses particularités, etc. Ces attributs donnent au conte ses couleurs, sa beauté et son charme ».

(Coulomb-Gully, 2002, p.25)

b- Copie stratégie

Le discours politique ne peut pas sortir des stéréotypes qu'on lui attribue pendant très longtemps et à travers lesquels on le juge ou le classe. Commençant par les stéréotypes liés aux partis comme le parti de gauche qui incarne l'adoption des questions sociales auxquelles les discours politiques doivent faire attention dans toutes leurs dimensions.

Toutefois, le parti de la droite est beaucoup libéral et s'intéresse à la progression et le développement loin de toute approche sociale de la question. Cela n'empêche que chaque candidat au sein du même parti se caractérise par des qualités qui deviennent stéréotypées par les masses médias et ensuite ancrées dans l'opinion publique comme telles.

22. Cité par COULOMB-GULLY (Marlène), « Communication politique et télévision : histoire de la poule et de l'oeuf... », in *Dossiers de l'audiovisuel*, n°102, *Télévision, politique et élections*, INA, mars-avril 2002, p. 12.

Par exemple Chirac est qualifié comme amoureux de la ruralité, Le Pen nationaliste, Sarkozy moralisateur et protecteur émotionnel.

En effet, la stratégie de la campagne politique comme celle de la présidentielle ressemblent à la campagne publicitaire dans l'organisation, les besoins, et les caractéristiques du « marché ». C'est pourquoi une démarche qui a recours à des enquêtes et des recueils de données et des sondages s'impose pour définir la copie de la stratégie d'un candidat et d'un programme de masse.

En effet, le discours politique est soumis aux contraintes du message publicitaire ou « *discours publicitaire* » dont la construction de l'image est *projective* ou *effective*. Ces images devraient être étudiées et ensuite promues par le politicien pour persuader le public et gagner sa confiance.

II-4-2- Publicisation de leur intimité (peopolisation),

L'intimité des politiques est devenue un sujet pour susciter l'intérêt des médias en cherchant la sympathie auprès du public et le détourner des problèmes réels de la société.

La vie privée de candidat est extériorisée pour la mettre en récit de son personnage. Le divorce de NS par exemple et son mariage avec Carla Bruni est aperçu comme une affaire qui touche tous les Français. Cette technique de marketing de la vie privée est venue des États-Unis sous l'expression « *storytelling* » (Salmon S. , 2007) qui s'appuie sur la vie privée d'une personnalité politique afin de fabriquer une sorte de fiction au tour de lui à travers ses expériences et ces anecdotes :

« Corollairement, les stratégies électorales accordent une importance croissante à l'image des candidats, et s'attachent à construire celles-ci à travers une multitude d'actes symboliques, d'événements, de mises en situation ou de récits, ce qu'on appelle parfois le storytelling. (Thierry Vedel, (23 janvier 2017)

Une dramaturgie de la vie politique est née pour rendre l'espace politique émotionnel, esthétique et personnel et s'éloigne de la dimension démonstrative.

II-4-3- Théâtralisation de leurs activités (mise-en-scène de la politique)

La politique contemporaine a beaucoup changé en présence des mass média. Elle cédera petit à petit aux contraintes médiatiques et aux enjeux de la scénographie télévisuelle. Le concept de la politique comme un champ qui produit des idées est menacé par un autre modèle de communication qui prévaut l'éthos et le pathos au détriment de logos.

Les médias construisent l'opinion publique par les informations et les analyses faites avec les hommes politiques.

A travers des émissions politiques et des analyses journalistiques, les médias et surtout la télévision sont en mesure d'informer, de contrôler et de former l'opinion publique. Ils sont devenus une véritable autorité : un quatrième pouvoir.

De plus en plus, les politiques s'adaptent au répertoire figuratif que la télévision leur propose. La télévision trouve une utilité dans la spectacularisation de la scène politique pour prodiguer aux téléspectateurs le désir et l'envie à regarder et à suivre sans relâche les émissions sur l'écran.

Les personnalités politiques sont devenues des personnages télévisuels comme des stars du cinéma. Ils deviennent de véritables acteurs qui s'inscrivent dans une scénographie particulière. La télévision leur donne des caractéristiques exceptionnelles, même parfois légendaires pour les rendre comme des grands hommes, des sages.

Les hommes politiques se rapprochent des téléspectateurs, par le récit de leurs vies privées : leur santé, leurs préférences, leurs loisirs, etc. On a même trouvé que les gens s'intéressaient plus à la vie des stars et moins à la politique.

Par conséquent, les hommes politiques, commencent à maîtriser cet art. Ils apprennent à bien passer à l'écran, à bien répondre aux questions des journalistes ou concitoyens et de participer dans les émissions de divertissement.

L'installation technique dans les instances télévisuelle a contribué à mettre en évidence le côté spectacle de la communication politique par les moyens cinématographiques et la mise en projection des interventions des politiques.

Leurs émotions sont mis en scène par la sélection de différents plans de vision pour le but de pousser le téléspectateur à s'intéresser à la politique et d'écouter les campagnes électorales comme il regarde une scène médiatique de loisir.

Par conséquent, les élections sont faites pour choisir des personnes et non pas les idées qu'ils représentent.

« [...] la campagne électorale devient ainsi un récit politique qui se déroule selon la logique d'une scène ou d'un feuilleton télévisé ayant pour acteurs les hommes politiques, chaque jour apportant son lot d'informations reprises par le journal télévisé [...] Chacun ayant dans ce récit un rôle type (héros, faux héros, traître, etc. ...) ». (Coulomb-Gully, 2002, p. 20)

Par l'aspect esthétique et professionnel de la télévision, l'homme politique est devenu un personnage-politique tel qu'un véritable acteur qui joue son rôle devant son public ; il est

considéré comme un symbole de la réussite sociale. Il pourrait être une star en jouant les premiers rôles comme, il pourrait chuter et être exclu de la scène médiatique et ne plus y revenir.

C'est pourquoi,

« *La politique, c'est comme une scène de théâtre : il y a les premiers rôles, les seconds rôles, les figurants, et ceux qui sont dans les coulisses* ». (Coulomb-Gully, p. 59)

Aux Etats-Unis d'Amérique, dans les élections présidentielles en 2008, la candidate Sara Palin, au poste de vice-président du parti républicain est devenue une vedette à laquelle les gens s'intéressaient plutôt à ses photos, son image, qu'à son programme politique.

Au même titre qu'elle, dans les élections présidentielles françaises de 2007, S. Royal a beaucoup attiré l'attention des médias par sa nature de femme plus que ses idées qu'elle défend. Une certaine nouvelle rhétorique politico-télévisuelle est née et qui consiste à l'efficacité du discours politique à travers la promotion des images des orateurs.

La présence permanente des politiques dans les différentes émissions télévisuelles contribue à construire et à développer cette image de soi et les rapports avec l'auditoire qui constituent l'élément essentiel de complicité entre les deux. La politique est devenue l'art de paraître selon le terme utilisé par J.-M. Cotteret dans « *Gouverner c'est paraître* » en 1991.

L'argumentation politique dans la télévision n'est plus maintenant établie selon le raisonnement hypothéco-déductif, mais associatif. Vu que l'auditoire représente une base très vaste des téléspectateurs hétérogènes et pas forcément spécialistes ou instruits, les hommes politiques ont recours à un discours simple basé sur des illustrations pathétiques. Un langage commun qui doit les réunir tous malgré cette complexité de l'auditoire.

Les « talk-shows » politiques remplacent les discussions de grande réflexion, le show-biz remplace les grands débats, l'allocution remplace les textes, l'oral remplace l'écrit. La politique est aperçue comme un objet qu'on désire voir et non comme l'objet qui parle vraiment des préoccupations des citoyens. Dans cette situation, « [...] *la politique devient une parodie de la vraie politique et on s'éloigne de l'idée que le métier politique est bien loin d'être un art des scandales et de bouffonnerie* ». (Stasilo, 1993)

Les discours politiques dans les émissions télévisées sont contraints à la mise en scène médiatique. En effet, les hommes politiques ont un peu du temps pour développer une argumentation raisonnée. En outre, les questions prédéfinies par les journalistes ne leurs laissent pas la liberté de discuter de tous les sujets.

C'est pourquoi, ils doivent être précis et succincts dans leurs réponses. Dans les débats à grande envergure comme celui de l'entre-deux-tours, le temps est chronométré à la seconde près, l'intervention est calculée et doit répondre à une question précise. Le candidat est soumis aux techniques de la médiatisation du débat et a l'obligation d'être bref et cohérent en même temps. Il faut être rapide pour séduire et persuader les auditeurs et cela ne peut se faire qu'à travers une présentation de son éthos et du pathos au lieu d'exprimer une démonstration basée sur l'induction et la déduction.

En effet, une démarche qui s'appuie sur une argumentation émotionnelle est parfois plus efficace qu'une démonstration logique. La dimension affective incarnée par l'éthos et le pathos semble plus pertinente à renforcer davantage l'argumentation logique dans ces cas de figure :

« [...] faudra-t-il donc développer des arguments plutôt centrés sur la logique du raisonnement ou sur les mécanismes psychoaffectifs ? C'est une connaissance de votre auditoire qui vous aidera à faire votre choix. [...] à titre d'exemple, on peut évoquer l'échec qu'ont rencontré des ingénieurs polytechniques lorsqu'ils ont essayé de convaincre l'opinion publique de l'absence de danger du nucléaire civil. ...oubliant la peur viscérale de leurs interlocuteurs. Une argumentation purement rationnelle n'a pas suffi pour convaincre ». (Simonet R. &, 1999)

Il convient de donner à l'argumentation émotive sa juste valeur pour la persuasion des auditeurs qui cherchent aux hommes politiques leur sincérité, leur crédibilité pour voter leurs programmes.

« [...] il s'agit en effet autant de convaincre de la valeur, de la sincérité, etc., d'un homme que de celle de l'efficacité, la faisabilité, la crédibilité, etc., d'un programme. » (Simonet R. &, 1999, p. 69)

Pour atteindre cet objectif, les hommes politiques développent une conception rhétorique basée sur le « paraître » et non pas sur l'« être », sur le « vraisemblable et non pas sur « le vrai ».

Il s'agit pour Cotteret de trois caractères fondamentaux : être sensé, être sincère, être sympathique.

« [...] on fait plus confiance à un homme politique pour sa bienveillance, sa vertu ou sa prudence, mais pour son caractère sensé, sincère et sympathique. [...] »

toutes les études ont montré que ses trois qualités y contribuent à 95 %. »
(Cotteret, 2000, p. 34)

L'auditeur, pour sa part, cherche auprès de l'homme politique une qualité digne de sa présidentialité comme être : sympathique, sensé, juste, bienveillant, honnête et il peut le reconnaître dans ces qualités à partir de son discours.

« [...] l'éthos se montre dans l'acte d'énonciation, il ne se dit pas dans l'énoncé. Il reste par nature au second plan de l'énonciation : il doit être perçu, mais ne pas faire l'objet du discours ». (Maingueneau, 2002, p.58)

La dramaturgie télévisuelle s'appuie sur les techniques du théâtre pour présenter la séquence politique sur scène. Comme pour préparer une pièce, on doit commencer par la rédaction du scénario pour la présentation du spectacle, on doit veiller au choix des acteurs. Cette mise en scène dépend de la qualité du discours comme la virtuosité des acteurs pour arriver à convaincre le public. C'est ainsi que le discours politique final doit s'acquiescer d'une force de persuasion ; il doit capter l'imaginaire du public pour l'accompagner et croire en la personne qui le produit.

II-4-4-Emploi d'une nouvelle rhétorique politique et l'usage intensif des sondages.

La rhétorique politique qui a marqué les débats et les campagnes politiques se base sur un discours simple, compréhensible et fascinant. Les hommes politiques ont recours aux petites phrases qui montrent leurs virtuosités verbales et au contrôle de leurs débits de parole.

Les sondages sont devenus de plus en plus un élément très intéressant dans la communication politique, ils pourraient orienter, influencer l'opinion publique et les stratégies des candidats.

Le lendemain du premier tour de la présidentielle de 2012 *Le Monde*²³ comptabilisait près de 400 sondages publiés pendant la campagne électorale, contre 111 en 1981.

Cela peut montrer l'importance de sondage comme un élément essentiel dans les campagnes électorales, et les débats politiques. Roland Cayrol (1992, pp.81-90) explique :

« Le seul fait que l'on puisse désormais connaître, à tout moment, l'état des rapports de force électoraux et leur évolution, le double aspect permanent et public des sondages, change les conditions dans lesquelles se déroule le scrutin »

²³Le Monde 20.04.2012.

Le sondage est devenu un instrument, imparfait, mais probablement « le moins trompeur », pour connaître l'opinion publique, et se fait de plus en plus « aide à la décision » et transforme chaque électeur en « stratège ». Veyrat-Masson (le 23 janvier 2017)

Malgré l'évolution des techniques des sondages, en particulier avec l'utilisation inédite d'internet et des réseaux sociaux, Néanmoins, les sondages ne sont pas toujours fiables et malheureusement les médias en abusent.

II-5- Principaux facteurs de la communication électorale

De façon générale, deux facteurs structurels conditionnent la physionomie des campagnes électorales à travers le temps et l'espace.

a- cadre institutionnel

Les élections sont fixées par un cadre juridique qui gère le style et le déroulement des campagnes électorales, le mode de scrutin.

En France, faut attendre les années 1980 pour que quelques réglementations concernant la vie politique voient le jour. Plusieurs lois étaient adoptées²⁴ comme le plafonnement des dépenses électorales et l'interdiction de la publicité politique à la télévision. La régulation des temps de parole dans les médias audiovisuels pour garantir une équité entre tous les candidats.

Enfin, la loi (Informatique et Libertés) qui interdit la constitution de fichiers nominatifs relatifs aux opinions politiques empêchant la mise en œuvre d'un marketing politique visant à profiler les électeurs. (Vedel, (23 janvier 2017)

b- moyens de communication disponibles

Le progrès inédit des moyens de communication a contribué énormément à la diffusion massive de l'activité politique. Les techniques de l'amplification de la voix, et le traitement de l'image et les moyens de l'enregistrement de la vidéo ont modifié les expressions et la communication politique orale et écrite. Cela donne une multitude de discours qui varient selon les modes de communications quand on s'adresse à une foule dans un meeting ou d'accorder une interview aux journalistes ou bien se faire un débat à travers les écrans.

²⁴Principalement : loi Informatique et libertés de 1978, loi sur la communication audiovisuelle de 1982, lois sur le financement de la vie politique de 1988 et 1995.

La généralisation de la TNT a beaucoup évolué le système médiatique français pour laisser la première place à la télévision comme source infaillible d'information malgré la compétition féroce de l'internet à travers les réseaux sociaux. Une pléthore de chaînes d'information et des chaînes qui se spécialisent à la vie politique, naissent comme LCP, et BFM TV qui ont amené le public à s'intéresser plus à la politique par des émissions et des débats qui proposent avec des spécialistes en politique.

Cependant, ils cachent une intention de produire une opinion publique à travers les stratégies communicatives qu'ils mènent pour orienter les choix des électeurs.

Synthèse :

Ce chapitre est consacré à étudier le débat comme un genre communicatif et médiatique. Nous pouvons constater, sans difficulté, combien l'utilisation des moyens de communication a beaucoup influencé le discours politique actuel.

Nous avons analysé cette communication d'abord comme une communication linguistique basée sur le message envoyé par le candidat politique dans le but de susciter l'auditoire à aller aux urnes et voter à son avantage. Le discours oral diffusé sur l'antenne est susceptible à travers ses différentes composantes et fonctions linguistiques de persuader le public, cependant le côté psychologique et émotionnel est un élément intéressant qui intervient pour comprendre la réaction des récepteurs envers les discours prononcés.

La politique contemporaine a changé en présence des mass média. Elle cédera petit à petit aux contraintes médiatiques et aux enjeux de la scénographie télévisuelle. La télévision est devenu un moyen infaillible pour la promotion des idéaux des hommes politiques, surtout dans les campagnes électorales à travers les émissions politiques animées, et les débats politiques qui servent à persuader les électeurs et gagner leur adhésion.

Les politiciens modernes doivent plaire et attirer l'attention du public comme dans la publicité avec une certaine vision mercantile du discours. La politique contemporaine basée sur la médiatisation a beaucoup donné d'importance à l'image publique de l'homme politique comme une véritable stratégie de promotion politique.

Cette élection présidentielle de 2012 en France était très influencée par les médias et les sondages. Plusieurs chaînes présentaient des portraits de candidats, des sondages, des reportages et des analyses. De toute évidence, les émissions politiques dont le débat final battait des records d'audience.

Les deux candidats dans le débat de 2012 se sont distingués par leurs apparences médiatiques et leurs communications basées sur leurs images publiques stéréotypées auprès de l'auditoire. Les discours politiques dans les émissions télévisées sont contraints à la mise en scène médiatique car chacun des candidats est dans l'obligation d'être en même temps bref et cohérent.

Ils emploient la petite phrase, lourde de sens, pour laisser un impact psychologique sur les téléspectateurs.

Par l'aspect esthétique et professionnel de la télévision, l'homme politique est devenu un personnage-politique tel qu'un véritable acteur qui joue son rôle devant son public.

Chapitre III

Argumentation dans le discours
politique

Chapitre III

Argumentation dans le discours politique

L'homme d'aujourd'hui est, plus que jamais, dans des relations avec les autres, sous l'influence essentiellement de l'argumentation qui l'entoure surtout à travers les différents moyens de communication de masse. Ces derniers connaissent de plus en plus un essor important pour faciliter davantage le contact et l'échange entre les personnes.

En effet, la volonté d'agir sur autrui à des fins multiples et la recherche d'influence domine largement nos échanges verbaux. Cette quête d'influence dans notre monde est omniprésente de différentes manières afin de convaincre, de persuader, d'agir sur autrui, et de faire adhérer l'autre à sa propre thèse ou même de le manipuler. On peut le constater facilement depuis le simple slogan publicitaire jusqu'à la confrontation idéologique dans un débat politique.

Parmi les discours où la parole est dotée de force rhétorique et argumentative voire manipulatrice, le discours politique vient au premier rang. Il est devenu, entre autres, le discours qui porte plus qu'une orientation communicative, une visée argumentative pour ce besoin ardent d'influence. En effet, nul ne peut nier l'intérêt de l'argumentation chez un débatteur politique dans des élections présidentielles pour séduire ces électeurs et les convaincre de voter pour lui.

Dans ce chapitre, nous allons parcourir le développement de l'argumentation à travers son histoire qui remonte à l'Art rhétorique grecque jusqu'aux théories contemporaines de l'argumentation. Cette esquisse a pour but de retrouver les ressorts de l'argumentation que nous tenterons d'analyser dans le discours politique.

Ensuite, nous allons réfléchir sur la notion de l'analyse argumentative et son rapport avec l'analyse du discours politique dans la mesure où cette analyse argumentative tente d'éclairer et d'expliquer le fonctionnement discursif d'un débat politique où les deux candidats finalistes sont en interaction.

III-1- Postulatum rhétorique de l'argumentation

Traditionnellement, il n'y avait pas une grande différence entre la rhétorique et l'argumentation ou au moins il y a eu une confusion de séparer la rhétorique telle qu'elle est conçue par les anciens comme art de l'éloquence et de la séduction par la parole, et l'argumentation comme le raisonnement utilisé pour convaincre.

La rhétorique comme l'explique Amossy (2012, p. 6) en paraphrasant Meyer (2009), est un terme générique qui peut désigner à la fois l'appellatif d'une discipline particulière qui est

l'argumentation, et une branche d'étude tout à fait différente. Car la rhétorique et l'argumentation désignent tous les moyens verbaux susceptibles de faire adhérer les esprits à une thèse. C'est pourquoi elles restent étroitement liées, *indissociables* et *interchangeables* (Amossy, 2012, p. 7).

La rhétorique était réservée aux sages et aux philosophes qui ne s'expriment que pour dire des vérités. Les paroles sacrées étaient aussi porteuses de vérité et d'arguments. Différemment à Aristote qui donne à la rhétorique des dimensions positives, Platon pense qu'il est un art de persuader qui sert plutôt à la manipulation. Cependant ces deux notions restent attachées très longtemps jusqu'à où l'argumentation s'émancipe progressivement comme une discipline autonome. Amossy (2006, p. 02) fait remarquer cette distinction en disant que :

« *Le terme de rhétorique est souvent réservé à un art de la séduction, aux vertus manipulatrices, alors que l'argumentation désigne les tentatives raisonnées de convaincre l'auditoire par des arguments valides* ».

III -1-1 —Rhétorique antique :

L'argumentation trouve ses racines dans la rhétorique de la Grèce antique, précisément dans le cadre de la *Polis* (en grec ancien πόλις / pólis ; qui veut dire « cité »²⁵ ; cet espace politique, institutionnel et social doté de lois et d'usages où les citoyens (reconnus comme tels) partagent les mêmes valeurs symboliques et le même passé mythique. Il est aussi un espace de la parole libre par l'art de persuader qui jouait un rôle incontournable dans la prise de décision, de favoriser la pratique du jugement et de susciter l'adhésion et l'accord entre les antagonistes sans y être contraint par la force ou la violence.

Cette cité libre favorise démocratiquement les débats publics et la pratique de la parole libre destinée pour le bon fonctionnement de l'état juste. Cette parole libre favorise à la fois la prise des décisions politiques à travers la persuasion et de régler les contentieux politiques et les opinions controversées.

Aristote a qualifié l'homme grec comme un « *animal politique* » ; il ne se trouve comme citoyen que dans une cité, et par conséquent, il doit y participer activement dans une démocratie qui lui garantit le débat public et la parole libre. Il n'aurait presque pas d'essence de la démocratie et de la citoyenneté chez les Grecs sans qu'elles soient pratiquées dans les débats argumentatifs. En effet, les Grecs sont les premiers qui ont instauré l'idée de la démocratie et la citoyenneté. Ils

²⁵Dans l'étymologielatine « civitas » ; au pluriel poleis) n'est pas une cité-État, le mot État étant anachronique, mais une communauté de citoyens libres et autonomes1, le corps social lui-même, l'expression de la conscience collective des Grecs.<https://fr.wikipedia.org/wiki/Polis>

sont aussi à l'origine de la conception de la politique « *défini comme l'art de parvenir à des décisions consensuelles par le recours à la parole [libre], à la discussion et au débat public.* » (Fortin, 2004, p. 161).

A cet égard, Romilly (1988) dans « *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès* », montre que la rhétorique qui apparaît pour la première fois en Grèce classique (précisément en Sicile au Ve siècle) est intimement liée à la naissance de la notion de la démocratie et à la conception du langage comme « *acte de persuasion* » pour régler toute forme de conflit et répondre à la violence physique qui marquait les contentieux :

« La nécessité d'apprendre à argumenter s'est faite ressentir très tôt et conjointement avec l'avènement de la démocratie vers 460 av. – J.-C., comme entraînement pratique à la discussion ... Sa première fonction sera bien d'aider à persuader [...] ». (Reboul, 1981, p. 53)

Cela implique que le recours à l'exercice démocratique exige la considération et le dépassement du désaccord et des idées antagonistes qui caractérisaient la vie politique et sociale. Les divergences d'opinions et les différences entre les idées pourraient être nécessaires pour le changement et l'évolution des idées dans tout projet démocratique.

L'intégration des idées divergentes dans un consensus ne peut se faire qu'à travers un débat démocratique qui dépasse les positions contradictoires. Cette démocratie revendiquée dans la cité grecque, même débutante, s'incarne au moins dans la prééminence de la discussion publique à l'époque.

Ainsi, « [...] Avec les Grecs, la fonction argumentative s'autonomise et prend conscience d'elle-même, de sa nature indissociablement polémique et non violente, et ce à travers le développement des procès publics [...] ». (Boyer, 1995, p. 27)

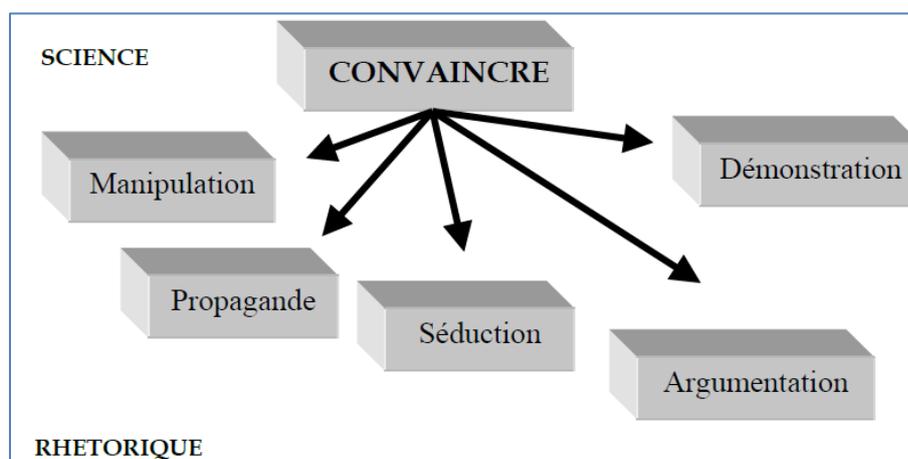


Figure 12 : Les différents moyens de l'argumentation (Breton, 1996, p. 5)

A l'époque romaine, les rhéteurs s'inspirent parfaitement de la rhétorique aristotélicienne. Quintilien²⁶ a qualifié la rhétorique comme l'art de bien-dire ou l'ensemble de règles qu'un locuteur doit connaître pour être éloquent. Tous les critiques rendent l'essor de l'argumentation à l'époque romaine à Cicéron qui lui aussi s'inscrit dans la même pensée grecque, en plaçant l'argumentation de la persuasion au centre de tout. C'est ainsi qu'il a défini l'argument comme « un moyen rationnel qui nous fait donner foi à une chose douteuse ».

Breton PH. et Gautiers G. cité par (Fortin, 2004, p.177) récapitulent l'ensemble de caractéristiques et de fonctionnement du discours persuasif antique en cinq parties principales : - Invention -Disposition -Elocution -Mémorisation -Action

Étapes de la mise-en œuvre du discours argumentatif	Questions spécifiques	Théories mises en œuvre
Invention	Quelle est la thèse à défendre ? Sur quels lieux s'appuyer ? Quel argument utiliser pour défendre au mieux ?	Topiques (connaissance des lieux et des opinions établies) Théorie du raisonnement *l'enthymème *l'exemple
Disposition	Comment disposer ces arguments le long du plan ? Quel est le meilleur ordre pour les arguments ?	Théorie du plan *exorde *exposé des faits *discussion *péroraison
Elocution	Quelles sont les figures de style les plus adaptées ? Comment l'orateur se présente-t-il ? comment tient-il compte du public ?	Style Ethos pathos
Mémorisation	Comment l'orateur mobilise-t-il sa mémoire ? comment entre-t-il en rapport avec la mémoire de l'auditoire ? comment joue-t-il de la mémoire collective ?	Méthodes des lieux
Action	Quel genre de discours ? Quels publics ? quelles situations oratoires	Rôle du contexte dans la réception des arguments Les trois genres du discours : - judiciaire (le juste et l'injuste) - délibératif (l'utile et le nuisible) Epidictique (le noble et le vil)

Tableau 4: Normes antiques de la construction du discours rhétorique

²⁶ Présentation de Quintilien par Wikipédia

III-1-2 Rhétorique persuasive d'Aristote

C'est à Aristote qu'on doit la conception systématique de l'argumentation élaborée et développée dans son œuvre « la Rhétorique d'Aristote (384-322) » : « *Il revient à Aristote d'avoir fait le point sur un siècle d'histoire de ces « techniques discursives » et, ce faisant, de les avoir plus ou moins définitivement codifiées* ». (Wolff sd, p. 42)

Dans sa conception, la rhétorique apparaît comme une parole adressée à un auditoire afin de l'influencer. Il s'agit de prendre une opinion ou une décision en se basant surtout sur ce qui semble plausible, opinable, et vraisemblable.

Étant donné que la vérité absolue, comme celle revendiquée par Platon n'existe pas. Il a introduit à travers ses principes rhétoriques la distinction fondamentale entre ce qui relève d'une part de la vérité et de l'évidence (de la démonstration et de la *logique*) et ce qui relève d'autre part du *discutable*, et du vraisemblable.

Dans ce qu'il appelait les situations d'argumentation, la conception aristotélicienne prend la rhétorique dans ces trois genres : le *jugement* sur le passé, appelé le genre *judiciaire*, juridique, ou tribunal portant sur l'accusation ou la défense où le peuple est réuni pour juger des infractions passées aux lois.

Il est ordinaire qu'il soit employé dans les tribunaux comme pour un avocat qui défend son client de tous les soupçons qui pèsent sur lui avec les valeurs de juste ou de l'injuste. Le genre *épidictique* qui sert à faire l'éloge de quelqu'un ; c'est généralement le discours de célébration tel que la commémoration ; et enfin, le genre délibératif où l'assemblée délibérative qui se réunit pour prendre des décisions pour l'avenir. Les tableaux suivants expliquent davantage ces genres de discours et leurs caractéristiques.

Genre de discours	Nature du discours	Valeurs d'appui	Temporalité du discours	Situation oratoire	Procédés argumentatifs	Type d'orateur	Forme du discours	Thèmes traités
épidictique	louange blâme	beau vertu laid	présent	éloge public	amplification	sophiste	panégyrique harangue	valeurs
judiciaire	jugement	juste injuste	passé	tribunal	enthymème	accusés et plaignants	plaidoirie	innocence, culpabilité
délibératif	délibération décision	utile nuisible bonheur	futur	agora assemblée	exemple	citoyens	harangue	budget sécurité économie loi

Tableau 5: Situations d'argumentation (P. Breton, G. Gautier) (Fortin, 2004, p. 173)

GENRES RHÉTORIQUES			
	DÉLIBÉRATIF	JUDICIAIRE	ÉPIDICTIQUE
ACTE DE PAROLE	dé —/ conseiller	défendre / accuser	louer / blâmer
BUT	utile / nuisible	juste / injuste	beau / laid
RÉSULTAT	décision obligatoire		pas de décision immédiate
	instance de décision		
AUDITOIRE	membre d'une assemblée	juge	spectateur
TEMPS	avenir	passé	présent / passé / avenir

Tableau 6: Genres Rhétoriques (E. Eggs, 1994: 13)

Aristote a pu développer une conception de la rhétorique qui s'appuie, à la fois, sur la logique (le logos) qui est basée sur la démonstration, la preuve et la raison sans qu'elle soit la vérité absolue ; et sur la figure de l'orateur (l'éthos) qui joue un rôle déterminant dans la persuasion. Cette rhétorique s'appuie aussi sur l'affectif (le pathos) dans la mesure où il suscite des sentiments chez l'auditoire.

« Ethos-pathos-logos : les trois mots-clés de la rhétorique selon Aristote. L'éthos, c'est le jeu de l'orateur, ce qu'il est, ce qu'il prône. Le logos, ce sont les moyens qu'il met en œuvre pour convaincre ou séduire : des raisonnements, du langage, avec ou sans marques argumentatives enfin, le pathos ou les réactions de l'auditoire, qui sont fonction qu'il ressent et de ce qu'il croit, ou veut croire. » (Meyer, 1986, pp. 148-149)

Il convient de dire qu'Aristote, contrairement aux sophistes et à Platon, arrive à réconcilier la raison et la passion :

« Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être » (Aristote, 1991, p. 83)

Pour Aristote, l'image de l'orateur ou la présentation de soi (soit qui dérive de la connaissance préalable de sa personne ou bien qui est projetée par lui-même dans son propre discours) contribue efficacement à assurer son crédit et son autorité aux yeux des auditeurs. Il s'agit de ce caractère moral de l'orateur ; cette manière d'être ou la façon dont il se présente dans sa parole et dans son style comme honnête, sincère, etc., qu'elle inspire pour cela la confiance de l'auditoire.

Cette façon de présenter son éthos est indispensable de toute prise de parole, à travers laquelle l'image de soi doit être affichée pour une dimension argumentative du discours dans le sens où l'un ne peut adhérer à la thèse d'un individu qui le trouve antipathique. Ensuite les arguments liés au pathos ; ce sont des arguments à ordre passionnel et affectif qui visent surtout à remuer les passions et provoquer les émotions chez l'auditoire.

Ces deux types d'arguments à ordre moral et affectif peuvent emporter l'adhésion du public et modeler ses comportements aussi bien que de le convaincre par la logique.

III-1-3-Aristote, Platon et les sophistes

Pour Platon, le discours d'un philosophe ou d'un politique doit être argumenté et raisonné et doit avoir une force de conviction contraignante pour l'auditeur qu'il finit par l'accepter. Par la rhétorique, à l'époque grecque, on fait les consensus entre les antagonistes et par conséquent, on peut garantir l'unité de la cité. C'est pourquoi la rhétorique est réservée aux politiques qui ont le pouvoir de gouverner et d'orienter, à bon escient, leurs peuples.

Pour lui, la persuasion est également due à la dialectique qui traduit le mouvement de l'esprit pour passer du monde de la sensation au monde de l'intelligible.

« Platon inaugure ce geste lourd de conséquences qui conduira, dans le stoïcisme, à affirmer que le sage est le seul vrai praticien de l'art rhétorique. [...] Le dialecticien, use souverainement de la rhétorique afin d'établir le consensus dans la Cité, et préserver par là une unité aussi forte que possible. » (Petit, p.38).

Il favorise ainsi, la vérité qui existe dans les idées immuables relevées de la science (*épistème*) au détriment de la *doxa* (les opinions et les croyances profanes) revendiquée par les sophistes. Dans sa conception, la cité politique grecque doit être gérée par le sens de la *Vérité* et non par un *consensus* entre les individus.

Par l'exemple de Gorgias (l'un des plus célèbres dialogues de Platon), l'éloquence de l'auteur et la séduction de son discours ne valent rien devant la vérité et la sagesse qui s'imposent et rendent le discours légitime.

« L'importance de ce dialogue, c'est qu'il a fixé l'un des problèmes centraux de la pensée occidentale : il y a deux manières de se rapporter au langage, celle du « beau parleur », du sophiste, qui cultive l'art de parler, et celle du philosophe qui cultive l'art de penser » (Fortin, 2004, p. 170)

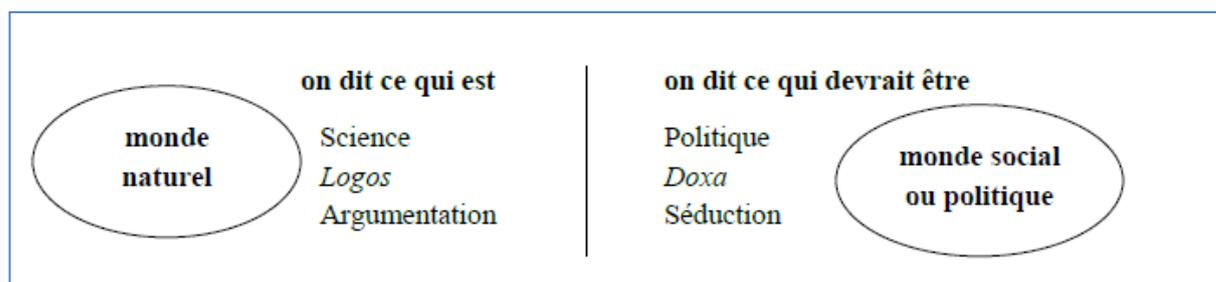


Figure 13 : Système platonicien (Fortin, 2004, p. 170)

Ce schéma symbolisant le système platonicien, explique que l'argumentation doit être réfléchie et raisonnée, se différenciant de l'opinion de la doxa souvent sophistique (manipulatrice, séductrice).

En revanche, pour les sophistes, le langage n'est plus les idées platoniciennes, mais le résultat du « logos » qui est la construction philosophique de l'être (la raison) et de la sophistique qui est l'expression de la doxa (les passions) où l'opinion n'est jamais vérifiée, mais démocratiquement garantie par le consensus.

« Ils montrent que la connaissance de l'homme n'est pas le fruit du monde des Idées platoniciennes, mais bien des résultats et conditions en même temps de la démocratie. Celle-ci repose sur la compréhension de l'Autre et sur une mutuelle capacité d'écoute » (Fortin, 2004, p. 170)

Pour les sophistes; il est illusoire de prétendre de détenir la vérité absolue, car elle n'existe nulle part. Cependant, par la réflexion et le dialogue, les hommes peuvent avoir des vérités à travers le consensus qui serait le produit démocratique d'une société dans une époque donnée.

Toutefois, cela mène les sophistes à des critiques qui mettent en cause leurs démarches rhétoriques dans un cadre immoral. Cette rhétorique de séduction qui est au service de n'importe quelle cause permet aux démagogues de trouver un moyen sûr pour manipuler à tort l'opinion

publique par un argument de paralogisme. Platon et Aristote étaient fermes de considérer la rhétorique revendiquée par les sophistes comme une argumentation de la manœuvre, de l'artifice et de la manipulation. En somme, une rhétorique insensée et immorale.

Pour sa part, Aristote s'oppose à la fois à l'idéalisme platonicien et à la rhétorique sophistique au même degré. Il nuance ainsi la théorie platonicienne sur le vrai vers le vraisemblable (l'eikos). Car, le vrai, relève de la Vérité qui n'est pas discutable, il est presque éternel, il dépasse l'homme tandis que le vraisemblable est relatif et il peut faire l'objet d'un débat (ce qui est discutable).

Alors, la rhétorique d'Aristote ne s'impose pas dans la mesure où il prend en considération l'aspect psychologique dans l'argumentation où « *il n'a rien qui soit vrai ni digne du crédit* » (Fortin, 2004, p. 172)

Aristote, par sa rhétorique, réussit à faire une distinction entre ce qui est évident et de ce qui est discutable. Selon lui, seules les opinions vraisemblables et contradictoires peuvent construire des vérités valables.

III-2 Argumentation contemporaine

Des études contemporaines sur le langage se multiplient, mènent au fur et à mesure à la conception pragmatique du langage et à la théorie du discours qui dépassent la valeur d'immanence saussurienne du langage vers la prise en charge de l'énonciation, de contexte, des facteurs situationnels, intentionnels et subjectifs.

Pour cela, la rhétorique se renouvelle dans son acception ancienne de l'argumentation liée à la démonstration, à la séduction ou à la manipulation, vers le contexte où le discours est prononcé par l'énonciateur dans le but d'influencer l'auditeur.

Plusieurs linguistes comme Ch. Plantin considèrent l'argumentation comme une quatrième fonction du langage, selon l'expression de K. Popper.

“La fonction argumentative, fonction critique, caractérise les langues naturelles. Elle opère une restructuration de trois fonctions primaires repérées par Bühler dans le procès général de communication : exprimer le soi, faire impression sur l'autre, décrire le monde. Elle leur donne sens en les soumettant aux exigences d'une situation problématique, d'une rencontre polémique où des positions ou des intérêts se conjuguent ou se heurtent” (Plantin, 1990, p. 9)

III-2-1- Modèle de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca

Le renouvellement de la conception de la rhétorique antique et sa rénovation doit beaucoup aux travaux de Stephen Toulmin et de Chaim Perelman qui arrivent à se réconcilier avec la tradition aristotélicienne surtout avec Lucie Olbrechts-Tyteca dans le cadre de l'École de Bruxelles quand ils publient en 1958 le *Traité de l'argumentation* (Perelman, 2000) qui représente une nouvelle ère dans l'étude de discours argumentatif.

« La théorie de l'argumentation de Ch. Perelman et de L. Olbrechts-Tyteca représente l'avènement d'une logique juridique, d'une logique de la communication, d'une logique sociale à même de marquer un tournant décisif dans l'étude du discours, de la rhétorique et de la logique naturelle »

(Tutescu, 2003)

Perelman développe la logique démonstrative loin de l'évidence cartésienne ou socratique qui est basée sur la vérité pour procurer à l'argumentation la logique argumentative néo-rhétorique aristotélicienne. Il définit l'argumentation comme des techniques discursives qui *« permettant de provoquer ou accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »* (Perelman, 2000, p. 7) cité par (Fortin, 2004, p.179)

Perelman insiste sur la dichotomie aristotélicienne entre raisonnement analytique (par rapport au vrai, et à la vérité ou à l'évidence) et raisonnement dialectique (par rapport aux opinions vraisemblables) ; en précisant ainsi les frontières de cette nouvelle rhétorique.

Cette persuasion concerne avant tout le concept de dialectique chez Aristote qui signifie de raisonner à partir d'opinions qu'ils sont plus aux moins acceptées chez l'auditeur. Il estime que la rhétorique classique s'intéresse beaucoup au style du discours alors que l'ancienne rhétorique traite de l'aspect persuasif du langage. Cependant pour lui, la notion qui convient le plus à la persuasion est celle d'adhésion que celle de l'évidence.

En effet, le *Traité* de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca s'intéresse à l'utilisation de différents moyens discursifs dans le but d'obtenir l'adhésion des esprits afin de persuader ou de convaincre l'auditoire. Perelman les définit comme *« l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation »*. Corollairement, l'argumentation inhérente dans le discours vise à créer un impact sur les esprits, cela ne se fait que lorsqu'elle sert

« (...) à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée (action positive ou négative), ou du moins à créer, chez eux, une

disposition à l'action, qui se manifestera au moment opportun » (Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 1958: 59).

Cette nouvelle argumentation est conçue par rapport à l'auditoire. Elle « *suppose l'existence (d'une sorte de) contact intellectuel* » entre les interlocuteurs (Perelman 1970, p.18). Elle doit être relative à l'auditeur parce que le but est de l'influencer à travers la connaissance psychologique et sociologique préalable sur lui : l'âge, le milieu, le statut social, les croyances, les valeurs, les opinions, les us, etc. Pour arriver à convaincre l'auditeur et l'amener à adhérer à la thèse de l'orateur, même si elle semble controversée, il doit y avoir des points communs entre les deux, en se basant sur les lieux communs ou schèmes de raisonnement partagés qui balisent l'argumentation (Topoi chez Aristote).

Cela nous guide vers la différence faite par Perelman entre la démonstration et l'argumentation. Pour lui la démonstration se base sur les axiomes qui sont des évidences qui ne laissent pas place à l'assentiment d'un destinataire. Toutefois l'argumentation suppose un accord préalable du sujet. Elle se résume dans une interaction directe entre les interlocuteurs à la base d'un raisonnement plausible qui achemine à l'adhésion de l'auditoire.

III-2-2- Modèle de Informativité et argumentativité: O. Ducrot et J.-Cl. Anscombe.

Les deux linguistes français Oswald Ducrot et J.-Cl. Anscombe (1983) introduisent une autre acception de l'argumentation basée sur la théorie de l'interprétation des énoncés. Ils partent de l'idée que le sens d'un énoncé comporte une certaine force argumentative interne. On parle ici de *l'argumentativité* qui est - selon eux - *un trait inhérent du langage*. En effet, J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot accordent à chaque énoncé, à chaque phrase, un aspect argumentatif (une orientation argumentative), plus que les autres aspects thématique et informatif. Pour eux, la portée informative dans un syntagme lexical de n'importe quel énoncé est une valeur argumentative par la « *classe de conclusions suggérées au destinataire: celles que l'énoncé présente comme une des visées de l'énonciation* » (J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot, 1983, pp.149 - 150).

Donc, le sens argumentatif de l'énoncé demeure dans l'information du destinataire et son orientation vers quelques conclusions et pas vers d'autres. La valeur sémantique de chaque énoncé ne peut se construire isolément dans la signification phrastique ou linguistique comme le revendiquaient longtemps les structuralistes (comme Saussure), mais à travers une signification persuasive qui permet à cet énoncé d'avoir cette force illocutoire et argumentative. La conjecture

proposée par de J.-Cl. Anscombe et d'O. Ducrot est sur le sens de l'énoncé qui est au préalable une certaine forme d'influence qui développe au sein de signification, une certaine argumentation. Selon (Amossy, 2012, p. 34), l'originalité de cette approche consiste à ne pas considérer l'argumentation comme un fait du discours, mais un fait intrinsèque de la langue.

« Le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier pour un énoncé, c'est orienter » (JC Anscombe et Ducrot, 1988 , p. 8)

La théorie de O. Ducrot et J.-Cl. Anscombe s'appuie au premier lieu sur les théories de l'énonciation et de la pragmatique. Ils revendiquent une certaine valeur pragmatique profonde dans les valeurs sémantiques d'un énoncé dans une énonciation donnée.

« Si l'on entend par pragmatique l'étude des valeurs d'action des énoncés, notre position affirme qu'il y a du pragmatique dès le niveau sémantique profond. »

Anscombe parle d'une certaine pragmatique intégrée où même les valeurs informatives sont secondaires aux valeurs argumentatives plus profondes :

« l'informativité est en fait seconde par rapport à l'argumentativité » et que dans un grand nombre de situations on peut justifier *« la réduction de l'apparement informatif au fondamentalement argumentatif »* (J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot, 1983, p.169).

Leurs recherches contribuent dans l'élaboration d'une théorie où la pragmatique, l'énonciation, la sémantique et la syntaxe se complètent réciproquement.

L'étude de cette argumentation dans la langue s'attache inévitablement à l'étude de certains mécanismes internes du discours, dont les rapports étroits entre les énoncés garantissent les enchaînements logiques.

Cela permet aux auteurs de reprendre la notion de *Topoï* ou *Topos* empruntée à la rhétorique classique pour désigner d'abord les lois linguistiques utilisées pour expliquer les enchaînements discursifs inclusifs dans la langue qui opèrent le lien conclusif entre les énoncés. Seulement ce qui diffère cette théorie de la rhétorique antique que les deux auteurs ne voulaient pas relier les possibilités de l'enchaînement argumentatif à des facteurs extralinguistiques.

Ducrot a confirmé cette distinction, en disant que *« l'argumentation linguistique n'a aucun rapport avec l'argumentation rhétorique »* (Ducrot in Doury et Moirand, 2004, p. 17).

Pour eux, ces lieux communs sont des principes généraux intralinguistiques utilisés dans une phrase et qui servent d'appui au raisonnement, mais pas du raisonnement lui-même.

Topoï, topos, lieux ou lieux communs ?

Dans la rhétorique antique, les topoï sont les lieux communs indiquant les rubriques qui permettent de classer les arguments. Ils se résument dans les opinions largement répandues où l'on exprime les pour et les contre sur certains thèmes à travers la mémoire collective fondamentale qui constitue dans une société une culture encyclopédique définie comme référence.

L'argumentation antique a fait la distinction entre les lieux communs qui sont propres à toutes les sciences et ceux qui sont propres à une science précise. Les topoï représentent aussi les éléments de l'argumentation dialectique qui s'appuie sur des catégories dichotomiques comme de possible/impossible, vrai/faux, grand/petit, contraire/affinités, cohérence/contradiction.

Dans la tradition romaine, Cicero a donné à ces lieux le nom de topos qui se manifestent par des relations de similitudes, causes, conséquence, et oppositions logiques. Il compte quatre arguments : énumération, dilemme, induction, épichérème.

En revanche, la nouvelle rhétorique de Perlman et Tyteca donne au topoï la notion des lieux communs qui appartiennent à l'adhésion sociale plutôt que l'évidence et la certitude de calcul chez Platon. Ils appartiennent aux faits, à la réalité, aux vérités, au consensus, aux valeurs, croyances partagées dans le même groupe social ou dans la même communauté. Ce topos est considéré comme un instrument qui organise les discours comme étant acceptable et cohérent dans une société ou une communauté donnée.

Ces deux auteurs donnent une classification typologique de ces lieux comme : Lieu de quantité, de qualité, de l'ordre, de l'existence, de l'essence.

A cet égard, Ducrot a mentionné l'importance de la valeur argumentative d'un énoncé dans la mesure où cet énoncé

« fait appel aux topoï qui peuvent être exploités pour mener à des conclusions bien déterminées, donc pour faire des argumentations au sens restreint du terme, mais qui ne contiennent en effet que des valeurs argumentatives potentielles. »(Ducrot, 1995 : 86).

Dans l'application de ces notions, O. Ducrot associe l'argumentation à l'emploi de certains mots dans le discours tels que : *et, mais, même, décidément, d'ailleurs, alors, au moins, peu / un peu, presque / à peine, seulement, puisque, car, eh bien, je trouve que*, etc. Il accorde une importance aux connecteurs pragmatiques ou opérateurs argumentatifs qui déclenchent et confirment la valeur argumentative du discours.

III-2-3-Topoi ou les phénomènes scalaires:

Pour Ducrot, il est important de distinguer la notion de l'inférence à celle de l'argumentation. L'inférence est la relation, qui existe entre un fait et la production d'un énoncé, en revanche l'argumentation est considérée comme une relation discursive naturelle établie dans un énoncé par l'utilisation d'un argument qui découle à une conclusion et à faire l'admettre.

Ducrot et Anscombe constatent certains éléments d'ordre argumentatif nécessaires à la compréhension des énoncés ; ce sont des données très importantes pour une telle compréhension. Pour eux, la valeur argumentative prime la valeur informative, c'est la thèse de primat de l'argumentation, autrement dit l'argumentativité dans le sens où la langue dispose d'une série de potentialités argumentatives inscrites dans son lexique et dans ses structures.

Les recherches de Ducrot consistent à montrer que la valeur sémantique de l'énoncé comporte aussi un impact persuasif et une force argumentative inhérente. Cette notion de l'argumentativité introduite par Ducrot est explicite dans l'orientation argumentative de chaque énoncé que lui donne le langage lui-même comme les autres aspects cognitif, relationnel, poétique, expressif, etc.

Selon les deux spécialistes, Ducrot et Anscombe, d'un point de vue sémantique, ce n'est pas la valeur informative et cognitive des énoncés qui a l'avantage, mais les valeurs argumentatives liées au discours et au contexte pragmatique inscrites dans la langue elle-même :

« L'étude de l'argumentation s'attache à [...] la recherche d'une « logique du discours », donc aux règles internes du discours en fonction desquelles les enchaînements s'arrangent eux-mêmes » (Ducrot O, 1980, p.12)

Le Topoi est souvent considéré par les linguistes comme un ressort logique de l'argumentation, expliqué par des éléments dialectiques de raisonnement qui s'appuient sur la quantité, la qualité, le possible, l'impossible, le vrai, le faux, le grand, le petit, etc.

Perlman et Tyteca appellent ces éléments des lieux les prémisses d'ordre général qui permettent le fondement des valeurs et des hiérarchies qu'ils classifient selon l'accord du locuteur en :

1- **Lieux de la quantité** : expriment la supériorité de quantité entre deux choses ; il s'agit de préférer le probable à l'improbable, l'habituel au normatif, la facilité à la difficulté, etc.

2- **Lieux de la qualité** : expriment la valorisation qui apparaissent lorsque la vertu du nombre est contestée et renvoient à la valorisation de l'unicité qui est l'un des piliers de l'argumentation à côté du normal.

3- **Lieux de l'ordre** : expriment la supériorité de la cause sur l'effet, des principes et des lois par rapport aux faits, etc.

4- **Lieux de l'existence** : expriment le primat de ce qui factuel, actuel et réel sur tout ce qui est possible, éventuel, ou impossible.

5- **Lieux de l'essence** : fondés sur la comparaison entre des individus concrets, celui qui représente le mieux un type, une essence, une fonction, etc.

Analyse argumentative du discours :

Nous allons proposer avant l'analyse argumentative du débat de l'entre-deux-tours une grille qui est préparée par (Amossy, 2010, p.32)

Cette approche de l'analyse argumentative se nourrit de l'ensemble de théories énonciative, pragmatique et interactionniste, qui vise à :

1- **approche langagière** : elle consiste à la mise-en-œuvre du langage à partir des moyens dont : les choix lexicaux, les modalités de l'énonciation, les enchaînements d'énoncés, les choix pragmatiques (l'implicite, le sous-entendu, etc.)

2- **approche communicative** : l'argumentation ne peut être efficace qu'à travers une situation de communication.

3- **approche dialogique** : l'argumentation a pour but d'agir sur autrui par un échange dialogique et une interaction entre des interlocuteurs dans une confrontation des opinions.

4- **approche générique** : l'argumentation s'inscrit dans un genre particulier de discours auquel elle se soumet aux contraintes

5- **approche figurale** : l'argumentation a besoin de la fonction poétique de la langue qui comprend le côté stylistique de la langue pour une visée persuasive.

6- **approche textuelle** : consiste à la construction de la cohésion textuelle à partir des procédures de liaison (syllogisme, analogies, stratégies de dissociation et d'association).

III-3-Différents types d'arguments

III-3-1 — Ethos

III-3-1-1 — Définition de l'éthos

Étymologiquement

Nous devrions distinguer plusieurs formes liées au mot ethos qui, souvent dans les ouvrages scientifiques, prend la forme sans accent. Cependant l'*èthos avec* la transcription de la lettre grecque êta « è » [du grec ancien ἦθος/*èthos*] qui signifie le caractère, le comportement physique, l'état d'âme d'un orateur. Le mot *éthos* [du grec ancien ἔθος/*éthos*] où « é » est la transcription d'épsilon signifie l'habitude, la coutume, les traditions, les us, les mœurs humaines, les vertus, etc.

Nous avons procédé à ne pas considérer l'accent, pour désigner les deux concepts au même temps, car l'éthos en général est, à la fois, le caractère de l'orateur et sa vertu.

L'éthos désigne l'état d'âme, l'image que le locuteur se donne dans le développement de son discours. Il transmet sur scène ses qualités morales pour le but de trouver une crédibilité à l'égard de son auditoire. Donc, il cherche, sans cesse, à se présenter honnête, sincère, sensé et présenter une image positive de sa personne. Cet ethos désigne aussi « *les traits de caractère que l'orateur doit montrer [peu importe sa sincérité] à l'auditoire [...] pour faire bonne impression* » (Barthes, 1970, p. 35)

Ruth Amossy écrit à propos de l'image de soi que « *Toute prise de parole implique la construction d'une image de soi* » (Amossy, 1999, p. 9), elle entend par l'image de soi une « *manière d'être* » à travers une « *manière de dire* » ;

l'éthos ne se dit pas, mais il se montre, car « *Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas ce qu'il est simple ou honnête, il le montre à sa manière de s'exprimer* », comme l'explique Maingueneau (2000, p. 81).

L'auditeur découvre dans le discours de l'orateur ses mœurs, sa personnalité, son caractère, son état d'âme, son image qui donne de lui-même. Par conséquent, de par son discours, l'orateur doit établir sa crédibilité par les arguments liés à l'éthos dont les qualités morales et physiques.

En outre, par souci de convaincre son auditoire par ses dires, l'orateur doit orienter son discours vers son auditoire afin d'obtenir une réponse favorable. Aristote a privilégié l'éthos, comme l'image discursive de l'orateur par rapport à toutes autres caractéristiques qui pourraient apporter le discours.

Dans la *Rhétorique*, Aristote qualifie l'éthos comme « *l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole* » (Amossy, 2012, p.83). Il souligne, que cette image est construite

par la parole, donc à travers, et au moment du discours prononcé. Dans le même sens, Roland Barthes, critique littéraire et sémiologue (1915-1980) explique que :

« Les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ces airs [...]. L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela ». (Amossy, 2012, p.84)

L'éthos est paru comme ce que l'énonciateur construit par son image de soi pour son crédit auprès de son auditoire. L'orateur, pour gagner du terrain surtout dans un débat politique, où le but de trouver de nouvelles voix, doit se présenter par une image favorable qui inspire la confiance et l'implication de l'auditeur. Il doit montrer qu'il est digne de confiance par sa sincérité, son honnêteté et son caractère sensé et responsable.

III-3-1-2-Ethos dans la tradition antique et classique

Aristote a distingué trois parties essentielles de l'argumentation rhétorique qui constituent l'entreprise de la persuasion à savoir l'éthos (lié à l'orateur), le pathos (lié à l'auditeur) et le logos (lié au discours (logique)).

Pour lui, le discours de l'orateur est l'art de bien parler, cette éloquence (chez Quintilien²⁷) se résume dans sa vertu et son honnêteté comme vérité objective de sa parole, car autrefois les bons orateurs étaient des hommes raisonnables et qui inspirent la confiance.

« Les orateurs inspirent confiance, (a) si leurs arguments et leurs conseils sont compétents et raisonnables, (b) s'ils argumentent honnêtement et sincèrement, et (c) s'ils sont solidaires et aimables envers leurs auditoires » (Amossy, 1999,p.36).

Les trois parties qui constituent cet éthos sont la raison, la vertu, la bienveillance. A cet égard, Amossy (2012, p.85) explique que l'éthos n'est pas dû seulement de vertu ou des mœurs qui peuvent dire aussi bien que des qualités morales de la personne, des qualités intellectuelles, et aussi bien pour des valeurs abstraites, des choix réfléchis et délibérés.

(a)	I	(b)	I	(c)
<i>phronésis – phronimos</i>	I <i>areté – epiekés/spoudaios</i>		I <i>eimoia – eúnous</i>	
raison – raisonnable	I vertu – honnête/ sincère		I bienveillance – solidaire	

Figure 14:Ethos chez Aristote (Amossy, 1999, p. 36)

²⁷ -**Quintilien** (en latin **Marcus Fabius Quintilianus**) est un rhéteur et pédagogue latin du I^{er} siècle apr. J.-C. Il est l'auteur d'un important manuel de rhétorique, l'*Institution oratoire*, dont l'influence sur l'art oratoire se prolonge pendant des siècles. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Quintilien>.

Cette conception triadique de l'argument dans la rhétorique antique sert à instruire par la logique (logos : raison, intelligence, esprit) à émouvoir par les passions (pathos : ce qu'on ressent), et à s'insinuer par les mœurs (éthos).

Pour Aristote, l'éthos exprime l'image de soi que l'orateur projette à travers et par son discours qui comporte les traits de son caractère et de sa personnalité pour agir et faire une bonne impression chez l'auditoire loin de celle qui dérive de la connaissance préalable de sa personnalité.

Maingueneau explique que l'éthos n'est même pas dans la prestation orale, de l'orateur, mais il est dans son rôle autant qu'énonciateur :

*« (...) est attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", indépendamment de sa prestation oratoire ; c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu »*²⁸(Maingueneau 1993, p.138).

En revanche, chez Isocrate, Cicéron et Quintilien, l'éthos concerne d'abord le nom préalable de l'orateur. Il s'agit de ce qu'on sait sur lui, qui est-ce qui cette personne avant qu'il avance son discours, car la vertu vient, préalablement, de l'homme vertueux.

Pour eux, un homme bien est celui qui a la capacité de bien dire les choses, parce qu'il possède en lui la façon efficace de manier son verbe. Bernard Lamy(Oricchioni, 2012, p.86), parle de ce qui est la personne, et non de ce qu'il montre qu'il est dans son discours. Cela nous guide à faire la distinction entre deux mœurs : les unes réelles qui sont la nature même de la personne, et les autres, oratoires, ne paraissent que dans le discours sans l'être vraiment.

Oricchioni (2012, p.64) ajoute que la parole est comme un miroir de la personne, elle reflète la personnalité de l'orateur, sa qualité et sa façon de vivre, ses qualités intérieures, ses habitudes.

III-3-1-3-Notion contemporaine de l'éthos dans l'analyse du discours

L'étude de l'argumentation contemporaine ne peut être menée que dans un cadre d'étude discursive. Amossy (2006) explique comment l'argumentation est inhérente dans le discours, en puisant ses racines dans les trois disciplines fondatrices :

- la rhétorique (le caractère verbal de l'image de soi chez Aristote),
- la sociologie (la « représentation » extravertale de soi de Goffman)
- l'analyse du discours (Maingueneau).

²⁸-cité dans AMOSSY, Ruth (2012). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.P :84

L'argumentation contemporaine a hérité de la rhétorique antique d'Aristote les éléments de l'entreprise persuasive dont l'ethos comme un élément important du discours persuasif.

« La présentation de soi s'effectue à travers un discours désireux d'amener l'auditoire aux vues du locuteur par des moyens qui ne sont pas ceux de l'empathie et l'identification aveugle : elle s'insère dans un ensemble de stratégies verbales où les éléments de l'ethos, du logos et du pathos s'imbriquent étroitement les uns dans les autres. » (Amossy, 2006, p.219)

Le réemploi du terme ethos après la tradition aristotélicienne est dû d'Oswald Ducrot dans sa pragmatique sémantique. Pour lui, il faut faire la part des choses entre le locuteur ou l'énonciateur et l'être empirique.

« Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments... l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. » (Ducrot, . 1984, p. 201)

La notion de l'ethos comme l'image du sujet parlant est attachée au concept de l'énonciation (acte par lequel le locuteur utilise la langue). Ainsi, de diverses études ont été consacrées sur l'énonciation, la subjectivité du discours et sur la façon dont le locuteur surgit dans son propre discours.

« Dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, » (Maingueneau, 2002)

Pour sa part, Maingueneau fait la remarque suivante de la notion d'ethos :

« Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos (du locuteur) est [...] attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu ». (Amossy, 2012, p.84)

L'énonciation fournit un ancrage à l'analyse de l'éthos, à travers surtout les marques de la subjectivité et les shifters (embrayeurs) qui sont les moyens pour imprimer les marques de la

présence de l'auteur d'une part et d'autre part entre les interlocuteurs qui forment une certaine interactivité avec le contexte dans lequel ce discours est prononcé.

En surcroît, cette étude sur l'éthos peut inspirer aussi des travaux de Goffman sur la présentation de soi et les rites d'interaction. Pour lui toute interaction sociale est définie comme : « *l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions lorsqu'ils sont en présence physique les uns des autres.* » (Goffman, 1973, p.23). Il pense que la représentation de soi est soumise aux rôles sociaux et aux données contextuelles, car l'image que l'orateur veut laisser paraître sur lui, ne peut être manifestée qu'au long du débat dans le contexte politique, socioéconomique, idéologique, etc.

C'est une image d'un locuteur qui est déterminée surtout par les attentes et les ambitions et les représentations de ceux qui voudraient réagir pour lui au même degré que l'image faite par lui sur ceux et celles qui sont désigné(e)s par le discours.

« [...] *l'éthos, en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas une propriété exclusive de celui-ci ; il n'est jamais que l'image dont l'affuble l'interlocuteur, à partir de ce qu'il dit. L'éthos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit.* » (Chareau, 2005, p. 88)

Cependant, pour les personnalités politiques très connues, leurs images sont faites par le public, avant qu'ils prononcent leurs discours. Ces images concernent les représentations de leurs caractères, leurs façons de penser, leurs charismes, etc., qui sont non moins importants que leurs propres discours dans la persuasion du public. Alors, leurs éthos prédiscursifs vont, ensuite, se confirmer plus ou moins dans leurs discours.

« *Qui occupent constamment la scène médiatique, sont associé [e] s à un éthos que chaque énonciation peut confirmer ou infirmer.* » (Maingueneau, 2002, p. 59)

III-3-1-4 — Analyse argumentative de l'éthos dans l'interaction

L'éthos comme un élément de cette entreprise de la persuasion sert à donner une argumentation susceptible de convaincre l'auditeur au même titre qu'un argument de démonstration : « *La preuve par l'éthos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance* » (Maingueneau, 2002, pp. 113-114)

L'éthos sera analysé ici dans un corpus dialogal, qui exige une situation interactionnelle du discours comme le débat politique présidentiel. Dans ce cas, l'image de soi de locuteur n'est pas

construite seulement par le locuteur lui-même, mais elle est aussi construite par les partenaires de l'interaction à savoir l'interlocuteur et le public (les téléspectateurs-électeurs). C'est « *une construction à la fois dynamique et collective* ». (Chanay, & Kerbrat-Orecchioni (2007) : « *L'image projetée (ou affichée) par le locuteur vient se froter et se confronter à celle qui lui est attribuée par ses partenaires d'interaction* ». Il s'agit aussi en même temps d'une déconstruction de l'image de l'autre :

« *Dans le cas de débats et autres situations agonistiques, le petit jeu va consister à tenter d'imposer de soi une image positive tout en affublant l'autre d'attributs négatifs* ».

III-3-1-5- Types d'ethos : discursif et prédiscursif

Chez Aristote (Rhétorique, 1967), l'ethos désigne tantôt des propriétés attachées à l'orateur et tantôt à des caractéristiques stables qui correspondent à la personnalité de cet orateur.

« [...] *l'autorité du locuteur ne provient pas seulement de son statut extérieur et des modalités de l'échange symbolique auquel il participe. Elle est aussi produite par le discours dans un échange verbal qui vise à produire et à faire reconnaître sa légitimité* ». (Amossy, 1999, p. 149)

L'interrogation sur l'éthos peut être envisagée dans l'analyse argumentative à travers deux éléments :

- 1- la force persuasive de l'ethos à travers la posture extérieure de l'orateur.
- 2- de son image construite dans le discours.

III-3-1-5-Ethos préalable (prédiscursif)

C'est l'image que le public s'intériorise de son orateur avant que celui-ci prenne la parole. Il s'agit des caractères ou stéréotypes liés à sa personne et qui sont devenus collectifs et réparables par quelques marques linguistiques et paralinguistiques. Cet ethos se produit en s'appuyant sur le statut social de l'orateur (statut institutionnel, les fonctions ou sa position dans le champ de ses connaissances) et sur les représentations collectives sur sa personne.

Dans un discours politique comme dans les face-à-face électoraux, les candidats politiques se rendent compte de leurs images préétablies par le public pour orienter leurs discours et les modifier. L'ethos préalable est dépendant de l'imaginaire collectif et l'ensemble de stéréotypes faits à son époque dans un moment où sa personne est un sujet social et une image publique.

« Si l'éthos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut [...] ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'éthos de l'énonciateur avant même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une [...] distinction entre éthos discursif et éthos prédiscursif »²⁹(Maingueneau 1999, p.78)

L'éthos prédiscursif n'est pas forcément inhérent dans le discours de locuteur, car il s'agit de l'image qu'on lui donne et qui ne se trouve pas dans le discours en question. Cependant, on le considère souvent comme un élément intéressant par sa liaison avec le locuteur et ses qualités antérieures corrélatives à sa personne et même à sa qualité discursive. Autrement dit, l'image préalable est existante avant que le locuteur la construit pendant son discours. Il s'agit parfois de construire même son discours par rapport à cette image prédiscursive.

« (...)L'éthos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit ».
(Chareaudeau, 2005, p. 88)

Quand les locuteurs prennent la parole, leurs images préétablies sont en cours de reconstruction, en la renforçant davantage ou en la transformant selon la finalité du discours.

Pour les personnes qui sont moins connues ou qui ont une image plus au moins défavorable, ils doivent la moduler et la changer à leurs avantages. Pour le public, il reconnaît cette image de locuteur à travers l'adéquation la plus fidèle possible entre les stéréotypes donnés pour ces personnes et leurs images construites par la parole. Ruth Amossy écrit :

« Facteur déterminant dans la mise en place de l'éthos, la doxa comprend le savoir préalable que l'auditoire possède sur l'orateur. Cette image publique intervient surtout lorsqu'il s'agit d'une personnalité d'ores et déjà connue [...]. Ils sont connus de tous à travers ce qu'en disent la presse et la rumeur publique, ce qu'en montrent les médias, ou encore par l'image associée au groupe ou au parti dont ils sont le porte-parole ». (Amossy, 1999, p. 134)

Les personnalités politiques très connues dans l'espace politique possèdent inévitablement un éthos prédiscursif qui leur construit une image publique importante et dans leurs discours ils

²⁹inR. Amossy (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé ; p : 78.

confirment ou infirment cette image publique en reconstruisant ainsi une image discursive qui leur correspond.

Dans notre cas d'étude, il y a deux images stéréotypées des deux candidats, NS et FH. Comment les Français les voient-ils? Comment les Français les voient, non seulement comme des hommes politiques, mais aussi dans leurs vies privées ?

Si on prend FH comme un candidat socialiste, il doit projeter une image qui correspond à son appartenance politique et idéologique. Il doit être le fidèle représentant du parti socialiste et ses idéaux. En outre, il doit se présenter comme un orateur éloquent et répondre aux attentes du débat politique.

III-3-1-5-2- Ethos discursif (ethos oratoire)

C'est l'image construite par le locuteur dans le discours et qui constitue sa force illocutoire.

Il produit une image tout au long de son discours du moment où il parle, en s'appuyant sur les données préexistantes de sa personnalité connue et conditionnée par des représentations chez les auditeurs. Cependant, le locuteur construit son discours à partir de ses qualités intellectuelles et ses compétences politiques loin du statut politique qu'on leur attribue autant que chef de l'État, ou secrétaire générale, maire, député, etc. C'est pourquoi les hommes politiques pensent qu'occuper un poste politique peut leur donner des charismes auprès des électeurs.

L'exemple de De Villepin est catégorique dans la mesure où le statut politique de cet homme lorsqu'il était un Premier ministre n'a pas lui donné la possibilité, ni l'avantage pour être un bon candidat aux présidentielles.

III-3-1-6-Ethos et le caractère de spectacle

J.M. Cotteret met l'accent sur l'importance du caractère spectaculaire du discours actuel qui s'appuie sur le statut de la personne dans les masses médias. Ce domaine qui favorise de plus en plus l'éthos au détriment de discours.

« La démocratie s'est appuyée sur la valeur et la qualité des arguments développés dans le discours. Aujourd'hui, compte tenu du rôle prépondérant de la télévision dans le domaine politique, le statut de celui qui parle a plus d'importance que l'agencement et le contenu du discours. ..ce besoin de séduction a sans doute conduit, ces dernières années, la société politique à devenir de plus en plus une société de spectacle». (Cotteret, 2000, p. 29)

Le temps médiatique se diffère du temps de l'argumentation basée sur la démonstration et la rhétorique. Par faute de trouver du temps à l'antenne, l'orateur est contraint d'aller vite dans son raisonnement et de multiplier les moyens et les stratégies de persuasion affective en misant sur l'entreprise de l'éthos au détriment d'une explication rationnelle de son propre programme politique.

Le débat politique télévisé ne donne pas ce temps précieux pour expliquer, analyser et argumenter dont un homme politique a souvent besoin pour étayer son point de vue. Donc, il est soumis à montrer son habileté d'éloquence et sa prestation qui correspond surtout à promouvoir son image et avoir recours aux trois qualités d'éthos dont la théorie d'Aristote confère : *phonésis* (la compétence, la sagesse et l'intelligence) *l'arête* qui indique l'honnêteté, la vertu, et *l'eunoia* qui indique la bienveillance envers autrui, ou bien la volonté d'agir dans l'intérêt d'autrui.

En effet, l'effort qui incombe à un homme politique d'effectuer est en réalité d'afficher et de construire ou de reconstruire pour le mieux son *ethos* d'un « bon politicien ».

« [...] l'autorité du locuteur ne provient pas seulement de son statut extérieur et des modalités de l'échange symbolique auquel il participe. Elle est aussi produite par le discours dans un échange verbal qui vise à produire et à faire reconnaître sa légitimité ». (Amossy, R. , 1999, p. 149)

Malheureusement, les politiciens s'intéressent de plus en plus à cette nouvelle agora télévisuelle en insistant à une prestation de discours qui se base plus sur la séduction émotionnelle esthétique et moins vers une argumentation pragmatique de la résolution réelle des problèmes. Le discours politique actuel est établi par le genre publicitaire qui gagne plus dans la dimension émotionnelle et personnelle du discours politique.

III-3-2-Analyse des différents éthos des débatteurs, Hollande-Sarkozy

Il s'agit dans cette étude de notre corpus, l'analyse des éthos discursifs des deux candidats et de les interpréter au regard de ce que l'on sait de leurs éthos pré-discursifs. Il s'agit des images préalables des deux débatteurs FH et NS à l'échange, de celles qu'ils développent dans leurs propres discours et de celles qui sont construites interactivement dans le débat.

Pour mener ce travail, l'objectif est de proposer des outils d'analyse pertinents pour comprendre cette construction de l'éthos dans l'ensemble des phénomènes de discours et des comportements des deux candidats. Nous pouvons commencer par les deux types de l'image :

III-3-2-1-Image affichée.

C'est l'image que le candidat aux présidentielles construit lui-même dans son discours. Il veut être à la hauteur de l'échéance électorale en question et il montre par son discours sa capacité de gérer le pays et de régler les problèmes liés à la crise et de rassurer les citoyens. De sa part l'auditeur-électeur cherche à identifier l'éthos de l'homme politique à travers son discours et par son discours (comment il se comporte).

Image affichée dans le discours

Dans ce débat présidentiel, l'effort déployé par le candidat est optimal pour se présenter comme un bon président et monter une image positive de lui aux téléspectateurs. Le but est d'afficher une image qui va gagner l'adhésion des auditeurs et les urnes ensuite. Pendant la campagne électorale et les primaires de la Gauche, FH a été souvent qualifié d'un homme normal, car il a évoqué lui-même cette qualité pour la fonction du président de la République dans le débat. Il croit que le président doit être proche du peuple, de le comprendre davantage :

*FH 373 : « J'avais évoqué une présidence normale. Rien n'est **normal** quand on est président de la République, puisque les conditions sont exceptionnelles, le monde traverse une crise majeure, en tout cas l'Europe, il y a des conflits dans le monde, sur la planète, il y a l'enjeu de l'environnement, du réchauffement climatique. Bien sûr que le président doit être à la hauteur de ces sujets. Mais il doit aussi être proche du peuple, être capable de le comprendre ».*

Voici d'autres exemples qui correspondent à l'éthos que FH voulait se conformer en répondant à la question de la journaliste : « *Quel président comptez-vous être ?* »

FH373 : « un président qui d'abord respecte les français qui les considère un président qui ne veut pas être président de tout, chef de tout, et en définitive responsable de rien[...] Moi président d'la République j'essaierai d'avoir de la hauteur de vue pour fixer les grandes orientations: les grandes impulsions, mais en même temps je n'm'occuperai pas de tout et j'aurai toujours le souci de la proximité avec les Français j'avais évoqué une présidence normale rien n'est normal quand on est président de la République puisque les conditions sont exceptionnelles [...] Bien sûr que le président doit être à la hauteur de ces sujets-là, mais il doit aussi être proche du peuple, être capable de le comprendre »

L'image que FH renvoie dans cet extrait est une facette de l'image que le candidat se fait de lui-même autant qu'un éventuel président, une image pondérée et juste. Il revient à ce que la

fonction du président soit capable de comprendre le peuple pour confirmer sa revendication d'une présidence normale et surtout pour une autre interprétation de la fonction présidentielle en réfutant l'image de président sortant.

Quant au président sortant Sarkozy, il se montre toujours comme quelqu'un qui a, à la fois l'autorité et l'expérience car il prétend connaître bien les dossiers.

NS372 : « Je pense qu'un président de la République c'est quelqu'un, surtout avec le quinquennat, qui assume ses responsabilités, qui prend des décisions, qui est mûri par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter. »

NS467 : « J'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat. Si je le suis, c'est parce que j'ai la passion de la France et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les 5 années qui viennent. »

Les deux candidats à la fonction suprême de l'État ont dû savoir adresser un discours qui manifeste leurs compétences de postuler à ce poste. Leurs discours qui rassurent le public et qui lui donnent la possibilité de choisir entre deux projets de société à travers leurs personnes.

« L'éthos de « compétence » exige de quelqu'un qu'il possède à la fois savoir et savoir-faire : il doit avoir une connaissance approfondie du domaine particulier dans lequel il exerce son activité, mais il doit également prouver qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaires pour réaliser concrètement ses objectifs en obtenant des résultats positifs. Les hommes politiques doivent donc montrer qu'ils connaissent tous les rouages de la vie politique et qu'ils savent agir de façon efficace. » (Charaudeau 2005, p. 96)

Il est normal de développer une image en opposition avec celle de l'adversaire. Dans ce débat dialogal, chaque image défendue et affichée est une invocation d'une image adverse de l'autre. Comme dans la tirade de FH « moi président de la République » (FH373) chaque caractérisation de son image à venir est une condamnation de son rival indiscrètement par une sorte de « contrairement à ce que vous êtes ».

III-3-2-2-Image attribuée

C'est une construction d'une image négative attribuée à l'adversaire pour lui contester son éthos de crédibilité et d'identification. Dans son discours, l'homme politique a recours aux expressions claires en critiquant son adversaire (image attribuée dans le discours), ou de façon indirecte en critiquant sa conduite et son comportement (image attribuée par le discours).

Dans ce débat, NS reproche à son adversaire de ne pas réagir face aux dépassements de ses collègues du parti au détriment de sa personne,

NS6: « (...) Quand Monsieur Axel Kahn, aujourd'hui, cet après-midi, candidat socialiste dans le 7^e arrondissement de Paris compare le rassemblement du Trocadéro d'hier pour la fête du Travail au congrès de uremberg.

Est-ce l'esprit de rassemblement ? Avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? ? Je continue. Quand le syndicat de la magistrature, des magistrats qui s'engagent pour vous soutenir en violation de toutes les règles syndicales et qui prônent une politique judiciaire de laxisme qui est le contraire de ce qu'attendent les Français, est-ce l'esprit de rassemblement ?

*- (...) Quand il y a eu un propos désagréable à l'endroit de quelqu'un qui vous est proche, il faut les condamner à la télévision. Quand on m'a comparé à Franco, à Pétain, à Laval et pourquoi pas Hitler ? **Vous n'avez pas dit un mot.** »*

Sur le même sujet, FH répondait à NS en lui reprochant l'esprit de rassemblement qu'il revendique alors que sa politique va dans la division et la séparation entre les membres de la société et les clivages dans lesquels les citoyens se trouvent souvent.

***FH3:** « Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique, je n'imagine pas que vous feindrez. Et vous ne pouvez pas penser que j'esquiverais. Donc nous nous parlerons en face à face, directement. Nous nous dirons les choses, sans qu'il y ait quelque chose à cacher, à dissimuler».*

*-« Mais je veux revenir sur **le rassemblement**, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. Et si vous avez le **sentiment** que pendant 5 ans vous **avez rassemblé** tous les Français, vous ne les avez **divisés**, vous ne les avez pas **opposés**, vous n'avez pas **montré** celui-ci du **doigt**, celle-là de **certaine distance**, alors je voudrais quitus. Mais je sais que les Français ont eu **ce sentiment**, d'avoir toujours à être soumis à des **séparations**, à des **clivages**. »*

Au cours de ce débat, chacun des deux opposants, voulait attribuer à l'autre l'image politique attachée à l'éthos du Premier ministre italien Silvio Berlusconi. Cet homme politique a une mauvaise réputation et un éthos négatif dans le milieu européen ; son image est particulièrement clivante. Il a ainsi plusieurs fois été condamné en première instance, mais a toujours été relaxé en

appel ou a bénéficié de prescriptions, jusqu'au 1^{er} août 2013, date à laquelle la Cour de cassation confirme la condamnation de Silvio Berlusconi pour fraude fiscale dans l'affaire Mediaset³⁰. FH voulait attribuer une image négative à son rival par le fait qu'il appartient à la même sensibilité politique que Berlusconi. À armes égales, NS saisissant cette stratégie, il riposte que Berlusconi voulait l'élection de FH et qu'il n'a rien avoir à avec le parti de la Droite français.

NS219: « Je ne crois pas que monsieur Berlusconi soit mon ami puisqu'il a semblé souhaiter votre élection. »

FH 220: « Il est en tout cas de votre parti au niveau européen. »

NS 221: « Non, ça n'est pas exact. »

FH222: « Ne dites pas une contre-vérité. Il est du PPE ou pas ? »

NS223 : « Monsieur Berlusconi est berlusconiesque ».

FH224: « Non. Est-ce qu'il est du PPE ou non ? Répondez à ma question ».

NS225 : « Je ne suis pas votre élève. J'y répondrai après vous avoir dit ce que j'ai à vous dire ».

FH226: « Donc, monsieur Berlusconi est au PPE dans le même parti que le vôtre. »

NS227 : « Monsieur Berlusconi n'est pas dans mon parti ni de près ni de loin. »

FH228: « Il l'est au niveau européen. »

Dans ce débat, l'image qui a été le plus contestée est l'honnêteté. C'est surtout NS qui était très agressif en accusant FH à plusieurs reprises de « mensonge », de « calomnie ».

³⁰Procès Mediaset : peine de prison confirmée pour Berlusconi » [archive], *Nouvel Obs*, 1^{er} août 2013.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Silvio_Berlusconi#cite_note-155

NS125 : « [...] allez dire monsieur hollande qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune que nous avons fait des CAdeaux aux riches c'est une calomnie(rire de FH) c'est un mensongeça vous fait rire »

A son tour, FH accuse son adversaire de manque de sens et de sa déplaisance contrairement à ce qu'il a reendiqué souvent comme étant un « rassembleur ». Il souligne la contradiction entre l'image affichée dans le discours et l'image affichée par le comportement.

FH126 : « oui oui parce que là je vous ajoutez maintenant la calomnie au mensonge vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur »
... « c'est ça le mot que vous aviez dit tout à l'heure et que vous n'acceptez pas l'invective la mise en cause et vous vous pensez que vous pouvez tout me dire »

Dans ce genre du discours, les images attribuées sont négatives et visent à contester à l'autre l'image favorable qu'il affiche, pour construire pour soi-même une image positive.

III-3-2-3- « Moi président de la République » ou l'éthos de FH en échos

Enfin, il y a l'auto reprise de FH de la fameuse expression « moi président de la République ». Cette anaphore a manifestement marqué, par excellence, l'éthos discursif de FH. Il joue sur cette réitération afin de charger son éthos par des images positives tout en attribuant, implicitement, en même temps, à son adversaire que des images négatives.

Voici dans le tableau suivant les images affichées et attribuées par FH.

Images positives affichées (FH373)	Images négatives implicites attribuées à NS (FH373)
<p><i>-« Je respecte , je considère les Français</i> <i>--« je ferai fonctionner la justice de manière indépendante.</i> <i>-« je laisserai cela (nommer les directeurs des chaînes de télévision publiques)à des instances indépendantes/</i> <i>-« je ferai en sorte que mon comportement soit à chaque instant exemplaire.</i> <i>-j'aurai aussi à cœur de ne pas avoir un statut pénal du chef de l'état /je le ferai réformer /de façon à ce que si des actes antérieurs à ma prise de fonction venaient à être contestés je puisse euh dans certaines conditions me rendre à la convocation de tel ou tel</i></p>	<p><i>- « ne veut pas être président de tout , responsable de rien ».</i> <i>-« je n' serai pas un chef de la majorité</i> <i>(je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée »</i> <i>-« je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur/ »</i> <i>-« je ne participerai pas à des collectes de fonds pour mon propre</i></p>

<p><i>magistrat ou m'expliquer devant un certain nombre d'instances.</i></p> <p><i>- « je constituerai un gouvernement qui sera paritaire/ autant de femmes que d'hommes.</i></p> <p><i>-« (les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local) parce que je considère qu'ils devraient se consacrer pleinement à leur tâche.</i></p> <p><i>-« je ferai un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle de nouvelles compétences de nouvelle liberté.</i></p> <p><i>je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats et que nous puissions avoir régulièrement une discussion pour savoir ce qui relève de la loi ou ce qui relève de la négociation ».</i></p> <p><i>-« j'engagerai de grands débats on a évoqué celui de l'énergie/ et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions-là de grands débats citoyens.</i></p> <p><i>-« j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives pour les élections non pas celles de 2012, mais celles de 2017 parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités politiques soit représenté ».</i></p>	<p><i>parti/ dans un hôtel parisien ».</i></p> <p><i>-« je ne nommerai pas les membres du parquet/ alors que l'avis du conseil supérieur de la magistrature n'a pas été dans ce sens ».</i></p> <p><i>- « je n'aurai pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publiques ».</i></p> <p><i>- « les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat loca ».</i></p> <p><i>-« je ferai un acte de décentralisation)parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle de nouvelles compétences de nouvelle liberté».</i></p>
---	--

III-3-2-4-Utilisation du pronom personnel « je » dans le débat de 2012.

L'éthos discursif est généralement incarné par l'emploi du pronom personnel « je ». Les « je » utilisés clairement sont une marque très explicite du discours qui véhicule l'image de soi de l'énonciateur et sa subjectivité par rapport à son discours. C'est une sorte d'appropriation du discours qu'on trouve souvent dans le discours politique.

La subjectivité dans le discours est considérée par E. Benveniste comme « *la capacité du locuteur de se poser comme « sujet »* » pour lui, c'est dans la langue qu'il faut chercher cette subjectivité à travers les indices linguistiques qui renvoient à cette appropriation de la langue par le sujet parlant « *parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' "égo" »* (Benveniste E. , 1974, p. 259)

Les pronoms personnels « je », « nous » sont à la base de la conscience de soi, car l'emploi du « je » invoque inévitablement un « tu », à qui l'énonciateur émet son énoncé et inversement le « je » devient « tu » et le « tu » devient « je » pour qu'une interaction s'installe.

Roitman, M. (2015) explique que l'utilisation du pronom personnel « je » comme un élément primordial pour désigner l'ethos chez les deux candidats, doit être étudié dans la distinction entre l'éthos-dit et l'éthos-montré.

- **Les je –dits** : renvoient aux êtres du discours (les protagonistes de l'interaction). Ils donnent l'image discursive des personnalités des débatteurs, mœurs, opinions, leurs projets politiques.

- **Les je-montrés** renvoient aux sujets empiriques où les débatteurs doivent maîtriser, prendre la parole. Ils sont plus fonctionnels. Ils positionnent les sujets parlants dans l'événement de communication.

FH1 : « je dois dire [je-montré] ce soir quel président je serai [je-dit] si les Français m'accordent leur confiance. »

FH273 : « J'en arrive [je-montré] au droit de vote après cette digression. Sur le droit de vote, c'est une position que je défends [je-dit] depuis des années. »

NS225 : « Je ne suis pas votre élève [je-dit]. J'y répondrai [je-montré] après vous avoir dit ce que j'ai à vous dire [je-montré]. » (Roitman, Malin, 2015, p.297)

Roitman, M. (2015) a pu classer les différents types de « je-dit » qui relèvent à des différents ethos chez les candidats dans la grille suivante :

- a- **Les je-fort** : sont associés à l'action et à la force
- b- **Le je-idéologue**: sont associés aux visions politiques, souvent négocié et questionné par l'autre.
- c- **Les je-humble** : sont associés au rapprochement de peuple, être respectueux et d'admettre la difficulté de la tâche
- d- **Les je-volontés** : sont associés à la volonté de l'un ou l'autre de faire le changement, de gérer les situations, de moderniser le pays, etc.

FH1 : « je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance ».

NS19 : « **Je veux mobiliser** l'argent public, pas pour ceux qui ont déjà un emploi, pour ceux qui en ont besoin d'un ».

FH1 : « **je veux être** aussi le président du rassemblement [...] je veux les réunir, car je considère que c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin ».

Ethos de je-rassemblement a été le plus négocié au début et pendant le débat. Chacun des candidats réclame l'ethos de rassemblement qui semble, dans ces élections, avoir une importante valeur symbolique, comme dans cet extrait :

NS2 : « Juste un mot sur le rassemblement. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français. Je ne suis pas l'homme d'un parti, je ne parle pas à la gauche. Hier, je me suis adressé à tous les Français. »

FH3 : « [...] je veux revenir sur le rassemblement, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. Et si vous avez le sentiment que pendant 5 ans vous avez rassemblé tous les Français, vous ne les avez pas divisés, vous ne les avez pas opposés, vous n'avez pas montré celui-ci du doigt, celle-là de certaine distance, alors je voudrais donner quitus. Mais je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages ».

III-3-2-5- Je-montrés ou comment gouverner son discours

Ces *je-montrés* sont utilisés souvent pour tenir un discours pédagogique devant un auditoire, par crainte d'être interrompu par l'adversaire comme dans le cas de ce débat chronométré. Il s'agit des formules employées pour maintenir la parole et pour exercer un certain pouvoir de son discours. Ils introduisent des actes de langage, car les « dire » sont des véritables « faire ».

FH9 : « Je vous laisse terminer puisque vous voulez aller plus loin. Allez-y.

Je peux vous arrêter là-dessus ? Je peux vous arrêter là-dessus ? Cette règle existe déjà pour les résidents communautaires. »

NS 276 : « Si je peux terminer mon raisonnement... »

FH153 : « Répondez à ma question. »

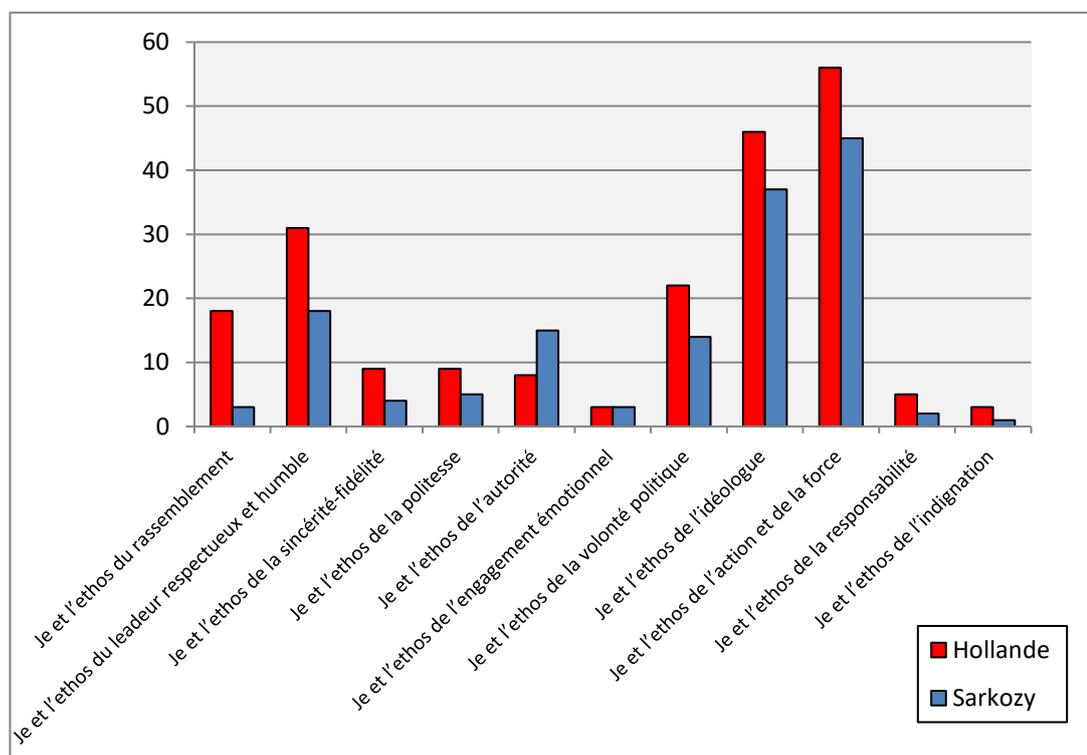
NS278 : « Merci. Je vais terminer mon raisonnement ».

FH81 : « j'instaurerai un forfait de base qui fera que les consommateurs, jusqu'à un certain niveau, un volume de leurs consommations, paieront le même tarif ».

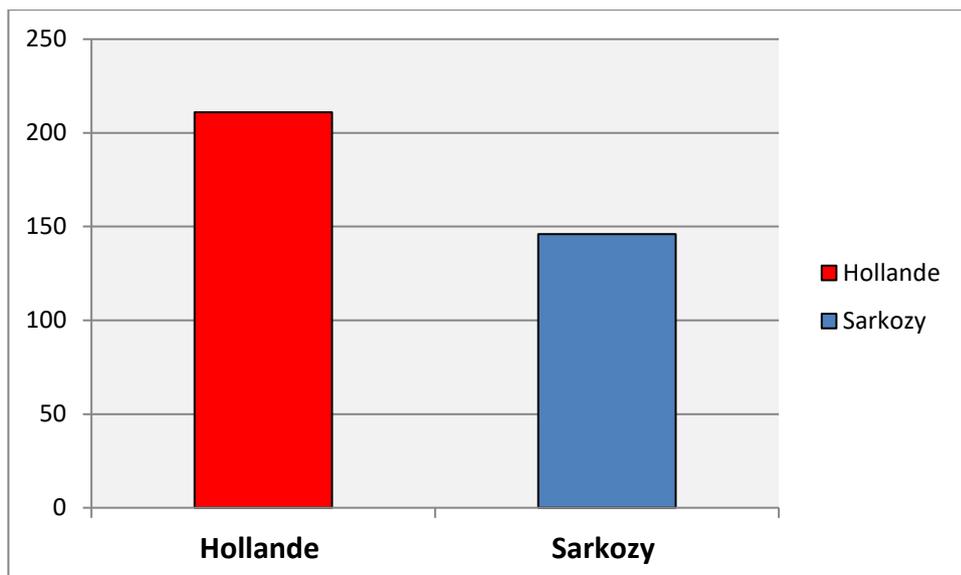
FH143 : « j'ai pris un certain nombre d'engagements, les effectifs de la fonction publique seront stabilisés globalement tout au long du prochain quinquennat et la dépense publique n'augmentera pas de plus de 1 % par an ».

Cette catégorie est utilisée pour un corollaire argumentatif qui véhicule une certaine autorité et direction de l'énonciateur sur son discours et par conséquent vers la compétence de conduire son pays.

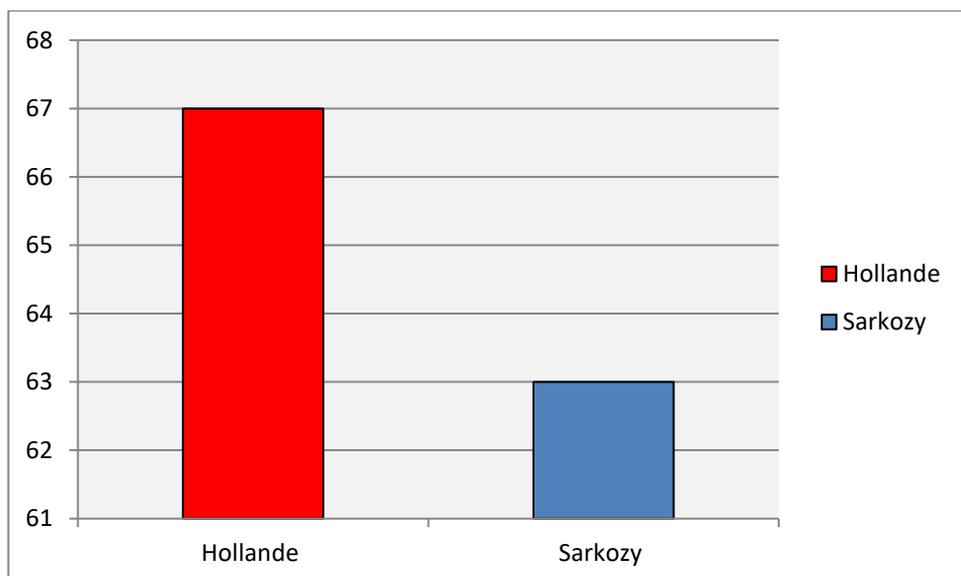
Ce tableau résume l'ensemble de « je » utilisés pendant le débat et qui expliquent les différences entre les deux débatteurs.



Histogramme 2: La répartition des ethos rhétoriques des je (Roitman, M. (2015))



Histogramme 3: Total je-dits (Roitman, M. (2015)



Histogramme 4 : Total je montrés (Roitman, M. (2015)

III-3-2-6-Autres pronoms personnels

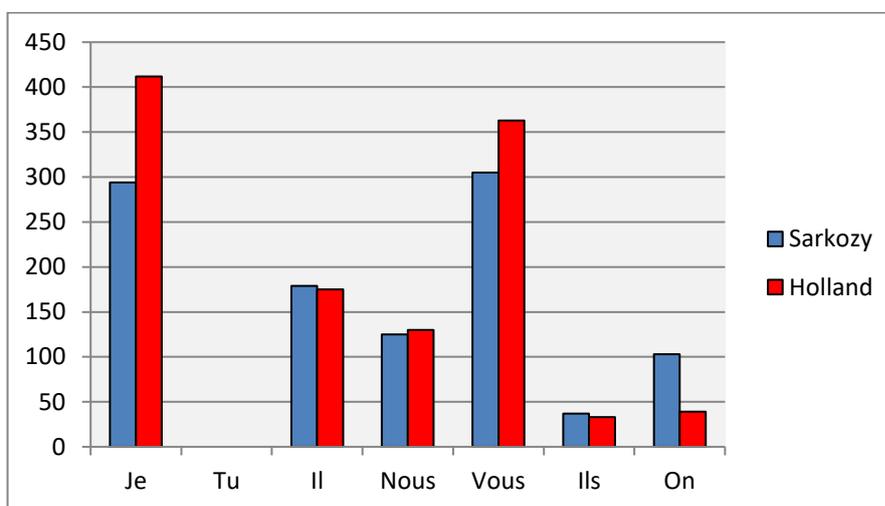
La subjectivité de la personne est indiquée par la pronominalisation à travers l'emploi de de la 1^{ère} personne je/nous et de la 2^{ème} personne tu/vous, et par l'emploi des déterminants possessifs. L'emploi des deux pronoms personnels «je » et «tu » a une importance chez Benveniste parce qu'il pense qu'ils ne renvoient pas toujours dans les situations de discours à des éléments définissables et identiques. Ils dépendent à l'acte de l'énonciation.

Benveniste dit clairement que le « *Je est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique je* »

-Nous / Vous.

Ces deux pronoms ne représentent pas les pluriels de je et tu, ils sont plutôt considérés comme des « personnes amplifiées ».

Selon Benveniste, les je et tu / vous sont inversibles, c'est-à-dire que dans l'échange à tout moment, le « je » peut devenir « vous » et le « vous » un « je » ce qui n'est pas possible entre un de ces pronoms avec le « il ».



Histogramme 5: L'utilisation de pronoms dans l'ensemble de débat (logiciel tropes)

III-3-2-7-Discussions

Lorsqu'un locuteur prend la parole dans un débat politique, la confirmation du soi est présente ; et par conséquent l'emploi davantage du « je ». Dans ce débat, il paraît que FH est celui qui a utilisé le plus le pronom « je » parce qu'il est déjà le candidat le moins connu et il doit montrer à chaque fois sa capacité autant que challenger de se démarquer par ses propos et ses propositions de son adversaire pour attirer l'adhésion des téléspectateurs.

Nous avons pu constater aussi que la dominance des « je-dits » entre les deux candidats est distincte dans la mesure où FH domine surtout dans les « je-rassemblement » alors que NS domine les « je-autorité ». L'éthos auquel les candidats voulaient se conformer concerne l'image du président qui se dote de la décision, de la force pour réaliser ses projets, d'avoir des perspectives politiques et porte les valeurs de la République en plus qu'il a le caractère humble

et la capacité d'écouter le peuple et d'installer un dialogue avec tout le monde y compris ses adversaires politiques.

En somme, j'ai essayé de mettre l'accent sur l'importance de l'utilisation de l'éthos dans les débats politiques de l'entre-deux-tours surtout celui de 2012, où les orateurs étaient des représentants des deux grandes sensibilités en France et qui cherchaient à trouver de plus en plus des voix et montrer qu'ils sont dignes de la confiance par leur ethos qu'ils produisent particulièrement au cours de ce dernier duel. La confirmation du soi est présente ; et par conséquent l'emploi davantage du « je ».

Les ethos rhétoriques des candidats peuvent être exprimés sous l'image d'être un homme fort qui a la volonté et le courage de réaliser des projets, et être censé avoir efficacement des visions politiques à l'avenir et toutefois un homme modeste avec des capacités d'ouvrir un dialogue avec son peuple, de l'écouter et surtout de le respecter.

III-3-3-Pathos

III-3-3-1-Définitions

Le pathos est un mot grec (πάθος) qui signifie « souffrance, passion, affect, douleurs »³¹. Il est considéré pour Aristote comme un des éléments de l'entreprise de persuasion. Il est nécessaire pour exprimer les passions et les affections que le locuteur partage avec son auditoire. A travers ces passions, le locuteur construit son argumentation au même titre que le raisonnement par la démonstration. C'est ainsi que Aristote définit la passion : « *La passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir* ». Cité par (Gardes-Tamine 1996,p. 52)

Afin d'orienter et d'attirer l'auditeur, le pathos est donc, la provocation par les passions, l'argumentation émotionnelle de l'orateur, l'affect qui mobilise les sentiments, les pulsions aux désirs, le besoin de sécurité, la colère et le calme, la peur et la confiance, l'amitié et la haine la pitié et l'indignation, la provocation, etc... Il est ce discours qui mobilise toutes les figures (exclamations, interjections, interrogations.) qui déclenchent l'émotion du sujet parlant.

Selon Plantin, la persuasion complète ne peut pas se faire qu'à travers trois éléments indispensables : enseigner, plaire et toucher qui correspondent respectivement au logos (attaché à la logique), à l'éthos (à l'image du locuteur), et au pathos (attaché à l'auditoire), car «*la voie*

³¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pathos>

intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action » (Plantin 1996 , p.4). Pour Aristote, le pathos est un moyen oratoire pour toucher le public. Il faut savoir que ce qui « *peut toucher, connaître la nature des émotions et ce qui les suscite, se demander à quels sentiments l'allocutaire est particulièrement accessible de par son statut, son âge...* » (Amossy, 2012, p.209).

Car l'homme, en général, se dirige selon ses passions et ses intérêts plus que selon sa raison. A cet égard, Plantin trouve que l'argumentation qui touche aux décisions politiques importantes ne doit pas s'associer seulement à la raison et au statut intellectuel du locuteur.

« Le catéchisme rhétorique nous apprend que la persuasion complète est obtenue par la conjonction de trois « opérations discursives ». Le discours doit enseigner, plaire et toucher : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action » (Amossy, 2012,p.211)

C'est pourquoi l'argumentation dans un discours d'un homme politique cherche à convaincre l'auditeur par les sentiments en suscitant chez lui le plaisir et le désir de l'écouter.

« L'orateur par son discours cherche à inspirer des émotions chez l'auditoire, comme la sympathie, la connivence, l'enthousiasme, l'admiration, l'amour pour attirer son assentiment (...)

III-3-3-2-Pathos dans le discours argumentatif

Aristote trouve dans le maniement des sentiments dans l'argumentation une forme de persuasion si le but est de guider le public à la vérité à même égalité qu'un raisonnement basé sur la démonstration. L'argumentation démonstrative ou rationnelle ne peut attirer l'attention de l'auditeur à travers seulement un discours logique. Il faut revêtir ce discours d'une composante affective pour qu'il soit beaucoup plus authentique et efficace. Manifestement, tout discours doit construire chez le récepteur une certaine attitude psychologique et émotionnelle plus que l'information que portent les énoncés de ce discours.

« L'idée est qu'il est impossible de construire un objet de discours sans construire simultanément une attitude émotionnelle vis-à-vis cet objet ». (Charaudeau, etMaingueneau, 2002, p. 424)

R. Micheli (2008) montre que les émotions ont bien des effets cognitifs que des effets affectueux dans la mesure où elles influent sur le jugement de l'auditoire et qui sont enracinés dans l'ensemble de croyances et de jugement qui les justifient aux yeux de ceux qui les

éprouvent (Amossy, 2012, p.222). Cependant, Platon et Aristote réfutent toute forme de rhétorique basée sur la manipulation et les manières douteuses qui servent à tromper l'orateur par les sentiments. Une sorte de rhétorique qui entrave la capacité de raisonner correctement telles que les paralogismes qui se terminent par ad comme *ad populum*, *ad misericordiam*, *ad hominem*, *ad verecundiam*

A cet égard, Douglas Walton insiste sur l'importance du pathos dans le discours qui fait appel aux sentiments sans être fallacieux car « *les appels à l'émotion ont une place légitime, voire importante dans le dialogue persuasif* » (Walton 1992, p.1) cité par (Amossy, 2012, p 218)

En revanche, Amossy distingue entre le pathos qui est, avant toute chose, l'effet produit sur l'allocutaire, et la passion comme état psychologique qu'on trouve chez un locuteur.

Comme par exemple, l'état de colère, où se trouvait Ségolène Royale dans le débat présidentiel de l'entre-deux-tours de 2007 avec Nicolas Sarkozy. La question est comment peut-on avoir un impact sur son destinataire en suscitant chez lui des émotions et pas forcément de montrer ces émotions sur scène. Il faut réussir à éveiller chez lui des valeurs, des croyances, des sentiments partagés pour adhérer à son discours.

« *par le biais des émotions, l'argumentation fait appel aux pulsions de base et suscite des réactions plus immédiats. C'est donc une démarche efficace.* » (Simon, 1999, p.132)

Toutefois, cela peut aboutir dans d'autre cas à des résultats opposés parce que les gens ne partagent pas forcément les mêmes émotions, ni les mêmes imaginaires, ni plus les mêmes intérêts. Plantin (1997) note que « *les mêmes faits peuvent susciter des sentiments différents, voire opposés, et fonctionner comme des arguments pour des conclusions divergentes* ». (Amossy, 2012, p.227).

III-3-3-Pathos dans le discours politique

L'orateur politique a souvent recours à communiquer ses sentiments dans son discours pour servir son image et pour cette entreprise de séduction qui sert à remettre sa prestation argumentative plus émotive, plus touchante et par conséquent plus persuasive. Dans un débat comme celui de l'entre-deux-tours, avec son ampleur d'élire un chef suprême de l'état, la mobilisation des sentiments et des passions est inévitable. Le discours dans ces échéances politiques est caractérisé par le recours à la séduction comme une stratégie argumentative pour gagner l'adhésion de l'électorat. Le débat médiatisé offre cette possibilité de jouer sur le pathos,

sur les opinions personnelles, et l'expression des émotions plus que sur la communication des informations.

Catherine Kerbrat-Orecchioni note :

[...] Les émotions sont envisagées avant tout dans leur dimension communicative, c'est-à-dire comme une expérience à partager, qui se localise non seulement dans un sujet, mais entre des sujets — comme une expérience intersubjective donc, intégrées dans des processus relationnels (Cosnier 1994 : 93). Corrélativement, la question des émotions va se voir appliquer toutes les idées-forces qui parcourent la littérature d'inspiration interactionniste : que l'expression des émotions implique une adaptation à l'autre, et à la situation communicative dans son ensemble ».
(Kerbrat-Orecchioni 2000, p.50)

Le débat de l'entre-deux-tours de 2012 comporte beaucoup de termes qui expriment des sentiments divers autour de quelques émotions de craintes de peur, de violence, etc.

Ce qui marque l'ouverture de ce débat est la controverse autour de quelques termes qui peuvent résumer l'état paradoxal entre les deux candidats. L'enjeu a commencé à propos des paradigmes qui expriment des sentiments et des valeurs que les deux se réclament au long du débat comme : le rassemblement, la violence, la peur, la confiance. Le mot rassemblement qui suscite chez l'auditoire divers sentiments : la confiance, l'unité, le vivre ensemble, la paix, la réconciliation, l'intégration, le rapprochement, etc... a engendré un autre paradigme qui est la violence et qui peut toucher directement l'auditeur parce qu'il est l'enjeu de la vie moderne et que les citoyens français ont peur de toute forme de violence qui caractérise au fur et mesure leur vie dans une société qui risque d'être divisée davantage. NS a essayé de « jouer » sur ce sentiment de rassemblement au profit des téléspectateurs pour les rassurer par son esprit de rassemblement. Ici, le pathos revendiqué par NS est au service de son image d'un grand rassembleur car le rassemblement qu'il revendique lui hante l'esprit comme un élément essentiel dans sa personnalité.

NS4 : « Vous savez monsieur Hollande, j'ai une preuve à vous donner de cet esprit de rassemblement qui m'a animé pendant 5 ans, c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les 5 ans de mon quinquennat, que je n'ai jamais été amené à retirer un texte qui aurait blessé ou créé un climat de guerre civile dans notre pays (...) Pendant 5 ans, je n'ai eu qu'une seule idée en tête : qu'il n'y ait pas de violence, et y compris pour une réforme extrêmement difficile, celle des retraites .(...)

Il y a eu des manifestations, elles se sont passées dans le calme, personne ne s'est senti humilié, il n'y a pas eu de divisions, il n'y a pas eu d'émeutes, il n'y a pas eu de violence. »

Pour FH, le mérite de ne pas avoir de la violence dans le quinquennat de NS, revient à la société française et pas au président NS. Il ajoute que le sentiment de l'unité de cette société, est dans sa conscience d'éviter une telle violence et non pas le fruit de la politique de son rival. FH, au même temps qu'il évoque le sentiment de division et d'opposition qui a marqué la société pendant que NS a présidé le pays, lui veut restaurer le sentiment de la confiance, et rétablir l'union au sein de la société.

***FH1** : « Pendant trop d'années, les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc je veux les réunir, car je considère que c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin. C'est ainsi que reviendra la confiance. »*

***FH5** (...), mais voilà, si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu, comme vous dites de **violences**, je pense que le mérite en revient à toute la société française.*

FH veut aussi rassurer les Français qu'il soit l'homme du rassemblement, il propose de faire rupture avec la politique de clivage et de séparation entre les membres de la même société. Il promettra de redresser la production et la croissance dans la mobilisation de tout le monde.

***FH1** : « (...) La France a décroché, le chômage est à un niveau historique, la compétitivité s'est dégradée et donc, je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance. Ça sera un effort très long et qui appellera la mobilisation de tous, de tous les acteurs et c'est pourquoi je veux être aussi le président du rassemblement. »*

En outre, la peur comme sentiment lié au pathos est présent dans le discours des deux candidats. Par exemple, NS défend les ouvriers et donne le sentiment qu'il est compréhensif par rapport à leurs peurs de la fermeture de leurs usines. Donc, il se présente affectif à leurs égards.

***NS20** : (...) Nous avons un problème du coût du travail, pour éviter le cancer des délocalisations, pour penser à ces ouvriers qui vivent la **peur** au ventre parce qu'ils ont **peur** que leur usine ferme, il faut que le travail qui se délocalise ne se délocalise plus et, pour cela, il faut alléger le coût du travail*

Quand il s'agit de ce même sentiment de peur, il est évoqué chez FH comme un état général qui caractérise la société française de l'époque. Un sentiment, que ce candidat veut le supprimer, il rassure le public qu'il n'a pas de raison d'avoir peur, car elle est injustifiée.

***FH466** (...) Continuer avec vous, Nicolas Sarkozy, ou changer. Il n'y a pas de **peur** à installer. Que les Français n'aient pas **peur** ! (...) Moi, je ne veux pas porter une **peur**, même pas la **peur** de votre propre reconduction. »*

Néanmoins, il faut préciser que les candidats politiques ont recours dans leurs discours à des états émotionnels pour provoquer l'implication de l'auditoire à travers des mots tels que « colère », « horreur », « angoisse », « indignation » « peur » « humiliation », etc. Ces états émotionnels provoqués par le discours de l'orateur sont différents de l'émotion qu'on peut ressentir chez le récepteur. L'expression des sentiments dans un discours surtout le discours politique peut avoir recours à des expressions verbales autant que des topiques qui sous-tendent le discours. Autrement dit, cette affectivité de l'énonciateur est mise en discours à travers des expressions linguistiques et des marqueurs, et décodée par le récepteur en la subissant. (K Oricchioni 2000, p.59). Cette affectivité du discours est indiquée par les exclamations, les interjections, les marques stylistiques, le rythme, l'emphase, les répétitions, etc.

Quelques Exemples de phrases exclamatives utilisées dans le débat de 2012 :

FH21** « (...) Donc, ça veut dire que vous inventez une taxe nouvelle sur les Français, qui va prélever sur leur consommation, affaiblir la croissance, pour avoir un effet sur les entreprises industrielles de très faible ampleur et donner un cadeau supplémentaire aux entreprises de service. **Allez comprendre !

*(...) Et, enfin, vous nous dites « formation ». On est tous d'accord sur la formation. Seulement 10 % des demandeurs d'emploi dans notre pays, et vous êtes président de la République, se voient proposer une formation. Vous nous dites : « maintenant je vais leur proposer... », **Mais il est bien temps !***

FH466** : Voilà le choix qui est posé pour dimanche. Continuer avec vous, Nicolas Sarkozy, ou changer. Il n'y a pas de peur à installer. **Que les Français n'aient pas peur !

NS125** : « Allez dire qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, **c'est un mensonge !

NS152 : *Donc je n'ai pas fait de cadeaux aux riches !*

NS191 : *Monsieur Zapatero, c'est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu, vous vouliez vous inspirer de son exemple !*

NS302 : *Je ne vous apprends pas quand même ça. Que c'est de l'autre côté de la Méditerranée, que l'Algérie c'est musulman, que le Maroc c'est pour l'essentiel de religion et de confession musulmanes. Le roi est quand même le commandeur des croyants !* »

Les moyens linguistiques comme la répétition et l'exagération dans le discours déclenchent une certaine attractivité et accessibilité chez les auditeurs car plus les émotions sont intenses, plus le discours politique est efficace. Il s'agit de dramatiser le discours pour chercher la mémorisation et l'implication de l'auditoire, c'est comme le système de matraquage dans un spot publicitaire. C'est pourquoi, il y a des ressemblances entre le discours politique et publicitaire quand il s'agit de frapper les esprits, de mémoriser le discours et de laisser une bonne prestation chez l'auditoire. A ce chef, la télévision est devenue de plus en plus l'endroit du pathos où les sentiments des politiques priment de leurs raisonnements pour le but d'impressionner et d'émouvoir le public. Elle dramatise au fur et mesure la scène politique surtout à travers quelques émissions qui prennent la politique comme un objet amusant où les politiciens deviennent des héros et des stars populaires.

«La rhétorique audiovisuelle s'exprime principalement à travers le registre émotionnel, au détriment de la rationalité que mettait en œuvre la rhétorique interpersonnelle, dite classique. Et cela même dans le domaine politique» (Cotteret, 2000, p. 211)

III-3-3-4-Pathos et le discours sur la souffrance d'autrui

Dans ce face-à-face final, les deux candidats utilisent un discours qui touche la réalité des auditeurs, leur vécu, leurs souffrances et cela ne peut se faire qu'à travers l'évocation de quelques catégories sociales qui composent la société dans laquelle elles vivent.

Cette représentation de la société ou au moins quelques tranches de cette société et qui suscite beaucoup de sentiments, est en fait une stratégie persuasive pour laisser croire l'auditoire qu'il

est désigné par le discours du locuteur. L'auditoire croit par cette représentation que l'orateur s'intéresse à lui et il travaillera à son profit.

« [...] L'image de l'allocutaire projetée par le discours constitue en soi une stratégie. Sans doute la représentation que l'orateur se fait de son public s'inscrit-elle dans le texte en déterminant des modalités argumentatives. Ce qui se donne à voir dans le discours, ce n'est pas seulement la façon dont le locuteur perçoit son ou ses partenaires, c'est aussi la façon dont il leur présente une image d'eux-mêmes susceptible de favoriser son entreprise de persuasion. L'orateur travaille à élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître. Il tente d'infléchir des opinions et des conduites en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler ». (Amossy R. , 2000, p. 56)

Nous pouvons constater, dans le débat de 2012 que FH se présente très sympathique avec les français surtout dans les régions rurales qui souffrent davantage de prix du carburant :

***FH108** : « (...) Deuxièmement, sur les carburants, vous, vous dites : « je ne peux rien, je laisse les Français vivent avec ces prix des carburants » qui font que dans des départements ruraux, pour ceux qui vont à leur travail, c'est devenu un prélèvement insupportable, et après on s'étonne qu'il y ait des votes de colère, parce que c'est très difficile de se déplacer autrement que par son automobile pour aller à son travail. »*

En faisant un discours sympathique et/ou pathétique envers l'auditoire, les politiques le font avec le désir de renforcer davantage leurs ethos d'une personne bienveillante et qui voulait travailler pour les autres. Dans cet exemple, FH utilise quelques modalisateurs comme les adjectifs : insupportable, difficile, et le mot colère qui exprime l'état où il croyait se trouvait les Français des départements ruraux. Il explique un pathos existant déjà pour faire passer un sentiment de solidarité avec cette tranche de société.

Dans un autre exemple, FH se présente comme celui qui va rendre la justice aux contribuables, les moins fortunés, en obligeant les riches de soumettre à la justice fiscale.

***FH140** : « C'est le mécanisme qui consiste à verser un chèque du Trésor public à des contribuables fortunés. Eh bien moi, la politique que je recommande c'est que les **plus grandes fortunes** fassent des chèques au Trésor public, ça s'appelle la **justice fiscale**. »*

Dans leurs discours, Les deux candidats mettent l'accent particulièrement sur quelques cas d'individus constituant la tranche la plus vulnérable dans la société française contemporaine. Cette tranche souffre de décisions politiques sélective et de stigmatisation par les hommes politiques où « *Une situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société* ». (Goffman, 1975, p.16)

NS et FH semblent, à travers leur discours, se préoccuper plus de ces stigmates qui sont constitués des hommes et des femmes de la fonction publique, des femmes infirmières, des retraités, des petits salariés, des enseignants, des smicards, des jeunes au chômage, des personnes âgées en difficultés, des SDF et ceux qui sont mal logés, etc.

***FH140** : « Deuxièmement, sur ce que vous appelez les postes de fonctionnaires, j'ai, effectivement, considéré que dans l'état actuel de **l'école publique** que j'ai appréciée tout au long de cette campagne parce que c'est très dur pour les **enseignants** et les **personnels de l'Éducation** de vivre ce que vous leur avez fait supporter (...) Et face à ce désespoir, à ce découragement, parce qu'en plus vous avez supprimé l'année de formation des **enseignants** considérant que quand on est **enseignant**, on n'a pas besoin d'être préparé à ce métier. En plus, on envoie **ces jeunes enseignants** dans les établissements les plus en difficulté. Et bien oui, voilà l'état que vous laissez de **l'Éducation nationale**.*

***NS20** : (...)Deuxième remarque, un gigantesque effort de formation pour que les **chômeurs d'aujourd'hui** soient formés pour les **emplois de demain**, et pas pour les **emplois d'hier**. »*

***NS86** « (...) Quand vous dites : « on va donner un coup de pouce au **SMIC** », combien de personnes touchent le **SMIC** ? Moins de 15 %. Pourquoi oublier les 85 % qui ne touchent pas le **SMIC** ? Vous allez augmenter le **SMIC**, donc vous allez éloigner de l'emploi et de l'entreprise **des gens** qui ont déjà tant de mal à s'y **intégrer**. »*

Ce recours aux stigmates peut renforcer le lien entre l'homme politique et ses électeurs dans la mesure où la communication semble être réelle et le discours plus sincère et franc. Le locuteur est présenté par ce type de discours comme un garant, un protecteur, un être sensible aux problèmes et aux souffrances des autres.

FH se permettra de démarquer par rapport à NS par cette dimension sociale, il se positionne comme le protecteur de la société et de la République.

FH143 « (...) Et bien voilà une différence entre vous et moi. Moi, je protège **les enfants de la République**, vous, vous protégez les plus **privilegiés**, c'est votre droit. »

FH157 : « Oui, **des plus modestes**. C'est ça votre politique. C'est que vous avez augmenté les impôts de **tous les Français** et baissez les impôts des plus **privilegiés**. »

FH s'intéresse également à autre catégorie de la société française, il a montré la souffrance à laquelle les retraités se sont confrontés :

FH143 : « (...) La première des **injustices**, c'est qu'un homme, une femme, qui a commencé à travailler à 18 ans, qui va avoir ses **40 années de cotisation**, à qui l'on va dire : « Mais non, ce n'est plus 60 ans, c'est maintenant 62 ans. Et donc il faudra faire 42 ans, 43 ans de travail... » Souvent ceux qui ont commencé tôt, qui ont eu les métiers pénibles. Moi j'ai considéré que oui, pour cette catégorie-là, je rétablirai le **départ à 60 ans** dès lors qu'il y a **41 années de cotisation** et qu'on a commencé tôt à travailler.

FH177 : « (...) **Sur les retraites**, et je veux revenir à votre exemple, ceux qui ont commencé à 18 ans, et qui ont fait des métiers pénibles, eux seront obligés d'attendre 62 ans, je ne le veux pas.

FH188 : « Ceux qui ont 18 ans, 41 années, ça fait 59 ans, ils sont obligés déjà d'attendre 60 ans. Donc ils vont être obligés d'attendre 3 ans de plus ? Je le refuse. »

Quant au sujet de l'immigration FH se montre en faveur de cette tranche de population qui est au centre de toutes les spéculations politiques :

FH234 : « (...) On ne peut pas laisser des familles attendre un an et demi pour avoir une réponse, quand elle est positive ils restent sur notre territoire et quand elle n'est pas positive, ils y restent quand même parce que c'est très difficile de repartir. Donc, j'ai dit que nous devrions donner une réponse en six mois pour les demandeurs d'asile. Restent l'immigration familiale et les conjoints de Français. Je considère que, pour l'immigration familiale, il faut poser des règles sur un niveau de revenu minimum, ce qui existe déjà, et aussi pour les conditions de logement et la maîtrise du français ».

FH248 : « Vous changez de sujet. Sur les centres de rétention, je considère qu'un enfant ne peut pas être mis dans un centre de rétention parce qu'il est avec sa famille au milieu d'autres étrangers dans des conditions très difficiles ».

À son tour, NS essaie de se représenter raisonnable et juste avec les communautés qui vivent en France comme la communauté musulmane et présume d'avoir plaidé à son avantage pour avoir son droit :

NS304 : « Permettez-moi de vous le dire, c'est moi qui ai créé le CFCM [Conseil français des cultes musulmans], et je n'accepterai aucune leçon en la matière.

Mais dire que le problème communautaire aujourd'hui, que le problème d'intégration aujourd'hui se pose d'abord pour l'immigration venant d'Afrique du Nord et d'Afrique subsahariennes, que c'est un problème pour nous, que l'islam de France est devenu la deuxième religion de France, que nous avons fait un effort considérable pour qu'il y ait des lieux de culte puisqu'il y a 2200 mosquées _ entre parenthèses, la France traite mieux les musulmans en France que les chrétiens ne sont traités en Orient ».

Peu importe la sincérité de l'un ou de l'autre pour s'intéresser aux souffrances des autres, et d'accorder une importance à leurs problèmes et leurs difficultés. L'important est de le paraître et de se montrer concerné par ces souffrances. Cette image de président protecteur à laquelle les deux candidats cherchent à se conformer, qu'elle soit vraie ou fausse, elle doit être vraisemblable afin de convaincre l'auditoire et conquérir le pouvoir.

III-3-4- Logos

Comme un élément important dans l'entreprise de la persuasion chez Aristote, le logos est défini comme la dimension démonstrative et logique du discours. Il peut présenter dans un discours des arguments logiques qui portent une finalité de convaincre l'auditoire par la raison et à travers des preuves souvent objectives. Selon Aristote

« Depuis Aristote, la dimension du logos a été prépondérante dans l'esprit de ceux qui accordaient du crédit à la rhétorique. Car il y avait, à disposition, une théorie du logos avec laquelle on pouvait travailler : c'était la logique ». (Meyer, 1995, p.149)

La rhétorique d'Aristote basée sur le logos pose deux procédés logiques : la déduction et l'induction auxquels correspondent deux constructions logico-discursives : l'enthymème dérivé de syllogisme, d'une part et l'exemple ou l'analogie d'autre part.

« Tout le monde, lit-on dans le Livre Premier de la Rhétorique fait la preuve d'une assertion en avançant soit des exemples, soit des enthymèmes, et il n'y a rien en dehors de cela » (Aristote 1991, p.85)

Pour Aristote, l'argumentation raisonnée est souvent incontestable car elle s'appuie sur l'évidence et donne une cohérence au discours et une crédibilité au locuteur.

« L'argumentation au niveau du logos repose principalement sur les raisonnements logiques qui sous-tendent le discours à visée persuasive et lui confèrent sa validité » (Amossy, 2000, p.115)

Il s'agit de l'exercice de la raison dans l'argumentation ; la mise-en-œuvre des procédés rationnels dans le discours comme les différents types de raisonnement à travers la déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie, etc.

Comme le souligne DECLERQ Gilles

« À la différence de ces preuves subjectives, la preuve logique est une preuve objective, car elle procède du discours démonstratif même. Elle définit l'argumentation rationnelle par la capacité persuasive interne du langage déterminer la manière dont il faut structurer discursivement un raisonnement pour persuader un auditoire : telle est la finalité de la preuve interne du langage. » (Declercq, 1992, p. 58)

Cette argumentation rationnelle permet à un locuteur d'appuyer son point de vue par des preuves tangible, expérimentales et factif, ce qui rend son discours plus concret, plus intéressant et donc plus crédible.

L'hypothèse est considérée comme un des procédés de l'argumentation qui est fondée sur le raisonnement. C'est une projection dans le futur, un raisonnement qui présente les conséquences d'une certaine action et qui nécessite une certaine imagination d'un éventuel scénario résultant d'une telle décision.

« La pertinence d'un raisonnement et sa force de conviction reposent sur l'évidence des arguments qui l'étayent. On peut difficilement contester que 1 plus 1 fassent 2, le raisonnement logique devrait donc être plus apte à convaincre un auditoire et le registre rationnel demeurer l'arme de prédilection des orateurs et a fortiori des hommes politiques [...] »

Synthèse :

Dans ce chapitre, nous avons essayé, d'abord, de retracer l'histoire de l'argumentation à travers les différentes théories qui expliquent la rhétorique et les différents moyens de persuasion utilisés surtout par les hommes politiques depuis la Grèce antique jusqu'à notre époque.

La description des paramètres historiques sur l'argumentation et les positionnements théoriques développés par les spécialistes pourraient expliquer les différents éléments de l'argumentation dans le discours politique que nous voudrions prendre en considération au long de cette étude.

Il s'agit de montrer que la rhétorique qui a substitué à la violence pour régler autrefois les problèmes de la cité, devient une capacité persuasive pour adhérer l'auditoire à la thèse de l'orateur.

Nous pouvons conclure que la persuasion politique ne s'appuie pas seulement sur une démonstration logique pour influencer le public, mais sur d'autres moyens qui concernent le moral de l'orateur et les passions qu'on peut susciter chez l'auditoire.

Dans sa prestation médiatique, l'orateur politique, au lieu de développer son argumentaire qui constitue d'arguments qui font appel à la logique, il doit avoir recours à une présentation séduisante du discours ayant une dimension émotionnelle et affective.

L'ethos comme image de soi est devenu un élément important de persuasion pour les hommes politiques. Dans le débat politique de grande envergure, la confirmation de soi de l'homme politique est exprimée sous l'image qui va élaborer auprès des électeurs une identité de sa personne.

Cette image doit être plaisante, et montre au même temps la force et la volonté du candidat pour réaliser des projets envisagés, censé avoir efficacement des visions politiques à l'avenir tout en étant un homme proche de son peuple qui ressent ses problèmes et ses ambitions. La

persuasion complète ne peut pas se faire qu'à travers la provocation de l'auditoire par les passions, l'affect et les sentiments qui mobilisent chez lui une attitude psychologique favorable à ce qu'il espère l'homme politique.

Il faut revêtir le discours raisonnable d'un homme politique d'une composante affective pour qu'il soit beaucoup plus authentique et plus efficace et donne à son énonciateur beaucoup de caractère et de crédibilité.

Chapitre IV

Stratégies argumentatives dans le débat présidentiel

Chapitre IV

Stratégies argumentatives dans le débat présidentiel

De prime abord, les stratégies argumentatives dans la communication politique jouent un rôle non moins important dans l'activité politique moderne en général, et plus particulièrement au cours des campagnes électorales et dans les débats politiques. Loin de constituer un champ d'étude unique, les stratégies d'argumentation génèrent aujourd'hui une quantité de recherches variées et des approches diversifiées.

Dans cette dynamique que Perelman et Olbrechts-Tyteca(1958), Stephen Toulmin (1978, 1993), Gilles Gauthier (1990, 1995, 1997), Philippe Breton (2000, 2003, 2011) , Christian Plantin (2005), Ruth Amossy (2009,2012) ont développé leurs théories sur l'argumentation, en appréhendant respectivement cette problématique comme l'étude des stratégies d'argumentation communicationnelle et celle de l'argumentation fallacieuse/stratégique dans le discours politique (l'argumentation périphérique).

Dans les débats politiques, où différentes stratégies argumentatives se développent , un type particulier de rapports et d'interactions se manifestent , basés non seulement sur un contenu discursif et linguistique , mais sur une série de stratégies et de propositions encadrées par un certain contexte énonciatif que le débatteur a recours pour justifier ou infirmer une opinion dans le but de gagner l'adhésion d'un auditoire.

En effet, cette notion de la stratégie argumentative dénote les procédés discursifs qui cherchent à emporter l'adhésion par une attaque formelle de l'adversaire dans une logique d'influence sociale. Elle est considérée aussi comme une gestion de raisonnement relative au contexte socio-culturel et spatio-temporel dans lequel elle est développée (Angenot, 2012).

IV-1-Argumentation stratégique dans la communication politique

IV-1-1-Aspect communicationnel : l'adhésion de l'auditoire

Breton suggère d'analyser les stratégies d'argumentation en fonction de leurs multiples applications dans les pratiques de communication publique. Il estime que « *la stratégie d'argumentation doit être appréhendée comme une technique fondatrice des sciences de l'information et de la communication* » (Breton, 2003, p.7). Il poursuit en relatant que l'argumentation est un processus, suivant lequel, on cherche à obtenir l'adhésion à un raisonnement spécifique.

Il dénote que l'objectif fondamental des stratégies d'argumentation est de porter les citoyens à comprendre la nécessité d'adhérer à la thèse et/ou au projet de l'argumentateur. Il conclut

qu'« *argumenter est aussi choisir dans une opinion, les aspects essentiels qui la rendront acceptable pour un public donné* » (2003, p. 21).

À ce sujet, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), proposent de saisir l'argumentation soit comme un raisonnement cohérent menant à une conclusion, soit comme une logique des valeurs et du préférable inscrit dans les moyens verbaux destinés à faire adhérer l'auditoire à une thèse. Dans cette perspective, Bernard Miège (1995) croit que l'analyse de l'argumentation comme une pratique à essence communicationnelle doit être développée au regard d'un contexte social donné. (Miège, 1995 cité dans Breton, 2003).

La stratégie d'argumentation fait intervenir les actes suivants : communiquer, est le fait qu'on formule une idée à l'intention d'un public récepteur et raisonner, dans le sens qu'on présente son idée à un public cible en lui donnant les raisons légitimes d'y apporter son appui (Breton, 2003). Nous pouvons déduire que les débats électoraux télévisés se révèlent une des pratiques politiques où l'argumentation est considérée comme un acte de communication par excellence, que cet acte peut être planifié et développé par l'énonciateur dans un choix stratégique en fonction de l'auditoire.

IV-1-2- Aspect attaque / défense

À la différence de la conception communicationnelle de l'argumentation qui avance qu'« *une étude de l'argumentation dans la communication renvoie à considérer les modalités de réception des arguments* » (Breton, 2003, pp. 3-4). Gauthier(1990) développe une certaine approche stratégique de l'argumentation qui est basée sur l'attaque et la défense. Ainsi, l'auteur suggère de cerner l'argumentation comme

« Un ensemble de procédés discursifs qui recherchent l'adhésion de l'électorat par le moyen d'une attaque formelle de l'adversaire, ou par la défense contre une attaque de l'adversaire » (Gauthier, p.17).

Gauthier poursuit en spécifiant que « *l'argumentation stratégique peut être utilisée à une triple fin : l'apologie, l'attaque et la défense* » (p.117). Il ajoute qu'un argumentateur peut recourir soit à quelques traits de personnalité pour valoriser sa candidature, ou réfuter celle de l'opposant, ou encore à répliquer à une attaque semblable de l'adversaire (Gauthier, p. 118).

Gauthier précise également que cette rivalité discursive entre les leaders politiques autour de leur programme, vise ultimement à convaincre les électeurs à voter en faveur de l'un des candidats pour son programme et à discréditer celui de l'adversaire.

Philippe Breton (2003) et Gilles Gauthier (1990, 1995, 1997) ont effectué des analyses sur les stratégies d'argumentation politique en général, et notamment sur la stratégie d'argumentation *ad hominem* dans les débats électoraux télévisés en situant l'argument *ad hominem* dans l'argumentation politique comme une stratégie de persuasion bonne ou mauvaise, utilisée souvent par les hommes politiques. Cette conception aborde les débats électoraux télévisés comme des discours de rhétorique visant à manipuler l'opinion sans nécessairement se préoccuper de grandes aspirations de la société (Gauthier, 1995).

Michel Meyer renchérit en déclarant que « *l'argumentation consiste à manipuler ses idées pour les faire passer pour vraies* » (1986, p.13). Meyer établit un rapport de causalité entre la validité et la légitimité du discours argumenté, et la moralité de l'argumentateur.

Il est parfois facile de convaincre, plus aisément son interlocuteur en faisant recours directement à un raisonnement esthétique relatif aux figures de la rhétorique et conforme au style et aux sentiments. Il est plus facile également, pour ceux qui ont l'habileté, de manipuler psychologiquement l'opinion publique par des arguments formels qui touchent à l'affect et à la moral du public.

En cela, l'argument *ad hominem* ne se focalise pas sur les idées controversées, mais notamment de favoriser les attaques personnelles au lieu de se focaliser sur le fondement des positions défendues.

Gauthier propose de saisir la stratégie d'argumentation comme un

« *Ensemble organisé d'énoncés exprimant par le langage une série de propositions dans un certain contexte d'énonciation auquel un argumentateur a recours afin de justifier ou d'infirmer une opinion dans le but de gagner l'adhésion d'un public* ».
(1990, p.121)

Cet auteur a expliqué l'utilité de ce type d'argumentation comme un moyen pour la persuasion émotive en refusant à utiliser, à tout prix, tous les moyens fallacieux pour une seule fin : l'efficacité.

IV-2- Différentes stratégies argumentatives dans le débat de 2012

IV-2-1- Dialogisme au service des stratégies argumentatives

-Définition

On doit, au linguiste russe Mikhaïl Bakhtine (1929), et son cercle, le concept de dialogisme en science du langage. Le dialogisme est vu comme une théorie dans l'analyse du discours qui

consiste à considérer le discours comme une référence qui doit avoir un rapport à un discours tenu antérieurement ou qu'il est développé à travers un dialogue. D'après Bakhtine:

«Le dialogue, c'est un échange des mots, en plus, le discours d'orateur, le monologue d'un artiste, la pensée verbale d'une personne solitaire sont monologiques par leur forme extérieure, mais par les formes sémantique et stylistiques ils sont vraiment dialogiques» (Bakhtine, p. 81).

Dans le même sillage, Orecchioni (1989) précise que

«La communication n'est plus conçue comme linéaire et unilatérale, mais comme incorporant des mécanismes d'anticipation et de rétroaction et comme un processus où émission et réception sont en relation de détermination mutuelle.» (p.10)

On entend par dialogisme ce caractère d'un éventuel échange qui se fait implicitement avec un autre ou d'autres discours. Selon Bakhtine, le dialogisme se distingue par trois types essentiels :

a- Dialogisme interdiscursif

Signifie les rapports dialogiques entre l'énoncé du locuteur et des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours (Discours par rapport à la doxa).

b- Dialogisme interlocutif :

C'est-à-dire les rapports de dialogue entre l'énoncé du locuteur et la réponse qu'il sollicite, sur laquelle il anticipe, (l'anticipation)

c- Intralocutif (autodialogisme) (discours antérieurs)

Les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole. (Discours antérieurs)

« Plus généralement, le scripteur prend appui sur ce qu'il a dit pour avancer dans son discours. Après avoir posé un énoncé, le scripteur a besoin de le reprendre en tant que présupposé dont il se sert comme d'un socle discursif pour développer son argumentation. » (J.Bres et A. Nowakowska, 2001 : 74(Bres, 2009, p. 74)).

Ainsi, l'énonciateur essaie de mettre l'accent sur ce qu'il avait dit et de ce fait d'attirer l'attention des autres. C'est ainsi que la construction de son discours se fait à tous moments en corrélation avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est en train de dire, et avec ce qu'il dira.

IV-2-1-1-Dialogisme interdiscursif dans le débat

Les deux candidats utilisent les marqueurs de temps et de lieu *depuis, jadis, avant, quelques décennies*. A l'aide de ces marqueurs, les débatteurs reprennent ce qui est déjà connu et dont on avait parlé auparavant.

Nous commençons par quelques marqueurs de ce dialogisme interdiscursif comme la négation polémique utilisés par les deux candidats pour réfuter les opinions adversaires.

*NS2 : « Nous **ne** sommes **pas** dans une crise, monsieur Hollande mais dans des crises.*

*-« -Je **ne** suis **pas** l'homme d'un parti, je **ne** parle **pas** à la gauche. Hier, je me suis adressé à tous les Français,(...) ».*

*FH3 : « Et si vous avez le sentiment que pendant 5 ans vous avez rassemblé tous les Français, vous ne les avez divisés, vous **ne** les avez **pas** opposés, vous **n'avezpas** montré celui-ci du doigt, celle-là de certaine distance, alors je voudrais quitus. Mais je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages ».*

Ce type de dialogisme est également exprimé par le pronom *on*, qui peut fonctionner comme pronom aussi bien personnel qu'indéfini. De plus, ce pronom n'a pas de statut énonciatif ni de valeur déictique.

*NS6 : « Quand **on** défile derrière le drapeau rouge avec la faucille et le marteau , est - ce que c ' est l ' esprit de rassemblement ? Et est - ce que vous ne croyez pas , que , même si **on** n ' est pas de gauche , **on** a une légitimité à donner son opinion ? Est - ce que vous croyez que c ' est l ' esprit de rassemblement de donner des leçons de légitimité aux uns comme aux autres ? Est - ce que vous avez entendu un propos d ' exclusion ? Quand il y a eu un propos désagréable à l ' endroit de quelqu ' un qui vous est proche , il faut les condamner à la télévision » .*

*FH234 : « **On** ne peut pas laisser des familles attendre un an et demi pour avoir une réponse, quand elle est positive ils restent sur notre territoire et quand elle n ' est pas positive, ils y restent quand même parce que c ' est très difficile de repartir ».*

La présence du dialogisme interdiscursif se manifeste aussi par l'adjectif indéfini « tel » et l'adverbe « déjà ».

NS19 : « Un mot sur vos propositions. Vous allez créer une banque publique. Formidable, elle existe **déjà**. La banque publique d'industrie, filiale d'Oséo, existe **déjà**. Voilà une promesse, monsieur Hollande, si vous êtes élu, que vous n'avez pas de mal à tenir puisque je l'ai **déjà** faite.

FH128 : « Vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence, ça, c'est aussi votre méthode. Vous avez **déjà** cité Martine Aubry, Manuel Valls, Laurent Fabius ».

IV-2-1-2-Dialogisme intralocuteur (Les discours antérieurs)

Le discours du face-à-face final n'est pas nouveau. Il est le résultat d'un discours qui est antérieurement tenu dans la campagne électorale, dans les meetings, les interviews, dans les réunions avec les membres du parti, avec les conseillers de communication, etc. Il y a toujours des prémisses de ce discours dans le langage politique de même groupe ou de la même personne.

Les candidats politiques dans les débats ne construisent pas leurs discours qu'à travers les propos retenus préalablement en les reformulant par des reprises et des répétitions afin d'insister sur les arguments qui sont déjà développés. Ils s'appuient sur leurs discours antérieurs non seulement pour pouvoir leur donner plus de pertinence et les faire valoir, auprès des téléspectateurs, mais aussi pour pouvoir rétorquer davantage la thèse adverse.

Dans ce débat NS a fait référence à son discours tenu lors du débat de 2007 contre Ségolène Royal pour affirmer que son projet vient de loin et il reste fidèle à sa ligne politique et ses convictions

NS437 : « **dans mon projet de 2007** j'avais dit : « si je suis élu président de la république le président de la commission des finances à l'assemblée ne viendra pas de la majorité »

Le même débat de 2007 et le même discours antérieur de NS ont servi de référence à FH pour pouvoir utiliser les arguments donnés par son rival pour rétorquer sa situation lors du débat de 2012.

FH466 : « (...) Le bilan de Nicolas Sarkozy a été décrit comme étant particulièrement lourd. Je me souviens de ce qu'il disait, en 2007, dans ce même débat face à **Madame Royal**, il disait : « Je voudrai être jugé sur mes résultats, je veux le plein emploi, je veux le progrès du pouvoir d'achat, je veux la maîtrise de l'immigration,

je veux la sécurité encore améliorée, je veux la compétitivité ». Chacun jugera ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. »

FH, lui aussi a fait recours à ses discours tenus auparavant pour expliquer son projet présidentiel quand il s'agit de la fermeture de quelques centrales nucléaires. L'expression « dans mon projet présidentiel » explique que cette décision, n'est pas nouvelle, elle était prise dans sa campagne électorale.

***FH342** : « non ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé c'est Martine Aubry qui a signé ce point j'ai dit **dans mon projet présidentiel** je ne retiendrai qu'une seule centrale pour le prochain quinquennat ».*

Pour marquer leurs attachements aux propos tenus antérieurement, les deux candidats utilisent souvent le connecteur temporel « depuis » pour insister sur leurs positions du passé qui s'étendent jusqu'à leurs actions d'aujourd'hui et leurs propositions de futur.

NS a rappelé les interlocuteurs de sa position par rapport aux manifestations :

***NS4** : « Je suis **depuis** bien longtemps le seul président de la République qui n'ait pas eu à faire face à des manifestations de masse qui ont obligé à retirer, souvenez-vous de monsieur Mitterrand et de l'école libre : des millions de gens dans la rue, et monsieur Mitterrand avec sagesse d'ailleurs qui retire, souvenez-vous du CIP, du CPE, de tant d'évènements de cette nature. Souvenez-vous de toutes ces réformes avortées dans l'université, où tant de ministres démissionnaient. »*

FH insiste explicitement dans son discours lors de ce débat que ces convictions ne changent pas et il défend ces idées malgré les contraintes des circonstances

***FH321** : « J'essaye d'avoir une cohérence dans les convictions. Je n'en change pas en fonction des circonstances ou des votes qui peuvent intervenir au premier tour d'une élection présidentielle. Je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances. »*

Concernant le droit de vote qu'il défend pour les étrangers, il insiste dans ce discours sur sa position immuable depuis des années.

***FH273** : « j'en arrive au droit de vote après cette digression sur le droit de vote c'est une position **que je défends depuis des années** uniquement pour les élections municipales et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus d'5 ans »*

La même chose concernant le retrait des troupes françaises d'Afghanistan, il souhaitait l'entamer depuis le début de sa campagne.

***FH457** : « voilà ma position je ne prends personne avec effet de surprise je ne cesse de le dire depuis des mois je le dis **aujourd'hui** comme candidat je souhaite le faire comme président »*

IV-2-1-3-Dialogisme interlocutif :

Il s'agit des rapports de dialogue entre l'énoncé du locuteur et la réponse qu'il sollicite, sur laquelle il anticipe. L'utilisation stratégique du dialogisme interlocutif réside dans l'anticipation sur les propos de l'adversaire et de prévenir les éventuels arguments proférés par lui avant leur actualisation. Les hommes politiques ont souvent recours à ce type de stratégies pour mieux court-circuiter et s'opposer aux arguments qui pourraient produire leurs adversaires.

Dans les thèmes liés aux questions économiques qui concernent particulièrement le chômage, FH a anticipé sur la réponse que son adversaire pourrait utiliser pour justifier le taux de chômage. Il essaie de lui ôter un argument de défense qui lui servira d'alibi, dans ce cas, il s'agit de la crise économique.

***FH17** : « Donc, NS, vous aviez dit, c'était en 2007, que si le chômage ne tombait pas à 5% de la population active, vous considèreriez que c'est un échec. C'est un échec. Alors, vous pourriez dire que vous avez une excuse, la crise est là, personne ne la conteste, mais le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne où il est de 6,5% de la population active, nous sommes à 10%. »*

L'emploi du verbe « devoir » est aussi un élément de dialogisme interlocutif qui joue sur l'anticipation et la correction des propos adverses qui sont portés comme valables.

J'ai choisi l'exemple qui est sur le rôle du président de la République. NS a toujours une vocation de prendre son adversaire pour une personne qui n'a pas d'expérience dans le pouvoir et dans la prise de décision ; il anticipe dans cette citation à l'aide de verbe modale « devoir » pour montrer l'image de son adversaire (FH) comme un président faible par rapport à son image d'un président engagé, qui peut faire des véritables changements. Donc, NS mise sur le pouvoir et l'engagement pour être un président. Tandis que FH utilise le même verbe modal pour anticiper sur le caractère social et humain de la fonction présidentielle en dépassant la compétence seulement intellectuelle du président de la République.

***NS372** : « Je crois que le président de la République c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités, qui **doit** être profondément engagé, qui n'a pas le droit de dire qu'il*

*ne peut pas, qu'il ne veut pas, qu'il aurait voulu, mais qu'il n'a pas pu. Qui **doit** être en première ligne, qui doit conduire à un certain nombre de changements ».*

***FH373** : « Bien sûr que le président **doit** être à la hauteur de ces sujets. Mais il **doit** aussi être proche du peuple, être capable de le comprendre ».*

IV-2-1-4-Discours rapporté comme un dialogisme interlocutif

Souvent, dans les interactions politiques, les débatteurs développent des discours argumentés à travers le discours rapporté qui sert alors à introduire l'idée qu'il porte un des débatteurs ou quelqu'un de la même sensibilité pour pouvoir ensuite la réfuter.

L'intérêt que porte le débatteur aux échanges rapportés est considéré comme un moyen pour défendre son point de vue en rétorquant la citation de son interlocuteur. En effet, la parole de l'adversaire sert à un objet de réfutation argumentative appuyée sur du fait réel où l'adversaire ne peut le dénigrer tant que le discours rapporté est authentique. Cette argumentation prend comme témoin la citation prononcée effectivement par l'interlocuteur pour en faire un objet de réfutation pour donner beaucoup de crédit à l'argumentation à produire.

L'utilisation de cette stratégie dans le débat de 2012 est fréquente par les deux débatteurs et surtout dans le domaine économique où les deux candidats se sont beaucoup exprimés. Cela a permis aux débatteurs à dépasser les contraintes dialogiques immédiates de débat pour passer pour l'un comme pour l'autre à évoquer les discours antérieurs à travers les discours rapportés qui leurs donnent la possibilité de sortir de l'inattendu vers des réponses connues déjà et parfois préparées d'avance.

FH a recours au discours de son rival pour pouvoir faire des concessions et des corrections par rapport aux dires de son adversaire. Il les utilise aussi pour l'opposer directement ou montrer la contradiction qui pourrait émaner de son discours.

Au début de cette rencontre et après la controverse autour du mot rassemblement, l'échange était chaleureux et chacun avance des arguments pour montrer l'appropriation de ce terme dans son discours. FH inclut dans son discours une des phrases prononcée par son adversaire pour faire une concession et pour affaiblir l'effet de son argumentation. Lorsqu'il s'agit par exemple de réformes menées par NS, FH le dénigre rapidement comme elles ne sont pas sans inconvénients :

***FH5** : « (...) vous nous dites : " J'ai assumé un certain nombre de réformes difficiles", mais à quel prix pour les Français ? À quel prix pour les injustices qui ont été creusées, les inégalités qui ont été aggravées ? »*

Une autre concession a été marquée par FH concerne la formation des demandeurs d'emploi, il reproche à NS d'avoir utilisé ce terme que pour son discours alors que dans la réalité cette formation n'existe pas et cela depuis son premier mandat.

FH21 : « *Et, enfin, vous nous dites "formation". On est tous d'accord sur la formation. Seulement 10 % des demandeurs d'emploi dans notre pays, et vous êtes président de la République, se voient proposer une formation. Vous nous dites : "maintenant je vais leur proposer..." Mais il est bien temps ! Qu'avez-vous fait depuis cinq ans pour les laisser sans formation et sans qualification ?* »

FH utilise le discours rapporté aussi dans le but de faire la correction de certaines informations citées dans le débat comme quand il s'agit d'emprunter de l'argent à l'échelle de l'Europe. FH a rectifié cette idée pour réfuter l'argumentation de NS :

FH211 : « *Vous nous dites : "On ne peut pas emprunter à l'échelle de l'Europe", il ne s'agit pas de mutualiser la dette des autres, il s'agit de lever un emprunt qui serve à financer des grands travaux d'infrastructure.* »

Dans d'autres exemples dans le débat, FH s'affiche plus opposant, il emploie quelques phrases citées par NS afin de l'opposer frontalement et montrer que ses propos ne sont pas justes, ni bien fondés. Cette opposition se montre dans les sujets économiques comme sur la TVA,

FH112 :-« *Sur la TIPP flottante, vous dites : "ça va coûter à l'État", mais, non, ça ne coûtera pas à l'État, puisque l'État reçoit par la TVA une recette supplémentaire. Je veux redistribuer ce que l'État récupère sur ces taxes.* »

FH155 : « *Donc quand vous dites: "C'est terrible, nous avons le niveau de prélèvement obligatoire, l'un des plus élevés du monde"... Mais ce n'est pas à moi qu'il faut en faire la remarque, c'est à vous. C'est vous qui avez augmenté les prélèvements obligatoires.* »

L'emploi du discours rapporté permet aussi à montrer la contradiction des idées de l'auditeur lorsqu'on a les arguments nécessaires qui confirment le contraire. FH a utilisé cette stratégie lors du débat en montrant, à travers le discours prononcé par son rival, la contradiction entre ses propos et les faits. FH invoque la question des enseignants concernant leur formation et leur salaire proposé par NS qui lui semble complètement contradictoire avec la réalité :

FH177 : « *-ensuite, sur la formation, vous dites : "On veut des enseignants mieux formés". Vous avez vous-même, votre gouvernement, supprimé purement et simplement la formation des enseignants. Il n'y en a plus.* »

-« -Ensuite, sur ce que vous proposez aux enseignants, vous leur dites : "**Je vais vous demander de travailler 50% de plus, non plus 18 heures, mais 26 heures, et je vais vous payer 25% de plus, et ce sera sur le volontariat**". Est-ce que vous connaissez beaucoup de personnel qui accepterait de travailler 50% de plus en étant payé 25% de plus ? Si vous en trouvez, vous me le signalerez. »

Quant à NS, il utilise le discours rapporté pour la même stratégie : pouvoir réfuter les propos de son adversaire et montrer leurs contradictions.

NS a une tendance, d'employer les citations des partenaires et des collègues de son concurrent tantôt pour donner une opinion adverse au sein de son camps, tantôt pour montrer que ces adversaires dans leur parti ne peuvent pas tenir un raisonnement correcte. Dans ce débat, NS a rapporté les propos de chef de parti de FH et son porte-parole qui semblent en contradiction totale avec ses propos :

NS19 : « Et figurez-vous, je vais vous étonner, je suis d'accord avec cela avec Martine Aubry, qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat de génération en disant : " quelle absurdité, sic, ça va créer un effet d'aubaine considérable. Pourquoi donc faire des impôts et exonérer de cotisations un emploi qui est déjà créé dans une entreprise qui fonctionne ? "

NS33 : -« aujourd'hui votre propre porte-parole [Manuel Valls], dire que la TVA anti-délocalisation était la solution. Et il avait raison. J'ajoute que je ne vois pas comment vous pouvez dire " l'Allemagne fait mieux que nous, mais on ne va prendre aucune des mesures qu'a prises l'Allemagne pour réussir ".

NS invoque aussi les paroles des deux grandes personnalités de gauche à savoir : L.Jospin et F. Mitterrand pour réfuter leurs positions de faiblesses et à travers eux la faiblesse de toute une sensibilité politique.

NS372 : « Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire, comme le disait, devant le désastre de Vilvoorde, Monsieur Jospin: "On n'y peut rien ". Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire comme le disait François Mitterrand dans une émission restée célèbre, sur le chômage, "On a tout essayé, on n'y peut rien". »

NS joue aussi sur la concession des propos de son adversaire concernant le sujet de SMIC pour montrer que la politique menée pour régler ce problème est fausse :

NS86 :-« Quand vous dites : " on va donner un coup de pouce au SMIC ", combien de personnes touchent le SMIC ? Moins de 15 %. Pourquoi oublier les 85 % qui ne

touchent pas le SMIC ? Vous allez augmenter le SMIC, donc vous allez éloigner de l'emploi et de l'entreprise des gens qui ont déjà tant de mal à s'y intégrer. »

Autres moyens sont utilisés pour réfuter les propos rapportés dans son discours. NS s'oppose souvent à son débattre dans le but de lui ôter toute forme de confirmation dans un domaine ou dans un autre. Les élections municipales sont un de ces sujets où NS affiche son opposition de la politique de FH concernant le droit de vote des étrangers, il explique sa logique et donne un éclaircissement pour étayer son argumentation.

NS274 : « -Monsieur Hollande dit : " ce n'est pas grave, ce sont les élections municipales ". Il a tort, parce que l'élection municipale et le maire, c'est la deuxième élection et le deuxième personnage après le président de la République; les élections où il y a le plus de participation, c'est l'élection présidentielle et l'élection municipale. Il a une deuxième fois tort, parce que les élus locaux que vous élisez servent à élire les législateurs, (...) »

Il arrive que NS s'oppose d'une façon virulente aux propos de son adversaire, il traite, à maintes reprises, ses propos de mensonges.

NS52 : « Quand vous dites " je suis toujours content de moi ", que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge. »

NS insiste aussi sur la contradiction qui se dégage de quelques arguments donnés par FH concernant les postes créés ou le taux de développement.

NS72 : « J'avais annoncé qu'on ferait 1,7. Vous aviez dit : " c'est un mensonge, il n'y arrivera pas ". Nous avons fait 1,75.

NS158 :-Vous me dites : " Mais les 60 000 que je crée, je vais les retrouver par économie par ailleurs ". Mais savez-vous que l'Éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? Donc, il va falloir que vous supprimiez 61 000 postes dans les autres administrations. Je serais intéressé de savoir lesquelles. Les infirmières ».

IV-3-Réfutation, comme une stratégie argumentative :

Dans le sens d'intervenir dans une discussion dialogale comme celle du débat politique, les deux candidats ont recours à la réfutation comme une stratégie argumentative qui a pour objectif de repousser et rejeter le discours de l'adversaire, le disqualifier et montrer l'incohérence de ses idées.

Si le débat politique est important comme celui de l'entre-deux-tours, il présuppose qu'il ait, préalablement, un désaccord et une opposition entre interlocuteurs dans différents points d'échange.

Comme la justification est d'une nature monogale, la réfutation est dialogale. Elle se nourrit dans un échange où les idées sont controversées et les projets ne sont pas les mêmes.

Nous pouvons constater le désaccord de façon explicite qui s'impose dans le débat de 2012 à l'aide des adverbes de négation et des expressions en sens négatif et qui relève par le l'intonation verbale qui domine le duel entre NS et FH.

Les candidats se mettent incessamment en désaccord pour rendre le débat antagonique axé sur la discordance qui manifestait où s'installaient les thèses opposées.

Cette réfutation peut être exprimée à travers des expressions comme la négation explicite ou implicite dont la finalité sert à mettre l'incertitude sur les compétences intellectuelles et linguistiques du locuteur.

Les principales modalités de rejet sont souvent exprimées par des différents types de la négation et de la réfutation discursive. O. Ducrot, distingue trois types de négations à savoir la négation descriptive, la négation polémique et la négation métalinguistique.

a-négation descriptive

La négation descriptive est définie comme l'affirmation d'un contenu négatif. Selon Ducrot, l'on envisage cette négation comme une forme de contre-argumentation de premier degré. Elle s'oppose directement à l'entreprise argumentative de l'énoncé assertif pour rejeter sa péroraison. Pour P. Attal, la négation nous offre une lecture contre-argumentative (par la négation descriptive) et une lecture argumentative (par la négation polémique).

b- négation polémique

Dans ce type de stratégie argumentative, la négation n'est pas basée seulement sur le rejet d'un énoncé adversaire par l'utilisation des termes de négation comme « non », « si », et les locutions « ne ...pas », « ne... plus », « ne... Jamais », etc. ;

Mais elle s'appuie sur une correction qui suit ce rejet pour donner une contre-argumentation qui met en cause l'énoncé et l'énonciateur.

c- négation métalinguistique :

Ce type de négation contredit l'utilisation des termes tels qu'ils se présentent dans le discours prononcé qui ne laisse pas le détracteur indifférent. Pour O. Ducrot, l'énoncé négatif s'en prend alors à un locuteur qui a énoncé son correspondant positif.

IV-3-1-Réfutation dans le débat de 2012

IV-3-1-1-Négation monogale

Cette réfutation de l'un et de l'autre ne s'inscrit pas dans la réponse pour riposter contre des propos qui leur ont été délivrés, mais dans leurs propres discours pour réfuter des probables accusations qui n'étaient pas exprimées directement par leurs adversaires.

NS2 : « (...) Il a dit qu'il serait un président si les Français le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président. C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat.

- le rassemblement c'est de parler à tous, y compris à ceux qui n'ont pas vos idées.

FH3 : , je n'imagine pas que vous feindrez. Et vous ne pouvez pas penser que j'esquiverais. Donc nous nous parlerons en face à face, directement. Nous nous dirons les choses, sans qu'il y ait quelque chose à cacher, à dissimuler.

IV-3-1-2-Désaccord minimal par les adverbes de négation

Dans ce cas, le désaccord s'exprime à travers des adverbes de négation. La négation proprement dite se fait par les différentes formes adverbiales simples comme : « non » et « si », et quelquefois « ne ».

Les adverbes de négation complexes sont formulés souvent par des locutions adverbiales telles que « ne...pas », « ne...plus », « ne...jamais », « ne...guère », etc.

Le désaccord peut apparaître ponctuellement dans le débat sans faire l'objet d'une argumentation : c'est le cas de l'emploi de l'adverbe négatif utilisé seul et de la reprise lexicale niée. (Richard & Sandré, 2012, p.655)

Exemples :

FH138 : « Je n'en sais rien, si vous avez des informations sur ce qu'ils ont reçu, moi je n'en ai pas, mais sur madame Bettencourt, c'était démontré. Vous avez donc

distribué des chèques du Trésor public pour les plus grandes fortunes à travers le bouclier fiscal ».

NS139: « Non »

L'exemple de l'utilisation de l'adverbe « non » est lié à la démonstration de FH sur le sujet de Madame Bettencourt.

FH reproche à NS d'avoir distribué des chèques du Trésor public pour les plus grandes fortunés à travers le bouclier fiscal. La négation catégorique de NS se manifeste par l'adverbe « non ». Sa position négative n'est pas justifiée, mais, sans aucun doute, la justification est déjà faite par cette forme concise de l'adverbe de négation.

Un autre adverbe de négation « si » est utilisé par FH pour rétorquer à ce que son adversaire après qu'il a été accusé par sa présidence partisane, se permet de défier les socialistes d'être capables de mener une politique d'ouverture similaire à la sienne. Avec « si » sans rien ajouter, FH a fait un rejet catégorique, voire un désaccord net.

NS443 : (...) Mais comment osez-vous dire que j'ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois de faire la part trop belle à ceux qui m'avaient combattu, à ceux qui n'avaient pas mes idées ?

Parce que je considère, je considère moi, que lorsqu'on est président de la République on est président aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. J'ai fait un effort d'ouverture qu'aucun autre avant moi n'avait fait, aucun autre. Et que vous ne serez pas capable de faire, et que jamais un socialiste n'avait fait avant nous, jamais.

FH444: « Si ».

IV-3-1-3- Adverbes de négation complexes

La négation complexe s'emploie avec « ne » accompagné de divers auxiliaires : pas, point, plus, jamais, guère, aucun, personne, rien, etc.

Exemples :

NS104 : « Parfait. Je voulais en venir là, donc vous êtes bien d'accord que vous allez continuer, que l'État va continuer à acheter du baril de Brent ».

FH105: « Ce n'est pas l'État qui achète ? ».

*NS125 : « Allez dire **qu'il n'y a plus** d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge! Ça vous fait rire ?*

*NS189-: « Monsieur Hollande parle d'une France qui a été dégradée. La France **n'a jamais emprunté** aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui.*

NS144 : « (..)Il y a une différence entre nous. Vous voulez moins de riches, moi je veux moins de pauvres ».

FH145 : « Et à la fois plus de pauvres et des riches plus riches ».

NS146 : « Ce n'est pas exact et ce n'est pas une plaisanterie ».

*FH177 : « Vous avez vous-même, votre gouvernement, supprimé purement et simplement la formation des enseignants. **Il n'y en a plus** ».*

Les occurrences des adverbes de négation, purs ou complexes, sont fréquentes dans les discours de FH (31.6%, soit 339 occurrences [logiciel Tropes]) et NS (36%, soit 345 occurrences) au cours du débat. Cela explique la caractéristique controversable et litigieuse du débat.

IV-3-1-4-Désaccord profond à travers la négation polémique et métalinguistique

Dans cette catégorie, les cas regroupés sont les différents désaccords qui s'expriment à travers des adverbes de négation suivie d'une argumentation appuyée pour démontrer que la thèse de l'adversaire est fautive et ne tient pas bon.

NS33 : « (..)décidément, vous êtes fâché avec les chiffres. Vous êtes de la Cour des comptes, vous devriez connaître les chiffres. Monsieur Jospin a bénéficié d'une période de croissance extraordinaire, tant mieux pour lui. Mais le commerce extérieur en 2000 et en 2001 était en déficit ».

*FH34: « Non, il ne l'était pas. Vous vérifierez vos chiffres **car**, comme vous dites, je suis de la Cour des comptes, je vous remercie de l'avoir rappelé. Et mes chiffres sont exacts, vous les revérifierez».*

NS19 : « Un mot sur vos propositions. Vous allez créer une banque publique. Formidable, elle existe déjà. La banque publique d'industrie, filiale d'Oséo, existe

*déjà. Voilà une promesse, monsieur Hollande, si vous êtes élu, **que vous n'aurez pas de mal à tenir puisque je l'ai déjà faite**».*

Dans cette séquence, il ne suffit pas pour FH et NS de montrer une négation simple, mais ils avancent des arguments qui peuvent démystifier la thèse adverse en s'appuyant sur un connecteur de cause (car et puisque).

Dans l'exemple qui suit, FH commence son discours en mettant l'accent sur la crise que la France traverse et qui frappe le pays au niveau de la justice sociale ; ce discours a provoqué une réaction opposée de NS en niant par la négation le discours même de son rival. D'emblée, il reproche à son adversaire son énoncé qui est faux.

***FH1**: Je serai le président de la justice parce que nous traversons une crise grave, dure, qui frappe notamment les plus modestes, les plus travailleurs, ceux qui sont les plus exposés et donc je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques.*

NS2** : En vérité, c'est un choix historique, la France n'a pas le droit à l'erreur. **Nous ne sommes pas dans une crise, monsieur Hollande mais dans des crises.

IV-3-2-Controverse dialoguée

La controverse dialoguée est une stratégie argumentative utilisée par le débattant qui sert à invalider les arguments de son rival par plusieurs tournures logiques et en profiter davantage.

« Réfuter les arguments d'une thèse en montrant qu'ils ne sont pas fondés. Pour cela, l'orateur peut opposer à l'adversaire un contre argument qui l'invalide, retourner l'argument contre lui, jouer la concession ou donner raison, puis rejeter la thèse adverse avec plus de force ». (K. Segura, 2007, p.26).

Ce débat a connu depuis les premières minutes une opposition entre les candidats qui donne, sans ambiguïté, le cadre conflictuel qui va caractériser ensuite l'ensemble du débat. La première controverse dialoguée est autour le concept rassemblement où les deux candidats montrent leurs oppositions catégoriques sur le sujet et donnent l'impression que ce débat ne va être que dans ce sens de divergence et de clivage qui sépare profondément les deux personnalités et les deux camps politiques dans presque tous les sujets invoqués. Les divergences sont tellement profondes

dans les sujets économiques, les sujets sociaux et même dans la politique extérieure, qui donnent la place au sentiment d'intimidation et de violence dans les interventions surtout de la part de NS.

Nous pouvons citer des exemples à travers l'articulateur d'opposition « mais » qui nous permet d'examiner cette controverse dialoguée sur des sujets bien précis dans le débat. Nous commençons par le terme « rassemblement » qui est, dès le départ de ce débat, apparaît comme un sujet factuel de divergence entre les deux débatteurs.

*NS2 : Juste un mot sur le **rassemblement**. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, **mais** il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français.*

*-Parce que lorsqu'on est président de la République, on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous, **mais** on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous.*

***FH3** : « **Mais** je veux revenir sur le rassemblement, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. (...) »*

*-« **Mais** je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages.*

*-« Je parle de mon côté, je suis de gauche, je l'assume. Vous êtes de droite, vous pouvez l'assumer ou pas. **Mais** au-delà de ce qu'est notre appartenance politique, nous avons le sens, je dois avoir le sens de la réunion, de la réconciliation des Français.*

Cette utilisation de ce connecteur par l'un ou par l'autre a pour corollaire de montrer l'opposition de la thèse adverse et l'argumentation de correction qui pourrait exister. FH oriente le discours vers le bilan du quinquennat pour opposer le projet de son rival, il utilise le même articulateur « mais » pour contrer ses arguments qui pourraient être utilisés à son avantage.

***FH5** : « (...) **Mais** là, nous sommes sur un point important de votre bilan. Vous dites qu'il n'y a pas eu de violence, heureusement ! Et ça tient aussi aux organisations syndicales, à tous ces mouvements qui se sont créés, (...) ».*

-« Heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux. Heureusement qu'il y a des interlocuteurs et puis par ailleurs, vous nous dites : " J'ai assumé un certain nombre de réformes difficiles", **mais** à quel prix pour les Français ? »

-« qu'elle avait quelque légitimité, que ce soit pour prétendre, **mais** voilà, si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences, je pense que le mérite en revient à toute la société française. »

Dans cette séquence, la réponse de NS était presque proverbiale, en déviant intelligemment les reproches de FH

NS6: « Je n'ai pas évidemment le seul mérite, **mais** je ne peux pas être le seul coupable non plus ».

IV-3-3-Attaque avec violence (la scène de mensonge et de calomnie)

Il arrive que l'un des challengers s'emporte et s'attaque d'une façon très violente et virulente à l'autre en tenant des propos agressifs à son égard. Le débat est tellement enthousiasmant pour l'un et pour l'autre que l'enjeu est basé sur les sentiments de victoire desquels les deux candidats se sont emparés. Donc, les tensions sont élevées et la possibilité d'une attaque agressive est envisageable.

L'analyse du débat de 2012 montre que NS a le plus recourt à la violence verbale dans son discours. En effet, le président sortant joue sur l'offensive, il défend son bilan et son projet à venir à bec et angles. Dès le début, NS ne veut pas que son rival prend le dessus et il doit défendre son bilan de son quinquennat au plus vite par des arguments très forts.

La controverse autour du mot rassemblement qui a déclenché la virulence ce débat, est la cause de la réaction violente de NS vis-à-vis son adversaire. NS montre à FH que ses réactions n'étaient pas à la hauteur quand ses collègues du parti ont lui fait des invectives de toute sorte. FH pour riposter aux propos de son rival, il lui glisse pour deux fois sa phrase.

FH15 : « **Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les Français par rapport à votre politique** ».

Alors, dans ce moment NS commence à perdre son calme et inflige à son adversaire des propos violents pour le décréditer et ne le laisser pas continuer dans cette argumentation contre lui.

NS16 : « Nous y viendrons, mais dans un débat de cette nature, il y a suffisamment de difficultés dans notre pays, il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter **l'outrance et le mensonge** »

La deuxième fois quand, FH a développé son argumentation autour de l'économie et la croissance en France, il a reproché à NS sa compétence de pouvoir relancer une véritable croissance, une accusation insupportable pour NS qui va rapidement réagir avec violence.

FH39 : « On va y venir. Mais sur la croissance, vous l'avez mise à 0%, donc vous n'êtes pas forcément le mieux autorisé, ou le plus compétent, pour nous dire comment il conviendrait de la relancer ».

NS40 : « Quel est le pays... »

FH41: « Je n'ai pas terminé ».

NS42 : « Juste un mot. Quel est le pays, le pays, il y en a un, qui n'a pas connu un trimestre de récession depuis 2009 ? C'est la France ».

FH43: « Vous avez connu la récession... »

NS44 : C'est la France, c'est la France ».

Le comble pour NS est que lorsque FH a essayé de le ridiculiser en le prend pour quelqu'un qui est toujours content de lui, et qui n'assume pas sa responsabilité. Il n'a pas pu supporter cette attaque personnelle outrancière sur sa compétence de gérer les questions qui concernent l'économie et la croissance.

FH45: « Vous êtes toujours content de vous ! Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins mais, vous, vous êtes content. Je dois ajouter sur la croissance, puisque vous en parlez, que nous sommes... »

NS46 : « Dois-je considérer que, quand vous augmentez de façon éhontée, je dois accepter.. ».

FH47: « Pour l'instant, je n'ai rien dit qui puisse justifier cette expression. »

NS 48: « C'est un mensonge ».

FH49: « Non. Lequel ? Lequel ? »

NS 50: « C'est un mensonge ».

FH51: « Lequel ? »

NS 52: « Quand vous dites " je suis toujours content de moi ", que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge ».

NS a réitéré le mot mensonge pour qualifier ce qui a été dit par de FH autour de son bilan et de sa responsabilité du quinquennat précédent. NS utilise ce mot pour discréditer son rival à titre mental qui concerne d'abord sa personnalité et ses qualités morales.

FH qui est dans une position d'attaque, comprend que ses propos ont touché profondément son adversaire, il joue ensuite sur le défensif par l'ironie pour dire juste le contraire de ce que l'on pense de NS dans le but ne pas reconnaître son erreur, mais pour accabler davantage son rival. NS a compris le message, il glisse sa phrase pour répondre à l'ironie par l'ironie.

FH53: Vous êtes très mécontent de vous. J'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur. Je me mets à présenter mes excuses, vous êtes très mécontent de vous.

NS54 : Ce n'est pas le concours de... Monsieur Hollande, ce n'est pas le concours de la petite blague.

FH55: Non, ce n'est pas la blague non plus. Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.

Le mot mensonge se répète encore une fois par NS en répondant à FH qui a réagi toute de suite pour renverser la position de NS et en profite à son intérêt. Il a expliqué que NS a tant répété cette qualité, qu'il finit par la ressentir dans son esprit.

NS72 : « J'avais annoncé qu'on ferait 1,7. Vous aviez dit : " c'est un mensonge, il n'y arrivera pas ". Nous avons fait 1,75 ».

FH73: « Mais vous avez toujours, c'est terrible, dans votre esprit le mot mensonge, comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement ».

NS74 : « C'est vous ».

FH75: « Non, vous venez encore de le répéter ».

Ensuite, ce sont les sujets économiques qui poussent les deux candidats à s'affronter davantage, et les attaques violentes de Sarkozy de s'accroître. Au tour des sujets de la cour des comptes, la réduction des dettes et surtout de la réforme des retraites que NS est agacé, il qualifie rapidement son débattre de menteur.

NS121 : « (...) Enfin, permettez-moi de vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable, vous mentez ».

FH122: « Ça vous reprend. C'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude ».

Dans les mêmes sujets économiques, NS se permet de prendre à chaque fois le propos de FH comme un mensonge, il répète le mot encore une fois pour rétorquer ses arguments sur la question de l'impôt :

NS125 : « allez dire qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge! Ça vous fait rire ? »

FH a compris cette attitude de son adversaire de mettre en cause sa moralité, essaie de se défendre en donnant un aspect psychologique à cette attitude de son adversaire comme un ressentiment qui jaillit à force d'utiliser et de répéter ce mot.

FH126 : « oui, parce que maintenant vous ajoutez la calomnie au mensonge. Vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur et que vous n'acceptez pas la mise en cause.

Mais vous, vous pensez que vous pouvez tout me dire: "calomnie", "mensonge". Mais c'est sans doute, dans votre vocabulaire, des compliments que je prends comme tels d'ailleurs pour ne pas être désagréable avec vous ».

Il faut attendre l'invocation des sujets où les deux débatteurs se reprochent, l'un et l'autre de ne pas être rassembleurs et d'avoir réagi comme des chefs de partis pour revoir reparaître le mot « mensonge ». FH accuse NS d'installer dans son quinquennat une présidence partielle et partisane, NS reprend ce mot et ajoute la calomnie juste quand FH l'accuse d'avoir nommé ces proches partout dans l'administration.

FH425: « Je le regrette, mais c'est ainsi. Vous avez eu une présidence partisane, partielle, et vous en payez aujourd'hui les conséquences ».

NS426: « Monsieur Hollande, c'est un mensonge ».

FH427: « Encore une fois vous utilisez ce mot ».

FH438: « Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades, vous avez nommé tous vos proches, y compris dans les établissements bancaires qui dépendent de vous, ou plus ou moins. Y compris à Dexia. Vous avez nommé partout vos proches.

NS439: Puis-je terminer ? »

FH440: « Et c'est ce que les Français savent parfaitement, y compris pour la magistrature ».

NS441: « C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela ».

IV-4--Étude de l'utilisation de l'argument fallacieux (ad hominem et ad verecundiam).

IV-4-1-Argument du paralogisme « fallacies »

L'argument de paralogisme se développe depuis longtemps sous forme de sophisme qu'Aristote traitait déjà dans « *Réfutations sophistique* ». Il concerne ce qu'on appelle souvent fallacies, en anglais « fallacy » qui viennent du latin fallacia qui signifie tromperie, ruse, machination, etc. Il est utilisé souvent dans le sens opposé à l'argument dit correct qui s'appuie sur la logique, la persuasion et la démonstration comme la rhétorique antique revendiquée par Platon et Aristote.

Ce type d'argument fallacieux a été exclu du champ de la rhétorique parce qu'il est considéré comme « un type d'argument qui n'est pas valide, mais qui a l'apparence de la validité ». Il est invalide parce qu'il est erroné et défectueux et suscite à l'erreur.

En outre, (Plantin, 1995, p.252) avance que l'argument fallacieux peut être abordé suivant deux approches : premièrement, on peut considérer qu'il est valide et que son effet n'est pas valide, et deuxièmement, on peut considérer qu'il est invalide et son effet est valide.

Il enchaîne en spécifiant qu'on peut utiliser le concept de fallacies pour désigner : l'application erronée d'une technique formelle de déduction ; l'infraction aux règles de l'induction ; l'analogie défectueuse, et dans un contexte polémique, la conclusion fautive obtenue par application incorrecte de raisonnement.

Pour lui, il faut différencier les fallacies du paralogisme du fait que la première est manipulatrice qui est due de l'intention de l'orateur alors que le paralogisme relève de l'erreur et de l'incompétence. Dans tous les cas, il s'agit d'un raisonnement vicieux et logiquement défectueux malgré son aspect persuasif dans la communication. :

« Il est de coutume d'ans l'étude de la logique de réserver le terme « paralogisme » « fallacy » pour des arguments qui sont psychologiquement persuasifs mais logiquement incorrects ; qui dans la réalité persuadent mais qui, en vertu de certains standards argumentatifs, ne devraient pas persuader (Copi et Burgess Jackson 1966 : 97) cité dans (Amossy, 2012, p 171)

Nous entamons cette étude sur les arguments non valables et moins persuasifs par l'étude de quelques arguments classés sous le préfixe « ad » et notamment les paralogismes sur la personne

(ad personam) ou ad hominem, et les paralogismes de confiance ou d'autorité (ad verecundiam). En effet, l'étude de ce type d'argumentation qui remonte aux sophistes est devenue assez présente dans les analyses des débats politiques et son intérêt est non moins intéressant dans les études sur le champ politique contemporain.

Nous pouvons citer des travaux qui s'intéressent à cette argumentation comme celle de Hamblin (1970), Gauthier (1990, 1995, 1997), Plantin (1995, 2008) ; Breton (2000, 2003, 2011), etc.

Cependant, il faut mentionner que ce type d'argumentation est un sujet d'une polémique vive et d'une évaluation entre les spécialistes sur la nature de cet argument après son utilisation importante comme une stratégie persuasive pratiquées souvent dans les débats politiques télévisés.

IV-4-1-1-Argument fallacieux dans la communication politique

Les stratégies argumentatives dans le champ politique actuel cherchent à promouvoir les idées des candidats et à convaincre le public de leurs pertinences comme des solutions aux problèmes auxquels le peuple se confronte. Actuellement, elles s'appuient de plus en plus sur les attaques personnelles et l'invocation des questions intimes qui tiennent exclusivement à la vie privée de l'homme politique. L'affrontement entre les personnalités est, au fur et à mesure, évident dans le champ politique. Nous avons pu constater, à plusieurs reprises, dans les débats politiques modernes, comme dans les campagnes électorales ou dans les émissions politiques télévisées que les adversaires cherchent plutôt à s'intimider et à s'incriminer que d'expliquer leurs programmes, en particulier dans les face à face finals avant les élections présidentielles.

G. Gautier appelle ce phénomène l'« argumentation périphérique », il explique que les hommes politiques n'hésitent pas à utiliser des méthodes ignobles pour décréditer leurs adversaires autant que personnes quand ils n'arrivent pas à mener une argumentation persuasive correcte et gagner devant un adversaire par des moyens rationnels et logiques. Selon lui, l'argument ad hominem porte sur « *la personne de l'adversaire plutôt que sur les positionnements que celui-ci valorise et vise à saper sa crédibilité* » (Gauthier, 1990, p.119). Cela implique les critiques sur son passé, sa personnalité, son style de vie, et ses affiliations et de sa malhonnêteté.

Les politiciens invoquent les aspects qui touchent à la personnalité de l'adversaire, à sa vie privée, à son comportement et même à son physique pour discréditer son discours et l'empêcher de parler de ce qui pourrait être persuasif aux yeux des auditeurs.

« On peut également tenter d'éliminer l'opposant en lui refusant le droit d'avancer ou de contester le point de vue. En le décrivant comme stupide, peu fiable, plein de contradictions ou de préjugés, on peut lui faire perdre toute crédibilité et le réduire au silence. Au sens strict, on ne l'empêche pas de s'exprimer, mais, en pratique, les choses reviennent au même ». (VAN, et al., 1996)

Mais, si ces qualités de personnalité n'ont rien avoir avec les exemples cités, les arguments avancés sont carrément fallacieux, ils sont considérés comme des sophismes directs et injurieux.

Sans abuser d'exemples, nous pouvons citer que FH a été attaqué pour sa vie privée, madame Angela Merkel, sur ses mariages et François Fillon sur le travail virtuel de son épouse.

Cette utilisation massive des fallacies comme l'argument ad hominem conduit à des réactions opposées auprès des spécialistes et des chercheurs. D'abord, l'attaque sur la personne et les arguments ad hominem ne sont pas considérés forcément comme incorrects. Certains arguments de ce type semblent justifiés dans un débat qui montre les différences paradoxales entre les idées des candidats mais aussi entre leurs personnalités. (Le cas de D. Strauss Kan est très significatif : l'affaire DSK).

Le débat politique médiatique est tellement important qu'il suscite l'affrontement entre les candidats qui voudraient sortir gagnants ; c'est pourquoi les sujets abordés leur donnent l'occasion de s'attaquer de plus en plus le long du débat et d'utiliser toutes les stratégies possibles pour discréditer l'adversaire et surtout les attaques à la personne.

Cela nous permet de justifier l'utilisation de l'argument fallacieux ad hominem dans ce débat présidentiel qui est déterminé par la nature conflictuelle de cet exercice qui est relié à la médiatisation massive.

À cet égard, je cherche à fournir une étude analytique en identifiant certains arguments ad hominem et ad verecundiam les plus caractéristiques utilisés dans les débats.

IV4-1-2-Argument ad hominem dans les débats électoraux télévisés

Les débats électoraux télévisés sont devenus des rencontres d'affrontement entre des conceptions idéologiques et politiques controversées portées par des hommes politiques qui représentent des tendances politiques importantes dans la société. Gauthier soutient que la nature conflictuelle desdits débats pousse à l'utilisation d'une stratégie d'argumentation différente de l'argumentation classique qui

« (...) consiste pour un candidat à mettre en évidence la supériorité de ses idées sur celles de l'adversaire, et sur un plan formel, à sortir vainqueur de la rivalité des positions politiques ». (Gauthier, 1990, p.121)

Cependant, les débats électoraux télévisés provoquent une autre stratégie d'argumentation particulière : en l'occurrence une argumentation « périphérique » (Gauthier 1995). Par argumentation périphérique/stratégique, l'auteur entend *« une catégorie d'arguments utilisés dans la communication politique, et qui ne s'intéresse pas aux enjeux idéologiques de la politique ».* (Gauthier, p.170)

Gauthier ajoute que

« la structure organisationnelle des débats électoraux télévisés porte les leaders politiques à mettre en valeur la supériorité de leurs idées sur celles de l'adversaire, mais surtout à jouer toutes les cartes pour s'en sortir gagnant » (Gauthier, 1995, p.170)

Parmi ces cartes à jouer, les critiques dont un leader politique fait l'objet dans son propre camp politique à travers ses opposants dans le même parti, et par quelques épisodes encombrants de son passé. Tout ceci nous permet de constater à quel degré l'utilisation fréquente de l'argument ad hominem est inhérente au fondement des débats électoraux télévisés pour sortir, vaille que vaille, vainqueur du débat et d'obtenir l'adhésion des électeurs.

Le recours fréquent à la stratégie d'argumentation ad hominem a pu être observé lors des émissions politiques télévisées comme le fameux débat entre J. le Pen et B. Tapie (TF1 - 8 Décembre 1989)³²qui était un véritable pugilat ou dans les débats électoraux opposant Donald Trump à Hilary Clinton dans la présidentielle américaine de 2016 et celui qui oppose Emmanuel Macron à Marine Le Pen dans le second tour des élections présidentielles françaises de 2017.

Somme toute, cette stratégie d'argumentation fallacieuse est utilisée dans le but de répondre aux exigences de l'aspect conflictuel et compétitif de cet évènement communicationnel, comme les débats électoraux télévisés où tous les coups sont permis et le recours à l'attaque personnelle est fréquent.

³²TF1 - 8 Décembre 1989 - Débat TAPIE / LE PEN,

IV-4-1-3-Evaluation de l'argument ad hominem

L'argument ad hominem est considéré comme un sophisme qui s'appuie sur la manipulation. C'est une utilisation d'un procédé argumentatif ou discursif éthiquement incorrect. Cependant, il est un moyen persuasif qui est souvent utilisé dans les débats politiques et qui montre son efficacité pour gagner l'adhésion du public. Pour Woods et Walton, « *l'argumentation ad hominem est un paralogisme caractérisé par une attaque personnelle ou une réfutation indirecte spécieuse* » (Woods, 1992, p. 17). Comme l'a su bien décrire Gauthier, l'argument ad hominem dans les débats électoraux télévisés peut être appréhendé sur les plans de la validité logique et de la moralité (Gauthier, 1997). Cela consiste à étudier le caractère fallacieux de l'argument ou bien de défendre la pertinence, voire l'utilité possible de son emploi. L'exemple qui semble cohérent de l'utilisation de cet argument ad hominem est celui « des chasseurs » qui consiste sur le fait que ceux qui accusent les chasseurs de la cruauté et la barbarie de leurs actes à l'égard des animaux sont eux-mêmes des consommateurs de viande animale. Toutefois, Cragan et Curbirth (1984, pp. 22-237) défendent l'idée selon laquelle certains arguments ad hominem sont pleinement légitimes, dans le sens qu'ils obéissent au principe de *consistance logique* internetels que les arguments ad hominem politiques qui sont relatifs à la compétence et l'honnêteté de la personne pour s'opposer à sa candidature :

« L'argument mettant en cause la compétence ou l'honnêteté d'un politicien pour s'opposer à sa candidature à un poste électif est parfaitement convenable du fait que la compétence et l'honnêteté des candidats sont des attributs appropriés dans la décision de leur confier ou non des mandats publics ». Gauthier, 1987, 17 mars 2017)

Quelques autres spécialistes comme Kahane (1988) et Walton (1987) étaient prudents et considèrent que l'utilisation de cet argument ne doit pas être légitime que dans un contexte précis quand les attaques ne visent pas les traits de la personnalité d'un adversaire.

Toutefois, Gauthier a nuancé un peu cette position en soutenant qu'il serait imprudent de se baser sur le seul critère du contexte pour conclure que « *tout argument ad hominem est toujours moralement acceptable* ». (Gauthier, 1990, p.137)

En effet, il estime qu'il est inadmissible dans le cadre des débats politique télévisés, à grande échelle, d'avoir recours à des accusation calomnieuses contre l'adversaire et des attaques sur sa personne, sa vie privée et son comportement au lieu de parler de son programme et ses idées. Les arguments ad hominem restent toujours auprès des rhétoriciens un sophisme, illogique, immoral et illégitime. Une position que Eemeren et Grootendorst corroborent en écrivant que :

« La totalité d'arguments ad hominem est de la sorte discursivement non réglementaire et donc aussi illégitime. Ils ne reconnaissent aucune exception à ce constat et considèrent que c'est en nature ou par définition que les arguments ad hominem sont des sophismes ». (cité par Gauthier, 1997, 17 mars 2017)

Ils concluent que cette stratégie politique ne serait pas argumentative, car le candidat attaqué personnellement ne fait pas partie de grands enjeux de la société et c'est une violation des règles de la discussion et du débat politique dans le sens noble du terme.

« Toute violation des règles de la discussion, quelle que soit la partie qui la commet et à quelque stade qu'elle intervienne, fait peser une menace potentielle sur la résolution de la dispute, et doit en conséquence être considérée comme une opération illégitime. Les paralogismes sont donc traités comme des opérations incorrectes, ne respectant pas l'une des règles de la discussion ».

(Van et al., 1996, p.120)

Pour délimiter ce type de paralogisme dans des catégories, les rhétoriciens contemporains comme les anciens, à l'instar d'Aristote, avaient donné des taxinomies qui correspondent aux fallacies les plus répandues dans les discours et les débats politiques.

IV-4-2-Différents types de l'argumentation ad hominem utilisés dans les débats télévisés

En analysant l'utilisation stratégique de ce modèle dans les débats électoraux télévisés, Gauthier explique qu'il y en a trois perspectives : *« l'ad hominem logique, l'ad hominem circonstanciel et l'ad hominem abusif/personnel »* (Gauthier, 1990, p.136)

-1-Argument ad hominem logique :

Cet argument s'appuie sur une attaque personnelle de l'adversaire par rapport à la contradiction entre ces positions ou ces propositions. L'argument de *« la girouette »*, s'opère à travers le reproche qui est adressé à un adversaire d'avoir changé d'idée. Walton affirme que *« l'argument ad hominem logique consiste à réfuter la position d'un adversaire en démontrant son incompatibilité logique avec d'autres aspects de la réalité »*. (Gauthier, 1990, p.136)

2-Argument ad hominem circonstanciel :

Quant à l'argument ad hominem circonstanciel, il s'agit d'un argument fallacieux qui met l'accent sur la contradiction entre la proposition de l'énonciateur et ses actes personnels. (Leff, 2011). Toulmin (1978) le confirme aussi, en spécifiant que

« Ce type d'argument vise à mettre un adversaire en contradiction avec lui-même en s'appuyant sur une incompatibilité entre la position qu'il affiche et certains traits de son caractère et de son passé ». cité dans (Gauthier, 1990, p. 36)

Nous avons utilisé une taxinomie qui a été développé dans l'analyse du discours de plusieurs spécialistes.

-3-Argumentation *ad hominem* indirecte (« tu quoque »)

Un argument *ad hominem* indirect est fondé sur la contradiction déontico-praxéologique (Woods, 1992, pp. 19-26). Il consiste sur le paradoxe entre les dires et les actes de la personne comme lorsque tu demandes à autrui qu'il doive faire quelque chose, mais tu fais autre chose opposée à ce que tu declares ». L'exemple le plus fréquent qui répond à cet argument est celui de médecin qui fume avec un plaisir et qui conseille son patient de ne pas fumer. L'argument qu'on peut procurer à ce qu'il fait le médecin est d'ordre d'*ad hominem* indirecte (« tu quoque »).

L'argument *ad hominem* « tu quoque » a pour but de discréditer à l'opposant son discours et son comportement qui ne sont pas en corrélation et en plus de certaines contradictions entre ses affirmations et ses actions qui varient dans le temps.

4-Argument du tartuffe :

Il est de nature circonstancielle. Il consiste à mettre en évidence l'incompatibilité entre la conduite d'un adversaire et le discours qu'il tient. Chaque candidat utilise cet argument pour discréditer son adversaire et montrer la divergence entre les discours prononcés et les actes. FH a beaucoup recours à ce type d'argument pour juger son adversaire par rapport à son mandat.

Exemples :

FH13 : « Je vous ai mis devant ce qu'a été **votre** responsabilité de président, nous sortons de 5 ans où la France a été heurtée, divisée, où la France a souffert d'un certain nombre de paroles qui ont été prononcées, pas par vos lieutenants, souvent par vous et vous le faites encore une fois. »

FH15 : « Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les Français par rapport à **votre** politique ».

FH32 : On est sur le thème du pouvoir d'achat. Avec vous, c'est très simple, ce n'est jamais de **votre** faute. Vous avez toujours un bouc émissaire. Là, vous dites « ce n'est pas moi, ce sont les régions, la formation, je n'y peux rien ». Sur le chômage, « ce n'est pas moi, c'est la crise qui nous a frappés "Sur l'Allemagne," qu'est — ce que

vous voulez, j'ai mis cinq ans avant de comprendre quel était le modèle allemand. Avant, j'avais le modèle anglo-saxon à l'esprit ". Ce n'est jamais de votre faute. »
FH21 : -« Il y a bien 4 millions de personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. Vous avez vous-même dit qu'il y aurait 5 % de la population active qui serait au chômage à la fin du quinquennat. Nous sommes à 10 %, le double ».

5-Argument « du devoir »

Cet argument consiste à reprocher à adversaire de n'a pas choisir dans quelques circonstances la forme de conduite appropriée. Comme l'exemple choisi par FH quand il parle de position de son adversaire qui la juge inadéquate.

FH218 : « Nicolas **Sarkozy**, vous dites que vous, vous savez faire des compromis ? Non. En l'occurrence par rapport à l'Allemagne, vous n'avez pas tenu bon. (...) Quelle est cette logique ? Vous seriez pour le compromis dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise vide dans d'autres. »

6-Culpabilité par association

Cet argument consiste à reprocher à quelqu'un quelques comportements et quelques conduites de ses proches ou ses alliées auxquels il associe. NS a essayé depuis le début du débat de dépraver le parti socialiste en s'emportant sur FH et en l'accusant de ne pas pouvoir agir pour faire terme aux attaques de ses amis et ses collaborateurs contre lui.

NS6 : « Je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute la société française, peut-être à l'exception d'une partie de la gauche. Quand Monsieur Axel Kahn, aujourd'hui, cet après-midi, candidat socialiste dans le 7^e arrondissement de Paris compare le rassemblement du Trocadéro d'hier pour la fête du Travail au congrès de Nuremberg.

Est-ce l'esprit de rassemblement ? Avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? (...) Quand on défile derrière le drapeau rouge avec la faucille et le marteau, est-ce que c'est l'esprit de rassemblement ?

(...) Quand on m'a comparé à Franco, à Pétain, à Laval et pourquoi pas Hitler ? Vous n'avez pas dit un mot.

NS10 : (...) *quand certains de ses amis tiennent des propos de cette nature, que Madame Aubry me traite de Madoff, 183 ans de prison, et que le leader de la famille*

ne dit rien, c'est qu'il cautionne et quand on cautionne des outrances, c'est qu'on a tort. C'est qu'on n'a pas la force pour les dénoncer. »

FH13 : *« Je ne vous ai pas interrompu. Je vais moi-même évoquer tout ce qui a été dit sur moi. Vous voulez une liste où vos amis, vos propres amis m'ont comparé à je ne sais quel bestiaire ? J'ai eu le droit à tous les animaux des zoos, j'ai eu droit à toutes les comparaisons les moins flatteuses. »*

7-Homme de paille (straw man)

Il s'agit d'un argument pour mettre en évidence le rapport entre la position d'un adversaire et sa relation avec une autre personne reconnue comme plus radicale et plus contestée. Dans ce débat, quelques personnalités de Gauche et de Droite qui ont une mauvaise réputation sont citées pour discréditer la position politique du candidat adversaire par rapport à ces personnalités.

FH13 : *« Je ne vous ai pas interrompu, je vais moi-même évoquer tout ce qui a été dit sur moi. Vous voulez une liste où vos amis, vos propres amis m'ont comparé à je ne sais quel bestiaire ? J'ai eu le droit à tous les animaux des zoos, j'ai eu droit à toutes les comparaisons les moins flatteuses. J'ai été attaqué sur tout sujet et vous pensez que j'ai imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ? Vous avez même évoqué les procès staliniens, comme si Staline avait grand-chose à voir avec nos propos. »*

NS195 : *« Vous, votre premier déplacement fut pour l'Espagne, pour aller en Espagne, recueillir le soutien de Monsieur Zapatero dont vous lui expliquez tout le bien que vous pensiez de sa politique. Franchement, les Français qui nous regardent aujourd'hui, y en a — t — il un seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne ?*

... Je ne crois pas que monsieur Berlusconi soit mon ami puisqu' il a semblé souhaiter votre élection. »

8- « Frères ennemis »

Cet argument montre les divergences et les oppositions supposées entre l'adversaire et ses alliés politiques. NS a critiqué , a maintes reprises , son adversaire à travers les positions de ses alliés pour montrer les divergences et les contradictions au sein du parti adversaire.

NS117 : « C'est une affaire sérieuse et nous avons un juge de paix qui est la Cour des comptes. : J'ai nommé à la tête de la Cour des comptes un de vos proches, un député socialiste, vous n'allez pas contester son rapport. »

*NS33 :« Si la TVA antidélocalisation était une si mauvaise idée, on se demande bien pourquoi **votre** propre porte-parole, Manuel Valls, en a fait le thème de sa campagne dans les primaires socialistes, puisque j'ai entendu Manuel Valls, aujourd'hui **votre** propre porte-parole, dire que la TVA anti - délocalisation était la solution. Et il avait raison. »*

NS19 :« Et figurez - vous , je vais vous étonner , je suis d ' accord avec cela avec Martine Aubry , qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat de génération en disant : " quelle absurdité , sic , ça va créer un effet d ' aubaine considérable. »

FH13 : « Vous avez même évoqué les procès staliniens, comme si Staline avait grand-chose à voir avec nos propos ».

IV-4-3-Attaques personnelles (ad personam)

L'opposant procède par l'usage de ce que P. Charaudeau appelle les arguments de disqualification de l'adversaire en s'attaquant à sa personne plutôt que ses idées. On les qualifie souvent comme des arguments dits de mauvaise foi. Quand l'opposant pense qu'il a perdu le débat , il a recours à des moyens moins désobligeants , moins corrects et attaquer la personne de son adversaire avec des propos vexants, blessants et souvent grossiers.

« L'orateur se sert d'arguments qui se basent sur la personnalité de l'adversaire pour réfuter ses idées. La répétition, les prétextes ou les fausses raisons permettent à l'orateur de se tirer d'une situation défavorable » (K. Segura, 2007 : 26).

a- Cas de Nicolas Sarkozy :

NS a utilisé le plus les attaques personnels au détriment de son rival depuis le début du débat, d'une façon directe ou indirecte, brusque ou par allusion. Il a qualifié FH à plusieurs reprises de menteur :

NS121 :« -Enfin, permettez-moi de vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable, vous mentez »

NS16 : « –il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le mensonge ».

Il a ajouté la calomnie au mensonge dans :

NS125 : « Allez dire qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge ! »

NS441 : « C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela ».

Dans certains cas, il le traite comme étant un hypocrite ou d'arrogant :

NS121 :-« vous ne l'avez pas voté, **quel père de vertu vous faites** »

NS431 :-« **merci de votre arrogance**, mais ça ne me gêne pas »

Il le traite aussi de quelqu'un qui a peur et qui manque d'audace et de courage, (à propos du vote sur la Burqua)

NS332 : « Et vous monsieur Hollande, ce jour-là, vous n'avez pas eu le courage de voter non. Vous vous êtes abstenu de participer. »

NS217 : « il ne suffit pas de dire en tapant avec son poing sur la table que je ne veux pas ».

Il l'attaque ensuite sur sa faiblesse de garder une seule position

NS322 :-« Monsieur Hollande, je sais que vous avez le sens de l'humour mais vous, tenir bon sur vos convictions, franchement, pas vous, et pas ça.

NS324 : « Si vous n'êtes pas quelqu'un qui varie comme la girouette au sommet du clocher, franchement .

Il l'attaque aussi sur la normalité de la fonction du président de la république

NS 374:-« Monsieur Hollande , vous avez parlé , sans doute pour être désagréable à mon endroit , d ' un président normal . Je vais vous dire , la fonction d ' un président de la République ce n ' est pas une fonction normale. Et la situation que nous connaissons, ce n ' est pas une situation normale . »

IV-4-4-Attaques de l'incompétence

Les attaques de l'incompétence consistent à faire à l'adversaire un procès de l'incompétence en lui reprochant de ne pas maîtriser les sujets dont on parle comme l'utilisation fautive des chiffres.

A maintes fois, NS réplique sur les chiffres donnés par son rival en insistant sur la fausseté des chiffres présentés.

NS19 : -« Vous me permettrez de revenir sur les chiffres que vous avez donnés , monsieur Hollande , ils sont **faux** , et je vous en donne la preuve » .

NS185-« Enfin , une information pour vous . Il y a 375 000 professeurs au primaire pour 282 000 classes . Nous avons un taux d ' encadrement dans le primaire de 23 par classe . Il est **faux** de dire que c ' est le taux le plus bas » .

NS233 : -« Dans la négociation internationale, dire que je n ' ai rien obtenu de l ' Allemagne , que la France n ' a rien obtenu de l ' Allemagne , **c ' est faux** , c ' est **une contrevérité et une grande incompétence** . »

NS117-«J ' ai nommé à la tête de la Cour des comptes un de vos proches , un député socialiste , vous n ' allez pas contester son rapport . Le déficit depuis 2007 a augmenté non pas de 600 milliards , mais de 500 milliards , première **erreur** . C ' est une **erreur** monsieur Hollande et une **erreur** de 100 milliards , ça pose **question** » .

NS158-« Monsieur Hollande , supportez que je vous réponde ! Votre raisonnement est parfaitement incohérent » .

NS215 :-« D ' abord monsieur Hollande **connaît mal** l ' Europe

NS 217 : « Et il **ne sait pas** qu ' en Europe on ne fait pas des oukazes , il ne suffit pas de dire en tapant avec son poing sur la table que je ne veux pas » .

NS188 :-« Monsieur Hollande , j ' ai créé la taxe sur les transactions financières et c ' est la France , pardon de vous le dire , j ' ai participé à tous les sommets européens , vous en n ' avez participé à aucun » .

NS208 :-« Enfin , vous avez été le collaborateur de François Mitterrand , pendant deux septennats , il aurait pu vous confier une responsabilité aussi qui vous auriez familiarisé avec cela » .

NS229 : « -Je ne peux mettre ça que sur une **incompétence** monsieur Hollande , pas sur la mauvaise foi .

FH n'a pas attaqué NS d'une façon insultante, il le fait d'une façon ironique pour répondre à ses invectives et son comportement offensif lors du débat.

Il commence à répondre aux insultes de son adversaire qui a utilisé le mot « mensonge » plusieurs fois à son égard et explique d'une façon très rhétorique que cela explique que le mot utilisé appartient au répertoire personnel de son adversaire.

***FH122** : « Ça vous reprend. C'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude ».*

***FH124** : « Vous avez vraiment ce mot à la bouche et à force de l'exprimer, ça veut dire que vous avez une propension assez grande à commettre ce que vous reprochez à d'autres. »*

Il attaque NS de ne pas pouvoir tenir un raisonnement sans être désagréable avec lui

***FH126**-« Vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur et que vous n'acceptez pas la mise en cause. »*

Il lui reproche parfois d'être hors sujet.

***FH246**-« Nous parlions d'immigration légale. Vous n'étiez pas dans l'ordre du jour, vous n'étiez pas dans le sujet ».*

Lorsqu'il s'agit de la politique de son adversaire qui concerne le travail, il se moque de la logique de son adversaire de faire travailler plus les gens pour les payer moins :

***FH177**-« Est-ce que vous connaissez beaucoup de personnel qui accepterait de travailler 50 % de plus en étant payé 25 % de plus ? Si vous en trouvez, vous me le signalerez ».*

Il rétorque à son adversaire son attitude magistrale de se faire le juge des connaissances des autres.

***FH29** : « Pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ne sais pas. Vous ne posez pas les questions ni ne donnez les notes dans cet exercice ».*

A son tour FH, face à son adversaire qui est le président sortant, joue sur son bilan pour lui reprocher en procès d'incompétence les faiblesses qui lui incombent :

***FH115**-« Mais en fait, cette dette, que nous avons et que nous allons honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage, elle naît à la fois de vos largesses fiscales pour les plus favorisés et en même temps de cette incapacité qu'a été la vôtre de maîtriser la dépense publique ».*

IV-5-Argument d'autorité

Cet argument consiste à faire appel à une réputation d'une personne par la valeur qu'on accorde à ses propos, et la valeur de sa personne dans l'histoire d'une société pour prévaloir les idées qu'on veut promouvoir. L'argument d'autorité est également désigné par deux formules latines : *argumentum ad verecundiam* : « argument de respect » ; et *argumentum ad potentiam* : « argument de pouvoir ». On le désigne aussi par « Autorité » qui comporte deux choses corollaires mais différentes à la fois :

- (1) *la crédibilité, raisonnablement fondée c'est-à-dire argumentable, attribuée à une source compétente – que ce soit en matière de faits ou de jugements de valeur; et*
- (2) *le respect dû à une personne revêtue d'un pouvoir légitime. Ce sont deux sens qui ont été séculairement confondus. Et c'est ici que réside une bonne part de la suspicion qui frappe l'appel à l'«autorité».* (Angenot, 2013, p. 10)

En effet, l'argument d'autorité est parmi les pratiques citationnelles les plus répandues et les plus courantes dans le discours politique contemporain. Très généralement, l'argument d'autorité utilisé par un locuteur repose sur ce lien, entre certaines caractéristiques d'une personne surtout d'une grande réputation (son comportement, sa compétence, son charisme) et le crédit qu'il convient d'accorder à ses propos:

« Si un policier fait un signe, à un barrage, de s'arrêter, il a le droit de le faire car il exerce une contrainte légitime. Il ne cherche pas à convaincre. Il délivre une injonction, qu'il vaut mieux suivre ... nous ne sommes pas là dans l'espace de l'argumentation, où l'on propose et où l'autre dispose. S'il veut ce qu'on appelle l'argument d'autorité c'est autre chose. Il est tout, sauf...autoritaire. Le critère est ici qu'il ne mobilise aucune forme de contrainte extérieure à l'argument lui-même (qui peut, sous certaines conditions, être mentalement ou affectivement contraignant.) (Breton, 2000)

Dans ce type d'argumentation, la stratégie consiste à confier à une tierce personne, en évoquant ses énoncés, la justesse de ses propos pour servir le débateur à convaincre l'auditoire et en tirer profit et s'enfuir de tout jugement défavorable à son égard, comme le souligne Bravo Federeco :

« L'argument d'autorité est le mouvement de parole par lequel le sujet entend se mettre à l'abri de toute sanction sociale et de toute contestation en conférant ou en feignant de conférer à une tierce instance qui lui donnera raison l'arbitrage d'un

débat : qu'elle soit ingénue ou feinte, c'est l'invocation de cette instance, réelle ou imaginaire, qui fonde l'autorité de l'argument. »(Bravo, 2014, pp. 7-13)

Ce type d'argument est souvent un sujet de manipulation et des fallacies dans l'argumentation qui vise surtout, comme dans les discours religieux, à l'usage abusif de l'autorité par les anciens auteurs, pour le but d'endoctrinement des esprits. Cette argumentation fallacieuse trouve dans le discours politique et surtout le débat politique un domaine fertile pour se servir d'une stratégie infaillible qui garantira l'implication des auditeurs afin de gagner les élections.

Cependant cette stratégie argumentative, basée sur cet argument d'autorité, trouve sa place aussi dans la construction de l'éthos de l'auditeur dont j'ai parlé auparavant au service de la persuasion comme le souligne F. Bravo :

« Enfin en tant que dispositif langagier au service de la persuasion, ce type d'argumentation relève de la construction d'un éthos et revêt à ce titre des implications axiologiques, pragmatiques, esthétiques, culturelles, sociologiques. »(Bravo, 2014, pp. 7-13)

IV-5-1-Argument d'autorité et l'appel à la confiance

Dans ce genre d'argument, la confiance est essentielle pour pouvoir convaincre l'auditoire de la justesse des idées de locuteur par l'autorité convoquée à qui l'auditoire partage beaucoup de valeur. Cette relation de confiance auquel cet argument s'appuie-t-il, se fait entre cette personne qui cherche l'opinion et cette autorité qui présente une certaine légitimité à cette opinion ; elle la confirme auprès de lui comme consistante et valable, car sans ce lien de confiance, l'argument ne fonctionne pas. *« Ce genre d'argument consiste à trouver une « autorité », c'est –à-dire, une personne qui partage cette opinion et qui on lui fait confiance. La confiance ici est au cœur de l'efficacité argumentative, au point que l'on pourrait appeler l'argument d'autorité « l'argument de la confiance. »(Bravo, 2014, pp. 7-27)*

Souvent dans les débats politiques, on a recours à ce type d'argumentation pour avoir de la justesse à ses propos et se mettre en dehors de toutes les contestations, en gagnant la confiance des auditeurs. Dans le débat de l'entre-deux tours de 2012, les deux candidats ne cessent à conférer à une instance reconnue telle qu'une personnalité politique d'une grande réputation, qui fait consensus à l'audience, pour avoir raison et susciter les auditeurs à adhérer à leurs thèses. Ce débat, à l'instar des précédents débats présidentiels, est un espace de recours à cette stratégie

d'argumentation en évoquant des instances et personnalités pour des fins persuasives et par conséquent politiques.

Lors du débat de face-à-face final, les deux débatteurs s'appuient au fur et à mesure sur les opinions des autorités évoquées qui leurs servent comme témoins pour soutenir leurs propos ou rétorquer l'opinion adverse :

« Le mécanisme de l'argument d'autorité est simple. Il s'appuie sur le lien de confiance qui s'établit entre une personne, celle que l'on veut convaincre, et les différentes autorités qui l'aident à se former des opinions. Il suffit – si c'est le cas bien entendue- de rappeler à cette personne que l'autorité en qui il a confiance , est d'accord avec l'opinion qu'on lui propose il s'agit d'un mécanisme à double détente , car comme le dit Chaim Perelman « souvent , avant d'invoquer une autorité , on la confirme , on la consolide, on lui donne le sérieux d'un témoin valable ».³³

Dans le contexte du débat de l'entre-deux-tours pour répondre à FH sur sa présidence normale, NS croit que le statut du président tel qu'il a exercé n'est pas normal, en invoquant, pour des témoins, les autres présidents de grande envergure qui le précèdent et à qui les Français avaient fait confiance.

*NS374: « Votre normalité, elle n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour postuler à cette fonction, je ne pense pas que **le Général de Gaulle, François Mitterrand , Valéry Giscard d ' Estaing , Jacques Chirac , Georges Pompidou** , c ' était à proprement parler des hommes normaux ».*

De sa part, FH, en parlant de son rival comme celui qui revendique l'héritage de deux personnalités politiques remarquables et marquantes de l'histoire de la France, (Delors , de Jean Monnet), pense qu'il n'arrive pas à obtenir satisfaction auprès de quelque négociations au sein de l'Union européenne.

***FH 218:** « Vous n ' avez rien obtenu et , par ailleurs , vous dites " moi je suis un héritier **de Delors , de Jean Monnet** " et c ' est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n ' obtenez pas satisfaction ? »*

³³ Chaim Perelman, op cit., p :63.

Cependant, l'emploi abusif de cet argument d'autorité peut guider à la manipulation et la propagande qui risque d'enfermer davantage les esprits et d'ankyloser la réflexion et de rendre l'argument d'autorité autoritaire.

« L'excès de confiance ouvre la voie à la généralisation de la peur, à la sécession sociale et au succès des adeptes de la théorie du complot. Le risque est l'avènement de sociétés morcelées, délitées, repliées sur elles-mêmes et pratiquant l'auto défense communautaire ou individualiste ».

« D'un point de vue psychosocial, l'argumentation par l'autorité représente en tant que procédure argumentative – donc au premier chef verbale- l'alternative à une violence qu'elle restitue paradoxalement par l'autorité qu'elle assoit...d'autorité, car l'argument d'autorité est aussi , souvent, un argument autoritaire.(Bravo, 2014, pp. 7-13)

L'argument d'autorité peut venir aussi même d'un « adversaire politique » comme pour rétorquer les arguments d'un rival, en s'appuyant sur les arguments contre lui, donnés par ses partenaires du même parti ; *« ce que mon ennemi peut approuver de ce que je dis est forcément acceptable ».* (Breton, 2014, pp : 17-27)

Les deux débateurs, au sein de ce débat final, utilisent les arguments fournis par les partenaires, les collègues de leurs adversaires qui ne partagent pas forcément leurs idées, ou qui sont en compétition politique avec eux, pour réfuter leurs arguments par les leurs.

Nous avons commencé par les deux porte- parole des débateurs qui sont utilisés pour contredire leurs propos et qui sont considérés comme autorités aux yeux de leurs partis.

FH340 -*« Votre propre porte-parole de campagne puisque vous avez cité le mien, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet disait que c'était possible de fermer Fessenheim(...). »* ,

En contredisant l'idée de NS qui consiste à ne pas pouvoir fermer le central nucléaire. FH ajoute **FH188**-*« Le chef du gouvernement espagnol qui est de droite se dit:"Mais, je ne peux pas tenir s'il n'y a pas de croissance". Le chef du gouvernement néerlandais a la même attitude. Mario Monti [aussi] qui n'est pas de ma sensibilité non plus, mais qui est bien conscient que l' Italie ne peut pas vivre en récession.*

NS, lui aussi, a recours aux arguments fournis par les adversaires politiques de FH au sein de son parti ou même ses alliés politiques pour mettre en avant ces arguments d'autorité pour contredire son adversaire :

*NS33 : « Si la TVA antidélocalisation était une si mauvaise idée , on se demande bien pourquoi votre **propre porte - parole** , **Manuel Valls** , en a fait le thème de sa campagne dans les primaires socialistes , puisque j ' ai entendu Manuel Valls , aujourd ' hui votre propre porte - parole , dire que la TVA anti - délocalisation était la solution. Et il avait raison. »*

*NS19 :-« Et figurez - vous , je vais vous étonner , je suis d ' accord avec cela avec **Martine Aubry** , qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat de génération en disant : " quelle absurdité , sic , ça va créer un effet d ' aubaine considérable. »*

*NS450 :« (..) Je ne prendrai pas de leçon d'un parti politique qui a voulu avec enthousiasme se rassembler derrière **DSK**. »*

IV-5-2-Différents types d'argument d'autorité

La structure logique que les spécialistes proposent généralement de l'argument d'autorité est la suivante :

X a dit que P (X est une autorité fiable à propos de P) → Donc P.

Cette description distingue deux types d'arguments d'autorité direct et indirect :

IV-5-2-1- Argument d'autorité direct

Dans ce type d'argument, le locuteur s'appuie sur sa propre crédibilité pour consolider ses propos (—en tant que X..., je peux vous garantir que P) ; alors, le locuteur et l'autorité fond la même chose.

NS s'appuie lors de ce débat sur sa propre autorité autant qu'ancien président qui prétend connaître les dossiers de l'état.

Dans l'exemple qui suit, il affirme qu'il est le seul par rapport au Président Mitterrand, le fameux socialiste, à ne pas être obligé de retirer par les manifestations.

*NS4 « -je suis depuis bien longtemps le seul président de la République qui n ' ait pas eu à faire face à des **manifestations** de masse qui ont obligé à retirer , souvenez*

- vous de monsieur Mitterrand et de l' école libre : des millions de gens dans la rue , et monsieur Mitterrand avec sagesse d' ailleurs qui retire , souvenez - vous du CIP , du CPE , de tant d' évènements de cette nature .

-Pendant 5 ans , je n' ai eu qu' une seule idée en tête : qu' il n' y ait pas de violence , et y compris pour une réforme extrêmement difficile , celle des retraites » .

Parfois, il confond sa personne en tant qu'un président sortant avec la France pour se donner beaucoup d'autorité et une légitimité supérieure par rapport à son adversaire.

NS19 : « **je dis simplement, je me demande pourquoi monsieur Hollande qui veut prétendre à diriger la France doit absolument pour dire du mal de moi minimiser les résultats de la France.** »

NS361 : « Vous imaginez l'engagement que **je prends au nom de la France** d'avoir dans le paquet énergétique français 23% d' énergie renouvelable en 2020 , c' est un engagement considérable. »

D'autres exemples :

NS33- « J'ai toujours assumé mes responsabilités et **je considère que c'est normal quand on est président de la République.** »

NS354 :- Depuis que **je suis président de la République**, j'avais pris l'engagement 1 euro dans le nucléaire, 1 euro dans le renouvelable.

NS210 : « **Je ne suis pas sûr, Monsieur Hollande, que vous auriez fait beaucoup mieux que nous devant une succession de crises d'une violence absolument inouï.** »

Quant à FH, concernant le sujet des combattants français en Afghanistan, il se montre déjà comme une personne qui vaudra réagir toute de suite si on le confie la responsabilité du chef d'état, il entamera rapidement les mesures nécessaires. Il réagit autant que chef d'une grande sensibilité politique française et qui a la tradition de mettre en œuvre la paix dans le monde :

FH457 : « Moi, je considère, sans prendre le moindre risque pour nos troupes , car j' y serai très attentif , qu' ' il convient de retirer les troupes combattantes fin 2012 . Et donc j'annoncerai cette décision, si les Français me font confiance dimanche, dès le sommet de Chicago, le sommet de l'OTAN, pour que nous engagions ce processus. Je le ferai en bonne intelligence avec nos alliés ».

En outre, ce qui a marqué les esprits surtout avant la fin du débat, en répondant à la question qui concerne quels présidents voudraient-ils être ; FH se lance, avec sa fameuse expression « moi président de la république ». Il s'impose déjà comme président dans les esprits pour lancer

tous les engagements à tenir et les défauts de président sortant à éviter. Il se donne une certaine autorité pour les éventuels changements qu'il prévoit.

***FH373** :« (...) **Moi** président de la République , les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local parce que je considère qu ' ils devraient se consacrer pleinement à leurs tâches . **Moi** président de la République , je ferais un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d ' un nouveau souffle , de nouvelles compétences , de nouvelles libertés . **Moi** président de la République , je ferais en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés , aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats et que nous puissions avoir régulièrement une discussion pour savoir ce qui relève de la loi , ce qui relève de la négociation(...) »*

« Il faut en effet éviter un contresens majeur dans l'approche de cet argument car, quand on entend parler d'argument d'autorité, on pense tout de suite à quelqu'un qui, pour convaincre, mettrait en œuvre sa propre autorité, parce qu'il est parent, savant , expert , directeur, chef. Ainsi, au lieu d'argumenter, il imposerait son opinion parce qu'il en a le pouvoir. On devrait accepter ce qu'il dit parce que c'est lui qui le dit et qu'il dispose d'une capacité de contrainte réelle, qui peut s'activer par exemple sur le registre de la menace et de la rétorsion. » (Breton P. , 2014, pp. 17-27)

IV-5-2-2- Argument d'autorité indirect:

Le locuteur fait valoir la réputation de la personne qui fait autorité pour donner plus de crédits aux propositions qu'il soutient dans le débat. NS, par son statut d'un président sortant, insiste à travers les autorités citées à se mettre dans la catégorie de grands présidents français qui ont marqué l'histoire de la France :

***NS374** : « (...) je ne pense pas que le **Général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard d ' Estaing, Jacques Chirac, Georges Pompidou**, c'était à proprement parler des hommes normaux. »*

***NS339**- « Écoutez, le nucléaire depuis le **Général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard D ' Estaing, Jacques Chirac**, ça fait l'objet d'un consensus. »*

Pour sa décision de suspendre les discussions au niveau de l'Union Européenne évoquée par FH qui a cité deux autorités auxquelles NS fait référence, ce dernier lui a répondu que son

comportement vient du même général De Gaulle comme une personne qui a toute la crédibilité chez les Français et qui faisait la même politique de la chaise vide.

***FH 218:** « Vous n ' avez rien obtenu et , par ailleurs , vous dites " moi je suis un héritier de Delors , de Jean Monnet " et c ' est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n ' obtenez pas satisfaction ? Quelle est cette logique ? Vous seriez pour le compromis dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise vide dans d ' autres ».*

***NS233 :** « Quand le général de Gaulle a fait la politique de la chaise vide pour la politique agricole commune, il a obtenu satisfaction ».*

IV-5-3-Utilisation de l'argument d'autorité comme stratégie argumentative

Les deux candidats ne peuvent pas se contenter uniquement de leurs arguments propres pour convaincre l'auditoire. Ils utilisent cette stratégie de l'argument d'autorité surtout dans les domaines où ils n'ont pas cette capacité de conviction due à leurs propres pensées. En effet, l'argument provenant d'une autorité peut conduire à deux procédés argumentatifs distincts :

5-3-1- Recours à l'expertise

Cette stratégie répond aux besoins du locuteur à évoquer des instances et des statistiques qui font autorité aux yeux des auditeurs et qui leurs représentent une argumentation fiables.

Dans le débat, cet appel à l'expertise est souvent utilisé par NS comme par FH pour promouvoir leurs idées et rétorquer celles de l'adversaire.

***NS19 :** « Vous me permettez de revenir sur les **chiffres** que vous avez donnés , monsieur Hollande , ils sont faux , et je vous en donne la preuve . Prenons les **chiffres** , parce que c ' est important pour ceux qui nous écoutent , du **BIT [Bureau international du travail]** C ' est un chiffre incontestable . Le chômage a augmenté de 422 000 , ce qui est trop , entre 2007 et 2011 , chiffre BIT , c ' est - à - dire une augmentation de 18 , 7 % , les mêmes **chiffres** puisque les **chiffres** du **BIT** permettent de comparer avec tous les autres pays. »*

***NS31 :-**« Deux chiffres : avec ce que je propose , et qui entrera en vigueur au 1er octobre , 94% des employés agricoles auront 1800 euros de cotisation en moins , 65% des employés de l ' industrie , 78% des ouvriers de l ' industrie automobile . Voilà les chiffres, ils sont incontestables. »*

NS235-« Le flux migratoire annuel aujourd ' hui est de 180 000 . Je conteste donc formellement vos **chiffres**. »

François Hollande :

FH175 : « Une première idée fausse : le taux d ' encadrement dans le primaire est le plus bas de l ' **OCDE** . C ' est - à - dire que nous avons le moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables . Le moins . Nous avons perdu , ce qui était pourtant une de nos forces , l ' attractivité de l ' école maternelle parce que seulement 10% des moins de 3 ans sont scolarisés en maternelle . C ' était 36% il y a 10 an.»

FH21 :-« Il y a bien 4 millions de personnes qui sont inscrites à **Pôle emploi** . C ' est incontestable . Il y en avait 3 millions au moment où vous avez été élu . Vous avez vous - même dit qu ' il y aurait 5 % de la population active qui serait au chômage à la fin du quinquennat . Nous sommes à 10% , le double. »

Il donne des exemples des pays qui font aussi une sorte d'autorité au niveau de l'Europe pour justifier ses propos controversés par son rival.

FH273 : « Je considère que ces personnes qui sont sur notre territoire depuis longtemps, qui paient des impôts locaux doivent pouvoir participer au scrutin municipal. Ça existe d' ailleurs **dans la plupart des pays européens**, notamment en **Belgique, aux Pays - Bas, au Royaume - Uni** pour les membres du **Commonwealth**, et en Espagne sous réserve de réciprocité. Et je pourrais continuer, il y a à peu près **50 pays dans le monde, beaucoup sont en Europe**, qui appliquent le droit de vote des étrangers pour les élections municipales ».

5-3-2-Recours à l'intimidation

Le recours à une autorité parfois révèle d'une stratégie d'intimidation de l'interlocuteur en évoquant les personnalités liées directement ou indirectement à lui qui font sujet de polémique pour rétorquer ses arguments en s'appuyant sur leurs bilans désastreux.

Sarkozy, en évoquant Zapatero, Martine Aubry ou même Papandréou, essaie de montrer que la politique menée par FH ne diffère pas de celle des socialistes en Espagne ou en Grèce qui est essentiellement défailante.

NS195 : « Vous, votre premier déplacement fut pour l ' Espagne, pour aller en Espagne, recueillir le soutien de **Monsieur Zapatero** dont vous lui expliquez tout le bien que vous pensiez de sa politique.

NS191-« **Monsieur Zapatero**, c ' est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu , vous vouliez vous inspirer de son exemple. »

NS193-« **Madame Aubry** avait déclaré en 2009 : " Si Monsieur Sarkozy faisait la politique de Monsieur Zapatero ça irait mieux en France " .

NS189-« Ma gestion ne doit pas être si désastreuse que ça parce que le même jour , dans les mêmes conditions , l ' **Espagne** emprunte au double : sept ans de **gouvernement socialiste** , pas de réforme des retraites , embauche de fonctionnaires , dépenses. »

NS199 : « **Les banques et les marchés financiers** considèrent que c ' est dangereux de prêter à l ' Espagne et que c ' est possible de prêter à la France .

En Espagne, le salaire des fonctionnaires baisse de 5% , la retraite baisse de 4% .

En Grèce, avec monsieur Papandréou, les salaires ont baissé de 21 % (...) Le pouvoir d'achat des fonctionnaires en France a augmenté de 10%. »

FH a riposté, en rappelant les mêmes autorités évoquées par son rival pour en faire un sujet d'intimidation. FH montre l'ambivalence de NS d'utiliser ces autorités à savoir M. Zapatero selon son guise tantôt pour dire de lui du bien, tantôt pour le reprocher.

FH 128: « Vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence, ça, c'est aussi votre méthode. »

FH190 :- Vous aviez dit tellement bien de Monsieur Zapatero. Je suis surpris que vous fassiez cette comparaison. Quand je vous faisais parfois opposition, vous me disiez : " Regardez du côté de l ' Espagne , au moins Monsieur Zapatero est un bon socialiste " . Maintenant, vous lui faites le procès. Ce n ' est pas juste vis - à - vis de lui. »

De la même façon, FH donne aussi quelques exemples de la droite comme autorité pour mystifier son adversaire et sa politique. Il a évoqué l'Italie et *Berlusconi* pour contrecarrer l'argumentation de son adversaire.

FH188-« Le chef du gouvernement espagnol qui est de droite se dit: «Mais, je ne peux pas tenir s'il n'y a pas de croissance ».

FH188-« Le chef du gouvernement néerlandais a la même attitude. Mario Monti [aussi] qui n'est pas de ma sensibilité non plus, mais qui est bien conscient que l ' Italie ne peut pas vivre en récession. »

FH218 : « Deuxièmement , vous avez toujours la volonté de nous ramener à l ' Espagne , à la Grèce .Je rappelle une chose pour la Grèce , quoi qu ' on puisse penser de ce qu ' a fait monsieur Papandréou lorsqu ' il a été premier ministre grec , il a fait ce qu ' il a pu Il héritait d ' un gouvernement conservateur . Le pays qui va aussi très mal , c ' est l ' Italie , qui a été gouvernée par l ' un de vos amis , Silvio Berlusconi , pendant des années. »

FH224-« Il est du PPE ou pas? (...) Non. Est-ce qu'il est du PPE ou non ? non ? Répondez à ma question. (...)

FH226 « Donc, monsieur Berlusconi est au PPE dans le même parti que le vôtre. »

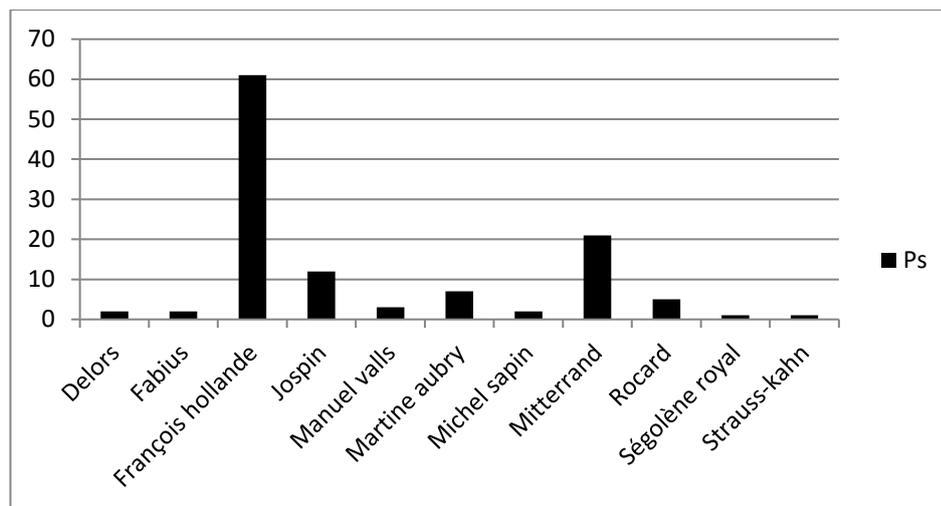
En outre, FH réfute les arguments de son adversaire et le bilan lourd de sa présidence, car il était depuis longtemps au pouvoir, et il était responsable des échecs au niveau de l'économie depuis une dizaine d'années pour ne pas pouvoir justifier ses échecs en les jetant sur les politiques socialistes.

FH21 : « Est - ce que je dois vous rappeler que vous êtes au pouvoir depuis dix ans ? Pas simplement cinq ans comme président de la République , mais vous étiez cinq ans ministre sous Jacques Chirac , dont une partie comme ministre de l ' économie et des finances .(...) Jamais ! 70 milliards d ' euros , ce n ' est pas la faute à Lionel Jospin il y a dix ans ou , comme vous le dites souvent , à François Mitterrand au début des années 80 . »

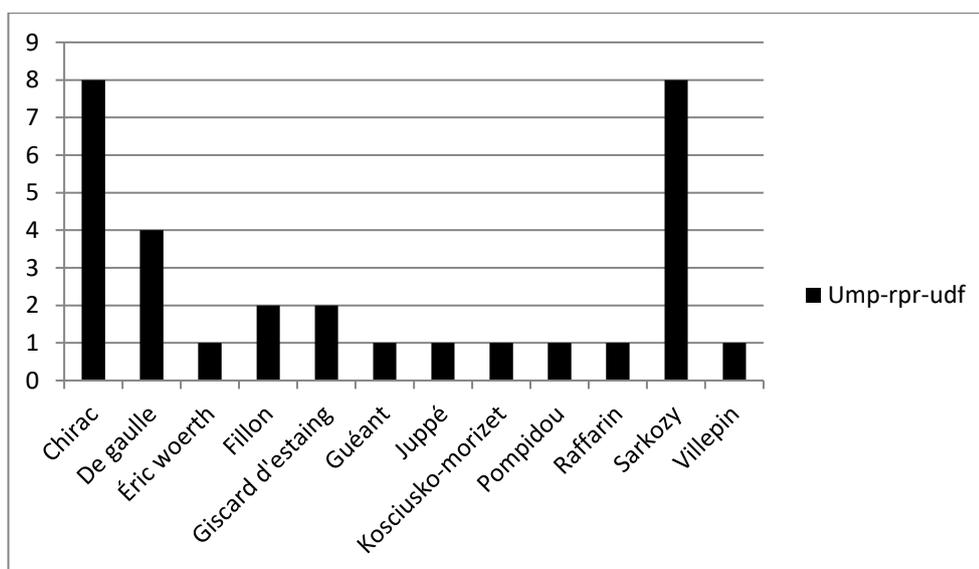
FH parle aussi de la politique de NS qui consiste à placer ses proches dans des responsabilités diverses de l'état autant que chef d'état qu'il était. FH essaie de dénigrer l'autorité qui avait son adversaire comme président de la République et qu'il essaie de la montrer comme constructive.

FH438 : « Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades, (...). »

Voici quelques personnalités et instances politiques cités par les deux candidats pendant ce débat

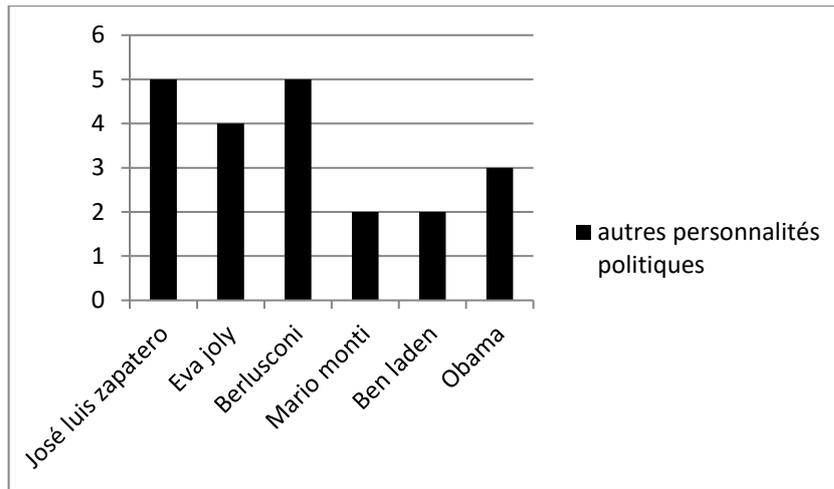


Histogramme 6: Personnalités politiques de gauche citées par les deux candidats (Trope)

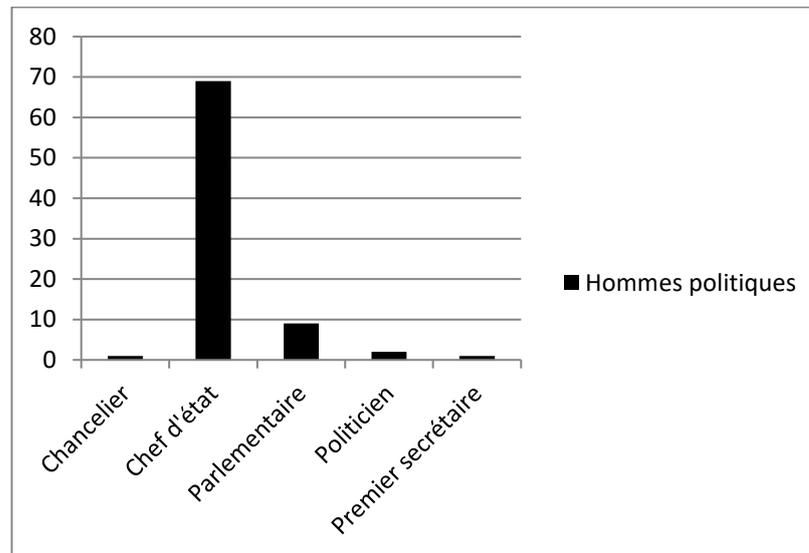


Histogramme 7: Personnalités politiques de la droite citées par les deux candidats (Trope)

Autres personnalités et hommes politiques non français cités dans le débat

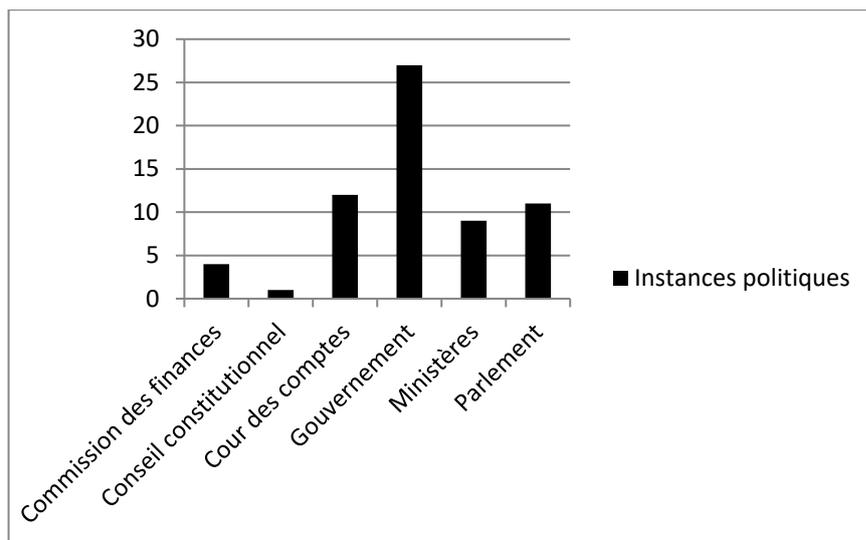


Histogramme 8: Autres personnalités non françaises citées dans le débat (Trope)

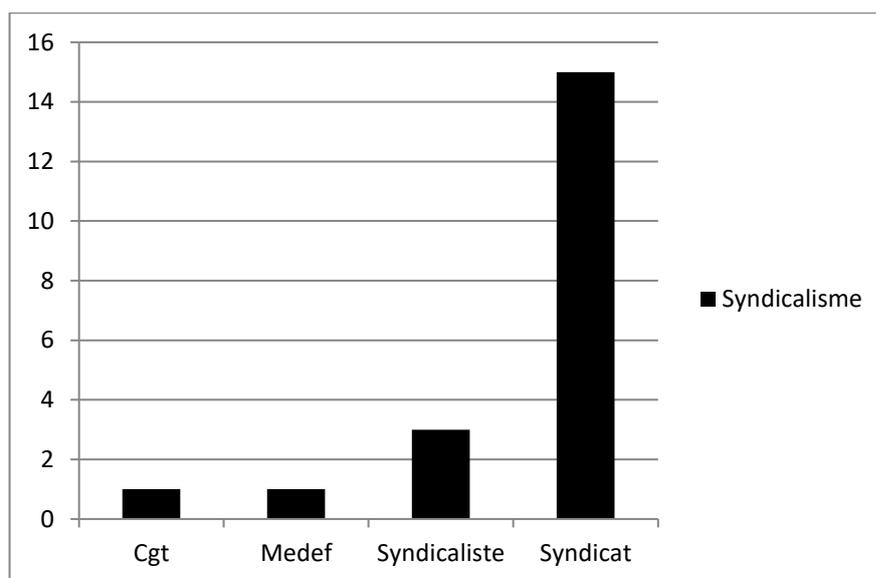


Histogramme 9: Qualité d'hommes politiques cités dans le débat (Trope)

Les deux candidats ont recouru à des instances et institutions politiques comme référence pour justifier leurs arguments auprès des auditeurs qui leur font confiance. Voici dans les histogrammes suivants quelques instances politiques et syndicales auxquelles les deux candidats font référence.



Histogramme 10: Instances politiques citées par les deux candidats (Trope)



Histogramme 11: Instances syndicales citées par les deux candidats (Trope)

Synthèse :

En nous appuyant sur la position de Gauthier, nous pouvons retenir qu'au regard de l'argumentation stratégique, l'utilisation de certains arguments ad hominem et d'autorité dans les débats électoraux télévisés serait légitime. Mais, si au lieu d'argumenter ses idées et de défendre son programme électoral, un leader politique s'altère dans l'utilisation outrancière de ces arguments, cette stratégie aura témoigné d'un manque d'éthique et de légitimité, en ce sens où elle permet de contourner les vrais enjeux de la société. Ce qu'on a d'ailleurs observé avec la

candidate Marine Le Pen, dans le grand débat du second tour de la présidentielle française de 2017.

À la lumière de ces données, nous constatons que l'utilisation de ces stratégies d'argumentation dans les débats électoraux télévisés, provoque deux positions opposées, mais qui pourraient à la limite se réconcilier sous quelques aspects.

Puisque nous remarquons que les tensions théoriques se développent essentiellement autour de l'utilisation abusive de l'argument *ad hominem*. Car, d'un côté, l'utilisation de l'argument *ad hominem* dans les débats électoraux télévisés est l'objet d'une analyse pragmatique et/ou stratégique, soutenant que l'utilisation de cet argument émane de la nature conflictuelle et compétitive des dits débats. Alors que d'un autre côté, l'utilisation de l'argumentation fallacieuse dans les débats électoraux télévisés provoque une position rationaliste et communicationnelle, qui rejette cette stratégie pour être non-éthique, immorale, illogique et illégitime.

Néanmoins, nous réalisons qu'à la limite, les deux positionnements antagoniques s'accordent à réfuter l'utilisation outrancière de cette stratégie d'argumentation politique dans le cadre de ces débats politiques.

Nous avons pu retenir qu'au cours des débats électoraux télévisés, les hommes politiques dans le but d'obtenir l'adhésion de l'auditoire, mobilisent les différentes stratégies d'argumentation. Par sa nature, ce débat final de 2012 est conflictuel. Il apparaît justifié par les deux débatteurs d'utiliser toute sorte de stratégies argumentatives pour consolider leurs propos et de réfuter les thèses adverses. Dès les premières minutes du débat, on décèle un affrontement entre les leaders politiques sur les différents sujets évoqués.

Les attaques sont réciproques et les stratégies argumentatives se diversifient. Les deux hommes politiques ont recours au dialogisme interlocutif, à leurs discours antérieurement tenus dans les campagnes électorales et à l'attaque des propos de l'autre pour sortir vainqueur de ce débat. Cependant, cet ultime but de sortir vainqueur de ce débat a permis aux débatteurs d'employer d'autres stratégies que les stratégies rationnelles ou émotives. Il s'agit de stratégies de paralogismes qui s'appuient, en générale, sur deux types d'arguments basés sur les attaques personnelles et les arguments de confiance.

Dans le domaine politique, en général, les attaques qui portent sur la personnalité de l'orateur et ses compétences sont fréquentes. Elles sont devenues même des caractéristiques du débat politique télévisé. Légitimes ou pas, une telle évaluation éthique de cette stratégie fallacieuse nous semble intéressante pour mesurer la moralité de la vie politique d'un pays.

Toutefois, cette utilisation de ce type d'argument peut être concevable sous le spectre de la validité logique et de l'efficacité communicationnelle. Dans le monde de la politique actuelle, et

surtout la vulgarisation médiatique de la vie privée des leaders politiques, les personnes s'intéressent beaucoup plus aux arguments liés aux attaques personnelles qu'aux critiques sur les programmes et sur les idées.

À travers cette étude, nous avons pu identifier certains arguments de paralogisme les plus caractéristiques qui ont été formulés dans ce débat de 2012 et notamment les différents arguments ad hominem qui sont utilisés par chaque candidat pour attaquer la personne de son adversaire, et sa compétence. Les deux débateurs, au sein de ce débat final, utilisent aussi les arguments d'autorité et ont recours, souventes fois, à l'expertise de quelques instances pour renforcer davantage leurs argumentations.

Chapitre V

Analyse discursive
du débat politique

Chapitre V

Analyse discursive du débat politique

du débat politique V-1-Analyse du discours

V-1-1-Hétérogénéité de la notion de l'analyse du discours

Le Dictionnaire d'Analyse du Discours propose une définition de l'analyse du discours (AD) qui consiste à l'étude de l'activité langagière en articulant le texte produit et le lieu social dans lequel il est produit. Charaudeau (2002) donne aussi l'importance à cette relation entre le texte et son contexte pour parler de cette discipline contemporaine dont l'objet dépasse le mot, la phrase et le texte: « *on rapporte plutôt l'analyse du discours à la relation entre texte et contexte* » (Charaudeau & al., p. 42).

D'emblée, il faut s'entendre sur la notion de l'AD à travers les différentes acceptions qu'elle peut se procurer. Difficilement homogène, cette branche ne se présente pas que dans un apport pluridisciplinaire dans une diversité d'approches qui lui attribuent une multitude de définitions pour encadrer sa discipline. La difficulté de sa délimitation réside dans les différentes formes de productions qu'elle peut envelopper (écrite ou orale, verbale ou non verbale) et qui constituent un objet d'étude dans cette analyse de discours :

« Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyses du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnelinguistique... la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. (MAINGUENEAU, 1996, p. 8)

Nous pouvons ajouter à cela, que l'analyse du discours ne se limite pas seulement à l'étude intrinsèque de la phrase qui compose le discours, mais aux éléments qui composent la phrase et qui n'ont pas de sens que dans le discours, c'est le cas des connecteurs « pragmatiques». (Ducrot 1980)

« Qu'un certain nombre d'éléments ne soient pas interprétables au niveau de la phrase, mais puissent seulement l'être au niveau du discours. » (Reboul et Moeschler 1998 : 13).

Alors, d'une façon générale, l'AD est présentée comme une branche de la linguistique qui consiste à expliquer certains faits de l'énoncé par rapport aux circonstances de sa réalisation dans le temps et l'espace en s'appuyant sur des unités supérieures à la phrase et au texte : le discours.

V-1-2-Différentes approches en analyse du discours

Dans ce chapitre, Notre objectif est d'esquisser des pistes pour nous permettre de déterminer des approches utiles, malgré la complexité de ce champ, pour pouvoir analyser notre corpus.

Cette transdisciplinarité de l'AD conduit à multitude de connaissances dans le champ de la linguistique et d'autres discipline et approches qui sont non moins importantes pour pouvoir déterminer des caractéristique de l'analyse du discours. Maingueneau (2005, p.65) affirme que « *Le développement [de l'AD] implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une configuration de l'ensemble du savoir* », rapporte ce développement de l'analyse du discours en particulier au « *développement des courants pragmatiques, des théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle* ». (Charaudeau P. & al, 2002, p. 41)

Cette multiplicité disciplinaire de l'AD lui assigne une richesse dans les analyses de corpus et permet de conduire à une interprétation variée et opulent sur un phénomène discursif donné.

Nous œuvrons, dans cette recherche, à présenter les différentes approches qui constituent l'étude du discours à travers l'approche énonciative qui a été développée par Benveniste (1966-1974) et qui met en évidence la notion de subjectivité, aussi par les travaux menés par Maingueneau (1981), et par Orecchioni (1999) sur les données contextuelles et les situations d'énonciation.

Nous présenterons ensuite l'approche pragmatique qui s'est développée sur la base de la théorie des actes de langage (Austin, 1962), (Searle, 1969), en nous intéressant particulièrement aux travaux de Ducrot (1972-1980) dans le courant pragmatique français.

Cette analyse de ce présent débat politique de 2012 nous exige préalablement d'étudier ce discours particulier dans son cadre sociohistorique dans ses différentes conditions de sa production. Nous verrons que ce sont les différents facteurs extralinguistiques qui permettent à ce discours d'exister.

« Nous jugeons qu'un discours ne peut pas être analysé en dehors de ses conditions de production, c'est d'ailleurs la première caractéristique de l'analyse du discours : « domaine des sciences du langage qui traite des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production ». (Courtine, 1981)

V-1-3-Notion polysémique de discours

Nous présentons, d'emblée, les différentes acceptions du mot discours et les domaines dans lesquels il se développe. Nous nous assignons comme objectif les approches qui peuvent recouvrir le discours politique particulièrement le discours du débat présidentiel et les définitions

qu'il faut adopter tout au long de ce travail. D'abord, nous devons élucider cette notion polysémique du discours pour aller vers l'analyse qui peut avoir comme sujet le discours.

V-1-3-1-Notion du mot discours

Le discours selon le dictionnaire le Petit Robert « *est l'expression verbale de la pensée* » (P. Robert, 2008, p.749). « *C'est la suite des paroles ordonnées qui constituent un discours, un sermon* » Il possède quelques particularités : « *... les catégories grammaticales traditionnelles (nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection)* » et six parties : « *exorde, proposition, narration, preuve, réfutation, péroraison* » (idem).

Le terme de discours a plusieurs significations en linguistique puisque il associe à la fois aux textes écrits et oraux. Au départ, le discours signifie la parole qui est définie comme l'exercice individuel de la faculté du langage dans un domaine précis de savoir et dans une situation déterminée.

Il s'agit d'une actualisation de la langue (souvent considérée comme un code abstrait) « *qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours* » (Détrie et al 2001, pp. 14-15). C'est ainsi qu'on parle de différents types de discours : discours explicatif, discours argumentatif, discours littéraire, discours religieux, discours politique, etc.

La distinction entre la parole et la langue est proposée pour la première fois par Ferdinand de Saussure dans le Cours de linguistique générale (CLG). Pour lui, la langue est un code qui permet au locuteur de produire la parole, de créer un message.

« Le message est individuel, le code est collectif. Donc, le message est occasionnel, on peut le choisir, mais le code, c'est un ensemble des règles qui est systématique, obligatoire et suivi par une communauté discursive » (STASILO, 2014)

En effet, le discours qui correspond à la parole dans le CLG est considéré comme secondaire et il est donc écarté en tant qu'objet d'étude au profit de la langue :

« On peut (...) parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure 2002, p. 32).

Les discussions sur le *discours* ont connu une nouvelle étape avec la montée des courants énonciatif et pragmatique en linguistique contemporaine. En effet, la catégorie du discours a fait son apparition dans ces courants qui opposent à la rigidité de la langue saussurienne et qui s'intéressent à l'interaction et le contexte dans lequel le discours est prononcé.

La linguistique contemporaine appréhende, en général, le discours dans le contexte social, après être longtemps focalisé sur l'analyse grammaticale de la phrase. Mais l'étude du discours intègre des éléments très divers parce que son but est l'usage de la langue dans la vie réelle.

Le terme de discours comporte les mots, les énoncés, les manières de dire et de penser, les sujets parlants, les circonstances, les intentions et les finalités de la parole. C'est la raison pour laquelle l'analyse textuelle ne peut être séparée du contexte, sur les formes d'argumentation, et de l'esthétique, sur les actes attendus par ce discours, etc.

Le discours peut être divisé en différentes sous-catégories selon les modes de communication : les textes *oraux* ou *écrits*. Les trois principaux types de discours les plus utilisés à l'écrit comme à l'oral l'information, l'argumentation et la narration.

La classification mentionnée ci-dessus n'est pas exhaustive. Selon A. Telesiene, le *discours* peut être divisé en groupes distincts selon certains critères. Au sens général, on peut classer les *discours* selon leur *thématique*, leur *diffusion* (l'importance du lieu), le *champ discursif* (le champ d'activité), les *acteurs du discours*, etc.

Dans leur ouvrage paru en 1995 : « La sémantique du langage », Christian Baylon et Xavier Mignot soulignent huit (8) caractéristiques *discursives* :

- 1- la « parole » saussurienne, toute occurrence d'énoncé ;
- 2- l'unité de discours supérieure à la phrase, énoncé appréhendé globalement, l'objet de la « grammaire de texte ».
- 3- l'énoncé considéré dans sa dimension interactive, son pouvoir d'action sur autrui, son inscription dans une situation d'énonciation, l'objet des théories de l'énonciation ou de la pragmatique.
- 4- la conversation, considérée comme un type fondamental d'énonciation, l'objet de l'« analyse conversationnelle ».
- 5- l'opposition à la langue (système de valeurs peu spécifiées) comme une diversification superficielle liée à la variété des usages langagiers ;
- 6- le système de contraintes qui régissent la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir d'une certaine position sociale ou idéologique ;
- 7- l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ;
- 8- l'équivalent de « texte » : l'énoncé écrit est produit dans le cadre d'institutions qui contraignent fortement l'énonciation, inscrit dans un interdiscours serré, qui fixe des enjeux historiques, sociaux, intellectuels. (Baylon C., 1995, p. 196)

L'utilisation du terme discours a connu son essor dans les années 1980. Dans plusieurs travaux linguistiques, on assiste à une « *modification dans la façon de concevoir le langage* ». (Charaudeau P. & al. ,2002, p. 187).

Cette modification est due à l'influence de plusieurs courants. Ainsi pour mieux déterminer la notion de discours, beaucoup de chercheurs la considèrent dans les dichotomies suivantes.

V-1-3-2-Énoncé et phrase, langue et discours

Tout d'abord, il y'a la dichotomie phrase vs discours où le discours est appréhendé comme une succession de phrases. Le discours est alors étudié selon les règles d'enchaînement et de succession dans les phrases pour aller ensuite à un champ plus vaste que celui du texte.

Nous utiliserons par ailleurs, à l'instar des travaux de Harris, le concept de discours comme unité transphrastique pour déterminer la cohérence discursive en étudiant la succession des phrases : « *la séquence des phrases constitue l'énoncé qui devient discours lorsque l'on peut formuler des règles d'enchaînement des suites de phrases* » (Sumpf et Dubois 1969, pp.3-4).

De plus, le discours est opposé au texte dans le sens où il s'intéresse « *aux conditions de production et de réception* » (Adam 1999, p. 39).

Le texte suit un cheminement logique commençant par une introduction et un développement qui mène vers une clôture, cela lui permet de s'organiser comme une unité autonome. Cependant, le discours n'a ni début ni fin, il peut traverser un ensemble de textes selon le caractère de polyphonie qu'il possède. (Ducrot, 19)

Énoncé vs discours se présente comme une distinction qui permet d'appréhender le discours dans une unité transphrastique. Le premier terme s'agit d'une unité linguistique qui est le résultat d'un acte d'énonciation qui est produit dans un contexte spatio-temporel précis. Il permet de considérer les traces d'un acte de communication. Au sens de Benveniste, le discours désigne, tout d'abord, la mise en œuvre de la langue par un sujet parlant, mais envisagé dans une dimension interactive respectant les contraintes de l'échange production/interprétation.

« *C'est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique* » (Benveniste, 1966 , p. 266).

V-1-3-3-Discours, une donnée sociale

Parmi ces différentes conceptions, la conception sociale du discours est très répondue dans les recherches linguistiques. Etant donné que le langage est une pratique sociale, la relation entre la

production langagière et les conditions sociale d'utilisation du langage est une relation étroite et qui donne le fondement de l'analyse du discours tel que l'a précisé Maingueneau (2005, p.66) :

« L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique ».

Autre opposition importante est celle entre langue et discours. La langue est souvent définie comme un système virtuel et un ensemble de combinaisons entre des entités de langage qui forme un code partagé par les membres d'une même communauté linguistique. Dans ce cas le discours est l'équivalent de cette utilisation sociale de ce code pour le but d'une communication efficace entre les personnes dans le monde qui les entoure. *« Le discours est l'utilisation, entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses ».* (Charaudeau P. et al., 2002, p. 186)

V-1-3-4-Discours comme un acte

Lorsque nous parlons, nous nous adressons forcément à autrui car notre parole est construite par rapport à l'autre selon « un principe d'altérité » (Charaudeau, 2007). Cette relation d'interaction avec l'autre n'est pas fortuite ni futile, elle est pour un but d'agir sur lui en changeant son avis ou en l'incitant pour adopter un comportement. C'est ainsi que notre prise de parole est forcément liée à une action, à un acte (l'acte de parole).

« Tout discours s'inscrit dans un cadre actionnel où sont déterminés les identités sociales, les buts et les rôles sociaux des partenaires de l'échange »
(Charaudeau 2002).

C'est dans ce sillage qu'on parle de l'influence de l'interlocuteur dans le discours d'un locuteur parce qu'il se positionne par rapport au monde (situation de communication) et par rapport aux représentations de l'autre dans l'interaction. Selon Charaudeau (2007), cette forme d'influence dépend de la nature de la relation qui existe entre les interlocuteurs dans un échange. Il précise,

« L'acte de communication se définissant comme un acte d'échange toujours "interactionnel", le sens qui en résulte ne dépend pas de la seule intention du sujet parlant, mais de la rencontre entre cette intention et celle du sujet interprétant »
(Charaudeau 2002)

V-1-4-Discours selon les types et les genres

On peut définir le discours aussi relativement aux discours développés dans les groupes sociaux et dans les divers champs discursifs : la science, la politique, les médias, la vie quotidienne, etc. Nous pouvons citer entre autres : le *discours* des *politiques*, par exemple, « interview, déclaration, meeting, campagne électorale, débat politique » ; le *discours* des *économistes* ; le *discours* des *sociologues*, etc. Les spécialistes les classent selon leur niveau : *social* : *privé*, *collectif*, *institutionnel*, par exemple, « langage de maire, de ministre, de sénateur ». (Lebart C. , 1998, p. 28) ; Ou selon quelques caractéristiques typologiques *types discursifs* : *discours académique*, *discours civil*, *discours politique*, etc.

Chaque type de discours invoque certains genres qui se définissent non pas seulement par le langage mais par des pratiques non verbales aussi. Le discours politique par exemple est divisé en différents genres comme *le débat télévisé*, *le tract*, *l'épigramme électorale*, *la déclaration*, *les interviews*, etc. Les genres discursifs obéissent aux critères sociaux qui sont inhérents dans les discussions linguistiques.

Voici la définition du *type* d'après le « Dictionnaire d'analyse du discours » :

« À côté d'une définition large qui lui fait désigner n'importe quelle classe de discours, quel que soit le critère qui préside à son établissement, il existe deux acceptions restrictives : (1) L'une oppose « types de discours » et « genres de discours » comme un secteur de production verbale d'une société à un dispositif de communication particulier [...] (2) L'autre fait des « types de discours » des modes fondamentaux de structuration qui se combinent dans les textes effectifs » (Charaudeau, et Maingueneau 2002 , p. 592)

Prenons l'exemple du candidat politique dans une émission de variétés : cela relève-t-il de quel type discursif, *télévisuel* ou *politique* ? Certainement, il relève des deux. D'abord un genre politique car la politique d'aujourd'hui désigne toute activité d'un homme politique pour défendre ses idées et pour persuader son auditoire. Ensuite comme un genre télévisuel car une émission télévisée ayant des caractéristiques qui répondent exceptionnellement à ce nouveau type de discours diffusé par la télévision.

J. – M. Adam propose d'utiliser la notion de *genre* au lieu de *type* dans sa « Linguistique textuelle » en 1999. Néanmoins, dire qu'un *type* est un ensemble de *genres*, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait qu'un seul *type* pour chaque *genre*.

V-2-Théorie de l'énonciation

Dans la tradition structuraliste, héritée de Saussure, la linguistique est un objet d'étude qui s'intéresse à la langue comme un héritage social, une convention, un trésor, un système de signes sans prendre en compte les situations de discours. La parole est définie contrairement à la langue comme un acte individuel de l'exercice de cette langue. Cependant, la langue est privilégiée dans les études structuralistes au détriment de la parole.

Dans la grammaire générative, N Chomsky, considère le locuteur comme doté d'une compétence qui sera employée pour produire une certaine performance. Cependant les linguistes qui s'intéressent en plus au discours vont prendre en considération les éléments extérieurs de la langue elle-même, qui s'entremettent dans le discours par la relation qui lie l'énonciateur à l'énonciataire. En plus, la situation d'énonciation (situation contextuelle ou situationnelle) dans laquelle l'énoncé se produit, semble du même intérêt.

La linguistique énonciative ne récuse pas l'héritage structuraliste, car le structuralisme est une étape inévitable de la réflexion linguistique, toutefois, les écoles de linguistiques énonciatives se sont interrogés beaucoup plus sur comment les formes linguistiques se mettent en situation et comment elles sont prises en charge par des énonciateurs.

V-2-1-Enonciation comme un acte de subjectivité

La théorie de l'énonciation a été développée en France par les travaux de E. Benveniste dès 1970 qui a privilégié d'étudier le langage dans la situation dans laquelle il est émis. Il s'intéresse à la subjectivité du langage. Il affirme que « *c'est par le langage que l'homme se constitue comme "sujet" ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'"égo"* ». (Benveniste É. , 1974, p. 259)

E. Benveniste a posé, dans son article « *La nature des pronoms* » (1956), les jalons de la théorie énonciative sans la nommer. Ainsi, dans l'article « *l'appareil formel de l'énonciation* » (1970), il explique les fondements de l'énonciation proprement dite.

Il se recommande du structuralisme de Saussure comme une étape essentielle pour expliquer l'acte linguistique quoiqu'il remette en question la dichotomie langue/parole, en expliquant en l'occurrence que « *rien n'est dans la langue qui n'ait d'abord été dans le discours* ».

Nous commençons par sa définition proposée de l'énoncé, selon laquelle c'est *le produit d'un énonciateur au cours d'un acte d'énonciation et dans une situation donnée*.

L'énoncé est aussi selon lui « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel de l'énonciation* ».

Autant que structuraliste, il partage l'idée de Saussure sur la langue comme un système qui est dû à la convention sociale, mais il s'intéresse à la dimension individuelle et subjective du langage et sur le cadre formel du discours qui est l'énonciation : « *l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours* » (Benveniste, 1974, p. 81)

Anscombe et Ducrot (1976, p. 18) partagent cette subjectivité de la communication langagière en proposant cette définition: « *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* ».

Cette dimension individuelle et momentanée du langage est une sorte d'appropriation du discours, elle met le locuteur au centre de l'énonciation par les indices qui lui permettent de se situer par rapport au contexte de production de la parole et par rapport à son allocutaire qui est désigné par le discours. « *En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue comme un procès d'appropriation* ». (Benveniste É. , 1974, p. 82)

Le langage est donc cet acte individuel qui est exprimé à travers les pronoms personnels, et les modalisateurs et toutes les marques de subjectivité ou d'objectivité du sujet parlant par rapport un moment de référence et un espace bien précis qui forment le contexte social et référentiel de la production.

V-2-2-Subjectivité énonciative

Benveniste définit la subjectivité du langage comme étant « *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience* » (Benveniste É. , 1974, p. 260), c'est-à-dire que le sujet se définit par sa subjectivité qui, elle, se définit par la permanence de sa conscience (incarné par le « je »).

Pour lui, la subjectivité « *est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet »* et cela à travers la langue « *c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet* ».

Cette conscience de soi implique nécessairement l'existence de l'autre. Ce qui implique par ailleurs que le dialogue est la condition sine qua non de la véritable communication. Il insiste ainsi sur les deux instances du discours « je » et « tu » qui fondent le dialogue.

« *Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet en renvoyant à lui-même comme "je" dans son discours. De ce fait, "je" pose une autre personne, celle qui, toute extérieure qu'elle est à "moi" devient mon écho auquel je dis "tu" et qui me dit "tu".* »

La problématique de l'énonciation est liée à celle de « la subjectivité dans le langage ». Elle met l'accent essentiellement sur la présence de l'homme dans la langue par l'intérêt qu'elle

donne aux différentes unités linguistiques qui sont des « indices contextuels et subjectifs » à travers lesquelles le locuteur énonce sa position (par rapport au monde et par rapport à l'autre)³⁴.

V-2-3-Énonciation historique et discursive

Benveniste (1966) propose une analyse des temps verbaux du français. Il explique que les temps en français se distribuent en « *deux sujets distincts et complémentaires* ». Cette dichotomie où « *manifestent deux plans d'énonciation différents : celui du discours et celui de l'histoire* ». De ce fait, il faut considérer deux plans d'énonciation : l'énonciation historique (de récit) et l'énonciation du discours (de parole).

a- Énonciation historique

C'est une énonciation qui concerne la langue écrite, littéraire (conte, roman, fable, etc.). Elle se caractérise dans le récit où on raconte des événements passés. Benveniste précise qu'« *il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps* ». Ce qui est important, dans la théorie de Benveniste, c'est que les événements semblent se raconter eux même sans l'intervention et la présence de locuteur comme une entité personnelle (*il n'y a aucune intervention du locuteur*), il n'y a pas d'intrusion, ni d'implication de l'historien par ses sentiments, ses pensées ou ses préférences. Il s'installe une certaine objectivité qui dépasse la présence de l'auteur. C'est pourquoi, l'historien n'utilise jamais les déictiques « je, moi, tu » ou « ici, maintenant ». C'est la troisième personne qui domine : « *les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici, les événements semblent se raconter eux-mêmes* ».

b- Énonciation du discours

Le discours définit la relation entre les interlocuteurs comme une relation dialogique et d'influence. Dans son article, Benveniste précise cette relation dialogique sans laquelle l'interaction n'aura pas lieu. Dans « *la nature des pronoms* », E. Benveniste précise qu'« *avec les pronoms, on a aussi l'insistance sur la réintroduction de la situation d'allocution : « je » est défini en termes de locution et « tu » c'est l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique « tu »* ».

³⁴ Ces indices sont présentés sous différentes appellations : déictiques (Orecchioni 1999), embrayeurs (Jakobson 1963), (MAINGUÉNEAU 1981) ou schifters en anglais.

Il ajoute que « je » est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique « je ». Par conséquent, en introduisant « je », on a aussi « tu ». Les pronoms « je » et « tu » sont définis par leur position dans l'acte de langage.

Benveniste rajoute à la théorie saussurienne en linguistique des caractéristiques discursives en donnant ainsi un autre statut à la parole. Il fait le passage de la linguistique du syntagme et de la phrase vers la linguistique du discours.

« Il nous incombe d'aller au-delà du point où Saussure s'est arrêté dans l'analyse de la langue comme système signifiant » (Benveniste, 1966 : I-219).

« Qu'il faut distinguer entre la langue comme répertoire de signes et l'ensemble de leurs combinaisons d'une part et de l'autre la langue comme activité manifestée dans des instances de discours qui sont caractérisées comme telles par des indices propres. »

Parmi les linguistes qui influent sur la portée discursive de la langue, nous citerons Ducrot, qui s'inspire ses travaux des deux philosophes du langage Austin et Searle.

Austin (dès 1955) dans son œuvre devenue célèbre en France: « *How to do Things with Words (1962)* », traduite sous le titre de « *Quand dire, c'est faire* » ;

Searle (1971) a développé et repris la théorie de Austin ; il propose de comprendre comment le langage nous permet de faire des choses, de les réaliser, notamment par les promesses, les proclamations, les discours d'autorité, etc.

Ducrot, dans « Le dit et le dire » (1983) montre l'importance de la situation discursive et de la pragmatique. Il intègre la composante pragmatique à la sémantique d'une façon qu'« *On ne peut décrire les énoncés sans faire référence aux conditions d'énonciation* ».

R. Laffont et F. Gardes-Madray (1976) éclaircissent ce référent situationnel qui comprend « *les conditions de production et de réception du message liées à la situation de l'émetteur et du récepteur, mais aussi des facteurs parasites susceptibles de troubler le déroulement du message* ». Donc, il est important de mettre en considération les conditions de réception et de production du message dans le contexte extralinguistique auquel le message est émis. Ils ajoutent que « *la communication linguistique est en même temps toujours en situation, elle est conditionnée par la réalité qui existe en dehors de nous et à laquelle elle se réfère* ». (1984, p. 12)

V-2-4--Enonciation chez Orecchioni

Pour Orecchioni, la linguistique de l'énonciation a pour but d'étudier l'énoncé produit par le locuteur à un allocataire en considérant les circonstances spatiales et temporelles de cette production y compris le contexte discursif dans lequel se trouvent les interlocuteurs.

« De décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir : -les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ; la situation de communication : circonstances spatio-temporelles ; conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc. » (Orecchioni, 1999, p.29)

Orecchioni (1989), insiste aussi sur l'aspect dialogale de la communication humaine et affirme que *« tout discours suppose un échange »* et que *« parler, ça se fait à deux au moins. »*. Pour elle, les différents éléments de la communication se font en trois actes :

- 1- L'allocution :** La présence de l'autre exerce une influence sur tous les processus d'encodage. L'autre est présenté par le « tu », « vous » dans le discours ancré ou « il » et « on » pour l'énoncé coupé de la situation d'énonciation.
- 2- L'interlocution :** l'alternance locuteur/récepteur dans la mesure où tout acte de communication sollicite une réaction, comme dans les interrogations ou l'injonctif.
- 3- L'interaction :** *sont toutes les influences que les partenaires de l'acte de communication exercent les uns sur les autres et qui conduisent, qui obligent le sujet parlant à constamment ajuster son discours. Elle conclut en disant que « parler c'est agir » c'est-à-dire agir l'un sur l'autre.*

Dans cette étude de l'énonciation, C. K.Orecchioni a mis l'accent sur la *« recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") »*. (Orecchioni, 1999, p.36)

Donc, l'énonciation consiste surtout à déterminer les marques linguistiques de la subjectivité du locuteur dans son énoncé et de repérer les indices extralinguistiques qui se situent dans l'espace et dans le temps de l'acte énonciatif. Benveniste utilise l'expression de « la subjectivité dans le langage », alors que Orecchioni préfère le terme « subjectivème ».

V-3-Théorie de la pragmatique

Dans ce chapitre, nous nous appuyons également sur une étude théorique de la pragmatique pour parler de la relation qui lie l'énoncé aux interlocuteurs et l'effet de la parole sur ces derniers. Nous abordons aussi cette discipline dans l'analyse du discours y compris dans les débats politiques, sans oublier de relever les différents théories qui s'inscrivent cette discipline. Enfin nous consacrerons une partie importante à l'acte du langage afin de voir l'impact du discours sur l'énonciataire surtout dans le discours politique.

V -3-1-Définition de la pragmatique

Dans la définition étymologique, la pragmatique, du grec « pragma », « praxis », signifie « action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action... ». En 1938, Charles W. Morris (philosophe et sémioticien américain) est le premier qui a utilisé ce terme pour dénommer une discipline qui n'existe pas encore : « *la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes* ». (Bracops, 2010)

Elle est considérée comme l'étude de signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs dans une situation effective de communication. Selon Francis Jaques « *la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social* ». La pragmatique est donc une discipline qui s'attache à la communication et à ses acteurs.

L'analyse pragmatique est loin de faire une unanimité dans les recherches linguistiques, c'est pourquoi, on parle souvent de plusieurs analyses pragmatiques. Nous nous assignons, dans ce présent travail comme objectif la notion de la pragmatique énonciative pour étudier et analyser notre corpus du discours politique du débat présidentiel français. Selon le dictionnaire de l'analyse du discours de Patrick Charaudeau et de Dominique Maingueneau, cette notion est issue de la tripartition de Morris (1938) qui distingue trois domaines dans l'appréhension de toute langue, qu'elle soit formelle ou naturelle.

- **syntaxe** : qui concerne les relations des signes aux autres signes ; indépendamment de la signification. Il s'agit donc d'une science formelle qui établit les règles de formation des propositions à partir des possibilités combinatoires entre les signes.
- **sémantique** : qui traite la relation des signes avec les objets auxquels ils font référence. Il s'agit d'une étude du signifié et de la valeur conceptuelle et significative des énoncés.
- **pragmatique** : Elle s'intéresse à la relation des signes avec ses utilisateurs et l'emploi du langage dans un contexte de communication véritable. Il s'agit du langage « vrai », dans une interaction sociale et dans des circonstances effectives.

La pragmatique peut être définie aussi « *comme l'étude du langage en acte* » (Orecchioni 2001, p.1). Elle entend par « *langage en acte* » :

a- le langage en situation, actualisé au cours d'énonciation particulière.

b- le langage envisagé comme un moyen d'agir sur le contexte interlocutif et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques. Dits en anglais « *speech acts* », que l'expression en français traduite soit par « *actes de langage* », « *actes de discours* », « *actes de parole* » ou « *actes de communication* » ; cette expression désigne en tout état de cause tout acte réalisé au moyen du langage. (Orecchioni 2001, p.19)

Cette deuxième forme de pragmatique nous la trouvons dans l'ouvrage de Kerbrat-Orecchioni « *Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement* » (2001). Orecchioni considère que

« Tout énoncé quel qu'il soit peut être considéré comme comportant, outre son contenu propositionnel (correspondant à ce qui est dit), un marqueur illocutoire, qui peut être complexe, et doit spécifier le statut pragmatique de l'énoncé (ce à quoi vise le dire : obtenir tel type de comportement-réponse, mais aussi, par exemple, l'adhésion du destinataire aux contenus assertés) ». (Orecchioni 1999, p.208).

Cela veut dire que tout énoncé produit dans une situation de communication correspondait à un acte, qui constitue l'essence de la théorie des actes de langage. Selon cette théorie, à chaque fois que nous produisons un énoncé, nous réalisons trois actes : locutoire, illocutoire et perlocutoire.

De manière générale, la pragmatique avait comme objet d'étude l'interprétation des énoncés en contexte : qu'il s'agisse des embrayeurs ou des déterminants, du nom, des implicites ou des connecteurs, etc. Elle se différencie de la notion saussurienne de la langue qui consiste à l'étude du système qui englobe la langue.

« On définira la pragmatique comme l'étude de l'usage de la langue, par opposition à l'étude du système linguistique » (Moeschler et Reboul 2005, p.17). Cité par (Charaudeau & al, 2002)

La pragmatique s'intéresse plus que l'étude de l'énoncé comme un produit du locuteur mais aussi de la relation établie entre le locuteur, l'énoncé, et l'allocutaire.

V-3-2-Pragmatique intégrée

Elle est considérée comme une discipline fille de la linguistique. Depuis les années 1980, la pragmatique étend son territoire aux nouveaux domaines et se fixe de nouvelles finalités.

Elle se surajoute à la sémantique pour rendre compte des aspects dont celle-ci ne traite pas la situation de communication et des conditions de réussite de la communication, l'étude des mots embrayeurs et déictiques comme ce qu'on peut résumer à travers l'appareil formel de l'énonciation : moi-ici-maintenant qui s'interprète relativement à la situation de communication. La pragmatique est définie surtout par Anne-Marie Diller et François Recanti (1979) comme la science qui « étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques, qui dans la langue, attestent sa vocation discursive ». ³⁵

Donc, elle est considérée comme des aspects intégrants dans le code linguistique liés à l'énonciation même. A cet égard, le sens de l'énoncé est défini par la conjugaison d'informations appartenant au composant linguistique de la phrase (morphème, lexème) et d'informations extralinguistiques appartenant aux composants énonciatif et communicatif de la langue voire le discours.

Dans ce sens, la pragmatique prend le relais quand la sémantique a épuisé ses possibilités d'interpréter des énoncés et de préciser leurs significations dans un contexte réel.

La pragmatique intégrée est considérée aussi comme un prolongement de la linguistique de l'énonciation car elle s'attache aussi à l'ensemble des faits liés aux interlocuteurs et la situation d'énonciation.

Contrairement à la pragmatique cognitive qui considère que l'interprétation de l'énoncé est inhérente dans le système central de la pensée, la pragmatique intégrée définit l'énonciation comme composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue.

V-3-3-Précurseurs de la théorie de la pragmatique

a-John Rogers Searle

Ce philosophe du langage (né en 1932) livre sa théorie des actes de langage dans deux ouvrages à savoir *Speech Acts* (1969) et *Expression and meaning* (1979) traduits respectivement en français : *Les Actes du langage, Essai de philosophie du langage* (1972), et *Sens et expression . Etude des théories des actes du langage*(1982).

³⁵ Cité dans *Langue française*, Paris, 1979, n° 42, p :03.

Pour lui, la production d'un énoncé c'est une action, un acte de langage. Sa théorie s'appuie sur deux éléments essentiels : l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage et une proposition de taxinomie des actes de langage.

b-John Langshaw Austin

Ce philosophe anglais, (né en 1911), fait partie avec Peter Strawson et John Searl des philosophes de l'Ecole d'Oxford. On nous a laissé cette œuvre indispensable aux études pragmatiques (un ouvrage posthume qui recueille nombreux articles, qui constitue une véritable théorie linguistique des actes de langage).

Pour eux, ce langage n'est pas aussi banal qu'on ne le croit, puisque les mots ordinaires utilisés tous les jours, sont employés de façon beaucoup plus subtile. Sa préoccupation porte sur l'adéquation entre le sens de l'énoncé et le réel. Ils envisagent le langage comme un mode d'action qui permet d'agir plus que sa vocation de décrire le réel.

Ils expliquent cet acte de langage à travers l'emploi des énoncés performatifs qui sont des marques pour accomplir l'acte par le seul fait de le dénommer (comme le verbe promettre, utilisé souvent comme exemple). Austin était moins exigeant en parlant que tous les énoncés sont dotés d'une certaine valeur illocutoire de (promesse, interrogation, ordre, offre, excuse, etc.) qui leur permet d'avoir des effets particuliers sur le contexte interlocutif.

Austin insiste sur le but du langage pour décrire la réalité. De fait, un nombre de phrases déclaratives permettent de décrire le monde qui nous entoure et peuvent être évaluées en termes de vérité ou de fausseté. Austin les appelle des constatifs. Il est évidemment impossible pour lui d'évaluer les performatifs en termes de vérité et de fausseté ; ils ne peuvent être évalués qu'en termes de réussite (succès, ou bonheur) ou de ratage (échec ou malheur).

J. R. Searle et Austin dans leurs travaux sur la pragmatique proposent une classification de différents actes accomplis par des moyens linguistiques et leurs réalisations et les conditions correspondantes de la réussite ou de l'échec.

Austin a proposé une typologie des valeurs illocutionnaires ; elle se repose sur 05 catégories établies par le classement des verbes au moyen desquels s'expriment les actes illocutionnaires :

a- Verbes verdictifs : expriment un verdict, une appréciation et correspondent souvent aux actes juridiques : acquitter, condamner, diagnostiquer, estimer, évaluer, prononcer, supputer. .

b- Verbes exercisifs : renvoient à l'exercice du pouvoir, de droits, ou d'influences : approuver, avertir, blâmer , condamner, commander, conseiller , exhorter, marier, nommer, voter...

c- Verbes promessifs : expriment l'obligation pour le locuteur d'adopter une certaine attitude (promesse, prise en charge, engagement, manifestation d'intention, etc.) : convenir de , épouser la cause, faire vœu, garantir , parier, promettre..

d- Verbes comparatifs : renvoient aux attitudes et aux comportements sociaux, impliquent une attitude ou une réaction face à la conduite ou à la situation d'autrui : approuver, bénir, blâmer, compatir, critiquer, déplorer, s'excuser, féliciter, mettre au défi, porter un toast, présenter ses condoléances, protester, remercier, rendre hommage, souhaiter la bienvenue...,

Searle , à son tour , a proposé une nouvelle taxinomie des « *forces illocutoire primitives* » :

- a- *les assertifs*, où le but est d'engager le locuteur, où les mots s'ajustent au monde, où l'état psychologique est la conviction à propos du contenu, quel que soit le degré de force. Ex. « Il viendra demain » ; il s'agit de la description d'un état et de la responsabilité du locuteur sur cet état ;
- b- *Les directifs*, où le but est d'obtenir que l'interlocuteur fasse quelque chose, où l'état psychologique est le désir /la volonté. Ex. « sortez ! » ; il s'agit d'obtenir une action de la part de l'interlocuteur ;
- c- *Les promissifs*, où le but est d'engager le locuteur à l'accomplissement d'une action, où l'état psychologique nécessaire est la sincérité de l'intention(...). Ex. « JE viendrai » ; il s'agit de l'obligation du locuteur à accomplir une action ;
- d- *Les expressifs*, où le but est d'exprimer l'état psychologique sous condition qu'il ait intention sincère, où le contenu attribue une propriété, soit au locuteur, soit à l'interlocuteur(...). Ex. « Excusez-moi » , il s'agit d'exprimer un état psychologique ;
- e- *Les déclaratifs*, où le but d'instaurer une réalité, où la correspondance entre mots et monde est direct, sans ajustement, sous réserve de légitimité institutionnelle ou social(...).Ex. « Je vous déclare la guerre » ; il s'agit de faire de l'acte même une réalité. » (Blanchet 1995 : 36).

V-3-4-Théorie des actes de langage

Préalablement, « dire » signifie plus que renseigner l'interlocuteur d'un événement, ou de le transmettre une information, c'est aussi essayer d'agir sur lui. Austin comme bien d'autres courants de pensée ont formulé l'idée que dire, c'est aussi faire. En effet, la parole et l'action ne sont pas opposées comme l'on peut imaginer. On peut même affirmer que la parole est une forme d'action. Cette idée n'est pas récente car on peut vérifier que la rhétorique, depuis très longtemps, se définit comme l'étude de l'art de persuader à travers le discours.

La rhétorique rejoint donc la pragmatique. Toutefois, Au début du 20 siècle, nous pouvons constater le développement de cette nouvelle dimension pragmatique du langage.

Benveniste, pour sa part, par la description de différentes formes de phrase, distingue les différentes « modalités », qui reflètent les « *comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par son discours* » :

« On reconnaît partout qu'il y'a des proportions assertives, des proportions interrogatives, des proportions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire(...). Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissent par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours de phrase qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspond à une attitude du locuteur ». (Benveniste, 1966, p.130)

Autres pionniers de la pragmatique contemporaine : B. K. Malinowski, Gardiner. Ils ont développé des théories qui trouvent leurs origines du modèle béhavioriste de linguiste américain Louis Bloomfield, basées sur le mécanisme de conditionnement ramené aux travaux de Pavlov qui se résume au schéma stimulus/réponse. Ce modèle a joué un rôle non moins important dans le développement de cette théorie pragmatique développée dans les sciences du langage.

Austin et Searle considèrent que tout énoncé linguistique est envisagé comme un acte particulier, visant à produire un certain effet sur l'interlocuteur et à causer une modification dans la situation communicationnelle.

Ils pensent que le but du langage est de pouvoir agir et pouvoir faire des choses par la simple production d'énoncés langagiers. Effectivement, tous les énoncés possèdent implicitement ou explicitement une valeur d'acte de langage.

Dans les actes de langage, ou de parole, il s'agit de trois actes essentiels :

a- Acte locutoire ou locutionnaire (L'acte de dire quelque chose) C'est le fait de dire quelque chose, de prononcer une phrase (réalisation grammaticale et articulatoire de la phrase selon les règles syntaxiques et phonologiques).

En effet, l'énoncé produit n'est qu'une suite de sons liée à une signification qui rend l'énoncé compréhensible et pertinent. Cet énoncé fait partie du système de la langue qui est du de la convention sociale.

b-- Acte illocutoire ou illocutionnaire (l'acte réalisé en disant quelque chose)

C'est le produit de l'énoncé lorsqu'on dit quelque chose consistant à comprendre le but de cet acte, soit comme donner un conseil, faire une promesse, intimer un ordre, préférer une assertion, formuler une protestation, poser une question, etc.

c- Acte perlocutoire ou perlocutionnaire (l'acte réalisé en fonction de l'effet produit sur l'allocutaire par l'acte illocutoire). C'est le produit par le fait de dire quelque chose, c'est-à-dire que l'acte donne lieu à des effets – ou conséquences- chez les autres ou chez soi.

Le but d'Austin et de Searle est d'étudier surtout l'acte d'illocution, car ils croient à son importance dans l'interprétation de « dire » en « faire ».

Selon Orecchioni (2002, p.1) « *Les paroles sont aussi des actions* » : dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont nous parlons, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant. Au lieu d'opposer comme nous le faisons souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action.

V-4-Analyse des enjeux énonciatifs et pragmatiques dans le débat du 2012

L'analyse énonciative du discours politique médiatique du débat doit être tenue dans la considération de la subjectivité de chaque candidat, ses choix personnels, son ancrage dans le contexte extérieur et son rapport social avec l'auditoire. En effet, l'emploi des pronoms personnels, des embrayeurs, et des modalisateurs donne une intensité émotive au discours politique électoral du candidat et détermine une certaine position et certaines relations qui pourraient lier les interlocuteurs à leur contexte.

Nous allons analyser ces éléments énonciatifs et pragmatiques constituant de ce discours politique à travers les enjeux énonciatifs et pragmatiques qui sont liés à la fois à la personne, aux marqueurs contextuels et modalisateurs intensificateurs utilisés dans ce débat présidentiel.

V-4-1-Embrayeurs et/ou déictiques

Nous commençons par la définition proposée par C. K. Orecchioni (1999, p.41)

« Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

-le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,

-la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire ».

On envisage dès le début le problème d'appellation soulevé par G. Kleiber dans son ouvrage « *déictiques, embrayeurs, token-reflexives, symboles indexicaux, etc., comment les définir ?* » (Kleiber, 1986). Considérés comme des synonymes (Orrichioni, 1999), le mot : déictiques ou embrayeurs, (Maingueneau, 1981) qui est la traduction française de « shifters » correspond beaucoup plus à une « *classe de mots dont le sens varie avec la situation* ». (Jespersen, 1922, pp.123-124). Dans les deux cas, il est important de prendre en considération ces paramètres constitutifs de la situation d'énonciation.

« *Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indéxal est de "donner" le référent par le truchement de ce texte.* » (Kleiber, 1986, p.19)

Ce que font les interlocuteurs, c'est désigner les objets ou les personnes qui constituent la réalité extralinguistique, c'est ce que Jakobson appelle « fonction référentielle ». Il s'agit en effet du

« *Processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est — à — dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique* ». (Orecchioni, 1999, p. 40)

De là, nous avons plusieurs définitions des déictiques qui s'appuient sur la notion de référence. Pour Kleiber (1986, p.12), ce sont des unités linguistiques « *dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent* ». Ces termes sont utilisés d'une manière générale pour renvoyer soit aux actants (énonciateurs et destinataires), soit aux circonstances de l'énonciation : circonstances de lieu (appelés embrayeurs spatiaux) ou du temps (appelés embrayeurs temporeux).

Pour Maingueneau, les déictiques renvoient uniquement aux indices spatio-temporels et sont donc inclus dans la classe des embrayeurs à côté des pronoms personnels :

« *À côté des personnes, il existe d'autres embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur* ». (Maingueneau, 1981, p. 21)

V-4-2-Différents embrayeurs

Sont les éléments qui renvoient à une référence situationnelle. Ils sont de différentes natures, elles recouvrent tous les éléments qui suscitent une référence situationnelle, tels que les pronoms personnels de première et deuxième personne, les adjectifs possessifs, les indices démonstratifs, les adverbes et les locutions adverbiales locatives et temporelles (ici, maintenant...).

V-4-2-1-Pronoms liés à la personne

Ils regroupent d'une part les pronoms personnels je/tu – nous/vous et d'autre part les pronoms et adjectifs possessifs qui ont une relation avec ces personnes. Cependant cette théorie de personnes est basée sur la différentiation comme l'indique E. Benveniste : « *une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes.* » (Benveniste É. , 1974, p. 224)

Benveniste voit dans l'emploi des deux pronoms personnels je et tu une référence particulière, car ils n'ont pas une signification stable et ne peuvent être compris que dans leur situation d'énonciation, alors, ils sont classés dans la réalité de discours. Il propose la définition suivante :

« “Je” est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique « je », par conséquent, en introduisant la situation d'« allocution », on obtient une définition symétrique pour tu, comme l'« individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique tu »(Benveniste É. , 1974, pp. 252-253)

a- Nous/vous.

Ces deux pronoms représentent les pluriels de je, tu et ils sont considérés aussi comme des « personnes amplifiées » qui peuvent être représentés ainsi :

Nous = je + non — je

- je + tu (+tu...) : nous inclusif
- je + il (+il...) : nous exclusif
- je + tu + il.

Vous = tu + non — je

- tu + tu +... (tu pluriel)
- tu + il(s).

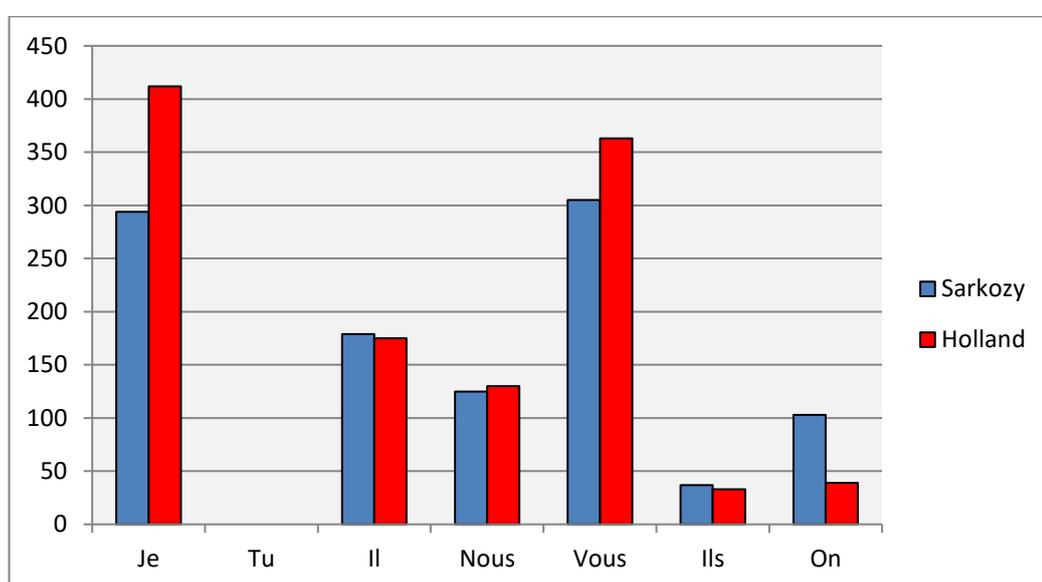
b- cas de la non-personne

Par opposition à la 1^{ère} personne, qui est exprimée par les deux pronoms « je » et « tu », nous trouvons « il » et « on ». La non-personne peut avoir plusieurs substituts pronominaux, elle concerne n'importe qu'elle référence (concret ou non, humain ou non) à l'extérieur de la réciprocité entre « je » et « tu ».

Il peut renvoyer à une infinité de sujets — ou aucun alors que « je » et « tu » se caractérisent par leur « unicité — spécifique ».

Exemple : Dans le débat de 2012, la subjectivité du locuteur politique est incarnée d’abord par l’image du soi qu’il voulait afficher (son éthos) et elle est exprimée clairement par l’emploi du pronom personnel « je ».

C’est une sorte d’appropriation du discours que l’on trouve souvent dans le discours politique médiatique. Le pronom le plus utilisé par les deux candidats est le « je », car dans ce débat présidentiel, l’effort déployé par le candidat est optimal pour se présenter comme un bon président et monter une image positive aux téléspectateurs. Une analyse lexicométrique nous montre cette supériorité de l’emploi du pronom « je » et « vous » par rapport aux autres pronoms :



Histogramme 12: Utilisation des pronoms dans l’ensemble de débat (logiciel tropes)

Commentaire

Dans ce débat, nous remarquons que FH est celui qui a utilisé le plus le pronom « je » (33.9% contre 26.1% pour NS) parce qu’il est le candidat le moins connu et il doit montrer à chaque fois sa capacité tant que challengeur de se démarquer par ses propos et ses propositions de son adversaire pour attirer l’attention et l’adhésion des téléspectateurs. Nous pouvons constater, à travers le taux d’emploi des pronoms personnels ci-dessus, l’importance de la tenue subjective et personnelle dans le discours du débat politique et son caractère dialogal qui justifie la même importance de l’emploi de la 2^{ème} personne du pluriel « vous ». Cela peut expliquer aussi la nature interactionnelle et conflictuelle de ce débat qui sert pour un candidat à se procurer d’une certaine victoire symbolique et avoir le dessus sur l’autre au niveau de son discours. Quoique le débat donne l’air de conflit et de divergence, les débatteurs reconstruisent inévitablement leurs

discours par rapport à leurs interactions. En effet, cet échange entre les deux interlocuteurs installe une certaine coopération, une sorte de collaboration implicite qui donnent lieu à une co-construction de leurs discours.

V-4-2-2-Localisation ou les déictiques spatio-temporels

La localisation se fait à travers des termes qui peuvent encadrer l'événement dans l'espace et dans le temps et autour du sujet parlant. Benveniste éclaircit cela dans la citation suivante:

« Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du 'sujet' pris comme repère : 'ceci, ici, maintenant', et leurs nombreuses corrélations 'cela, hier, l'an dernier, demain', etc. ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du je qui s'énonce ».(Benveniste É. , 1974, p. 262)

L'emploi des déictiques spatio-temporels dans le discours du débat politique renvoie à la situation politique et socio-économique spécifique que l'Europe a vécue en 2012. Ce travail a examiné dans quelques séquences invoquées les correspondances des discours des deux candidats avec ce contexte socioéconomique qui domine les thématiques du débat. Les discours sont caractérisés par l'emploi des déictiques spatio-temporels qui renvoient le discours à sa situation de l'énonciation.

a- temps :

Les déictiques temporels permettent de localiser l'évènement par rapport à un moment pris comme référence pour l'énonciateur, ou ce qu'on appelle souvent le moment d'énonciation, « le moment où l'énonciateur parle ». Orecchioni considère que le choix d'une forme temporelle (passé/présent/futur) est de nature déictique, car ce choix se fait selon différents axes qui

“mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès (...), considéré dans son déroulement ou dans son achèvement "enfoui dans le passé " ou au contraire relié à l'activité présente » (Orrichioni, 1999, p. 52)

b- espace :

Ce sont des termes qui servent comme des indices spatiaux et repèrent la place où se trouve l'énonciateur au moment de l'énonciation. Il existe plusieurs types de déictiques spatiaux :

c- Démonstratifs et les présentatifs :

Les éléments de la classe des déterminants (ce.../ici/là]), leur répartition se fait selon l'axe proximité/éloignement. Des adverbes de lieu, "là —, "ici", qui marque la proximité et "là — bas — pour signifier l'éloignement, des formes composées comme : celui-ci/là, celle-ci/là, ceux-ci/là, celles-ci/là et la forme neutre ceci/là.

Les présentatifs sont des éléments linguistiques qui servent à présenter un référent, à signaler son existence, Grevisse (1993) l'indique ainsi : *« des mots ou expressions qui permettent de désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec la situation »*. Dominique Maingueneau, comme C. Kerbrat. Orrecchioni citent : *voici* et *voilà* comme des présentatifs de type particulier. Comme les démonstratifs, les présentatifs peuvent fonctionner comme des éléments anaphoriques quand ils prennent une valeur d'annonce ou de conclusion employée dans le but de résumer synthétiquement ce qui est dit auparavant.

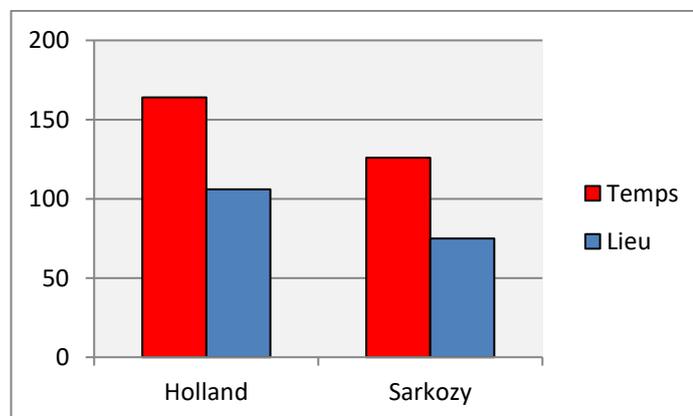
d- éléments adverbiaux:

L'emploi des expressions telles que (Près (de)/loin (de), devant/derrière, en haut/en bas ; à gauche/à droite) est pour désigner la position relativement exacte du locuteur, ainsi s'il change de place, leur interprétation change corrélativement.

Quelques déictiques spatiaux et présentatifs cités dans le débat de 2012(voir annexe, C, D, E).

déictiques	Hollande	Sarkozy
temporels	<p><i>FH21 : depuis que vous êtes aux responsabilités du pays. ...</i> <i>FH21 : « Au moment où vous avez été élu. Vous avez vous-même dit qu'il y aurait 5% de la population active</i> <i>FH32 : « Quand Lionel Jospin a quitté la responsabilité du pays, en 2002, il y avait déjà un prix du pétrole,</i> <i>FH115 : « dès que les Français vous ont choisi en 2007, ...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>dès lors qu'il y a 41 années de cotisation et qu'on a commencé tôt à travailler.</i> - <i>... aujourd'hui, vous changez encore d'objectif</i> 	<p><i>NS2 : « Hier, je me suis adressé à tous les Français, ... un rôle à jouer,</i> <i>NS4 : « c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les 5 ans de mon quinquennat,</i> <i>NS4 : « Je suis depuis bien longtemps le seul Président de La République qui n'ait pas ... de masse</i> <i>NS6 : « Quand Monsieur Axel Kahn, aujourd'hui, cet après-midi, ..</i> <i>NS19 parce que dans le même temps, il y a 10 ans, nous faisons seul contre le reste du monde les 35 heures, le chancelier Schröder,</i> <i>NS119 Demain, tous les journalistes pourront confirmer...</i></p>
indices spatiaux	<p><i>FH3 : « qui est né ici, depuis combien de générations, ou qui habite là, ...</i> <i>FH17 : « la crise est là, personne ne la conteste, mais le chômage a augmenté plus en France qu'il n'a augmenté en Allemagne où il est de 6, 5% de la population active,</i> <i>FH55 : » Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.</i></p>	<p><i>NS263 : « C'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont pas encore de papiers.</i> <i>NS302 : « Que c'est de l'autre côté de la Méditerranée, que l'Algérie c'est musulman, que le Maroc c'est pour l'essentiel de religion et de confession musulmanes.</i> <i>NS 302 : « C'est bien là que se trouve le problème. Il ne se trouve pas ailleurs.</i> <i>NS302 : « les hommes dans les piscines, des</i></p>

	<p><i>FH103</i> Ne faites pas là-dessus de digression. Ce n'est pas sur le prix d'achat du pétrole</p> <p><i>FH183</i> : « moi je ne les remplacerai pas partout, mais je créerai les postes et dans l'Éducation Nationale et dans la police.</p> <p>- Nous avons fait un débat là-dessus. C'était au théâtre du rond-point, en 2003, j'ai encore le texte.</p> <p><i>FH340</i> : Elle se trouve, en plus, sur une zone sismique, à côté du canal d'Alsace. Tout autour, les mobilisations sont très fortes pour sa fermeture.</p> <p><i>FH438</i> : « Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades,</p>	<p>menus différenciés dans les cantines municipales, des médecins différenciés pour les hommes et les femmes dans l'hôpital.</p> <p>- parce que chez nous, dans la République française, une femme n'est enfermée pas derrière une prison.</p> <p><i>NS344</i> : « Juste un mot, les centrales nucléaires en Suisse, où les gens ne sont pas connus comme des gens</p> <p><i>NS458</i> : « Nous ne sommes pas seuls là-bas, il y a 56 pays, dont nos alliés américains, mais la plupart de nos partenaires européens.</p> <p><i>NS458</i> : « compte tenu du matériel que nous avons là-bas et des problèmes de sécurité que nous avons là-bas.</p>
Présentatifs	<p><i>FH5</i> : « (...), mais voilà, si un quinquennat se termine alors qu' il a été heurté ...</p> <p>J'ai fait le calcul, 300 euros pour un couple de smicards, voilà ce que va être <i>FH32</i> le prélèvement annuel que vous allez ... (...)</p>	<p><i>NS86</i> : « (...)alors voilà maintenant qu'on va payer son électricité et son gaz en fonction ...</p> <p><i>NS342</i> : « Elle dit Fessenheim ne pose aucun problème, voilà les travaux qu' il faut faire, Fessenheim peut continuer.</p>



Histogramme 13:Emploi de déictiques spatio-temporels lors du débat (Tropes)

Commentaire

Les déictiques spatiotemporels utilisés dans le débat de 2012 permettent aux candidats de s'exprimer en se référant au contexte de l'énonciation. L'emploi des adverbes du temps et de lieux explique la situation dans laquelle le discours est prononcé et comment il est reconstruit.

Nous pouvons remarquer que le discours de FH est le plus ancré dans la situation politique et socioéconomique qui entoure le débat par rapport à son adversaire (soit 270 occurrences contre

201 occurrences). Son discours se repère beaucoup sur les dates et les lieux pour donner une crédibilité à ses propos et pour s'imposer comme le candidat qui connaît les dossiers et celui qui pourrait donner des solutions aux problèmes dont souffre la société française de l'époque loin du discours politique conceptuel.

V-4-3-Modalisation intensificatrice du discours

Un discours qui vise à motiver un auditoire est un discours enthousiaste, séduisant, qui frappe les esprits. Pour cela, le locuteur politique, pour gagner l'adhésion de son auditoire, emploie de divers indices sous forme d'ornements du discours. Cela consiste au fait de ne pas se contenter seulement d'énoncer ses arguments, dans son discours, mais de les embellir dans le but de les rendre plus attractifs et plus marquants et gravés dans la mémoire de l'auditoire pour arriver à éveiller l'intérêt chez lui. Ces ornements discursifs prennent souvent la forme de l'utilisation de différents modalisateurs intensificateurs du discours.

En effet, ces modalisateurs jouent le rôle des marqueurs qui affichent l'attitude et l'adhésion du locuteur face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. Selon Franck (2000, p. 21)

« Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet »³⁶

La langue offre un choix infini d'éléments destinés à cet usage, et comme nous le verrons par la suite, les participants du face à face étudié ne vont pas se priver de s'en servir.

Je propose d'observer certains modalisateurs qui, d'après la théorie de l'énonciation, marquent la subjectivité et la modalisation du sujet parlant dans le discours, comme le note Charaudeau :

« La modalisation ne constitue qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos »³⁷. (Charaudeau, & Maingueneau, 2002, p.572).

Parmi les modalisateurs, nous proposons d'observer notamment les adjectifs et les adverbes insérés dans le discours pour l'intensifier et le rendre plus émotionnel et plus attractif pour attirer

³⁶Cité par Safinaz Büyükgüzel, Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur, » (Synergies Turquie n° 4 - 2011 p.134

³⁷Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Seuil, p :572.

plus d'attention de la part des destinataires. Observons, par la suite, quelques exemples qui suivent, tout en essayant d'imaginer à quoi les phrases ressembleraient, si elles n'étaient pas ornées d'adjectifs et d'adverbes.

C'est ainsi qu'un téléspectateur gardera en mémoire beaucoup plus facilement une phrase qui contient des modalisateurs, car en insérant un adverbe, le locuteur donne une autre dimension à son énoncé, un dynamisme et une force qui vont marquer les esprits en rendant l'énoncé beaucoup plus séduisant. Le choix du modalisateur dépend de l'impression et du sentiment que le locuteur souhaite laisser chez l'auditoire.

Parmi ces modalisateurs : les verbes d'opinion et de jugement, les différents adverbes de jugements et de sentiments, les adjectifs intensifs et les tournures stylistique, interrogative et exclamative qui sont utilisés pour le but de rendre l'auditoire attentif et attiré par le discours.

Plusieurs modalisateurs sont utilisés dans le débat politique de 2012 pour la finalité énonciative et pragmatique du discours politique médiatique.

Les modalisateurs d'intensification utilisés par les deux candidats transposent l'attitude psychologique de chaque candidat et ses jugements, ses sentiments, ses préférences au domaine du choix politique qu'il trace et son parcours et son projet présentiel qu'il adopte.

Ces modalisateurs jouent un rôle très intéressant dans le discours et ils sont aptes à mettre une influence sur l'auditoire et changer ses convictions.

Le discours médiatique intensif marquera les esprits des téléspectateurs par des phrases faciles à retenir car elles contiennent des modalisateurs qui rendent ce discours séduisant et qui dépendent préalablement de l'impact que le candidat politique souhaitera laisser chez les téléspectateurs.

Sarkozy et Hollande ont souvent recours à communiquer leurs sentiments dans leurs discours pour servir leurs images pour une entreprise de séduction qui sert à remettre leur prestation argumentative plus émotive, plus touchante et par conséquent plus persuasive.

Dans le débat de 2012, avec son ampleur d'élire un chef suprême de l'état, la mobilisation des sentiments et des passions est inévitable. Le débat médiatisé offre cette possibilité de jouer sur le pathos, sur les opinions personnelles, et l'expression des émotions plus que sur la communication des informations.

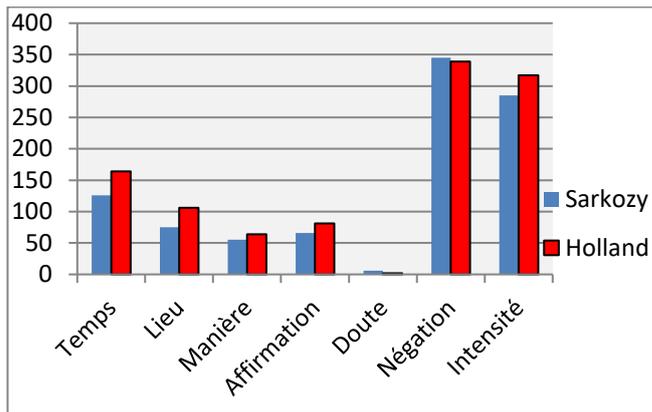
Pour ce faire, les deux candidats utilisent les différents procédés de modalisation à travers des adjectifs, adverbes, expressions, interrogations, exclamations, injections pour pouvoir exprimer leurs sentiments et déclencher l'émotion chez l'auditoire.

Ils provoquent par cela les passions, l'affect qui mobilise les sentiments, les pulsions aux désirs, le besoin de sécurité, la colère et le calme, la peur et la confiance, l'amitié et la haine la pitié et l'indignation, la provocation, etc.

Voici quelques modalisateurs utilisés par les deux candidats lors du débat de 2012 :

Modalisateurs	Hollande	Sarkozy
de doute	<i>FH375 : « -vous n'étiez pas dans les réunions apparemment. -FH463 : « peut-être monsieur Sarkozy peut nous livrer. Mais je ne crois pas que ce soit sa responsabilité ici,</i>	<i>NS2 : « C'est peut-être ce qui fait notre différence, le peuple de France dans son ensemble. Enfin, je pense que ce débat doit être ce moment de démocratie où les Français</i>
de sentiment et de jugement	<i>FH5 : « -Vous dites qu'il n'y a pas eu de violence, heureusement !Et ça tient aussi aux organisations syndicales, à tous ces mouvements -en organisant différemment la protection. Pour les actes de la présidence, il est normal qu'il y ait l'immunité,</i>	<i>NS6 : « avez condamné-vous ce propos profondément choquant ? - qui doit être engagé profondément, qui n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas, NS458 : « progressivement, nous nous désengageons, mais en bon ordre parce que j'ai la responsabilité de la parole de la France,(...)</i>
d'intensité	<i>FH1 : « Qui frappe notamment les plus modestes, les plus travailleurs, ceux qui sont exposés les plus et donc je veux. FH1 : « Ça sera un effort très long et qui appellera la mobilisation de tous, de tous les acteurs et c'est pourquoi... » FH1 : « Pendant trop d'années, les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc je veux les réunir,</i>	<i>NS2 : « C'est assez classique ce qu'il a dit. Moi, ce que j'attends du débat, c'est que tous ceux qui nous regardent puissent se faire une idée à la fin du débat. NS2 : « Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits. NS 158 : « Moins d'enseignants, mieux payés, mieux formés, ayant 26 heures d'obligation de service au lieu de 18 heures.</i>
Adjectifs péjoratifs et mélioratifs	<i>FH126 : « Vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur FH53 : « Vous êtes très mécontent de vous</i>	<i>NS6 : »avez condamné-vous ce propos profondément choquant ? NS19 : « Formidable, elle existe déjà. La banque publique d'industrie, filiale d'Oséo, existe déjà NS46 :quand vous augmentez de façon éhontée, je dois accepter.</i>

Tableau 7: les modalisateurs utilisés dans le débat de 2012



Histogramme 14: Emploi des modalisateurs (logiciel Trope)



Histogramme 15: Emploi des auxiliaires modaux (logiciel Trope)

Commentaire

Nous pouvons constater que, les éléments que l'on peut qualifier de modalisateurs d'intensification du discours ; utilisés par les deux débatteurs dans le débat de 2012 sont des éléments qui traduisent leurs attitudes, leurs jugements, leurs sentiments par rapport aux éléments constitutifs de son discours.

Dans les exemples et histogrammes présentés ci-dessus, les modalisateurs, qu'il s'agisse d'adjectifs, d'adverbes, verbes, locutions ou expressions jouent un rôle fondamental dans l'exercice discursif susceptible d'influencer l'auditoire. Un téléspectateur gardera en mémoire beaucoup plus facilement une phrase qui contient des modalisateurs, car en insérant un modalisateur le locuteur donne une autre dimension à son énoncé, un dynamisme et une force qui vont marquer les esprits en rendant l'énoncé beaucoup plus séduisant.

Le choix des modalisateurs dépend considérablement de l'impression et du sentiment que le locuteur souhaite laisser chez l'auditoire. Nous remarquons une légère supériorité chez FH dans l'emploi des modalisateur qui explique que son discours est beaucoup plus ancré dans l'aspect émotionnel et son intention d'influencer les téléspectateurs.

V-4-4--Présupposition et sous-entendu

Ducrot constate en 1972 que tout énoncé communique une information explicite (appelé un contenu posé) et une information implicite qui prend la forme d'une présupposition ou d'un sous-entendu.

« Dire que les langues naturelles sont des codes, destinées à la transmission de l'information d'un individu à un autre, c'est admettre du même coup que tous les contenus exprimés grâce à elles sont exprimés de façon explicite » (Ducrot, 1972)

a- Présupposition

La présupposition est considérée comme une inférence pragmatique dans la mesure où on peut tirer une information implicite à partir d'un énoncé explicite.

« Les présupposés d'un énoncé sont une sorte de contexte immanent ; ce sont les informations qu'il codifie en dehors du message proprement dit et que le locuteur présente comme indiscutable. Comme allant de soi. (...) plus généralement on dira qu'un énoncé A présuppose un énoncé B si A contient toutes les informations véhiculés par B et si la question « est ce que A » comportent les mêmes informations »³⁸

Autrement dit, la présupposition n'est pas une condition contenue par rapport à l'énoncé, mais bien une condition d'emploi : dans l'échange conversationnel, le présupposé est ce qui doit être accepté par les intervenants pour que ceux-ci se comprennent et que la communication aboutisse ; il représente dès lors une information derrière plan indispensable. La présupposition est donc un principe de cohérence qui assure la continuité des discours.

b- Sous-entendu

« en grammaire traditionnelle, on appelle sous-entendu ce qui, dans la phrase effectivement réalisée, n'est pas exprimé mais qui est impliqué par l'interprétation sémantique ou par le cadre syntaxique auquel correspond cette phrase. »³⁹

Il arrive parfois que le locuteur juge moins délicat un énoncé explicite et qu'il recoure en ce cas à énoncé proche, mais qu'il estime plus inacceptable. Cette intention de locuteur doit être vite récupérée par l'interlocuteur : le sous-entendu résulte donc d'une réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation.

« L'implicite ici, n'est plus à chercher au niveau de l'énoncé, comme un prolongement ou un complément du niveau explicite, mais à un niveau plus profond, comme une condition d'existence de l'acte d'énonciation. A chaque loi de discours on pourra donc faire correspondre un type particulier de sous-entendu, tout acte de

³⁸ Dictionnaire de linguistique Larousse

³⁹ idem

discours laissant entendre qu'il satisfait aux conditions exigées par cette loi.»
(Ducrot, 1972)

Synthèse :

Dans ce chapitre, nous avons tenté de définir le domaine dans lequel s'inscrit notre recherche. Il s'agit d'analyser le discours politique et de préciser le genre dans lequel appartient notre corpus.

Notre intérêt est de mener une analyse qui dépasse l'hétérogénéité des théories du discours, pour nous préoccuper surtout de la prise en charge de l'acte de langage, de l'énonciation, de l'étude du contexte, qui dépasse la grammaticalité du texte vers les facteurs situationnel, interactif, intentionnel et subjectif. Car nous pouvons plus analyser le discours politique médiatique sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible.

Cette conception de l'analyse discursive contemporaine consiste à décrire le fonctionnement des énoncés et les stratégies discursives en usage par les interlocuteurs dans un contexte communicatif précis.

Nous avons entrepris ce discours politique français comme une entité énonciative et pragmatique dans la mesure où il est produit par un énonciateur politique dans l'intention de faire réagir les interlocuteurs dans un contexte particulier. Nous avons constaté l'importance du contexte socioéconomique de la France en 2012, où vivent les interlocuteurs dans la construction des stratégies de persuasion et de production du discours.

L'analyse des enjeux énonciatif et pragmatique du débat nous a permis de comprendre, à travers les indices de subjectivités, comment chaque candidat avant le deuxième tour décisif des élections présidentielles montre son image de soi pour afficher son identité dans le discours et évincer celle de son adversaire.

Nous pouvons retenir, à travers ce cinquième chapitre, que le discours politique effectif, qui postule la coprésence d'interlocuteurs dans un contexte spatio-temporel déterminé, ne peut que se restituer dans un processus d'énonciation sous forme de traces. Nous parlons surtout de la subjectivité de l'énonciateur comme une capacité à se poser comme un « sujet ».

Elle se détermine surtout par le statut linguistique de la personne. Les statistiques qui ont été faites montrent à travers les traces de l'énonciation combien le discours politique ne peut être que l'incarnation du discours interactif qui dévoile la subjectivité des interlocuteurs dans un procès communicatif et langagier.

L'étude du débat de 2012 a englobé les activités langagières qui permettent aux interlocuteurs de se situer par rapport à eux-mêmes, au monde, à leurs énoncés et à ceux des autres. Nous avons mis l'accent sur le « je » énonciateur de l'orateur et la situation d'énonciation où se développent les interactions verbales par rapport à un « vous » d'un co-énonciateur. Nous avons essayé de montrer, à travers cette étude, l'importance des modalisateurs et des déictiques spatiaux temporels dans l'appropriation du discours politique dans la situation qui entoure les énonciateurs et l'auditoire, à savoir la situation économique et politique où se trouve la France en 2012.

En utilisant les logiciels lexicométriques, nous avons constaté que ce débat se démarque par un champ lexical qui est axé sur les marqueurs économiques et par la présence subjective des énonciateurs par les modalisateurs d'intensification du discours afin de maintenir et de provoquer l'adhésion des téléspectateurs autour de leurs projets politiques.

Chapitre VI

Analyse lexicométrique et
thématique du débat politique

Chapitre VI

Analyse lexicométrique et thématique du débat politique

Dans ce chapitre, nous essayons d'analyser l'utilisation lexicale des deux candidats et leurs développements thématiques au long du débat et combien cette utilisation a marqué leurs discours. Cela peut nous aider à savoir quels sont les domaines qui sont les plus discutés par rapport aux autres et quelles sont les préoccupations majeures des deux candidats dans ce débat vis-à-vis aux enjeux de la société française.

Ce chapitre comprend premièrement une étude lexicométrique basée sur une analyse statistique en s'appuyant sur une méthode assistée par ordinateur à travers des logiciels permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelles pour faire des comptages et des comparaisons sur le vocabulaire utilisé comme corpus. Deuxièmement, une étude thématique est proposée pour analyser la progression discursive des thèmes évoqués dans le débat de 2012 et les réactions des candidats par rapport aux sujets évoqués. Ce chapitre comprend les points suivants :

- la dominance du lexique économique dans le débat de 2012.
- l'analyse statistique du corpus.
- le recours au discours gestionnaire chiffré.
- l'analyse du vocabulaire dominant du débat
- l'analyse lexicale des actes
- l'analyse thématique du débat

VI-1-Analyse lexicométrique

VI-1-1-Dominance de lexique économique dans le débat de 2012

Pour ce faire, nous avons entamé une analyse lexicométrique du débat qui procède à une segmentation d'un corpus textuel et calcule la distribution des mots à l'intérieur de ce corpus.

(Lebart L. &, 1994). Nous avons utilisé la retranscription du débat télévisé du 3 mai entre FH et NS, proposée par lemonde.fr.⁴⁰

Les logiciels utilisés (Lexico3 et Iramuteq, et Tropes, Antidote 9) nous permettent d'analyser et de comparer l'utilisation des vocabulaires des duellistes. Les résultats sont au bout de compte affichés par les interfaces visualisés sous forme des nuages et des tableaux. Après qu'ils sont analysés dans les logiciels statistiques, les termes et les expressions employées, sont mis en valeur par leur degré de récurrence et/ou de rareté.

L'analyse du débat révèle une thématique liée aux usages lexicaux des présidentiables à travers les mots employés et leurs occurrences. Cette approche n'a pas la prétention d'une étude carrément statistique et exhaustive du corpus. Cependant, elle contribuera à la définition des modes lexicaux et de la langue utilisée par les deux candidats pendant le face-à-face présidentiel comme un phénomène discursif particulier.

Il faut mettre en évidence que le choix de vocabulaire et de lexique dans ce débat n'est pas dû seulement de candidat comme son identité discursive personnelle, mais aussi de son entourage de parti (les spécialistes de communication) et de la tradition discursive du mouvement qu'il représente (la Gauche, la Droite, les communistes, les Verts, etc.). Ce choix s'appuie aussi sur idéologie du candidat politique et les attentes du l'électorat.

VI-1-2-Analyse statistique du corpus

L'analyse statistique du corpus explique les différents choix lexicaux des candidats. Le corpus analysé compte :

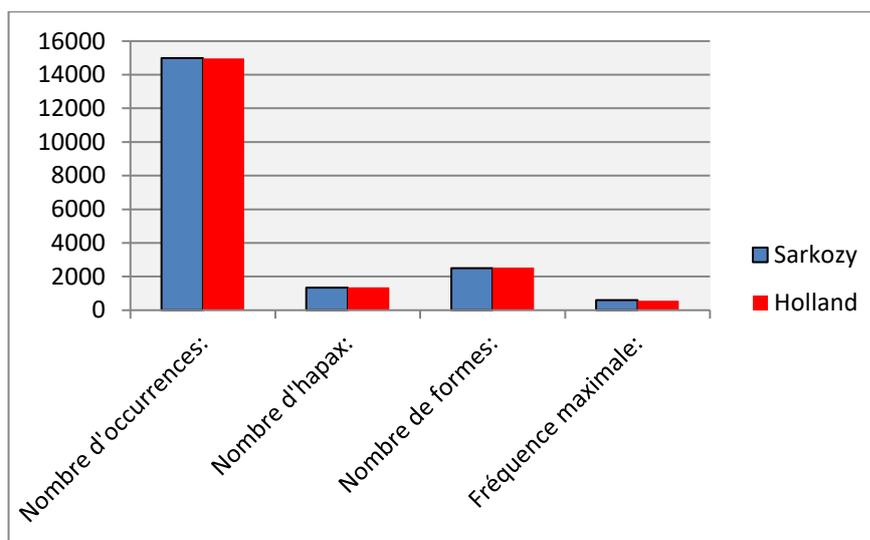
- Nombre d'occurrences : 29 534
- Nombre de formes : 3818
- Nombre d'hapax : 1963
- Fréquence maximale : 1175

Compte général du débat (antidote 9)

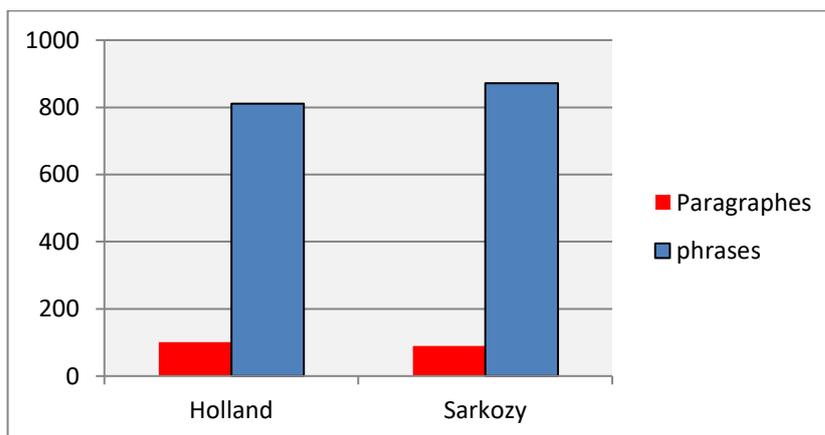
⁴⁰« *Sarkozy-Hollande : le compte rendu intégral du débat, thème par thème* » (3 mai 2012) : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/03/sarkozy-hollande-le-compte-rendu-integral-du-debat-theme-par-theme_1694802_1471069.html

595 paragraphes
1565 phrases
26743 mots
121 973 caractères (sans ...)
147 364 caractères (avec...)

Longueurs
2.6 phrases par paragraphes
17.1 mots par phrase
4.6 caractères par mot.



Histogramme 16: Analyse statistique du corpus (lexico3)



Histogramme 17: Compte général comparatif des paragraphes et des phrases (Antidote9)

Commentaire

Nous pouvons constater que le nombre d'occurrence des mots utilisés dans ce débat de 2012 est presque identique entre les deux candidats ; cela est dû à l'équité imposée par le temps d'intervention qui est chronométré rigoureusement respecté. Ce dispositif permet aux débatteurs d'avoir les mêmes chances d'intervention dans l'antenne selon le protocole qui encadre ce genre d'exercice médiatique.

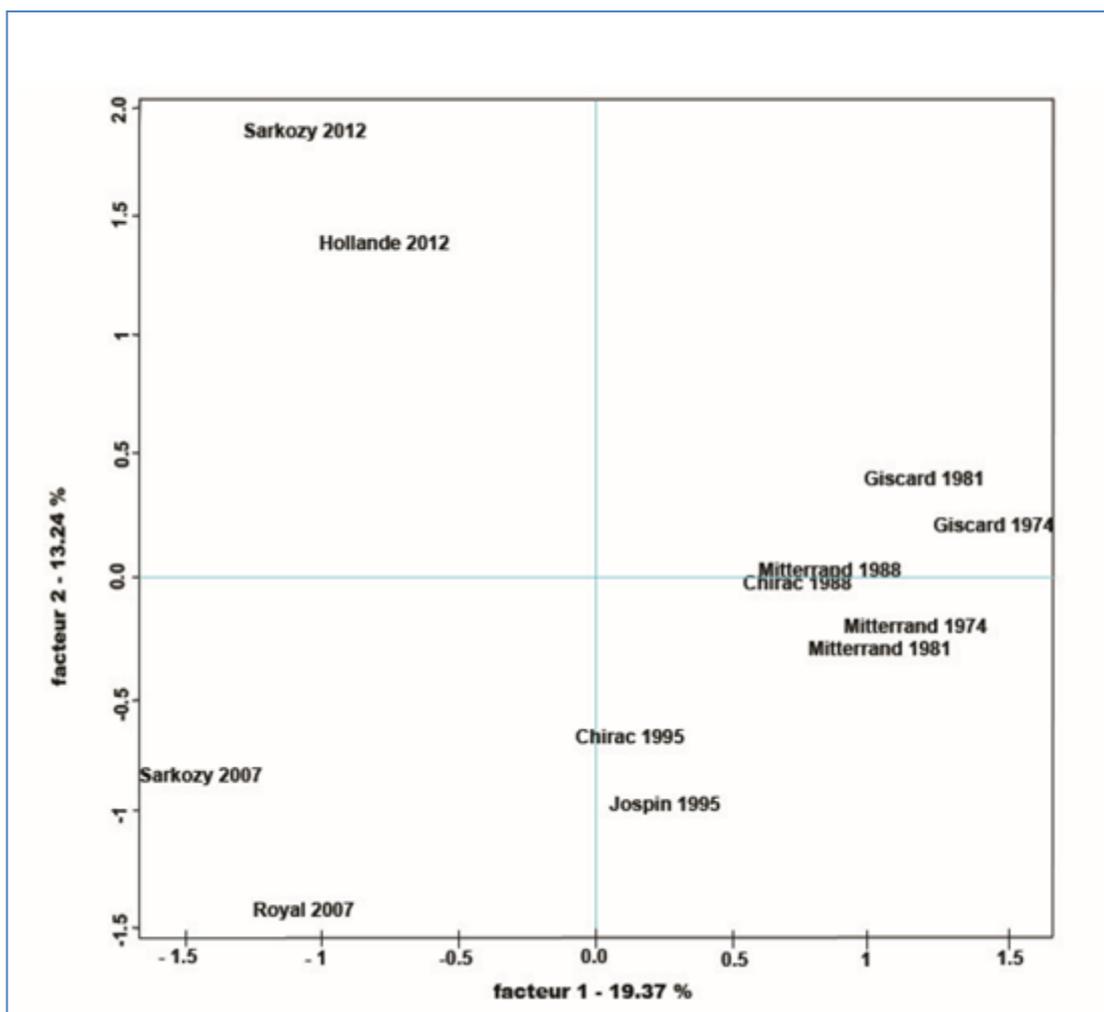


Figure 15: Analyse factorielle des débats de l'entre-deux-tours Dupuy, Marchand, (2013, p.127)

Commentaire

En comparant ce débat aux autres débats présidentiels précédents, le plan factoriel indique un certain rapprochement lexical depuis les trois premiers débats (1974-1988) et le début de

démarcation en 1995. Les deux derniers débats (2007 et 2012) apparaissent classés et marqués par leur différenciation par rapport aux débats précédents.

Dupuy et Marchand précisent cette démarcation surtout dans le contexte socioéconomique du débat.

« L'Analyse factorielle des correspondances montre que le débat de 2012 se distingue nettement des autres débats, caractérisés par des univers lexicaux distincts, qui dépendent à la fois du contexte conjoncturel de la campagne électorale (Allemagne, Fessenheim, immigration, crise, déficit sont par exemple des formes lexicales spécifiques au débat 2012) » (Dupuy, Marchand, 2013, pp.105-128)

Dès le début, nous pouvons constater que ce débat se démarque par rapport aux autres débats par un champ lexical qui est axé sur les marqueurs économiques dans les discours des deux débatteurs. Cet emploi est le résultat d'un contexte socio-économique spécifique auquel ils s'inscrivent l'Europe et la France ces quelques années : (crise économique et financière depuis 2008, crise de la Grèce, réduction des dettes souveraines, politiques d'austérité, TVA, etc.).

Cela peut expliquer pourquoi il est consacré beaucoup plus de temps aux questions liées à l'économie antérieure et extérieure qu'à la politique.

Pour satisfaire ce besoin ardu de l'actualité économique qui a bouleversé le monde et qui a qualifié cette époque, les discussions sociétales, les enquêtes journalistiques et les débats politiques se sont livrés dans un effort global à répondre aux problématiques posées dans cette société et aux hommes politiques à fournir leurs compétences surtout de gestionnaires afin de trouver des solutions économiques pour l'avenir, tel que exposé par Dupuy, Marchand :

« Le débat entre NS et FH a été le plus long (168 minutes), dont près de la moitié a été consacrée aux questions économiques (81 minutes) alors que l'international est à peine abordé (11 minutes) et ce, malgré le rôle international qui incombe au statut du Président de la République ». Dupuy, Marchand, 2013, pp.105-109)

Voici quelques exemples du débat qui montrent ce penchant vers les sujets économiques à travers l'occurrence du terme « économie » :

FH116-« (...) Nous ferons 40 milliards de prélèvements supplémentaires et 50 milliards d'économies sur la dépense ».

FH143-« (...) Quant aux **économies** de dépenses, j'ai pris un certain nombre d'engagements, les effectifs de la fonction publique seront stabilisés globalement tout au long du prochain quinquennat ».

FH182 :« (...) Sur les **économies**, parce que je ne veux pas laisser penser que j'augmenterai la dépense publique ».

FH-188« (...) et obtenir ce soutien à la croissance indispensable et pour nos **économies**, pour réduire le chômage et pour la maîtrise de la dette. »

FH466-« (...) et **l'économie** sera activée. Voilà ce que je voulais vous dire. Moi, je ne veux pas porter une peur, même pas la peur de votre propre reconduction ».

NS33 :-« (...)ça s'appelle une **économie** moderne dans un monde moderne. On a par ailleurs une limite » :

NS121-« (...) Vous dites que vous allez faire des **économies**. Ah bon ? Vous commencez par promettre aux syndicats de l'Éducation Nationale avant la moindre discussion 61 000 postes de fonctionnaires en plus. »

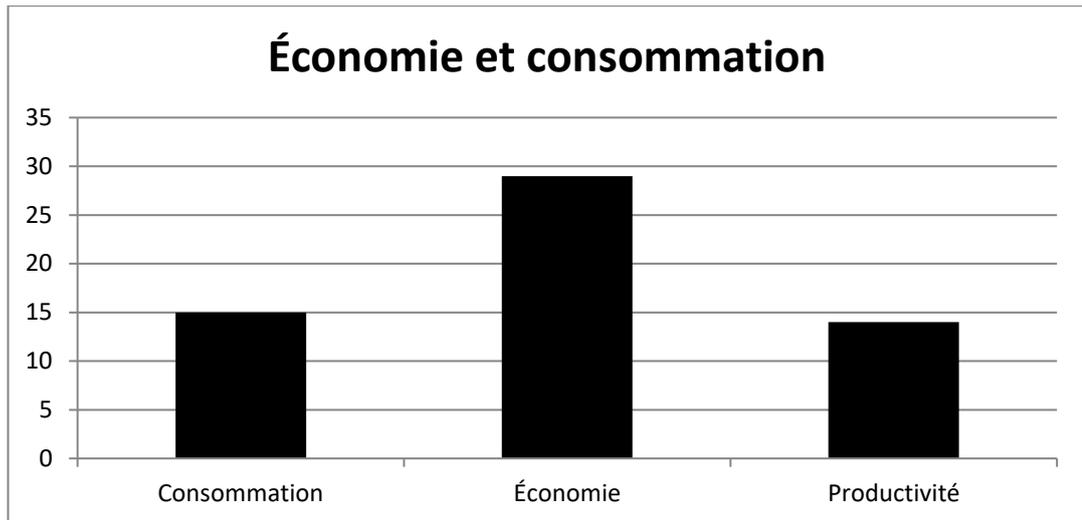
NS129 :« (...) Et enfin, je n'ai entendu pas une **économie** que vous proposez, une seule et notamment sur les créations de postes de fonctionnaires. »

NS158 :« (...) je vais les retrouver par **économie** par ailleurs". Mais savez-vous que l'Éducation Nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? »

NS164-« (...) Donc vous serez incapable de trouver les **économies**. Incapable. Et c'est encore une fois le laxisme et la folie dépensière ».

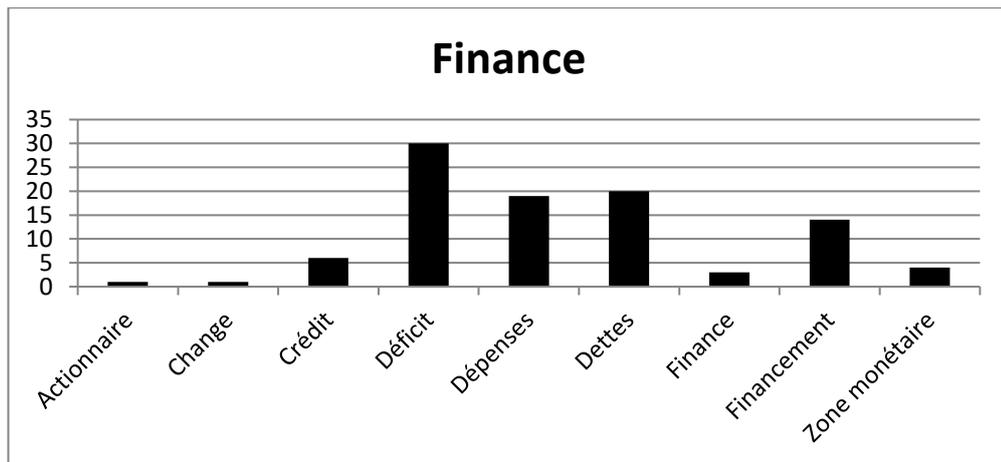
NS237 :« (...) "il faut faire des **économies**, réduire nos dépenses "et accepter une immigration qui ne viendrait en France ».

Nous présentons à travers les tableaux suivants les fréquences des termes utilisés qui concernent le domaine économique, réparties sous les sections suivantes : consommation, économie, productivité :

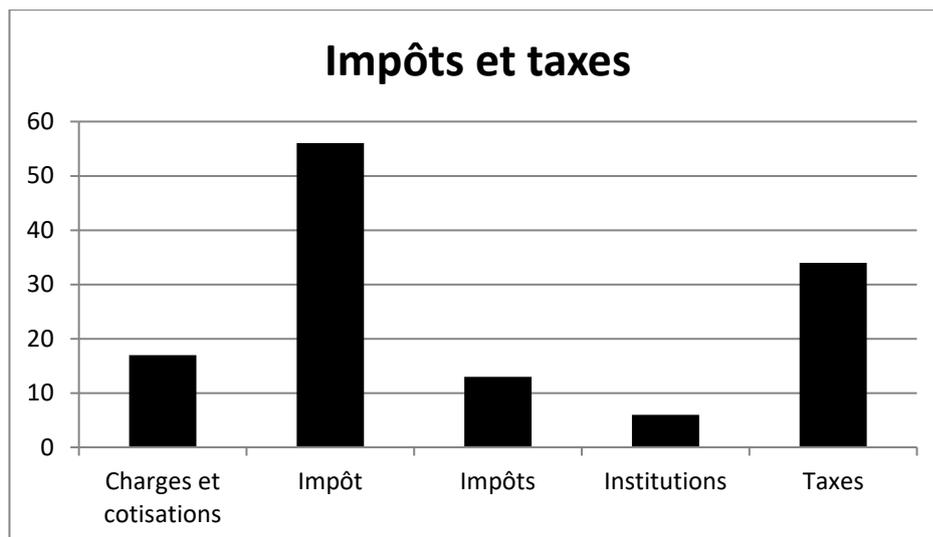


Histogramme 18 : Économie et consommation(Tropes)

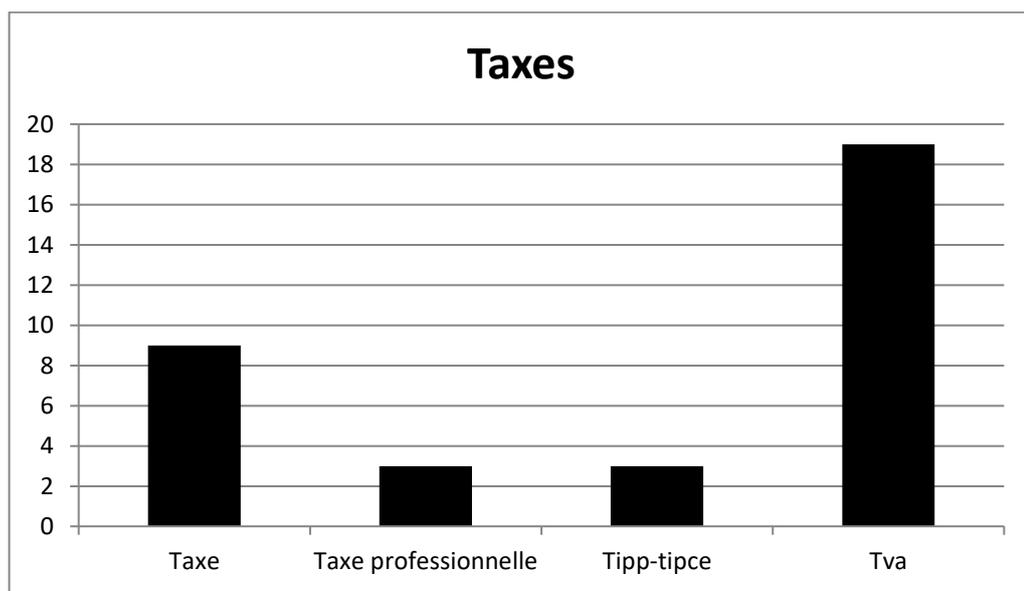
Les histogrammes qui suivent exposent les éléments touchant les Finances, Impôts et Taxes :



Histogramme 19: Finances(Tropes)



Histogramme 20: Impôts et taxes (Tropes)



Histogramme 21 : Taxes (Tropes)

Commentaire

Nous pouvons constater, lors de ce débat, que la discussion se concentre sur les thématiques économiques et commerciales (155 occurrences) avec notamment la question de la TVA sociale (19 occurrences), du pouvoir d'achat et du prix de l'essence. Les catégories invoquées relèvent surtout de l'économie fiscale: économie du travail, fiscalité, taxes et impôt (56 occurrences).

Les deux candidats évoquent aussi les questions liées à l'industrie et à la production (09 occurrences) et à l'entreprise (25 occurrences). Cela montre la dominance des thématiques économiques sur les questions politiques et sociales.

La figure ci-dessous montre l'arborescence de l'ensemble des termes économiques et leurs fréquences dans le débat 2012 (Tropes)

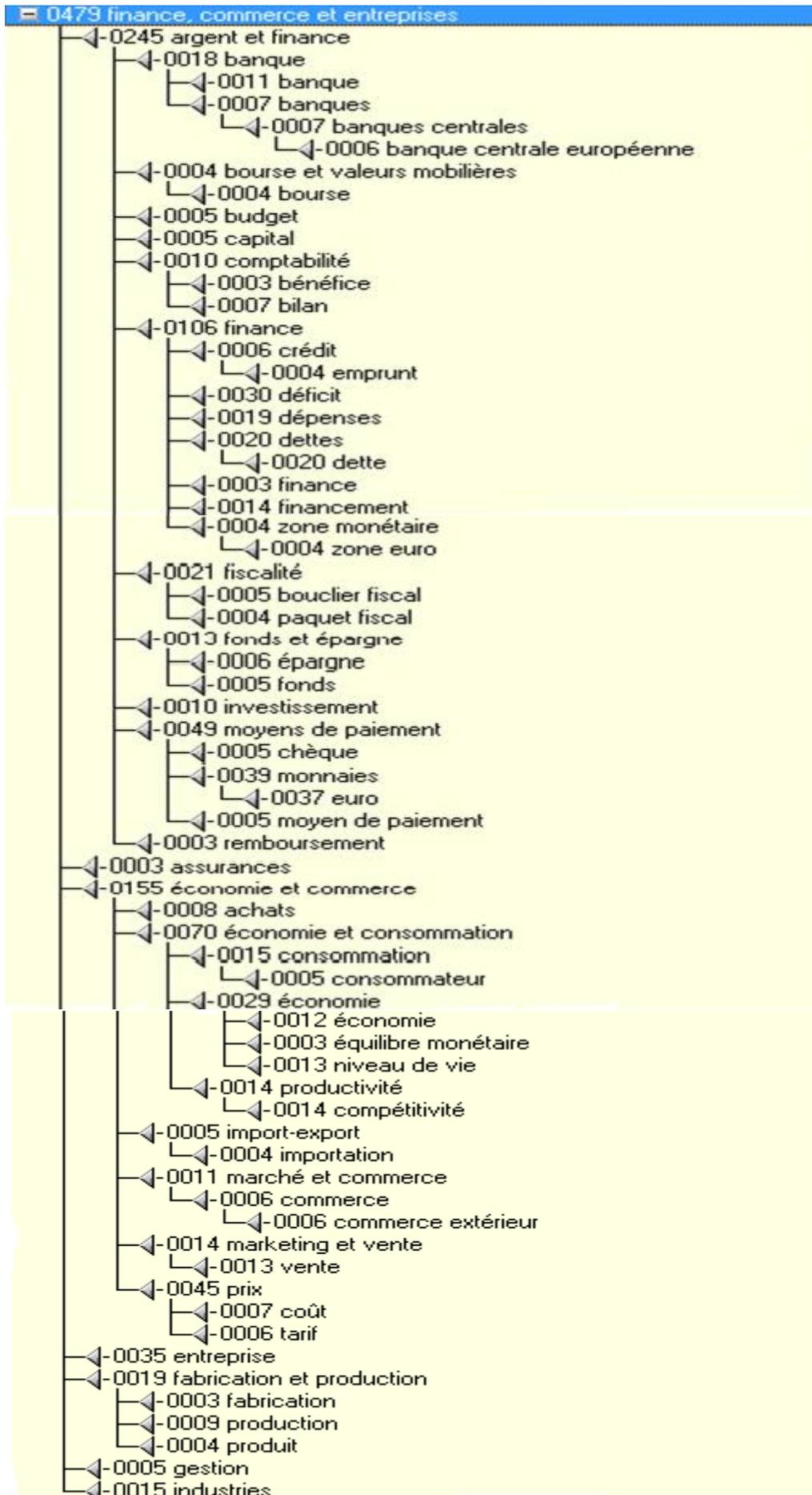
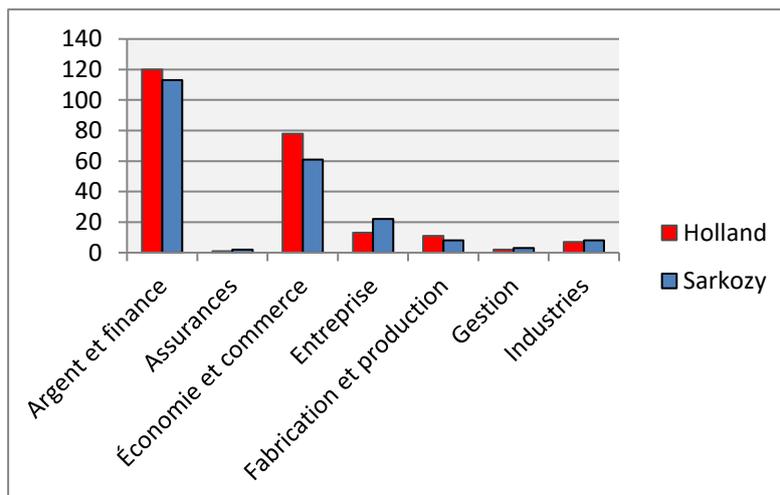


Figure 16: l'arborescence de fréquence des termes économiques dans le débat 2012 (Tropes)



Histogramme 22: Fréquences générales des termes économiques du débat (Tropes)

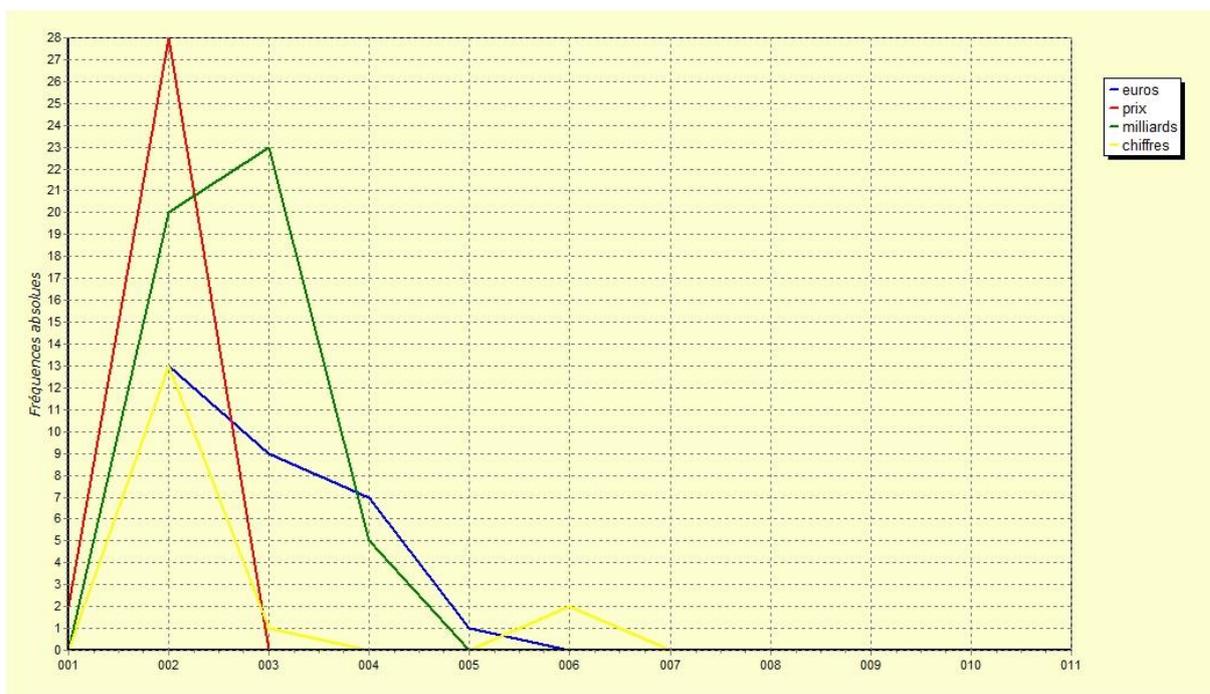
Commentaire

Les deux candidats utilisent, au même degré, les termes économiques pour répondre aux questions des journalistes et aux exigences de l'interaction dialogale entre eux ; néanmoins, nous pouvons constater que FH a une légère supériorité par rapport à son rival dans l'emploi des termes économiques surtout dans les domaines (argents et finance, économie et commerce, fabrication et production).

Cela est dû de son intention de donner l'impression de sa maîtrise dans ce domaine autant que challenger du président sortant. Il se présente comme un homme politique compétent et qui peut donner une conception économique efficace pour sortir le pays de la crise.

VI-1-3-Recours au discours gestionnaire chiffré

Le débat de 2012 se distingue nettement des débats des années 70 et 80 par la présence importante de chiffres (milliards, mille, prix, etc.). Des pourcentages de développement ou de régression ont été employés ainsi que des adjectifs numériques qui révèlent les choix politiques des candidats pour une économie efficace et pour persuader le public de leur maîtrise des dossiers financiers. Ce recours aux formes chiffrées et au lexique gestionnaire est justifié par les craintes des citoyens par rapport à la crise économique qui touche le monde et surtout l'Europe en 2012. Les sondages et les enquêtes journalistiques et les émissions politiques forment de plus en plus cette opinion adaptée à la doxa économique prépondérante.



Histogramme 23: Références chiffrées par chapitres dans le débat de 2012 (Lexico 3)

Commentaire

Nous pouvons remarquer à travers cet histogramme que les thématiques qui contiennent des références chiffrées sont le plus discutées dans les premiers chapitres du débat. En effet, dès le début, les deux débatteurs s'acharnent sur les questions économiques en donnant au fur et mesure des arguments chiffrés pour donner l'impression de leurs compétences en ce domaine. Le discours des deux débatteurs commence à s'atténuer des termes économiques lorsqu'on évoque les questions extérieurs et les choix politiques dans le dernier tiers du débat.

Concernant les questions liées au chômage, comme l'exemple suivant, les deux candidats ont recours à une argumentation très chiffrée loin d'une prestation politique et littéraire de la question :

***FH17:** « Le chômage a augmenté(...)il y a 3 millions de chômeurs dans notre pays, c'est une augmentation de 700 000(..) Donc, NS, vous aviez dit, c'était en 2007, que si le chômage ne tombait pas à 5% de la population active(..) mais le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne où il est de 6,5% de la population active, nous sommes à 10% ».*

FH18 : « (...) la première exigence sera de relancer la production dans notre pays puisque l'industrie a été abandonnée, 400 000 emplois ont été perdus ».

NS19 : « **Le chômage** a augmenté de 422 000, ce qui est trop, entre 2007 et 2011, chiffre BIT, c'est-à-dire une augmentation de 18,7 %, (...) Sur la même période, avec le même critère du BIT, le chômage a augmenté de 18,7 % en France, sur la même période il a augmenté de 37 % en Italie, de 60 % en Angleterre, de 191 % en Espagne après 7 années de socialisme, de 103 % aux États-Unis, et dans la moyenne des pays de la zone euro, dans la moyenne, **le chômage** a augmenté de 39,6 %, c'est-à-dire exactement le double ».

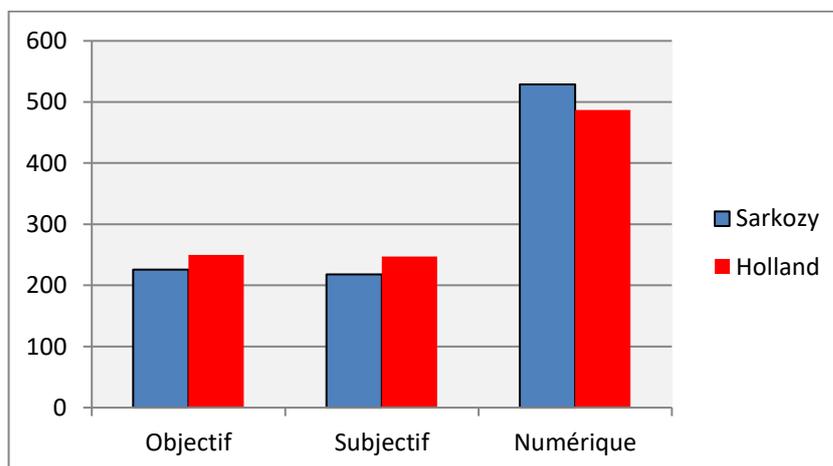
Dans ces deux tableaux les occurrences importantes des chiffres utilisées par les deux candidats NS et FH dans le débat de 2012.

deux	39,6 %	50	35 %	moitié	milliards	100	2,30 %	8000
tous	18,7	cinq	1,7	600	0,5	111	10,5 %	cent
5	2	milliards	1,75	milliards	de 40 à	un	13	une
millions	10	ces 70	37	500	45%	certain	%282	trentaine
quatre	le reste	milliards	millions	milliards	93%	nombre	000	une
trois	du	ces 63	180	100	4,5	de	moins	quarantaine
certain	35	milliards	millions	milliards	milliards	25 %	de 3 %	1987
183	57	36%	9	les 500	3	quelques	sept	215 000
422 000	58	94%	9 million	milliards	milliards	60	5,7	80 000
18,7 %	un	1800	presque	250	60 000	750 000	5,2	180 000
37 %	22	euros	500	38	4000	150 000	6 %	90 000
60 %	milliards	65%	euros	200	euros	20%	8 %	65 000
191 %	5,4 %	78%	53 %	milliards	540000	les	27	16
7	250	10%	Moins de	25%	34000	milliards	dix	118
103 %	euros	5,4	15 %	500	12	5	5%	2200
70	36	milliards	85 %	450	millions	milliards	4%	15000
milliards	3	les 5,4	Deux	milliards	1 million	25	21 %	300
les 70	Autres	milliards	centimes	200	26	8	107	240000
milliards	30	milliards	un	61 000	18	18 à 21	109	50 %
63	4	20	milliard	160 000	61000	21	1%	1 euro
	56	dix	d'euros			375 000	24	23%

Tableau 8: Chiffres utilisés par NS (319 occurrences) (Antidotes)

5	dix	0	40	60	24
un	cinq	0,7	50	62	230.000
1	70	2	50 milliards	42	50.000
1 million	80	1,7	10 000	43	180000
4	13 milliards	2011	150 000	un million	30000
3	13	25	45	75	2025
3 millions	300	600	41	4000	6
700 000	3 milliards	600 milliards	2 milliards	1,5	200 000
2007	8 milliards	900	80 000	44	30 000
6,5	8	900 milliards	14 000	46,7	100 000
10	700 millions	1800	12000	12 000	60 000
400 000	700	1800 milliards	500	36	180
deux	trois	2017	500 millions	26	six
4 millions	2002	90 milliards	Deux milliards	59	137
35	70 milliards	90	2012-2013	quatre	400
	30	40 milliards	18		83

Tableau 9 : Chiffres utilisés par FH (268 occurrences) (Antidotes)



Histogramme 24 : l'utilisation des adjectifs numériques dans le débat (Tropes)

Commentaire :

L'importance de la quantification dans ce débat présidentiel de dernier tour, explicite dans ces deux tableaux ci-dessus, indique la densité des chiffres et des adjectifs ordinaux et cardinaux utilisés par les deux candidats pour donner plus de crédibilité et de pragmatique à leurs propos. Une légère supériorité de l'emploi de chiffres s'exprime pour NS dans le débat de 2012, explique le recours de ce président sortant au pourcentage de développement pour justifier ces choix et défendre son bilan et pour réfuter aussi à son rival son argumentation chiffrée.

En effet, la communication scientifique de l'information en politique utilise beaucoup de quantification qui est devenue l'apanage de l'argumentation raisonnée. Le recensement des chiffres utilisés par NS et FH révèle un penchant purement statistique et économique qui oriente

le débat et répond aux exigences des Français de l'époque où tous les sondages et enquêtes faits pour l'opinion publique confirment l'inquiétude des citoyens français par rapport à la crise économique de 2012 et leur assurance au candidat gestionnaire qui résoudra surtout les problèmes économiques.

VI-1-4-Analyse vocabulaire et lexical du débat

L'analyse de l'ensemble du débat à travers le logiciel Eramuteq nous montre que les termes les plus utilisés sont « **France** » (120 fois), et « **Français** » (94 fois) par les deux débatteurs. Cela explique l'intérêt qu'ils donnent aux pays et aux citoyens car le défi est de proposer une vision qui va dans le développement du pays et la prospérité des Français. L'expression « **président de la République** » est également très présente dans la bouche des deux candidats, sans surprise puisque la présidence de la République était l'enjeu du débat. Pour Sarkozy, c'est la fonction la plus difficile pour laquelle le président doit être à la hauteur des défis auxquels il se confrontera. Elle n'est pas normale, ni pour des personnes normales.

Toutefois pour Hollande, il est surtout normal d'être proche de la société, d'être à son écoute et surtout de céder à créer des rivalités au sein de cette société. Cette définition de la fonction présidentielle n'est pas différente de celle préconisée vivement par les deux grands partis politique en France la Droite et la Gauche et qui constitue la différence entre deux idéologies inverses.

D'autres substantifs sont plus présents comme : Allemagne, Europe, croissance, immigration ; qui sont des termes qui signifient la direction du débat vers les sujets qui préoccupent plus la politique de l'époque.

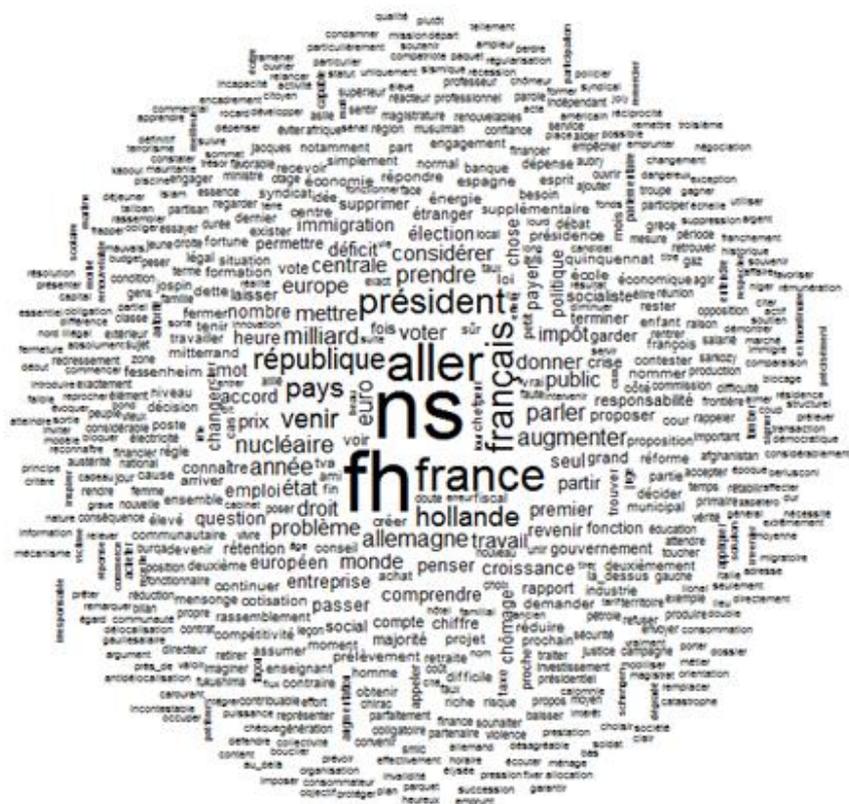
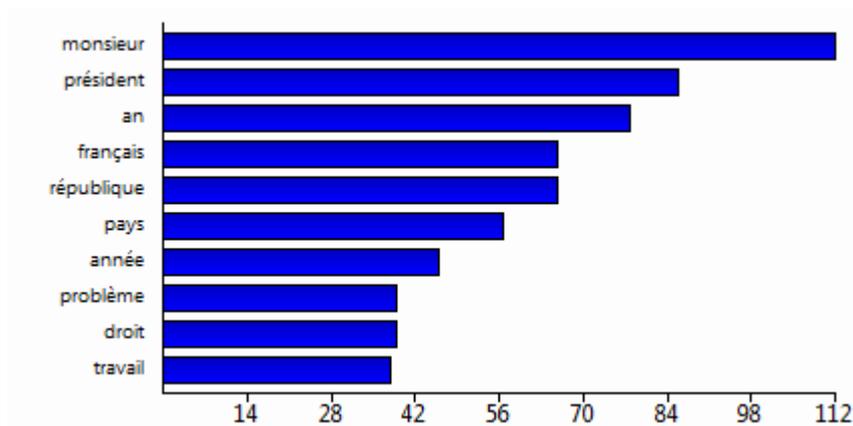


Figure 17 : Formes les plus fréquentes chez les deux candidats (Iramuteq)

Nous signalons l'occurrence de quelques substantifs les plus importants cités par les candidats :



Histogramme 25 : Occurrence des substantifs les plus importants dans le débat de 2012 (antidote 9)

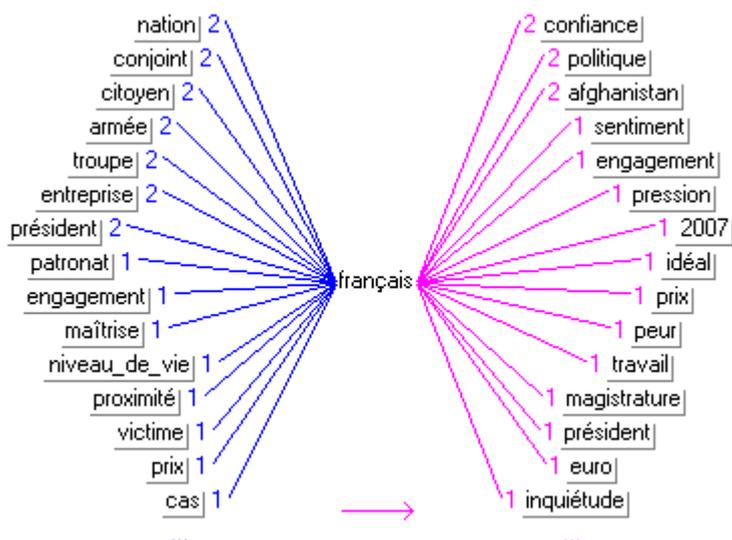
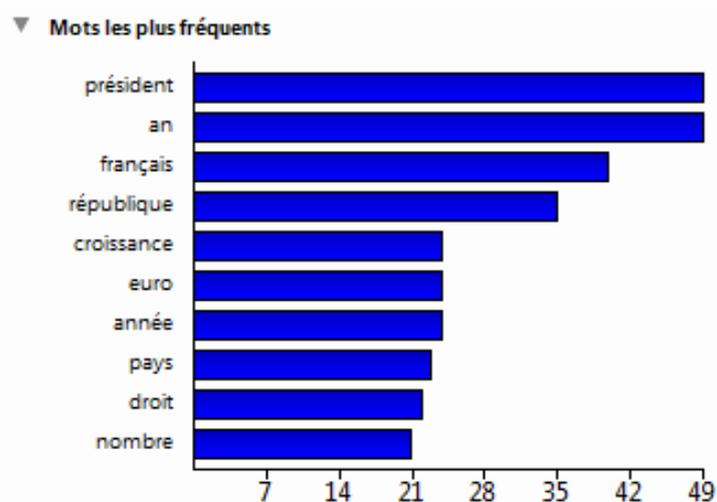


Figure 19 : Relation entre le mot français et d'autres catégories de mots chez FH (tropes)



Histogramme 26: Occurrence des substantifs les plus importants utilisés par FH (antidote 9)

Commentaire :

Nous avons constaté que les termes les plus fréquents liés au mot « français » utilisé par FH sont autour les termes qui expliquent les engagements politiques et moraux de ce candidat socialiste par rapport à la confiance, l'engagement, peur, etc.

Les autres termes qui se manifestent dans le discours de FH sont son interlocuteur « Nicolas Sarkozy » et ensuite, l'objet du débat « Président de la République ».

Ensuite, toutes les thématiques qui sont relatives aux : droit de vote [des immigrés] et les prélèvements abusifs. « Centres de rétention », « immigration économique », « immigration légale », etc. exprimant également les questions autour de l'immigration abondamment discutés lors du débat. D'autres thématiques, telles que le pouvoir d'achat ou l'énergie renouvelable, la justice, le chômage, etc., sont discutés fréquemment pour représenter le défi du programme du candidat Hollande, et mobiliser l'opinion publique.

VI-1-4-2-Vocabulaire de Nicolas Sarkozy

Pour NS, les termes « France » (90 fois) et Français (36fois) prennent une dimension culturelle qui résume à la fois le lieu, l'histoire, le pays, l'État, la population ; la France qui n'a pas connu de récession, la France forte, contre toute les pressions, devrait avoir un rôle dans le monde, qui guide, comme elle était auparavant, etc.

La France, selon lui est comme terre d'asile pour les immigrés depuis longtemps, une terre d'assimilation et d'intégration.

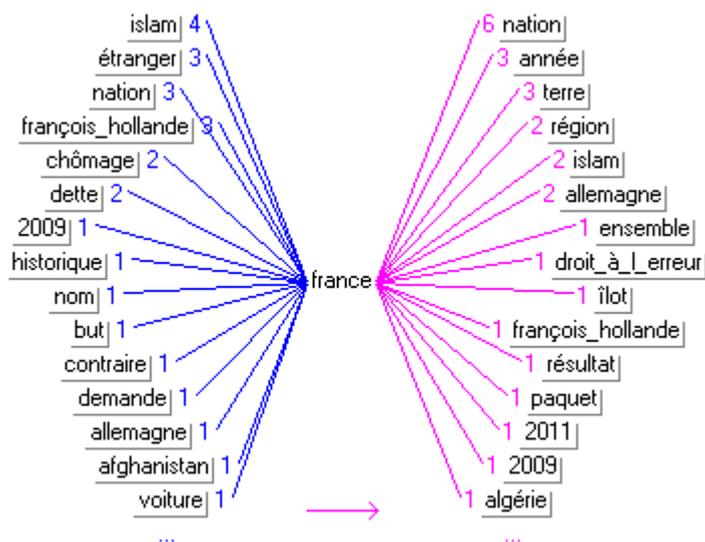
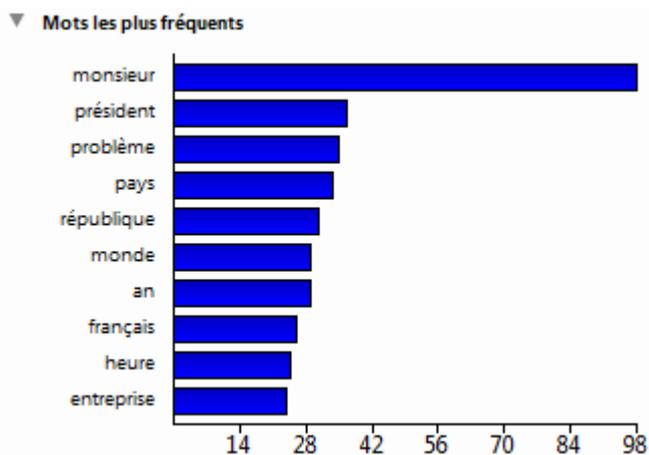


Figure 20 : Relation entre le mot français et d'autres catégories de mots chez NS (Tropes)



Histogramme 27: Occurrence des substantifs les plus importants utilisés par NS (antidote 9)

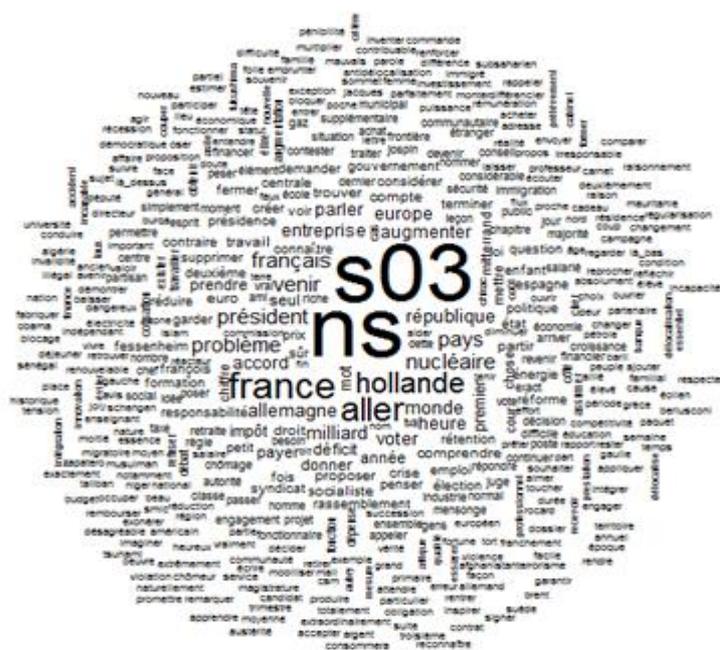


Figure 21: Formes les plus fréquentes chez NS (Iramuteq)

Commentaire

NS s’est adressé plusieurs fois à son interlocuteur par l’expression « Monsieur Hollande » qui apparaît 61 fois. En tant que président sortant qui connaît bien les dossiers, NS a un penchant récurrent de suivre son interlocuteur dans le but de montrer ses faiblesses et de les prendre comme un sujet du majeur débat.

Il est dans la posture d’un ancien président qui est expérimenté de plus de dix ans dans les grandes responsabilités politiques, qui savait bien les chiffres, qui n’est plus là pour parler de lui, de se valoriser, de se défendre, mais pour minimiser l’effet de son adversaire et montrer dans

plusieurs reprises que son rival est un menteur , petit calomniateur, incompetent à cette responsabilité.

Autre mot qui marquait son discours est le mot « **rassemblement** », il donne la preuve effective que son mandat qui était sans violence et avait pour vocation le rassemblement de tous les Français. Pour lui, le rassemblement contrairement à son rival est une pratique et un comportement.

Son discours est autour aussi de son bilan, il le trouve très positif, et personne d'autre ne pourrait faire ce qui a été fait par lui comme le prétend : une présidence loin d'être partisane et loin d'être normale comme revendique souvent son interlocuteur.

Les questions économiques pour lui, sont liées aux chiffres qui doivent être justes et qui expliquent la situation actuelle de l'économie française. Il réfute à chaque fois les chiffres annoncés par FH sur l'Europe, sur le taux de chômage, le travail, les taxes, la retraite, sur les immigrés et les centre de rétention, etc.

VI-1-5-Analyse lexicale des actes

Nous avons pu extraire à partir de logiciel Iramuteq, les cinq séquences thématiques qui correspondent aux plus importants axes du débat qui ont été proposées par le « monde.fr », et qui sont représentés comme suit :

- L'économie extérieure (Classe 1)
- L'économie intérieure (classe 2) ;
- Les institutions (classe 3),
- L'immigration (classe 4),
- Le nucléaire et l'éducation (classe 5)

Cette représentation suivante nous permet de distinguer la qualité du discours politique dans ce débat de 2012 et les différents termes utilisés selon les classes qui représentent la progression isotopique dans l'ensemble du discours.

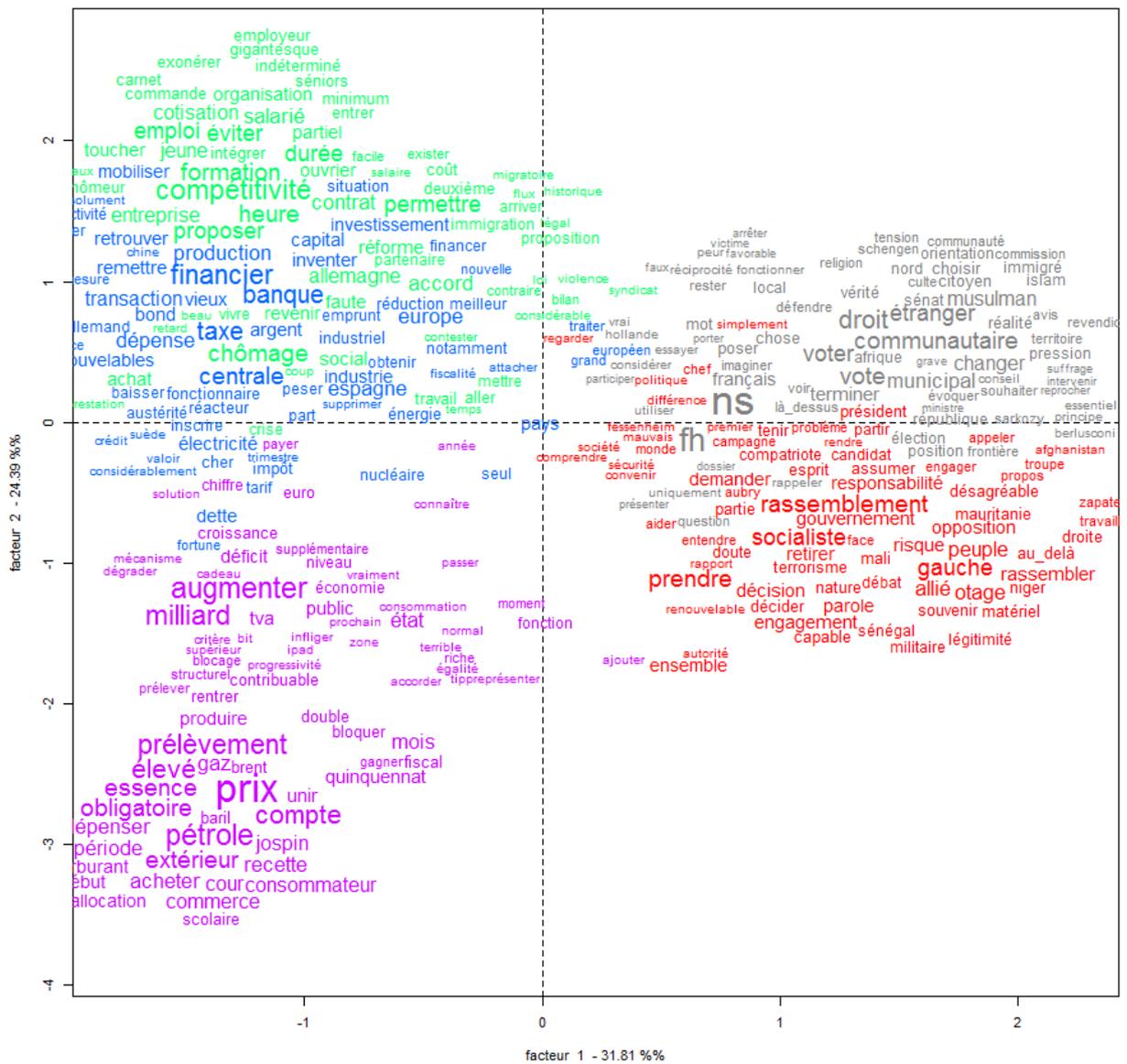


Figure 23: Dendrogramme de la classification descendante hiérarchique du débat (Iramuteq)

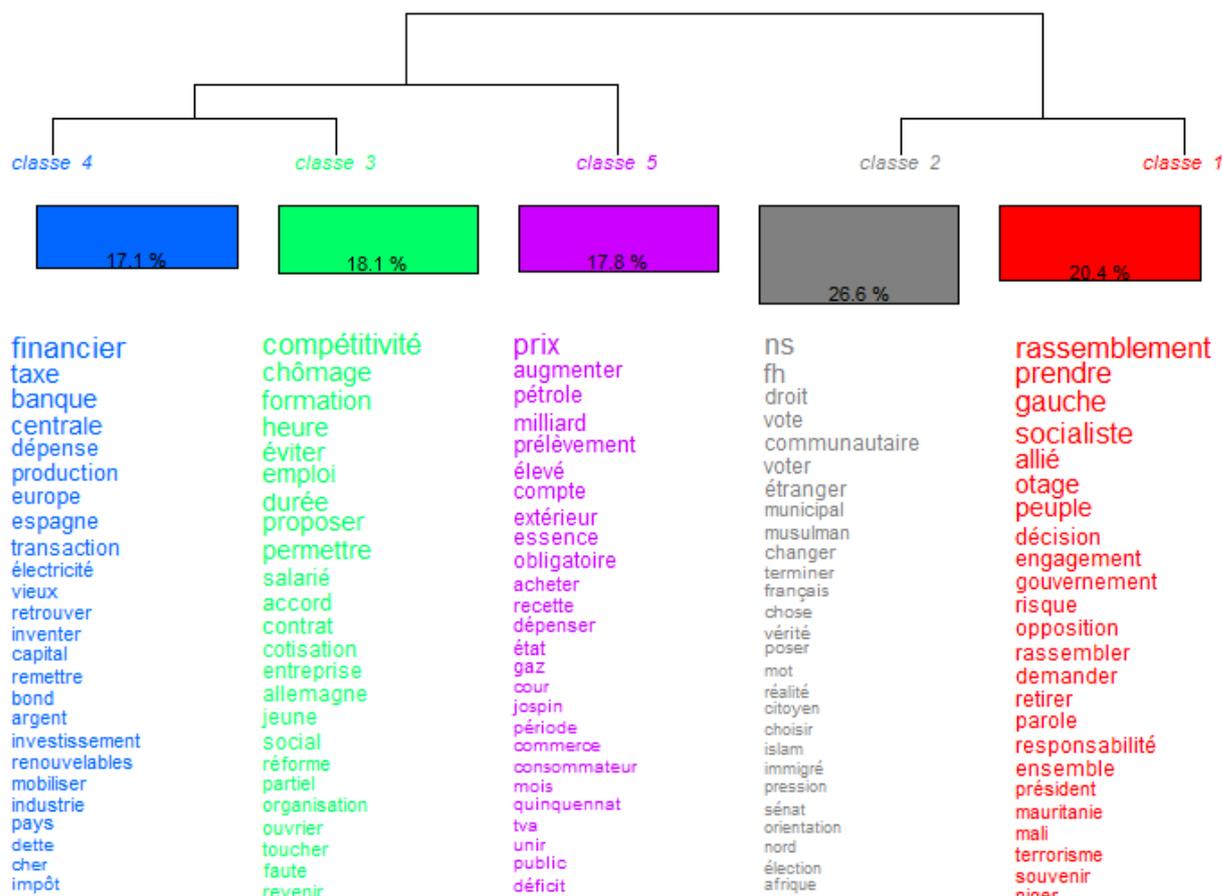


Figure 24: Dendrogramme3 de la classification descendante hiérarchique du débat(Iramuteq)

VI-2- Analyse thématique du débat

Dans cette analyse, nous montrons les différentes thématiques invoquées par les deux candidats en lice. Malgré que le débat est encadré par les questions posées par les journalistes, cela n'a pas entravé les débatteurs d'aborder d'autre thématiques qui préoccupent l'opinion publique et bien sûr entrer dans une interaction directe.

Cette interaction n'est pas exempte d'invectives, de palabres et des discussions oiseuses. Les interactions sont aussi des réponses qui concernent la conduite et le comportement discursif de chaque candidat vis-à-vis du débat et les questions abordées et aussi vis-à-vis de son rival et son public.

Le but de chaque débat final est d'avoir l'important rôle d'éclairer le public pour inciter les électeurs à faire un choix décisif qui va condamner la vie politique des Français pendant un quinquennat. Ces débats « ont avant tout une fonction de clarification » (Oricchioni, 2017, p. 17), nous pouvons le constater à travers les différentes déclarations des candidats depuis le premier débat télévisé de 1974.

- **1974, VGE :** « [...] ce que nous devons faire/c'est d'éclairer le choix des Françaises/et des Français/ [...] il est très important ce soir/ c'est l'utilité de ce débat/ (...) d'éclairer/ votre choix\ (...) »

- **1981, VGE :** « [...] c'est dimanche prochain /que les Français éclairés/ diront / euh qui / heu doit être président / de la République\(...)
Je voulais qu'il ait un point clair /pour clarifier le débat\ »

- **1981, JC :** « [...] nous aurions eu bien d'autres questions à vous poser\(.) nous espérons néanmoins que ce débat aura éclairé les Français\ sur vos choix\ et votre politique\.(.) »

- **1988, JC :** « [...] alors maintenant c'est la campagne/eh bien je souhaite moi aussi/ qu'elle déroule dans des conditions qui éclairent/ les Français\.(.) sur ce que doit être et ce que sera la France dans sept ans\ (...) »

- **1995, LJ :** « [...] j'espère que ça va (...) Contribuer à éclairer les Français dans leur choix (.) »

[...] « voilà le sens de ma proposition/(.) qui je pense est maintenant peut-être plus claire dans l'esprit des Français\(...) »

- **2012, FH :** « [...] mais il faut qu'on y voie clair /quand même\.(.) »

Particulièrement, l'analyse du débat de 2012, montre de nouvelles *mises en scène discursives* (Charaudeau, 2005) basées sur une certaine spécificité chiffrée de la part des débatteurs.

Nous présentons par ce chapitre la progression thématique du débat et les convergences et les divergences à travers les différentes réactions des deux débatteurs par rapport aux sujets les plus intéressants qui marquaient ce débat.

Malgré que les thèmes soient répartis sous formes de chapitres depuis le 2^{ème} débat de l'entre-deux-tours de 1981, toutefois, cela n'empêche pas que le débat puisse sortir de cet ordre en s'inscrivant dans un nouvel ordre selon les interactions.

Nous arrivons ici à décrire les caractéristiques discursive et thématique les plus importantes qui qualifient le débat de 2012 et les réactions des candidats par rapport aux sujets évoqués. Nous avons pu classer le débat en huit thèmes qui représentent les différentes thématiques évoquées.

VI- 2-1-Thème 1 : Présentation et ouverture du débat (les attentes de chaque candidat)

Dans ce chapitre, les journalistes commencent à expliquer comment se déroulera le débat et à montrer les contraintes techniques qui concernent l'équité du temps entre les deux candidats et à lancer le programme en évoquant les différents sujets à aborder pour enchaîner sur l'état d'esprit de chaque candidat et ce qu'ils attendent l'un et l'autre au bout de ce débat télévisé. **FH** (choisi le premier par le tirage au sort à intervenir) commence son premier mot en expliquant quel président il serait, en se basant sur la justice (justice fiscale, justice territoriale) ; le redressement de (chômage, compétitivité, production, emploi, croissance).

***FH1** : « Je serai le président de la justice.(...) je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques.(...) donc ce sera la justice fiscale, la justice sociale, la justice territoriale qui inspireront mon action.*

-« Je serai aussi le président du redressement.(...) je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance. »

Il insiste sur le terme rassemblement qui, pour lui, doit inspirer la confiance et le changement. Cela appellera l'effort et la mobilisation de tout le monde. Il pense que la situation que les Français ont vécue pendant 5 ans est soumise aux séparations, oppositions et clivages.

***FH1** : « les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc je veux les réunir »*

« Mais je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages. »

NS commence à critiquer son adversaire et à dénoncer ce qu'il a dit. Il pense comme classique dans les débats de ce genre de parler de cette façon. Pour lui, ce qu'il vaut c'est l'authenticité, la démocratie.

***NS2** : « C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat. »*

- je veux que ce soir soit un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité et que les Français en liberté choisissent.

Il évoque aussi le mot rassemblement. Ce mot désigne d'être pour tous les Français et ne pas seulement pour son parti.

Ensuite ; il y a lieu d'une polémique autour du mot rassemblement où les deux candidats n'hésitent pas à nier, à l'un ou à l'autre le sens du mot évoqué.

***NS2** : « Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français. (...) le rassemblement c'est de parler à tous. »*

FH3 : *» je veux revenir sur le rassemblement, (...)Et si vous avez le sentiment que pendant 5 ans vous avez rassemblé tous les Français, vous ne les avez divisés...*

FH essaie d'entrer à ses vraies critiques autour du bilan de son adversaire ; Il parle du bilan lourd qui sanctionne son mandat. Il réitère que les vraies victimes de sa politique sont les Français.

FH5 : *-« Mais là, nous sommes sur un point important de votre bilan. »*

- « mais à quel prix pour les Français ? »

Cependant NS riposte, en parlant d'abord de ces réussites au niveau des réformes engagées, à travers lesquelles, il n'y a pas de violence, ensuite, il qualifie ses adversaires comme dénudés de cet esprit de rassemblement, en citant des exemples de quelques discours de personnalités de gauche. La polémique sur le mot rassemblement s'intensifie au fur et à mesure, autour de propos cités par l'un comme par l'autre.

NS6: *« Est-ce l'esprit de rassemblement ? Avez-vous condamné ce propos profondément choquant ?...*

-Quand on m'a comparé à Franco, à Pétain, à Laval et pourquoi pas Hitler ? Vous n'avez pas dit un mot...

FH11: *Monsieur Sarkozy, vous aurez du mal à passer pour une victime.*

FH13 : *« J'ai été attaqué sur tout sujet et vous pensez que j'ai imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ? »*

Les deux candidats n'hésitent pas au bout de ce premier chapitre d'échanger les accusations concernant les qualificatifs qui ont été réservés pour l'un comme pour l'autre vis-à-vis aux deux partis. FH accuse son adversaire de ne pas assumer sa responsabilité et de jouer la victime, toutefois NS de son côté, attaque son rival sur les mensonges.

FH15: *« Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les Français par rapport à votre politique. »*

NS16: *(...)il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le mensonge.*

<p>Figure 25: Les mots les plus fréquents chez FH thème 1 (Iramuteq)</p>	<p>Figure 26 : Les mots les plus fréquents chez NS thème 1 (Iramuteq)</p>

VI-2-2-Thème 2 : Économie/l'emploi

(Les thématiques économiques et sociales : TVA, pouvoir d'achat, prix de l'essence)

Dans le deuxième chapitre, les deux candidats abordent la question de chômage et les questions purement économiques qui représentent le vif du débat et l'enjeu majeur des préoccupations des Français. Le problème de chômage expliqué par FH est dû surtout de l'échec de la gouvernance de son rival. NS répond en précisant par les chiffres que la thèse adverse présentée n'est pas bien fondée. Il parle de ses réformes entamées qui sont positives malgré la crise qui a frappé la région et le pays.

FH17: Le chômage a augmenté.(...) C'est un échec.(...) le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne. »

NS19: Vous me permettez de revenir sur les chiffres que vous avez donnés, monsieur Hollande, ils sont faux

Les deux candidats évoquent ensuite le travail et son coût par rapport aux taxes, comme un thème qui a une importance particulière pour les Français. NS parle de la taxe professionnelle, de l'innovation dans toutes les entreprises et surtout de la compétitivité comme un mot-clé.

NS20 : Premièrement, il y a un gigantesque problème de coût du travail.

Deuxième remarque, un gigantesque effort de formation. Troisième élément, l'innovation

FH21: D'abord, sur les chiffres, je comprends que ça ne vous fasse pas plaisir

FH aime polémiquer sur les chiffres et conduit un raisonnement appuyé sur le taux de chômage dans le mandat de son adversaire. Il parle de la comparaison avec l'Allemagne et les autres pays de l'Europe. Il parle aussi de TVA, TVA sociale, les 35 heures, la formation des travailleurs. On parle aussi dans cet échange de TVA antidélocalisation et de la compétitivité-emploi, de déficit de la balance commerciale et son rapport avec le coût des énergies fossiles et sur la suppression du nucléaire.

***FH32:** (...) Cette TVA que vous allez imposer va prélever du pouvoir d'achat.*

***NS33 :** Si la TVA antidélocalisation était une si mauvaise idée, on se demande bien pourquoi votre propre porte-parole, Manuel Valls, en a fait le thème de sa campagne*

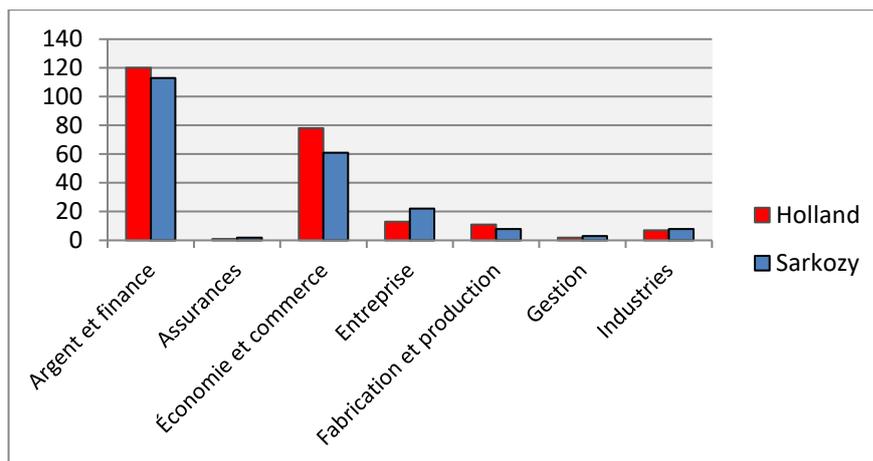
Dans un moment du débat, les interactions étaient sur l'authenticité des chiffres évoqués. FH insiste sur le fait que son adversaire n'assume pas sa responsabilité quand il s'agit des erreurs et des crises. Il propose pour s'en sortir de ne pas avoir recours seulement à la baisse du coût du travail, mais à l'innovation, l'investissement.

***NS33 :** » Décidément, vous êtes fâché avec les chiffres.*

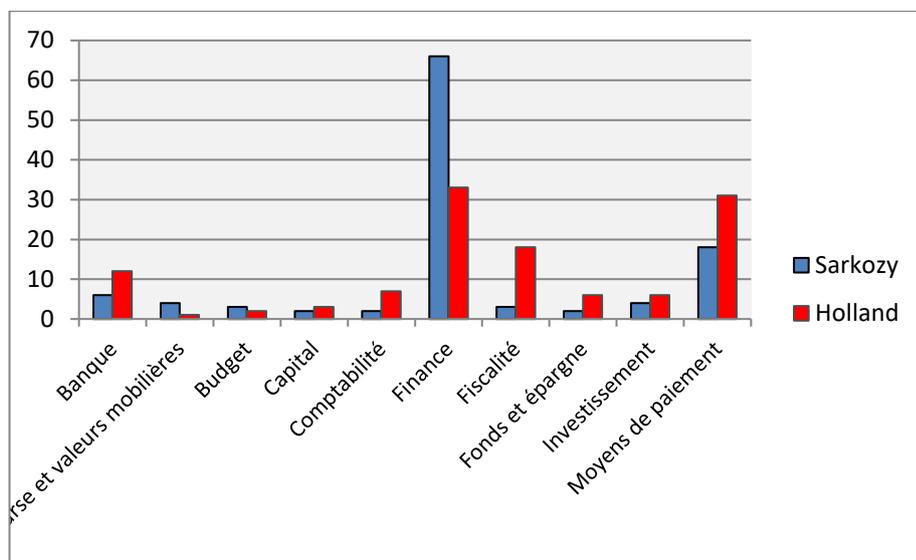
***FH34:** (...) Vous vérifierez vos chiffres (...) Et mes chiffres sont exacts, vous les revérifierez.*

Il a rebondi également sur la durée de travail par rapport à la loi et les accords qui doivent être accomplis entre les chefs d'entreprises et les travailleurs. La croissance et la récession a fait des répliques différentes qui varient entre le sérieux et le comique voire humoristique. Les deux débatteurs évoquent ensuite les questions de SMIC, de l'électricité et de l'essence et de nucléaire.

Voici quelques statistiques sur les taux des mots utilisés par les candidats qui touchent le domaine économique, de l'emploi et du pouvoir d'achat.



Histogramme 28: Finances, commerce et entreprise(Tropes)



Histogramme 29: Argent et finance(Tropes)

VI-2-3-Thème 3 : Économie : dépenses publiques, éducation, Europe

Dans ce chapitre, les journalistes évoquent les questions liées aux dettes et déficits du pays et les moyens efficaces pour rendre à l'économie son équilibre par les mesures à entreprendre pour réduire les dépenses.

FH accuse directement le président sortant et son équipe, durant son quinquennat, de la dette publique qui a augmenté selon lui de double et de leur incapacité à maîtriser la dépense publique. Par les chiffres, il a essayé de montrer sa politique pour diminuer les dépenses et avoir par conséquent l'équilibre budgétaire. Il prend quelques autres mesures qui touchent entre autres le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

FH115: « Voilà la responsabilité d'une équipe sortante depuis 10 ans, la dette. »

-Mais en fait, cette dette, que nous avons et que nous allons honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage

FH116: *Comment on la réduit ? Nous avons une obligation qui est en 2017 et je l'ai souscrite cette obligation, de rétablir les comptes publics.*

NS, quant à lui, polémique d'abord sur la justesse de chiffrage de son rival. Le déficit est dû pour lui aux accumulations de 38 ans en ajoutant la crise quand les recettes de l'impôt sur les bénéfices de la France se sont effondrées de 25 %. Il réfute la stratégie de son adversaire de réduire les dépenses sans réduire le nombre de fonctionnaires qui accable la moitié du budget de la nation. Il a donné l'exemple des réformes qu'il a entamées comme celle des retraités qui ont fait une opposition malgré qu'elles aient réduit les dépenses.

NS128 : « puisque ça fait 38 ans que la France présente un budget en déficit, y compris à l'époque de monsieur Jospin.

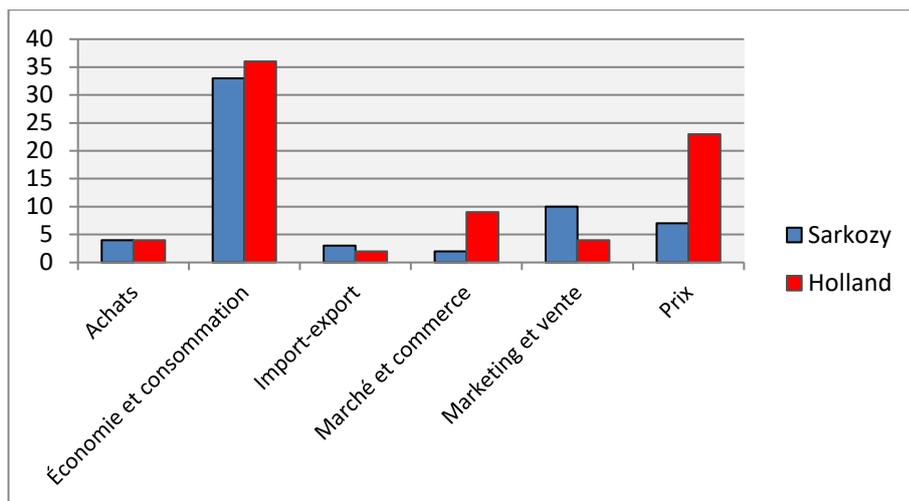
-comment se fait-il que vous ne soyez pas d'accord avec la réduction du nombre de fonctionnaires qui pèse pour la moitié du budget de la nation

Il parle aussi de l'impôt sur la fortune qu'il a gardé, lui seul, en Europe. Le débat et la polémique ne cessent de se développer à propos du bouclier fiscal qui concerne des chèques du Trésor public qui ont été adressés aux plus grandes fortunes du pays et la justice fiscale qu'elle doit être rétablie.

FH134: *(...)Vous avez été capable de faire ce paquet fiscal, le bouclier fiscal et donc de permettre que des plus fortunés contribuables reçoivent un chèque du Trésor public chaque année.*

FH140: *(...)la politique que je recommande c'est que les plus grandes fortunes fassent des chèques au Trésor public, ça s'appelle la justice fiscale. »*

NS158: *(...)Si j'ai augmenté les impôts, je n'ai pas fait de cadeaux aux plus riches.*



Histogramme 30: Economie et commerce(Tropes)

Education nationale, Retraite

FH explique à travers quelques exemples l'état catastrophique a laissé de l'éducation nationale. Il pense à travers la création de postes et non pas leur suppression qu'on peut régler la situation de l'éducation.

***FH140** : « Et bien oui, voilà l'état que vous laissez de l'Éducation nationale. »*

Concernant la question de la retraite, FH pense qu'à partir de 60 ans, on peut avoir sa retraite tant qu'on a 40 ans de cotisation, lorsqu'on a commencé tôt à travailler.

***FH143** « -Enfin, sur la question des retraites, vous avez fait une réforme »*

- elle a ses inconvénients et elle a ses lourdeurs et surtout ses injustices. »

NS explique que les solutions ne viennent pas à partir les impôts parce que la France est parmi les pays où les impôts sont les plus élevés d'Europe. Il réitère qu'il n'a pas donné de cadeaux aux riches en augmentant les impôts aux plus modestes souvent critiqués par son adversaire. Pour lui, si on veut augmenter la rémunération des enseignants, on doit diminuer leur nombre. La question de nombre est présente aussi pour le sujet des infirmières et des agents de polices et de gendarmerie.

***NS144**: La France est le pays d'Europe qui, avec la Suède, a les impôts les plus lourds. (...) Vous voulez moins de riches, moi je veux moins de pauvres. »*

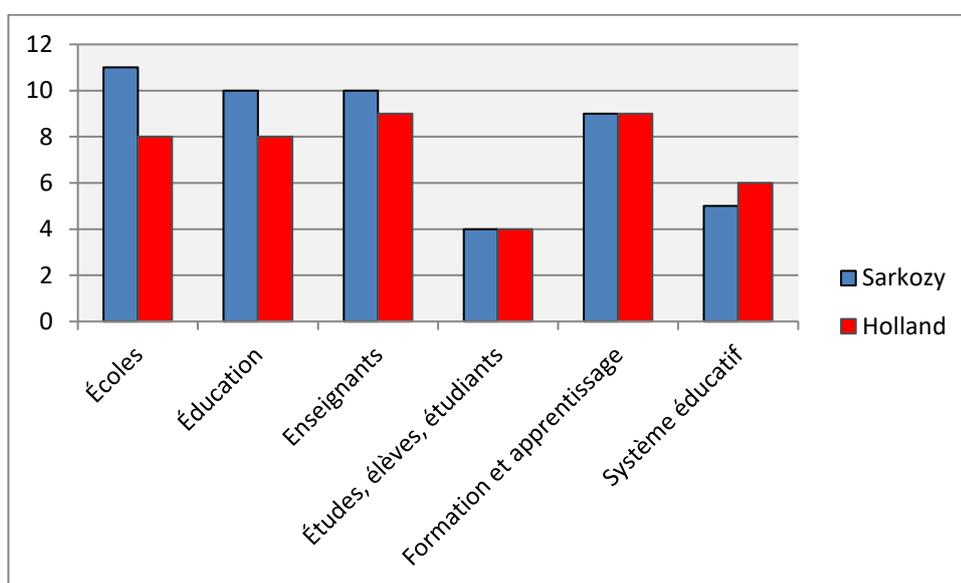
***NS 158** : « Le problème est un problème de qualité. Et si on veut augmenter la rémunération des enseignants, on doit diminuer leur nombre. »*

FH veut créer de nouveaux postes alors que NS doute de pouvoir y trouver les économies. Pour la retraite à 60 ans, elle pose un problème des économies pour faire payer les cotisations. Alors, le

conflit majeur est sur la quantité et la qualité, chaque candidat trouve des arguments pour justifier ses choix et contrarier ceux de l'autre.

FH177 : « Sur les retraites, et je veux revenir à votre exemple, ceux qui ont commencé à 18 ans, et qui ont fait des métiers pénibles, eux seront obligés d'attendre 62 ans, je ne le veux pas.

NS172: Si on a une invalidité, c'est parce que le travail est pénible. Quand cette invalidité est de 20%, le départ à la retraite à 60 ans est de droit.



Histogramme 31: occurrences de termes sur enseignement et éducation (Tropes)

Zone euro

Ensuite, on a entamé les questions qui touchent la zone euro, la crise de l'euro. FH parle du désordre qui se traduit par la non-croissance et l'austérité qui risquent de persister tant que la politique est la même depuis 10 ans. Il tente de faire relancer la croissance dans un programme en 4 points : créer Euro-bonds à capacité d'emprunt, mobiliser la Banque européenne d'investissements, mobiliser les fonds structurels et la restauration de la Banque centrale européenne.

FH188: D'abord, la crise de la zone euro, ça fait maintenant près de 3 ans qu'elle est ouverte, et il y a eu beaucoup de retard qui a été pris. Et on l'a payé très cher.

- Sur la Banque centrale européenne ou sur les euro-bonds il y a un nouvel état d'esprit.

De son côté, NS explique que la France se porte bien par rapport aux autres pays européens dirigés par la gauche au niveau de la réforme des retraites, de l'embauche de fonctionnaires, et même au niveau des dépenses.

L'austérité dont on parle en France n'existe que dans les pays européens dirigés par les socialistes. Quant à sa politique, elle est basée sur l'augmentation des salaires.

NS217 : « (...)Où l'austérité a frappé monsieur Hollande ? Partout où vos amis étaient en pouvoir et n'ont pas pris les décisions. »

FH essaie d'expliquer que cette élection est tellement importante pour l'Europe parce qu'elle représente l'enjeu de changer l'orientation de l'Europe et d'avoir l'ampleur nécessaire pour mettre en place un plan de relance efficace à l'échelle européenne.

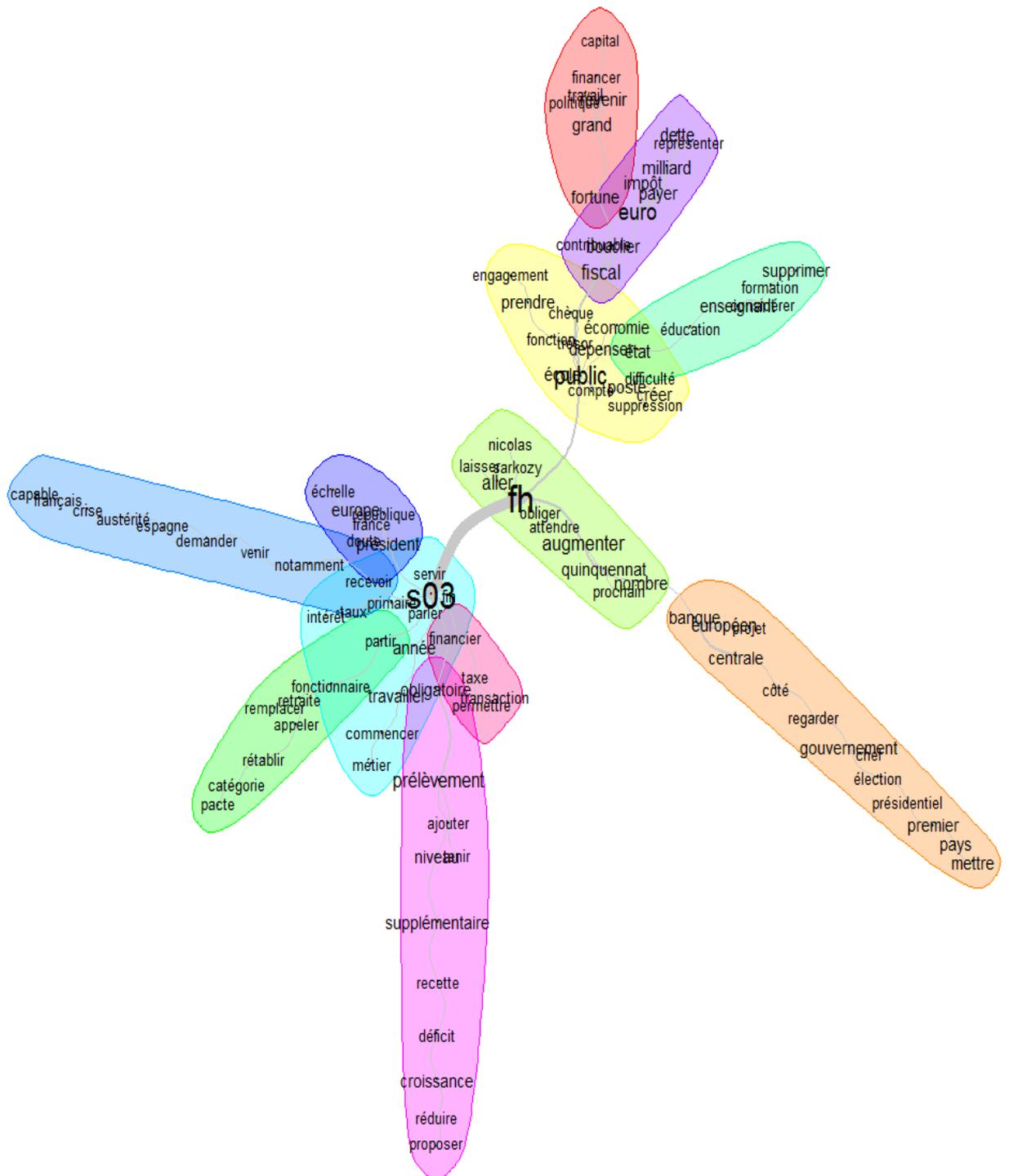


Figure 27: Analyse de similitude FH thème 3 (Iramuteq)



Figure 28: Analyse de similitude NS thème 3 (Iramuteq)

VI-2-4-Thème 4 : Questions de société : les immigrés (centres de rétention et du droit de vote des étrangers.)

Après environ 1 heure et demie consacrée aux questions de l'économie, de salaire, des impôts et de travail et de l'Europe, les deux candidats abordent les questions qui se rapportent à la société en commençant par le problème des immigrés, celui des communautés et le droit de vote.

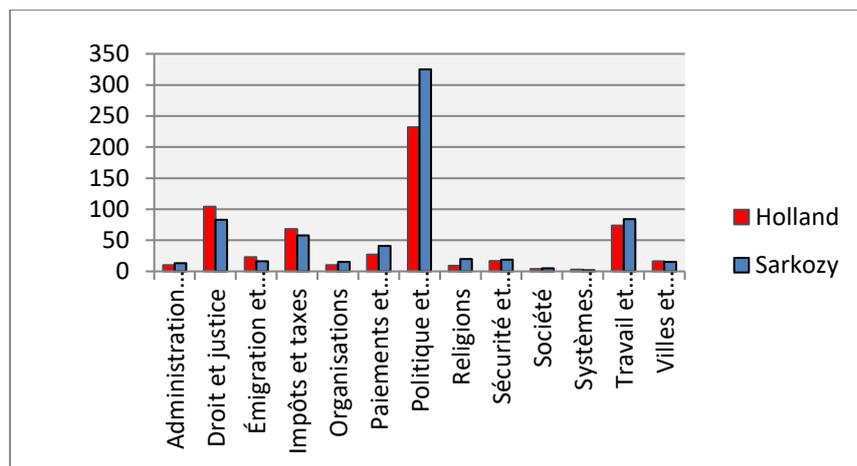
FH explique que le nombre autorisé des immigrés par son opposant ne cesse de progresser et que sa politique veut le réduire en vain. Il pense que s'il est élu, il limitera ce nombre surtout d'immigration économique, car la situation économique du pays n'autorise pas à faire ce choix à cause du chômage, la croissance faible.

*FH234 : « L'immigration économique, je pense qu'aujourd'hui il faut la limiter. Nous sommes en situation de chômage, croissance faible, (...) »
-Donc, je considère que l'immigration légale peut être maîtrisée mais qu'on ne peut pas fixer des objectifs qui sont tout à fait hors d'atteinte.*

Cependant ce qu'il faut accepter sur le nombre total, sont les étudiants et quelques demandeurs d'asile avec quelques conditions. Il considère aussi que l'immigration légale peut être maîtrisée. Toutefois, NS qui met en cause les chiffres de FH pense que la France a accueilli trop de demandeurs, ce qui a paralysé son système d'intégration. On n'arrive plus à les intégrer. Il faut préciser les lois pour accepter une personne qui peut être intégrée dans la société et qui bénéficiera des mêmes droits qu'un citoyen français. À ce sujet, le débat prend un certain niveau de polémique sur les centres de rétention qui autorisent l'accueil des familles pour permettre ensuite leur reconduite.

NS235 : Nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres.(...) Je conteste donc formellement vos chiffres.

NS237- vous avons accueilli trop de monde ce qui a paralysé notre système d'intégration. Nous n'avons pas assez d'emplois, pas assez d'écoles, pas assez de logements. Il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons.



Histogramme 32: Politique et société(Tropes)

Communautés et Droit de vote

FH considère que les personnes étrangères qui sont sur le territoire français depuis longtemps, et qui paient leurs impôts locaux doivent pouvoir bénéficier de participer au scrutin municipal si le peuple français décide de cette réforme. NS semble hésitant, il pense comme irresponsable de proposer un vote communautariste dans un conseil municipal qui élit ensuite le sénat. Cela sous-entend que ce droit peut donner à un étranger la possibilité d'être dans des responsabilités décisives et souveraines de l'Etat. Pour lui, la France doit régler les problèmes liés aux tensions communautaires et identitaires extraordinairement fortes.

FH273 : « Uniquement pour les élections municipales, et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus de cinq ans »

NS274 : « Je considère comme irresponsable de proposer un vote communautariste. »

La polémique s'intensifie en parlant des immigrés qui ne sont pas européens, mais africains ou subsahariens. Il s'agit aussi de la communauté musulmane issue des pays de l'Afrique du Nord qui est en question. D'autres questions sont évoquées comme le voile intégrale et les citoyens français intégristes qui se trouvent dans les zones de conflits.

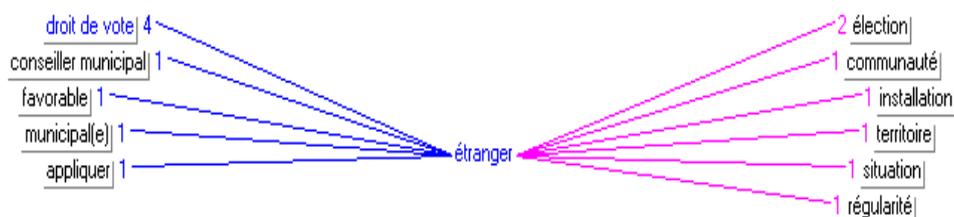


Figure 29 :Relation entre référence chez FH (Tropes)

Le discours se dirige, petit à petit, vers quelques problèmes qui touchent l'islam qui existait en France comme le voile intégral, le débat social sur l'islam de France ou l'islam en France. NS parle, à cet égard, de la loi de la *burqa*, pour parler des droits et des devoirs de la société musulmane et son intégration dans la société française. Il parle aussi de l'islam comme une religion de France, en expliquant l'utilité de la loi de l'interdiction du voile à l'école à l'intégration de la communauté musulmane à la laïcité en France.

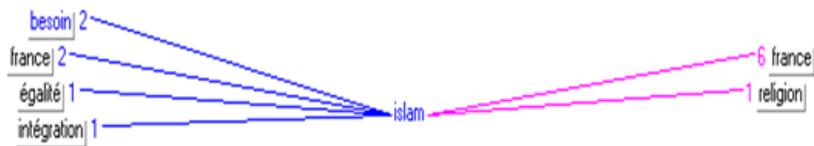


Figure 30: Relation entre références chez NS (Tropes)

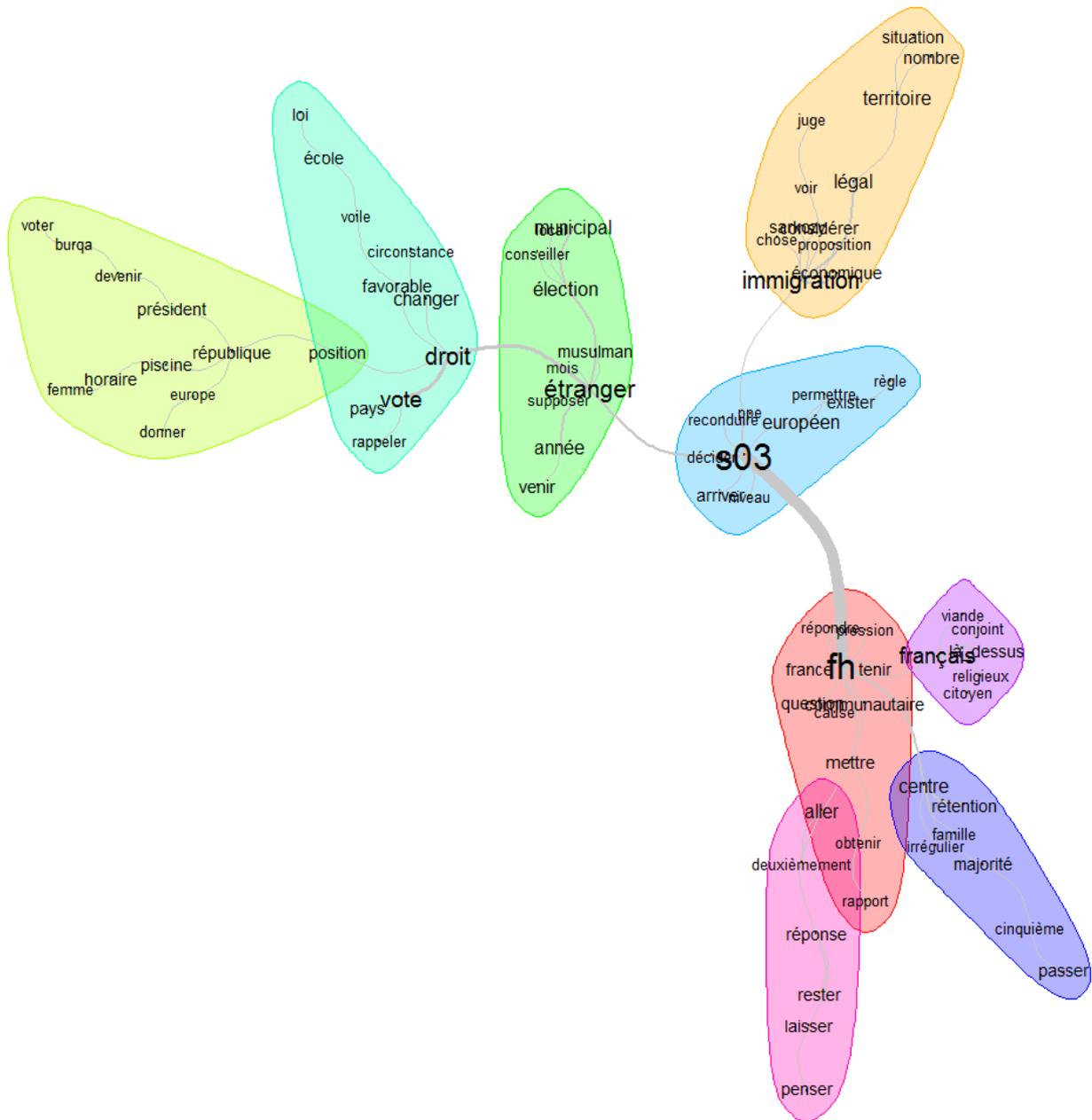


Figure 31: Analyse de similitude FH thème 4 (Iramuteq)

VI-2-5-Thème 5 : nucléaire, institutions, politique étrangère

Dans ce chapitre, NS est favorable à l'utilisation massive du nucléaire dans la production de l'énergie pour les français car le nucléaire selon lui est un avantage qui est derrière la réduction de taux de l'électricité maintenant qui est moins de 30 % en France. Il ne comprend pas pourquoi ces adversaires voulaient laisser que 50 % à 70 % des centres nucléaires alors qu'elles sont en bonne santé.

Il indique que le nucléaire c'est un atout pour la France qui ne possède pas de pétrole ou de gaz et que sa politique durant son quinquennat consiste à côté du nucléaire, de passer aux énergies renouvelables qui sont développées dans son mandat, comme la puissance éolienne, qui est multipliée par quatre et la puissance photovoltaïque par cent.

NS339 : « C'est un avantage considérable pour notre industrie et pour nos compatriotes qui se chauffent à l'électricité ou qui ont besoin de l'électricité. »

- Il nous faut le nucléaire et il nous faut le renouvelable, les deux ensemble, parce que nous n'avons pas de pétrole, parce que nous n'avons pas gaz et parce que nous n'avons pas d'énergie phosphore.

FH, pense que la catastrophe de Fukushima a marqué un certain nombre d'esprit. En France, il y a une double dépendance. Une dépendance à l'égard du pétrole, et une dépendance à l'égard du nucléaire qui se situe à un niveau très élevé.

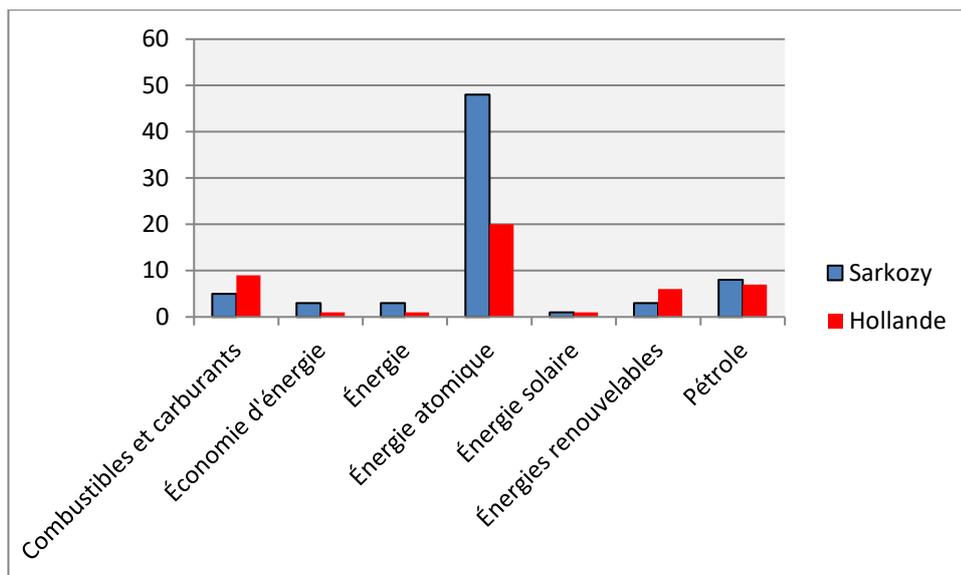
Sa proposition est, qu'on doit avoir un objectif de long terme, de garder le nucléaire comme source principale de production de l'électricité, mais réduire sa part, à mesure que les énergies renouvelables allaient être stimulées et relevées. Il promet dans son quinquennat de fermer un seul nucléaire ; il s'agit de Fessenheim.

En somme, le débat s'oriente vers le nucléaire et le renouvelable. On a trop insisté sur le rôle du nucléaire par rapport aux nouvelles échéances et le défi qu'il doit être lancé pour l'énergie renouvelable afin de se substituer complètement ou partiellement au nucléaire.

FH 340 : « La catastrophe de Fukushima a marqué un certain nombre d'esprit. »

- Une seule centrale fermera durant le prochain quinquennat, une.

FH347: Nous aurons pendant mon quinquennat et le nucléaire et le renouvelable puisqu'il y aura une centrale qui fermera.



Histogramme 33: Termes fréquents sur l'énergie (tropes)

Commentaire

Le débat de 2012 se distingue par cette divergence entre les deux candidats sur le sujet du nucléaire. Les deux visions s'opposent fermement sur la suppression du nucléaire dans le territoire français. NS et son parti croient que le nucléaire en France se porte bien et il n'y pas de raison d'inquiéter les Français par rapport aux catastrophes nucléaires extérieurs (Fukushima).

Le nucléaire pour lui est a un atout pour tous les Français qui leurs fournit l'électricité moins chère. NS évoque clairement le sujet du nucléaire beaucoup plus que son rival (48 occurrences contre 20) car il représente pour lui un sujet de spéculation politique de la part de la Gauche et des Verts plutôt qu'un éventuel danger environnemental.

Toutefois, FH est favorable plus à l'utilisation des énergies renouvelables qui remplacera graduellement l'énergie atomique (06 occurrences contre 03). Il revendique une position équilibrée qui consiste à fermer les vieilles centrales et celles qui se trouvent dans une zone sismique.

VI-2-6-Thème 6 : Quelle présidence pour le quinquennat ?

Dans cette partie, la question porte sur la présidence prochaine et quel type de président désire-t-on l'un et l'autre dans les cinq ans à venir.

NS commence à mettre le doigt sur la responsabilité que le prochain chef d'État doit incomber et l'esprit de rassemblement qu'il doit avoir. Il doit conduire à un certain nombre de changements en prenant des décisions graves dans un monde qui est en train de changer et de moderniser. La présidence n'est pas une fonction normale. (Il fait allusion aux dires de FH) ; elle doit être à la hauteur des enjeux. Il propose aux Français un modèle français de croissance basé sur l'économie du savoir, et de la formation professionnelle.

NS372: « Je crois que le président de la République c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités, qui doit être profondément engagé, qui n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas, qu'il aurait voulu, mais qu'il n'a pas pu ».

Pour FH, c'est là le moment crucial de sa réussite dans le débat entier, un moment qui est devenu historique.

Ce « moi, président de la République... », décliné seize fois, est venu comme une tirade pour non seulement dire ce qu'il désire comme président, mais elle est surtout pour réfuter et opposer les propositions et les comportements de son adversaire.

Il dit qu'il ne serait pas le chef de la majorité, qu'il ferait fonctionner la justice de manière indépendante, que son comportement soit à chaque instant exemplaire, qu'il travaille en respect avec ces collaborateurs, les syndicats, et les organisations professionnelles. Il aura le souci permanent de la proximité avec les Français. Le président, pour lui, doit être à la hauteur de ces sujets importants comme Europe, la planète, l'environnement, le réchauffement climatique.

Après cette exposition, des deux candidats, on a recourt à des répliques secondaires comme quand il s'agit de recevoir la majorité à l'Élysée et de collecter des fonds du parti comme un chef de majorité. NS qui est le destinataire, n'épargne aucun effort pour se défendre.

FH423: Et vous avez également participé à des réunions de collectes de fonds à l'hôtel Bristol.

NS424: Jamais je ne me suis prêté à cela.

Ensuite, on enchaîne sur la nomination des personnes aux grandes instances et qu'il faut selon FH passer par la commission parlementaire pour décider. Autre sujets évoqués concernent le statut de chef d'État et prérogatives qui ne doivent pas être abusives.

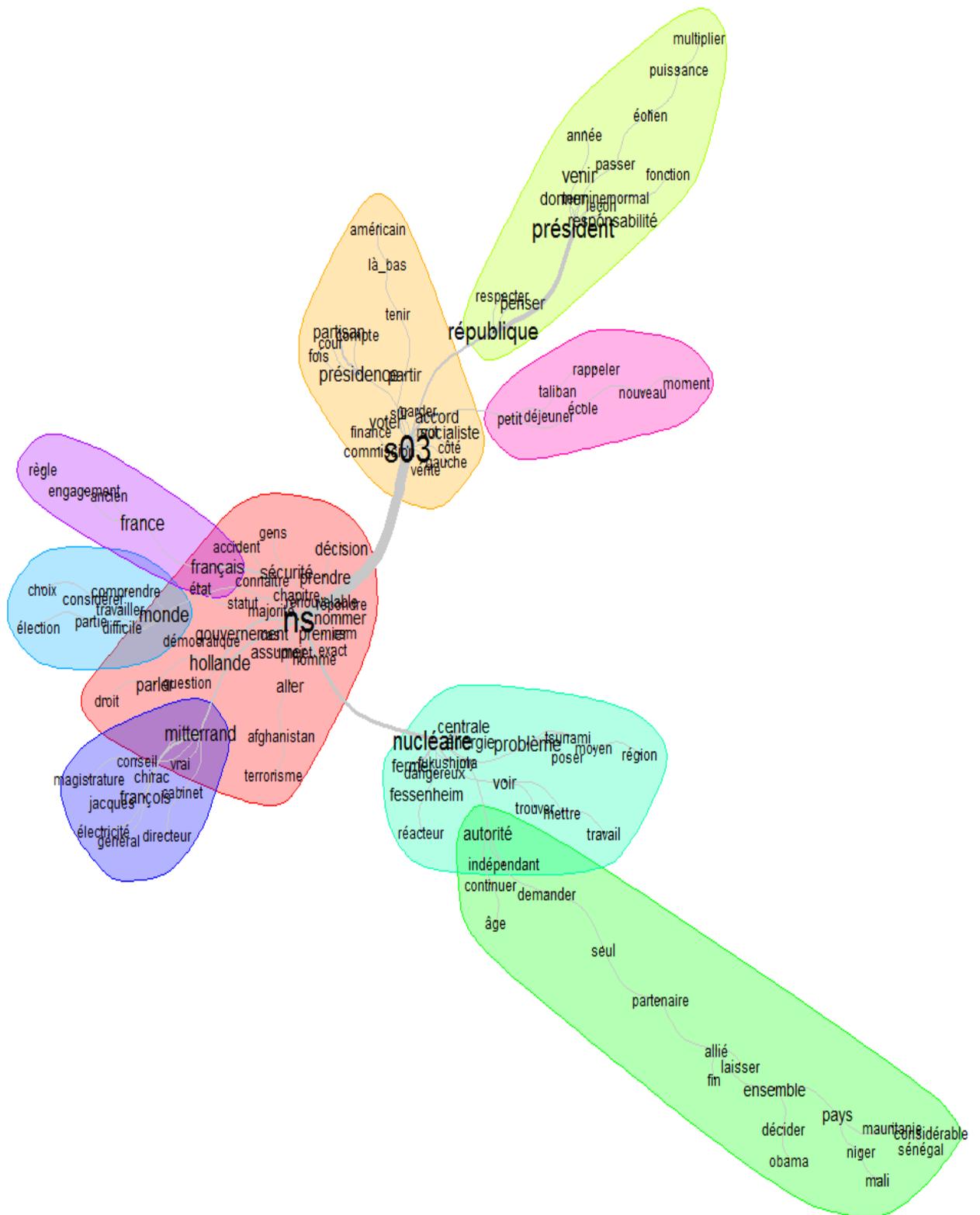


Figure 34: Analyse de similitude NS thème6 (Iramuteq)

VI-2-7-Thème 7 : Menace terroriste, Troupes en Afghanistan, Politique extérieure

Il s'agit des troupes françaises qui se trouvent en Afghanistan, pour intervenir militairement pour empiéger Ben Laden et abattre les Talibans.

Hollande pense que les troupes françaises ne doivent pas à rester en Afghanistan contrairement à Sarkozy qui, selon lui, voulait d'abord ne pas rester très longtemps en Afghanistan et qui finit d'y envoyer des troupes supplémentaires.

FH décide, s'il sera élu président, de retirer d'abord les troupes combattantes, ensuite le matériel. Pour lui, la mission des troupes françaises est terminée. En revanche, NS explique davantage la situation de la France en Afghanistan et sa relation avec les Alliés (européens et américains) et qu'aucun retrait rapide n'est envisageable. Il propose de changer la forme de coopération, vers une coopération dans d'autres domaines que militaire à savoir : économique, universitaire, sociale, éducative, etc.

FH457 : « Moi, je considère, sans prendre le moindre risque pour nos troupes, car j'y serai très attentif, qu'il convient de retirer les troupes combattantes fin 2012.

NS485 : « Donc si je suis président de la République pour les 5 années qui viennent, en bon accord avec nos alliés, nous laisserons la responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan aux Afghans à la fin 2013 et notre forme de coopération deviendra plus économique, universitaire, sociale, éducative que militaire.

Une autre question extérieure a été évoquée : celle de la puissance ascendante d'Al-Qaïda, dans les pays du Sahel.

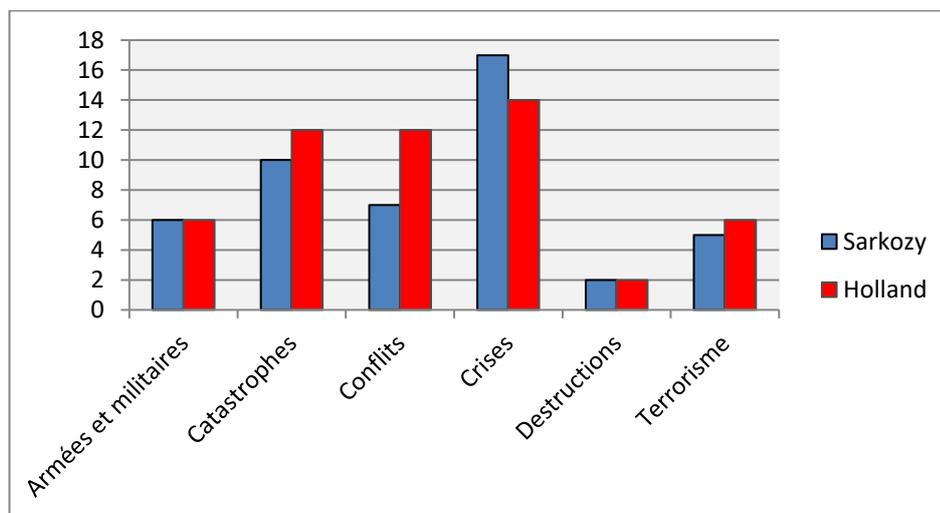
FH pense qu'il faut aider et coopérer avec les pays qui connaissent ce problème lié au terrorisme d'El-QAIDA et de L'AQMI, notamment au Mali, en Mauritanie, ou au Niger.

Il parle des efforts qu'il faut consentir pour les 9 compatriotes qui sont retenus comme otages. NS rappelle ce qui se passe en Afrique surtout au Mali, combien c'est compliqué à la fois par la rébellion touareg et par le problème d'AQMI.

Il propose quelques solutions qui concernent le renforcement de la coopération militaire et économique avec les autorités de Niger, la Mauritanie, le Sénégal, et le Mali. La France, comme il signale, ne peut intervenir qu'en soutien avec l'Algérie, le Niger, le Mali, et la Mauritanie.

Il propose de coopérer avec ces pays, et que la France et d'autres pays les aident matériellement et techniquement. Les termes utilisés par les deux candidats sont autour des isotopies suivantes :

NS	FH
Afrique, France, asie, nation, politique, conflit, communication,, sécurité , amérique du nord, force, afrique del'ouest, asie centrale, terrorisme, problème élection, travail, américains	Politique, , asie centrale, conflit, Afrique, communication, France, terrorisme, région, armée, afrique de l'ouest, français, décision, mission, temps, sécurité, sentiment, famille, emploi, militaire, travail, élection, risque, accord



Histogramme 34 : Crise et conflit(Tropes)

Commentaire

Nous pouvons remarquer que FH sur le thème de la politique extérieure a mis l'accent sur les inconvénients de la politique de NS sur le plan de terrorisme (06 occurrences) et comment gérer les crises et les conflits internationaux (12 occurrences).

Il évoque la situation délicate où se trouve la France en 2012 qui est due d'une politique qui n'est pas juste et elle n'est pas à cause de la crise comme le prétendait souvent son rival NS (17 occurrences)

VI-2-8-Thème 8 : Conclusion du débat

Ce chapitre est consacré à la conclusion du débat.

Pour FH, le débat est utile, il montre que les projets proposés par lui et son interlocuteur ne sont pas les mêmes. Il décrit le bilan de NS comme lourd. Pour lui, il veut le changement au niveau de conception de la République, au niveau de la démarche et de l'orientation. Il lance un appel aux citoyens français de ne pas suivre une politique qui échoue, qui n'a pas marché, mais de changer la politique en se basant surtout sur le redressement. Il veut une valorisation de la jeunesse qu'elle s'engage plus dans la vie politique. Il donne la priorité à l'éducation et à la justice. Il veut être jugé sur les décisions qu'il aurait prises en fonction de ce critère, juste ou pas.

FH466: « Ce débat a été utile. Il a montré des différences sur les politiques économiques, sociales, fiscales. Nous n'avons pas le même projet. Le bilan de NS a été décrit comme étant particulièrement lourd.

- Je veux que nous puissions nous retrouver sur la seule valeur qui vaille : la jeunesse. Je veux que l'éducation soit la grande priorité,

Le mot du rassemblement revient encore une fois dans le débat. Il s'adresse par ce mot à tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République. Comme le dit, il aura besoin de toutes les forces de la France. Le rassemblement ne doit pas être avec la peur, mais avec les lois de la République qui seront appliquées et avec la confiance et l'espoir.

Pour NS, il s'adresse d'abord aux électeurs qui n'ont pas voté pour lui surtout de l'extrême Droite et du Centre. Il leurs promet, lui qui a la passion de la France dit-il, d'entendre leurs préoccupations et de vouloir appliquer la règle d'or pour réduire les déficits, et rembourser la dette. Il s'adresse à ceux qui se sont abstenus. La question est de quelle direction doit prendre la France ? Quel avenir choisissent les Français pour leurs enfants ? Le président qui doit être élu par les Français, doit prendre des décisions et assumer sa responsabilité combien grande sera-t-elle.

NS467: « Je veux parler à ceux qui ont voté pour Marine Le Pen...

- Je veux parler aux électeurs de François Bayrou également,...

-Je veux parler à tous ceux qui se sont abstenus...

-la question, c'est vous les Français, quelle direction doit prendre la France ? Quel avenir pour nos enfants ?

Ci-dessous : Les termes utilisés par les deux candidats autour des isotopies suivantes :

NS	FH
Politique, France, nation, temps, éducation, croissance, droit, élection, enseignement, choix, baisse	Politique, sentiment, finance, nation, économie, français, peur, choix, jeunesse, France

Synthèse

Pour conclure, ce chapitre est consacré à une étude lexicométrique de l'ensemble du débat. Il s'agit d'analyser l'utilisation lexicale des deux candidats et leurs développements thématiques au long du débat à travers les logiciels (Lexico3 et Iramuteq, et Tropes, Antidote 9).

Ces logiciels nous permettent d'analyser et de comparer le vocabulaire des duellistes et leurs différents choix lexicaux. A posteriori, cette étude quantitative cherche à justifier dans les chapitres précédents cette particularité de ce discours politique du débat électoral à partir du comptage et des comparaisons statistiques des deux discours et d'en faire une conclusion signifiante.

Elle permet aussi l'étude des occurrences et les segments répétés dans les deux discours et les comparer pour trouver les ressemblances et les divergences.

Ce débat de 2012 est caractérisé et distingué aux autres débats présidentiels de l'entre-deux-tours par son champ économique qui domine les thématiques du débat. Cet emploi est le résultat d'un contexte socio-économique spécifique que l'Europe et spécialement la France ont vécu ces quelques années.

Le débat tel qu'il est produit, laisse la place à un discours soumis à la doxa libérale et l'efficacité des mesures prises ou envisagées dans une vision gestionnaire et comptable de l'exercice présidentiel. Les débatteurs mettent en exergue une démarche de gestion économique pour une stratégie argumentative qui répond le plus aux attentes des électeurs.

Le travail a examiné aussi une étude thématique du débat.

Nous avons montré les différentes séquences invoquées par les deux candidats en lice et leurs correspondances avec le contexte socioéconomique qui entoure le débat des élections présidentielles.

Les deux débatteurs discutent les thèmes qui sont déjà programmés par les journalistes de l'ensemble des sondages et enquêtes des journaux et télévisions à propos de ce qu'ils intéressent le plus l'opinion publique.

Cependant les débatteurs ont pu discuter d'autres sujets qui marquaient leurs différences et enrichissent davantage l'interaction dialogale entre eux.

Différents thèmes n'étaient pas évoqués comme la santé, le logement, la culture et d'autres qui sont réduits à peu du temps.

L'international dont le printemps arabe, l'émergence de la Chine et la relation avec les Etats-Unis d'Amérique sont des sujets qui sont totalement négligés.

Cependant cela n'a pas empêché le débat d'être à la hauteur de l'échéance électorale comme le constatent plusieurs journalistes et analystes et répond aux attentes des téléspectateurs par son dynamique discursif, son interaction et son échange entre les deux candidats qui étaient à la mesure de ce rendez-vous électoral.

Conclusion

Conclusion

Nous pouvons retenir ici que le discours politique du débat électoral de l'entre-deux tours qui est à l'origine de notre recherche, présente un grand intérêt pour les spécialistes surtout d'un point de vue linguistique voire discursif. Un intérêt qui est exprimé par plusieurs recherches dans ce domaine, comme un genre discursif particulier, nous pouvons citer entre autres : Ghiglione (1989), Le Bart (2003, p.97), Charaudeau (2005,2007), Orchionni, (2017, p.28,) Amossy (1999, 2000, 2006, 2012), Adam(2010).

Ce type de discours, d'une façon générale, s'inscrit préalablement à la grande famille des discours politiques et des discours médiatiques qui ont un objectif électoral. Il s'agit aussi d'un type de discours politique oral et interactionnel produit dans un contexte médiatisé assujetti à des règlements de la diffusion télévisuelle.

Ce discours politique est à la croisée de plusieurs d'autres types de discours, comme le discours argumentatif, le discours délibératif, le discours informatif, le discours médiatique. C'est pourquoi le définir par des caractéristiques précises sera une tâche difficile. Il faut le relier à son contexte de production et aux paramètres sociaux qui définissent la situation de communication à travers laquelle, il est reconnu comme tel.

Notre étude porte sur le débat politique télévisé qui est devenu une tradition dans les grandes démocraties du monde. Il est le produit de la communication massive et la médiatisation de la politique contemporaine. Le champ de notre recherche, est particulièrement orienté vers le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle en France, comme un exercice discursif et médiatique qui marque la politique française à l'époque moderne.

Ce face-à-face télévisé avant l'élection présidentielle est devenu ancré dans les traditions politiques dans tous les pays démocratiques après le premier en son genre qui date de 1960 aux élections américaines, entre R. Nixon et J.F, Kennedy.

Depuis, les face-à-face politiques se sont enchainés pour permettre aux citoyens de suivre la dynamique de la politique de leur pays à travers les discours prononcés par les candidats par rapport aux questions importantes qui les intéressent. Le débat qui a fait le sujet de cette étude, s'agit du face-à-face final qui a opposé Nicolas Sarkozy à François Hollande après un premier tour de l'élection présidentielle de 2012 où plusieurs candidats s'étaient opposés.

Nous avons cherché, à travers ce travail, à décrire et analyser les différentes stratégies argumentatives et communicatives mises en œuvre dans les discours des deux candidats, de ce débat final, dans leurs dimensions affective, rationnelle ou même manipulatrice.

L'étude proposée se présente sous le spectre de l'analyse de discours en association avec les théories linguistiques telles que l'énonciation, la pragmatique et la linguistique interactive. Cette étude repose sur un corpus constitué de la transcription scripturale du débat télévisé du 3 mai, entre Nicolas Sarkozy et François Hollande où nous menons un travail qui permet d'encadrer cette recherche sur l'aspect linguistique et discursif en nous appuyant sur des logiciels lexicométriques tels que : Lexico3 et Iramuteq, Tropes, Antidote 9.

En effet, le cadre méthodologique qui a guidé notre étude se base, d'abord sur la méthode analytique qui consiste entre autres à l'analyse argumentative qui prend pour objectif l'étude des caractéristiques de raisonnement et des démarches persuasives des locuteurs à travers leurs énoncés.

Elle s'appuie aussi sur l'analyse stratégique des arguments qui consistent à étudier les procédés discursifs adéquats pour un débatteur politique pour faire passer ses messages. En outre, cette étude est basée sur la dimension communicative du discours à travers le débat télévisé. Il s'agit d'expliquer les différentes compétences discursives de locuteur comme son style, son éloquence et sa performance oratoire.

Cela nous a permis de mettre l'accent sur les contraintes communicatives télévisées du débat politique de cette envergure au niveau de la construction et la production du discours politique dans une interaction dialogale.

Les différentes approches qualitative et quantitative qui nous ont servi à mener cette étude, nous permettent d'explorer la problématique d'abord à travers les différentes positions théoriques relatives à cette recherche de principaux spécialistes cités dans cette étude, pour mener, ensuite, une analyse statistique du corpus en m'intéressant à l'analyse de comptage vocabulaire des duellistes et en mettant en valeur les expressions et les termes employés par leur degré de récurrence et/ou de rareté.

Les origines du discours politique remontent à la Grèce antique où la parole est un instrument de la persuasion et de la délibération juridique pour gérer les conflits dans un état de droit. À travers les débats et les interactions même les plus conflictuelles, la rhétorique remplace les

combats et la violence, pour régler démocratiquement les problèmes de la société et pour contribuer à la gestion de la cité et de la vie publique.

Les hommes politiques d'aujourd'hui ne sont pas très différents de ceux qui étaient autrefois dans la *Polis* dans la Grèce antique, en train de persuader le public à travers leur rhétorique. Ils leur doivent les différents éléments de la persuasion et de l'argumentation contemporaine. Bien que les orateurs actuels puisent dans cette tradition, néanmoins le discours utilisé pour le public d'aujourd'hui n'est pas le même. Dans l'ère actuelle, le développement inédit des moyens de communication tels que la télévision impose aux politiques d'employer un langage qui serait succinct et efficace, en emmenant les auditeurs à croire à ce discours et de se mettre à l'action.

Cette notion du discours politique moderne est corrélative aux actes de communication et de persuasion par les différentes stratégies argumentatives qui varient selon le but et la finalité de discours et l'efficacité des techniques de la diffusion télévisuelle.

Ce type de discours s'inscrit, au préalable, dans l'analyse argumentative parce qu'il examine la façon dont les gens s'influencent par la parole libre et démocratique. Cette forme de persuasion et d'argumentation a pour corollaire d'éviter la violence dans un débat et permettre aux interactions d'exister, même les plus conflictuelles.

C'est une évolution culturelle qui insiste sur l'esprit de l'argumentation pour convaincre l'autre par la raison, le mental ou même les mœurs malgré la rivalité caractérisant la communication politique. Nous sommes menés à penser qu'il est indispensable de comprendre comment ce type d'interaction qui se distingue entre autres, s'appuie sur la persuasion pour faire adhérer le public à l'importance de discours de l'homme politique.

D'emblée, ce travail a analysé l'argumentation et les stratégies de persuasion dans le débat politique en question. Par conséquent, il est nécessaire pour nous de nous intéresser à des études empiriques sur la rhétorique antique et sa rénovation dans les sciences contemporaines du langage. Pour faire un bon usage de la persuasion, le locuteur politique doit se connaître, connaître son discours, et surtout, connaître son auditeur. Et si argumenter, à priori, c'est « chercher à convaincre », en usant des moyens rationnels ; cependant, il faut souligner que le logos comme discours de la raison n'est qu'un élément dans l'entreprise de persuasion qui s'appuie aussi sur les éléments moral et émotionnel à savoir l'éthos et le pathos. L'éthos comme l'image que l'homme politique projette de lui-même dans son discours contribue efficacement à

assurer sa crédibilité et son autorité auprès de l'auditeur qui découvre dans son discours ses mœurs, sa personnalité, son caractère et son état d'âme.

Dans notre étude, nous avons accordé au Pathos sa juste place dans la persuasion politique parce que l'émotion que l'orateur cherche à susciter dans son auditoire peut emporter l'adhésion et modeler des comportements. Dans sa prestation médiatique, l'orateur politique, au lieu de développer son argumentaire qui fait appel à la logique, il doit avoir recours à une prestation plaisante et séduisante de sa personne et une dimension émotionnelle et affective de son discours.

L'image que Hollande essaie de renvoyer dans ce débat autant qu'un éventuel président est une image pondérée et juste. Il revient à ce que le président doit être humble, capable de comprendre le peuple pour confirmer sa revendication d'une présidence normale et surtout pour autre interprétation de la fonction présidentielle en réfutant complètement l'image du président sortant. Quant au président sortant Sarkozy, il se montre comme quelqu'un qui a de l'expérience et qui connaissait bien les dossiers.

L'objectif est donc, dans ce débat, de ne pas admettre à l'autre son éthos de crédibilité, soit en lui attribuant une image négative (image attribuée dans le discours), ou en reprochant à lui son comportement et son discours (image attribuée par le discours).

Chaque candidat a rétorqué régulièrement les arguments de l'autre d'une manière appuyée ce qui donne lieu à des échanges conflictuels. Parfois, les critiques vont plus loin que de simples réfutations; elles se présentent comme des accusations qui se répètent sans cesse le long du débat.

Dans ce genre de discours, les images attribuées par les candidats sont toutes négatives et visent à réfuter à l'autre tout ce qui est favorable. Les deux débatteurs ne se sont pas épargnés par des images attribuées pour se discréditer aux yeux des téléspectateurs.

En outre, cette étude s'est appuyée sur l'utilisation du pronom personnel « je » comme un élément incarnant l'éthos chez les deux candidats. Cette catégorisation subjective du discours est utilisée pour un corollaire argumentatif qui véhicule une certaine direction de l'énonciateur sur son discours vers la compétence de conduire son pays.

Dans ce débat, il apparaît que Hollande est celui qui a utilisé le plus le pronom « je » par rapport à Sarkozy parce qu'il est déjà le candidat le moins connu et il doit montrer, à chaque fois, sa capacité en tant que challengeur, de se démarquer de son adversaire par ses propos et ses propositions pour attirer l'adhésion des téléspectateurs.

Nous avons pu constater aussi que chacun des candidats réclame l'éthos de rassemblement qui semble, dans cette élection, avoir une importante valeur symbolique et que la dominance des je-

aits entre les deux candidats est distincte dans la mesure où FH domine surtout dans les éthos qui sont attachés aux mots comme rassemblement et les autres mots comme : respect, modestie, sincérité et fidélité, volonté politique, action, etc.), alors que NS domine les je-autorité, gouvernance, expérience, pouvoir, etc.

Enfin, il y a l'auto reprise de FH par sa fameuse expression "moi président de la République". Cette anaphore a manifestement marqué par excellence l'éthos discursif de FH. Le candidat socialiste joue sur cette réitération afin de charger son éthos par des images positives tout en attribuant à son adversaire implicitement des images négatives.

Les deux candidats cherchent le maniement des sentiments à travers quelques techniques et quelques moyens linguistiques comme l'exclamation, la répétition et l'exagération associées au pathos qui déclenchent des émotions chez l'auditoire au fil de discours. Plus le discours politique est basé sur les émotions et les sentiments, plus l'adhésion et l'implication de l'auditoire sont grandes.

Les politiques se sont rendu compte qu'il faut dramatiser leurs discours pour qu'ils restent gravés dans les mémoires. Cette stratégie est souvent utilisée par les deux candidats FH et NS en s'appuyant sur la souffrance de quelques catégories sociales défavorisées pour rendre leurs discours davantage affectueux. Les deux candidats construisent leurs discours à partir de l'image qu'ils font de leur auditoire.

Ils semblent, à travers leur discours, se préoccuper de ces stigmates pour donner l'impression qu'ils s'intéressent aux problèmes de la société.

FH se permet de se démarquer par rapport à NS par cette dimension sociale, il se positionne comme étant le protecteur de la société et la République ; il se montre en faveur de cette tranche de population qui est à l'origine de toutes les spéculations politiques.

À son tour, NS essaie de se représenter raisonnable et juste, en assumant sa responsabilité envers la population. Peu importe la sincérité de l'un ou de l'autre pour s'intéresser aux souffrances des autres, et accorder une importance à leurs problèmes et leurs difficultés. L'important est de le paraître et de se montrer, vraiment, concerné par ces souffrances sociales.

Cette image de président protecteur à laquelle les deux candidats cherchent à se conformer, qu'elle soit vraie ou fausse, doit être vraisemblable afin de convaincre l'auditoire et conquérir le pouvoir. L'entreprise émotionnelle pour convaincre l'auditoire s'avère très intéressante dans le cadre du débat politique médiatique par rapport à une argumentation rationnelle et carrément justifiée.

Chaque candidat emploie la mise en scène dramatique de quelques souffrances humaine dans la société dans le but de la valorisation de son image de soi au détriment de celle de l'adversaire qu'il lui inflige tout le malheur de la société.

Par sa nature conflictuelle, le débat télévisé politique engendre un type d'argumentation différent à la fois dialogale et agonale. Il s'agit de chercher non seulement à faire valoir le dessus de ses idées sur celles de l'adversaire, mais aussi, sur un plan formel, de sortir vainqueur de l'affrontement. Semblable à la guerre, il apparaît justifié, pour les deux candidats, d'utiliser toute sorte de stratégies argumentatives pour consolider leurs propos et de réfuter des thèses adverses. Les deux débatteurs ont recours tout au long de ce débat à plusieurs stratégies argumentatives comme la controverse dialoguée, l'attaque avec violence ou le dialogisme anticipé. Pour cela, le débatteur essaie de riposter aux arguments fournis par son adversaire pour les invalider ou retourner les arguments contre lui.

Dès le début du débat de 2012, on peut constater les discours controversés des candidats, presque sur tous les sujets et surtout sur le mot rassemblement avec lequel la divergence politique semblait claire. La polémique sur le mot rassemblement s'intensifie au fur et à mesure, autour de propos cités par l'un comme par l'autre. Les deux candidats n'hésitent pas au bout de ce premier chapitre du débat, à échanger les accusations. Il arrive parfois que l'un des challengers s'emporte et s'attaque de façon violente à l'autre, en tenant des propos agressifs à son égard.

C'est NS qui a le plus recours à cette stratégie, car il avait un certain penchant à s'emporter assez souvent face à son adversaire. Cela est affiché dans les sujets qui concernent le niveau de croissance de l'économie française ; la participation des étrangers aux élections municipales, et l'évocation de l'impôt et de la dette.

Parmi les stratégies argumentatives utilisées dans ce débat, l'argument du paralogisme qui se développe comme argument stratégique manipulateur mis en cause par l'argumentation classique. À travers cette étude, nous avons pu identifier certains arguments de paralogisme les plus caractéristiques qui ont été formulés dans ce débat et notamment les fallacies sur la personne (*ad personam, ad hominem*) et les fallacies d'autorité (*ad verecundiam*).

NS a utilisé le plus les attaques personnelles au détriment de son rival depuis le début du débat, d'une façon directe ou indirecte. FH était moins agressif, il utilise surtout l'argument de compétence pour reprocher à son adversaire le bilan de son quinquennat.

Les deux débatteurs, au sein de ce débat final, utilisent les arguments d'autorité qui s'appuient sur l'expertise de quelques instances pour renforcer leurs argumentations.

Cette étude a pour objectif d'analyser aussi la nature de ce discours comme un genre particulier de communication politique médiatique. La communication politique est devenue de plus en plus spectaculaire. La politique contemporaine a beaucoup changé en présence des mass médias. Elle cédera petit à petit aux contraintes médiatiques et aux enjeux de la scénographie télévisuelle.

D'abord, ce type de communication est soumis aux contraintes de la communication linguistique qui s'appuie non seulement sur un processus mécanique et linéaire centré sur le transfert des informations entre un/des destinataire(s) et un/des récepteur(s) (Shannon et Weaver), mais aussi un processus dynamique de sens, d'influence et de persuasion.

La communication politique telle qu'elle est présentée dans cette étude n'est pas carrément linguistique comme l'indique Saussure (1916), quoique la langue, comme un code, soit intéressante pour une communication efficace. Elle répond aussi à la variété des fonctions du langage (Jakobson, 1965). Premièrement, elle prend en considération la langue autant qu'un message non seulement pour son propre compte dans son effet esthétique et rhétorique (fonction poétique) mais aussi quand il s'oriente vers le contexte de la communication (fonction référentielle).

Ensuite, cette communication remplit une fonction expressive qui prend en compte la relation entre les différents interlocuteurs, à travers, les émotions vraies ou feintes de destinataire qu'il éprouve dans son discours.

Elle est aussi conative, elle s'oriente vers l'allocutaire pour l'inciter à adopter un certain comportement. Néanmoins, les aspects psychologique, idéologique et culturel des interlocuteurs et les contraintes de l'univers de discours doivent être tous pris en considération, comme l'indique C.K Oricchioni (1999).

Cette communication répond aussi à un aspect psychologique béhavioriste (Bloomfield, 1940) et le conditionnement des réactions des auditeurs à travers une hiérarchie des effets (Lavidge et Steiner, 1961) qui émane de la communication médiatique.

La télévision, parmi d'autres moyens, assure cette communication par ce qu'elle propose un vecteur d'information, de représentation et d'interaction très important au niveau culturel et social. La politique contemporaine a beaucoup changé en présence des mass médias. Elle cédera petit à petit aux contraintes médiatiques et aux enjeux de la scénographie télévisuelle.

La télévision est devenue un moyen infaillible pour la promotion de ses idéaux, surtout dans les campagnes électorales à travers les émissions politiques animées qui servent à persuader les électeurs et gagner leur adhésion.

Cela suscite les hommes politiques à s'adapter de plus en plus à cet exercice communicatif. Ils commencent à ajuster leurs apparences vestimentaires et à maîtriser les rituels, et les artifices de ce domaine par une présence agréable sur la scène depuis le discours bien préparé jusqu'à la position du corps et le choix des vêtements.

La communication politique est devenue de plus en plus spectaculaire à travers les émissions télévisées qui se multiplient pour répondre aux besoins des concitoyens et aux exigences de la télévision pour gagner plus de téléspectateurs. À partir des années 1980, l'expérience médiatique des chaînes télévisées en France a modifié catégoriquement les codes de la communication politique par des émissions télévisées politiques.

Les politiciens modernes doivent plaire et attirer l'attention du public comme dans la publicité avec une certaine vision mercantile du discours. Ils présentent le produit politique comme pour « vendre » sur le « marché électoral » une image. Cette image doit être captivante, inspirer la confiance, le plaire et la crédibilité et être du plus au moins authentique.

Le temps médiatique oblige les hommes politiques à « faire court » afin de séduire un public grand et hétérogène. Ils ont recours aux petites phrases simples, compréhensibles qui résonnent bien pour laisser l'impression auditive et lexicale qui convient aux auditeurs.

La politique contemporaine basée sur la médiatisation a donné beaucoup d'importance à l'image publique de l'homme politique comme une véritable stratégie de promotion politique. La médiatisation de ces personnages politiques leur donne des « attributs » par lesquels ils sont identifiés et stéréotypés. Ces images stéréotypées sont très importantes pour le marketing politique afin qu'elle automatise les choix des électeurs.

De plus, la préparation au débat, véritable stratégie, s'attache à donner de la valeur aux paroles et à la confiance en soi des deux candidats qui s'approprient ainsi d'autres stratagèmes discursifs comme intégrer l'approche psycholinguistique (Pascal Zegiser, 2000) et l'approche neuroscientifique : neurosciences cognitives, affectives et sociales (promulguer la communication non violente, bienveillante, selon Catherine Gueguen, 2020), permettant de mieux comprendre les processus cérébraux (neuro-communication) mis en œuvre dans notre langage, nos comportements, nos motivations, mais aussi dans notre adaptation au changement

(comme lors d'un débat présidentiel, où les candidats ont cette faculté à s'adapter aux réflexions, aux questions.)⁴¹

L'élection présidentielle de 2012 était suivie par tous les médias et fait l'objet de différents enquêtes et sondages. Les différentes chaînes qui couvrent l'événement diffusent les discours des candidats, font des portraits d'eux, des analyses, des reportages, des statistiques, etc. Les émissions consacrées à cet événement politique battaient des records d'audience.

Cette opération de communication de la politique est incarnée par une production médiatique sous forme d'une émission télévisée du débat public. Il consiste en un échange d'« idées » où sont discutés les choix importants de la société.

Le débat se joue dans un contexte dialogique certes, mais « agonistique ». Le but de chacun est de remporter la place dominante à travers ses propres thèses qui permettent d'imposer les règles du débat et mettre tous les éléments et les rapports de force qui démarqueront les offres et les mesures de l'autre.

Les candidats lors de cet exercice médiatique doivent faire attention à la forme de leurs discours, mais aussi au fond du discours. Il est primordial de trouver le « bon usage et le bon dosage » permettant de convaincre la majorité de la population de voter pour eux.

Le débat politique de l'entre-deux-tours, est un face-à-face final qui oppose les deux derniers candidats en lice pour l'élection présidentielle. Cependant, l'importance de ce débat est évidente dans la mesure où il représente une rencontre très particulière entre deux postulants à la magistrature suprême. Dans les débats de cette nature, les débatteurs sont placés face à face, ils s'opposent frontalement ; une position qui donne déjà l'impression de la confrontation et du défi.

Le déroulement du débat n'a pas beaucoup changé depuis le débat de 1974. L'organisation reste la même; elle consiste en un préambule présenté par des journalistes qui résument les principales règles de déroulement du débat en insistant sur le cadre équitable de tour de parole. Les interventions sont chronométrées et le commencement et la clôture sont soumis au tirage de sort.

Nous avons pu étudier le débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles selon les considérations de K.C Oriccioni (2017) comme un genre particulier et même « unique en son genre ». Un genre discursif qui cherche à se définir complètement. Nous avons procédé à

⁴¹- Cité par D. Boutaleb, Séminaire – Master : « Compétences orales et pratiques Communicationnelles, 2020/2021

analyser le discours politique du débat électoral selon le Bart (1998) à deux niveaux comme un genre et comme une stratégie.

Discuter du genre discursif particulier dans le discours politique général n'est pas facile à l'identifier. En effet, nous avons cherché les paramètres qui encadrent les différentes situations de communication qui donnent naissance à ce type de discours.

À partir de là, l'étude du débat de 2012 a englobé les activités langagières qui permettent aux interlocuteurs de se situer par rapport à eux-mêmes, au monde, à leurs énoncés et à ceux des autres.

Nous pourrions dire que l'analyse des enjeux énonciatifs du dit-débat nous a permis, en premier lieu, de comprendre, à travers les indices de subjectivités, comment chaque candidat, avant le deuxième tour décisif des élections présidentielles, montre son image de soi pour afficher son identité dans le discours et évincer celle de son adversaire. Nous avons mis l'accent sur le « je » énonciateur de l'orateur et la situation d'énonciation où se développent les interactions verbales par rapport à un « vous » d'un co-énonciateur.

En second lieu, nous avons essayé de montrer, à travers cette étude, l'importance des modalisateurs et des déictiques spatiaux temporels dans l'appropriation du discours politique dans la situation qui entoure les énonciateurs et l'auditoire, à savoir la situation économique et politique où se trouve la France en 2012. En utilisant les logiciels lexicométriques tels que (Lexico3 et Iramuteq, Tropes, Antidote 9), nous avons constaté que ce débat se démarque par un champ lexical qui est axé sur les marqueurs économiques et par la présence importante des chiffres.

Cet emploi est le résultat d'un contexte socio-économique spécifique que l'Europe et spécialement la France ont vécu ces quelques années : (crise économique et financière, crise de la Grèce, réduction des dettes souveraines, politiques d'austérité, TVA, etc.). C'est pourquoi beaucoup de temps a été consacré aux questions liées à l'économie antérieure et extérieure. Le débat, tel qu'il est produit, laisse la place à un discours soumis à la doxa libérale et à l'efficacité des mesures prises ou envisagées, inhérentes à une vision globale gestionnaire et comptable de l'exercice présidentiel.

Les analyses des données quantitatives, à travers les logiciels lexicométriques sus-cités, nous permettent de comparer le vocabulaire des duellistes. Nous avons pu constater, par le choix de certains mots et vocabulaires, durant son discours politique, que le candidat construit une identité lexicale et discursive qui est due, non simplement de sa personne, mais aussi à son appartenance politique et sociale y compris les attentes de l'électorat.

Les débatteurs mettent en exergue une démarche de gestion de « dossiers d'actualité » qui intéresse le plus les électeurs à cette époque.

Au niveau de l'utilisation lexicale, nous avons constaté que les mots les plus utilisés sont « France » et « Français » par les deux débatteurs. Cela explique l'intérêt qu'ils donnent aux pays et aux citoyens, car le défi est de proposer une vision qui va dans le développement du pays et la prospérité des Français. L'expression « président de la République » est également très présente dans la bouche des deux candidats ; sans surprise, puisque la présidence de la République était l'enjeu du débat.

Pour Sarkozy c'est la fonction la plus difficile, une responsabilité pour laquelle le président doit être à la hauteur des défis auxquels il se confrontera. Elle n'est pas normale ni pour des personnes normales. Toutefois pour Hollande, elle est surtout d'être proche de la société, d'être à son écoute et surtout de céder à créer des rivalités au sein de cette société. D'autres substantifs sont plus présents que d'autres qui sont des termes qui signifient la direction du débat vers les sujets qui préoccupent de plus la politique de l'époque.

Nous pouvons dire que, dans ce débat politique, les thématiques abordées par les débatteurs tiennent compte des préoccupations des Français, dont la dominance d'un modèle économique au niveau mondiale et les problématiques socio-économiques posées dans l'espace public citoyen donnent aux citoyens le sentiment de se trouver entre deux discours d'experts opposés. Cette constatation a été confirmée auparavant par les sondages et les enquêtes préalables auxquels l'ordre des chapitres et hiérarchisation des thèmes se trouvent un peu modifiés dans ce débat de 2012.

Il s'agit dans le volet économique, de l'occurrence des mots sur l'emploi, les thématiques économiques et sociales : TVA, pouvoir d'achat, prix de l'essence, dépenses publiques, les impôts, le nucléaire, l'énergie renouvelable.

Dans le volet social, surtout les questions liées à l'éducation, la retraite, les immigrés, les tensions communautaires, la laïcité.

Quant au volet de politique étrangère, européenne et internationale : l'Europe, la crise de la Grèce, la guerre en Afghanistan, le terrorisme.

Rassembleurs, gestionnaires ou humanistes, les candidats se définissent comme tels auprès de leurs électors. Ce cadre de jeux interlocutoires s'est installé dans ce débat, par des prises antagonistes et des controverses systématiques depuis le début jusqu'à la fin du débat.

Quand il s'agit du volet qui est consacré au type de la présidence que les candidats désirent, nous pensons que ce moment du débat est un tournant crucial qui a changé la donne de la totalité de ce face-à face.

C'est un moment de la réussite de FH au niveau de la persuasion rhétorique et politique. Avec sa tirade de 16 occurrences « moi président de la République » il n'a pas laissé ni à son adversaire, ni aux journalistes et ni aux téléspectateurs la possibilité d'être indifférent par rapport à ce qu'il a dit. Il se lance pour arracher à son adversaire toute forme de réponse. Il se trouve éloquent avec une anaphore qui reste historique comme les petites phrases qui marquaient l'histoire des débats politiques électoraux de l'entre-deux-tours tel que la fameuse « vous n'avez pas le monopole de cœur » de VGA (1974).

Dans cette tirade, il a résumé à quoi ressemble son programme, son éthos et son adversaire. Au même temps qu'il a expliqué que ce qu'il fera, il a attaqué son adversaire par des attributs négatifs par rapport à son bilan sous le mutisme total de son adversaire.

Nous pouvons donc conclure, sur l'ensemble de l'étude du débat de 2012, que ce face-à-face est l'opposition entre le discours d'un président sortant qui se défend par le bilan de sa présidence écoulée en minimisant l'effet de son adversaire, et celui d'un candidat qui défait son adversaire en formulant de nouvelles propositions. L'objet final du débat est donc le bilan du président sortant, et l'annonce, la présentation du programme, d'un président à venir.

Pour terminer, les résultats obtenus nous ont permis de nous faire une compréhension globale qui présente plusieurs particularités des discours politiques des deux débatteurs :

- Le débat de l'entre-deux-tours présente un genre discursif particulier ; qui s'inscrit dans un type de discours politique oral et interactionnel produit dans un contexte médiatisé.
- L'étude de ce genre d'interaction se fait à trois niveaux argumentatifs, communicatifs et discursifs.
- L'analyse du dit-débat assujettit préalablement à l'analyse argumentative par les différentes stratégies de persuasion inhérentes à ce type de discours.
- Ce type d'interaction s'appuie sur la persuasion pour faire adhérer le public à l'importance des discours des débatteurs.
- Cette persuasion ne peut se faire qu'à travers la rhétorique basée sur les trois composantes indissociables l'éthos, pathos et logos.
- Lorsqu'il s'agit d'une communication médiatique, les deux types d'arguments à ordre moral et affectif peuvent emporter l'adhésion des téléspectateurs et modeler leurs comportements aussi bien que de les convaincre par la logique.
- Différentes stratégies argumentatives vraies ou fallacieuses sont utilisées par les hommes politiques dans le but de s'imposer dans le débat et pouvoir gagner dans cette échéance électorale suprême.

- Le débat est aussi une opération de communication par une production médiatique qui répond aux exigences de la scénographie télévisuelle.
- L'analyse du débat doit se soumettre aussi à l'analyse discursive des composantes esthétiques, énonciatives et pragmatiques des discours des candidats politiques.

En finissant cette thèse, nous espérons que d'autres recherches de différents domaines linguistiques ou non , (comme l'étude prosodique en phonologie (intonation, accentuation, débit de la parole, qualité sonore de la voix des candidats, ..., la communication non verbale, etc...)) permettront d'apporter un avantage à l'étude de ce phénomène politique et de mettre beaucoup d'éclairage sur les différents moyens d'analyse de ce genre discursif particulier du débat présidentiel, surtout en Algérie, où l'exercice de ce genre de débat n'en est encore qu'à ces premiers pas.

Bibliographie

Bibliographie

- Abric, J. (2011). *Psychologie de la communication, Théories et méthodes*. 2011 : éd. Armand Collin, Paris.
- Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours – La construction de l'ethos*. Lausanne: Delachaux et Niestlé. Paris.
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris: Nathan.
- Amossy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Nathan-Université.
- Amossy, R. (2012). *L'argumentation dans le discours*. : . Paris: Armand Colin.
- Angenot, M. (2013). *Rhétorique de la confiance et de l'autorité. Discours social*,.
- Arendt, H. (1972). *Du Mensonge à la violence*. Paris: Calmann-Lévy.
- Aristote. (1967). *Rhétorique*. Paris: Les Belles Lettres, trad. M. Dufour.
- Aristote. (1991). *Rhétorique trad. ruelle, introd. Meyer, commentaire de B TIMMERMANS*. Paris: Le livre de poche.
- Barthes, R. (1970). *L'ancienne rhétorique*. Paris: Editions du Seuil.
- Baylon C., M. X. (1995). , : *La sémantique du langage*, Paris: Nathan.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale, Tome 2*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (2000). *Propos sur-le-champ politique*. Lyon: Presse Universitaire.
- Braud, P. (1996). *L'émotion en politique : problème d'analyse*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bravo, F. (2014). *L'argument d'autorité, collection « Voix d'ailleurs »*. Publication de l'Université de Saint-Etienne.
- Bres, J. &. (2009, septembre). *Dialogisme : du principe à la matérialité discursive .Syntaxe et analyse du discours*.
- Breton, P. (1996). *L'argumentation dans la communication*. Paris: Editions La Découverte.
- Breton, P. (2000). *Philippe, la parole manipulée*. Paris: édition La Découverte.
- Breton, P. (2014). *L'autorité de l'ennemi comme appui argumentatif, L'argument d'autorité*. collection « Voix d'ailleurs », Publication de l'Université de Saint-Etienne.
- Charaudeau, P. &. (2002). : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.

- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique*. Paris: Vuibert.
- Charaudeau, P. (2007). « *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication* ». In *Argumentation, manipulation, persuasion, Christian BOIX (dir. Paris: L'Harmattan*.
- Chiali, FZ (2015) : *Guide de sémiotique appliquée*. Édition OPU Oran, Algérie.
- Cotteret, J. (2000). *La magie du discours : précis de rhétorique audiovisuelle*. Paris: Edition Michalon.
- Cotteret, J. (2000). *La démocratie mie-en scène : télévision et élections*. Paris: Édition du centre National de la Recherche Scientifique.
- Coulomb-Gully, M. (2001). *La démocratie mise en scènes, télévision et élections*. Paris : Edition du Centre national de la Recherche Scientifique.
- Declercq, G. (1992). , *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*. Paris: Éditions universitaire.
- Derville, G. (2013). *le pouvoir des médias*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Ducrot, O. (1984), *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*. In *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Fortin, G. (2004). *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co — construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle _a une sociolinguistique de l'action*. Linguistique. Université Rennes 2.
- Ghiglione, R. (1989). *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*. Paris: Armand Colin.
- Grize, J. (1990). *Jean-Blaize. Logique et langage*. Paris: Ophrys.
- Gueguen C. (2020) : "l'application des neurosciences affectives et sociales en classe", conférence, Université des Colibris.
- Jakobson, R. (1965). *Essais de linguistique générale*, , . Paris: Seuil.
- Lebart, C. (1998). *Que sais-je ? Le discours politique*. Paris: PUF.
- Lebart, L. &. (1994). *Statistique textuelle*. Paris: Dunod.
- Lohisse, J. (2009). *la communication, de la transmission à la relation, 4 ème édition*. de boek.
- Maingueneau, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Maingueneau, D. (2000). *Analyser les textes de communication*. Paris: Nathan.
- Maingueneau, D. (2002). *Problèmes d'éthos . Pratiques*.

- Mainueneau, D. C. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Martinet, J. (1975). *Clefs pour Sémiologie*, éd. Seghers. Paris.
- Meyer, M. (1986). *Problématologie et argumentation*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Meyer, M. (1995). Problématologie et argumentation, in , n° 15, , , , p. . *Hermès*, *Argumentation et rhétorique (I)*, p. 149.
- Monière, D. (1992). *Le combat des chefs : analyse des débats télévisés au Canada*. Montréal: Québec/Amérique.
- Nel, N. (1988). *A Fleurets mouchetés. 25 ans de débats télévisés*, . Paris: La documentation française.
- Orecchioni, C. K.(1998). *Les interactions verbales, Tome 1*. Paris: Armand Colin.
- Orecchioni, C. (1999). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Quatrième Edition*. Paris: Armand Colin.
- Orecchioni, C. K. (2017). *Les débats de l'entre-deux tours des élections présidentielles françaises, constantes et évolutions d'un genre*. Paris: éd. Harmattan.
- Perelman, C. & -T. (2000). *Traité de l'Argumentation, La nouvelle rhétorique*. Bruxelles: 5e édition, Éd. de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, C. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, , , . Paris: Kimé.
- Reboul, O. (1981). *Introduction à la rhétorique*. Paris: PUF.
- Romily, J. (1988). *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*. Paris: Biblio essais.
- Salmon, C. (2007). *Storytelling, : La machine à fabriquer des histoires et à formater des esprits*. Paris: Ed. la Découverte.
- Saussure, F. (2002). *Cours de Linguistique Générale*,. Bejaïa: éd.Talantkit.
- Sauvage, M. V.--. (2014). *Histoire de la télévision française*. Paris: nouveau monde éditions.
- Schaeffer, J.-M. (1986). . , : *Théorie des genres, ouvrage collectif*, . . Paris: Seuil, Points.
- Simonet, R. & . (1999). *Savoir argumenter : du dialogue au débat*. Paris: Ed. d'organisation.
- Vion, R. (2000). *La communication verbale : analyse des interactions*. Paris: Hachette.
- Woods, J. & . (1992). *Critique de l'argumentation. Logique des sophismes ordinaires*. Paris: Editions Kimé.

Webographie

Revues scientifiques, Conférences, Séminaires

Adam, Jean-Michel, *L'analyse textuelle des discours Entre grammaires de texte et analyse du discours*, Conférence donnée à Lyon, le 4 juin 2010, dans le cadre d'une journée d'hommage à Patrick Charaudeau.

Achard Pierre. *La structure énonciative du discours d'opinion*. In: Mots, n°23, juin 1990. Le discours des sondages d'opinion. pp. 39-59; doi 10.3406/mots.1990.1516, http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1990_num_23_1_1516, Document généré le 16/12/2016

Ambomo Claudine. *Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique* (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002). Linguistique. Université de Franche-Comté, 2013. Français. <NNT : 2013BESA1021>. <tel-01293663>

Amossy Ruth et Koren, Roselyne; « *Argumentation et discours politique* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 17 décembre 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mots.revues.org/19843> ; DOI : 10.4000/mots.19843

Amossy, Ruth, *Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé*, in *Littérature*, n°93, 1994, le partage de la parole.

Amossy Ruth ; « *Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 06 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/200> ; DOI : 10.4000/aad.200

Angenot, M. (2012). *La notion d'arsenal argumentatif : l'inventivité rhétorique dans l'histoire*. année, n°74, 1984. Pp. 16-17. In (<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge>). Consulté le 29 Octobre 2012.

Anscombe Jean-Claude; *La théorie des topoï: sémantique ou rhétorique ?* HERMÈS 15, 1995

Asher Nicholas. *L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours*. In: *Langages*, 30^e année, n°123, 1996. Sémantique du discours. pp. 30-50; doi : 10.3406/lgge.1996.1755 http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1996_num_30_123_1755 Document généré le 31/05/2016

Bacot, Paul Marlène Coulomb-Gully, Jean-Paul Honoré, Christian Le Bart, Claire Oger et Christian Plantin, « *Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 17 décembre 2010, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/19841> ; DOI : 10.4000/mots.19841

Bayart Jean-François. *L'énonciation du politique*. In: *Revue française de science politique*, 35^e année, n°3, 1985. pp. 343-373; doi : 10.3406/rfsp.1985.411322, http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1985_num_35_3_411322, Document généré le 31/05/2016

Bechet Marion, Marion Sandré, Fabrice Hirsch, Arnaud Richard, Fabrice Marsac et Rudolph Sock, « *De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 02 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/21460> ; DOI : 10.4000/mots.21460

Benoit, Jean-Marc (2007) : « La communication politique dans la campagne présidentielle », *Le Débat*, Gallimard, n°146, pp.73-83, p.76.

Bongrand, M. Borrell, A. « Nous ne fabriquons pas un produit, nous servons des hommes et des idées », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2/2005 (n° 4), p. 42-51.

Bonnafeous Simone, Jost François. *Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel*. In: *Réseaux*, volume 18, n°100, 2000. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 523-545;doi : 10.3406/reso.2000.2236 http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2236, Document généré le 07/06/2016

Bonnafeous Simone, Tournier Maurice. *Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique*. In: *Langages*, 29^e année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. pp. 67-81;doi : 10.3406/lgge.1995.1706, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1706, Document généré le 31/05/2016"

Boutaleb Djamila (2012) : « Recherche, Psychologie et Neurosciences », revue *Imago (LAROS)*, N°14, Université d'Oran2. 13 pp.

Boutaleb Djamila (2020/21) : « Compétences orales et pratiques communicationnelles », séminaire/Master, Université d'Oran2

Boyer, A. (1995). Introduction. *De usu argumentorum* », in , n° 15, p. 27. *Hermes, Argumentation et rhétorique (I)*, (15).

Braberis Jeanne-Marie, Bres Jacques et Madray Françoise, 1989 in (<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:BvDmAchFD4kJ:praxematique.revues.org>).

Bracops Martine, introduction à la pragmatique. *Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, 2^{ème} édition Duculos 2010.

Branca-Rosoff, Sonia. (1999). « Types, modes et genres : entre langue et discours » in *Langage et société* n° 87. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, BRETON Philippe , Proulx, Serge , *L'Explosion de la communication à l'aube du xxie siècle*; Les Éditions du Boréal, www.editionsboreal.qc.ca

Cabasino Francesca, « *La construction de l'ethos présidentiel dans le débat télévisé français* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/18743> ; DOI : 10.4000/mots.18743

Chabrol Claude, Camus-Malavergne Odile. *Un discours politique en réception : mémorisation et compréhension*. In: *Mots*, n°40, septembre 1994. *Écoutes, échos du politique*. pp. 7-24;doi : 10.3406/mots.1994.1904 http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1994_num_40_1_1904, Document généré le 16/12/2016

Chiali-Lalaoui, Fatima-Zohra, *Pratiques de l'analyse du discours en Algérie : fondements, approches et corpus*, Essais francophones, Volume 6/2019 pp.139-151, Edition Gerflint, ISSN : 2267-6562, ISSN de l'édition en ligne 2268-1582, consulté le 17 septembre 2021.

Conein Bernard, Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise. *L'analyse de discours comme contexte épistémologique*. In: Mots, n°9, octobre 1984. Michel Pêcheux. Analyse de discours. Mots dans l'histoire : individu, subsistances, patronat, honnêtesgens. pp. 25-30; doi : 10.3406/mots.1984.1162 http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1984_num_9_1_1162, Document généré le 16/12/2016

Coulomb-Gully Marlène , « Présidentielle 2007. Médias, genre et politique », Mots. *Les langages du politique* [En ligne], 90 | 2009, mis en ligne le 12 octobre 2009, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/19073> ; DOI : 10.4000/mots.19073

Cragan et Curbith (1984) cités GAUTHIER, G. (1997) *L'argument ad hominem politique est-il moral ? Le cas des débats télévisés*, p : 6-7. [En ligne]. Revue Communication, vol.18, #2. Consulté le 17 Mars 2017. Tiré de <http://www.tau.ac.il/~adarr%20/index.files/bibliographies/adhomresumes/Gauthier2000.pdf>

Da Silva Jessica Anunciacao. *Le discours de la persuasion : une étude pragmatique et cognitive*. Linguistique. Université d'Avignon, 2013. Fran cais. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00982874>,

Dakhila, J. (2007). *People et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation*, p : [En ligne]. Questions de communication, p : 259-278. DOI : 10.4000/questions de communication.2417

Darras, Éric « Permanences et mutations des émissions politiques en France » Recherches en communication, n° 24, 2005.

Dhaouadi Henda ; *L'argumentation dans le discours : approches contemporaines et perspectives didactiques*; SEDLL. Lenguaje y Textos. Núm. 35, mayo, pp. 47-60

Hugues Constantin de Chanay et Olivier Turbide, « Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales », Mots. Les langages du politique [En ligne], 96 | 2011, mis en ligne le 05 septembre 2013, consulté le 02 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/20170>

Deroubaix Jean-Claude. *Les déclarations gouvernementales en Belgique (1944-1992). L'Etude de lexicométrie politique*. Linguistics. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1997. French. <tel-00516510>

Damon Mayare. *Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique*. Langage et Soci et e, Maison des Sciences de L'homme Paris, 2005, pp.91-121.

Dayan et Katz cités dans Sorlin, P. (1993). Media Events. *The Live Broadcasting of History* (Daniel Dayan et Elihu Katz) [En ligne]. Revue Réseaux, volume 11, n°57. Sport et médias. pp. 156-158. Consulté le 12 février 2017. Tiré de http://www.persee.fr/docAsPDF/reso_0751-7971_1993_num_11_57_1037.pdf

De Wenden Catherine Wihtol . *Le discours politique*. In: Hommes et Migrations, n°1112, Avril-mai 1988. Le livre et l'immigration. pp. 59-65; http://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1988_num_1112_1_1164 Document généré le 31/01/2017

Denis Barbet et Damon Mayaffre, « 2007. *Débats pour l'Élysée* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/18733> ; DOI : 10.4000/mots.18733

Dourymarianne and Plantin, Christian « *Une approche langagière et interactionnelle de l'argumentation* », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 15 | 2015, Online since 15 October 2015, Connection on 30 September 2016. URL : <http://aad.revues.org/2006> ; DOI : 10.4000/aad.2006

Emediato Wander ,« L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 01 octobre 2016.URL : <http://aad.revues.org/1209> ; DOI : 10.4000/aad.1209

Emerit Laetitia, « *La notion de lieu de corpus : un nouvel outil pour l'étude des terrains numériques en linguistique* », *Corela* [En ligne], 14-1 | 2016, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 30 septembre, 2016. URL : <http://corela.revues.org/4594> ; DOI : 10.4000/corela.4594

Gardes -Madray Françoise, « *Praxématique et interaction verbale* », in *Langages*, 19e année, n°74, 1984. P : 18 . In (<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge>). Consulté le 29 Octobre 2012.

Garric,Nathalie, Leglise Isabelle. *Aspects syntaxiques et discursifs d'un français parlé des médias* : "le discours d'information télévisé Mathias Broth, Mats Forsgren, Coco Norén & Françoise Sullet-Nylander. *Le français parlé des médias*, Acta Universitatis Stockholmiensis,pp.243-258, 2007. <halshs-00292266>

Gauthier, G. (1997) *L'argument ad hominem politique est-il moral ? Le cas des débats télévisés* [En ligne]. *Revue Communication*, vol.18, #2. Consulté le 17 Mars 2017. Tiré de <http://www.tau.ac.il/~adarr%20/index.files/bibliographies/adhomresumes/Gauthier2000.pdf>

Gauthier, G. 1995). *L'argumentation périphérique dans la communication politique : le cas de l'argument ad hominem* [En ligne]. Éditions Hermès, vol. 6. Consulté 12 Mars 2017. Tiré de file:///C:/Users/La%20Source/Downloads/HERM_016_0167%20(1).pdf

Gauthier, Gilles. (1990). *L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier-Bertrand* [En ligne]. *Revue québécoise de science politique* no 17

Geneviève Provost-Chauveau; *Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours*. In: *Langue française*, n°9,1971. Linguistique et société. pp. 6-21;doi : 10.3406/lfr.1971.5568 http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1971_num_9_1_5568 Document généré le 13/06/2016

Gauthier Gilles; *L'analyse du contenu des débats politiques télévisés*; HERMÈS 17-18, 1995

Gauthier Gilles; *L'argumentation périphérique dans la communication politique le cas de L'argument ad hominem*; HERMÈS 16, 1995

Gauthier, G 1990). *L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier-Bertrand* [En ligne]. *Revue québécoise de science politique* no 17, p. 113-141. DOI: 10.7202/040650ar.

Guespin Louis. 1. *Problématique des travaux sur le discours politique*. In: *Langages*, 6^e année, n°23, 1971. Le discours politique. pp. 3-24; doi : 10.3406/lgge.1971.2048

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2048 Document généré le 31/05/2016

Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise. *De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours*. In: Histoire; Épistémologie Langage, tome 8, fascicule 2, 1986. Histoire des conceptions de l'énonciation. pp. 233-242;doi : 10.3406/hel.1986.2235,Document généré le 15/06/2016

Ghosn,C. « Communication télévisuelle et politique », Communication [En ligne], Vol. 22/1 | 2003, p :03 mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communication/4810> ; DOI : 10.4000/communication.4810

Guylaine Martel, « *La performance communicationnelle en contexte médiatique. L'exemple du débat politique télévisé* », Mots. Les langages du politique [En ligne], 92 | 2010, mis en ligne le 04 mai 2012,consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mots.revues.org/19532> ; DOI : 10.4000/mots.19532

Guylaine Martel, « *Performance... et contre-performance communicationnelles : des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé* », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne],1 | 2008, mis en ligne le 19 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/302> ; DOI : 10.4000/aad.302

Ghosn,C. « Communication télévisuelle et politique », Communication [En ligne], Vol. 22/1 | 2003, p :03 mis en ligne le 08 janvier 2014, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communication/4810> ; DOI : 10.4000/communication.4810
FORTIN Gwenole. *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires;et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique;de l'action..* Linguistique. Université de Rennes 2, 2004. Français. <halshs-00003942><https://tel.archives-ouvertes.fr/halshs-00003942>,Submitted on 5 Jun 2005

Fortin Gwenole. *L'Argumentation: genèse d'une anthropologie du convaincre*. 2005.<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004041>

Heiden Serge Tournier Maurice ; *Lexicométrie textuelle, sens et stratégie discursive. Simpo-io internacional de analisis del discurso*, 2001, Madrid, Espagne. Visor, pp.2287-2300, 2001. <halshs-00151838>,<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00151838>"

Korkut, E et Onursal, I. (2009 : 43-44) in Pour comprendre et analyser les textes et les discours. Théorie et applications, Paris.

Krieg-Planque Alice (2011). *Les « petites phrases » Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques*. Communication &langages, 2011, pp 23-41 doi:10.4074/S0336150011012038http://www.necplus.eu/abstract_S0336150011012038

LabbeDominique, Denis Monière. *Radioscopie de la campagne présidentielle. 4. Sale mec ou gentil gar con ? Portraits croisés des principaux candidats* (1er janvier-25 février 2012). publié sur le site www.trielec2012.fr. 2012. <halshs-00714876>

Leff,Michael « *Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique* », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 2 | 2009, mis en ligne le 01 avril 2009, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/213> ; DOI : 10.4000/aad.213

Luce.Petit jean ; *L'impératif dans le discours politique*. In: *Mots*, n°43, juin 1995. *Acte d'autorité, discours autoritaires*. pp. 19-32; doi : 10.3406/mots.1995.1971 http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1995_num_43_1_1971, Document généré le 16/12/2016

Longhi Julien. *Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation*. Arts et Savoirs, Revues.org, 2012, en ligne: <http://lisaa.univ-mlv.fr/arts-et-savoirs/>.

Maingueneau Dominique, *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours, "Problèmes d'ethos"*, Pratiques n° 113-114, juin 2002

Maingueneau Dominique. *Jean Dubois et les débuts de l'analyse du discours en France : quelques réflexions*. In: *Linx*, n°34-35, 1996. *Lexique, syntaxe...automatique. Hommage à Jean Dubois*. pp. 27-33;doi : 10.3406/linx.1996.1412http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1996_num_34_1_1412; Document généré le 01/06/2016

Maingueneau Dominique, 2002, « Problèmes d'éthos », Pratiques, No113/114, images du scripteur et rapport à l'écriture, p. 58.

Mangiaracina Gilbert. *À propos du discours politique*. In: *Langage et société*, n°9, 1979. Septembre 1979. pp. 13-30; doi : 10.3406/lsoc.1979.1164,http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1979_num_9_1_1164

MayaffreDamon, « *Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy,2007-2012* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015,consulté le 01 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/21489> ; DOI : 10.4000/mots.21489

Marchand Pascal , *Analyse lexicométrique d'un genre : la déclaration de politique générale* ;JADT 2008 : 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles

Marchand Pascal, Monnoyer-Smith Laurence. *Les « discours de politique générale » français : la fin des clivages idéologiques,?*. In: *Mots*, n°62, mars 2000. Le «Programme de gouvernement», un genre discursif. pp. 13-30;doi : 10.3406/mots.2000.2182, http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_2000_num_62_1_2182, Document généré le 17/12/2016

Martel, G. (2010). « la performance communicationnelle en contexte médiatique, l'exemple du débat politique télévisé » *Rumeurs en politique. Mots, Les langages du politique,(92)*, p. 88.

MESSU Michel *Les "Moi" identitaires. L'identité construite et les manières de la dire*. 2008. <hal-00256640> <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00256640>

Micheli Raphaël, « *Les querelles de mots dans le discours politique : modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot « rigueur »* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne],10 | 2013, mis en ligne le 10 avril 2013, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/1446> ; DOI : 10.4000/aad.1446

Mouchon, Jean « La communication présidentielle en quête de modèle », *Hermès*, n° 17-18, 1995,

Olivesi Stéphane. *De la politique du discours : éléments pour une analyse critique du discours politique*. In: *Quaderni*,n°24, Automne 1994. *Crise et presse écrite*. pp. 9-25.doi :

10.3406/quad.1994.1079, http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1994_num_24_1_1079, Document généré le 17/10/2015

Pierre-Olivier DUPUY et Pascal MARCHAND Évolutions lexicales des débats de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française : du discours de la quantification à la polémique, des stratégies argumentatives au service des électeurs ? Publié dans Bulletin VALS-ASLA 98, 105-128, 2013

Plantin, C. (1995). « *L'argument du paralogisme* » [En ligne]. Hermès, Vol.1 # 15, p :245, Consulté le 21 janvier 2017.

Roitman, Malin, L'ethos de crédibilité chez les candidats à la présidence : l'exemple du pronom je présidentiel dans le débat Hollande-Sarkozy 2012.in Contributions linguistiques, Stockholm University Press. 2015, pp. 291–316. DOI: <http://dx.doi.org/10.16993/bac.o>. License: CC-BY

Scammell Margaret (1998). "The wisdom of the war room: US campaigning and Americanization". Media, Culture & Society. Vol. 20, n° 2, p. 251-275. Voir aussi le film documentaire The War Room, réalisé par Chris HEGEDUS et Don Allan PENNEBAKER en 1993

Sandre, Marion « *Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007* », Mots. Les langages du politique [En ligne], 89 | 2009, mis en ligne le 30 mars 2011, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://mots.revues.org/18793> ; DOI : 10.4000/mots.18793

Roland Cayrol, "Sondages et campagnes électorales : faire de chacun un stratège", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°63, 63 novembre 1992, Campagne électorale, p.81-

Sandre, Marion « *Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux-tours* », Langage et société 2012/2 (n° 140), p. 71-87., DOI 10.3917/lis.140.0071

Sandre, Marion « *Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy* », Langage et société 2014/3 (n° 149), p. 69-84. DOI 10.3917/lis.149.0069; <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-69.htm>

Sandre, Marion « *Mimiques et politique. Analyse des rires et sourires dans le débat télévisé* », Mots. Les langages du politique [En ligne], 96 | 2011, mis en ligne le 05 septembre 2013, consulté le 01 février 2017. URL : <http://mots.revues.org/20203> ; DOI : 10.4000/mots.20203

Taguieff Pierre-André ; *L'argumentation politique* analyse du discours et nouvelle rhétorique*; HERMÈS 8-9, 1990

Turbide Olivier, « *La construction d'images publiques dans le discours politique médiatique.* », Communiquer [En ligne], 14 | 2015, mis en ligne le 17 juillet 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://communiquer.revues.org/1624> ; DOI : 10.4000/communiquer.1624

Tutescu, M. (2003). *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*. Récupéré sur <<http://www.unibuc.ro/eBooks/lls/MarianaTutescu-Argumentation/2.htm>>

Vignaux Georges. *Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours*. In: Langue française, n°50, 1981. Argumentation et énonciation. pp. 91-116; doi :

10.3406/lfr.1981.5093 [http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1981_num_50_1_5093, Document généré le 13/06/2016]

Viviane Lehay, Thierry Vedel et Flora Chanvriil, « Usages des médias et politique: une écologie des pratiques informationnelles ». *Réseaux*, (6), 2011, p. 45-73.

Wolton, D. (1989). « *La communication politique : construction d'un modèle* » [En ligne]. *Hermès, La Revue* 1989/1 (n° 4), p. 30. Consulté le 21 Mars 2017.

Thèses et Mémoires

Ain-Sebaâ S. (2014) *Les stratégies argumentatives dans les discours du président Abdelaziz Bouteflika Étude de la désignation*; [Thèse de Doctorat en sciences du langage; Université Aboubaker Belkaïd – Tlemcen]

Ait Sahlia Benaïssa Amina, 1999, *La construction de l'identité dans le langage : variations autour de l'identité algérienne*, thèse de doctorat, Vol.1, Université de Rouen.

Bondol, J.C. (2006) *L'énonciation dans la communication médiatique fonctionnement de l'implicite subjectif dans les discours du mode authentifiant de la télévision*, [doctorat en sciences du langage, université paris 8]

Bouaziz S. (2013) *Analyse praxématique des stratégies argumentatives dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2012*. [mémoire de Magister, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou]

Bouba B.B., (2015), *Analyse des stratégies discursives dans le débat télévisé en Algérie, le cas de l'émission Questions d'actu diffusée sur Canal Algérie*, [thèse de doctorat, Université El Hadj Lakhdar-Batna]

Bouthillier, C. (2010). « *La couverture médiatique du débat des chefs au Québec : information ou spectacle télévisuel ?* » [Mémoire de la maîtrise en communication, Québec, Université Laval.]

Charbonneau, G. (2013), *L'émotion dans le discours politique, Une problématique liée au genre télévisuel?*, [Maîtrise en communication publique, Maître ès arts (M.A.) Université Laval, Québec, Canada]

Crisan Mihaela Anca, 2011, *Interaction et persuasion dans le débat politique télévisé. Scène politique roumaine, française et américaine*, [thèse de doctorat (résumé), Université Babeş-Bolyai, Cluj- Napoca].

Fortin G., (2004), *l'argumentation dans les débats politique télévisés : Négociation identitaire et co-construction d'un monde commun.d'une logique formelle à une sociolinguistique de l'action*, [thèse de doctorat, Université rennes 2- Haute Bretagne]

Kafetzi, E., (2013), *l'Ethos dans l'argumentation : le cas du face-à-face Sarkozy/Royal*, [Thèse de Doctorat, Université de Lorraine, France]

Maryse S.,(2007) *L'argumentation dans le débat télévisé : l'analyse des débats présidentiels américains de 2004*,:[Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en communication publique pour l'obtention du grade de maître ès arts]

Mérisier, J., (2017), *Étude descriptive des positionnements théoriques sur l'utilisation de la stratégie d'argumentation ad hominem dans les débats électoraux télévisés*,[Maîtrise en communication, Université d'Ottawa, Canada]STASILO, M.(2012)*Déclarations et interviews des candidats élus et vaincus aux élections présidentielles en France et en Lituanie (1993 – 2009) : construction de l'ethos politique et approche lexicométrique*, [Thèse de doctorat]

Pauleau, A. (2013), « *L'analyse du dialogue lors de la campagne présidentielle de 2012 Une étude quantitative de la campagne présidentielle de 2012* [Master 2 Professionnel Communication Politique et Sociale, université Panthéon-Sorbone, Paris1]

Segura K., (2007), *L'argumentation dans des discours politiques défendant et s'opposant à la Constitution européenne lors du référendum en France*, [Mémoire de maitrise, Université de Tampère].

Sandre M., (2010), *Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre débat politique télévisé : une application au débat de l'entre- deux – tours de l'élection présidentielle française de 2007*, [Thèse de doctorat, Université Paul Valéry- Montpellier3]

Claire Secail (25 janvier 2017), *Le meeting présidentiel, les enjeux politiques d'un rituel cathodique* , [<https://larevuedesmedias.ina.fr/le-meeting-presidentiel-les-enjeux-politiques-dun-rituel-cathodique>]

Textes et commentaires

Erik Neveu, (le 27 janvier 2017), *Les médias font l'élection : une croyance qui a la vie dure*, [<https://larevuedesmedias.ina.fr/les-medias-font-lelection-une-croyance-qui-la-vie-dure>]

Isabelle Veyrat-Masson(le 23 janvier 2017), *La télévision au centre de la bataille présidentielle*, [<https://larevuedesmedias.ina.fr/la-televison-au-centre-de-la-bataille-presidentielle>)]

Sarkozy-Hollande : *le compte rendu intégral du débat, thème par thème* » (3 mai 2012) : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/03/sarkozy-hollande-le-compte-rendu-integral-du-debat-theme-par-theme_1694802_1471069.html

Thierry Vedel, (23 janvier 2017),*Stratégie électorale : le média n'est pas le problème (ni la solution)*[<https://larevuedesmedias.ina.fr/auteurs/thierry-vedel>]

Vidéos

Barbier, CH.(2012, 3 mai), *Sarkozy-Hollande: finalement, le débat était passionnant*[vidéo]. Youtube.: <https://www.youtube.com/watch?v=VNCzi09j3uA>

Barbier, CH.(2012, 3 mai), *Sarkozy-Hollande: les trois moments-clés vus par Christophe Barbier*[vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=-B3qU1pwQ9A>

[Débat Présidentiel 2012] François Hollande - Nicolas Sarkozy - 02/05/12, <https://www.youtube.com/watch?v=Fhv1VVCRrJY>.

Euronews (en français)(3 mai 2012), Sarkozy et Hollande reviennent sur leur face-à- face [vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=dWc6IqNavLk>.

L'Emission politique : Charline Vanhoenacker face à François Fillon le 27 octobre 2016 (France 2) [<https://www.youtube.com/watch?v=IK5pGEqtSI8>]

France inter (8h 20 – 3 mai 2012), François Hollande, l'interview de l'entre-deux tours - Présidentielle 2012, https://www.youtube.com/watch?v=BSg_2GjWp2g.

RTL, (3 mai 2012), Nicolas Sarkozy sur RTL : J'ai eu du plaisir à débattre avec François Hollande - RTL – RTL, <https://www.youtube.com/watch?v=WCRwmztLaMY>.

Table des matières

TABLE DES MATIERES

Sommaire	1
Introduction	2
CHAPITRE I	
Débat politique comme une interaction médiatique	11
I-1- Débat politique et la communication télévisuelle	12
I-1-1- Type interactif du débat politique	14
I-1-2-Cadre participatif	14
1-1-3-Cadre spatio-temporel	15
I-1-4-Finalité de l’interaction	16
I-2-Le débat comme un type discursif médiatique	16
I-2-1- Débat électoral télévisé.....	17
I-2-2- Débat de l’entre-deux -tours de l’élection présidentielle	18
I-3- Analyse du contenu des débats politiques télévisés	20
I-3-1-Analyse linguistique	21
I-3-2-Analyse thématique et discursive	22
I-3-3-Analyse argumentative	23
I-4- Genre de discours politique	25
I-4-1-Problématique des genres	25
I-4-2- Discours politique : un genre discursif	26
I-5-Genre politique contemporain	27
I-5-1- Contrainte de simplicité	28
I-5-2-Contrainte de crédibilité.....	30
I-5-3-Contrainte de dramatisation	31
I-6-Notion de discours politique médiatique	32
I-7-Genre discursif particulier : les débats télévisés de l’entre-deux-tours	34
I-7-1-Caractéristiques d’un genre	35
I-7-2-Contexte médiatique et cadre participatif :.....	36
I-7-2-1- Débats, un genre conflictuel	37
I-7-2-2- Déroulement du débat de l’entre -deux -tours	38
I-7-2-3- « Script » du débat :.....	40
I-7-2-4-Allocution et interlocution :.....	42
I-7-3- Petites phrases : (les épisodes marquants).....	43

I-7-4-Ouverture du débat présidentiel, La prise de position	47
I-7-5- Fermeture du débat	50
I-8- Comment se définit un auditoire ?	53
I-8-1-Adhésion du public	54
I-8-2- Stéréotypage de l'auditoire	55
I-8-3- Principaux indices de l'auditoire	56
I-8-3-1-Désignations nominales explicites.....	56
I-8-3-2-Auditoire homogène et composite	58
I-8-3-3-Persuader un auditoire composite.....	61
CHAPITRE II	
Communication médiatique et discours politique	64
II-1- Communication linguistique	64
II-1-1-Théorie de mécanisme (transmission).....	65
II-1-1-1- Communication mécanique : le modèle de Shannon et Weaver(1949)	65
II-1-1-2- Modèle de Park et Lasswell (1940).....	67
II-1-2-Théories du code	68
II-1-2-1-Communication linguistique chez Saussure (1917).....	68
II-1-2-2-Apport De Jakobson (1965)	70
II-1-2-3-Les critiques de C.K Orecchioni	74
II-1-3- Communication psychologique.....	74
II- 1-3-1- Béhaviorisme de Bloomfield.....	74
II-1-4- Niveaux de la communication :	76
II-1-5-Communication et Neurosciences :	77
II-2- Construction médiatique de la communication politique.....	83
II-2-1- Stratégies de la communication politique médiatique	83
II-2- 2- Communication politique et la construction médiatique.....	84
II-2-2-1-Impact de la télévision.....	84
II-2-2-2- Communication télévisuelle de la politique	85
II-2-2-3-Cohérence de l'image et le marketing politique.....	87
II-2-3- Compagnes politiques dirigées	88
II-2-3-1- Modèle de la «War room».....	88
II-2-3-2- Appareil de campagne centralisé et hiérarchisé :	89
II-2-3-3- Petites phrases (les slogans politiques)	90

II-3- Transformations de la vie politique française moderne :	92
II- 4- Stratégies communicatives de la politique médiatique	96
II-4-1- Personnalisation de leurs interventions	97
II-4-2- Publicisation de leur intimité (peopolisation),	100
II-4-3- Théâtralisation de leurs activités (mise-en-scène de la politique)	100
II-4-4-Emploi d'une nouvelle rhétorique politique et l'usage intensif des sondages.	104
II-5- Principaux facteurs de la communication électorale	105

CHAPITRE III

Argumentation dans le discours politique	108
III-1- Postulatum rhétorique de l'argumentation	108
III -1-1 —Rhétorique antique :.....	109
III-1-2 Rhétorique persuasive d'Aristote	112
III-1-3-Aristote, Platon et les sophistes.....	114
III-2Argumentation contemporaine	116
III-2-1- Modèle de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca	117
III-2-2- Modèle de Informativité et argumentativité: O. Ducrot et J.-Cl. Anscombe.....	118
Topoi, topos, lieux ou lieux communs ?	120
III-2-3-Topoi ou les phénomènes scalaires:	121
III-3-Différents types d'arguments	123
III-3-1 — Ethos.....	123
III-3-1-1 — Définition de l'éthos.....	123
III-3-1-2-Ethos dans la tradition antique et classique	124
III-3-1-3-Notion contemporaine de l'éthos dans l'analyse du discours.....	125
III-3-1-4 — Analyse argumentative de l'éthos dans l'interaction	127
III-3-1-5- Types d'éthos : discursif et prédiscursif	128
III-3-1-5-Ethos préalable (prédiscursif)	128
III-3-1-5-2- Ethos discursif (ethos oratoire).....	130
III-3-1-6-Ethos et le caractère de spectacle.....	130
III-3-2-Analyse des différents éthos des débatteurs, Hollande-Sarkozy	131
III-3-2-1-Image affichée.....	132
III-3-2-2-Image attribuée.....	133
III-3-2-3- « Moi président de la République » ou l'éthos de FH en échos	136
III-3-2-4-Utilisation du pronom personnel « je » dans le débat de 2012.	137

III-3-2-5- <i>Je-montrés</i> ou comment gouverner son discours.....	139
III-3-2-6-Autres pronoms personnels.....	141
III-3-2-7-Discussions	142
III-3-3-Pathos.....	143
III-3-3-1-Définitions.....	143
III-3-3-2-Pathos dans le discours argumentatif.....	144
III-3-3-3-Pathos dans le discours politique	145
III-3-3-4-Pathos et le discours sur la souffrance d'autrui	149
III-3-4- Logos	153
CHAPITRE IV	
Stratégies argumentatives dans le débat présidentiel	158
IV-1-Argumentation stratégique dans la communication politique.....	158
IV-1-1-Aspect communicationnel : l'adhésion de l'auditoire	158
IV-1-2- Aspect attaque / défense	159
IV-2- Différentes stratégies argumentatives dans le débat de 2012	160
IV-2-1- Dialogisme au service des stratégies argumentatives.....	160
IV-2-1-1-Dialogisme interdiscursif dans le débat.....	162
IV-2-1-2-Dialogisme intralocutif (Les discours antérieurs).....	163
IV-2-1-3-Dialogisme interlocutif :	165
IV-2-1-4-Discours rapporté comme un dialogisme interlocutif.....	166
IV-3-Réfutation, comme une stratégie argumentative :	169
IV-3-1-Réfutation dans le débat de 2012.....	171
IV-3-1-1-Négation monogale.....	171
IV-3-1-2-Désaccord minimal par les adverbes de négation.....	171
IV-3-1-3- Adverbes de négation complexes	172
IV-3-1-4-Désaccord profond à travers la négation polémique et métalinguistique	173
IV-3-2-Controverse dialoguée	174
IV-3-3-Attaque avec violence (la scène de mensonge et de calomnie).....	176
IV-4--Étude de l'utilisation de l'argument fallacieux (ad hominem et ad verecundiam).	180
IV-4-1-Argument du paralogisme « fallacies ».....	180
IV-4-1-1-Argument fallacieux dans la communication politique.....	181
IV-4-1-2-Argument ad hominem dans les débats électoraux télévisés	182
IV-4-1-3-Evaluation de l'argument ad hominem.....	184

IV-4-2-Différents types de l'argumentation ad hominem utilisés dans les débats télévisés ...	185
IV-4-3-Attaques personnelles (ad personam)	189
IV-4-4-Attaques de l'incompétence.....	191
IV-5-Argument d'autorité	193
IV-5-1-Argument d'autorité et l'appel à la confiance	194
IV-5-2-Différents types d'argument d'autorité.....	197
IV-5-2-1- Argument d'autorité direct	197
IV-5-2-2- Argument d'autorité indirect:	199
IV-5-3-Utilisation de l'argument d'autorité comme stratégie argumentative	200
5-3-1- Recours à l'expertise	200
5-3-2-Recours à l'intimidation	201

CHAPITRE V

Analyse discursive du débat politique	209
du débat politique V-1-Analyse du discours	209
V-1-1-Hétérogénéité de la notion de l'analyse du discours.....	209
V-1-2-Différentes approches en analyse du discours	210
V-1-3-Notion polysémique de discours	210
V-1-3-1-Notion du mot discours	211
V-1-3-2-Énoncé et phrase, langue et discours	213
V-1-3-3-Discours, une donnée sociale	213
V-1-3-4-Discours comme un acte	214
V-1-4-Discours selon les types et les genres	215
V-2-Théorie de l'énonciation	216
V-2-1-Enonciation comme un acte de subjectivité.....	216
V-2-2-Subjectivité énonciative	217
V-2-3-Enonciation historique et discursive	218
V-2-4--Enonciation chez Orecchioni	220
V-3-Théorie de la pragmatique	221
V -3-1-Définition de la pragmatique	221
V-3-2-Pragmatique intégrée	222
V-3-3-Précurseurs de la théorie de la pragmatique.....	223
V-3-4-Théorie des actes de langage.....	225
a- Acte locutoire ou locutionnaire	226

b-- Acte illocutoire	226
c- Acte perlocutoire ou perlocutionnaire.....	227
V-4-Analyse des enjeux énonciatifs et pragmatiques dans le débat du 2012.....	227
V-4-1-Embrayeurs et/ou déictiques	227
V-4-2-Différents embrayeurs.....	228
V-4-2-1-Pronoms liés à la personne.....	229
V-4-2-2-Localisation ou les déictiques spatio-temporels.....	231
V-4-3-Modalisation intensificatrice du discours.....	234
V-4-4--Présupposition et sous-entendu	237
CHAPITRE VI	
Analyse lexicométrique et thématique du débat politique.....	241
VI-1-Analyse lexicométrique.....	241
VI-1-1-Dominance de lexique économique dans le débat de 2012	241
VI-1-2-Analyse statistique du corpus.....	242
VI-1-3-Recours au discours gestionnaire chiffré	251
VI-1-4-Analyse vocabulaire et lexical du débat.....	255
VI-1-4-1-Vocabulaire de François Hollande.....	257
VI-1-4-2-Vocabulaire de Nicolas Sarkozy.....	259
VI-1-5-Analyse lexicale des actes.....	261
VI-2- Analyse thématique du débat.....	263
VI- 2-1-Thème 1 : Présentation et ouverture du débat (les attentes de chaque candidat)	265
VI-2-2-Thème 2 : Économie/l'emploi	267
VI-2-3-Thème 3 : Économie : dépenses publiques, éducation, Europe.....	269
VI-2-4-Thème 4 : Questions de société : les immigrés (centres de rétention droit de vote) ...	276
VI-2-5-Thème 5 : nucléaire, institutions, politique étrangère	281
VI-2-6-Thème 6 : Quelle présidence pour le quinquennat ?.....	282
VI-2-7-Thème 7 : Menace terroriste, Troupes en Afghanistan, Politique extérieure	286
VI-2-8-Thème 8 : Conclusion du débat	288
Conclusion.....	291
Bibliographie.....	304
Annexes.....	323
Corpus	M

Annexes

Annexes

ANNEXE 1 :

- Index des Histogrammes..... **A**
- Index des Figures**B**
- Index des tableaux**B**
- Acronymes utilisés dans le débat..... **C**

ANNEXE 2 :

- Déictiques spatiaux temporels utilisés lors du débat..... **D**
- Catégories du mot dans le débat 2012 **G**
- Catégories grammaticales générales utilisées dans le débat..... **H**
- Relations importantes entre les mots**L**

ANNEXE 3 :

- Corpus** **M**

ANNEXE1**Indexe des histogrammes**

Histogramme 1:Compte général comparatif des paragraphes et des phrases(Antidote)	42
Histogramme 2:La répartition des ethos rhétoriques des je (Roitman, M. (2015)	140
Histogramme 3:Total je-dits (Roitman, M. (2015)	141
Histogramme 4:Total je montrés (Roitman, M. (2015).....	141
Histogramme 5:L'utilisation de pronoms dans l'ensemble de débat (logiciel tropes)	142
Histogramme 6:Personnalités politiques de gauche citées par les deux candidats (Trope)	204
Histogramme 7:Personnalités politiques de la droite citées par les deux candidats(Trope)	204
Histogramme 8:Autres personnalités non françaises citées dans le débat (Trope)	205
Histogramme 9: Qualité d'hommes politiques cités dans le débat (Trope)	205
Histogramme 10: Instances politiques citées par les deux candidats (Trope).....	206
Histogramme 11: Instances syndicales citées par les deux candidats(Trope).....	206
Histogramme 12: Utilisation des pronoms dans l'ensemble de débat (logiciel tropes)	230
Histogramme 13:Emploi de déictiques spatio-temporels lors du débat (Tropes)	233
Histogramme 14: Emploi des modalisateurs (logiciel Trope).....	237
Histogramme15: Emploi des auxiliaires modaux (logiciel Trope)	237
Histogramme 16: Analyse statistique du corpus (lexico3).....	243
Histogramme 17:Compte général comparatif des paragraphes et des phrases(Antidote9)	243
Histogramme 18: Économie et consommation(Tropes).....	247
Histogramme 19:Finances(Tropes)	247
Histogramme 20: Impôts et taxes (Tropes)	248
Histogramme 21:Taxes (Tropes).....	248
Histogramme 22: Fréquences générales des termes économiques du débat (Tropes)	251
Histogramme 23:Références chiffrées par chapitres dans le débat de 2012(lexico 3).....	252
Histogramme 24 : l'utilisation des adjectifs numériques dans le débat (tropes).....	254
Histogramme 25: Occurrence des substantifs les plus importants dans le débat de 2012.....	256
Histogramme 26:Occurrence des substantifs les plus importants utilisés par FH.....	258
Histogramme 27: Occurrence des substantifs les plus importants utilisés par NS.....	260
Histogramme 28:Finances, commerce et entreprise(Tropes)	269
Histogramme 29: Argent et finance(Tropes).....	269
Histogramme 30: Economie et commerce(Tropes).....	271
Histogramme 31: occurrences de termes sur enseignement et éducation(Tropes).....	272
Histogramme 32:Politique et société(Tropes)	277
Histogramme 33: Termes fréquents sur l'énergie (tropes)	282
Histogramme 34: Crise et conflit (Tropes).....	287

Indexe des figures

Figure 1: le schéma de communication selon Shannon et Weaver(1949).....	66
Figure 2: le schéma de communication selon L. Lasswell (1940)	67
Figure 3: la communication selon F. De Saussure (1916).....	69
Figure 4 : le schéma de communication selon F. De (Saussure, 1916).....	69
Figure 5: le schéma de communication selon R. Jakobson (1965)	70
Figure 6: Le schéma fonctionnel de R. Jakobson (1965)	73
Figure 7: Schéma de communication selon Kerbrat-Orecchioni (1999).....	74

Figure 8: Société de la Cartographie du cerveau et thérapeutique (Californie)	78
Figure 9:Aire de Broca (1861).....	80
Figure 10:Aire de Wernicke (1871).....	80
Figure 11:Aires de Broca et de Wernicke au niveau de l'hémisphère gauche	80
Figure 12 : Les différents moyens de l'argumentation (Breton, 1996, p. 5)	110
Figure 13 : Système platonicien (Fortin, 2004, p. 170).....	115
Figure 14:Ethos chez Aristote (Amossy, 1999, p. 36).....	124
Figure 16: Analyse factorielle des débats de l'entre-deux-tours Dupuy, Marchand,	244
Figure 17:l'arborescence de fréquence des termes économiques dans le débat 2012 (Tropes) ..	250
Figure 18 : Formes les plus fréquentes chez les deux candidats (Iramuteq)	256
Figure 19 : Formes les plus fréquentes chez FH (Iramuteq)	257
Figure 20 : Relation entre le mot français et d'autres catégories de mots chez FH (tropes)	258
Figure 21 : Relation entre le mot français et d'autres catégories de mots chez NS (Tropes).....	259
Figure 22: Formes les plus fréquentes chez NS (Iramuteq)	260
Figure 23:Formes les plus fréquentes chez NS (Iramuteq)	260
Figure 24: Dendrogramme ² de la classification descendante hiérarchique du débat (Iramuteq) 262	
Figure 25: Dendrogramme ³ de la classification descendante hiérarchique du débat(Iramuteq) 263	
Figure 26:Les mots les plus fréquents chez FH thème 1 (Iramuteq).....	267
Figure 27 : Les mots les plus fréquents chez NS thème 1(Iramuteq).....	267
Figure 28: Analyse de similitude FH thème 3 (Iramuteq).....	274
Figure 29: Analyse de similitude NS thème 3 (Iramuteq).....	275
Figure 30 :Relation entre référence chez FH (Tropes)	277
Figure 31: Relation entre références chez NS (Tropes)	278
Figure 32: Analyse de similitude FH thème 4 (Iramuteq).....	279
Figure 33: Analyse de similitude NS thème 4 (Iramuteq).....	280
Figure 34: Analyse de similitude FH thème 6(Iramuteq).....	284
Figure 35: Analyse de similitude NS thème6 (Iramuteq).....	285

Indexe des tableaux

Tableau 1:Genre et stratégie discursifs, Le BART (1998, p. 122)	34
Tableau 2 : la télévision sous trois mandats présidentiels (Ghosn, 2003).....	39
Tableau 3: la hiérarchie des effets (cognitif, affectif, comportemental)	76
Tableau 4: normes antiques de la construction du discours rhétorique	111
Tableau 5: situations d'argumentation (P. Breton, G. Gautier) (Fortin, 2004, p. 173)	112
Tableau 6: Genres Rhétoriques (E. Eggs, 1994: 13)	113
Tableau 7:les modalisateurs utilisés dans le débat de 2012.....	236
Tableau 8: Chiffres utilisés par NS (319 occurrences) (Antidotes).....	253
Tableau 9: Chiffres utilisés par FH (268 occurrences) (Antidotes).....	254

Indexe des photos

Photo 1: Confrontation et Temps de parole (Débat présidentiel entre FH et NS, 2012).....	37
Photo 2:Gestuelle de l'Argumentation (Débat présidentiel : Hollande et Sarkozy, 2012)	39
Photo 3:Persuasion et Combativité (Débat présidentiel, Hollande et Sarkozy en 2012)	48
Photo 4:Intensité du regard (Débat présidentiel entre Sarkozy et Hollande en 2012)	64
Photo 5:Gestuelle des mains : le poing fermé et serré (Débat présidentiel, 2012).....	65

Acronymes et sigles utilisés dans le débat

Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)
Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
Banque centrale européenne (BCE)
Bureau international du travail (BIT)
Centre international de Presse (CIP)
Confédération générale du travail (CGT)
Conseil Français du culte Musulman (CFCM)
Conseiller principal d'éducation (CPE)
Entreprise basée à Lyon spécialisée dans le commerce international de produits d'hygiène (BEI)
Entreprise privée avec délégation de service public (OSEO)
Envoi de renforts pour éradiquer le terrorisme. (SURGE)
Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)
Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN)
Parti socialiste (PS)
Petite ou moyenne entreprise (PME)
Prime pour emploi (PPE)
Produit intérieur brut (PIB)
Rassemblement pour République (RPR)
Réacteur européen à eau pressurisée (EPR)
Réacteur pressurisé européen (EPR)
Réseaux qui servent aux enfants les plus en difficulté (RASED)
Revenu de solidarité active (RSA)
Salaire minimum de croissance (SMIC)
Société nationale des chemins de fer français (SNCF)
Taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP)
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Union pour la démocratie française (UDF)
Union pour un mouvement populaire (UMP)

ANNEXE 2 :**Quelques déictiques temporels utilisés dans le débat**

aujourd'hui	ce jour-là	depuis le début du quinquennat de NS	depuis 10 ans	plusieurs mois
de demain	désormais	Demain	l'année de formation des enseignants	plusieurs années
hier	Pour l'instant	depuis si longtemps	depuis 5 ans	depuis quelques mois
depuis dix ans	l'année dernière	l'année de formation	tout à l'heure	depuis des années
maintenant	cette fois-ci	actuellement	la dernière année du gouvernement de Lionel Jospin	depuis plus de cinq ans
depuis cinq ans	depuis des années	depuis des mois	de ces 5 dernières années	depuis longtemps

Déictiques spatiaux utilisés lors du débat

en France	là-dessus	Portugal	Pays-Bas	dans les cantines de nos écoles	dans tous les ministères
en Italie	sur le marché	Italie	Royaume-Uni		dans toutes les préfectures
en Angleterre	dans des départements ruraux	Union européenne	en Espagne	sur le territoire de la République Française	dans toutes les ambassades
en Espagne	dans la campagne présidentielle de 2007	auprès des États	dans le monde	chez nous	Sur la présidence de la commission des finances
États-Unis	sur la dépense	auprès de l'Espagne	en Europe	dans la République Française	devant les Français
France	sur les bénéfices de la France	en arrière	dans d'autres pays	derrière une prison	devant vous
en Allemagne	sur l'autre	Sur la Banque centrale européenne	Afrique du Nord	sur le sol de la République	en Afghanistan
contre	en Europe	Moncloa	Afrique	dans le monde entier	New York
Chine		Madrid	Atlantique	Fukushima	Chicago
Allemagne	Dans les écoles des quartiers		Méditerranée		Afghanistan
dans notre pays	dans les établissements	Maastricht	Algérie	derrière nous	là-bas
Grèce	Suède	En Grèce	Maroc	Ukraine	dans une zone

					sismique
Espagne	dans l'école de la République	loin	Tunisie	Japon	Vilvoorde
Là	dans tous les pays	Strasbourg	dans nos quartiers	sur une zone sismique	Élysée
Corrèze	partout	Schengen	en Orient _	à côté du canal d'Alsace	dans un hôtel parisien
en Chine	dans la police	Turquie	sur le territoire de la République	Tout autour	Paris
Ici	dans la gendarmerie	dans un centre de rétention	dans les piscines	sur place	à l'hôtel Bristol
Europe	dans les universités	dans sa résidence	en France	sur les vieilles centrales	Kaboul
Dessus	dans l'école publique	sur le territoire	au théâtre du Rond-Point	en Suisse	dans une première région
en Irak	près	dans la plupart des pays européens	Lille	en Alsace	en Lybie
Sénégal	France	Belgique	Rhin	sur Feisseneim	au Nigéria Mali
Sahel	dans cette région	dans des quartiers	Algérie	Sénégal	Mauritanie

Toutes les catégories du mot dans le débat 2012

* Verbes :

Factif 39.2% (1776)
Statif 36.7% (1663)
Déclaratif 22.8% (1031)
Performatif 1.3% (60)

* Connecteurs :

Condition 6.1% (82)
Cause 22.3% (298)
But 1.8% (24)
Addition 34.9% (465)
Disjonction 5.2% (70)
Opposition 14.6% (195)
Comparaison 6.1% (82)
Temps 8.8% (118)
Lieu 0.0% (0)

* Modalisations :

Temps 14.3% (291)
Lieu 8.9% (181)
Manière 5.9% (119)
Affirmation 7.2% (147)
Doute 0.4% (8)
Négation 33.6% (684)
Intensité 29.7% (603)

* Adjectifs :

Objectif 32.1% (478)
Subjectif 31.3% (466)
Numérique 36.6% (545)

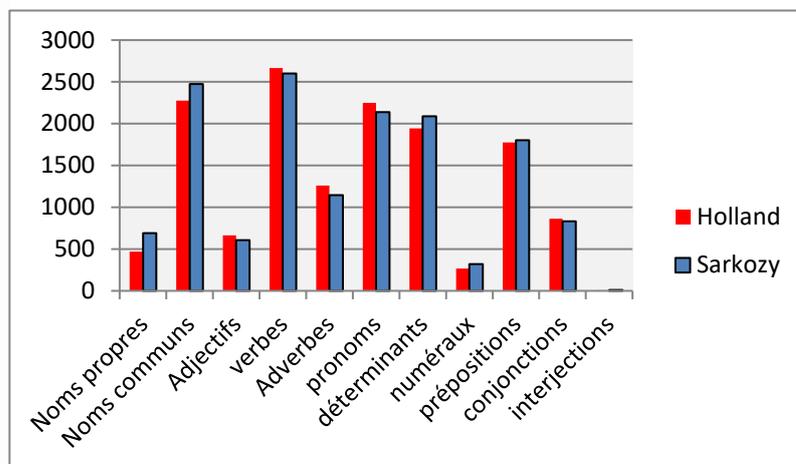
* Pronoms :

"Je" 30.1% (706)
"Tu" 0.0% (0)
"Il" 15.1% (353)
"Nous" 10.9% (255)
"Vous" 28.6% (669)
"Ils" 3.0% (70)
"On" 6.1% (143)

Catégories grammaticales générales utilisées dans le débat

🔍 Catégories

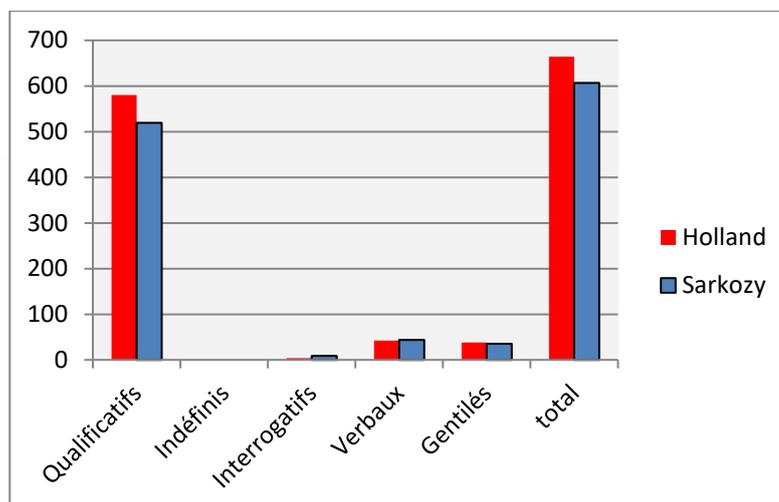
<input checked="" type="radio"/>	Noms propres	1 156
<input type="radio"/>	Noms communs	4 757
<input type="radio"/>	Adjectifs	1 275
<input type="radio"/>	Verbes	5 266
<input type="radio"/>	Adverbes	2 402
<input type="radio"/>	Pronoms	4 396
<input type="radio"/>	Déterminants	4 037
<input type="radio"/>	Numéraux	586
<input type="radio"/>	Prépositions	3 583
<input type="radio"/>	Conjonctions	1 699
<input type="radio"/>	Interjections	19
<input type="radio"/>	Signes	4 485



Catégories grammaticales générales utilisées dans le débat (antidote 9)

Adjectifs

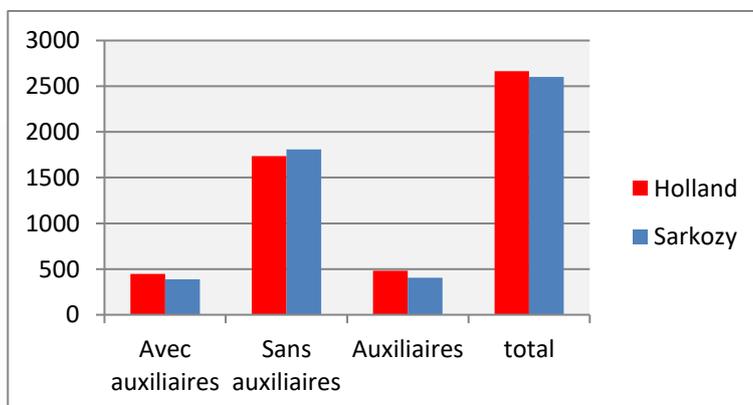
<input type="radio"/>	qualificatifs	1 102
<input type="radio"/>	indéfinis	0
<input type="radio"/>	interrogatifs	14
<input type="radio"/>	verbaux	86
<input type="radio"/>	gentilés	73
<input checked="" type="radio"/>	Tous	1 275



Adjectifs utilisés dans le débat (antidote 9)

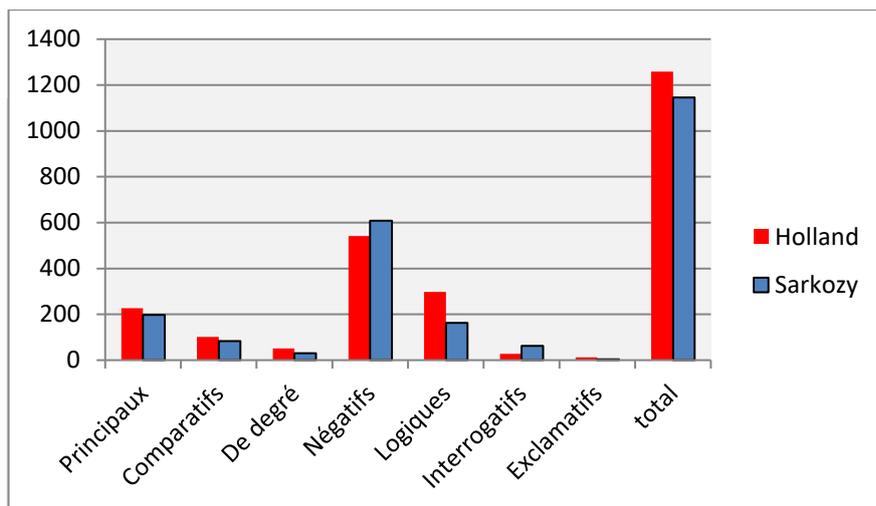
Verbes

<input type="radio"/>	avec auxiliaire	836
<input type="radio"/>	sans auxiliaire	3 544
<input type="radio"/>	auxiliaires	886
<input checked="" type="radio"/>	Tous	5 266



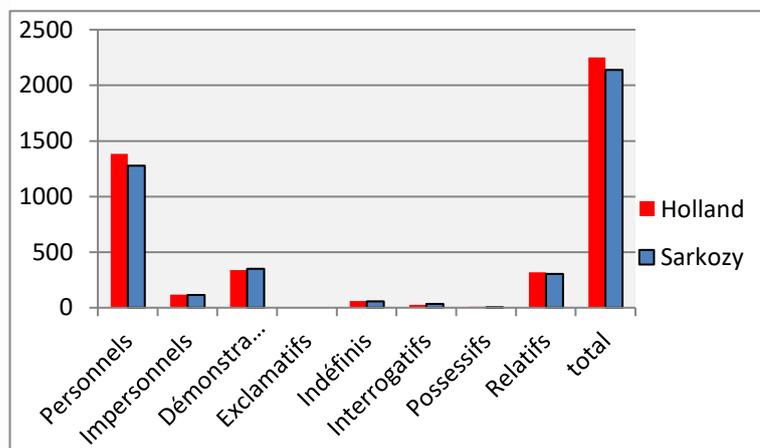
Verbes utilisés par les candidats dans le débat (antidote 9)

Adverbes	
<input type="radio"/> principaux	425
<input type="radio"/> comparatifs	185
<input type="radio"/> de degré	81
<input type="radio"/> négatifs	1 149
<input type="radio"/> logiques	460
<input type="radio"/> interrogatifs	88
<input type="radio"/> exclamatifs	14
<input checked="" type="radio"/> Tous	2 402



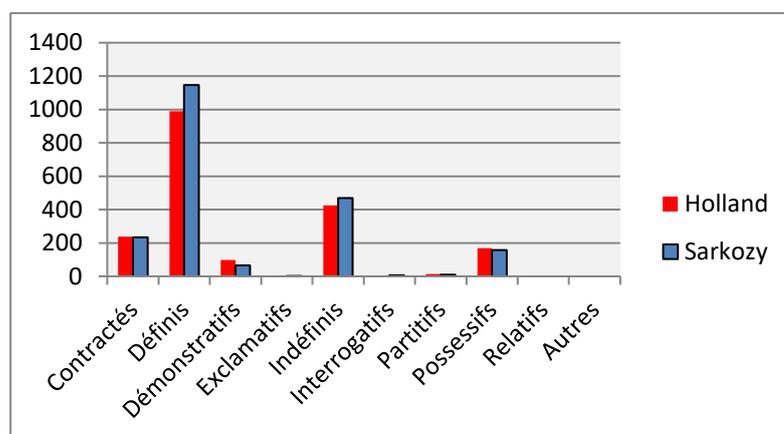
Adverbes utilisés par les candidats dans le débat (antidote 9)

Pronoms	
<input type="radio"/> personnels	2 660
<input type="radio"/> impersonnels	237
<input type="radio"/> démonstratifs	688
<input type="radio"/> exclamatifs	0
<input type="radio"/> indéfinis	119
<input type="radio"/> interrogatifs	60
<input type="radio"/> possessifs	9
<input type="radio"/> relatifs	623
<input checked="" type="radio"/> Tous	4 396

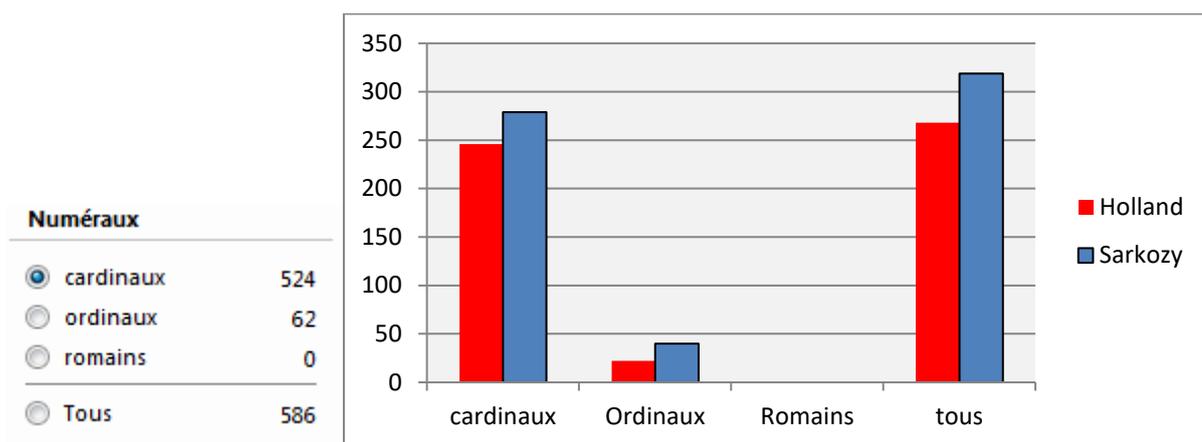


Pronoms utilisés par les candidats dans le débat (antidote 9)

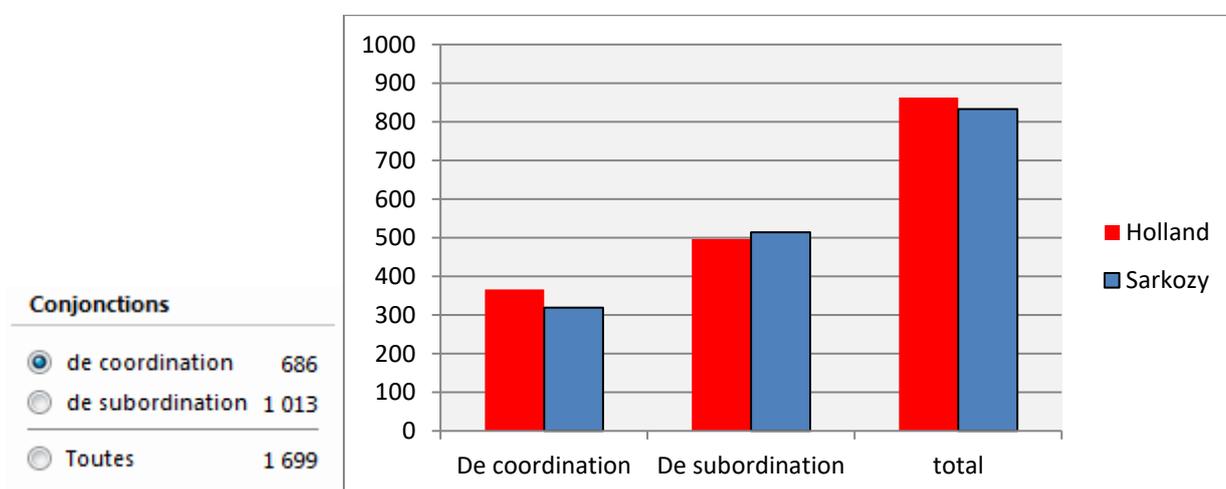
Déterminants	
<input type="radio"/> contractés	473
<input type="radio"/> définis	2 136
<input type="radio"/> démonstratifs	163
<input type="radio"/> exclamatifs	2
<input type="radio"/> indéfinis	895
<input type="radio"/> interrogatifs	12
<input type="radio"/> partitifs	24
<input type="radio"/> possessifs	328
<input type="radio"/> relatifs	0
<input type="radio"/> autres	4
<input checked="" type="radio"/> Tous	4 037



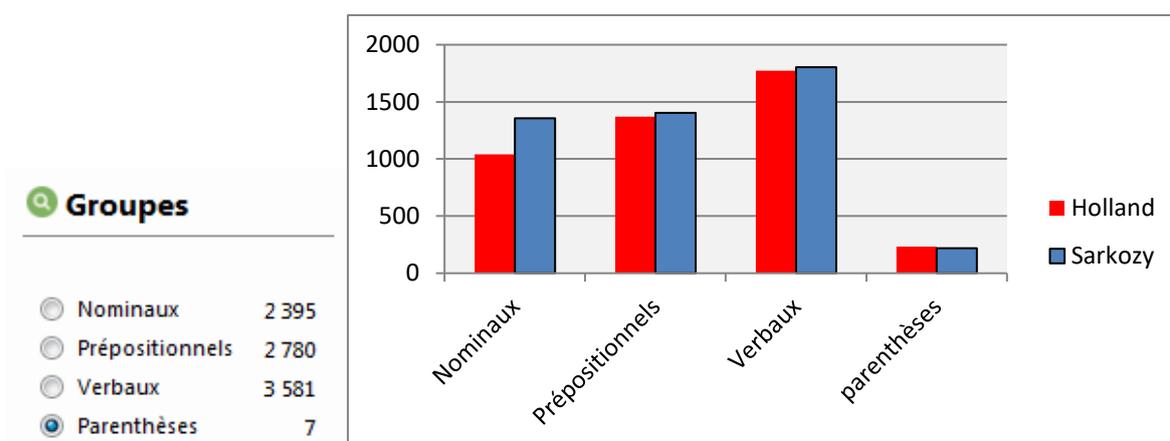
Déterminants utilisés dans le débat (antidote 9)



Adjectifs numériques utilisés dans le débat (antidote 9)



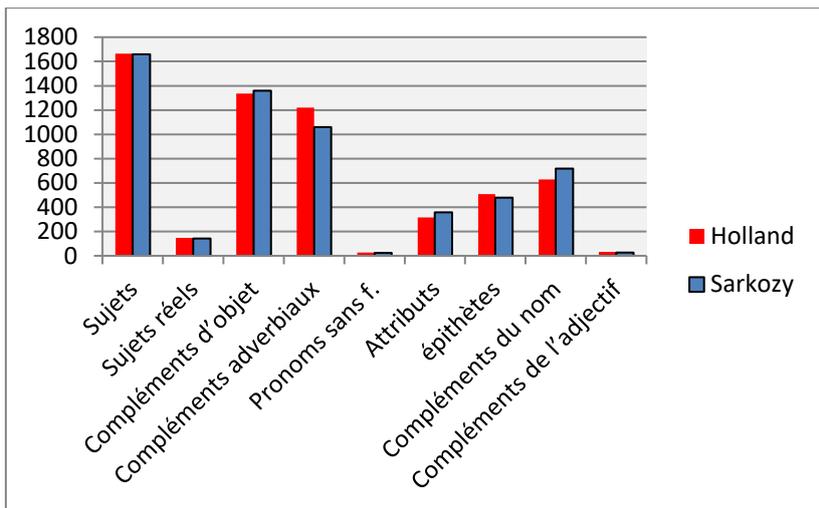
Conjonctions utilisées dans le débat (antidote 9)



Groupes utilisés dans le débat (antidote 9)

Fonctions

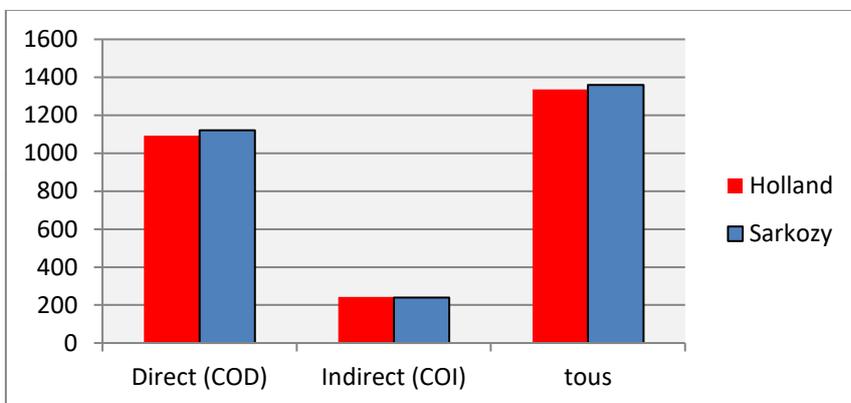
<input checked="" type="radio"/>	Sujets	3 331
<input type="radio"/>	Sujets réels	293
<input type="radio"/>	Compl. d'objet	2 699
<input type="radio"/>	Compl. adverbiaux	2 277
<input type="radio"/>	Pronoms sans fo...	50
<input type="radio"/>	Attributs	673
<input type="radio"/>	Épithètes	993
<input type="radio"/>	Compl. du nom	1 351
<input type="radio"/>	Compl. de l'adje...	58



Fonctions utilisés dans le débat (antidote 9)

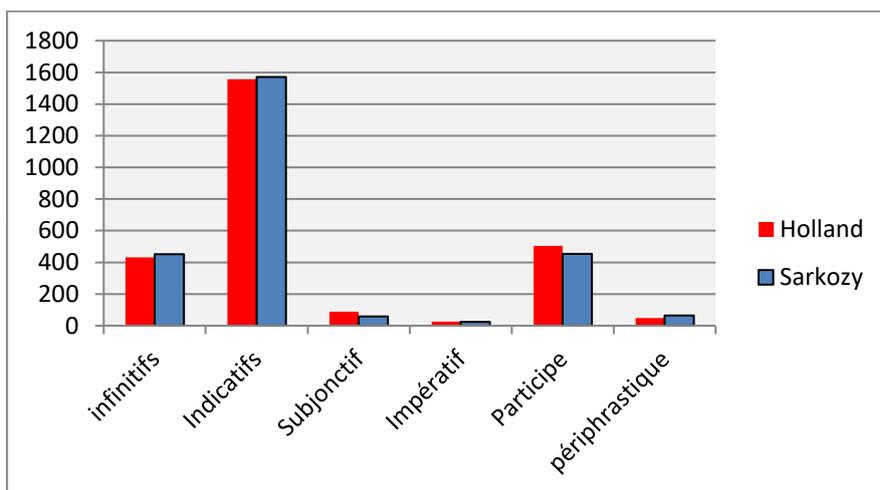
Compl. d'objet

<input type="radio"/>	direct (COD)	2 215
<input type="radio"/>	indirect (COI)	484
<input checked="" type="radio"/>	Tous	2 699



Compléments d'objet utilisés dans le débat (antidote 9)

<input checked="" type="radio"/>	Infinitif	882
<input type="radio"/>	Indicatif	3 124
<input type="radio"/>	Subjonctif	147
<input type="radio"/>	Impératif	52
<input type="radio"/>	Participe	957
<input type="radio"/>	Périphrastique	113



Modes de verbes utilisés dans le débat (antidote 9)

Relation importantes

(monsieur > mitterrand)	0009
(prix > pétrole)	0007
(esprit > rassemblement)	0007
(nation > europe)	0007
(accord > compétitivité)	0006
(islam > france)	0006
(compétitivité > travail)	0006
(coût > travail)	0005
(prix > essence)	0005
(france > année)	0005
(france > nation)	0005
(taxe > transaction)	0005
(revenu > travail)	0005
(nation > monde)	0005
(chèque > trésor_public)	0005
(t_v_a > antidélocalisation)	0005
(étranger > france)	0004
(terme > croissance)	0004
(poste > fonctionnaire)	0004
(horaire > piscine)	0004
(revenu > capital)	0004
(droit_de_vote > étranger)	0004
(terre > centre_hospitalier)	0004
(autorité > sécurité)	0004
(partie > monde)	0004
(taux > management)	0004
(production > électricité)	0004
(conseil_supérieur > magistrature)	0004

Corpus

Retranscription du débat présidentiel entre Nicolas Sarkozy et François Hollande

FH1: Le prochain président de la République, c'est une décision importante, grave, pour 5 ans. Donc, je dois dire ce soir quel président je serai si les Français m'accordent leur confiance.

Je serai le président de la justice parce que nous traversons une crise grave, dure, qui frappe notamment les plus modestes, les plus travailleurs, ceux qui sont les plus exposés et donc je veux que la justice soit au cœur de toutes les décisions publiques. Les privilégiés ont été trop protégés et donc ce sera la justice fiscale, la justice sociale, la justice territoriale qui inspireront mon action.

Je serai aussi le président du redressement. La France a décroché, le chômage est à un niveau historique, la compétitivité s'est dégradée et donc, je veux être le président qui redressera la production, l'emploi, la croissance. Ça sera un effort très long et qui appellera la mobilisation de tous, de tous les acteurs et c'est pourquoi je veux être aussi le président du rassemblement.

Pendant trop d'années, les Français ont été opposés, systématiquement, les uns par rapport aux autres, divisés et donc je veux les réunir, car je considère que c'est de toutes les forces de la France dont nous avons besoin. C'est ainsi que reviendra la confiance. Elle est indispensable à l'action publique. La confiance à l'égard d'un président, la confiance à l'égard d'une politique, d'une vision, d'une idée de nous-même qui nous permet de repartir de l'avant. C'est le sens du changement que je propose.

NS2 : J'ai écouté Monsieur Hollande. C'est assez classique ce qu'il a dit. Moi, ce que j'attends du débat, c'est que tous ceux qui nous regardent puissent se faire une idée à la fin du débat. Il a dit qu'il serait un président si les Français le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président. C'est classique, c'est ce qu'on dit à chaque débat.

Moi, je veux autre chose, je veux que ce soir soit un moment d'authenticité où chacun donne sa vérité et que les Français en liberté choisissent. Pas avec des formules creuses, ni des propos entendus où chacun se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs. En vérité, c'est un choix historique, la France n'a pas le droit à l'erreur. Nous ne sommes pas dans une crise, monsieur Hollande mais dans des crises.

Mon ambition ça serait qu'à la fin de ces deux heures, tous ceux qui hésitent, qui réfléchissent, se disent *"quelque soit mon choix, j'ai une idée précise des éléments qui vont permettre de le faire"*.

Juste un mot sur le rassemblement. Le rassemblement, c'est un très beau mot, une très belle idée, mais il faut y mettre des faits. Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France, à tous les Français. Je ne suis pas l'homme d'un parti, je ne parle pas à la gauche. Hier, je me suis adressé à tous les Français, pas simplement aux syndicalistes qui ont parfaitement un rôle à jouer, le rassemblement c'est de parler à tous, y compris à ceux qui n'ont pas vos idées. Parce que lorsqu'on est président de la République, on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous, mais on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. C'est peut-être ce qui fait notre différence, le peuple de France dans son ensemble.

Enfin, je pense que ce débat doit être ce moment de démocratie où les Français en éteignant leur télévision se disent : " *On aime l'un, on préfère l'autre, on peut être en désaccord avec ce qu'ils disent mais ils ne nous ont pas menti, ils n'ont pas joué l'esquive, ils ont été vrais*". C'est ça notre défi, monsieur Hollande, être vrai.

FH3: Chacun aura sa vérité et chacun sera authentique, je n'imagine pas que vous feindrez. Et vous ne pouvez pas penser que j'esquiverais. Donc nous nous parlerons en face à face, directement. Nous nous dirons les choses, sans qu'il y ait quelque chose à cacher, à dissimuler.

Mais je veux revenir sur le rassemblement, parce que je pense, comme vous, que c'est une notion essentielle pour notre pays. Et si vous avez le sentiment que pendant 5 ans vous avez rassemblé tous les Français, vous ne les avez divisés, vous ne les avez pas opposés, vous n'avez pas montré celui-ci du doigt, celle-là de certaine distance, alors je voudrais quitus. Mais je sais que les Français ont eu ce sentiment, d'avoir toujours à être soumis à des séparations, à des clivages.

Je parle de mon côté, je suis de gauche, je l'assume. Vous êtes de droite, vous pouvez l'assumer ou pas. Mais au-delà de ce qu'est notre appartenance politique, nous avons le sens, je dois avoir le sens de la réunion, de la réconciliation des Français.

Moi je ne distingue pas le vrai travail du faux, les syndicalistes qui me plaisent et les syndicalistes qui ne me plaisent pas, les organisations patronales que je veux préférer ou d'autres. Non. Je n'oppose pas les salariés du privé ou du public. Je n'essaie pas de savoir qui est né ici, depuis combien de générations, ou qui habite là, parce que je pense que nous sommes tous Français et que nous devons nous retrouver dans le même effort, dans la même unité, et donc les Français apprécieront, vous à partir de ce qu'est votre bilan, et pour ce qui me concerne, à partir de
de mes propositions.

NS4: Vous savez monsieur Hollande, j'ai une preuve à vous donner de cet esprit de rassemblement qui m'a animé pendant 5 ans, c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les 5 ans de mon quinquennat, que je n'ai jamais été amené à retirer un texte qui aurait blessé ou créé un climat de guerre civile dans notre pays.

Je suis depuis bien longtemps le seul président de la République qui n'ait pas eu à faire face à des manifestations de masse qui ont obligé à retirer, souvenez-vous de monsieur Mitterrand et de l'école libre : des millions de gens dans la rue, et monsieur Mitterrand avec sagesse d'ailleurs qui retire, souvenez-vous du CIP, du CPE, de tant d'évènements de cette nature. Souvenez-vous de toutes ces réformes avortées dans l'université, où tant de ministres démissionnaient.

Pendant 5 ans, je n'ai eu qu'une seule idée en tête : qu'il n'y ait pas de violence, et y compris pour une réforme extrêmement difficile, celle des retraites. Il y a eu des manifestations, elles se sont passées dans le calme, personne ne s'est senti humilié, il n'y a pas eu de divisions, il n'y a pas eu d'émeutes, il n'y a pas eu de violence.

La France dans ces quatre années de crise, a avancé dans un mouvement de réformes continu, sans aucun blocage, y compris pour le service minimum, y compris pour l'autonomie des universités. Je vais vous dire une chose, monsieur Hollande : c'est une fierté. Il y a ceux qui parlent de rassemblement, et il y a ceux qui l'ont fait vivre.

FH5: Je vais continuer parce que je pense que ce débat est intéressant, même si nous arrivons aux sujets, qui vont maintenant être les nôtres, qui sont ceux des Français. Et préoccupent les Français.

Mais là, nous sommes sur un point important de votre bilan. Vous dites qu'il n'y a pas eu de violence, heureusement ! Et ça tient aussi aux organisations syndicales, à tous ces mouvements qui se sont créés, un certain nombre de passions qui ont pu être évité, à de nombreux élus locaux. J'allais dire, à ces corps intermédiaires qui ont permis d'apaiser, de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et ce n'est jamais bon, violence ou irruption de manifestations ou de cortèges qui peuvent dégénérer.

Heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux. Heureusement qu'il y a des interlocuteurs et puis par ailleurs, vous nous dites : "*J'ai assumé un certain nombre de réformes difficiles*", mais à quel prix pour les Français ? À quel prix pour les injustices qui ont été creusées, les inégalités qui ont été aggravées ? Là aussi, c'est aussi parce qu'il y a eu une opposition qui a été capable de dire : "*Attendons, soyons patients, les épreuves viendront, celle du suffrage universel*".

Nous avons gagné toutes les élections intermédiaires, ça n'a pas amené l'opposition à dire qu'elle avait quelque légitimité, que ce soit pour prétendre, mais voilà, si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences, je pense que le mérite en revient à toute la société française.

NS6: Je n'ai pas évidemment le seul mérite, mais je ne peux pas être le seul coupable non plus Monsieur Hollande. Je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute la société française, peut-être à l'exception d'une partie de la gauche. Quand Monsieur Axel Kahn, aujourd'hui, cet après-midi, candidat socialiste dans le 7ème arrondissement de Paris compare le rassemblement du Trocadéro d'hier pour la fête du travail au congrès de Nuremberg.

Est-ce l'esprit de rassemblement ? Avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? Je continue. Quand le syndicat de la magistrature, des magistrats qui s'engagent pour vous soutenir en violation de toutes les règles syndicales et qui prônent une politique judiciaire de laxisme qui est le contraire de ce qu'attendent les Français, est-ce l'esprit de rassemblement ?

Enfin, quand le leader du premier syndicat français, la CGT, appelle à voter pour le candidat socialiste, en violation de toutes les traditions syndicales, est-ce l'esprit de rassemblement ? Quand on défile derrière le drapeau rouge avec la faucille et le marteau, est-ce que c'est l'esprit de rassemblement ?

Et est-ce que vous ne croyez pas, que, même si on n'est pas de gauche, on a une légitimité à donner son opinion ? Est-ce que vous croyez que c'est l'esprit de rassemblement de donner des leçons de légitimité aux uns comme aux autres ? Est-ce que vous avez entendu un propos d'exclusion ? Quand il y a eu un propos désagréable à l'endroit de quelqu'un qui vous est proche, il faut les condamner à la télévision. Quand on m'a comparé à Franco, à Pétain, à Laval et pourquoi pas Hitler ? Vous n'avez pas dit un mot.

FH7: Ce n'est pas vrai.

NS8: Je termine.

FH9: Je vous laisse terminer puisque vous voulez aller plus loin. Allez-y.

NS10: Non, je ne veux pas aller plus loin. Je ne tiens pas à vous manquer de respect.

Je dis simplement que quand certains de ses amis tiennent des propos de cette nature, que Madame Aubry me traite de Madoff, 183 ans de prison, et que le leader de la famille ne dit rien, c'est qu'il cautionne et quand on cautionne des outrances, c'est qu'on a tort. C'est qu'on n'a pas la force pour les dénoncer.

FH11: Monsieur Sarkozy, vous aurez du mal à passer pour une victime.

NS12: Est-ce que dans ce que j'ai dit il y a quelque chose de faux ?

FH13: Je ne vous ai pas interrompu. Je vais moi-même évoquer tout ce qui a été dit sur moi. Vous voulez une liste où vos amis, vos propres amis m'ont comparé à je ne sais quelle bestiaire ? J'ai eu le droit à tous les animaux des zoos, j'ai eu droit à toutes les comparaisons les moins flatteuses. J'ai été attaqué sur tout sujet et vous pensez que j'ai imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ?

Vous avez même évoqué les procès staliniens, comme si Staline avait grand-chose à voir avec nos propos. Donc, moi je condamne tous les excès et je considère que lorsqu'on est face à face comme nous le sommes, nous pouvons aller directement à vos bilans, vos propositions, à mes projets, sans qu'il soit besoin de jouer les victimes.

Je vous ai mis devant ce qu'a été votre responsabilité de président, nous sortons de 5 ans où la France a été heurtée, divisée, où la France a souffert d'un certain nombre de paroles qui ont été prononcées, pas par vos lieutenants, souvent par vous et vous le faites encore une fois. Est-ce que je me suis plaint que la présidente du patronat français ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que mes propositions n'étaient pas bonnes ? Je considère qu'elle est tout à fait dans son droit et je ne vais pas lui chercher querelle. Donc, vous ne pouvez pas empêcher les uns et les autres d'appeler à voter pour moi et ce n'est pas faire une transgression par rapport à ce qu'est leur devoir démocratique que de le faire.

NS14: La présidente du MEDEF n'a pas appelé à voter pour moi.

FH15: Vous voulez passer pour une victime, mais je pense que les plus grandes victimes ont été les Français par rapport à votre politique.

NS16: Nous y viendrons, mais dans un débat de cette nature, il y a suffisamment de difficultés dans notre pays, il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le mensonge. Donc, le mieux c'est que nous rentrions dossier après dossier pour parler aux Français de ce qui les intéressent.

FH17: Le chômage a augmenté, si on prend l'ensemble des personnes inscrites d'1 million, c'est-à-dire 4 millions de personnes sont inscrites même si elles n'ont pas chacune aucune activité. Si on prend les personnes qui n'ont aucune activité, il y a 3 millions de chômeurs dans notre pays, c'est une augmentation de 700 000. C'est beaucoup, c'est énorme, c'est un record.

Donc, NS, vous aviez dit, c'était en 2007, que si le chômage ne tombait pas à 5% de la population active, vous considérez que c'est un échec. C'est un échec. Alors, vous pourriez dire que vous avez une excuse, la crise est là, personne ne la conteste, mais le chômage a plus augmenté en France qu'il n'a augmenté en Allemagne où il est de 6,5% de la population active, nous sommes à 10%.

FH18: Je vais arriver aux solutions. Il faut de la croissance, j'y reviendrais, aussi bien en Europe qu'en France. Il nous faut de la production et donc, la première exigence sera de relancer la production dans notre pays puisque l'industrie a été abandonnée, 400 000 emplois ont été perdus.

Je créerais une banque publique d'investissement pour accompagner le développement des entreprises. Je mobiliserais l'épargne des ménages pour l'affecter au financement des investissements, notamment des PME. Je modifierais la fiscalité des entreprises pour que le bénéficiaire qui est réinvesti dans la société soit moins fiscalisé que le bénéficiaire distribué aux actionnaires.

Et puis, j'ai une mesure qui ne peut pas être la solution, mais elle est l'idée la plus nouvelle de cette campagne, c'est le contrat de génération. Aujourd'hui, que constate-t-on ? Ce sont les seniors qui sont les plus affectés par le chômage, c'est eux qui sont les premières victimes des plans sociaux. Et les jeunes qui ne parviennent pas, eux, à rentrer avec un contrat à durée indéterminée dans l'entreprise.

Donc la proposition que j'ai faite, c'est que l'employeur qui gardera le senior, le temps qu'il puisse partir à la retraite, et donc avec ses droits qui lui donneront une pension à taux plein, et qui embauche un jeune avec un contrat à durée indéterminée, cet employeur ne paiera plus de cotisations sociales sur les deux emplois : celui du senior, celui du jeune.

Ça réconcilie les âges, ça permet de transmettre l'expérience, ça évite que nous ayons une mesure pour les jeunes qui se traduise par une mesure en défaveur des seniors ou inversement. Donc c'est la mesure qui donne de la solidarité, qui donne de la clarté, et qui permet d'arriver à ce que les entreprises soient incitées à avoir des jeunes en contrat à durée indéterminée, et à garder les seniors.

NS19: Vous me permettrez de revenir sur les chiffres que vous avez donnés, monsieur Hollande, ils sont faux, et je vous en donne la preuve. Prenons les chiffres, parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent, du BIT [Bureau international du travail] C'est un chiffre incontestable.

Le chômage a augmenté de 422 000, ce qui est trop, entre 2007 et 2011, chiffre BIT, c'est-à-dire une augmentation de 18,7 %, les mêmes chiffres puisque les chiffres du BIT permettent de comparer avec tous les autres pays. Sur la même période, avec le même critère du BIT, le chômage a augmenté de 18,7 % en France, sur la même période il a augmenté de 37 % en Italie, de 60 % en Angleterre, de 191 % en Espagne après 7 années de socialisme, de 103 % aux États-Unis, et dans la moyenne des pays de la zone euro, dans la moyenne, le chômage a augmenté de 39,6 %, c'est-à-dire exactement le double.

Je ne me glorifie pas d'une augmentation de 18,7, je dis simplement, je me demande pourquoi monsieur Hollande qui veut prétendre à diriger la France doit absolument pour dire du mal de moi minimiser les résultats de la France. Nous avons un taux de chômage qui a augmenté 2 fois moins que nos partenaires de la zone euro.

Il est vrai qu'en Allemagne il a moins augmenté. Pourquoi ? Parce que dans le même temps, il y a 10 ans, nous faisons seul contre le reste du monde les 35 heures, le chancelier Schröder, qui a par ailleurs soutenu ma candidature, faisait les accords compétitivité emplois, la TVA délocalisation, et toutes les réformes qu'aujourd'hui vous refusez. Ça, c'est pour le bilan.

Un mot sur vos propositions. Vous allez créer une banque publique. Formidable, elle existe déjà. La banque publique d'industrie, filiale d'Oséo, existe déjà. Voilà une promesse, monsieur Hollande, si vous êtes élu, que vous n'aurez pas de mal à tenir puisque je l'ai déjà faite.

Sur le contrat de génération, c'est sans doute un point intéressant de différence entre nous. Voilà donc que vous allez mobiliser des fonds publics pour exonérer de cotisations sociales patronales des emplois qui existent, parce que la personne qui a 57 ou 58 ans et qui est dans l'entreprise, elle est déjà embauchée. Et vous voulez mobiliser de l'argent pour conforter cet emploi.

Je veux mobiliser l'argent public, pas pour ceux qui ont déjà un emploi, pour ceux qui en ont besoin d'un. Et figurez-vous, je vais vous étonner, je suis d'accord avec cela avec Martine Aubry, qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat de génération en disant : *" quelle absurdité, sic, ça va créer un effet d'aubaine considérable. Pourquoi donc faire des impôts et exonérer de cotisations un emploi qui est déjà créé dans une entreprise qui fonctionne ? "*

Mes solutions pour l'avenir. Premièrement, il y a un gigantesque problème de coût du travail. Savez-vous quels sont nos deux déficits de balance commerciale ? La Chine, 22 milliards, et l'Allemagne.

NS20 : Premièrement, il y a un gigantesque problème de coût du travail. Savez-vous quels sont nos deux déficits de balance commerciale ? La Chine, 22 milliards, et l'Allemagne. L'Allemagne est à la fois notre premier client et notre premier fournisseur. Nous avons un problème du coût du travail, pour éviter le cancer des délocalisations, pour penser à ces ouvriers qui vivent la peur au ventre parce qu'ils ont peur que leur usine ferme, il faut que le travail qui se délocalise ne se délocalise plus et, pour cela, il faut alléger le coût du travail.

C'est la raison pour laquelle j'ai proposé d'exonérer toutes les entreprises des 5,4 % de cotisations familiales pour que le travail coûte moins cher et que nous puissions le garder. J'ai fait la même chose, d'ailleurs, avec la taxe professionnelle. La taxe professionnelle n'existait plus qu'en France, nous l'avons supprimée. Elle pèse pour 250 euros par voiture produite en France.

Deuxième remarque, un gigantesque effort de formation pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain, et pas pour les emplois d'hier. Troisième élément, l'innovation, ce que nous avons fait avec le crédit impôt recherche, et l'emprunt de 36 milliards d'euros pour favoriser l'investissement et les investissements d'avenir, l'innovation dans toutes nos entreprises. Au fond, le mot-clé est le mot compétitivité.

FH21: D'abord, sur les chiffres, je comprends que ça ne vous fasse pas plaisir et, d'ailleurs, ceux à qui ça fait le moins plaisir sont les chômeurs eux-mêmes. Une bonne partie nous regardent et se disent que leur situation s'est dégradée depuis que vous êtes aux responsabilités du pays. Il y a bien 4 millions de personnes qui sont inscrites à Pôle emploi. C'est incontestable. Il y en avait 3 millions au moment où vous avez été élu. Vous avez vous-même dit qu'il y aurait 5 % de la population active qui serait au chômage à la fin du quinquennat. Nous sommes à 10%, le double.

Après, vous faites des comparaisons avec l'Allemagne. Votre comparaison est impitoyable. Nous avons reculé. C'est-à-dire que nous, notre chômage a augmenté, notre compétitivité s'est dégradée et l'Allemagne fait dans tout domaine mieux que nous. Alors, ensuite, vous nous dites *"ce n'est pas de chance, c'est à cause des 35 heures"*. Est-ce que je dois vous rappeler que vous êtes au pouvoir depuis dix ans ? Pas simplement cinq ans comme président de la République, mais vous étiez cinq ans ministre sous Jacques Chirac, dont une partie comme ministre de l'économie et des finances. Donc, le résultat de la compétitivité, jamais notre déficit commercial n'a été aussi déséquilibré. Jamais ! 70 milliards d'euros, ce n'est pas la faute à Lionel Jospin il y a dix ans ou, comme vous le dites souvent, à François Mitterrand au début des années 80. c'est votre participation à la responsabilité du pays.

Alors, maintenant, vous nous dites *"j'ai trouvé la solution, j'ai mis du temps parce que, la TVA sociale, j'y avais songé au début de mon quinquennat 2007, j'y avais renoncé, je ne sais pas pourquoi, mais en tout cas, ça revient à la fin et ça va nous permettre de sauver des emplois"*. J'ai regardé votre proposition: TVA sociale, 13 milliards d'euros, qui va d'ailleurs être prélevée sur tous les Français, 300 euros de moins sur leur pouvoir d'achat, ce qui va bien entendu dégrader la croissance. Mais vous nous dites : *"ça va améliorer la compétitivité des entreprises exposées à la concurrence internationale"*.

L'industrie, elle, ne touchera de ces allègements de cotisations sociales sur la famille que 3 milliards d'euros. Et reste, vous savez qui touche les allègements de cotisations sociales ? Les services, pour 8 milliards; les banques, pour 700 millions d'euros; trois fois plus que l'industrie automobile dont vous avez parlé. Donc, ça veut dire que vous inventez une taxe nouvelle sur les Français, qui va prélever sur leur consommation, affaiblir la croissance, pour avoir un effet sur les entreprises industrielles de très faible ampleur et donner un cadeau supplémentaire aux entreprises de service. Allez comprendre !

Et, enfin, vous nous dites *"formation"*. On est tous d'accord sur la formation. Seulement 10 % des demandeurs d'emploi dans notre pays, et vous êtes président de la République, se voient proposer une formation. Vous nous dites : *"maintenant je vais leur proposer..."* Mais il est bien temps ! Qu'avez-vous fait depuis cinq ans pour les laisser sans formation et sans qualification ?

NS22 : Je vais vous répondre très précisément, M. Hollande, parce que ce débat est tellement important qu'il ne souffre aucun mensonge et aucune imprécision. D'ailleurs, vous admettez qu'entre 2007 et 2012 il y a eu quatre années de crise et vous admettez certainement que je n'étais pas au pouvoir aux Etats-Unis, en Italie, en Espagne et ailleurs. Vous parlez de l'Allemagne. Considérez-vous maintenant que l'Allemagne, après l'avoir tant critiquée, est un exemple ? Pourquoi l'Allemagne fait mieux que nous ? L'Allemagne a-t-elle fait les 35 heures ? L'Allemagne a fait le contraire de la politique que vous proposez aux Français. L'Allemagne a fait la TVA antidélocalisation que je propose, 3 points; vous la refusez.

FH23: Ce n'est pas vrai, la TVA antidélocalisation en Allemagne n'a été que d'un point.

NS24 : L'Allemagne a fait la TVA antidélocalisation de 3 points. Elle en a affecté un point aux réductions de charge et les autres à la réduction du déficit. Elle a, deuxième point, fait la règle d'or que vous refusez. Troisième point, elle fait les accords compétitivité-emploi que vous refusez, c'est-à-dire la possibilité pour les salariés et les chefs d'entreprise de discuter durée de travail et salaire dans l'entreprise. L'Allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon bilan fait le contraire de la politique que vous proposez aux Français. Je veux m'inspirer de ce

qui marche, pas de ce qui ne marche pas. Pour moi, l'exemple à suivre, c'est plutôt l'exemple de l'Allemagne que celui de la Grèce ou celui de l'Espagne. Donc, je crains que cet argument ne se retourne violemment contre vous. Troisième élément, vous parlez du déficit comme de la balance commerciale. Il est de 70 milliards, c'est exact. Savez-vous pour combien pèse l'énergie fossile dans les 70 milliards de déficits ?

FH25: Oui, je le sais.

NS26 : Si vous le savez, dites-le: c'est 63 milliards.

FH27: Vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur puisqu'il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé. Il l'est plus en ce moment, mais il n'empêche. En enlevant l'effet du prix du pétrole, vous avez le déficit du commerce extérieur le plus élevé.

NS28 : Vous connaissiez le chiffre de 70 milliards et vous ignoriez que sur ces 70 milliards...

FH29: Pas du tout. Vous n'êtes pas là pour nous dire ce que je sais ou ne sais pas. Vous ne posez pas les questions ni ne donnez les notes dans cet exercice.

NS30 : Je ne donne aucune note mais, quand vous vous trompez, je préfère vous le dire: 63 milliards vient du coût des énergies fossiles. Mais, mieux que ça, savez-vous que, ces 63 milliards, c'est 36% de plus par rapport à l'année dernière ? Je pense d'ailleurs qu'il est totalement irresponsable, dans la situation où 63 milliards de notre déficit pèsent sur le coût de l'énergie qui est de plus en plus chère, de vouloir casser la filière nucléaire. Est-il vraiment le moment pour la compétitivité de notre industrie d'attendre le prix du pétrole et du gaz le plus élevé jamais connu pour supprimer le nucléaire ?

NS31 : Enfin, deux remarques sur la TVA. La TVA pèsera sur les importations. Les iPad que vous avez offerts à tous les enfants de Corrèze ont tous été fabriqués en Chine parce qu'il n'y en a pas un seul qui se fabrique en France. Quand on augmente l'importation, ça veut dire que, désormais, ceux qui fabriqueront des ordinateurs, des écrans plats, des iPad à l'extérieur participeront au financement de notre projet social. Deux chiffres: avec ce que je propose, et qui entrera en vigueur au 1er octobre, 94% des employés agricoles auront 1800 euros de cotisation en moins, 65% des employés de l'industrie, 78% des ouvriers de l'industrie automobile. Voilà les chiffres, ils sont incontestables. Enfin, un dernier mot sur ces 10% de chômeurs, c'est un chiffre exact. Mais savez-vous pourquoi ? Parce que la compétence de formation est aujourd'hui partagée entre les syndicats, les régions et l'État. L'État verse aux régions 5,4 milliards pour payer la formation. Sur les 5,4 milliards de crédit de formation versés par l'État pour la formation professionnelle, 4 milliards ont été dépensés. Vous croyez vraiment que c'est de la faute de l'État ? Je pense qu'il faut un changement considérable pour que la formation aille à ceux qui en ont besoin, notamment aux chômeurs. Parce que le drame, ça n'est pas simplement de perdre son emploi, c'est la certitude dans laquelle on se trouve de ne pas pouvoir en trouver un parce qu'on ne vous offre pas la formation dont vous avez besoin.

FH32: On est sur le thème du pouvoir d'achat. Avec vous, c'est très simple, ce n'est jamais de votre faute. Vous avez toujours un bouc émissaire. Là, vous dites " *ce n'est pas moi, ce sont les régions, la formation, je n'y peux rien* ". Sur le chômage, " *ce n'est pas moi, c'est la crise qui nous a frappés* ". Sur l'Allemagne, " *qu'est-ce que vous voulez, j'ai mis cinq ans avant de comprendre quel était le modèle allemand. Avant, j'avais le modèle anglo-saxon à l'esprit* ". Ce

n'est jamais de votre faute. Vous aviez dit 5% de chômage, c'est 10% de taux de chômage. Ce n'est pas de votre faute, c'est la faute à la crise, jamais vous. Je vous remercie d'avoir cité les iPad que je mets à distribution des collégiens de Corrèze, mais comprenez bien que, lorsqu'un prix d'un produit est relevé, que ce produit est acheté par le consommateur, c'est bien un prélèvement sur le consommateur, il n'y a pas de substitution par rapport à un produit français. Et, donc, cette TVA que vous allez imposer va prélever du pouvoir d'achat. J'ai fait le calcul, 300 euros pour un couple de smicards, voilà ce que va être le prélèvement annuel que vous allez infliger pour une baisse de cotisations dont j'ai dit que seuls 3 milliards d'euros vont être affectés à l'industrie, donc, à ce qui peut nous relever dans le commerce extérieur. Vous avez voulu faire des chiffres du commerce extérieur un élément polémique, mais vous vous trompez. Quand Lionel Jospin a quitté la responsabilité du pays, en 2002, il y avait déjà un prix du pétrole, il y avait déjà un pétrole cher, et les comptes extérieurs de la France étaient équilibrés. Aujourd'hui, les comptes extérieurs de la France sont déficitaires de 70 milliards avec une facture pétrolière qui a sensiblement augmenté, mais pas de plus de 30%. Donc, votre déficit du commerce extérieur est structurel, ça fait cinq ans qu'il s'est accru chaque année. Voilà le bilan. Alors, maintenant, sur la compétitivité, qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? Il y a l'innovation, l'investissement et pas simplement la baisse du coût du travail. Vous nous dites les accords compétitivité-emploi. La belle idée que vous avez lancée ! Sauf que ça va avoir comme conséquence qu'il n'y aura plus de durée légale de travail puisqu'employeurs et partenaires sociaux, qui se mettront d'accord, j'en conviens, considéreront qu'il n'y a plus de durée légale de travail. Plus d'heures supplémentaires, mais simplement un arrangement. Donc, on va, là aussi, vers le démantèlement d'un principe qui était celui de la durée légale de travail.

NS33 : Monsieur Hollande peut me reprocher bien des choses, et je le comprends bien, mais pas de ne pas assumer mes responsabilités. On m'a même reproché le contraire. J'ai toujours assumé mes responsabilités et je considère que c'est normal quand on est président de la République. Si la TVA antidélocalisation était une si mauvaise idée, on se demande bien pourquoi votre propre porte-parole, Manuel Valls, en a fait le thème de sa campagne dans les primaires socialistes, puisque j'ai entendu Manuel Valls, aujourd'hui votre propre porte-parole, dire que la TVA antidélocalisation était la solution. Et il avait raison. J'ajoute que je ne vois pas comment vous pouvez dire *" l'Allemagne fait mieux que nous, mais on ne va prendre aucune des mesures qu'a prises l'Allemagne pour réussir "*. L'Allemagne a pris la TVA antidélocalisation, l'Allemagne a pris les accords compétitivité-emploi. Les accords compétitivité-emploi, il faut que les gens qui nous regardent comprennent ce dont il s'agit. Nous, nous avons une tradition fixée par la loi et ça tue tout le dialogue. L'idée, c'est de garder une loi : à partir de 35 heures, ce sera les heures supplémentaires mais si, dans l'entreprise, salariés et chef d'entreprise se mettent d'accord pour augmenter les salaires, pour augmenter la durée de travail ou, au contraire, pour réduire la durée de travail parce que le carnet de commandes ne va pas, l'accord dans l'entreprise prime sur la loi et sur le contrat individuel. Ça s'appelle faire confiance ; ça s'appelle prendre la responsabilité ; ça s'appelle une économie moderne dans un monde moderne. On a par ailleurs une limite : c'est que, pour arriver à cela, il faut qu'une majorité de salariés le souhaite. Au nom de quoi, monsieur Hollande, on va considérer que c'est encore la lutte des classes dans les entreprises, que dans une petite entreprise de 30 ou 50 personnes, si les salariés veulent travailler plus pour gagner davantage, si le chef d'entreprise est d'accord, ou au contraire s'il y a un coup dur, si le carnet de commandes diminue, et qu'il faut que chacun puisse s'adapter, c'est la loi, c'est l'État qui va les empêcher de se mettre d'accord ? Au nom de quoi ? Et pour quoi ? Enfin, sur monsieur Jospin. Décidément, vous êtes fâché avec les chiffres. Vous êtes de la Cour des comptes, vous devriez connaître les chiffres. Monsieur Jospin a bénéficié d'une période de croissance extraordinaire, tant mieux pour lui. Mais le commerce extérieur en 2000 et en 2001 était en déficit.

FH34: Non, il ne l'était pas. Vous vérifierez vos chiffres car, comme vous dites, je suis de la Cour des comptes, je vous remercie de l'avoir rappelé. Et mes chiffres sont exacts, vous les revérifierez.

NS35 : Je vous le dis.

FH36: Merci, car chacun pourra en témoigner.

NS37 : Bien sûr. Sur l'innovation, pourquoi avez-vous voté contre le grand emprunt et la commission Rocard-Juppé ? C'était quoi ? C'est de l'argent mobilisé pour l'investissement et pas pour les dépenses de fonctionnement. Pourquoi étiez-vous contre ? Pourquoi avez-vous voté contre la suppression de la taxe professionnelle alors que ça pèse sur la production ? Pourquoi venir faire des grands discours sur ce que vous allez faire alors que, pendant cinq ans, dans ce que j'ai fait, il y avait des choses dans lesquelles vous auriez pu vous reconnaître. Vous avez voté non à tout, vous allez essayer de démolir tout, vous avez été contre tout, et maintenant vous venez dire aux Français : *"j'ai changé d'avis, il faut plus d'innovation, il faut plus d'investissements"*. Alors, l'Allemagne a fait tout le contraire mais, quand les chiffres de l'Allemagne sont bons, on me dit : *"c'est de votre faute, regardez ils font mieux"*. Quand je dis : *"regardez ce qu'ils font en Allemagne, on va essayer de s'en inspirer"*, vous dites : *"non, ce n'est pas ce qu'il faut"*. La vérité, c'est que votre proposition pour la croissance, il n'y a pas un pays au monde qui ait fait ce choix. C'est plus d'impôts, plus de cotisations, plus de dépenses, et plus de déficits.

FH38: Je n'ai pas parlé d'impôts, de dépenses et de cotisations. Ça tombe un peu mal votre dernière sortie.

NS39 : Dans votre campagne... Vous n'en avez pas parlé dans votre projet ? Les impôts, les comptes publics.

FH39 : On va y venir. Mais sur la croissance, vous l'avez mise à 0%, donc vous n'êtes pas forcément le mieux autorisé, ou le plus compétent, pour nous dire comment il conviendrait de la relancer.

NS40 : Quel est le pays...

FH41: Je n'ai pas terminé.

NS42 : Juste un mot. Quel est le pays, le pays, il y en a un, qui n'a pas connu un trimestre de récession depuis 2009 ? C'est la France.

FH43: Vous avez connu la récession...

NS44: C'est la France, c'est la France.

FH45: Vous êtes toujours content de vous ! Ce qui est extraordinaire, c'est que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il se passe, vous êtes content. Les Français le sont moins mais, vous, vous êtes content. Je dois ajouter sur la croissance, puisque vous en parlez, que nous sommes...

NS46: Dois-je considérer que, quand vous augmentez de façon éhontée, je dois accepter...

FH47: Pour l'instant, je n'ai rien dit qui puisse justifier cette expression.

NS48: C'est un mensonge.

FH49: Non. Lequel ? Lequel ?

NS50 : C'est un mensonge.

FH51: Lequel ?

NS52 : Quand vous dites "*je suis toujours content de moi*", que je ne prends pas mes responsabilités, c'est un mensonge.

FH53: Vous êtes très mécontent de vous. J'ai dû me tromper, j'ai dû faire une erreur. Je me mets à présenter mes excuses, vous êtes très mécontent de vous.

NS54 : Ce n'est pas le concours de... Monsieur Hollande, ce n'est pas le concours de la petite blague.

FH55: Non, ce n'est pas la blague non plus. Mais je ne peux pas me faire traiter ici de menteur.

NS56 : On n'est pas venu... Je vous ai posé une question...

FH57: Donc, vous ne seriez pas capable de me dire quoi que ce soit dans cette direction.

NS58 : Y a-t-il un pays au monde...

FH59: Quelle remarque désagréable venant de votre part.

NS60 : Il n'y a pas de remarque désagréable. Y a-t-il un pays au monde qui a fait mieux ? Y a-t-il un pays d'Europe et de l'OCDE qui a fait mieux en termes de croissance que la France depuis 2009? Il n'y en a pas.

FH61: Si, les États-Unis ont fait mieux que la France en termes de croissance.

NS62 : Non, nous n'avons pas connu un trimestre par...

FH63 Les États-Unis... Les États-Unis ont fait mieux que nous en termes de croissance. L'Allemagne a fait mieux que nous en termes de croissance.

NS64: Non, l'Allemagne a connu une récession.

FH65: L'Allemagne a fait 3% de croissance sur l'ensemble de la période. L'Allemagne a fait mieux, les États-Unis ont fait mieux. Et, donc, vous ne pouvez pas dire que la France s'en soit tirée mieux que les autres. Ce n'est pas vrai.

NS66 : Sur l'ensemble de la période...

FH67: Les États-Unis et l'Allemagne ont fait mieux que nous.

NS68 : Sur l'ensemble de la période, c'est certain. Mais, depuis 2009, la France est le seul pays qui n'a pas connu un trimestre de récession.

FH69: Mais avec une croissance tellement faible que nous sommes aujourd'hui à 0,7 quand les Allemands sont à un peu plus de 1, et quand les Américains sont à 2.

NS70 : Juste un mot, combien avons-nous fait l'année dernière ?

FH71: Nous avons fait 1,7.

NS72 : J'avais annoncé qu'on ferait 1,7. Vous aviez dit : " *c'est un mensonge, il n'y arrivera pas* ". Nous avons fait 1,75.

FH73: Mais vous avez toujours, c'est terrible, dans votre esprit le mot mensonge, comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement.

NS74 : C'est vous.

FH75: Non, vous venez encore de le répéter.

NS76 : Non, c'est vous qui l'avez dit monsieur Hollande. Au niveau du vote du budget en 2011...

FH77: NS, si vous permettez qu'on ait cet échange sans qu'il ne tombe dans une forme d'invective, si vous me permettez de parler une seconde.

NS78 : Mais, en 2011, est-ce qu'il était exact que vous ne croyiez pas à mes prévisions de croissance ?

FH79: Mais, est-ce que...

NS79 : Est-ce que c'est exact ou pas ?

FH80: Mais vos prévisions de croissance en 2011 devaient être près de 2. Vous les avez ramenées à 1,7, c'était plus prudent. Elles étaient au départ de 2. Je n'y croyais pas. C'est tombé à 1,7.

FH81: Et cette fois-ci, ça devait être de 1, c'est tombé à 0,7. Donc mes prévisions étaient meilleures que les vôtres. Maintenant, j'y reviens, vous avez parlé des accords de compétitivité-emploi. Ce n'est pas la même chose ce qui se fait en Allemagne, ce que vous proposez. En Allemagne, il y a des partenaires sociaux, ils sont respectés, parce que les organisations syndicales sont reconnues. Il y a une capacité à permettre l'assouplissement de la vie de l'entreprise, notamment grâce à un chômage partiel qui a empêché bien des licenciements, bien des licenciements. Quand l'Allemagne met plusieurs milliards pour l'aide au chômage partiel, nous, en France, on a attendu pour mettre en place un mécanisme de chômage partiel. Donc, vous avez été en retard. D'où l'ampleur du chômage. Je vais venir maintenant sur la question de la TVA, parce que nous y sommes. La question de la TVA qui va peser, dès le mois d'octobre, sur le pouvoir d'achat des Français. Je considère que 300 euros, sur un couple de smicards, c'est inacceptable. Mes propositions en termes de pouvoir d'achat ? C'est d'abord de faire en sorte que les salaires puissent être liés à la croissance. Et, donc, le SMIC sera indexé non seulement sur les

prix, mais sur une part de la croissance. Chaque fois que la croissance s'élèvera, le SMIC sera réajusté. Le coup de pouce sur le SMIC sera donc fonction de la croissance. Deuxièmement, je considère qu'aujourd'hui il y a une part de dépenses contraintes très élevée. Nos concitoyens vivent avec des prix de l'électricité, du gaz, de l'eau, qui ont considérablement augmenté. Donc, j'instaurerai un forfait de base qui fera que les consommateurs, jusqu'à un certain niveau, un volume de leurs consommations, paieront le même tarif. Et c'est ensuite, en fonction de leurs propres consommations, qu'ils paieront un tarif supérieur. Donc une progressivité.

FH82: Sur l'essence, j'ai dit qu'il y aurait un blocage pendant trois mois du prix de l'essence, et l'instauration de la TIPP flottante, c'est-à-dire que l'État ne pourra pas gagner un seul centime d'euro sur le prix des carburants. Aujourd'hui, il y a une TVA qui s'applique au prix de l'essence, ce qui fait que chaque fois que le prix de l'essence augmente, l'État gagne par la TVA des recettes supplémentaires. Ça ne sera plus le cas.

FH83: Enfin, j'augmenterai de 25% l'allocation de rentrée scolaire, dès cet été, parce que je considère que les familles doivent être soutenues dans ces moments particulièrement difficiles.

NS84 : Un mot sur les syndicats en Allemagne. D'abord, il ne viendrait à l'idée de personne en Allemagne que les syndicats appellent à voter pour un parti. Personne. Il n'y a qu'en France, cette année, où on voit ça. Quand les syndicats font de la politique, ils ne peuvent pas défendre les syndiqués.

FH85: Ce n'est pas vrai, parce qu'en Allemagne les syndicats sont très liés au Parti social-démocrate, vous devriez le savoir.

NS86 : Oui, ce n'est pas vrai. Ce qui a permis d'ailleurs aux syndicats d'être favorables à la règle d'or que vous contestez. Deuxième élément sur le chômage partiel: savez-vous combien nous avons financé de millions d'heures de chômage partiel en France ? 180 millions. Nous avons financé 180 millions d'heures de chômage partiel. Les Français doivent le savoir quand le carnet de commandes dans l'entreprise diminue. Au lieu de mettre la personne au chômage, l'État prend à sa charge, avec les syndicats d'ailleurs, le temps de formation quand la personne ne va pas à l'usine ou au bureau parce qu'il n'y a pas de travail. Monsieur Hollande vient de dire qu'on a été en retard, qu'on n'a rien fait: 180 millions d'heures payées, c'est plus d'un milliard d'euros. Le pouvoir d'achat, la première chose que nous avons fait, c'est les heures supplémentaires: 9 millions de salariés, 9 million, ont touché des heures supplémentaires malgré la crise l'année dernière. C'est presque 500 euros en moyenne de pouvoir d'achat en plus, puisqu'ils ne payent pas d'impôts dessus et les entreprises ne payent pas de charges dessus. 53 % des ouvriers ont touché ces heures supplémentaires. Pourquoi vouloir les supprimer ? Quand vous dites : "*on va donner un coup de pouce au SMIC*", combien de personnes touchent le SMIC ? Moins de 15 %. Pourquoi oublier les 85 % qui ne touchent pas le SMIC ? Vous allez augmenter le SMIC, donc vous allez éloigner de l'emploi et de l'entreprise des gens qui ont déjà tant de mal à s'y intégrer. Les heures supplémentaires ont augmenté le pouvoir d'achat. L'une des mesures de Monsieur Hollande, c'est de supprimer cela. On se demande pourquoi. Enfin, les deux dernières mesures, tarif de gaz et d'électricité: alors voilà maintenant qu'on va payer son électricité et son gaz en fonction de son impôt sur le revenu ? Si j'ai bien compris.

FH87: Non, en fonction de sa consommation. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

NS88 : Je n'ai pas compris.

FH89: En fonction de sa consommation.

NS90 : C'est-à-dire, ça va fonctionner comment cette affaire ?

FH91: C'est-à-dire que, plus vous consommez, plus le tarif s'élève.

NS92 : Ah bon ? Parce que dans votre projet, c'était sur les revenus.

FH93: Non, jamais, mais si vous voulez que je vous passe le projet je vous le donnerai.

NS94 : Je serai très heureux parce qu'il y a plusieurs projets et puis vous changez plusieurs fois de position.

FH95: Non, il n'y en a qu'un et il est à votre disposition. Moi, je ne connais pas le vôtre, mais moi, le mien, il est à votre disposition.

NS96 : Ça veut donc dire que cette mesure va s'appliquer aussi pour les entreprises et les industries ?

FH97: Non, il ne s'agit que des ménages.

NS98 : Ah bon ? Ça ne s'appliquera pas pour les entreprises ? C'est-à-dire que plus une entreprise consommera parce qu'elle aura besoin d'industrie, elle, elle restera avec le même niveau ? Mais qu'une famille nombreuse qui a un appartement plus grand ou une maison, alors, elle, elle payera plus cher ? C'est-à-dire qu'on n'aura pas le même tarif pour les entreprises.

FH99: C'est par personne que ça se formulera et, quant aux entreprises, vous savez très bien qu'elles ont des tarifs particuliers.

NS100 : Donc il y aura une règle pour les particuliers et une règle pour les entreprises ?

FH101: C'est ce qui se passe aujourd'hui.

NS102 : Plus un particulier consommera, plus ce sera cher. Mais plus l'entreprise consommera, ça ne sera pas le même cas. Un mot sur l'essence, le blocage des prix. Alors, là, on est vraiment stupéfié. Le blocage des prix, mais vous allez bloquer quoi comme prix ? Vous n'allez pas bloquer le prix du baril de Brent que vous allez acheter ?

FH103: Non, personne ne l'imagine. Ne faites pas là-dessus de digression. Ce n'est pas sur le prix d'achat du pétrole que nous allons le bloquer, il est sur le marché. C'est sur le prix de la distribution du carburant raffiné.

NS104: Parfait. Je voulais en venir là, donc vous êtes bien d'accord que vous allez continuer, que l'État va continuer à acheter du baril de Brent.

FH105: Ce n'est pas l'État qui achète.

NS106 : Que les entreprises vont toujours acheter du baril de Brent à des prix sans arrêt plus élevés, que vous allez décider administrativement de bloquer les prix, comme si la France était

un îlot isolé du monde et qui va payer ? Qui va payer ? C'est le contribuable, parce qu'il y a deux poches, Monsieur Hollande, il n'y en a pas trois. Il y a la poche du contribuable ou il y a la poche du consommateur. Juste un mot pour terminer là-dessus. Deux centimes de moins sur le litre d'essence, c'est un milliard d'euros de déficit en plus. Est-ce que ça vaut la peine ? Est-ce qu'il ne vaut pas mieux mettre en œuvre la politique que le gouvernement a voulu mettre en œuvre pour aider les gens à acheter des voitures moins consommatrices d'essence, pour faire des économies d'énergie ? Enfin, je vais vous dire une chose, quand le prix de l'essence augmente, les gens essaient de consommer moins, donc ça ne ramène pas plus au Trésor public, donc j'aimerais savoir comment vous allez faire pour réduire les déficits d'un côté, augmenter l'allocation de rentrée scolaire, subventionner le prix de l'essence, augmenter toutes les prestations et vous faites comment ?

FH107: C'est la méthode que vous utilisez, augmenter toutes les prestations, vous ai-je parlé de ça ?

NS107 : Oui.

FH108: Je vous ai parlé de l'allocation de rentrée scolaire, ce n'est pas toutes les prestations, vous en conviendrez ? Deuxièmement, sur les carburants, vous, vous dites : *" je ne peux rien, je laisse les Français vivre avec ces prix des carburants "* qui font que dans des départements ruraux, pour ceux qui vont à leur travail, c'est devenu un prélèvement insupportable, et après on s'étonne qu'il y ait des votes de colère, parce que c'est très difficile de se déplacer autrement que par son automobile pour aller à son travail. Vous, vous dites : *" moi, de toute façon, je suis impuissant, je reste là, je constate et mettrai un peu plus de concurrence "*. C'est un mot que vous avez utilisé.

NS109 : Ce n'est pas blessant Monsieur Hollande ?

FH110: Deuxièmement, sur la TIPP, ne m'interrompez pas parce que je ne le fais pas.

NS111 : Ce n'est pas blessant de dire ça ?

FH112: Sur la TIPP flottante, vous dites : *" ça va coûter à l'État "*, mais, non, ça ne coûtera pas à l'État, puisque l'État reçoit par la TVA une recette supplémentaire. Je veux redistribuer ce que l'État récupère sur ces taxes. Enfin, le blocage de trois mois, ce n'est pas une solution durable, mais il faut qu'on y voie clair, quand même, sur les mécanismes de distribution. Est-il normal qu'un distributeur stocke les carburants raffinés à un certain prix ? Celui qui l'a acheté au moment sur le marché puis le vend avec le prix qui est le prix effectivement trois mois après le plus élevé et qu'il prenne une rente ? Non, ce n'est pas normal et, donc, nous mettrons au clair les mécanismes de la distribution. Ce n'est pas le contribuable qui payera, c'est le distributeur qui aura à supporter finalement ce qui a été son opacité pendant trois mois.

NS113 : Juste un mot pour terminer là-dessus. Je mets de côté la remarque sur les puissants. La meilleure économie d'énergie, Monsieur Hollande, c'est l'économie d'énergie. Laisser à penser aux Français que le prix du pétrole et le prix du gaz vont pouvoir diminuer et qu'on va pouvoir bloquer les prix, il n'y a pas un pays au monde qui réagit comme ça, pas un seul et, naturellement, c'est le contribuable qui payera, c'est le contribuable qui payera cette démagogie. Mais je répète une question. Grâce au nucléaire, nous payons l'électricité et le chauffage 35 % moins cher. En conscience, est-ce que c'est vraiment le moment, alors que le prix du pétrole

explose, que le prix du gaz explose, est-il vraiment le moment de vouloir démanteler l'industrie nucléaire, de vouloir fermer la moitié des réacteurs nucléaires ?

FH114: Je ne le fais pas maintenant. Il n'y a qu'une seule centrale sur le prochain quinquennat.

FH115: Parlons de la dette publique. Elle a augmenté de 600 milliards d'euros depuis le début du quinquennat de NS. Et si je fais le compte de la dette publique depuis 2002, 900 milliards d'euros. Elle était de 900 milliards d'euros en 2002, elle est donc passée à 1800 milliards d'euros, le double. Voilà la responsabilité d'une équipe sortante depuis 10 ans, la dette.

À part le budget de l'éducation que je mets de côté, le premier budget du pays c'est celui des intérêts de la dette. Nous avons donc presque autant d'intérêts à payer chaque année que nous recouvrons d'impôts sur le revenu. C'est considérable, bien sûr qu'il faut arrêter ce processus. Il ne tient d'ailleurs pas qu'à la crise.

Vous, NS, dès que les Français vous ont choisi en 2007, vous avez été le premier à vous rendre au sommet de l'Euro groupe pour demander de ne pas respecter le pacte de stabilité parce que vous vouliez faire des avantages fiscaux pour des catégories auxquelles vous aviez beaucoup promis dans la campagne présidentielle de 2007. Ce que vous avez fait, le vote du paquet fiscal qui a dégradé les comptes publics et puis après, la crise s'est rajoutée.

Mais en fait, cette dette, que nous avons et que nous allons honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage, elle née à la fois de vos largesses fiscales pour les plus favorisés et en même temps de cette incapacité qu'a été la votre de maîtriser la dépense publique.

FH116: Comment on la réduit ? Nous avons une obligation qui est en 2017 et je l'ai souscrite cette obligation, de rétablir les comptes publics. C'est-à-dire d'avoir un équilibre. 5 ans. Ça représente 90 milliards d'euros d'effort. Nous ferons 40 milliards de prélèvements supplémentaires et 50 milliards d'économies sur la dépense.

Sur les recettes supplémentaires, sur les seuls ménages, ça sera uniquement les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes. C'est-à-dire précisément les catégories qui ont été les grandes bénéficiaires de la politique du candidat sortant.

D'abord, les revenus du travail seront fiscalisés au même titre que les revenus du capital ou les revenus du capital au même titre que les revenus du travail, même barème, même progressivité. Ça en sera fini d'un certain nombre de prélèvements libérateurs. Les niches fiscales, qui ont été en définitive une façon pour beaucoup de contribuables aisés d'échapper à la progressivité de l'impôt, seront plafonnées à 10 000 euros. Et puis enfin, il y aura une tranche supérieure, 150 000 euros par part, qui sera à 45% au lieu de 41% aujourd'hui. Ces éléments seront aussi complétés par le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

Parce que quand même, avoir été capable en fin de mandat d'infliger aux Français la TVA, dite anti-délocalisation mais qui ne dissuadera aucune délocalisation, d'avoir infligé 13 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires et d'avoir accordé un allègement fiscal sur l'impôt sur le revenu de près de 2 milliards d'euros, sans compter le bouclier fiscal qui s'y ajoute, c'est quand même tout sauf l'équité et l'égalité.

Donc, l'équivalent de ce qui sera prélevé sur les ménages les plus aisés représente les 13 milliards de la TVA qui est prévue en augmentation au mois de septembre.

NS117: C'est une affaire sérieuse et nous avons un juge de paix qui est la Cour des comptes. J'ai nommé à la tête de la Cour des comptes un de vos proches, un député socialiste, vous n'allez pas contester son rapport. Le déficit depuis 2007 a augmenté non pas de 600 milliards, mais de 500 milliards, première erreur.

FH118: La dette a augmenté de 600 milliards.

NS119: C'est une erreur monsieur Hollande et une erreur de 100 milliards, ça pose question. Demain, tous les journalistes pourront confirmer.

FH120: Oui, on pourra confirmer, il n'y a aucun doute sur mon chiffre.

NS121: Que dit le rapport de la Cour des comptes ? Il n'y a aucun doute ? Si, c'est 500 milliards. Le rapport de la Cour des comptes précise que sur les 500 milliards, il y en a 250 qui sont de notre déficit structurel, c'est-à-dire le produit de 38 années de déficit budgétaire annuel puisque ça fait 38 ans que la France présente un budget en déficit, y compris à l'époque de monsieur Jospin.

Ce sont les chiffres de la Cour des comptes. 200 milliards viennent s'ajouter qui sont produit de la crise. Savez-vous monsieur Hollande, vous qui êtes depuis si longtemps éloigné des dossiers, qu'en 2009, les recettes de l'impôt sur les bénéfices de la France ont chuté du jour au lendemain de 25% et que nous avons garanti sur 100 milliards de transferts de l'État vers les collectivités territoriales la stricte égalité d'une année sur l'autre?

Donc, la Cour des comptes dit que sur les 500 milliards de dette, 450 milliards sont dus à ce qui c'était passé dans le déficit structurel avant et 200 sont le produit de la crise. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est la Cour des comptes.

Ensuite, venons-en aux faits. Vous dites que vous allez faire des économies. Ah bon ? Vous commencez par promettre aux syndicats de l'Éducation nationale avant la moindre discussion 61 000 postes de fonctionnaires en plus alors même qu'avec François Fillon nous avons supprimé 160 000 postes de fonctionnaires.

Vous qui êtes tellement attaché à la réduction de la dette et les dépenses, comment se fait-il que vous ne soyez pas d'accord avec la réduction du nombre de fonctionnaires qui pèse pour la moitié du budget de la nation et que seul en Europe, vous allez proposer, comme si on n'en avait pas assez, d'en créer 61 000 de plus?

Deuxième élément, la réforme des retraites que nous avons mis en œuvre et que vous avez contesté réduit de 20 milliards le déficit de l'assurance vieillesse. Vous comprenez que dans les déficits de la nation, il y a la Sécurité sociale, l'État et les collectivités territoriales. Vous ne l'avez pas voté, quel père la vertu vous faites!

Et vous considérez en plus qu'il faut revenir sur cette réforme car vous contestez l'allongement de la durée de la vie et vous allez augmenter de 0,5 point les cotisations payées par les salariés,

ce qui va miner leur pouvoir d'achat, et de 0,5 point les cotisations payées par les entreprises, ce qui va renforcer la délocalisation.

Enfin, permettez-moi de vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable, vous mentez.

FH122: Ça vous reprend. C'est décidément un leitmotiv qui devrait pour moi être insupportable, mais qui dans votre bouche finit par être une habitude.

NS123: Parfait. Vous me permettez de le démontrer.

FH124: Vous avez vraiment ce mot à la bouche et à force de l'exprimer, ça veut dire que vous avez une propension assez grande à commettre ce que vous reprochez à d'autres.

NS125: La France est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. Vous venez de dire que je l'ai supprimé. C'est le seul pays d'Europe qui a gardé l'impôt sur la fortune. Et la réforme de l'impôt sur la fortune que j'ai faite, je l'ai conduite intégralement financée par les plus fortunés puisque ça a été financé par une augmentation des droits de succession payés sur les plus hautes fortunes, de 40 à 45%.

Allez dire qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, que nous avons fait des cadeaux aux riches, c'est une calomnie, c'est un mensonge! Ça vous fait rire ?

FH126: Oui, parce que maintenant vous ajoutez la calomnie au mensonge. Vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur et que vous n'acceptez pas la mise en cause.

Mais vous, vous pensez que vous pouvez tout me dire: "calomnie", "mensonge". Mais c'est sans doute, dans votre vocabulaire, des compliments que je prends comme tels d'ailleurs pour ne pas être désagréable avec vous.

NS127: Je n'irais pas à vous dire ce qu'a dit de vous monsieur Fabius.

FH128: Vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence, ça, c'est aussi votre méthode. Vous avez déjà cité Martine Aubry, Manuel Valls, Laurent Fabius. Est-ce que vous voulez que je vous serve aussi tous les responsables de droite qui ont dit du bien de vous ? Parce que je pourrais en avoir, pour votre service, un certain nombre.

NS129: Monsieur Hollande, ne fuyez pas une nouvelle fois. L'impôt sur la fortune, nous sommes le seul pays d'Europe qui l'avons gardé. Vos amis socialistes espagnols l'ont supprimé, vos amis socialistes allemands l'ont supprimé, je n'ai pas voulu le supprimer. Pourquoi ? Parce que j'ai estimé qu'en période de crise, il était normal que ceux qui gagnent davantage payent davantage.

Deuxièmement, la réforme que nous avons faite a été intégralement financée par l'augmentation des prélèvements sur les revenus. Vous proposez que les prélèvements de l'épargne et les prélèvements du travail soient les mêmes, nous l'avons déjà fait.

Et enfin, dernier point, sur le paquet fiscal, 93% du paquet fiscal, c'est pour les classes populaires et les classes moyennes. Je m'explique et j'en ai terminé. 4,5 milliards pour les heures

supplémentaires, vous croyez que c'est les riches qui profitent des heures supplémentaires ? 3 milliards pour la suppression de l'impôt sur les successions pour les petites et moyennes successions. Parce que j'estime que quelqu'un qui a travaillé toute sa vie, il est parfaitement normal, quand il a un petit patrimoine ou un patrimoine moyen, qu'il le laisse à ses enfants en franchise d'impôts. Et enfin, je n'ai pas entendu une économie que vous proposez, une seule et notamment sur les créations de postes de fonctionnaires.

FH130: Reprenons sur un certain nombre de points. D'abord, vous avez inventé le bouclier fiscal.

NS131: Non, c'est monsieur Rocard.

FH132: Non, qui était pour partie déjà introduit par monsieur Villepin.

NS133: Et avant lui monsieur Rocard, l'inventaire c'est monsieur Rocard.

FH134: Non, monsieur Rocard c'était sur le plafonnement. Vous avez été capable de faire ce paquet fiscal, le bouclier fiscal et donc de permettre que des plus fortunés contribuables reçoivent un chèque du Trésor public chaque année. Je ne veux pas citer les noms, vous les connaissez, ce sont vos proches. Donc, il y a eu des chèques du Trésor public qui ont été adressés aux plus grandes fortunes de notre pays.

NS135: Quels proches, monsieur Hollande ?

FH136: Vous savez que madame Bettencourt a été notamment une des bénéficiaires.

NS137: Monsieur Perdriel, Monsieur Lévy, Monsieur Pigasse qui sont vos proches.

FH138: Je n'en sais rien, si vous avez des informations sur ce qu'ils ont reçu, moi je n'en ai pas, mais sur madame Bettencourt, c'était démontré. Vous avez donc distribué des chèques du Trésor public pour les plus grandes fortunes à travers le bouclier fiscal.

NS139: Non.

FH140: C'est le mécanisme qui consiste à verser un chèque du Trésor public à des contribuables fortunés. Eh bien moi, la politique que je recommande c'est que les plus grandes fortunes fassent des chèques au Trésor public, ça s'appelle la justice fiscale.

Deuxièmement, sur ce que vous appelez les postes de fonctionnaires, j'ai effectivement considéré que dans l'état actuel de l'école publique que j'ai apprécié tout au long de cette campagne parce que c'est très dur pour les enseignants et les personnels de l'Éducation de vivre ce que vous leur avez fait supporter.

Très dur, 80 000 suppressions de postes. Des RASED, c'est-à-dire des réseaux qui servent aux enfants les plus en difficulté, rayés de la carte. Dans les écoles rurales, des suppressions de classes. Dans les écoles des quartiers, un certain nombre de soutiens qui sont maintenant ôtés. Voilà l'état de l'école publique, 80 000 suppression de postes et il y en a encore 14 000 à la rentrée qui arrive.

Et face à ce désespoir, à ce découragement, parce qu'en plus vous avez supprimé l'année de formation des enseignants considérant que quand on est enseignant, on n'a pas besoin d'être préparé à ce métier. En plus, on envoie ces jeunes enseignants dans les établissements les plus en difficulté. Et bien oui, voilà l'état que vous laissez de l'Éducation nationale.

Et bien moi, devant cette situation, j'ai pris un engagement et je l'assume. C'est de créer 12000 postes par an, pour tous les métiers de l'enseignement, c'est-à-dire pour les professeurs, mais aussi pour les assistantes sociales, pour les infirmières scolaires, pour les surveillants, pour ceux qui vont encadrer les élèves les plus en difficulté, les plus violents, ceux qui pourront leur retrouver une nouvelle chance. Oui, il y aura 12000 créations de postes.

NS141: 60 000.

FH142: Ça représente 500 millions d'euros par an et à la fin, ça représentera un peu moins de 2 milliards d'euros, le chiffre n'est pas contesté.

NS142: Parce que vous les embauchez pour 5 ans ?

FH143: Deux milliards d'euros doivent être mis en comparaison avec l'allègement de l'impôt sur la fortune que vous, vous avez accordé. Allègement de l'impôt sur la fortune, 2 milliards et le bouclier fiscal en sus en 2012-2013. Et bien voilà une différence entre vous et moi. Moi, je protège les enfants de la République, vous, vous protégez les plus privilégiés, c'est votre droit.

Enfin, sur la question des retraites, vous avez fait une réforme qui d'ailleurs, ne sera plus financée à partir de 2017-2018, mais, vous l'avez fait voter, elle a ses inconvénients et elle a ses lourdeurs et surtout ses injustices.

La première des injustices, c'est qu'un homme, une femme, qui a commencé à travailler à 18 ans, qui va avoir ses 40 années de cotisation, à qui l'on va dire: "*Mais non, ce n'est plus 60 ans, c'est maintenant 62 ans. Et donc il faudra faire 42 ans, 43 ans de travail...*" Souvent ceux qui ont commencé tôt, qui ont eu les métiers pénibles. Moi j'ai considéré que oui, pour cette catégorie-là, je rétablirai le départ à 60 ans dès lors qu'il y a 41 années de cotisation et qu'on a commencé tôt à travailler.

Quant aux économies de dépenses, j'ai pris un certain nombre d'engagements, les effectifs de la fonction publique seront stabilisés globalement tout au long du prochain quinquennat et la dépense publique n'augmentera pas de plus de 1 % par an. Je rappelle que sous votre direction pendant 5 ans, la dépense publique a augmenté de 2 %.

NS144: La France est le pays d'Europe qui, avec la Suède, a les impôts les plus lourds. Est-ce que vous avez conscience que nous sommes dans un monde ouvert ? Il y a une différence entre nous. Vous voulez moins de riches, moi je veux moins de pauvres.

FH145: Et à la fois plus de pauvres et des riches plus riches.

NS146: Ce n'est pas exact et ce n'est pas une plaisanterie. La France est en Europe et dans un espace ouvert. Qu'est-ce que vous voulez Monsieur Hollande ? Que tout le monde s'en aille ? Que plus personne ne puisse payer des impôts ici ? La France est, avec la Suède, le pays où les

impôts sont les plus lourds. Vous voulez continuer à les augmenter ? Vous voulez faire croire quoi ? Vous avez défini une personne riche comme gagnant 4000 euros.

FH147: Non, vous savez très bien que ce n'était pas mon expression et que vous savez que j'ai fixé à un million d'euros le seuil d'imposition des 75 % que vous avez rejeté... A aucun moment le seuil des 4000 euros n'est utilisé...

NS148: Monsieur Hollande, vous qui aimez rassembler et qui avez dit que vous n'aimiez pas les riches alors que le journaliste vous interrogez en vous disant "*mais qu'est-ce qu'un riche ?*" vous avez répondu que c'était à partir de 4000 euros.

FH149: Non, si vous voulez, la coupure de presse, je l'ai là. Ce n'est pas ce que j'avais dit.

NS150: Vous êtes conscient qu'on est dans un monde ouvert, que les emplois peuvent se délocaliser, que le capital se délocalise, que nous avons les impôts les plus élevés d'Europe avec la Suède et que vous proposez pour financer votre folie dépensière, votre incapacité à dire non, dès qu'un syndicat ou un corps intermédiaire vous demande quelque chose, une augmentation continue des impôts. Je viens sur votre proposition. L'Éducation Nationale...

FH151: Au niveau des prélèvements obligatoires, vous aviez annoncé en 2007 que vous les baisseriez de 4 points, vous savez de combien ils ont augmenté sous votre quinquennat ?

NS152: Donc je n'ai pas fait de cadeaux aux riches ! Quelle belle démonstration !

FH153: Hélas, ce sont les plus modestes qui ont payé vos largesses. Je voudrais savoir quel est le niveau des prélèvements obligatoires puisque vous... ? Répondez à ma question ?

NS154: Je n'ai pas à répondre à votre question. Contestez-vous que nous avons les impôts les plus élevés d'Europe ? Le contestez-vous ?

FH155: Vous avez augmenté les prélèvements obligatoires sous votre quinquennat de près d'1,5 point. Nous sommes maintenant à plus de 44% de prélèvements obligatoires. C'est vous qui êtes au pouvoir. Ce n'est pas moi. Et vous l'êtes depuis 10 ans. Donc quand vous dites: "*C'est terrible, nous avons le niveau de prélèvement obligatoire, l'un des plus élevés du monde*"... Mais ce n'est pas à moi qu'il faut en faire la remarque, c'est à vous. C'est vous qui avez augmenté les prélèvements obligatoires.

Et quand vous avez transmis vos perspectives de redressement des finances publiques aux autorités européennes, vous avez encore ajouté 2 points de prélèvements obligatoires, si bien que si on vous suivait, le niveau des prélèvements obligatoires à la fin de ce que pourrait être votre prochain quinquennat, si vous étiez réélu, serait supérieur à 46,7 % du PIB, le plus élevé du monde.

NS156: Monsieur Hollande, face à la crise, pour réduire notre déficit, pour réduire notre endettement, j'ai dû prendre des décisions qui ont conduit à renforcer l'imposition des plus riches. Vous avez passé la première partie de ce débat à démontrer que nous avions fait des cadeaux aux plus riches et vous venez de conclure en disant que j'ai augmenté les impôts.

FH157: Oui, des plus modestes. C'est ça votre politique. C'est que vous avez augmenté les impôts de tous les Français et baissez les impôts des plus privilégiés.

NS158: Monsieur Hollande, supportez que je vous réponde ! Votre raisonnement est parfaitement incohérent. Si j'ai augmenté les impôts, je n'ai pas fait de cadeaux aux plus riches. Et notamment parce que j'ai aligné la fiscalité des revenus financiers sur les revenus du travail. Et à force de vouloir trop démontrer, vous avez démontré exactement le contraire.

Mais revenons sur l'Éducation nationale. 1990-2011, 540000 enfants en moins dans l'Éducation nationale. Le nombre de professeurs a augmenté de 34000. 12 millions d'enfants scolarisés dans nos écoles, 1 million d'adultes.

Nous avons le taux d'encadrement le plus élevé de l'OCDE. Vous trouvez qu'on a les résultats qu'on mérite ? Vous trouvez que tout va bien ? Vous trouvez que les professeurs sont heureux et que les enfants sont épanouis dans l'école de la République ? Vous trouvez qu'on ne peut pas faire mieux ? Que le seul problème est un problème de quantité ?

Le problème est un problème de qualité. Il faut augmenter la rémunération des enseignants. Et si on veut augmenter la rémunération des enseignants, on doit diminuer leur nombre. Moins d'enseignants, mieux payés, mieux formés, ayant 26 heures d'obligation de service au lieu de 18 heures.

Votre proposition de 61000 créations de postes ne réglera rien, au contraire, paupérisera la fonction enseignante. Vous dites que j'ai supprimé les RASED, un certain nombre de spécialistes qui vont s'occuper des enfants qui ont les difficultés les plus grandes.

Mais je considère qu'il faut maintenant donner du temps aux adultes, aux professeurs dans les classes pour pouvoir s'occuper des enfants qui ont des difficultés, 18 heures d'obligation de service au collège et au lycée, je propose d'augmenter de 25 % la rémunération de ces professeurs, sur la base du volontariat, pour qu'ils puissent recevoir les familles, s'occuper de l'enfant qui se noie, qui n'arrive pas à s'en sortir. Tout n'est pas une question de postes.

Vous me dites : " *Mais les 60 000 que je crée, je vais les retrouver par économie par ailleurs* ". Mais savez-vous que l'Éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? Donc, il va falloir que vous supprimiez 61 000 postes dans les autres administrations. Je serais intéressé de savoir lesquelles. Les infirmières ?

FH159: Les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'État.

NS160: C'est la fonction publique hospitalière.

FH161: C'est la fonction publique hospitalière, ça n'a rien à voir avec l'État.

NS162: Les policiers, les gendarmes ?

FH163: Les policiers, je veux augmenter leur nombre, puisque vous avez supprimé 12 000 postes de policiers et de gendarmes. 12 000 durant votre quinquennat, et vous vous étonnez après qu'il y ait de la colère.

NS164: Donc vous serez incapable de trouver les économies. Incapable. Et c'est encore une fois le laxisme et la folie dépensière. Vous avez ça pourquoi ? Parce que quelques syndicats vous l'ont demandé. Il n'y a absolument pas besoin de 61 000 postes de plus. Enfin...

Juste un mot sur les retraites. C'est la réforme que nous avons conduite qui met en cause la pénibilité. La pénibilité n'existait pas. D'abord vous dites 18 ans. Aujourd'hui une personne qui a commencé à travailler avant 18 ans, part à la retraite à 60 ans, monsieur Hollande. Part à la retraite à 60 ans. Sur les 750 000 personnes qui partent à la retraite chaque année, il y en a 150 000 qui partent à 60 ans. Et j'ai introduit pour la première fois en France le critère de la pénibilité.

FH165: Non.

NS166: Si, monsieur.

FH167: Non.

NS168: Lorsqu'on a une incapacité.

FH169: Une invalidité, ce n'est pas la même chose.

NS170: Une invalidité...

FH171: Ne confondez pas invalidité et pénibilité.

NS172: Si on a une invalidité, c'est parce que le travail est pénible. Quand cette invalidité est de 20%, le départ à la retraite à 60 ans est de droit. Quand elle est de 10%, si elle est liée à une activité professionnelle, elle est possible. Mais vous vous rendez compte qu'en revenant sur cette réforme, vous allez faire payer les salariés? Ceux qui nous écoutent doivent savoir que les milliards, 5 milliards de plus, vous l'avez reconnu, vous allez leur faire payer en augmentant leurs cotisations. C'est comme ça que vous aidez le pouvoir d'achat monsieur Hollande ? Et enfin, les cotisations des entreprises aussi...

FH173: Je vais revenir sur les différents points de NS. On ne peut pas laisser NS continuer à développer des arguments qui ne peuvent pas recevoir ma compréhension.

NS174: Pour aider le pouvoir d'achat, il vaut mieux ne pas...

FH175: Je vais vous répondre. Un, première idée fausse : le taux d'encadrement dans le primaire est le plus bas de l'OCDE. C'est-à-dire que nous avons le moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables. Le moins. Nous avons perdu, ce qui était pourtant une de nos forces, l'attractivité de l'école maternelle parce que seulement 10% des moins de 3 ans sont scolarisés en maternelle. C'était 36% il y a 10 ans.

NS176: C'est un autre sujet.

FH177: Et dans le primaire, nous avons le taux d'encadrement le plus faible. Ensuite, sur la formation, vous dites : "*On veut des enseignants mieux formés*". Vous avez vous-même, votre gouvernement, supprimé purement et simplement la formation des enseignants. Il n'y en a plus.

Ensuite, sur ce que vous proposez aux enseignants, vous leur dites : *"Je vais vous demander de travailler 50% de plus, non plus 18 heures, mais 26 heures, et je vais vous payer 25% de plus, et ce sera sur le volontariat"*. Est-ce que vous connaissez beaucoup de personnel qui accepterait de travailler 50% de plus en étant payé 25% de plus ? Si vous en trouvez, vous me le signalerez.

Sur les retraites, et je veux revenir à votre exemple, ceux qui ont commencé à 18 ans, et qui ont fait des métiers pénibles, eux seront obligés d'attendre 62 ans, je ne le veux pas.

NS178: Non.

FH179: Je vous parle de ceux qui ont travaillé à partir de 18 ans et plus.

NS180: Vous vous arrêtez à quand ?

FH181: Ceux qui ont 18 ans, 41 années, ça fait 59 ans, ils sont obligés déjà d'attendre 60 ans. Donc ils vont être obligés d'attendre 3 ans de plus ? Je le refuse.

FH182: Sur les économies, parce que je ne veux pas laisser penser que j'augmenterai la dépense publique. Vous avez pris la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Je ne la retiens pas. Donc il y aura la stabilité des effectifs de la fonction publique, ce qui veut dire que, plutôt que de ne pas remplacer des fonctionnaires partant à la retraite, moi je ne les remplacerai pas partout, mais je créerai les postes et dans l'Éducation nationale et dans la police. Parce que comment admettre que dans la police et dans la gendarmerie il y ait pu avoir 12 000 suppressions de postes?

NS183: J'ai juste 3 petites remarques, mais elles sont importantes. Monsieur Hollande me reproche de proposer une augmentation de 25% pour 50% d'augmentation des heures. Je voudrais lui dire que, dans mon esprit, on ne paie pas de la même façon une heure devant la classe avec 25 ou 30 élèves, et une heure de dialogue avec un élève.

Sur les 26 heures d'obligation de service, par rapport aux 18 heures par semaine, 8 mois de l'année, je monterai les heures de cours de 18 à 21 heures, et de 21 heures à 26 c'est pour les entretiens individuels, il est normal que ça ne soit pas payé de la même façon. Deuxième point, sur la formation des maîtres. J'ai supprimé les IUFM, c'était une catastrophe.

FH184: Non, vous avez supprimé l'année de formation des enseignants. L'année.

NS185: J'ai supprimé les IUFM qui était une catastrophe parce que j'ai voulu que nos enseignants soient formés dans les universités. Enfin, une information pour vous. Il y a 375 000 professeurs au primaire pour 282 000 classes. Nous avons un taux d'encadrement dans le primaire de 23 par classe. Il est faux de dire que c'est le taux le plus bas.

FH186: Si, mais vous l'avez vous-même reconnu, à tel point que vous avez été obligé de concéder que vous remplacerez désormais dans le primaire les fonctionnaires partant à la retraite. Vous-même vous l'avez concédé dès lors que vous avez vu les dégâts que ça avait pu provoquer dans l'école publique.

NS187: Ce n'est pas un problème de quantité dans le public, c'est un problème de qualité de formation et de qualité de la rémunération.

FH188: D'abord, la crise de la zone euro, ça fait maintenant près de 3 ans qu'elle est ouverte, et il y a eu beaucoup de retard qui a été pris. Et on l'a payé très cher. Au départ, c'était la Grèce, et ça s'est diffusé à l'ensemble de la zone euro par effet de ricochet, et nous en payons la conséquence.

La France elle-même a été dégradée, une agence sur les trois a dégradé la signature de la France. C'est forcément regrettable. Il a été signé un pacte budgétaire, c'était à la fin de l'année, il a été confirmé au mois de mars qui instaure des disciplines, des sanctions pour les pays qui ne respecteraient pas les disciplines.

Je comprends qu'il convienne d'instaurer des règles pour que les pays se mettent en non-ordre, et notamment le nôtre puisqu'il a été mis en désordre depuis 5 ans et depuis 10 ans. Donc il y a nécessité de nous remettre dans les clous, pour réduire nos déficits. Mais là où je conteste, c'est qu'il n'y a eu aucune dimension de croissance. Ce qui fait qu'on impose à des pays l'austérité généralisée : l'Espagne, le Portugal, la Grèce, faut-il en parler, l'Italie, le nôtre qui subit aussi une austérité.

Et donc nous serions condamnés pour toujours à l'austérité sans d'ailleurs que le niveau de déficits recule, parce que s'il n'y a pas de croissance, il n'y a pas de recettes supplémentaires, et s'il n'y a pas de recettes supplémentaires, les déficits ne peuvent pas être réduits. Donc j'ai proposé un programme en quatre points pour la relance de la croissance.

Premier point, que nous puissions créer enfin ces Euro-bonds, cette capacité d'emprunt qui serait donnée à l'Union européenne pour qu'elle finance des projets d'infrastructures, des projets d'économie d'énergie, des projets industriels.

Deuxième point, mobiliser la Banque européenne d'investissements, augmenter son capital, et faire en sorte que nous puissions financer l'innovation, la recherche et un certain nombre de projets que poursuivent nos collectivités locales.

Troisième point, mobiliser les fonds structurels qui sont aujourd'hui inutilisés. Et quatrième point, créer une taxe sur les transactions financières d'un certain niveau, qui puisse permettre d'avoir une ressource supplémentaire.

Enfin, la Banque centrale européenne. On est dans une situation invraisemblable aujourd'hui. On a une Banque centrale européenne qui prête sans limites aux banques, à un taux d'intérêt de 1%, et en définitive, ces banques sont laissées, seules, disposer de cet argent pour venir ou ne pas venir en soutien aux États.

Et quand elles y viennent, auprès des États, notamment auprès de l'Espagne, c'est un taux d'intérêt de 6% qui est demandé. La banque obtient un crédit de la Banque centrale de 1 % et elle prête à 6 %. Je refuse et donc ce que j'ai demandé, c'est qu'il y ait une renégociation du traité pour que nous puissions intégrer la dimension de croissance.

Je constate d'ailleurs que depuis j'ai fait cette proposition, sans doute le premier tour de l'élection présidentielle a été utile à un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement, qui regardent du côté de la France, le président de la Banque centrale européenne dit : *"Il faut revenir en arrière, ajouter un pacte de croissance"*. Le chef du gouvernement espagnol qui est de droite se dit : *"Mais, je ne peux pas tenir s'il n'y a pas de croissance"*. Le chef du gouvernement

néerlandais a la même attitude. Mario Monti [aussi] qui n'est pas de ma sensibilité non plus, mais qui est bien conscient que l'Italie ne peut pas vivre en récession.

Bref, je sens les lignes bouger et même du côté allemand. Sur la Banque centrale européenne ou sur les euro-bonds il y a un nouvel état d'esprit. Donc, je prends l'engagement de venir au lendemain de l'élection présidentielle porter ce plan de renégociation et obtenir ce soutien à la croissance indispensable et pour nos économies, pour réduire le chômage et pour la maîtrise de la dette.

NS189: Monsieur Hollande parle d'une France qui a été dégradée. La France n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui. Nous empruntons à moins de 3 %. Ma gestion ne doit pas être si désastreuse que ça parce que le même jour, dans les mêmes conditions, l'Espagne emprunte au double: sept ans de gouvernement socialiste, pas de réforme des retraites, embauche de fonctionnaires, dépenses.

FH190: Vous aviez dit tellement bien de Monsieur Zapatero. Je suis surpris que vous fassiez cette comparaison. Quand je vous faisais parfois opposition, vous me disiez : "*Regardez du côté de l'Espagne, au moins Monsieur Zapatero est un bon socialiste*". Maintenant, vous lui faites le procès. Ce n'est pas juste vis-à-vis de lui.

NS191: Monsieur Zapatero, c'est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu, vous vouliez vous inspirer de son exemple!

FH192: à aucun moment.

NS193: à aucun moment ? Vous avez été reçu à la Moncloa [la résidence officielle du chef de gouvernement à Madrid]. Madame Aubry avait déclaré en 2009 : "*Si Monsieur Sarkozy faisait la politique de Monsieur Zapatero ça irait mieux en France*". Merci. Elle s'intitulait à l'époque la Zapatera.

FH194: Non, vous faites là aussi un raccourci qui n'est pas juste, corrigeons.

NS195: Vous, votre premier déplacement fut pour l'Espagne, pour aller en Espagne, recueillir le soutien de Monsieur Zapatero dont vous lui expliquez tout le bien que vous pensiez de sa politique. Franchement, les Français qui nous regardent aujourd'hui, y en a-t-il un seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne ?

FH196: Personne ne propose ce modèle-là.

NS197: C'est quand même curieux qu'à chaque fois vous allez chercher ailleurs. Parlez de vous, parlez de votre politique.

FH198: Non, mais allez-y, ne parlez pas d'autre chose.

NS199: Merci de me donner votre autorisation. Deuxième point, la croissance, bien sûr, mais la croissance ne peut pas être échangé contre la réduction de nos déficits, de nos dépenses et de notre endettement et personne en Europe ne le conteste. Si on veut, Monsieur Hollande, être indépendant des marchés financiers et des banques, mieux vaut ne pas avoir des sommes colossales à rembourser.

Quel est le problème de l'Espagne et quel est l'atout de la France ? La France avait dit en 2011, nous serons à 5,7 de déficit. Nous sommes à 5,2 grâce aux efforts des Français, on a fait mieux. L'Espagne avait dit en 2011 nous serons à 6 % de déficit. L'Espagne est à 8 %. La sanction fut immédiate. Les banques et les marchés financiers considèrent que c'est dangereux de prêter à l'Espagne et que c'est possible de prêter à la France. Si on veut retrouver la maîtrise de son destin, on rembourse ses dettes et on réduit ses dépenses, le contraire de la politique que vous proposez.

NS200: Alors, sur le traité, mais Monsieur Hollande, pardon, invente le fil à couper le beurre. Il veut une taxe sur les transactions financières. Je l'ai fait voter.

FH201: Non, ce n'est pas vrai. Vous n'avez pas fait voter la taxe sur les transactions financières à l'échelle de l'Europe, ce n'était pas vrai.

NS202: Non, pardon, excusez-moi, elle a été votée en France, oui ou non ?

FH203: Non. Vous me permettez là-dessus ? Vous aviez supprimé ce qu'on appelait l'impôt de bourse au lendemain de votre élection et vous l'avez rétabli, c'est tout.

NS204: Non.

FH205: Vous aviez supprimé un impôt et vous avez rétabli cet impôt. Vous n'avez pas créé la taxe sur les transactions financières.

NS206: Monsieur Hollande, j'ai créé la taxe sur les transactions financières et c'est la France, pardon de vous le dire, j'ai participé à tous les sommets européens, vous en n'avez participé à aucun. Je peux vous dire quelque chose.

FH207: Je me doute, mais, pour vous, c'est normal puisque vous êtes le président.

NS208: Enfin, vous avez été le collaborateur de François Mitterrand, pendant deux septennats, il aurait pu vous confier une responsabilité aussi qui vous auriez familiarisé avec cela.

FH209: Pour être au Conseil européen, il faut être président de la République, point final.

NS210: Non, on peut être premier ministre en cas de cohabitation. Sur la taxe financière, nous l'avons créé en France, elle rapportera un milliard d'euros et j'ai dit à la minute où nous obtenons la majorité en Europe pour créer cette taxe financière, nous la ferons, donc c'est déjà fait.

L'augmentation du capital de la BEI, c'est prévu dans le traité. C'est déjà fait. La mobilisation des forces structurelles, mais vous inventez le fil à couper le beurre une nouvelle fois, c'est déjà fait.

Il n'y a qu'un seul point de désaccord entre nous, c'est les Euro-bond. Ça veut dire quoi ? Vous trouvez qu'on n'a pas assez de dettes en France ? Qu'il faut faire monter la dette en Europe ? Mais qui garantira la dette des autres si ce n'est la France et l'Allemagne ? L'Euro-bond, ça veut dire quoi ? Que nous financerons nous, les Allemands et les Français, la dette des autres ?

Je n'en veux pas parce que j'estime qu'on ne réduit pas nos dépenses, nos déficits et nos dettes en envoyant en Europe des dettes qui seront garanties par qui, si ce n'est par les deux pays les plus forts de l'Europe, l'Allemagne et la France? C'est irresponsable.

Enfin, dernier point, vous me faites une critique en disant : *"Oh la la, qu'est-ce que vous avez tardé à résoudre la crise de l'euro!"*. Vous croyez que ça a été facile, Monsieur Hollande? Vous croyez qu'il suffit d'arriver avec son petit costume en disant : *"Mettez-vous tous d'accord"*.

Vous savez que c'est 27 pays en Europe, que c'était une crise mondiale. Vous pensez que ça a été facile ? Nous avons évité la disparition de la Grèce. Ça n'a pas été si facile. Nous avons évité l'implosion de l'euro, ça a été un travail considérable qui a été fondé d'ailleurs sur le couple franco-allemand, dont il est irresponsable de vouloir le mettre en cause.

Quant à la BCE, je vais vous dire une chose, je trouve qu'ils ont plutôt bien travaillé avec les traités tels qu'ils sont, qui ont été négociés par qui ? Par ceux qui ont signé Maastricht. Je ne suis pas sûr, Monsieur Hollande, que vous auriez fait beaucoup mieux que nous devant une succession de crises d'une violence absolument inouïe. L'Europe s'en est sortie et c'est très heureux pour nous et c'est très heureux pour les Européens.

FH211: L'Europe ne s'en est pas sortie. Elle est aujourd'hui confrontée à une possible résurgence de la crise avec une austérité généralisée et je ne la veux pas.

Et si aujourd'hui, notre élection présidentielle est à ce point regardée par l'ensemble des opinions publiques et au-delà des opinions publiques par les gouvernements, c'est parce qu'il y a un enjeu qui nous dépasse, qui n'est pas simplement de savoir ce que nous allons faire en France, c'est de savoir qui va être le prochain président de la République et s'il va avoir la volonté de changer l'orientation de l'Europe, s'il va avoir la capacité de faire bouger l'Allemagne, s'il va avoir l'ampleur nécessaire pour mettre en place un plan de relance à l'échelle de l'Europe.

Vous nous dites : *"On ne peut pas emprunter à l'échelle de l'Europe"*, il ne s'agit pas de mutualiser la dette des autres, il s'agit de lever un emprunt qui serve à financer des grands travaux d'infrastructure.

NS212 : Mais est garanti par qui ?

FH213: Garanti par l'Union européenne elle-même et là où vous êtes en contradiction, c'est même le président du Conseil européen, même le président de la Commission européenne sont sur cette ligne et si vous, vous n'aviez été libre à tout propos pour mener cette politique, vous l'auriez mené et c'est Madame Merkel qui vous en a empêché et vous avez pris une très grave responsabilité.

FH214: Et vous avez pris une très grave responsabilité.

NS215 : Juste un mot. D'abord monsieur Hollande connaît mal l'Europe

FH216: Je l'a connais très bien.

NS217 : Et il ne sait pas qu'en Europe on ne fait pas des oukazes, il ne suffit pas de dire en tapant avec son poing sur la table que je ne veux pas. Il y a des compromis à faire, parce que

L'Europe c'est justement cela. L'Europe de Delors, l'Europe de Monnet, l'Europe de De Gaulle, c'est l'Europe où on sait s'entendre et se comprendre. Deuxièmement, l'austérité, je ne l'ai pas voulue en France. Les pensions de retraite ont été actualisées, les bourses des étudiants nous les avons passées à dix mois, les allocations chômage nous ne les avons pas baissées. Où l'austérité a frappé monsieur Hollande ? Partout où vos amis étaient en pouvoir et n'ont pas pris les décisions. En Espagne, le salaire des fonctionnaires baisse de 5%, la retraite baisse de 4%. En Grèce, avec monsieur Papandréou, les salaires ont baissé de 21 %. Je n'ai jamais voulu de l'austérité, de la rigueur en France. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires en France a augmenté de 10%. Enfin, un dernier mot sur le volontarisme. Monsieur Hollande, ne me donnez aucune leçon.

FH218: NS, vous dites que vous, vous savez faire des compromis ? Non. En l'occurrence par rapport à l'Allemagne, vous n'avez pas tenu bon. Vous n'avez rien obtenu et, par ailleurs, vous dites "*moi je suis un héritier de Delors, de Jean Monnet*" et c'est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n'obtenez pas satisfaction ? Quelle est cette logique ? Vous seriez pour le compromis dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise vide dans d'autres. Ça ne tient pas. Deuxièmement, vous avez toujours la volonté de nous ramener à l'Espagne, à la Grèce. Je rappelle une chose pour la Grèce, quoi qu'on puisse penser de ce qu'a fait monsieur Papandréou lorsqu'il a été premier ministre grec, il a fait ce qu'il a pu. Il héritait d'un gouvernement conservateur. Le pays qui va aussi très mal, c'est l'Italie, qui a été gouvernée par l'un de vos amis, Silvio Berlusconi, pendant des années. Et donc, vous viendriez nous dire "*ici, il y a des bons points, des mauvais points*". Il y a eu des gestions qui ont été mauvaises, mais il y a eu aussi une Europe qui n'a pas été au rendez-vous. Donc, mon devoir, si je deviens le prochain président de la République, c'est de donner une autre orientation de l'Europe que celle que vous avez subie.

NS219 : Je ne crois pas que monsieur Berlusconi soit mon ami puisqu'il a semblé souhaiter votre élection.

FH220: Il est en tout cas de votre parti au niveau européen.

NS221 : Non, ça n'est pas exact.

FH222: Ne dites pas une contre-vérité. Il est du PPE ou pas ?

NS223: Monsieur Berlusconi est berlusconiesque.

FH224: Non. Est-ce qu'il est du PPE ou non ? Répondez à ma question.

NS225 : Je ne suis pas votre élève. J'y répondrai après vous avoir dit ce que j'ai à vous dire.

FH226: Donc, monsieur Berlusconi est au PPE dans le même parti que le vôtre.

NS227 : Monsieur Berlusconi n'est pas dans mon parti ni de près ni de loin.

FH228: Il l'est au niveau européen.

NS229 : Vous osez dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? Le gouvernement économique, la présidence stable du gouvernement économique, l'Allemagne le voulait ? C'était une demande de la France. Je ne peux mettre ça que sur une incompétence monsieur Hollande, pas sur la

mauvaise foi. Deuxième élément, je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? Quand la BCE prête à 1%, vous en parliez tout à l'heure, en violation de la lettre des traités, je l'ai obtenu au sommet de Strasbourg, avec monsieur Monti, de l'Allemagne. Pourquoi rabaisser la France, monsieur Hollande ?

FH230: Je ne rabaisse pas la France, c'est vous qui êtes en cause, pas la France. Ne confondez pas votre personne avec la France.

NS231 : Pourquoi ne pas suivre les dossiers ? Le président de la République représente la France.

FH232: Il représente la France mais il n'est pas la France. Quand je vous mets en cause, je ne mets pas en cause la France.

NS233 : Dans la négociation internationale, dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne, que la France n'a rien obtenu de l'Allemagne, c'est faux, c'est une contrevérité et une grande incompétence. Sur Schengen, un dernier mot. Schengen, c'est 1987. Lorsque Schengen ne fonctionne pas, et Schengen ne fonctionne pas, je l'ai dit, je persiste et je signe, si Schengen ne change pas et que la frontière entre la Grèce et la Turquie reste complètement ouverte, nous rétablirons des contrôles ciblés unilatéralement à nos frontières. Quand le général de Gaulle a fait la politique de la chaise vide pour la politique agricole commune, il a obtenu satisfaction. Les frontières, ça n'est pas un gros mot. Et si nous avons fait Schengen, ce n'est pas pour supprimer les frontières, c'est pour que les frontières soient défendues au confins de l'Europe.

FH234: Nicolas Sarkozy est donc en responsabilité de l'immigration depuis dix ans, ministre de l'intérieur, puis président de la République. Le nombre de personnes entrant sur notre territoire en situation légale est de 200 000 par an; c'était 150 000 sous le gouvernement de Lionel Jospin. Donc, vous avez accepté pendant dix ans que rentrent sur notre territoire, pour des raisons légales, 200 000 immigrés supplémentaires. En 2007, quand vous vous êtes présenté au suffrage des Français, vous aviez dit "*sur les 200 000, je voudrais que la moitié soit de l'immigration choisie, de l'immigration économique*". En définitive, ce chiffre n'a pas pu être atteint et l'immigration économique est tombée à 30 000 au lieu des 100 000 attendus. Et puis, là, aujourd'hui, vous changez encore d'objectif et vous nous dites "*maintenant, je veux réduire de 200 000 à 100 000, le nombre des immigrés rentrant légalement sur notre territoire*". Qu'est-ce que je dis moi ? L'immigration économique, je pense qu'aujourd'hui il faut la limiter. Nous sommes en situation de chômage, croissance faible, il y a des métiers qui pouvaient être tendus, aujourd'hui, nous n'avons pas à avoir plus d'immigration économique. Et je fais même une proposition: que chaque année, au Parlement, il y ait une discussion pour savoir exactement le nombre que nous pouvons admettre pour l'immigration économique. Les étudiants étrangers, près de 60 000 sur les 180 à 200 000, je suis pour qu'il y ait des étudiants étrangers qui viennent apprendre sur notre territoire et j'ai trouvé regrettable que monsieur Guéant fasse une circulaire pour rendre plus compliquée leur situation. Parce que nous avons besoin de ces talents, parce qu'ils vont avec notre langue développer des savoirs qui nous seront très précieux. Ensuite, il y a les demandeurs d'asile, nous en recevons à peu près 50 à 60 000 qui mettent un an et demi avant d'obtenir une réponse: 1 an et demi. On ne peut pas laisser des familles attendre un an et demi pour avoir une réponse, quand elle est positive ils restent sur notre territoire et quand elle n'est pas positive, ils y restent quand même parce que c'est très difficile de repartir. Donc, j'ai dit que nous devrions donner une réponse en six mois pour les demandeurs d'asile. Restent l'immigration familiale et les conjoints de Français. Je considère que, pour l'immigration familiale, il faut poser

des règles sur un niveau de revenu minimum, ce qui existe déjà, et aussi pour les conditions de logement et la maîtrise du français. Sur les conjoints de Français, c'est là-dessus que vous voulez intervenir, je considère que nous ne pouvons pas empêcher un Français ou une Française qui s'est marié, sauf si ce mariage est contestable et est contesté, de faire venir son conjoint ici. Donc, je considère que l'immigration légale peut être maîtrisée mais qu'on ne peut pas fixer des objectifs qui sont tout à fait hors d'atteinte. Et ce sera d'ailleurs la même chose qu'en 2007 quand il s'était agi de l'immigration économique qui n'a pas du tout été l'immigration choisie que monsieur Sarkozy avait imaginé.

NS235 : Nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres et là encore les observateurs feront litigieux de tout ça. Le flux migratoire annuel a atteint son maximum historique la dernière année du gouvernement de Lionel Jospin avec 215 000 titres de séjour, qui faisaient suite à une régularisation générale de 80 000 personnes en situation illégale. Le flux migratoire annuel aujourd'hui est de 180 000. Je conteste donc formellement vos chiffres.

FH236: C'est 200 000 en moyenne sur les dix dernières années.

NS237 : C'est 180 000. La France est un pays ouvert et je sais moi-même d'où je viens. Le problème est le suivant, nous avons accueilli trop de monde ce qui a paralysé notre système d'intégration. Nous n'avons pas assez d'emplois, pas assez d'écoles, pas assez de logements. Il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons. Pas parce que nous ne les aimons pas, pas parce que nous en avons peur, mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer. Deuxième élément, je ne peux pas dire aux Français, "*il faut faire des économies, réduire nos dépenses*" et accepter une immigration qui ne viendrait en France que parce qu'elle est tentée par des prestations sociales parmi les plus généreuses. J'ai donc proposé, sur les cinq années qui viennent, de faire en sorte que nous divisions par deux le flux migratoire entrant en France, de 180 000 à 90 000. Comment allons-nous y arriver ? Première proposition, un juge unique pour le droit des étrangers. Aujourd'hui, ce n'est pas le même juge qui maintient un étranger en France.

FH238: Mais ça n'a rien avoir avec l'immigration légale, ça, c'est pour l'expulsion. Vous me parlez d'autre chose. Pour l'immigration légale, ça n'a rien à voir, ça n'est pas le juge qui décide.

NS239 : Aujourd'hui, quelqu'un qui arrive en France, on le met en rétention pour voir s'il correspond à un critère de régularisation, asile, rapprochement familial, il est en rétention. Le juge de la rétention, c'est le juge judiciaire et le juge de l'expulsion, c'est le juge administratif. Je souhaite que ce soit le même juge parce que, si on libère de la rétention quelqu'un avant de lui avoir donné une réponse, "*vous avez le droit d'entrer ou pas le droit d'entrer*", s'il est rentré avant, naturellement on ne pourra pas l'expulser après, ça sera beaucoup plus difficile. Deuxième élément, pour tout nouvel entrant, y compris sur le rapprochement familial comme sur le regroupement familial, parce que les deux c'est 65 000 personnes par an, je propose que, dans tous nos consulats, soit organisé un examen de français avant l'entrée sur le territoire pour toute personne ayant un âge qui dépasse 16 ans et de connaissance des valeurs de la République. Car je ne sais pas comment on peut intégrer en France des personnes qui ne parlent pas un mot de français. Et enfin, pour éviter qu'on ne vienne en France que pour l'attrait de certaines prestations sociales, je propose qu'on ne puisse toucher les prestations sociales comme le minimum vieillesse ou le RSA qu'après dix années de présence en France et cinq années de cotisation. Après tout, que les étrangers en France aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres.

FH240: D'abord un mot sur ce qui vient d'être dit, la question du juge n'a rien à voir avec l'immigration légale. La question du juge, c'est par rapport à l'immigration illégale pour favoriser ou faciliter l'expulsion. Donc, la proposition de monsieur Sarkozy n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale, elle est appropriée à la lutte contre l'immigration illégale. Par ailleurs, ce que je peux comprendre mais qui doit d'abord toucher les filières clandestines, mais j'arrive à votre question sur le droit de vote.

NS241 : Est-ce qu'on garde les centres de rétention.

FH242: Bien sûr qu'on les garde.

NS 243: Alors pourquoi vous avez écrit dans cette lettre au directeur général de Terre d'asile, je cite : "*je souhaite, moi François Holland, que la rétention devienne l'exception*". S'il n'y a plus de rétention...

FH244: Il s'agit de l'immigration irrégulière. Irrégulière, pas légale. Irrégulière pour les centres de rétention. On ne met pas des personnes qui sont entrées légalement sur notre territoire.

NS 245: Bien sûr. C'est là le problème. On a plus un problème d'immigration illégale que d'immigration légale.

FH246: Nous parlions d'immigration légale. Vous n'étiez pas dans l'ordre du jour, vous n'étiez pas dans le sujet.

NS247 : Donc les centres de rétention, on les garde.

FH248: Vous changez de sujet. Sur les centres de rétention, je considère qu'un enfant ne peut pas être mis dans un centre de rétention parce qu'il est avec sa famille au milieu d'autres étrangers dans des conditions très difficiles.

NS249 : Qui a créé les centres de rétention pour enfants ? Monsieur Jospin, c'est monsieur Jospin qui les a créés.

FH250: Ce que nous devons faire maintenant, c'est avoir des centres de rétention permettant l'accueil des familles pour permettre ensuite leur reconduite...

NS251 : Ça existe déjà.

FH252: Un seul.

NS 253: Donc on garde les centres de rétention.

FH254: Les centres de rétention sont nécessaires, ils existent partout.

NS255 : Donc pourquoi écrivez-vous le contraire à France Terre d'asile ? Toujours l'ambiguïté.

FH256: Non, il n'y a aucune ambiguïté, quand la personne est menacée...

NS257 : " *La rétention doit devenir l'exception* ". Vous venez de dire aux Français que vous les garderez.

FH258: Mais non, j'ai dit que je garderai les centres de rétention et que la personne qui risque de s'enfuir doit être mise en centre de rétention. J'en arrive au droit de vote.

NS259: Cette lettre vous l'avez envoyée il y a dix jours.

FH260: Je l'ai envoyée, bien sûr.

NS261: Vous venez de vous contredire sur un sujet aussi important que l'existence d'un centre de rétention.

FH262: Mais pas du tout.

NS263 : C'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont pas encore de papiers. On examine leur situation, monsieur Hollande écrit à France Terre d'asile : " *la rétention doit devenir l'exception* ", et vous venez de dire qu'on le garde. Ce n'est pas sérieux sur un sujet de cette importance.

FH264: Vous savez que beaucoup d'étrangers qui sont reconduits ne passent pas en centre de rétention.

NS265 : Comment on les retrouve s'ils ne sont pas en centre de rétention ?

FH266: Ils sont assignés à résidence, et ensuite ils sont...

NS267: Ah, assignés en résidence...

FH268: Absolument, et ensuite reconduits à la frontière.

NS269 : Parce qu'un étranger qui arrive en situation illégale, il a une résidence. Et on va l'assigner dans sa résidence.

FH270: Il arrive souvent que ces étrangers soient en France depuis plusieurs mois ou plusieurs années.

NS271 : Vous vous noyez monsieur Hollande.

FH272: Ne laissez pas penser que ce sont des étrangers qui sont arrivés depuis quelques mois.

FH273: J'en arrive au droit de vote après cette digression. Sur le droit de vote, c'est une position que je défends depuis des années. Uniquement pour les élections municipales, et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus de cinq ans. Monsieur Sarkozy: vous étiez favorable à cette position, vous l'aviez écrite en 2001, rappelée en 2005, confirmée en 2008, vous disiez que vous étiez intellectuellement favorable à cette introduction du droit de vote des étrangers pour les élections municipales, mais que vous n'aviez pas la majorité. Vous avez parfaitement le droit de changer, moi je ne change pas. Je considère que ces personnes qui sont sur notre territoire depuis longtemps, qui paient des impôts locaux doivent pouvoir participer au scrutin municipal. Ça existe d'ailleurs dans la plupart des pays européens,

notamment en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni pour les membres du Commonwealth, et en Espagne sous réserve de réciprocité. Et je pourrais continuer, il y a à peu près 50 pays dans le monde, beaucoup sont en Europe, qui appliquent le droit de vote des étrangers pour les élections municipales. Pour faire passer cette réforme, il nous faudra avoir une majorité des trois cinquièmes, c'est une révision de la Constitution. Je soumettrai donc cette proposition au Parlement. S'il y a une majorité des trois cinquièmes, ça voudra dire qu'une partie de la droite et du centre, et vous avez beaucoup de vos amis, un certain nombre, qui y sont favorables, et la réforme passera. S'il n'y a pas de majorité, ça sera au peuple français, et seulement au peuple français, de pouvoir en décider.

NS274 : J'ai beaucoup réfléchi sur cette question, qui est une question difficile et sur laquelle il faut prendre des engagements clairs. Qu'est-ce qu'il s'est passé depuis dix ans ? On a eu une montée des tensions communautaires extravagante, on a eu une radicalisation et une pression, disons les choses comme elles sont, d'un islam de France alors que nous voulons un islam en France. Je considère comme irresponsable de proposer un vote communautariste et un vote communautaire alors que nous sommes face à des tensions communautaires et identitaires extraordinairement fortes. Monsieur Hollande dit : *" ce n'est pas grave, ce sont les élections municipales "*. Il a tort, parce que l'élection municipale et le maire, c'est la deuxième élection et le deuxième personnage après le président de la République; les élections où il y a le plus de participation, c'est l'élection présidentielle et l'élection municipale. Il a une deuxième fois tort, parce que les élus locaux que vous élisez servent à élire les législateurs, parce qu'en France, quand on élit un conseil municipal, c'est le conseil municipal qui élit le sénat.

FH275: Je veux vous arrêter là-dessus. Cette règle existe déjà pour les résidents communautaires, pour les résidents européens. Et vous savez que les conseillers municipaux européens ne peuvent pas voter pour les élections sénatoriales. Donc, ce que vous avez dit est faux. Nous n'aurons pas plus de conseillers municipaux étrangers que nous n'aurons de conseillers municipaux européens, et ils auront exactement le même droit, en l'occurrence, ils n'auront pas le droit de participer à l'élection du Sénat. Par ailleurs, permettez-moi de vous dire, si je peux faire cette interruption : pourquoi laissez-vous supposer que les étrangers non communautaires, non européens, sont des musulmans ? Pourquoi vous dites ça ? Qu'est-ce qui vous permet de dire que ceux qui ne sont pas européens sont musulmans ?

NS276 : Si je peux terminer mon raisonnement...

FH277: Répondez à ma question.

NS278 : Merci. Je vais terminer mon raisonnement.

FH279: Vous répondrez tout à l'heure à cette question j'imagine.

NS280 : Bien sûr que je répondrai à cette question. D'abord parce qu'il y a une différence entre un étranger communautaire comme l'on dit.

FH281: Donc européen.

NS282 : Parce qu'il y a une citoyenneté européenne, il y a un projet politique européen, et il y a la réciprocité. En Europe, les Français dans d'autres pays votent, et les Européens en France votent, pas de problème. Et vous savez très bien que le droit de vote pour les immigrés s'adresse

à qui ? Il ne s'adresse pas aux Canadiens, il ne s'adresse pas aux Américains, il s'adresse pour l'essentiel à ce qui est la réalité de l'immigration française, qui est une immigration africaine, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne. Si vous ne savez pas ça...

FH283: Si, vous en faites un lien avec une appartenance religieuse ?

NS284 : Puis-je terminer ?

FH285: Vous en faites un lien avec une appartenance religieuse ?

NS286 : Puis-je terminer ?

FH287: Allez-y.

NS288 : Contester que le droit de vote aux immigrés, c'est un droit de vote qui ira d'abord à une communauté d'Afrique du Nord, ou à une communauté subsaharienne, c'est ne rien connaître aux flux migratoires.

FH289: Est-ce que vous en faites une conséquence avec une religion ?

NS290 : J'y viens. Donc, on est bien d'accord que l'essentiel des personnes concernées ne seront pas les Norvégiens, ne seront pas les Canadiens, ou ne seront pas les Américains.

FH291: Il y aura ces étrangers.

NS292 : Mais non, parce que la première communauté, les premières communautés...

FH293: Donc, quelles conséquences vous en tirez ?

NS294 : Les premières communautés étrangères en France sont algériennes, sont tunisiennes, sont marocaines, sont maliennes, elles ne sont pas de l'autre côté de l'Atlantique. C'est une réalité de dire ça. Vous n'allez pas me faire un procès parce que je décris une réalité.

FH295: Continuez.

NS296 : Deuxièmement, si vous prenez les pays d'Afrique du Nord. Ce sont des pays de confession musulmane, oui ou non ?

FH297: Vous pensez que...

NS298 : Ce n'est pas quelque chose que je vous apprend.

FH299: Vous pensez donc...

NS300 : Je peux terminer ?

FH301: Allez-y.

NS302 : Je ne vous apprend pas quand même ça. Que c'est de l'autre côté de la Méditerranée, que l'Algérie c'est musulman, que le Maroc c'est pour l'essentiel de religion et de confession musulmanes. Le roi est quand même le commandeur des croyants! Et que la Tunisie, c'est pareil. Les tensions communautaires dont je parle, elles viennent de qui, elles viennent d'où ? Le problème que nous avons à gérer, extrêmement difficile pour la République, sauf à ce que vous ayez un masque devant les yeux et que vous ignoriez totalement la réalité dans nos quartiers, ils viennent de quoi ? De l'absolue nécessité d'avoir un islam de France et non pas un islam en France. C'est bien là que se trouve le problème. Il ne se trouve pas ailleurs. Vous refusez de le considérer, c'est refuser de voir la réalité. Si vous donnez le droit de vote aux immigrés, avec la tentation communautariste que nous connaissons aujourd'hui et que nous voyons chaque jour, que vous dénoncez comme moi d'ailleurs, à ce moment-là, pour les municipales il y aura des revendications identitaires et communautaires, des horaires différenciés pour les femmes et les hommes dans les piscines, des menus différenciés dans les cantines municipales, des médecins différenciés pour les hommes et les femmes dans l'hôpital.

FH303: Oui, je vais répondre, parce qu'on ne peut pas laisser sans réponse ce type de déclaration. C'est...

NS304 : Permettez-moi de vous le dire, c'est moi qui ai créé le CFCM [*Conseil français des cultes musulmans*], et je n'accepterai aucune leçon en la matière. Mais dire que le problème communautaire aujourd'hui, que le problème d'intégration aujourd'hui se pose d'abord pour l'immigration venant d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, que c'est un problème pour nous, que l'islam de France est devenu la deuxième religion de France, que nous avons fait un effort considérable pour qu'il y ait des lieux de culte puisqu'il y a 2200 mosquées _ entre parenthèses, la France traite mieux les musulmans en France que les chrétiens ne sont traités en Orient _, mais que c'est un problème qui se pose à nous, et que nous devons imaginer pour qu'il n'y ait pas d'amalgame et que chacun soit traité à égalité de droits et de devoirs, une intégration et un islam de France, c'est pour ça que j'ai voulu la loi interdisant la burqa, parce que la burqa sur le territoire de la République, elle n'a pas sa place. Vous ne l'avez pas votée, cette loi, on se demande bien pourquoi vous ne l'avez pas votée. Vous étiez absent ce jour-là et le Parti socialiste, courageusement, a pris la poudre d'escampette quand il a fallu voter. Monsieur Hollande, allez-y, répondez.

FH305: D'abord, sur le droit de vote, vous y étiez favorable en 2008, ce n'était pas il y a très longtemps...

NS306 : Sous condition de réciprocité.

FH307: Non, ce n'est pas vrai.

NS 308: C'est faux.

FH309: Je rappelle qu'un pays comme le Maroc accorde la réciprocité pour le droit de vote aux élections locales. Donc, même avec cette réserve, votre argument ne peut pas tenir. Vous aviez pris cette position, vous étiez déjà président de la République, vous en changez, vous avez le droit. Deuxièmement, vous dites que ça va introduire des revendications communautaires. Je mets en cause ce principe parce qu'il y a des étrangers qui sont là depuis des années, qui viennent effectivement d'Afrique ou du Maghreb, qui peuvent être musulmans ou pas, pratiquants ou pas, et qui ne conçoivent pas forcément une participation à une élection locale comme un instrument

de pression religieuse. Je vous fais d'ailleurs observer qu'il y a des Français qui sont de culte musulman aujourd'hui. Est-ce que ces Français là font des pressions communautaires ?

NS310 : S'ils sont français, ils votent comme des citoyens français.

FH311: Est-ce qu'ils font des pressions communautaires pour que nous mangions une certaine viande ou pour que nous ayons des horaires dans les piscines. Il y a des musulmans en France, citoyens français, qui ne font pas de revendications communautaires à ce que je sache. Donc pourquoi il y aurait à l'occasion des élections municipales, pour des étrangers qui sont là depuis des années...

NS312 : Cinq ans, vous avez dit.

FH313: Ce sont les parents de citoyens français. Combien avons-nous de cas où des Français qui sont nés en France, qui sont devenus français, citoyens, ont leurs propres parents qui sont venus en France il y a 30 ans, 40 ans, 50 ans et qui sont restés...

NS314 : Mais c'est leur droit, ils peuvent devenir français. Nous ne souhaitons pas que les immigrés en France puissent voter.

FH315: Nous pouvons ne pas être d'accord mais hier, comme vous l'avez fait, le vote à une aspiration communautaire... Et je le dis, que les Français n'aient aucune inquiétude: sous ma présidence, il n'y aura aucune dérogation à quelques règles que ce soit en matière de laïcité. Vous, par exemple, vous n'étiez pas favorable à la loi sur le voile à l'école. Vous n'y étiez pas favorable, nous avons fait un débat là-dessus. C'était au théâtre du Rond-Point, en 2003, j'ai encore le texte. Vous n'étiez pas favorable à l'interdiction du voile à l'école. C'était votre droit à l'époque, vous avez sans doute encore changé d'avis. Moi, j'y étais favorable et j'ai voté cette loi de l'introduction... de l'interdiction du voile à l'école. C'était Jacques Chirac qui en avait décidé. Ensuite, sur la burqa, j'ai voté la résolution interdisant la burqa.

NS316 : Vous l'avez votée ?

FH317: La résolution.

NS318 : Ah, vous n'avez pas voté la loi. C'est toujours une petite ambiguïté.

FH319: Et sur la loi, j'avais, avec le groupe socialiste déposé des amendements qui n'ont pas été reçus. La meilleure façon était donc de laisser passer la loi mais, je vous l'affirme ici, la loi sur la burqa, si je deviens président de la République, sera strictement appliquée. Il n'y aura pas non plus, parce que vous faites souvent ce type de proclamation dans vos réunions publiques... les horaires de piscine. Il n'y a aucun horaire de piscine qui sera toléré s'il fait la distinction entre les hommes et les femmes. Plusieurs municipalités ont fait... vous avez souvent cité Martine Aubry, c'est terminé depuis 2009 et c'était pour des femmes qui étaient en surpoids, qui en avaient fait la demande.

NS320 : Il n'y a pas d'hommes en surpoids non plus ?

FH321: Il y a d'autres... J'ai refusé qu'il y ait la moindre ouverture. Et si vous voulez constater qu'il n'y a plus d'ouvertures d'horaires spécifiques pour les femmes, je vous donnerai le site de la mairie de Lille pour que vous puissiez vous-même aller voir la piscine en question.

Deuxièmement, sur la viande halal, que les Français sachent bien que sous ma présidence, rien ne sera toléré en termes de présence de viande halal dans les cantines de nos écoles. Qu'il n'y ait pas nécessité de faire peur ! Et sur la loi du droit de vote des étrangers, qui suppose une modification de la Constitution, soit il y a une majorité des trois cinquièmes, ce qui supposera qu'une partie de la droite et du centre vote cette loi, soit les Français seront consultés. Mais je vais terminer là-dessus. J'essaye d'avoir une cohérence dans les convictions. Je n'en change pas en fonction des circonstances ou des votes qui peuvent intervenir au premier tour d'une élection présidentielle. Je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances.

NS322 : Monsieur Hollande, je sais que vous avez le sens de l'humour mais vous, tenir bon sur vos convictions, franchement, pas vous, et pas ça. Sur les centres de rétention, je note que vous allez les garder et vous avez promis à France Terre d'asile de les supprimer. Sur la régularisation, vous aviez promis de les faire, on n'a toujours pas compris quelle sera votre politique. Vous n'avez aucun objectif chiffré en termes d'immigration, sauf sur l'immigration économique qui représente 15000 cas sur 180 000.

FH323: J'ai dit que nous resterons sur 180000, sur le nombre de régularisations, ça restera autour de 30000, parce qu'actuellement vous régularisez 30000 personnes chaque année.

NS324 : Non, je dis qu'il faut diminuer... et enfin, sur la burqa, vous avez voté sur la résolution mais pas sur la loi mais vous ne changerez pas la loi. Si vous n'êtes pas quelqu'un qui varie comme la girouette au sommet du clocher, franchement...

FH325: Et vous, vous n'avez pas changé sur le droit de vote des étrangers ?

NS326 : Oui, et je vais vous dire pourquoi.

NS327: Je vais vous dire simplement que quand il a fallu avoir du courage pour interdire la burqa sur le territoire de la République Française, vous étiez aux abonnés absents.

FH328: Non, parce que nous avons voté la résolution.

NS330: Non, vous avez voté un principe virtuel et vous avez été incapable d'assumer une interdiction qui est aujourd'hui en cause, parce que chez nous, dans la République Française, une femme n'est pas enfermée derrière une prison.

FH331: Mais personne ne peut le tolérer.

NS332: Et vous Monsieur Hollande, ce jour-là, vous n'avez même pas eu le courage de voter non. Vous vous êtes abstenu de participer.

FH333: Je l'ai dit, parce qu'il y avait des amendements que vous n'avez pas accepté.

NS334: Non, dans ce cas-là, il fallait voter non. La vérité c'est que vous aviez peur.

FH335: De rien du tout.

NS336: Vous aviez peur de l'incapacité pour la République de faire respecter cette loi. Or, cette loi, elle a été appliquée, elle est respectée et il n'y a pas de burqa ou de voile intégral sur le sol de la République.

FH337: Il n'y a eu que 300 cas concernés.

NS338: Non, 300 femmes qui ont retrouvé la liberté.

NS339: Écoutez, le nucléaire depuis le général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard D'Estaing, Jacques Chirac, ça fait l'objet d'un consensus. C'est un atout français. Il y a 58 réacteurs, nous avons une électricité moins chère de 35 % que nos partenaires allemands. 30 des 58 réacteurs ont été ouverts sous la présidence de François Mitterrand.

Personne, n'a jamais remis en cause cela. C'est 240000 emplois. C'est un avantage considérable pour notre industrie et pour nos compatriotes qui se chauffent à l'électricité ou qui ont besoin de l'électricité.

D'où vient le problème ? Le problème vient de la négociation entre les socialistes et les Verts qui voient rouge dès qu'on leur parle de nucléaire et il a fallu leur donner des gages.

Monsieur Hollande propose de revenir de 75 à 50 % de la production nucléaire, c'est-à-dire de fermer 24 réacteurs nucléaires. Par un tour de magie, ces 24 fermetures, c'est tombé sur les malheureux de Fessenheim. On se demande pourquoi. La centrale de Fessenheim a une trentaine d'années ou une quarantaine d'années. Elle vient d'être contrôlée par l'ASN, l'autorité de sécurité nucléaire, qui est totalement indépendante et qui fait référence dans le monde entier.

Pourquoi sacrifier le nucléaire pour un accord politique misérable ? Car il n'y a aucune raison de fermer le nucléaire en France. Depuis que le nucléaire existe, nous n'avons jamais connu un accident grave.

Quand il y a eu l'affaire de Fukushima, nous avons décidé d'auditer la totalité de nos centrales pour voir quelles conclusions nous devons tirer de cela.

Mettre à bas le nucléaire, parce que Madame Joly fait 2,30 % des voix, c'est un choix gravissime. Nous n'avons pas de pétrole, nous n'avons pas de gaz, nous avons le nucléaire.

Enfin, le nucléaire ne nous empêche pas de développer les énergies renouvelables. Depuis que je suis président de la République, nous sommes passés de 10,5 % d'énergies renouvelables dans notre pack énergétique à 13 %. Nous avons multiplié par quatre notre puissance éolienne et tenez-vous bien, nous avons multiplié par cent notre puissance voltaïque. Il nous faut le nucléaire et il nous faut le renouvelable, les deux ensemble, parce que nous n'avons pas de pétrole, parce que nous n'avons pas gaz et parce que nous n'avons pas d'énergie phosphore.

FH340: Nous avons en France une double dépendance. Une dépendance à l'égard du pétrole, nous en avons parlé et une dépendance à l'égard du nucléaire qui se situe à un niveau très élevé.

Cela nous a longtemps protégé, la part du nucléaire atteint 75 % pour la production d'électricité. Le deuxième pays derrière nous, c'est l'Ukraine et ensuite des pays comme le Japon qui était à 30 %.

La catastrophe de Fukushima a marqué un certain nombre d'esprit. Vous avez dit que vous y étiez allé, vous n'y êtes jamais allé, enfin, qu'importe. Ça [la catastrophe] a quand même eu dans les esprits de nos concitoyens un certain nombre de conséquences. J'ai donc considéré que nous devons avoir un objectif de long terme, c'est-à-dire garder le nucléaire comme source principale de production de l'électricité, mais réduire sa part à mesure que les énergies renouvelables allaient être stimulées et relevées. Soit 50 % de production d'électricité de source nucléaire à l'horizon 2025.

Nous sommes à 75 % et donc je ferai l'effort pour que les énergies renouvelables soient considérablement développées. Vous dites que vous avez favorisé le solaire, c'est faux, puisqu'il y a eu l'arrêt de tout ce qui était incitation au photovoltaïque. Cela a déstructuré complètement cette industrie et nous avons perdu de nombreux emplois.

Il faut savoir que l'Allemagne a 230.000 emplois dans les énergies renouvelables, nous seulement 50.000, donc il y aura une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité.

Quelle sera la conséquence sur le prochain quinquennat ? Moi, je suis candidat que pour les cinq prochaines années. Une seule centrale fermera, une, Fessenheim. On me dit, mais pourquoi Fessenheim ? Vous me le dites souvent, vous faites un certain nombre de plaisanteries là-dessus par rapport à Fukushima.

Une centrale, c'est la plus vieille de France. Elle se trouve, en plus, sur une zone sismique, à côté du canal d'Alsace. Tout autour, les mobilisations sont très fortes pour sa fermeture.

Je comprends parfaitement la position des travailleurs de Fessenheim qui veulent garder cette centrale. Tous les emplois seront préservés puisqu'il y aura une réutilisation de tous ces travailleurs par rapport à d'autres activités qui leurs seront proposées sur place et notamment le démantèlement des centrales nucléaires, parce qu'il y a 400 centrales qu'il va falloir fermer à l'échelle du monde et nous devons être les meilleurs dans cette activité.

Je lis une motion qui a été faite pour la fermeture de Fessenheim du groupe UMP-Nouveau Centre du conseil municipal de Strasbourg et il y en a plein comme ça, donc ce n'est pas un problème simplement gauche-droite.

Votre propre porte-parole de campagne, puisque vous avez cité le mien, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet disait que c'était possible de fermer Fessenheim, que c'était d'ailleurs prévu, mais qu'elle n'avait pas pu en décider le gouvernement.

Une seule centrale fermera durant le prochain quinquennat, une. Par ailleurs, je ne suis pas lié sur cette question avec les Verts, puisque cette partie du nucléaire, dans l'accord qui avait été passé, je ne l'ai pas reconnu.

NS341: Ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé ?

FH342: Non, ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé, c'est Martine Aubry qui a signé ce point et j'ai dit que dans mon projet présidentiel, je ne retiendrais qu'une seule centrale [et non 24] pour le prochain quinquennat.

NS342: Alors, ce que je ne comprends pas. Soit le nucléaire c'est dangereux, soit ce n'est pas dangereux. Si le nucléaire est dangereux, il faut fermer, il ne faut pas simplement fermer Fessenheim.

Fessenheim avec 30 ans d'âge, figurez-vous, est plus sûr que quand Fessenheim a été inauguré. Pourquoi ? Parce que l'autorité indépendante, dès qu'il y a un accident partout dans le monde applique la règle de précaution, tire les conséquences de cet accident, où que ce soit dans le monde, pour augmenter la sécurité, donc je ne comprends pas.

Pour vous, il n'y a que Fessenheim qui est dangereux. Il se trouve que l'ASN vient de terminer l'examen décennal et post-Fukushima du réacteur numéro un de Fessenheim. Qu'est-ce que dit l'autorité, indépendante qui s'impose à nous ? Elle dit Fessenheim ne pose aucun problème, voilà les travaux qu'il faut faire, Fessenheim peut continuer. Pourquoi voulez-vous la fermer ? Pour faire plaisir à Madame Joly. Ce n'est pas la seule qui a 30 ans. Ce sera peut-être le mot de la fin là-dessus.

FH343: Madame Joly ne m'a rien demandé là-dessus, particulièrement, je veux la mettre hors de cause. Je veux fermer Fessenheim pour deux raisons. La première, c'est que c'est la plus ancienne centrale, qu'une centrale était prévue normalement pour 30 ans et elle aura 40 ans d'âge en 2017.

Deuxièmement, elle est proche d'une zone sismique, ce qui est quand même un risque. Par ailleurs, je vais ajouter un autre argument. Nous sommes obligés de faire des travaux sur les vieilles centrales et à mesure qu'elles sont prolongées, il faut faire des investissements et donc le choix qui va se faire pour les prochaines années et qui engagera toute la collectivité nationale, c'est est-ce que nous faisons des travaux sur les vieilles centrales pour les prolonger ou est-ce que nous investissons davantage pour les énergies renouvelables ? C'est le rôle d'Areva, c'est le rôle d'EDF.

Vous avez affaibli considérablement Areva et donc il nous faudra remettre un certain nombre de moyens dans Areva pour que nous ayons à la fois du nucléaire plus sûr encore, parce que nous devons donner cette garantie et des énergies renouvelables.

NS344: Juste un mot, les centrales nucléaires en Suisse, où les gens ne sont pas connus comme des gens qui aiment le risque, ont 60 ans, donc le problème n'est pas l'âge. C'est l'autorité de sécurité qui doit dire si on peut continuer ou si on ne peut pas continuer.

FH345: Elle dit uniquement qu'on peut continuer avec des investissements de plus en plus importants, c'est ça qu'elle dit.

NS346: Deuxièmement, fermer Fessenheim, c'est 8000 éoliennes en Alsace pour remplacer Fessenheim. Il ne nous faut pas le nucléaire ou le renouvelable, il nous faut le nucléaire et le renouvelable.

FH347: Nous aurons pendant mon quinquennat et le nucléaire et le renouvelable puisqu'il y aura une centrale qui fermera. Par ailleurs, vous savez que j'ai accepté, et ce n'était pas facile, de prolonger le chantier de l'EPR, chantier qui est quand même extrêmement lourd, qui a connu un certain nombre de vicissitudes. Mais j'ai considéré, parce que je suis attaché au progrès technologique, que ce nouveau réacteur de 3e génération, devait être lancé.

NS348: Vous inventez la règle des 30 ans sur Feisseneim.

FH349: Des 40 ans, parce que c'est 40 ans.

NS350: Quelle est l'histoire que nous avons vue ? Il n'y avait aucun problème entre la gauche et la droite, ça faisait consensus sur le nucléaire. Tout d'un coup, il y a un problème, pourquoi ? Parce que vous imaginiez la nécessité d'un accord pour les législatives entre les Verts.

FH351: Non, parce qu'il s'est passé Fukushima d'une part et parce que les énergies renouvelables doivent être développées dans notre pays. Je n'ai rien vendu du tout et je n'accepte pas ce vocabulaire.

NS352: Vous avez vendu les ouvriers de Fesseineim et du nucléaire sur l'autel d'un accord méprisable politicien.

FH353: Non puisque cet accord n'est pas celui que j'ai moi-même intégré dans mon projet. Donc, ne laissez pas penser qu'il y ait là de ma part quelque concession que ce soit à une organisation politique.

NS354: Depuis que je suis président de la République, j'avais pris l'engagement 1 euro dans le nucléaire, 1 euro dans le renouvelable.

FH355: Ça n'a pas été fait.

NS356: C'est exactement ce qui a été fait, la puissance voltaïque multipliée par 100. Mais enfin, vous considérez quand même que la 5e puissance du monde ne va pas fonctionner uniquement avec le photovoltaïque et l'éolien.

FH357: Ai-je dit ça puisque je maintiens l'industrie nucléaire à 50%? Donc, ne caricaturez pas les positions.

NS358: Monsieur Hollande, vous ramenez le nucléaire de 75 à 50%, vous le réduisez.

FH359: En 2025.

NS360: Oui, mais quand un président de la République prend une décision, ça s'impose aux autres qui le suivent. Il faut au contraire le développer.

FH361: C'est ce que je fais avec l'EPR.

NS361: Vous imaginez l'engagement que je prends au nom de la France d'avoir dans le paquet énergétique français 23% d'énergie renouvelable en 2020, c'est un engagement considérable. La vérité, elle est là, elle vous gêne. Le nucléaire ne pose aucun problème de sécurité en France.

FH362: Ça n'est pas vrai.

NS363: Le nucléaire français est le nucléaire le plus sûr du monde, reconnu comme tel. À Fukushima, ça n'a pas été un problème nucléaire, ça a été un problème de tsunami qui a cassé les

pompes de refroidissement, la centrale qui est pourtant une vieille centrale à Fukushima, le moteur s'est parfaitement arrêté. C'est un problème de tsunami et je ne pense pas qu'aux frontières du Rhin, il y ait un problème de tsunami. En vérité, c'était un accord politicien.

FH364: Une zone sismique, pour vous, ça n'est pas un problème. Vous êtes pour le tout nucléaire, vous avez parfaitement le droit, certains sont pour la sortie du nucléaire, ils en ont le droit aussi. Moi, je suis pour une position équilibrée parce que je pense que c'est la plus intelligente.

NS365: Dans ce cas-là, il faut fermer toutes les centrales nucléaires qui se trouvent proches d'une zone sismique puisque toutes nos centrales nucléaires sont construites avec des normes de sécurité pour résister.

FH366: Pas toutes. Citez-moi une autre centrale qui est dans une zone sismique, je n'en connais pas d'autres.

NS367: Quant à l'EPR, c'est moi qui l'ai signé. Mais l'énergie nucléaire, plus nous travaillons et nous investissons, plus elle est solide, stable et sûre. Quel message envoyer à l'industrie nucléaire dans le monde ? Il y a 300 projets de construction de centrales en ce moment, monsieur Hollande dit " *ma première décision, ce sera de fermer une centrale nucléaire* ".

FH368: Ma décision c'est de fermer la plus vieille centrale et de continuer la plus moderne. C'est quand même la meilleure situation pour exporter des nouvelles centrales. Ne me laissez pas dans la situation où je serais en train de défendre une industrie nucléaire pour laquelle j'ai grande confiance, mais qui doit être portée sur les réacteurs de nouvelle génération et pas sur les vieilles centrales.

NS369: C'est extrêmement important d'en terminer par là. Il y a une autorité indépendante de sûreté nucléaire. Il me semble que le devoir de président de la République c'est d'écouter ce que cette autorité a à dire.

FH370: Je l'ai fait et elle dit qu'il va falloir faire des travaux très importants dans les vieilles centrales.

NS371: L'autorité s'est prononcée sur toutes les centrales à la demande du gouvernement. C'est une folie de fermer une centrale de 30 ans d'âge alors qu'elle peut continuer pour les 10 années qui viennent aux dires même de l'autorité de sûreté nucléaire. Je veux garder une centrale qui est sûre.

NS372: Je crois que le président de la République c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités, qui doit être profondément engagé, qui n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas, qu'il aurait voulu, mais qu'il n'a pas pu. Qui doit être en première ligne, qui doit conduire à un certain nombre de changements extraordinairement difficiles dans un monde lui-même extraordinairement complexe.

Dans les 5 années qui viennent, je veux proposer aux Français un nouveau modèle français de croissance, un nouveau modèle français basé sur l'économie du savoir, la formation professionnelle, des changements à l'école pour que notre école de la République soit une école de l'exigence.

Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire, comme le disait, devant le désastre de Vilvoorde [la fermeture d'un site de Renault] Monsieur Jospin: "*On n'y peut rien*". Je pense qu'un président de la République ne peut pas dire comme le disait François Mitterrand dans une émission restée célèbre, sur le chômage, "*On a tout essayé, on n'y peut rien*".

Je pense qu'un président de la République c'est quelqu'un, surtout avec le quinquennat, qui assume ses responsabilités, qui prend des décisions, qui est mûri par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter. C'est sans doute la fonction la plus difficile qui soit, une fonction que j'ai apprise pendant 5 ans, à laquelle j'ai tout donné de mon énergie, de mon expérience, où je n'ai pas tout réussi. Au moment historique que vit la France, un moment où le monde bouge à une vitesse stupéfiante, il y a un monde nouveau qui est en train d'arriver, alors que le monde ancien n'a pas encore disparu, je pense qu'on ne peut pas s'en remettre aux vieilles lunes du passé.

Je pense qu'on ne peut pas être à contre courant du monde, qu'il faut s'inscrire dans le monde, peser sur le monde, essayer d'avoir les idées claires et porter un projet de très forte ambition.

FH373: Un président qui, d'abord, respecte les Français, qui les considère. Un président qui ne veut pas être président de tout, chef de tout et en définitive responsable de rien.

Moi président de la République, je ne serais pas le chef de la majorité, je ne recevrais pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée.

Moi, président de la République, je ne traiterais pas mon premier ministre de collaborateur. Moi, président de la République, je ne participerais pas à des collectes de fonds pour mon propre parti dans un hôtel parisien.

Moi, président de la République, je ferais fonctionner la justice de manière indépendante, je ne nommerais pas les membres du parquet alors que l'avis du conseil supérieur de la magistrature n'a pas été dans ce sens.

Moi, président de la République, je n'aurais pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publique, je laisserais ça à des instances indépendantes.

Moi, président de la République, je ferais en sorte que mon comportement soit à chaque instant exemplaire. Moi président de la République, j'aurais aussi à cœur de ne pas avoir un statut pénal du chef de l'État, je le ferais réformer de façon à ce que si des actes antérieurs à ma prise de fonctions venaient à être contestés, je puisse dans certaines conditions me rendre à la convocation de tel ou tel magistrat ou m'expliquer devant un certain nombre d'instances.

Moi, président de la République, je constituerais un gouvernement qui sera paritaire, autant de femmes que d'hommes. Moi, président de la République, il y aura un code de déontologie pour les ministres qui ne pourraient pas rentrer dans un conflit d'intérêts.

Moi président de la République, les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local parce que je considère qu'ils devraient se consacrer pleinement à leurs tâches. Moi président de la République, je ferais un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle, de nouvelles compétences, de nouvelles libertés.

Moi président de la République, je ferais en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés, aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats et que nous puissions avoir régulièrement une discussion pour savoir ce qui relève de la loi, ce qui relève de la négociation.

Moi président de la République, j'engagerais de grands débats. On a évoqué celui de l'énergie et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions de grands débats citoyens.

Moi président de la République j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives, pour les élections, non pas celles de 2012, mais celles de 2017, parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités politiques soient représentées.

Moi président de la République, j'essaierai d'avoir de la hauteur de vue pour fixer les grandes orientations, les grandes impulsions, mais en même temps je ne m'occuperai pas de tout, et j'aurai toujours le souci de la proximité avec les Français.

J'avais évoqué une présidence normale. Rien n'est normal quand on est président de la République, puisque les conditions sont exceptionnelles, le monde traverse une crise majeure, en tout cas l'Europe, il y a des conflits dans le monde, sur la planète, il y a l'enjeu de l'environnement, du réchauffement climatique. Bien sûr que le président doit être à la hauteur de ces sujets. Mais il doit aussi être proche du peuple, être capable de le comprendre.

NS374: Monsieur Hollande, vous avez parlé, sans doute pour être désagréable à mon endroit, d'un président normal. Je vais vous dire, la fonction d'un président de la République ce n'est pas une fonction normale. Et la situation que nous connaissons, ce n'est pas une situation normale.

Votre normalité, elle n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour postuler à cette fonction, je ne pense pas que le Général de Gaulle, François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, Georges Pompidou, c'était à proprement parler des hommes normaux.

Vous venez de nous faire un beau discours, on en avait la larme à l'œil, mais c'est le même François Holland qui quand il s'enflamme en mimant François Mitterrand dans les meetings dit : *"Je ne garderai aucun des magistrats, aucun des policiers, aucun des préfets..."*

FH375: Vous avez fait une erreur d'interprétation, vous n'étiez pas dans les réunions apparemment.

NS376: ... aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de NS.

FH377: Est-ce que vous avez une phrase là-dessus ?

NS378: Pas une, plusieurs.

FH379: Donnez-les-moi.

NS380: Je vous les enverrai demain par un courrier que je vous ferai porter.

FH381: Ceux qui me suivent savent que je n'ai jamais prononcé de telle phrase.

NS382: Vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante, parce que pour vous c'est déjà fait, vous ne travaillerez pas avec eux.

FH383: Non.

NS384: Vous parlez de l'indépendance de la justice, c'est une plaisanterie Monsieur Hollande. Vous avez été aux côtés de François Mitterrand qui présidait le Conseil supérieur de la magistrature. Qui a supprimé la présidence du Conseil de la magistrature par le président de la République ? C'est moi. Qui préside aujourd'hui le Conseil supérieur de la magistrature ? C'est le procureur général près de la Cour de la cassation et le président de la Cour de cassation. Je ne vous ai pas attendu pour cela. Vous voulez que les membres du parquet soient nommés avec avis conforme du CSM ? Je suis d'accord.

FH385: Ce qui n'a pas été fait pendant tout votre quinquennat.

NS386: Ce n'est pas exact.

FH387: Je peux vous donner les noms. J'ai 7 nominations du parquet sans avis du CSM.

NS388: Notamment Madame...

FH389: 7. Et vous avez fait nommer procureur de la République de Paris le directeur de cabinet du garde des sceaux, ça ne s'était jamais fait.

NS390: Avec l'accord du CSM.

FH391: Ça ne s'était jamais fait.

NS392: Monsieur Hollande, avant d'insulter cet homme...

FH393: Je n'insulte personne. Ce n'est pas l'homme que je mets en cause, c'est celui qui l'a nommé. Ça ne s'était jamais fait.

NS394: Je pose une question : le CSM a-t-il donné son accord ?

FH395: Le CSM a pu donner son accord, mais c'est vous qui avez fait la proposition.

NS396: Évidemment, c'est le président de la République qui fait, et le gouvernement...

FH397: Et ça ne s'était jamais fait.

NS398: Monsieur Hollande, le CSM a donné son accord pour cet homme d'une intégrité absolument remarquable. Vous dites que vous serez un homme de rassemblement ? Vous ne cessez de parler au peuple de gauche, au Parti socialiste, vous ne cessez d'être entouré par le Parti socialiste, par Monsieur Mélenchon et par Madame Joly. Vous êtes un homme qui n'allait pas dans les réunions de parti, mais votre état-major de campagne n'est composé que de socialistes.

FH399: Pardon, mais je ne suis pas président de la République. Est-ce que vous avez reçu, comme président de la République, les parlementaires de la majorité à l'Élysée ?

NS400: Oui, bien sûr.

FH401: Donc vous vous êtes comporté comme un chef de parti.

NS402: Parce que Monsieur Mitterrand ne vous recevez pas... ?

FH403: Non, jamais. Jamais.

NS404: Il n'y avait pas le petit déjeuner des éléphants à l'Élysée.

FH405: Je ne parle pas des petits déjeuners, je parle des réunions de l'ensemble de la majorité à l'Élysée. Vous avez tenu des réunions pour la collecte de fonds à l'hôtel Bristol ou pas ?

NS406: Non.

FH407: Jamais avec Monsieur Woerth vous n'avez été à l'hôtel Bristol pour collecter des fonds ?

NS408: Non, non. Non, non.

FH409: Dites la vérité.

NS410: Je vais vous répondre.

FH411: Dites la vérité là-dessus.

NS412: Monsieur Hollande, vous n'étiez pas convoqué par Monsieur Mitterrand...

FH413: Je ne parle pas de Monsieur Mitterrand, je vous parle de vous.

NS414: Je vais y répondre. Vous n'étiez pas convoqué par monsieur Mitterrand toutes les semaines pour un petit déjeuner ?

FH415: Mais moi non.

NS416: Ils ne petit-déjeunaient pas toutes les semaines ?

FH417: C'est tout à fait différent d'inviter tous les parlementaires uniquement de droite. Uniquement de droite. Plusieurs fois. Vous voulez que je vous donne les dates ? Nous les avons.

NS418: Ce n'est pas exact, j'ai invité tous les parlementaires de la majorité et de l'opposition.

FH419: Non, vous avez invité à plusieurs reprises les parlementaires de votre parti, et...

NS420: Ce n'est pas exact, de mon parti. Il y avait les centristes.

FH421: De votre majorité. Vous vous êtes comporté comme un chef de majorité.

NS422: Jamais Monsieur Hollande.

FH423: Et vous avez également participé à des réunions de collectes de fonds à l'hôtel Bristol.

NS424: Jamais je ne me suis prêté à cela.

FH425: Je le regrette, mais c'est ainsi. Vous avez eu une présidence partisane, partielle, et vous en payez aujourd'hui les conséquences.

NS426: Monsieur Hollande, c'est un mensonge.

FH427: Encore une fois vous utilisez ce mot. Mais répondez très précisément aux questions que j'ai posées.

NS428: Je vais répondre précisément. Monsieur Mitterrand avait invité un de ses proches...

FH429: Vous me parlez de Mitterrand, je vous parle de vous.

NS429: Sur la Cour des comptes, j'ai nommé un député socialiste, vrai ou pas ? À la tête de la Cour des comptes. C'est une présidence partisane ? J'ai autorisé la Cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'Élysée. Mes prédécesseurs ne l'ont jamais fait. C'est une présidence partisane ? J'ai nommé au Conseil constitutionnel un ancien collaborateur de Monsieur Mitterrand, Monsieur Charasse, c'est une présidence partisane ? J'ai nommé à la présidence de la SNCF l'ancien directeur de cabinet de Madame Aubry, c'est une présidence partisane ? J'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur Fillon des personnalités de gauche qui ne me l'ont pas toujours rendu, c'est une présidence partisane ?

FH430: Ils ont compris comment vous fonctionniez.

NS431: Merci de votre arrogance, mais ça ne me gêne pas.

FH432: Non, de la réalité.

NS433: C'est une présidence partisane ? J'ai donné la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale...

FH434: Ce n'est pas vous qui l'avez donnée. Ce n'est pas vous qui nommez encore le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

NS435: Si, c'était dans mon projet de 2007.

FH436: Ce sont les parlementaires. Nous avons fait la même chose au Sénat.

NS437: Dans mon projet de 2007, j'avais dit: " *Si je suis élu président de la République, le président de la commission des finances de l'Assemblée ne viendra pas de la majorité...* "

FH438: Vous avez vos proches partout, partout, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les ambassades, vous avez nommé tous vos proches, y compris dans les établissements bancaires qui dépendent de vous, ou plus ou moins. Y compris à Dexia. Vous avez nommé partout vos proches.

NS439: Puis-je terminer ?

FH440: Et c'est ce que les Français savent parfaitement, y compris pour la magistrature.

NS441: C'est un mensonge et c'est une calomnie. Vous êtes un petit calomniateur en disant cela.

FH442: C'est exactement ce que vous avez fait. Et sur les membres de la magistrature, c'est incontestable.

NS443: Sur la présidence de la commission des finances, la majorité aurait pu la garder, c'est la présidence la plus prestigieuse, c'est elle qui certifie les comptes de l'État, c'est un député socialiste. Il est vrai que vous avez imité, à juste titre ce que nous avons fait, au Sénat. Mais comment osez-vous dire que j'ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois de faire la part trop belle à ceux qui m'avaient combattu, à ceux qui n'avaient pas mes idées ?

Parce que je considère, je considère moi, que lorsqu'on est président de la République on est président aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. J'ai fait un effort d'ouverture qu'aucun autre avant moi n'avait fait, aucun autre. Et que vous ne serez pas capable de faire, et que jamais un socialiste n'avait fait avant nous, jamais.

FH444: Si.

NS445: Si vous le faites, si un jour vous êtes élu, je m'en réjouirais parce que...

FH446: Ce sont les Français qui vont en décider.

NS447: J'ai vu que vous m'aviez dit au revoir hier, je trouvais que ce n'était pas très respectueux pour les Français.

FH448: Je vais prendre des engagements devant les Français, devant vous. Si je deviens le prochain président de la République, je ne nommerais personne sans que les commissions parlementaires en décident, non pas à la majorité de 2/3 contre, à la majorité 2/3 pour, ce qui veut dire que l'opposition sera directement impliquée, associée, pas comme c'est le cas aujourd'hui. Ce sera avec l'opposition que nous nommerons ces personnalités.

Deuxièmement, si je deviens le prochain président de la République, je renoncerais au statut pénal du chef de l'État en organisant différemment la protection. Pour les actes de la présidence, il est normal qu'il y ait l'immunité, pour tous les actes commis antérieurement, il n'y aura plus aucune protection. Rien.

Je fais un autre engagement. Sur la justice, ce sera le Conseil supérieur de la magistrature modifié d'ailleurs, pour que ce soit composé majoritairement de magistrats, qui puisse nommer les magistrats du siège et les magistrats du parquet, pour qu'il n'y ait aucune intervention sur les parquets par rapport à telle ou telle affaire. Sur l'audiovisuel public, ça ne sera plus le président de la République qui nommera, ce sera une commission parlementaire à la majorité.

NS449: Juste un mot là-dessus parce que c'est important. D'abord, les 60 premières nominations, j'ai voulu que les commissions compétentes du Parlement puissent donner leur avis et puissent

bloquer les 60 premières nominations. Pas un président de la République avant moi n'avait fait ça. Vous voulez que je vous rappelle Mitterrand nommant son directeur de cabinet à la tête de Canal + ? Et vous venez nous donner des leçons ? Qui était président de Canal+? Monsieur Rousselet, directeur de cabinet de Monsieur Mitterrand.

FH450: Il n'était plus directeur de cabinet de Mitterrand.

NS450: Qui a été nommé président d'Elf ? Monsieur Ménage... Je ne prendrai pas de leçon d'un parti politique qui a voulu avec enthousiasme se rassembler derrière DSK. Franchement... J'ai voulu que l'opposition ait des responsabilités. Mais que vous, vous osiez me dire que vous ne le connaissiez pas, c'est un peu curieux.

FH451: Vous pensez que je connaissais sa vie privée ? Comment voulez-vous que je la connaisse ?

NS452: Ponce Pilate... Ne vous défaussez pas... Sur le statut pénal du chef de l'État. J'en ai hérité.

FH453: L'avez-vous changé ?

NS454: Il a été changé en 2007, à la suite d'une commission.

FH455: Moi, je le changerai.

NS456: il n'y a pas un gouvernement où il n'y a pas un statut particulier pour le chef d'État, mais il y a quelque chose que les Français doivent savoir. C'est quand un président de la République est président de la République, toutes les procédures, le délai de prescription, est interrompu. Ce qui fait qu'une fois la présidence terminée, chacun rend des comptes. On l'a bien vu avec Jacques Chirac. Il est vrai qu'on ne l'a pas vu avec François Mitterrand. Mais on l'a bien vu avec Jacques Chirac. Alors s'il faut une évolution, pourquoi pas ? Mais vous n'allez pas me mettre un statut dont j'ai hérité.

FH457: La décision d'envoyer des troupes françaises en Afghanistan, ou plus exactement de décider d'une intervention militaire en Afghanistan, a été prise conjointement par Lionel Jospin et par Jacques Chirac en 2001 suite aux attentats de New York. Ensuite, la mission a progressivement évolué. Je rappelle qu'elle était destinée à capturer Ben Laden et à abattre le régime à l'époque des Talibans.

En 2007, quand NS, vous vous êtes présenté au suffrage, vous avez dit que vous n'envisagiez pas de vous maintenir très longtemps en Afghanistan. En 2008, une nouvelle fois, vous avez changé d'avis et vous avez envoyé des troupes supplémentaires en Afghanistan et pour une autre mission d'intervention directe. C'est une responsabilité qui vous revient et je considère que maintenant, et ça aurait dû être fait beaucoup plus tôt, les troupes françaises n'ont pas à rester en Afghanistan.

Quand il s'est passé hélas une terrible tragédie au début de l'année, vous avez anticipé le retrait. Vous l'aviez prévu fin 2014, vous l'avez décidé fin 2013. Moi, je considère, sans prendre le moindre risque pour nos troupes, car j'y serai très attentif, qu'il convient de retirer les troupes combattantes fin 2012. Et donc j'annoncerai cette décision, si les Français me font confiance

dimanche, dès le sommet de Chicago, le sommet de l'OTAN, pour que nous engagions ce processus.

Je le ferai en bonne intelligence avec nos alliés. D'autres pays se sont déjà retirés. Et je le ferai aussi sans prendre le moindre risque par rapport à nos troupes. Il y a aussi le matériel qu'il conviendra d'évacuer . Et ça prendra sans doute pour le matériel plus de temps. Voilà ma position. Je ne prends personne avec effet de surprise. Je ne cesse de le dire depuis des mois, je le dis aujourd'hui en tant que candidat. Je souhaite le faire comme président.

NS458: En Afghanistan, nos soldats ont fait un travail absolument extraordinaire. J'aurais été à la place de Lionel Jospin et de Jacques Chirac à l'époque, j'aurais pris la même décision. Je vous rappelle que ces talibans coupaient les mains des petites filles qui mettaient du vernis à ongles. Je vous rappelle que ces talibans avaient décidé que les petites filles n'iraient plus à l'école. Et l'Afghanistan était en train de devenir le repère du terrorisme mondial.

Nous ne sommes pas seuls là-bas, il y a 56 pays, dont nos alliés américains, mais la plupart de nos partenaires européens. Et c'est ensemble que nous avons décidé d'une stratégie qui consiste à aider le peuple afghan à se libérer de cette gangrène terroriste, et à assumer seul, c'est ce qu'on appelle l'afghanisation, la gestion de la sécurité de leur pays.

La France, quand je suis arrivé, avait la responsabilité de Kaboul. Nous avons laissé la responsabilité de Kaboul aux forces afghanes. La France avait deux régions : la Surobi et la Kapisa, la France n'a plus qu'une région. Progressivement, nous nous désengageons, mais en bon ordre parce que j'ai la responsabilité de la parole de la France, donc de l'honneur de la France.

Le président Obama a décidé il y a 3 ans, ce qu'on a appelé le "surge", c'est-à-dire l'envoi de renforts pour éradiquer le terrorisme. Ils ont trouvé Ben Laden, pour stabiliser l'Afghanistan. Ensemble avec le président Obama, et nos alliés, nous avons décidé qu'à la fin de 2013, le président Obama vient de le dire, il n'y aurait plus d'actions combattantes des forces alliées.

Partir en 2012, c'est d'abord techniquement impossible, compte tenu du matériel que nous avons là-bas et des problèmes de sécurité que nous avons là-bas. Partir en 2012, ce serait une parjure par rapport à l'engagement avec nos partenaires, qui nous demandent que nous partions ensemble en 2013. La France n'est pas seule, la France a des alliés, la France a des amis, la France a un honneur. Partir comme cela, pourquoi ? Parce qu'on ne veut plus se battre ? C'est-à-dire laisser les talibans, ne pas finir le travail que nous avons engagé avec nos alliés ?

Donc si je suis président de la République pour les 5 années qui viennent, en bon accord avec nos alliés, nous laisserons la responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan aux Afghans à la fin 2013 et notre forme de coopération deviendra plus économique, universitaire, sociale, éducative que militaire.

FH459: J'ajoute qu'en 2014 les Américains envisagent de se retirer, mais partiellement. Et la décision que vous avez prise est de vous retirer avant les Américains.

NS460: Non, c'est en accord avec eux, à la suite d'un entretien...

FH461: C'est en accord avec eux, mais la décision que vous avez prise, c'est de vous retirer avant eux. Et la décision que je prendrai, tout en rendant hommage à nos soldats, qui ont sacrifié

leur vie, 83 d'entre eux, et qui pour des familles ont été durement éprouvées, c'est de considérer que la mission est terminée.

Parce que la prolonger aujourd'hui, alors même que vous avez évoqué notre retraite d'une région, et pour l'autre où nous ne sommes plus intervenants directs, où nous formons : je considère que la mission est achevée. Et qu'il ne sert donc à rien d'exposer davantage nos soldats qui ont fait un travail formidable et utile même si chacun le sait, les talibans continuent de frapper, y compris aujourd'hui même Kaboul. Donc il n'y a aucune raison de maintenir nos troupes au-delà de 2012. S'il doit y avoir des difficultés matérielles, j'y répondrai. C'est effectivement un problème d'évacuation. Je ne prendrai aucun risque pour nos soldats. Mais je dirai très fermement à nos alliés qui le savent déjà, parce qu'ils regardent notre élection aussi, que cette décision sera conforme à nos principes, et elle sera cohérente par rapport à ma position.

NS462: Le travail n'est pas terminé parce qu'il nous reste une région à transmettre à nos amis afghans, et je n'ai pas l'intention d'accepter que l'armée française, après tous ces sacrifices, parte avant que le travail ne soit terminé. Nous l'avons fait à Kaboul, nous l'avons fait dans une première région, nous avons une dernière région. L'armée française tiendra ses engagements, et la France tiendra sa parole.

FH463: Nous avons 9 compatriotes qui sont retenus comme otages. 8, vous avez raison dans cette partie d'Afrique, la zone Sahel, qui a été considérablement déstabilisée, à la fois par rapport à ce qu'il se passe ou s'est passé en Lybie, ce qu'il se passe au Nigéria, ce qu'il se passe en Mauritanie. Il y a là effectivement des réseaux qui se sont constitués et AQMI qui s'est installé en alliance avec d'autres. Nous devons aider les pays.

Le Mali, aujourd'hui, qui est frappé par une déstabilisation, nous devons aider la Mauritanie, nous devons avoir aussi avec le Niger une politique qui soit très active.

Que faire par rapport aux otages ? Je n'ai pas les informations que peut-être monsieur Sarkozy peut nous livrer. Mais je ne crois pas que ce soit sa responsabilité ici, il faut être très prudent, et je ne lui demanderai rien là-dessus, parce que je considère que ça fait partie des prérogatives du chef de l'État et des autorités publiques de savoir ce qu'il est possible de faire pour la libération des otages.

J'ai été, à l'époque comme premier secrétaire du Parti socialiste, associé, c'était le gouvernement Raffarin, par rapport à des otages qui étaient détenus en Irak. Et je le remerciais parce que je considérais que c'était bien que l'opposition puisse en savoir, pas tout, mais en savoir suffisamment pour comprendre ce qu'il se passait.

Là-dessus, je ne doute pas qu'au lendemain de l'élection présidentielle, toutes les informations nous seront données pour que nous puissions travailler à la libération de ces otages, et surtout aussi, au-delà de ce qu'il convient de faire, pour leur famille et pour eux-mêmes, pour permettre la stabilisation de cette partie du monde, cette partie de l'Afrique qui risque d'être un foyer de terrorisme de très grande ampleur.

NS464: Dans cette partie du monde, nous avons déjà une bonne nouvelle avec l'élection qui s'est très bien passée au Sénégal, avec l'élection du président Macky Sall. Nous avons une mauvaise nouvelle avec ce qu'il s'est passé avec le président "ATT" au Mali, où il n'y avait aucune raison qu'il y ait ce coup d'État.

La première priorité, c'est que nous amis maliens comprennent qu'ils doivent organiser une élection présidentielle démocratique. Rien ne pourra se faire dans cette partie du monde si nous n'avons pas l'élection d'un gouvernement démocratique. On a besoin du Mali qui est un pays considérable et qui est miné à la fois par la rébellion touareg et par le problème d'AQMI.

S'agissant de la Mauritanie et du Niger, les élections s'y sont déroulées de façon parfaitement transparente. Que faire ? Renforcer notre coopération militaire et économique avec le Niger, la

Mauritanie, le Sénégal, et le Mali quand il aura un gouvernement démocratique, parce que ces pays n'ont pas la structure étatique pour faire face à une zone qui est considérable.

Il faut voir que la partie où se trouve AQMI, le désert, le Sahel, c'est trois fois la France. Ils n'ont pas les moyens aériens, ils n'ont pas les moyens en hélicoptères, ils n'ont pas les moyens de renseignements.

NS465: Il y a un problème dans cette région. Le problème c'est la confiance que nous devons mettre dans le travail avec l'Algérie, qui est la puissance régionale, et qui a les clés de l'ensemble des données du problème. La France est l'ancien pays colonial, donc la France ne peut pas intervenir directement. La France ne peut intervenir qu'en soutien avec ces pays. Mais il faut pousser ces pays- Algérie, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal- à travailler ensemble, et que la France et d'autres pays les aident matériellement et techniquement.

S'agissant de nos otages, comme l'a dit Monsieur Hollande, on ne peut pas en parler dans une émission de cette nature, chaque cas est un cas particulier. Nous sommes face à une montée du terrorisme, et la seule chose qu'on puisse dire aujourd'hui, c'est de demander à nos compatriotes de ne pas aller dans cette partie du monde, y compris s'ils travaillent dans l'humanitaire, parce que les conditions de sécurité ne peuvent pas être assumées par l'État français.

FH466: Ce débat a été utile. Il a montré des différences sur les politiques économiques, sociales, fiscales. Nous n'avons pas le même projet. Le bilan de NS a été décrit comme étant particulièrement lourd. Je me souviens de ce qu'il disait, en 2007, dans ce même débat face à Madame Royal, il disait : *"Je voudrai être jugé sur mes résultats, je veux le plein emploi, je veux le progrès du pouvoir d'achat, je veux la maîtrise de l'immigration, je veux la sécurité encore améliorée, je veux la compétitivité "*. Chacun jugera ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait.

Moi je veux changer, changer de politique, changer de méthode, changer de conception de la République, changer aussi de démarche par rapport à l'ensemble de la société française. Je veux aussi qu'il y ait sur le plan européen un changement d'orientation. Donc le choix est simple : est-ce que les Français veulent continuer une politique qui n'a pas marché et qui, en plus, ouvrirait d'autres risques sur le temps de travail, sur la protection sociale, sur la fiscalité ? Je ne veux pas que mes compatriotes prennent ce risque, mais c'est à eux de décider. Ou changer.

Changer, ça veut dire faire du redressement de notre pays la grande cause : redressement productif, redressement industriel, redressement économique, redressement moral.

Je veux que nous puissions nous retrouver sur la seule valeur qui vaille : la jeunesse. Je veux que l'éducation soit la grande priorité, parce que c'est pour la jeunesse que je veux m'engager pour le prochain quinquennat. La seconde exigence, c'est la justice. Elle a manqué tout au long de ces 5 dernières années. Je la rétablirai partout. Je veux être jugé sur les décisions que j'aurais prises en fonction de ce critère, juste ou pas.

Et enfin, je veux rassembler. Rassembler, non pas simplement les socialistes ou la gauche comme vous l'avez dit, rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la République, qui veulent que la France rayonne partout dans le monde, qui veulent que la France soit fière d'elle-même, qui veulent que les jeunes Français puissent porter un idéal. Je n'écarte personne, je ne repousse personne. Je ne stigmatise aucune force qui existe. Nous aurons besoin de toutes les forces de la France. Voilà le choix qui est posé pour dimanche. Continuer avec vous, NS, ou changer.

Il n'y a pas de peur à installer. Que les Français n'aient pas peur ! Il n'y aura pas la spéculation que vous avez réclamé, il n'y aura pas la comparaison avec l'Espagne, l'invasion par des cohortes étrangères, non ! Les lois de la République seront appliquées. La gestion sera saine. Les finances publiques seront rétablies et l'économie sera activée. Voilà ce que je voulais vous dire. Moi, je ne veux pas porter une peur, même pas la peur de votre propre reconduction. Ce que je souhaite, c'est que les Français reprennent confiance et espoir.

NS467: Je veux m'adresser à tous les Français qui n'ont pas voté pour moi au premier tour, en remerciant les quelque dix millions qui ont voté pour moi.

Je veux parler à ceux qui ont voté pour Marine Le Pen. Je n'ai pas pris une pince à linge pour me boucher le nez Monsieur Hollande. Je n'ai pas fait de leçon de morale parce que je ne fais pas de leçons de morale à des gens qui vivent dans des quartiers où je ne vis pas, ou qui mettent leurs enfants dans des écoles où je ne vis pas. Pour moi, il n'y a pas des sous-citoyens. Ils ont le droit d'exprimer le droit qu'ils voulaient... et je veux leur parler en leur disant : vous avez exprimé un choix, ce n'est pas le mien, je vous respecte, je vous considère. J'ai entendu votre demande de nation, de frontières, d'authenticité, d'autorité, de fermeté.

Je veux parler aux électeurs de François Bayrou également, ils ont bien le droit. Le cœur de la campagne de François Bayrou, c'est la réduction des déficits. Son premier engagement, c'est la règle d'or. Monsieur Hollande la refuse parce qu'il ne veut s'enfermer dans aucune règle. Vous avez bien compris, c'est des paroles qui volent. Les engagements, c'est pour plus tard. La règle d'or, je la ferai adopter, s'il le faut par le référendum, car je considère qu'un pays qui ne rembourse pas sa dette, qui ne réduit pas ses déficits, qui ne diminue pas ses dépenses, ce n'est pas un pays libre.

Je veux parler à tous ceux qui se sont abstenus en leur disant : ne laissez pas les autres voter à votre place, quel que soit votre choix. Ça ne doit pas être un vote d'humeur, mais un vote pour 5 ans. La question n'est pas celle de Monsieur Hollande, "*je, je, je*" ou de monsieur Sarkozy, la question, c'est vous les Français, quelle direction doit prendre la France ? Quel avenir pour nos enfants ? Nous sommes dans un monde dangereux, difficile où il faut savoir prendre des décisions, tenir un cap, et assumer sa responsabilité. J'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat. Si je le suis, c'est parce que j'ai la passion de la France et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les 5 années qui viennent.

**« L'argumentation et l'analyse du discours politique français dans les débats présidentiels.
Le cas du débat présidentiel de l'entre-deux-tours de 2012. »**

Résumé

Cette présente étude s'inscrit dans le domaine des sciences du langage et surtout l'analyse du discours. En parlant de ce domaine, nous nous sommes penchés, dans cette recherche, sur les théories textuelles et discursives telles que l'argumentation, l'énonciation, la pragmatique, la linguistique interactionnelle et les neurosciences. Sous ce spectre-là, l'étude proposée a pour but d'étudier le discours politique en général et le discours des débats présidentiels français en particulier, et surtout le dernier débat avant les élections de deuxième tour.

L'étude en question a pour but de démarquer le contraste entre le langage et le discours des deux candidats du débat présidentiel français de l'entre-deux-tours de 2012 entre Nicola Sarkozy et François Hollande. Par la dynamique conflictuelle et dialogale du débat, il nous semble important d'analyser les caractéristiques : discursive, argumentative et neuro-communicative des discours des deux débatteurs dans le contexte qui les entoure. Dans ce travail nous examinons le fonctionnement de différentes stratégies communicationnelle, argumentative et discursive utilisées par les candidats et leurs perceptions langagière, psychologique et cognitive pour gagner la confiance et l'adhésion des électeurs. Nous essayons de comprendre combien les discours des deux candidats dans ce débat présidentiel de l'entre-deux-tours n'est pas indissociable de ses conditions de perception et de production.

Les mots clés : discours médiatique, débat politique, argumentation, énonciation, pragmatique, lexicométrie, neuro-communication.

**« The argumentation and analysis of French political speech in the presidential debate.
The case of the presidential debate of the inter-two-round of 2012. »**

Abstract

This present study is part of the field of language sciences and especially of discourse analysis. Speaking of this field, we have focused in this research on textual and discursive theories such as argumentation, enunciation, pragmatics and interactional linguistics. Under this spectrum, the proposed study aims to study the political discourse in general and the speech of the French presidential debates in particular, and especially the last debate before the second round elections.

The study in question aims to distinguish the contrast between the language and the speech of the two candidates of the French presidential debate of the inter-two-round of 2012 between Nicola Sarkozy and François Hollande. By its conflictual and dialogical dynamics, it seems important to us to analyze the discursive, argumentative and neurocommunicative characteristics of the two debaters' discourses in the context that surrounds them. In this work we examine the functioning of different communicational, argumentative and discursive strategies used by candidates and their linguistic, psychologic and cognitive perceptions to gain the trust and support of voters. We try to understand how much the speeches of the two candidates in this presidential debate between the two rounds is not inseparable from its of perception and production conditions.

The key words: media discourse, politic speech, debate, argumentation, enonciation, pragmatic, lexicometry, neuro-communication

"الاستدلال و تحليل الخطاب السياسي الفرنسي عند المرشحين في المناظرة السياسية الأخيرة للانتخابات الرئاسية ل 2012 بين هولاند و ساركوزي نموذجا"
الملخص

تندرج هذه الدراسة في علوم اللغة و خاصة في تحليل الخطاب. فقد اعتمدنا خلال هذه الدراسة على النظريات النصية و الخطابية كنظرية الاستدلال و اللغوية و كذلك نظريات البراغماتية و اللسانيات التفاعلية.

تتضمن هذه الدراسة الخطاب السياسي على العموم و تختص بدراسة خطاب المناظرة الأخيرة فيما يعرف بمرحلة ما بين الدورين. هدف هذه الدراسة هو تبيان الفروق اللغوية و الخطابية بين المتنافسين في هذا اللقاء الأخير بين فرانسوا هولاند و نيكولا ساركوزي خلال الانتخابات الفرنسية التي جرت في 2 مايو 2012.

يتعلق الأمر بتحديد الطرق و إستراتيجية التواصل و الاستدلال و الآليات الخطابية و العصبية التي ينتهجها المرشحين و تصوراتهم اللغوية و النفسية و المعرفية من أجل الظفر بثقة المنتخبين. نحاول في هذه الدراسة أيضا فهم مدى الارتباط بين خطاب المتنافسين و ظروف إلقاء هذا الخطاب.

الكلمات المفتاحية : تحليل الخطاب، الخطاب السياسي الإعلامي، المناظرة، الاستدلال، الإعلان، البراغماتية، القياس اللغوي، التواصل العصبي